



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172003 3

Presented by

John Bigelow

*to the
Century Association*

*DM

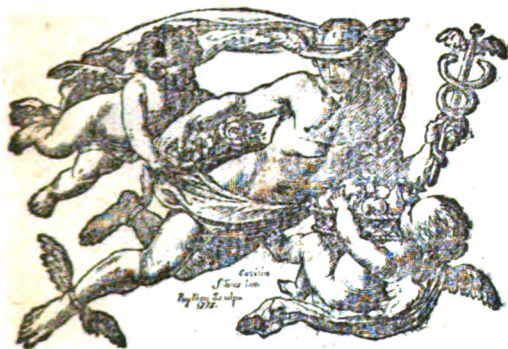
~~Memorandum~~

722.11

*IM

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROI.
JUILLET. 1760.
PREMIER VOLUME.

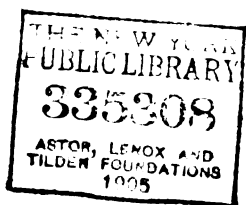
Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DU CHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



NEW YORK
1905

1 P E R T I S S E M E N T.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier, Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

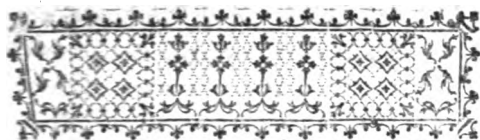
A ij

On supplie les personnes des provinces d'envoyer par la poste , en payant le droit , le prix de leur abonnement , ou de donner leurs ordres , afin que le payement en soit fait d'avance au Bureau.

Les paquets qui ne seront pas affranchis , resteront au rebut.

On prie les personnes qui envoient des Livres , Estampes & Musique à annoncer , d'en marquer le prix.

Le Nouveau Choix de Pièces tirées des Mercurès & autres Journaux , par M. De la Place , se trouve aussi au Bureau du Mercure. Le format , le nombre de volumes & les conditions , sont les mêmes pour une année.



MERCURE DE FRANCE.

JUILLET. 1760.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

E P I T R E

*A M. le Comte de * *.*

A DIEU tous mes pinceaux dorés,
Mes crayons aux jeux consacrés,
Mes touches vives & légères,
Mes tableaux nombreux, variés,
Mes desseins si multipliés
De Déeses & de Bergères!
Adieu, mes brillantes couleurs,
I. Vol.

A iij

6 . MERCURE DE FRANCE.

Du char de l'aurore empruntées ,
Adieu mes corbeilles de fleurs
Que Flore m'avoit apportées ;
Adieu mes monceaux éclatans ,
Mon abondance enchanteresse
D'argent, d'or , d'azur , de brillans ;
De diamans de toute espèce ,
D'émeraudes, & de rubis,
D'escarboucles aux Dieux ravis ;
Adieu donc toutes mes richesses !
Ma pauvre imagination ,
Qui jadis verfoit ces largesses
Avec tant de profusion ,
Présentement se voit à peine
De vils cailloux entre les mains :
Tel est le cercle des destins !
C'étoit une superbe Reine ;
Qu'ai-je dit ? une Déesse,
Que de sa splendeur souveraine ;
Entouroit l'Immortalité :
La fortune aujourd'hui l'entraîne
Au limon de l'humanité ,
Sous le travail & sous la peine ;
Dans la dernière pauvreté ,
Et de sa main même l'enchaîne
Dans une affreuse obscurité.

 Votre bon cœur , à cette image ;
S'émeut ; il s'émeut aisément.
La tendresse, est votre partage ;

En vous ce bas-monde envia ge
Le favori du sentiment.
Dans un si cruel changement,
Vous voyez pourtant votre ouvrage !
Oui , c'est vous qui me ravissez
Tous mes beaux trésors de féeries ,
Cher voleur , & vous me laissez
Pour tout bien , des vœux insensés ,
Et quelques vaines rêveries ,
Restes de mes plaisirs passés.
Ceci pour vous , a la nature
De l'énigme la plus obscure ?
Si l'amitié vous inspiroit ,
Votre cœur vous en donneroit
Aisément le mot , je vous jure.
Eh quoi , ne sentez-vous donc pas
Tous les maux que cause l'absence ?
Ce mot , vous dit l'Auteur , hélas !
De ma déplorable indigence.
Je n'ai pas même , une chanson.
Ma stérilité vous étonne ?...
Quand le sentiment l'abandonne ,
Que peut l'imagination ?
Les Amours , les Plaisirs , les Grâces
Tous mes Dieux ont fui sur vos traces
Il ne m'est resté , dans ces lieux ,
Que l'espérance chimérique ,
La Déesse des malheureux.

MERCURE DE FRANCE.

Je sçais que son verre magique
Nous flatte sur tous les objets ;
Et que ce sont tous vains portraits,
Que nous présente son optique.
Je connois sa frivolité,
Comte, mais je suis le malade
Que son Médecin persuade,
Quand il lui promet la santé ;
Ou l'Amant, dont une maîtresse
Trompe à son gré l'égarement,
Lorsqu'hélas ! de l'aimer sans cesse
Elle lui fait le vain serment.
Quand c'est le cœur qui nous abuse,
Rarement l'esprit se refuse
A des mensonges aussi doux :
Ma'gré toute ma défiance,
Il faut bien croire à l'espérance,
Quand elle me parle de vous.
Souvent la menteuse Déesse,
Vient, de sa voix enchanteresse,
M'annoncer que le Ciel met fin
A ma létargique tristesse ;
Que je vais vous revoir... soudain,
D'un beau jour la vive lumière,
L'aurore de l'illusion,
De mon imagination
Vient couvrir le sombre hémisphère :
Elle rompt ses chaînes de fer,

Elle renaît, elle s'élève,
La métamorphose s'achève,
La voilà qui vole dans l'air.
O ma Divinité suprême,
Vénus ! c'est ta colombe même,
Qui du piège rompant les nœuds,
Reprenant son vol amoureux,
Rase les plaines embaumées
De Chypre à tes regards si cher,
Et brulant de se rapprocher
Des grâces sur elle allarmées,
Avec ses ailes parfumées
A ton char court se rattacher :
C'est ton aigle fier & rapide,
Jupiter ! qui vers tes lambris,
Fixant sa prunelle intrépide,
Se perd dans l'immense fluide
Aux yeux de ce globe surpris,
Et loin de cent sphères nouvelles,
Qu'il voit sous son vol s'abaisser,
Perçant les voutes éternelles,
A tes genoux va se placer.
C'étoit un ruisseau, qui dans l'herbe
Cachant son murmure ignoré,
Traînoit un limon altéré ;
C'est un fleuve vaste & superbe,
Un fleuve partout étendu,
Sur le monde entier répandu.

A v

10 MERCURE DE FRANCE.

C'est un jet d'eau, dont l'onde altière,
 S'indignant d'être prisonnière,
 Des canaux force la barrière,
 Jusques à l'Olympe étonné
 S'élance, & brille couronné
 D'une gerbe de pierreries,
 Qui de leurs couleurs réfléchies
 Diaprant l'écharpe d'Iris,
 Viennent, d'écume blanchissantes,
 En mille perles jaillissantes
 Se briser aux yeux éblouis.
 Ton coursier, aux aîles magiques,
Astolphe, me prête son dos !
 J'ai franchi le sommet d'Athos ;
 Déjà j'ai vû les deux Tropiques ;
 J'ai connu des mortels nouveaux :
 Mes excursions poétiques,
 Embrassent la terre & les eaux :
 Je pénètre les mers profondes ;
 Emporté, de mondes en mondes ;
 Je m'élance de cieux en cieux,
 Dans l'Empirée, au sein des Dieux ;
 Lorsque du séjour du tonnerre,
 Tombant comme un rapide plomb ;
 Qu'engloutit un gouffre profond,
 Je viens me briser sur la terre.
 L'espérance m'avoit trompé,
 Comte ! quelque malin génie,

A ne lutiner occupé,
Depuis quelque temps rend ma vie
Le jouet de sa diablerie :
De tous les coups je suis frappé ;
Votre présence , m'est ravie !
Comme cet effronté brigand ,
Comme ce fripon , que Cervante
Nous dépeint , volant Rossinante ;
Ce démon si persécutant ,
Qui va sur moi levant sa griffe ,
M'a dérobé mon hippogriffe ,
Entre mes jambes ne laissant
Qu'un vieux Pégase d'Arcadie ,
Que traîne ma muse engourdie ,
Et qui s'en va tout haletant.
Je puis dire avec le Poëte ,
Qui depuis Moliere a tenté :
De corriger l'humanité ,
» Je suis redevenu Lisette !
Et Lisette, avec cent regrets ,
Plus pauvre , en un mot , que jamais.

A vous parler , sans métaphore ,
Cher Comte , n'exigez donc plus
Que loin d'un Ami que j'adore ,
Loin des Grâces , je rime encore
Des riens peu faits pour être lûs.
Ces Dieux, dont j'étois le poëte ,
Les jeux , qui toujours vous suivront ,

A vj;

12 MERCURE DE FRANCE.

M'attendent dans votre retraite ,
Que les Muses embelliront :
Près de vous seul, ils me rendront
Et mes pinceaux , & ma palette.

*Par M. D'ARNAUD , Conseiller & Ambassade de
S. M. le Roi de Pologne , Electeur de Saxe.*

LA PEINTURE A LA MODE ,

A M. L. M. D. M.

V É N U S , un jour , du bout de son fuseau ,
Essayoit d'une main légère ,
De former de mes traits le ressemblant tableau :
Pour toile , Amour lui prêtoit son bandeau.
Tandis, qu'occupé de lui plaire
J'espérois de me voir , & plus jeune , & plus beau ;
Le fuseau se rompit ; & d'abord , à sa mere ,
L'Amour présente son fiancé beau.
D'un ton moqueur , & d'un air de mystère ,
Il le lui donne , en ajoutant ces mots :
C'est pour achever de le peindre.
Je ne sçais si je dois m'en plaindre :
Mais il m'a brûlé jusqu'aux os !

Par M. D.... Abonné du Mercure.

IMITATION DE L'ODE IV. DU I^{er}. LIV.
DES ODES D'HOR. *Solvitur acris hyems &c.*

L'HYVER a disparu : sur l'aîle des Zéphirs ,
Flore , avec les beaux jours , ramène les plaisirs.
Déjà le Noyer avide ,
Fend l'humide sein des eaux ,
Et la boussole pour guide
Cherche des climats nouveaux.
Les troupeaux bondissants , loin de la Bergerie ,
Brouillent déjà l'herbe fleurie ;
Le Laboureur flatté des prochaines moissons ,
Quitte son toit & ses foyers tranquilles ;
Déjà la neige & les glaçons ,
Ne couvrent plus nos campagnes fertiles.
Les Grâces & Vénus , se tenant par la main ,
Lorsque l'Astre du jour a fini sa carrière ,
En cadence frappent la terre.
Tandis qu'en son antre , Vulcain ,
Du Cyclope pressant l'ouvrage ,
Du Souverain des Dieux forge les traits vengeurs ,
Le front orné de myrthes , & de fleurs ,
Dans le sombre réduit de ce voisin boccage ,
Offrons un bouc au Dieu protecteur des hameaux ,
Des bergers & de leurs troupeaux.
En vain , heureux Sestus ! fier de ton opulence ,

14 MERCURE DE FRANCE.

Tu penſes de la Parque éviter la rigueur :

Non ! l'erreur te ſéduit : à ſes yeux la grandeur ;

N'a rien de plus que l'indigence.

Sous ſes coups, tombent confondus

Le Monarque ſuperbe , & le Sujet timide.

L'éclat du ſang , la valeur , les vertus ,

Ne ſçauroient nous ſouſtraire à ſa main parricide.

Le Temps , au tombeau nous conduit ;

Rien n'échappe à ſon aîle agile :

Prévenons donc le regret inutile ,

De n'avoir ſçu jouir d'un inſtant qui nous fuit.

Livrons-nous aux plaiſirs où l'âge nous convie ;

Ne perdons rien du Printemps de nos jours.

La mort , au milieu de la vie ,

Trop ſouvent , en tranche le cours !

Par M. J. B. GROSSIER, d'Amiens.

**REMERCIEMENT , à M. le Marquis DE
PAULMY, Ambaſſadeur de S. M. en Pologne.**

LOIN de ſentir , à vos faveurs ,

Quelle reconnoiſſance eſt due ;

Mon enfant crie , & par des pleurs ,

Paye au monde ſa bienvenue.

Mais ſ'il pouvoit , dès aujourd'hui ,

Connoître les bontés propices

Dont vous comblez sa mere, & lui !
S'il sçavoit, qu'il est né sous les plus doux auspices ;
Que Jumillac, & d'Argenson ,
Dont il suffit de prononcer le nom ,
Pour faire entendre leurs louanges ;
Se sont faits ses parains, ou plutôt ses bons anges :
De joie, & de tendresse, & d'admiration ,
Il tréssailliroit dans ses langes.

Par Madame BOURETTE , la Muse Limonadiere

C I N N A M E ,

Où , *LES ARTISANS D'ATHENES.*

CINNAME , fille d'un Statuaire de Sicyone , avoit à peine dix-sept ans , quand la mort de son pere fit changer toutes les dispositions qu'il avoit faites , pour l'établir dans l'Achaïe. Agora , sa mere , originaire d'Athenes , avoit toujours les yeux tournés vers cette grande Ville , & n'attendoit qu'une occasion pour retourner dans sa premiere patrie. Sa fille , dont elle étoit idolâtre , avec une taille admirable & la plus séduisante figure , lui paroissoit n'être pas faite pour traîner une vie obscure , dans l'atelier d'un Artisan , à qui son Pere l'avoit destinée. Il

16 MERCURE DE FRANCE.

lui échut fort à propos, à Athenes, une petite succession, qu'il fallut aller recueillir. Cette circonstance, jointe à l'envie de voir les grandes *Panathénées* *, dont le retour étoit prochain, lui fit précipiter son voyage; & elle partit, avec sa fille, pour la Capitale de la Grèce.

Peu de jours après leur arrivée à Athenes, le Théâtre & tous les Portiques retentirent de la beauté de Cinname. Une belle, dans tous les lieux du monde, ou n'est pas longtems étrangère, ou est bientôt naturalisée. Cinname fut démêlée dans la foule des beautés que les Fêtes de Minerve avoient attirées à Athenes. La simplicité de sa parure, ne déroba rien de ses charmes aux yeux des Spectateurs élégans; & l'éclat répandu dans toute sa personne lui suscita mille rivales, jalouses des avantages que l'art le plus recherché leur refusoit. On ne la voyoit pas impunément; on soupiroit après l'avoir vue; & ceux qui ne pouvoient avoir aucune sorte de prétentions, entraînés par le même attrait que les autres, par le seul plaisir de la voir, étoient attachés à ses pas. Elle fut chantée par tous les Poëtes d'Athenes. Sa taille noble, légère,

* Fêtes de Minerve, qui se célébroient tous les cinq ans.

aîsée , étoit comparée à celles des Nymphes. Son cou d'ivoire, & ses beaux bras, ressembloient, disoit-on, à ceux de la Junon de *Policlète* : elle avoit l'estomach de *Pallas* ; on lui trouvoit le doux sourire, & l'air fin de la *Vénus de Cnide*.

Cinname , dans l'âge heureux où l'on plaît sans songer à plaire, sans chercher à rien ajouter aux grâces naïves que la nature sçait mieux ordonner, mieux faire valoir que tout l'art de la coquetterie, ne pensoit presque point à ses charmes ; & elle fut quelque tems à s'appercevoir qu'elle avoit été remarquée. Attentive à tous les objets nouveaux que la magnificence d'Athenes lui présentait de toutes parts, elle étoit fort distraite sur elle-même, & seulement occupée des autres. Mais *Agora*, qui avoit fondé de grandes espérances sur elle, vit avec le plus vif intérêt le triomphe de sa beauté, & bâtit mille projets de fortune.

Après la clôture des Fêtes de Minerve, il sortit d'Athenes beaucoup d'étrangers : mais les beaux yeux de Cinname en arrêterent plusieurs, sur qui *Agora* forma des desseins où sa fille n'eut jamais aucune part. Parmi plusieurs amans de toutes conditions, qui s'offroient avec des intentions différentes, *Agora* panchoit

18 MERCURE DE FRANCE

beaucoup pour Strabon, riche Olynthien, qui faisoit une belle dépense. Elle avoit jugé de son opulence par son extérieur ; & sans examiner la personne, la fortune lui convenoit. Strabon, avec le faste insolent dont il étoit environné, crut d'abord qu'il ne s'agissoit que de se montrer dans toute sa pompe, & que le cœur de Cinname, de la fille d'un artisan, seroit au prix que ses bienfaits, ou ses profusions, voudroient bien y mettre. Il crut l'honorer, en la marchandant. Mais son amour impétueux vint échouer contre des obstacles, qu'il n'avoit pas même soupçonnés.

Agora, galante dans sa jeunesse, avoit tiré de sa condition tous les agrémens qu'une jolie figure procure à celles qui les cherchent, sans penser jamais à sa fortune. Elle vouloit donc que sa fille profitât de son expérience ; elle prétendoit que la jeunesse de Cinname réparât le mauvais usage qu'elle-même avoit fait de la sienne. Les premières ouvertures que Strabon lui fit de ses vûes sur sa fille, furent reçues avec une fierté qui le confondit. Il s'étoit présenté, pour corrupteur : on lui fit voir si peu d'apparence à pouvoir posséder Cinname à des conditions indignes d'elle, qu'il fut obligé

de changer de langage. Le pétulant Olynthien , s'enflamma par la résistance. Son goût pour Cinname , dans lequel il entroît d'abord plus de vanité que d'amour, prit peu-à-peu le caractère d'une véritable passion ; & ne pouvant l'avoir pour maîtresse, il résolut d'en faire sa femme. C'étoit où on avoit voulu l'amener. Du côté de la condition , il y avoit entr'eux peu de distance. Agora ne voyoit rien dans Strabon qui le mît au-dessus de sa fille , ou qui ne fût bien compensé par tous les attraits , par tout le mérite dont la Nature avoit , disoit-elle , eu soin de composer sa dot.

Quand l'Amour eut aplani les obstacles que la fortune seule opposoit à l'ambition d'Agora , il fallut disposer Cinname à comprendre ce qu'on appelloit son bonheur , à écouter les vœux de Strabon , & à lui donner de bonne grace tous les droits qu'il vouloit acquérir sur elle. Cinname , élevée simplement dans les bornes de sa condition , n'avoit pas même encore formé de desirs. Elle avoit toute l'innocence que son pere , sage & vertueux surveillant , avoit sçu lui conserver par une éducation excellente , dont il n'avoit jamais permis à sa mere de se mêler. Cinname ne connoissoit point

10 MERCURE DE FRANCE.

l'Amour , ou sembloit le confondre encore avec l'amitié ingénue qui l'attachoit à ses compagnes. Il s'agissoit de la préparer à souffrir celui de Strabon , à y répondre , & à tourner son attachement vers un homme qui prétendoit la rendre heureuse par tous les moyens apparens qui sont au pouvoir de la fortune. Ce fut de la bouche de sa mere qu'elle entendit , pour la premiere fois , sortir cet étrange mot d'*Amour* , qu'on ne lui avoit jamais prononcé. Agora fut elle-même l'interprète des tendres empressemens de Strabon.

Cinname étoit aussi née tendre & sensible. Avec toutes les qualités aimables , elle avoit celles qui disposent à aimer : mais elle étoit en même temps délicate , sensée , raisonnable & vraie. Sa mere , aussi superficielle qu'elle étoit solide , ne voyoit, en elle, que sa figure ; & elle ne pensoit pas qu'il y eût d'autre mérite à chercher dans sa fille. Cinname avoit eu peu d'occasions de produire les qualités de son âme & surtout celles de son esprit. Elle étoit d'ailleurs trop charmante, pour qu'en la voyant on pût faire attention à d'autres avantages qu'à son éblouissante figure ; & tout ce qui lui échappoit d'esprit , de raison , étoit à peine remarqué.

Tel est le malheur des belles personnes ! On les veut tout extérieures ; on ne leur demande que des dehors ; & on les quitte de tout le reste. Quand elles réunissent à leurs agrémens naturels un esprit un peu élevé au-dessus de leur éducation , il est presque perdu pour elles ; & disons-le , à la honte des hommes , on leur en tient très-peu de compte. Agora crut donc qu'un cœur tout neuf prendroit aisément les impressions & la forme qu'elle voudroit lui donner ; qu'elle y feroit entrer , sans peine , au défaut d'autres sentimens , une partie de son ambition. Qu'elle connoissoit peu sa fille ! Cinnamon , pour renverser ses projets , n'eut besoin que d'interroger sa Raison ; un simple retour sur elle-même , l'éclaira sur toutes les suites du sacrifice qu'on exigeoit d'elle. Son cœur ne lui avoit encore rien dit : mais l'aversion qu'elle y trouva pour l'amant qu'on lui présentoit , lui fit sentir qu'elle étoit capable d'aimer quelqu'un plus digne d'elle ; & il n'en fallut pas davantage pour la défendre contre l'amour de Strabon. Elle vit son opulence , sans goût , sans desir ; elle n'apperçut sous le brillant extérieur dont il cherchoit à l'éblouir , qu'une figure abjecte qui lui déplut ; elle y vit

22 MERCURÉ DE FRANCE.

tous les ridicules , tous les travers que la fortune n'apporte pas toujours avec elle , mais qu'elle donne ou qu'elle augmente souvent , & dont elle nous laisse du moins l'entière & libre possession. Elle ne voulut pas s'immoler au goût frivole d'un amant trop peu digne de sa fortune pour n'en pas abuser un jour contre elle-même : surtout , elle redoutoit l'insolence d'un homme qui , pour l'avoir enrichie , se croiroit en droit d'humilier un cœur plus grand que ses richesses , & qui peut-être deviendrait son tyran. Sa pénétration lui tint lieu d'une connoissance que l'on n'acquiert qu'au prix d'une funeste expérience ; & son parti fut bientôt pris. Un refus constant , ferme & décidé , mit fin aux poursuites de Strabon. En vain Agora voulut s'armer d'une autorité que sa fille ne pouvoit & ne devoit plus reconnoître ; en vain elle employa successivement les rigueurs , les flatteries , les menaces : rien ne put vaincre la résistance de Cinname. Et l'orgueilleux Strabon , offensé des rebuts d'une fille supérieure à toute sa fortune , crut la punir par une prompte retraite.

L'absence de l'Olynthien , dont l'opulence avoit éclipsé ou écarté tous ses rivaux , fit éclore une foule d'amans qui

vinrent , comme lui , porter leurs vœux à la mere. L'amour importun de Strabon , qui n'avoit pû toucher Cinname , avoit cependant réveillé ce sentiment de la Nature qui naît avec nous , & dont le germe se développe aux premiers rayons de lumière qui nous éclairent au sortir de l'enfance. Cinname n'aimoit point encore ; mais son cœur , devenu moins tranquille , n'attendoit qu'un objet digne de le remplir , pour s'y lier fortement. Elle comprit, qu'elle ne pouvoit être heureuse qu'avec un époux dont la condition seroit assortie à la sienne , ou dont le cœur bien éprouvé seroit à l'unisson du sien.

Elevée dans le sein des Arts, elle en avoit conservé le goût , goût vif , & qui étoit la seule passion qu'elle se fût permise. Parmi les jeunes gens d'Athenes , qui obsédoient Agora , Cinname avoit remarqué deux Artistes : Pausias , Peintre , élève de Pamphile , qui l'avoit été du divin Apelles , & Charès , Sculpteur , élève de Lysippe , avoient attaché ses premiers regards. Tous deux bienfaits , aimables , empressés, & très-distingués dans leur art , ils étoient également dignes de Cinname. Charès avec une taille élégante , une figure touchante & noble , avoit un carac-

24 MERCURE DE FRANCE.

rière de douceur fait pour sentir délicatement & pour inspirer la tendresse. Pausias, vif, impétueux, étoit un volcan : son âme & son esprit, étinceloient dans ses yeux. Le caractère du Sculpteur paroissoit sympathiser davantage avec celui de Cinname, qui n'étoit qu'un composé de grâces, de délicatesse & de sentiment. Cependant le cœur de cette fille, après avoir été quelque temps bien balancé par cet Artiste, s'étoit arrêté sur le Peintre. Pausias étoit l'Amant chéri de Cinname ; mais le mérite de Charès, l'obligeoit de dissimuler. Elle lui voyoit plusieurs avantages sur son rival ; & souvent elle se reprochoit sa prévention pour Pausias. Charès plus tempéré, plus liant, lui sembloit encore beaucoup plus attaché, plus tendre ; mais le jugement de sa Raison étoit puissamment combattu par celui de son cœur, qui entraînoit son penchant. La réputation de Pausias, étoit faite : c'étoit le premier Peintre d'Athènes. Charès, avoit seulement commencé la sienne : mais ses derniers travaux annonçoient qu'il laisseroit bientôt loin de lui les plus habiles Statuaires. Cinname, pressée d'opter entre deux amans dont le mérite ne pouvoit qu'honorer son choix, quel qu'il fût, se trouva fort embarrassée. Après
beaucoup

beaucoup d'indécision , pour ne point désespérer Charès , à qui elle ne pouvoit refuser toute l'estime qu'il méritoit , & cependant assurer sa main à Pausias qui avoit déjà son cœur, elle s'avisa de cet expédient. Elle proposa aux deux Artistes de faire chacun son portrait, l'un sur la toile , l'autre en relief ; & elle promit de se donner à celui qui , au jugement des Athéniens , auroit le mieux réussi dans son genre. Cinname, en se mettant à ce prix , ne doutoit point que Pausias ne l'emportât sur son rival , & ce Peintre accepta le concours avec une entière confiance. Pour Charès , il ne s'y soumit qu'en tremblant ; mais il attendit, de son amour, des efforts qui seroient secondés par toutes les ressources de son art.

Cinname livrée à l'empressement des deux Artistes qui travailloient à mériter sa possession, leur partageoit successivement , avec l'égalité la plus circonspecte, tous les momens qu'elle pouvoit leur donner. Elle s'observoit à leur égard avec une attention infinie , pour ne point laisser apercevoir la plus légère préférence, & pouvoir rester jusqu'à la fin maîtresse du secret de son cœur. Cependant, sans chercher à favoriser Pausias , & sans paroître y contribuer, elle n'étoit jamais plus belle que

26 MERCURE DE FRANCE.

quand cet Artiste la peignoit. L'amour sembloit l'embellir encore : la présence de son amant animoit ses traits, ses couleurs ; elle attiroit toute son âme au dehors. Elle affectoit pourtant quelquefois avec lui de négliger la parure ; mais dans cette négligence même , Pausias trouvoit encore de nouveaux charmes , précieux à saisir. Charès étoit de son côté trop amoureux & trop clairvoyant , pour ne pas voir les avantages que son rival avoit sur lui : malgré tous les soins que Cinname prenoit pour cacher son amour , il n'avoit pas été longtems à pénétrer son inclination pour le Peintre. Elle étoit ordinairement plus agréable & plus gaye avec le Sculpteur : mais il n'avoit pas pris le change ; & la tendre mélancolie , la douce langueur dont Cinname ne pouvoit souvent se défendre en présence de Pausias , n'avoient que trop éclairé Charès sur la situation de son cœur. D'ailleurs il ne se dissimuloit point que toute la recherche du ciseau ne pouvoit rendre beaucoup de choses réservées à la souplesse du pinceau , & à l'énergie des couleurs. Il sentoit que, quand le buste de Cinname auroit toute la vérité possible ; quand on pourroit y retrouver toute la finesse de ses traits , toutes les grâces de son visage, il resteroit tou-

jours fort au-dessous du tableau ; que ses beaux yeux seroient éteints , & presque muets ; que ses couleurs si fraîches & si vives , ce teint charmant qui lui donnoit tant d'éclat , & quantité d'autres agréments, disparoîtroient dans le relief. Il falloit donc chercher les moyens de regagner par quelque endroit ce qu'il devoit perdre infailliblement du côté de l'expression , & ce que la nature refusoit à son art. Pausias ne pouvoit montrer , que la plus belle tête du monde : le corps qui lui restoit voilé , devoit l'être aussi dans son tableau sous la draperie qui lui serviroit d'ornement. Charès entreprit de montrer Cinname toute entière , & de découvrir les beautés interdites au pinceau de son rival. Il s'agissoit de voir Cinname dans un état où sa pudeur ne laissoit pas la moindre espérance à Charès de la voir jamais. Comment pouvoir obtenir d'elle des complaisances , qu'il étoit sûr qu'elle n'accorderoit pas même à Pausias ?

Il alla trouver le Maître du Bain où Cinname alloit très - souvent avec une jeune Esclave Bisantine , que sa mere lui avoit donnée. Il vint à bout de gagner cet homme , à force d'argent : il obtint de lui, que chaque fois que Cinname viendrait se baigner , il seroit secrettement

introduit dans l'*hypocauste* (*) attenant la chambre du bain ; qu'on y disposeroit deux tuyaux d'un diamètre convenable , qui paroîtroient destinés à la conduite de l'eau chaude ou froide ; & qu'au moyen de la direction qu'on donneroit à ces tuyaux , il pourroit observer à son gré l'aimable baigneuse , pour la modérer d'après nature. Quand tout fut bien concerté entre eux , Charès fit porter dans son nouvel atelier tous les instrumens dont il avoit besoin. Dès le premier avis qu'il reçut que Cinname étoit au bain , il se glissa dans la maison , & se rendit à son poste. Là , les yeux attachés à ses tuyaux , il vit sans obstacle des beautés dont la plus vive imagination ne peut se tracer qu'une ombre imparfaite. Il crut voir Diane au bain , ou Venus même au milieu des eaux ! Il ne pouvoit plus que regarder , qu'admirer stupidement les trésors que Cinname , (sur la foi d'un asyle qu'elle croyoit inviolable) lui découvroit sans réserve. Son âme étoit toute dans ses yeux ; elle erroit avec ses regards sur toutes les parties de ce chef d'œuvre vivant , sans pouvoir s'arrêter sur aucune. Cinname étoit , dans cet état , comme un de ces beaux jours du Printemps , où la vue

* L'écuve.

d'un ciel pur, serein, sans nuage, rempli délicieusement les yeux, & l'imagination. L'œil en soutient à peine l'éclat; mais la lumière semble le nourrir: il s'y replonge à chaque instant; il la cherche toujours. Le foible Charès, ébloui de tant d'attraits, rassemblés en foule dans le plus beau corps qu'il eût jamais vû, deux fois essaya de former quelques traits d'après son modèle, & deux fois laissa tomber ses crayons. Enfin, après avoir joui plusieurs jours du même spectacle, sans avoir pû faire autre chose que rassasier les regards, & peut-être se consumer en desirs, son génie le rappelant à lui-même, il recouvra la liberté nécessaire pour commencer son travail.

Comme, dans le bain, le hasard seul dirigeoit toutes les attitudes que prenoit Cinnamon, & qu'elles n'étoient point arrêtées; Charès, qui avoit besoin de la voir dans les positions les plus propres à développer ses principaux avantages, crut devoir encore gagner l'Esclave qui l'accompagnoit, & que Cinnamon faisoit toujours baigner avec elle. Cette Esclave, en rendant à sa maîtresse les offices ordinaires du bain, pouvoit lui faire prendre chaque fois la situation que desiroit Charès, & la fixer assez de temps pour qu'il pût

la dessiner à plusieurs reprises. Ce nouveau projet lui réussit , au-delà de ses espérances. L'Esclave , instruite par Charès , en badinant avec Cinname , sous prétexte de considérer les diverses beautés de son corps , l'engageoit par ses flatteries à prendre toutes les attitudes que le Sculpteur avoit demandées. C'est ainsi que , sans le sçavoir , l'amante du confiant Pausias servoit elle-même son rival. Bientôt, sous la main de Charès , l'argile ingénieuse & docile prit la forme , les proportions , les contours , & jusqu'aux moindres plis du corps de Cinname. Quand il eut mis la dernière main à ce modèle charmant ; il choisit un bloc du plus beau marbre de Paros , & sans aucune tache , ainsi que le corps de Cinname , pour y transporter sa figure.

Pendant tout le temps que Charès avoit travaillé dans le bain , il n'avoit pas négligé d'aller assidûment chez cette fille , pour profiter de tous les momens qu'elle avoit bien voulu lui donner. C'est là, qu'il avoit principalement étudié sa belle tête , & toutes les parties qu'un vêtement léger , mais toujours modeste , ne l'empêchoit pas de voir de plus près que dans le bain , où il étoit séparé de Cinname par une barrière insurmontable.

Pausias, dont l'amour avoit conduit le pinceau, & qui, d'ailleurs, étoit fort expéditif, eut bientôt terminé son portrait. Prévenu de sa supériorité, & tranquille sur son concurrent, il s'empressa de le montrer, sans attendre l'ouvrage du Sculpteur. La moitié d'Athènes avoit vû son tableau, longtemps avant que Charès eût seulement fini son modèle; & tous les Artistes, & tous les Amateurs lui déferoient d'avance le prix. On n'imaginait pas que le ciseau de Charès pût atteindre à l'expression du pinceau; & Pausias étoit déjà regardé comme l'Epoux de la belle Sicyonienne. En effet, le portrait de Cinname étoit digne de la main d'Apelles. Jamais Campaspe, dont la beauté, dont l'amour furent à la fois le prix de son Art, n'avoit été peinte avec plus de grâce. Cinname, avoit voulu être représentée, en *Canéphore*; * & de cette idée simple, peut-être ingrate, Pausias avoit sçu tirer les plus heureux effets.

Une draperie blanche, bordée de pourpre, légère, déliée, flotante, marquant partout les belles formes & les contours

* Les Canéphores, étoient de jeunes filles, qui dans des cérémonies religieuses, portoient sur leur tête, dans des corbeilles les offrandes consacrées aux Dieux.

32 MERCURE DE FRANCE.

qu'elle parcouroit, descendoit majestueusement jusques à ses pieds. Elle avoit, sur la tête, une jolie corbeille de fleurs ingénieusement assorties. Cette corbeille étoit tenue par un bras d'albâtre qui laissoit voir, en s'élevant, toute sa rondeur, & l'agréable mouvement de ses muscles. La figure tenoit de l'autre main une couronne de roses, dont Glycère * eût envié la fraîcheur. Cinnamon étoit elle-même étonnée de se voir si ressemblante, & si belle. Elle se contemploit, chaque jour, avec une nouvelle surprise, & toujours avec plus de complaisance, & toujours avec plus d'amour pour le Peintre. Quoiqu'elle eût tâché de garder l'égalité la plus exacte entre les deux Artistes, & de n'en favoriser aucun plus que l'autre, elle n'avoit pu s'empêcher de suggérer en secret plusieurs idées à Pausias; & ce Peintre lui devoit quelques-uns de ses plus heureux coups de pinceau. Cependant Charès, seul, dans l'obscurité, sans demander ni recevoir aucune sorte d'avis, sans rien communiquer à personne, & cachant même soigneusement son travail, l'avançoit avec une sage lenteur, & l'amenoit peu-à-peu à sa perfection.

Le jour marqué, pour l'exposition des

* Fameuse Bouquetière d'Athènes.

ouvrages , dont le jugement étoit réservé au peuple d'Athènes , Charès fit porter , sous le *Pécile* , sa statue enveloppée d'un grand voile ; & le tableau de Pausias fut mis , à côté , couvert d'un simple rideau. Le Portique fut d'abord inondé d'une foule de curieux , d'Artistes , de spectateurs de toute espèce. Aussitôt que le portrait de Cinname fut découvert , il s'éleva un cri général de surprise & d'admiration ; des applaudissemens redoublés éclaterent de toutes parts. On ne se lassait point de le voir ; & chaque fois qu'on y reportoit les yeux , on y découvroit des beautés nouvelles , on renchérissoit encore sur les louanges qu'on avoit déjà prodiguées au Peintre. Charès pâlit, deux ou trois fois , à la vue de cet attrayant tableau ; mais il ne put s'empêcher de joindre son suffrage à ceux des spectateurs , & ne s'occupait point à y chercher des défauts : le vrai génie est incapable des petitesse de l'envie , & des bassesses de la fausseté. Le génie de Charès , subjugué par les charmes de cette peinture , reconnut celui de Pausias : seulement il soutint sa présence ; & il osa marcher son égal.

Quand les regards furent épuisés sur le portrait de Cinname , on découvrit la statue , & Charès eut soin de se cacher

B ▼

94 MERCURE DE FRANCE.

dans la foule. A l'aspect de cette figure ;
 l'admiration d'abord fut muette , & tint
 tous les esprits , tous les yeux réunis , fi-
 xés , arrêtés sur ce délicieux objet. Un si-
 lence profond régnoit dans la tumultueuse
 assemblée ; & l'on eût dit que la statue ,
 comme la tête de la Gorgonne , eût pétrifi-
 fié tous les spectateurs. On ne vit plus , ou
 l'on oublia qu'on voyoit du marbre ; on
 crut voir Cinnamelle elle-même , dans l'état
 où Venus disputa la pomme aux deux
 Déessees ses rivales. Son attitude , étoit ce-
 pendant plus modeste : ses jambes étoient
 croisées , avec une grâce infinie ; un voile
 jetté d'une main sage & sçavante , flot-
 toit autour de sa ceinture : mais le marbre vi-
 vifié par Charès , sembloit avoir pris la
 mollesse & le sentiment de la chair. On s'i-
 maginoit appercevoir le doux mouvement
 de son sein , la voir respirer. On eût dit ,
 qu'une main divine , que le flambeau de
 Prométhée , eût répandu sur cette figure un
 souffle de vie ; il paroissoit presque trans-
 pirer à travers la chair & les muscles. On
 jettoit , de temps en temps , encore quelques
 regards sur le portrait : mais on revenoit
 bientôt à la statue ; & la vérité du relief ,
 sembloit achever l'illusion que la peinture
 avoit commencée. Les yeux s'arrêtoient , à
 la surface du tableau ; mais ils tournoient

amour du marbre, & retrouvoient partout la nature. Un Poëte, dans le transport soudain que lui causa la vue de cette figure, écrivit cette inscription sur sa base :
» *Est ce Cinnamon , qui a subi le sort de*
» *Niobé ? Ou n'est-ce , en effet , que sa*
» *statue , qui vient d'être animée par Vén-*
» *us ?* »

Quoique l'ouvrage de Charès parût avoir réuni toute l'attention, & tout l'intérêt des spectateurs, on étoit encore incertain auquel des deux chef d'œuvres adjuger le prix. Les partisans de Pausias, qui étoient en grand nombre, faisoient valoir les avantages que l'expression du pinceau, & la magie des couleurs, donnoient au portrait sur la monotonie du relief. Ils faisoient remarquer la vie, le ton vrai des chairs, la transparence de la peau, l'artifice délicat des teintes, l'intelligence de la lumière, le grand effet des ombres; enfin l'âme qu'une touche suave & moelleuse, avoit sçu verser dans toutes les parties de la figure. D'autre part, on les faisoit convenir de la précision surprenante avec laquelle le Sculpteur avoit heureusement exprimé les belles formes de la nature, dont le tableau ne présentait que l'image réfléchie, ou l'ombre. Ils étoient contraints d'avouer, qu'elles étoient si pu-

res, si vraies, si sensibles, que ce n'étoit plus les yeux seuls qui fussent trompés ; & que le charme s'étendoit, en quelque sorte, aux autres sens.

Il y avoit, parmi les spectateurs, quelques Thespiens, qui frappés de la beauté de la Statue, proposerent de l'acheter, & firent des offres considérables. Ils vouloient, disoient-ils, en orner leur fameux Temple de l'*Amour* : * ils promettoient de la consacrer sous le nom de l'*Ecbé Athénienne*. Cette proposition fit d'abord une grande impression sur le peuple d'Athènes, mais ne décidoit rien encore. Le Portrait & la Statue restèrent exposés pendant quatre jours ; & le jugement qui devoit couronner l'un des deux rivaux ne fut point prononcé. Enfin, un incident extraordinaire termina l'irrésolution des Athéniens.

Le temps de l'exposition expiré, Pausias fit emporter son Tableau : mais le Magistrat qui présidoit cette année aux travaux publics, se chargea de la statue de Charès, jusqu'à ce qu'on eût décidé si on l'accorderoit aux Thespiens, ou si on l'acheteroit pour en décorer quelque Temple, ou quelque portique d'Athènes.

* Apparemment celui qui fut bâti par Charmus, à Thespies. *Plutarq.*

En conséquence , il la fit mettre dans une salle du *Prytanée* * , avec défense d'y laisser entrer personne. Dès le jour même , un jeune homme de la ville de *Mynde* , Graveur de pierres fines , qui pendant toute l'exposition n'avoit pas retiré ses yeux de dessus la séduisante statue , se glissa par une fenêtre dans cette salle , & y passa toute la nuit. Le lendemain matin , quelques Magistrats étant venus au *Prytanée* , pour examiner la statue ; la salle leur fut ouverte , & on y trouva le jeune Myndien. On crut qu'il avoit dessein d'enlever ce beau monument , & qu'il n'étoit là que pour prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter son vol. Il fut interrogé par les Magistrats ; & sur ses réponses embarrassées , on alloit le juger , & le condamner comme un voleur public , pris en flagrant délit ; lorsqu'il fit l'aveu d'une foiblesse , qui n'avoit peut-être pas eu d'exemple depuis le fameux Statuaire de l'Isle de Chypre. ** Il confessa , qu'il avoit conçu pour la statue de *Cinname* , un amour insensé , dont la violence l'avoit contraint d'entrer dans cette salle. Si cette étrange passion surprit tous ceux qui en furent témoins , leur

* Espèce d'Hôtel de Ville , à Athènes.

** *Pygmalion* , pere de *Paphos* , ou *Paphus*.

§ 8 MERCURE DE FRANCE.

étonnement diminua, en considérant la statue; & le jeune homme, fut renvoyé chez lui. L'aventure ne tarda pas à être repandue dans Athènes; elle fut généralement regardée comme le *jugement de la Nature*; & il fut décidé, que Charès avoit remporté le prix du concours.

Cinname, à cette terrible nouvelle, fut extrêmement consternée! Obligée de subir la loi qu'elle s'étoit imposée elle-même, elle s'abandonna d'abord à sa douleur, à ses larmes. Elle eut, ensuite, à soutenir de rudes combats. Elle considéroit, d'une part, la justice qu'elle devoit à Charès & qu'il méritoit à tant de titres; puis sa tendresse pour Paulias, & les efforts qu'il avoit faits pour obtenir une récompense dont il étoit aussi bien digne. Toute la Ville d'Athènes avoit les yeux sur elle: on sçavoit son inclination pour le Peintre; on s'intéressoit pour Charès; & chacun se représentant la situation de Cinname, étoit dans l'attente du dénouement. Après beaucoup d'agitations, de déchiremens & d'incertitudes, sa raison reprit toute sa force, fit taire les murmures de son cœur, & la détermina à prendre le parti le plus glorieux pour elle. Cinname déclara, publiquement, qu'elle étoit prête à épouser Charès. Pau-

lias fit de vains efforts pour l'engager à suivre son penchant, que personne ne pouvoit contraindre : il employa tous ses amis, pour la résoudre à couronner un *amant* qui, de l'aveu des Athéniens même, avoit mérité de la posséder, & dont Charès n'avoit triomphé que par un événement inoui. Il fit parler inutilement son amour, sa douleur, ses larmes, son désespoir, même sa fureur : Cinnamon, fut inébranlable. Elle s'étoit soumise au jugement du peuple d'Athènes ; elle en avoit fait dépendre son sort ; il devoit disposer de sa main ; & c'étoit lui qui prononçoit en faveur du Statuaire. Elle regardoit ce jugement, comme une loi qu'elle ne pouvoit éluder, sans manquer au plus sacré des devoirs, sans violer la foi publique à laquelle sa parole étoit liée. Elle prit donc la résolution courageuse d'acquitter fidèlement sa promesse, aux dépens de ses plus chers intérêts ; & elle fit dire à Charès, de préparer tout pour leur union.

Déjà toute la Ville d'Athènes considéroit cet agréable hymen comme une fête publique, où chacun se proposoit de prendre part. La veille du jour fixé pour leur mariage, Charès revenant du Port de Phalère, où quelques affaires

40 MERCURE DE FRANCE.

L'avoient arrêté un peu tard , fut assassiné par un scélérat , banni depuis quelque tems d'Athènes. L'infortuné Sculpteur fut trouvé , près du Temple des Amazones, percé de plusieurs coups mortels , & on le porta dans sa maison. Cinname , qui en fut avertie sur le champ , courut toute éplorée chez Charès. Quel Spectacle pour cette fille tendre , qui venoit de se priver du seul homme qu'elle eût désiré pour époux , & qui perdoit dans son époux le seul homme qui pût la consoler de la perte de son Amant ! Charès , appercevant Cinname , tourna ses yeux presque éteints vers elle ; il la conjura de vouloir bien lui donner la main , afin qu'il pût mourir son époux , & lui laisser ce qu'il avoit de fortune. Que pouvoit elle refuser à un homme qui , après avoir si bien acquis sa possession , la payoit encore de son sang ? Ils furent mariés , dans la chambre du mourant ; & à peine ils se furent juré réciproquement la foi conjugale , que Charès , les yeux attachés sur son épouse qui fondoit en larmes , expira doucement dans ses bras.

On soupçonna Pausias d'avoir fait assassiner son rival ; & son désespoir sombre , & farouche , ne confirma que trop ces

soupçons. Dès que Cinname en fut instruite, elle passa, des regrets les plus tendres, à la plus vive horreur pour ce Peintre. Devenue veuve aussitôt qu'épouse ; pour punir ce barbare amant , en s'ôtant tous les moyens de pouvoir jamais récompenser son crime , & pour se préserver de ses propres foiblesses , elle résolut de se consacrer au culte de Vesta. Elle demanda à être admise parmi les femmes veuves à qui seules on confioit à Athènes la garde du feu sacré , si précieuse à l'Etat ; & elle fut reçue avec distinction. Cette résolution, qui surprit tous les Athéniens, inspira pour elle une admiration infinie. On disoit , que jamais Vesta n'avoit été servie en aucun endroit par une veuve si pure & si digne du nom de Vierge , ni par une *Vierge plus digne du sort le plus heureux des femmes.*

*Par M. de Q***.*



*CHANSON à M. d'E... Int. D. N...B...
& G. d'Au. pour le jour de sa fête.*

AIR : Un Sot qui veut jurer l'habile &c.

INTENDANT, habile & fidèle,
A nos malheurs tu daignes prendre part ?
Tu régles moins sur notre zèle,
Que sur nos biens, le tribut de César.
Au seul aspect de ta vertu rigide,
Le partisan avide recule d'effroi.
Qui sçait mieux servir que toi,
Le peuple & son Roi ?

Je voulois, au jour de ta fête,
Orner ton front par d'immortelles fleurs :
Mais je n'ai qu'une chansonnette,
Pour acquitter l'hommage de nos cœurs !
Pour te chanter, il faudroit des Horaces,
Puisque tu nous retraces
L'heureux siècle d'or.
- Puisses-tu passer encor,
Les ans de Nestor !

Par L. A. B.



S O N N E T.

FIERS Suivans de Thétis, abandonnez sa cour ;
A l'aimable *Clugny**, venez tous rendre hom mages
Eile aura sur vos cœurs tout autant d'avantage ,
Que la Divinité qui chez vous vint au jour.

Ne manquez pas , Tritons, de chanter, à son tour,
Le fortuné mortel auquel l'hymen l'engage.
Qu'entre ces deux Amans votre soin se partage,
Tout le tems qu'avec vous ils feront leur séjour.

Chassez les Aquilons de vos liquides plaines ;
N'y laissez triompher que les douces haleines
Des Dieux dont l'Univers reçoit tous ses appas.

Que sur l'onde, pour eux , triomphe l'allégresse.
Doit-on connoître encor le trouble & la tristesse,
Où l'Amour & Psiché daignent porter leurs pas ?

DE VILLEMAIRE.

* Epouse de l'Intendant de S. Domingue.



E P I T R E,

A M. de K... ancien Capitaine au Régiment de M. & Général de la Calote.

MONTÉ, sans étrier, sans botte,
Sur la croupe d'un âne gris,
Illustre Chef de la Calote,
C'est en courant que je t'écris !
Peut-être feras-tu surpris,
De voir qu'un avorton profane,
Du mont sacré que tu chéris,
Elevant vers toi ses esprits,
Pour son Pégase ait pris un âne ?
Mais, grand Général, il est bon,
De prévenir ta Seigneurie,
Que ce Héros, né dans Mahon,
N'a jamais mangé de chardon,
Qu'il ne fût cuit au bain-marie,
Et qu'il descend, sans tricherie,
De l'incomparable grison,
Qui sous un écuyer glouton,
Galopa jadis l'Ibérie.
Cela posé : tu permettras,
Que sans balancer je poursuiवे;
Et bientôt instruit tu feras,
Des plaisirs, que sans embarras

On goûte sur l'aimable rive,
D'où j'ai fait partir la missive,
Que de rage tu brûleras,
Si vers toi jamais elle arrive.
Mais enfin voici, sans détour,
La peinture exacte & naïve,
Des agrémens de ce séjour.
A peine la brillante Aurore,
Vers l'Orient encore obscur,
Paroit sur un trône d'azur,
Que de ses rayons elle dore ;
Que d'un Prieur, gros comme un veau,
Dont la bouche tient à l'oreille,
Et qui, sans mentir, a la peau
Aussi noire qu'une corneille,
La vieille servante Isabeau,
Régulièrement nous éveille.
De ses bras, à demi perclus,
Elle use, en dévote chrétienne,
Pour carillonner tant & plus,
Afin que chacun se souviene,
De réciter son *Angelus*.
Le blond Damis, notre cher frère,
In-focile au rite Romain,
Fâché de se voir si matin,
Eveillé par cette mégère,
La damne, & jure en vrai corsaire,
Et ton très-billieux beau père,
Fait quelquefois un pire train.

46 MERCURE DE FRANCE

Lindor, qui rit de leur colère,
 Entend la cloche, sans chagrin ;
 Mais, bon serviteur de Calvin,
 Il n'en est pas plus prêt à faire
 Aucune prière en Latin.
 L'élégant Abbé d'Orizé,
 Au nez rouge, au triple menton,
In petto, jure aussi, dit-on,
 Contre cette cérémonie :
 En un mot, la vieille est honie,
 Par tous les dormeurs du canton.
 Mais tel qui lui cherche anicroche,
 Tous les jours, d'un air si fâché,
 Au chevet bientôt raccroché,
 Dormiroit, sans la même cloche,
 Jusqu'après le soleil couché,
 Quand, à midi, la vieille exacte
 Redoublant ses pieux efforts,
 En nous invitant au même acte,
 Répare heureusement ses torts.
 Enfin, à-peu-près, voilà l'heure,
 Où chacun du sommeil lassé,
 N'a point de desir plus pressé,
 Que d'en fuir la douce demeure.
 On s'habille donc promptement.
 Tu sens assez, que la toilette,
 A la campagne est bientôt faite,
 Et qu'on n'y donne qu'un moment.
 Garde-toi par là de conclurre,

Qu'on y soit mis indécemment :
On est, dans ce séjour charmant ,
Peu recherché dans sa parure ,
Fort simple en son ajustement ;
Et l'art ne prête à la nature ,
Que le plus léger agrément.
De sa toilette , en diligence ,
Damis , lui-même étant sorti ;
Notre troupe, avec complaisance ,
Sous un riant berceau s'avance.
Là, sans crainte d'être rôti ,
Par les feux que le soleil lance ,
Et d'un siège pîiant nanti ;
Par les propos les plus aimables ,
Chacun fait briller ses talens ;
L'un lit des vers , l'autre des fables ,
L'autre fait des contes galans :
On chante, on folâtre, on badine ;
Et dans ce passe-temps joyeux ,
Arrive l'heure , où la cuisine
Fixe nos desirs , & nos vœux.
Bientôt , d'une cloche argentine ,
On entend les sons enchanteurs ;
Et de nos paresseux dormeurs ,
Aucun ne fait alors la mine.
Un petit page , à taille fine ,
Vient annoncer qu'on a servi ,
Et notre escadron s'achemine ,
Vers la soupe.

48. MERCURE DE FRANCE.

On fait ici très-grande chère :
Les mets exquis , les meilleurs vins ,
Abondent à notre ordinaire ;
Et puisqu'il faut être sincère ,
Tous nos repas sont des festins.
Peut-être as-tu mis dans ta tête ,
Que dans cette aimable retraite ,
Eglé , Célimène & Doris ,
Sont les seules beautés qu'on fête ,
Et par qui l'on craint d'être pris ?...
Mais fors d'une erreur si parfaite :
Dans ce séjour délicieux ,
Nous avons cent beautés réelles ,
Dont l'air noble & majestueux ,
L'esprit , les grâces naturelles ,
Peuvent disputer à ces Belles
Le droit de plaire à tous les yeux.
Mais ce riant cercle , où les grâces
Siégent , en négligé galant ,
Seroit à mes yeux moins brillant ,
Si Lindor ne suivoit leurs traces.
Aimable , ingénieux , badin ,
Il plaît , il instruit , il amuse ;
Il a l'esprit un peu malin ,
Mais rarement il en abuse.
Ses tours sont neufs & délicats :
Quoiqu'à vous pincer il soit leste ,
On diroit qu'il n'y touche pas ,
Tant il a l'air doux & modeste.

Enfin ,

Enfin tout prévient nos desirs,
 Dans cette demeure tranquille ;
 Et des amours & des plaisirs ,
 C'est ici le riant asyle.
 Soir & matin , nous y voyons
 Des Présidents , des Présidentes ,
 Des Conseillers , de vieux Barons ,
 Des beautés jeunes & fringantes ,
 Et des Gentilshommes gascons.
 Par ce mélange fait pour plaire ,
 Tu sens bien , mon cher général ,
 Qu'on ne sçauroit dire aucun mal
 Du doux séjour de S. Hilaire.
 Adieu , bon soir , porte-toi bien ,
 Nos Dames , à l'envi , t'en prient ;
 Lis ces vers , n'en dis jamais rien ;
 Et pleure quand les autres rient.

*Par M. FRANÇOIS, ancien Cornette de
 Cavalerie.*

*LETTRE à M. l'Abbé BLOT , sur les
 inconvéniens de l'éducation domestique.*

DEPUIS longtemps , Monsieur , on
 dispute sur les avantages de l'éducation
 privée , & sur ceux de l'éducation publi-
 que. De grands hommes ont donné la
 préférence à cette dernière , & leur senti-
 I. Vol.

C

ment paroît appuyé sur des raisonnemens très-solides. D'autres, non moins illustres, font l'éloge de l'éducation privée ; & ils n'oublient rien de tout ce qui peut rendre leur opinion la plus plausible. Mais je n'envisage, dans cette lettre, que les inconvéniens de l'éducation domestique : ils sont seuls l'objet des réflexions suivantes. Il n'est point de parens , ou du moins il en est peu qui , à la vuë d'un enfant qui vient de naître , ne se proposent de lui donner une éducation conforme à leur naissance , à leur état & à leur fortune. Chacun sçait que les hommes ne sont tels que ce qu'on les fait , & qu'un enfant , semblable à une cire molle , reçoit toutes les formes qu'on lui veut donner. Ceux mêmes qui s'imaginent que de naître d'un tel pere , suffit pour avoir des sentimens nobles & élevés , sont les premiers à faire leur possible pour que leurs enfans reçoivent des leçons qui en fassent un jour d'utiles & de vertueux citoyens. Mais il en est de l'éducation , comme de tous les autres objets que les hommes se proposent. Ils prennent tous différens chemins pour parvenir à leur but ; & malheureusement il n'y en a qu'un très-petit nombre qui y arrive : les autres s'égarent ; leurs yeux se fascinent ; la plus mauvaise éducation leur paroît la meilleure ; sem-

blables au pilote *Achamas*, ils prennent pour Ithaque, la ville de Salante.

Le premier soin qu'on doit avoir d'un enfant, est celui de sa santé : il y a une correspondance si intime entre l'esprit & le corps, que le premier reste dans l'inaction si le second est languissant & sans vigueur. Où sont, Monsieur, les parens irréprochables sur cet article ? Où sont les peres qui apportent des soins véritables pour former à leurs enfans un tempérament fort & robuste, une santé qui puisse résister à toutes ces petites incommodités qui dérangent ces corps mous & foibles qui traînent une vie douloureuse ? Les uns persuadés qu'une nourriture trop abondante est pernicieuse par la quantité d'humeurs qu'elle procure, font observer à leurs enfans une diète rigoureuse qui les exténue ; ces victimes malheureuses de l'extravagance de leurs parens séduisent des domestiques qui, par commisération, leur accordent ce qu'ils demandent : alors ces estomachs débiles se trouvent suffoqués par une nourriture à laquelle ils n'ont point été habitués ; & ces enfans terminent leurs carrières en y entrant, où ils restent si foibles que leurs jours sont perpétuellement en danger. Les autres, donnent dans une extrémité opposée ; ils

52 MERCURE DE FRANCE.

veulent, disent ils, rendre la santé de leurs enfans inaltérable, en les accoutumant à prendre indifféremment toute sorte de nourriture. Il n'y auroit, sans doute, aucun inconvénient, si nos tables n'étoient couvertes que de mets favorables à la santé : mais la somptuosité qui s'est introduite dans nos repas, nous a fait inventer des assaisonnemens qui excitent l'appétit, mais qui détruisent insensiblement nos jours en détruisant notre tempérament.

Nos corps n'acquièrent de force, qu'autant que nous les exerçons ; plus les exercices sont fréquens plus nos membres se fortifient. Nous remarquons, qu'un homme privé de l'usage des jambes, en est en quelque sorte récompensé par la force extraordinaire de ses bras. La République de Lacédémône, ne voulant renfermer dans son sein que des hommes propres à la défendre, ne s'accommodoit point de corps lâches & efféminés : pour mettre tous les citoyens en état de supporter les fatigues de la guerre, elle envoyoit les enfans à la campagne, afin qu'accoutumés de bonne heure au travail, ils devinssent robustes & propres à tous les exercices militaires ; » mais nous n'avons » plus, dit M. de Montesquieu, une juste » idée des exercices du corps. Un homme

« qui s'y applique trop, nous paroît mé-
 « prisable, par la raison que la plupart de
 « ces exercices n'ont plus d'autre objet
 « que les agrémens.

Le peu d'usage que nous faisons du bras gauche, nous le rend presque inutile : car outre qu'il est beaucoup plus foible que le droit, il nous est encore impossible de lui faire faire les mêmes choses. Celui qui, de la main droite, lance une pierre avec la plus grande force, peut à peine la jeter à quelques pas de lui de la main gauche. Quel avantage cependant ne tirerions-nous pas de l'usage de nos deux mains ? Combien d'occasions où une force égale, où une adresse égale dans les deux bras, nous seroient de la plus grande utilité ? *Mais on ne veut point qu'un enfant se serve de la main gauche ; on le châtie, si docile à la voix de la nature & de la raison, il fait un usage égal de tous ses membres. Si l'exercice est absolument nécessaire pour acquérir de la force, il n'est pas moins nécessaire pour la conservation de notre santé. Celui qui mène une vie molle & oisive, ressent de bonne heure les infirmités qui ne doivent accompagner que la vieillesse la plus décrépite. Languir dans la paresse, c'est s'exposer volontairement aux douleurs les plus*

54 MERCURE DE FRANCE

cruelles ; c'est précipiter ses pas vers le tombeau. L'homme de campagne , épuisé par des travaux excessifs , n'est point sujet à un grand nombre de maladies qui font souffrir les voluptueux habitans des Villes. M. de Montesquieu , dans son Temple de Gnide , s'exprime ainsi , en décrivant les mœurs des Sibarites. » La mollesse a tellement affoibli leurs corps , qu'ils ne sçauroient remuer les moindres fardeaux ; ils peuvent à peine se soutenir sur leurs pieds. Les voitures les plus douces, les font évanouir ; lorsqu'ils sont dans les festins , l'estomach leur manque à tous les instans. Ne serions-nous pas , Monsieur , ceux dont parle cet illustre Auteur ? Ou du moins , ne pourroit on pas nous appliquer ce qu'il dit ? Nos enfans, affoiblis avant leur naissance, par la mauvaise constitution & les désordres des parens , ne peuvent acquérir la force dont l'homme est capable. Renfermés dans des chambres dont ils ne sortent que rarement , ou transportés nonchalamment d'un lieu à un autre dans les voitures les plus douces , toujours à couvert des intempéries de l'air ; tout les incommode , le moindre exercice les fatigue , leur santé en est altérée. Quelle différence entre ces enfans parvenus à l'âge viril,

& ces hommes dont parle le Philosophe de Genève ! » accoutumés dès l'enfance
 » aux intempéries de l'air & à la rigueur
 » des saisons , exercés à la fatigue , &
 » forcés de défendre nuds & sans armes ,
 » leur vie & leur proie contre les autres
 » bêtes féroces , ils se forment un tem-
 » pérament robuste & presque inalté-
 » rable.

Mais, direz-vous , si les parens ont une négligence aussi marquée par rapport à la santé de leurs enfans , ils employent sans doute tous leurs soins à cultiver leur esprit. Ah , Monsieur ! ils me paroissent aussi négligens sur cet article , que sur le premier. Tout occupés d'eux-mêmes & de ce qui concerne leur luxe & leur magnificence ; à peine daignent-ils jeter de *temps en temps* les yeux sur ces êtres infortunés auxquels ils ont donné le jour. Relégués dans un appartement de leurs maisons, oubliés , pour ainsi dire , dans le sein de leur famille , leur enfance est confiée à une femme dont les idées , conformes à l'éducation qu'elle a reçue , & à l'état de servitude dans lequel elle a vécu , ne peuvent convenir à des enfans qui peut-être doivent remplir un jour les premières charges. Un second maître , direz-vous , reformera cette éducation ? de nou-

velles idées détruiront les premières ? ils connoîtront la puérilité des discours de leur gouvernante ? Ces premières impressions, Monsieur, ne s'effacent pas avec autant de facilité qu'on se l'imagine. Un enfant gouverné par une femme superstitieuse & crédule, qui lui racontera sans cesse des histoires de fantômes & de revenans, ne pourra peut être, quelque efforts qu'il fasse, bannir ces idées de son esprit : & si ces premières idées subsistent toujours, quelque soin que l'on prenne de les déraciner, il est probable que beaucoup d'autres ne feront pas une moindre impression, & qu'elles subsisteront aussi long-temps. » Les idées des esprits, dit Locke, n'ont pas plus de rapport aux ténèbres qu'à la lumière : mais si une servante étourdie vient à inculquer souvent ces différentes idées dans l'esprit d'un enfant, & à les y exciter comme jointes ensemble, peut-être que l'enfant ne pourra plus les séparer tout le reste de sa vie, & qu'il ne sera non plus capable de souffrir l'une que l'autre.

Il est donc important de ne pas mettre un enfant entre les mains d'une gouvernante imbécille, dont les leçons, si elles ne sont pas pernicieuses, sont au moins

vaines & inutiles. Si nous avons , pour nos
 enfans , une tendresse vraiment paternel-
 le ; si nous avons toujours devant les
 yeux , qu'ils seront un jour des hommes ;
 que ces hommes seront peut-être un
 jour chargés des affaires les plus impor-
 tantes ; confierions-nous leur enfance à
 des femmes ignorantes , qui n'ont de ta-
 lens que celui de bien remplir les devoirs
 de la servitude ? Nous traitons nos enfans ,
 comme s'ils devoient toujours demeurer
 tels. Mais si nous méprisons leur enfance ,
 respectons leur âme , dont les qualités , en
 se développant , les rendent semblables à
 nous , & les élèvent quelquefois beaucoup
 au-dessus. Un enfant, sorti d'entre les mains
 des femmes , passe dans celles des hom-
 mes ; c'est ici que commence la véritable
 éducation : mais il s'agit du choix de celui
 qui doit remplir cette charge si pénible ,
 & en même-temps si glorieuse : car rendre
 un homme tel qu'il doit être , en faire un
 citoyen utile à la patrie & à la société , me
 paroît être de tous les emplois le plus ho-
 norable. Mais quelles qualités doit avoir
 celui qui s'en acquittera ! Quels talens ,
 quelle vertu , quelle connoissance du mon-
 de , des lois de la société , des droits res-
 pectifs entre les hommes ! quelle noblesse
 de sentimens , quelle élévation d'âme ,

C v

38 MERCURE DE FRANCE.

quelle force ne doit-il point avoir , pour donner , à son élève , des idées justes du vice & de la vertu , dans un siècle surtout où l'on encense publiquement le crime , où la vertu méprisée n'ose plus se montrer au grand jour ? Nous voyons revivre , au'ourd'hui , ces temps malheureux de la République Romaine , où Caton d'Utique se plaignoit , dans les assemblées du Sénat , qu'on abusoit du nom des choses ; qu'on appelloit libéral , celui qui faisoit des largesses du bien d'autrui ; courageux , celui qui commettoit des forfaits. Qu'il est dangereux d'être vrai , & qu'il est rare de l'être , lorsque le crime est décoré du beau nom de vertu , & que les actions les plus vertueuses sont regardées , sinon comme des crimes , du moins comme ridicules & extravagantes ! Mais ce choix ne paroît pas si difficile aux parens : ils ne veulent que ce qu'on appelle , dans le monde , un honnête homme ; & pour un qu'on desire , il s'en présente vingt. Chacun brigue une place , dont les appointemens sont considérables ; chacun emploie des amis , pour entrer dans cette maison , dont le maître possède les revenus de toute une Province : mais ce n'est point un homme consommé dans l'art d'instruire la jeunesse , qui obtient ce pos-

te : c'est un jeune homme sans expérience , qui vient à peine de secouer la poussière de l'école ; & qui s'imagine que la connoissance des Auteurs classiques lui suffit , pour être en état de former des hommes.

Ce n'est point , malheureusement , l'amour de nos semblables qui nous porte à nous charger de leur éducation. Les cœurs sensibles & généreux , ne sont pas communs. Horace avoue, que la nécessité fut le premier démon qui lui inspira des vers. Si tous ceux qui se chargent d'élever la jeunesse , avoient autant de sincérité que le Poète latin , n'avoueroient-ils pas aussi que l'indigence , l'amour du luxe , l'envie d'obtenir quelque poste lucratif , sont les seuls motifs qui les engagent à demander un emploi dont ils ne peuvent s'acquitter dignement ? Quelle présomption , chez une partie des humains , de se croire en état de former des hommes vertueux , des hommes , dont l'état puisse un jour agréer les services ! Au lieu d'un esclave , vous en aurez deux , disoit un Romain à un de ses concitoyens qui vouloit mettre son fils entre les mains d'un esclave en qui il connoissoit des talens. Ne pourroit on pas dire la même chose à ces peres , qui , indifférens sur le sort de

leurs enfans, les confient, pour ainsi dire, au premier venu? » Vous espérez, » de vos enfans, en faire des hommes » illustres; vous vous flattez que la postérité les citera, comme des modèles de » sagesse & de vertu: vous n'en ferez que » hommes vains & ignorans, qui, peut-être, feront gémir l'humanité sous le » poids de leur orgueil. » Mais supposons que celui auquel on confie l'éducation d'un enfant, ait toutes les qualités nécessaires pour remplir sa charge avec honneur; je vois des obstacles que les parens opposeront eux-mêmes à sa bonne volonté: sans cesse, son ouvrage sera détruit, ses leçons se trouveront contradictoires à celles des parens, des amis de la maison. Le maître, ami des hommes, lui tiendra ce langage, que l'auteur du *Pere de famille* fait tenir à une mere. » Schez qu'il y a, autour de vous, des hommes comme vous, peut-être plus essentiels que vous, qui ont à peine de la paille pour se coucher, & qui manquent de pain! » Il employera ses soins pour lui former un cœur sensible, il voudra qu'il soit ému à la vue d'un malheureux, qu'il s'attendrisse au récit d'une belle action, qu'il verse des larmes à la lecture d'une tragédie intéressante; il n'oubliera

rien pour lui faire connoître que , s'il est au-dessus de la plûpart de ses semblables , il ne doit leur faire sentir son élévation que par ses bienfaits ; qu'il doit être le protecteur des hommes & non le fléau. Ces idées qui devroient être profondément gravées dans l'esprit des grands , seront bientôt effacées par des idées contraires , que la vanité de ses parens lui communiquera. Nous sommes malheureusement convenus de ne nous estimer qu'à proportion de notre naissance , de nos dignités , de nos richesses , de nos esclaves ; c'est dans toutes ces choses , tout-à-fait étrangères à nous-mêmes , que nous nous admirons ; & c'est par leur moyen , que les autres ont pour nous de l'estime , du respect , & de la vénération.

Un enfant entend tous les jours parler , dans des termes respectueux , de ceux qui possèdent de grands biens ; il entend tous les jours faire l'éloge de ceux qui sont en faveur ; il entend , au contraire , parler avec mépris de ceux qui vivent dans la pauvreté , de ceux qui n'ont ni appui , ni protection. Un homme opulent , qui devroit être deshonoré par le dérèglement de ses mœurs , est reçu , en sa présence , avec toutes les marques de l'honneur & du respect ; & il doit traiter , avec dureté ,

62 MERCURE DE FRANCE.

un malheureux cultivateur, mais honnête homme.

L'homme est enclin au mal, le chemin qui l'y conduit, est facile & battu, & celui qui le conduit à la vertu est semé de mille obstacles qui l'effrayent. Un enfant profite, avec beaucoup plus de facilité, des leçons pernicieuses de ses parens, que des sages avis de son maître; il regarde ce dernier comme un homme qui ne connoît point les loix de la société, & qui, peu versé dans le monde, en ignore les usages. Le faux, prévaut sur le vrai: l'esprit de l'enfant se remplit d'idées funestes ou ridicules, que le maître tente vainement de détruire. Il ne conçoit de l'estime que pour ces hommes opulens, qui, par leur vanité, semblent insulter aux malheureux, ou pour ceux qui peuvent compter une longue suite d'illustres ayeux. Des habits magnifiques, lui en imposent; mais, il fait peu de cas de ceux qui vivent dans la médiocrité: un vêtement simple & modeste, n'attire point ses regards; ou, s'il jette les yeux sur celui qui le porte, il le regarde comme un être beaucoup au-dessous de lui. Celui qui vient à pied, dans la maison de son pere, lui paroît mériter moins d'attention que celui qui y arrive dans une voiture richement ornée & traînée

par de superbes coursiers. Qui est-ce qui l'accoutume à porter un jugement si injuste ? L'accueil que ses parens font à l'un & à l'autre. A Lacédémone , les enfans n'avoient de maîtres que le Public : il étoit inutile qu'ils en eussent de particuliers ; tout étoit pour eux des leçons de sagesse & de vertu , tout servoit à leur inspirer des mœurs. Chez nous , la maison paternelle est , quelquefois , pour un enfant , l'école la plus pernicieuse : c'est là qu'il puise des leçons de luxe , d'orgueil , & de vanité.

Un enfant doit honorer son maître ; il doit avoir pour lui une vénération sans bornes ; mais accoutumé , de bonne heure , à mettre de la différence entre les hommes , à établir cette différence sur l'opulence & la pauvreté , la naissance illustre & la basse extraction , à ne respecter les uns , à ne mépriser les autres que suivant cette différence ; cet enfant , dis-je , peut il avoir beaucoup de respect pour un maître , qu'il sçait n'être entré chez lui que pour éviter l'indigence ? qu'il sçait né de paren pauvres & obscurs ? Il le range dans la classe de ceux qu'il paroissent mépriables ; & il n'y a plus que la crainte qui puisse le contenir dans le devoir. Mais si les idées qu'il a acquises lui font regarder son maître comme un

64 MERCURE DE FRANCE.

homme qu'il ne doit pas respecter ; que de raisons , pour ne le pas craindre !

L'autorité d'un maître sur son élève , est établie sur la confiance des parens , & sur leur propre autorité. Des peres mous & indulgens , qui trouvent mauvais que leurs enfans soient punis , qui ne veulent point qu'on use de sévérité , mais que tout se fasse par la voie de la douceur , de tels parens détruisent l'autorité du maître , & le mettent dans l'impuissance d'instruire son élève. La premiere & la plus essentielle de toutes les qualités dans un enfant , c'est la docilité : or , la docilité ne peut s'établir que par la crainte. Les enfans sont ordinairement paresseux , livrés à eux-mêmes ; ils resteroient dans la nonchalance & dans l'inaction ; mais la crainte les rend actifs & laborieux. Lorsqu'un enfant , attentif à découvrir le foible de son maître & de ses parens , a reconnu qu'il peut impunément sortir des bornes de son devoir ; que son maître , encore plus dépendant que lui , ne peut tout au plus lui faire que de légères réprimandes ; sa désobéissance rend les leçons du gouverneur inutiles : il devient par la suite un sujet ignorant & vicieux. » Il est certain , dit M. *Faiquet* , que la » mollesse dans l'éducation peut devenir :

» funeste ; qu'il faut par conséquent une
 » sorte de vigilance & de sévérité pour
 » contenir les enfans , & pour les rendre
 » dociles & laborieux. C'est un mal , j'en
 » conviens : mais c'est un mal inévitable.
 » L'expérience confirme, en cela , les ma-
 » ximes de la sagesse : elle fait voir que
 » les châtimens sont quelquefois néces-
 » saires , & qu'on ne doit point les rejet-
 » ter tout à-fait. » Des parens qui se fa-
 » miliarisent trop avec leurs enfans , qui
 » leur prodiguent des caresses excessives ,
 » qui adhèrent à tous leurs caprices , ne
 » peuvent plus , dans quelques circonstan-
 » ces , user de sévérité. L'enfant accoutu-
 » mé à ne suivre que ses fantaisies , n'écou-
 » te point leurs réprimandes ; assuré de l'im-
 » punité , il se roidit contre leur volonté :
 » c'est un cheval fougueux qui n'a point de
 » frein. Mais, en condamnant une trop gran-
 » de indulgence , je suis bien éloigné d'ap-
 » prouver l'excès de sévérité ; ce sont deux
 » écueils qu'il faut également éviter. Un
 » maître ne doit suivre que la raison &
 » l'équité ; il doit toujours avoir en vue
 » l'instruction & les progrès de son élève ;
 » toutes ses actions doivent tendre unique-
 » ment à ce but. Mais la plupart des maîtres
 » obéissent plus fidèlement à leur caractère,
 » qu'à la raison : s'ils sont naturellement

violens & emportés, ils ne font aucun effort pour reprimer les fougueux accès de leur colère; ce sont des tyrans, qui ne cherchent plus qu'à assouvir leur rage sur les victimes malheureuses qui leur ont été confiées. Bien loin de proportionner la punition à la faute; comme leur passion la grossit à leurs yeux, ils ne consultent qu'elle dans les châtimens qu'ils infligent. Ainsi l'extrême sévérité, si vantée par quelques-uns, ne me paroît nullement propre à ranimer l'attention d'un enfant: son esprit totalement absorbé par la crainte, manque de la liberté nécessaire pour produire quelque chose de bien; il devient alors comme stupide, & il n'avance qu'à pas lents dans le chemin de la science. Tous les parens desirant l'avancement de leurs enfans, sans cependant chercher les moyens de le procurer. Les uns, après s'être déchargés de ce travail sur un étranger qu'ils ne connoissent point, ou très-imparfaitement, ne s'en mêlent plus du tout; ils ne veulent déranger ni leur repos, ni leur plaisir: l'un & l'autre seroient interrompus, s'ils veilloient eux-mêmes à l'éducation de leurs enfans: ils s'en reposent entierement sur un homme qui peut abuser de leur confiance; qui est peut-être incapable de les instruire; dont

les mœurs peuvent être aussi corrompues qu'elles ont paru réglées, qui peut-être à sçu se masquer pour occuper ce poste qui le met à son aise, qui peut-être a l'esprit rempli d'idées fausses & pernicieuses qu'il inculquera à son élève, & qui le feront regarder avec raison comme un homme dangereux. Il me semble que cet examen est très-important, & qu'un pere attentif aux véritables intérêts de ses enfans, & au sien propre, doit veiller sur la conduite du maître, éclairer ses actions, & ne pas s'en rapporter entièrement à lui, » Je veux, *dit M. Toussaint*, » qu'un pere, soit le Précepteur de son » fils; qu'il se fasse aider dans cette importante fonction par des hommes » d'un mérite éprouvé : à la bonne heure; » il n'en réussira que mieux. Mais qu'il » soit toujours maître en chef, inspecteur & sur-intendant; & que les gouverneurs à gages, ne soient que les adjoints, ou les seconds.

D'autres, sans avoir les talens nécessaires pour instruire leurs enfans, dirigent eux-mêmes le plan de leur éducation : les avis qu'on leur donne, les inconvéniens qu'on leur fait appercevoir, rien n'est capable de changer leur dessein. Ils veulent que leurs enfans apprennent en

68 MERCURE DE FRANCE.

même-temps le Latin, l'Allemand, l'Histoire, la Géographie, les Mathématiques, le Dessin, la Musique, à monter à Cheval, à faire des Armes. Mais des idées trop nombreuses & totalement disparates, se confondent dans l'esprit de ces enfans ; ils n'ont tout au plus qu'une foible teinture de toutes ces choses ; quelquefois même, après beaucoup d'années, ils les ignorent entierement. M. *Faiquet*, que je cite d'autant plus volontiers, que depuis longtems il instruit les jeunes gens avec beaucoup de succès, prétend qu'il est nuisible aux progrès des enfans d'être embarrassés & surchargés de livres ; qu'il en faut voir un d'un bout à l'autre, & ne pas expliquer dans le même jour trois ou quatre Auteurs de latinité.

Que d'hommes célèbres se formeroient au milieu de nous, si chacun peu jaloux de paroître universel, se concentroit dans un art, & se proposoit de le conduire à sa perfection ! Les pas que nous faisons vers les autres sciences, retardent notre marche, & souvent nous empêchent d'arriver au but. Je ne puis, Monsieur, me refuser, d'observer en passant, que ces hommes universels qui se sont fait un grand nom dans leur société, s'ar-

rogent sans raison le titre de sçavans : comme ils n'ont rien approfondi , mais qu'ils n'ont qu'effleuré les matières , ils ne peuvent subir le moindre examen : semblables à ces décorations de Théâtre , qui de loin charment les yeux des spectateurs , mais dont la beauté dispa- roît à mesure qu'ils en approchent.

J'avoué que la nécessité de placer des enfans , de bonne heure , afin qu'ils puissent un jour parvenir aux premiers emplois , engage souvent des peres à leur donner une éducation superficielle. Mais je voudrois que le temps qu'ils y consacrent , fût bien employé , & que la plus grande partie ne se passât point dans des occupations vaines & puériles. Dans un Collège , où les momens sont regardés *comme* quelque chose de très-précieux , quels progrès ne feroient point des jeunes gens , si l'éducation ordinaire qui les retarde étoit réformée ? Un travail fréquemment interrompu , ne produit pas les mêmes succès qu'un travail continu & assidu : outre que la dissipation diminue l'amour de l'étude , en augmentant l'amour du plaisir , elle suggère encore à un enfant une foule d'idées différentes qui se présentent sans cesse à son esprit , & qui lui font perdre de vue

l'objet qui doit l'occuper uniquement. Cet inconvénient n'est que trop commun, dans l'éducation domestique : tout y conspire à faire perdre à un enfant les années les plus précieuses de sa vie. Presque toujours élevé mollement, il conduit son sommeil beaucoup trop loin ; le soin de sa parure, les visites qu'on lui fait rendre afin que de bonne heure, il apprenne l'usage du monde, la longueur de ses repas, des incommodités fréquentes ou feintes ou véritables, interrompent à chaque instant ses études, lui donnent de l'aversion pour le travail, & rendent les soins du maître infructueux. Qu'il y a encore, dans l'éducation privée, d'obstacles qui s'opposent nécessairement aux progrès des enfans, & que les maîtres ne peuvent lever quelque habiles & quelque éclairés qu'ils soient!... Mais un détail plus ample, demanderoit un traité d'éducation.

Il me reste, Monsieur, à parler des mœurs. Je sai que, dans l'éducation domestique, on les conserve presque toujours dans leur pureté ; qu'un enfant y est éloigné de tout ce qui pourroit donner atteinte à son innocence ; qu'il est plus facile à un maître de veiller sur un ou deux enfans, que sur une multitude. Mais

la mollesse dans laquelle on élève les enfans dans la maison paternelle, l'amour du luxe qu'on leur inspire, l'intempérance dont ils ne voyent que trop souvent des exemples, sont des germes pernicieux que l'indépendance féconde presque toujours. Maîtres d'eux-mêmes, à un âge où les passions sont écoutées plus favorablement que la raison, ils se répandent dans le monde, flattés des plaisirs qu'il leur offre; ils s'y livrent sans réserve; & bientôt ils rougissent de leur première innocence. Quand la société est presque entièrement corrompue, qu'il est difficile de se conserver sain au milieu de la contagion !... J'ai l'honneur d'être, &c.

LE mot de la première Enigme du Mercure de Juin, est *Quatorze d'As*. Celui de la seconde, est *la Barbe*.

Le mot du premier Logogryphe, est *Orage*. On y trouve, *Or*, *Age*; en ôtant l'*O*, reste *rage*; en ôtant l'*A*, reste *Orgé*: Celui-ci sert, entr'autres, à la composition de la Bière. Celui du second est *Mousqueton*, dans lequel on trouve que tu n'es qu'un *Sot*; qu'on s'en *moque*; qu'une *Muse* souvent *ment*.

E N I G M E.

J E suis de figure invisible :
 Il faut me posséder , pour sçavoir qui je suis.
 Mon être est incompréhensible.
 On m'estime par tout , & très-souvent je nuis.
 Par une route imperceptible ,
 Plusieurs , de la poussière illus ,
 Au faite des grandeurs , par moi , sont parve-
 nus.
 Du pauvre vertueux , du Fou comme du Sage ,
 Je suis quelquefois l'apanage ;
 Tandis qu'un avare Crésus ,
 Pour m'avoir , donneroit en vain son héritage ;
 En dépit des jaloux , j'ai toujours le dessus.
 Dans l'un & dans l'autre hémisphère ,
 Je forme l'adresse & le goût.
 Je m'étends par toute la terre.
 L'Univers entier me révère ;
 Et sans yeux , je pénètre tout.

L. P. MOLINE , de Montpellier.

AUTRE.

A U T R E.

DANS un même pays, deux Rois se font la guerre.

Chez eux, point de fusil, sabre, ni cimetèrre;
On attaque, on défend, on fait des prisonniers;
Et jusqu'au frère même, on n'y voit que guerriers:
De la poudre perfide, on ne fait point d'usage;
Aussi tous les combats s'y passent sans carnage.
Mais à peine souvent finit une action,
Que le même tombeau, joint sans distinction,
Et vainqueurs & vaincus; dont la haine immor-
telle,
Fera bientôt entre eux revivre la querelle.

L O G O G R Y P H E.

UN a de mes moitiés, m'avait mis en usage;
Et j'étois pour le sexe, un modeste ornement:
Mais comme il arrive souvent,
Je fus bientôt banni par la mode volage.
Mais si des pieds, Lecteur, dont je suis com-
posé,
Tu veux en t'amusant renverser l'assemblage,
Je t'offre un mouvement indigne d'un vrai Sage;
Ce qui souvent, sans te toucher,
Sur tes pieds te fait trébucher;

I. Vol.

D

74 MERCURE DE FRANCE.

Un cri dont au combat se sert l'homme farouche ;
Et que souvent aussi l'enfant a dans la bouche ;
L'agrément dont, surtout, jouissent les couvreurs ;
Ce qu'on enterre, afin de lui rendre la vie ;
Un grand pays , enfin , & deux fleuves d'Asie.

A U T R E.

JE dérive du Grec , & ne suis pas fort rare.
Exerce-toi , Lecteur , tu verras dans mon nom ;
Ce qui produit la constellation ;
Un mouvement surprenant & bizarre ;
Ce qui donne au palais l'agrément de la voix ;
Un instrument pour la Musique ;
Un meuble où l'on repose ; un livre où sont les
loix ;
Un nombre de l'arithmétique ;
Un Prophète qui fut enlevé dans les Cieux ;
Des Seigneurs à Paris , la demeure & l'asyle ;
Un prédestiné bienheureux ;
Une humeur active & mobile ;
Une bande bénite ; un homme très-picux ;
Qui vit incendier sa Ville ;
Un volatile gris , habitant des marais ;
Une pièce d'artillerie ;
Et la liqueur douce , & chérie ,
Du fruit de l'arbre de la paix.
Ce n'est pas tout , poursuis ; tu t'ouvreras encore
Ce qui fut , de tout temps , utile aux ouvriers ;

-mour. Ah! Ah! rens, rens moi mon cœur,
 Ou nomme moi l'objet de mon martyre, Est-ce Do-
 -ris? Est-ce Philis? Est-ce Cloris? Cruel tu te
 tais, et tu ris. Dans ce séjour Dieu d'amour je con-
 -nois ton empire, Mais je ne conois pas Hélas! Ce
 que je dé-si-re, Dans ce séjour Dieu d'amour je con-
 -nois ton empi- -re Je ressens tes fureurs, je lan-
 guis, je me meurs, *Tendrem^t* Que n'est-ce pour Thémis-re.

Dans ce séjour Dieu d'amour je connois ton em-
 pire, Mais je ne connois pas Hélas! Ce
 que je désire, Dans ce séjour Dieu d'amour je con-
 nois ton empi-re, Mais je ne connois pas. *Fin.* Pr quels ap-
 pas. Mon cœur soupi-re. Toi qui cause mon
 trouble et mon ardeur Viens au moins Viens m'en ins-
 truire, Viens au moins, Viens, Viens m'en instrua-
 re. Dans. Affreux et cruel délire. Ah! traître a-

L'épichète d'une Pécore ;
 Ce qui sert à porter les fruit des Jardiniers ;
 Ce que donne souvent à Rome le S. Pere ;
 Ce que portent les Cavaliers ;
 D'un pauvre Hère la chaumière ;
 Ce qu'on prend pour remède ; un corps sec ; un
 boids rond ;
 Et le nocturne oiseau de très-mauvaise augure.
 Si ce n'est point assez te dévoiler mon nom ,
 Devine qui je suis , par cette conjecture :
 Douze pieds, cher Lecteur , composent ma figure.
 Je suis fort utile aux Sçavans :
 Je renferme la nourriture
 Qui forme , & fait fleurir , le germe des talens.

L. P. MOLINE , de Montpellier.

IDE'E, tirée du Temple de Gnide.

Sur l'Air de la Musette de M. Lefebvre : *Dans*
ce Verger , mon Berger &c.

DANS ce séjour ,
 Dieu d'Amour ,
 Je connois ton empire ;
 Mais je ne connois pas ,
 Hélas !
 Ce que je desiré.
 Dans ce séjour ,
 Dieu d'Amour ,
 Je connois ton empire ; D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

Mais je ne connois pas ,
Pour quels appas ,
Mon cœur soupire.

Toi qui causes mon trouble & mon ardeur !
Viens au moins , viens m'en instruire :
Viens au moins , viens , viens m'en instruire.
Dans ce séjour ,
Dieu d'Amour , &c.

Affreux & cruel délire !
Ah , traître Amour !... Ah !... Ah ! ... rends - moi
mon cœur ;

Ou nomme-moi l'objet de mon martyre.

Est-ce Doris ?

Est ce Philis ?

Est-ce Cloris ?

Cruel ! . . . tu te tais , & tu ris !

Dans ce séjour ,

Dieu d'Amour ,

Je connois ton empire ;

Mais je ne connois pas ,

Hélas !

Ce que je desire.

Dans ce séjour ,

Dieu d'Amour ,

Je connois ton empire

Je ressens tes fureurs

Je languis Je me meurs

Que n'est-ce pour Thémire !

Par M. Du. M.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTERAIRES.

Essai de Politique & de Morale calculée.

LE titre de ce livre, m'a d'abord étonné : je concevois fort bien qu'on peut rapprocher & combiner l'intérêt physique des Etats ; mais je n'imaginois pas qu'on pût porter le calcul dans la morale. Mon étonnement a cessé quand je me suis aperçu, par une lecture réfléchie de ce livre, que ce calcul débarrassé de toute expression algébrique n'étoit qu'une chaîne de raisonnemens dont toutes les parties sont liées, & se prêtent un fond réciproque.

La politique est un pays, dont on ne connoissoit guère que les côtes, avant les découvertes de l'illustre Montesquieu : il est le premier qui se soit aidé de la boussole, pour pénétrer dans l'intérieur. En partant des mêmes principes qu'il a établis, mais placés dans un ordre nouveau, l'Auteur de cet Essai parcourt, analyse le corps Politique, en homme qui paroît en avoir étudié toutes les parties, & qui en saisit bien l'ensemble. Il a pénétré, ajouté, aux vues de l'immortel Auteur de

D ij

78 MERCURE DE FRANCE.

L'Esprit de Loix. Montesquieu a osé, le premier, franchir les limites de l'univers Politique ; & l'Auteur de cet Essai, est le premier qui ait tenté de soumettre au calcul les mouvemens de cet univers : l'un & l'autre se sont frayé des routes nouvelles. M. de Montesquieu part de la constitution, pour établir ses principes ; & si j'ai bien saisi l'esprit & le plan de cet Essai, l'Auteur descend de la source d'où découlent les principes, & il remonte avec eux à la constitution qu'ils forment. Je ne sçai si cette manière de procéder, n'est pas plus méthodique : on sent, en effet, que *Lycurgue*, en donnant des loix à *Sparte*, s'étoit proposé d'établir l'égalité, & avec elle la liberté, avant que de former le plan de la constitution dont cette liberté devoit sortir.

Toutes les parties du Tableau que ce Livre présente, sont tellement liées ensemble, qu'on n'en peut rien détacher sans en affoiblir le coloris : toutes les vérités s'y prêtent un jour réciproque. Je vais cependant détacher quelques morceaux de ce bel édifice, pour donner une idée du génie de l'Auteur.

En examinant d'abord comment les sociétés se sont formées, & la division des moyens qu'entraîne la multiplication des hommes, l'Auteur envisage sous différens

points de vue les différens rapports qui sont entre eux, leurs besoins réciproques, les devoirs qui les lient les uns aux autres, & les obligations qu'ils ont contractées. En établissant différens rapports entre les hommes, la Nature & la Raison ont travaillé de concert pour leur conservation ; elles ont établi des loix inviolables, pour l'harmonie des sociétés : cet accord de la Nature & de la Raison est, ce qu'on appelle la politique. L'Auteur distingue cette politique, de celle qu'on appelle les intérêts des Princes : celle-ci est l'intérêt des Etats, imaginée pour le bonheur de l'humanité.

En traitant à fond la question du luxe ; l'Auteur, par des combinaisons suivies, prouve combien il est dangereux de laisser faire au luxe absolu des progrès trop rapides dans un Etat. Ce qu'il entend par luxe absolu, est un degré de luxe qui anéantit tous les autres ; c'est-à-dire qu'un seul homme, ou un seul corps, possède tous les biens de l'Etat. On sent en effet, que ce luxe est une maladie du corps politique, qui le mine insensiblement ; & comme le gouvernement doit, sur toutes choses, avoir en vue la conservation des hommes, il doit toujours avoir l'œil sur le luxe absolu qui en est le destructeur.

Div

Par les progrès du luxe absolu , l'opulence du riche va toujours en augmentant , & le peuple anéanti diminue continuellement : de sorte , qu'il se trouve réduit à rien. » C'est ainsi que l'on vit le clergé de France acheter les fonds de ceux qui » vendotent leur patrimoine , pour courir » à la conquête de la Palestine. Il est » clair , que si la manie des Croisades eût » duré plus longtems , & que toujours » ambitieux le Clergé eût continué d'acquérir comme il avoit commencé , tous » les fonds de l'Etat fussent nécessairement passés entre ses mains. Il y a apparence qu'uniquement dévoué à l'Autel , il » n'eût pas été capable de conserver de tels » biens : mais si après de pareilles acquisitions , les Seigneurs Ecclésiastiques » étoient devenus guerriers , c'en étoit » fait de l'Etat. Car ils auroient eu en main la force & les moyens de faire la » guerre ; & les idées de religion venant » se joindre à tout cela , ils auroient enchaîné les Peuples dans une servitude » & une ignorance qui seroient devenues » éternelles , parcequ'elles leur auroient » toujours été nécessaires.

En montrant les abus du luxe absolu , l'Auteur fait connoître les avantages du luxe relatif : il le fait entrer dans la conf-

titution d'un État où la population est fort grande : parce qu'on doit augmenter les moyens de travaux & d'industrie, à raison de la multiplication des hommes, Or, pour entretenir l'industrie, il faut encourager les arts, & le luxe, » qui font goûter » les douceurs de l'aisance ; & qui , de » concert avec la parure, travaillent à » faire éclore & à satisfaire des besoins » nouveaux. Le Czar Pierre, qui vouloit » faire fleurir l'industrie dans son pays, » commença par y naturaliser les Arts : » il encouragea le luxe, en appelant à » sa cour un sexe qui est si bien fait pour » elle. On vit , au contraire , l'industrie » tomber à Constantinople lorsque les » Arts reparurent en Italie ; & la Grèce » devint barbare.

» Certaines professions donnent l'aisance par elles-mêmes, & produisent » la parure & la tranquillité ; parce qu'elles » sont accompagnées d'une sorte de luxe » qui leur est propre , & qui conduit aux » Sciences , filles de la spéculation & du » repos. La Chaldée & l'Egypte, qui nourrissoient des peuples pasteurs, furent » le berceau des Sciences ; & les Arts, » des bords du Nil , furent transplantés » dans la Grèce. L'industrie suit toujours » le luxe dans sa marche : elle l'élève , ou

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

» tombe avec lui. Ce fut , lorsqu'Athènes
» se trouva par son opulence la première
» des Villes de la Grèce , que *Périclès*
» employa des Artistes de toute espèce.
» On vit à la fois des Poètes & des Ora-
» teurs ; tandis que des Peintres fameux,
» des Sculpteurs habiles , & des Graveurs
» ingénieux, travailloient à embellir la Vil-
» le : tous les Arts parurent en même tems
» que le commerce & l'Architecture fleu-
» rissoient. Les Sciences vinrent éclairer
» Rome , & y porter la politesse , dans le
» même temps que Lucullus lui rappor-
» toit les dépouilles & le luxe de l'Asie.

Ces exemples présentés dans un beau jour , par le nouvel Apologiste du luxe , ne donnent pas peu de force aux raisonnemens solides dont l'Auteur étaye son système.

Après nous avoir démontré l'utilité du luxe , dans un Etat où il n'y a point d'égalité dans les moyens ; l'Auteur , par des calculs suivis , s'efforce de nous prouver le danger auquel l'avarice de quelques particuliers exposent un Etat ; puisqu'elle empêche la circulation , qui porte l'aisance & la vie dans toutes les parties du corps Politique.

En examinant , avec Montesquieu , les principes qui distribuent & modifient les

trois pouvoirs, l'Auteur part de l'extrême opulence de quelques particuliers, & de l'extrême pauvreté du plus grand nombre, pour fonder le principe constitutif du pouvoir absolu. Pour en retarder la marche, pour en arrêter les progrès, il faut nécessairement arrêter ceux du luxe absolu ; & pour y parvenir, une sage administration doit contenir & reprimer l'ambition des Grands. Si l'on n'y met des bornes, le luxe effréné se montre à découvert : le nombre des riches diminue ; les plus accrédités, & les plus habiles, s'élèvent & se lignent ensemble pour écraser tous les autres. C'est ainsi, qu'en Angleterre, » lorsque le peuple étoit peu nombreux, la puissance de la Noblesse » étoit excessivement grande ; les Seigneurs étoient seuls maîtres, seuls propriétaires des Terres : c'étoit comme » autant de Souverains, qui tenoient leurs Cours séparées dans les Provinces, & » qui y exercoient leur domination ou leur tyrannie Les Communes, » étoient leurs Vassaux : Ils étoient obligés de prendre les armes, par leurs » ordres ; de servir à la guerre, sous leur conduite ; & de paroître à leur suite, » dans toutes les occasions publiques. De sorte que ce peuple, aujourd'hui si

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

„ jaloux de sa liberté , étoit alors serf.

Réunis entre eux , pour accabler le plus grand nombre , les puissans se diviserent bientôt , pour s'écraser eux-mêmes : des querelles , on passe au combat ; la force marque le vainqueur ; une victoire mène au pouvoir absolu ; & relativement aux circonstances & au génie du vainqueur , on voit s'élever une monarchie , ou un état despotique. Si le Prince a de la modération dans le caractère , de la douceur dans les mœurs , ou s'il ne croit pas son autorité assez absolue pour renverser les loix de l'Etat qu'il a soumis , il les conserve & ne fait que de légers changemens dans la forme du gouvernement ; & c'est une monarchie. Ici l'Auteur , d'après les idées du célèbre Montesquieu , établit l'honneur , pour principe constitutif de la monarchie : il admet des rangs , des distinctions , des corps , des privilèges attachés à la noblesse : suites nécessaires du premier principe , qui se forme sur l'idée de ses distinctions. Les affoiblir , seroit affoiblir le principe. „ Il doit donc „ y avoir des familles illustres placées „ entre le Monarque & le peuple ; ces „ familles doivent être soumises aux loix ; „ & par conséquent au Prince , de la „ volonté duquel les loix sont l'expression.

L'Auteur fait sentir la nécessité d'établir des loix qui entretiennent la noblesse dans une distinction convenable , & qui l'empêchent de tomber dans l'avilissement : il propose plusieurs moyens : mais il s'efforce de prouver le danger qu'il y auroit de lui permettre de commercer , & plus encore de lui laisser la liberté exclusive d'une branche de commerce, suivant les idées de commerce du célèbre Abbé de S. Pierre. » Le luxe de la
 » noblesse , dit l'Auteur du nouvel Essai ,
 » procure une partie du débit de nos Manufactures , & porte l'argent dans les
 » Provinces : mais si le noble vendoit au
 » noble , on fermeroit les canaux qui
 » conduisent l'aisance dans le corps du
 » peuple. Il ajoute , que le commerce
 » porte par lui-même à l'esprit d'économie. Le permettre à la noblesse , eût
 » retranché une partie de ce luxe salutaire qui fait vivre tant d'Artisans , qui
 » travaillent pour lui. Mais lorsque la noblesse est appauvrie par le luxe , quelle ressource trouvera-t-elle pour sortir de l'obscurité que l'indigence entraîne ?... Il faudra qu'elle s'attache au Roi , par les emplois dont il peut disposer. Mais n'est-il pas à craindre qu'en s'attachant à lui , & tenant tout de ses seules bontés , elle

86 MERCURE DE FRANCE.

ne cesse de former un corps intermédiaire dans l'Etat ? De là, plus d'équilibre dans la balance : La puissance du Prince est portée à son période : son pouvoir devient excessif : bientôt il n'a plus d'autres loix que sa volonté & ses caprices : il marche à grands pas vers le despotisme ,
» sorte de constitution monstrueuse , la
» honte de l'humanité , jusqu'à présent
» reléguée en Asie , & qui s'appuye sur
» les principes odieux dont *Machiavel* a
» tenté d'infecter l'Europe !

Ce Sujet, fait la matière du second Livre. C'est ici, que l'Auteur donne l'essor à son génie. Il pense librement : c'est là qu'il développe toute l'étendue de ses connoissances , tous les sentimens d'un bon citoyen , & les idées profondes d'un grand Politique , en suivant toujours les principes établis par M. de Montesquieu. L'Auteur pose la crainte , pour base du gouvernement despotique : » Lorsqu'un
» homme compare sa force avec celle
» d'un autre , s'il estime que la sienne
» soit plus grande : c'est-à-dire, s'il ne sent
» pas sa foiblesse , il a du courage. S'il
» tient que sa force soit égale , il a ce
» qu'on appelle du cœur. Mais s'il ap-
» préhende que sa force ne soit moins
» dre ; c'est-à-dire , s'il sent quelques de-

» grés de foiblesse , il est découragé. En-
 » fin , s'il imagine que sa force est infini-
 » ment moindre , sa crainte est extrême.
 » C'est ainsi que dans l'état despotique ,
 » où le particulier comparant sa puissance
 » à celle du Despote , voit qu'elle est in-
 » finiment moindre , il faut qu'il vienne
 » nécessairement à craindre le Despote...
 » D'autre part , si le Despote vient à
 » comparer la puissance qu'il a par ses
 » facultés personnelles à celle du peuple
 » en corps , il verra que sa puissance est
 » infiniment petite par rapport à celle
 » du peuple : il viendra donc à craindre
 » le peuple. La crainte se communi-
 » que donc aux Sujets & aux Princes ,
 » par la nature de leur constitution : elle
 » empêche le peuple d'attenter à la puis-
 » sance du Despote , & celui-ci d'atten-
 » ter à la sûreté du peuple.

» Comme le peuple ne peut pas si fa-
 » cilement se réunir en corps que le Des-
 » pote , il a plus à craindre du Despote
 » que le Despote n'a à craindre du peu-
 » ple... Il est même à propos que cela soit :
 » car , par la nature des choses , chaque
 » particulier est porté à souhaiter la des-
 » truction d'une puissance qu'il craint ex-
 » trêmement. Donc si la puissance du par-
 » culier étoit quelque chose , il tendroit

88 MERCURE DE FRANCE

» à toujours détruire le Despote qui est le
 » nœud de la constitution, & le protecteur
 » de la sorte de Société qui reste. Il rendroit
 » donc à offenser cette sorte de Société,
 » qui toute défectueuse qu'elle est , a
 » droit d'être maintenue. Il faut donc
 » que la force du particulier ne soit rien.
 C'est par une suite du même principe,
 que le Despote est intéressé à ne souffrir
 aucuns corps distingués qui partagent sa
 puissance. Comme il est dangereux de
 développer un principe odieux , l'Au-
 teur prétend que le Despote doit aller à
 son but par les mœurs , plutôt que par
 la force. Il faut , dit-il , » qu'il se garde
 » bien d'entretenir le peuple dans une
 » crainte excessive , quoiqu'elle doive être
 » continuelle : autrement les sujets seront
 » toujours voisins du désespoir ; & le Des-
 » pote ne sera pas un moment en sûreté.
 » Ainsi l'humanité de ses mœurs doit gra-
 » ver l'espérance dans les esprits ; tandis
 » que son pouvoir imprime la crainte dans
 » tous les cœurs. La crainte, étant un
 » sentiment désagréable , les hommes se
 » livrent volontiers à l'espérance qui leur
 » promet de les délivrer d'un sentiment qui
 » leur est à charge. Il y a telles circonf-
 » rances où les Despotes étoient perdus ,
 » si l'espérance eût manqué un moment.

• Rome, soutint pendant quelque tems
 • les attentats de Néron : mais lorsqu'on
 • vit que sa fureur alloit en augmentant ,
 • Rome se souleva , & Néron disparut.
 Ce livre se trouve chez *Desaint & Sail-*
lant, rue S. Jean de Beauvais.

REPONSE à la Lettre de M. l'Abbé
TRUBLET, insérée dans le premier
 volume du *Mercure d'Avril*.

J'AI été bien surpris , Monsieur , de
 voir , dans le *Mercure* de de Février der-
 nier, les Lettres que M. de *Fontenelle*
 m'avoit si gratuitement écrites , quelques
 années avant sa mort , & que j'avois con-
 fiés à M. *Dubois-de-la-Garde*, comme à
 mon ami. Mais je suis encore plus sur-
 pris , qu'en le remerciant de ces Lettres ,
 vous lui fassiez l'injustice de les croire
 ou supposées ou altérées. Il est trop galant
 homme & trop bon Littérateur pour en
 imposer au Public ; & vos soupçons lui
 font trop injure , Monsieur , pour que je
 ne me hâte pas de vous faire connoître
 combien il y sera sensible ; & qu'il n'a
 rien hasardé, en vous envoyant ces Let-
 tres , comme étant entièrement de *Fon-*

tenelle. Son zèle pour moi, l'a porté sans doute à faire en ma faveur ce que sa modestie l'auroit empêché de faire pour lui-même ; & je lui pardonne avec peine, cette infidélité. Je le prie de n'avoir pas tant à cœur d'étendre ma petite réputation Littéraire, dont je ne fais après tout que le cas qu'elle mérite ; & que des occupations, étrangères à ce genre de gloire, m'empêcheroient d'ailleurs de soutenir. Quant à la part que je dois naturellement prendre à tout ceci ; comme je me crois au-dessus de toute discussion d'Auteurs, & que je suis sans prétentions du côté des Talens ; je pardonne volontiers à ceux qui pensent que ces Lettres ne sont pas de cet illustre Écrivain. En effet, il ne paroît pas vraisemblable, qu'un tel connoisseur ait donné tant de louanges à quelqu'un qui les méritoit si peu, lui qui ne les prodiguoit pas ordinairement. Mais je ne conviendrois pas, que le style dût les faire croire d'un autre que de lui. Il écrivoit à une jeune Demoiselle, à un jeune Militaire, qu'il falloit encourager par des cajoleries. La politesse lui étoit si particulière : vous le sçavez, Monsieur : & selon les circonstances, tous les styles lui étoient si propres que, si l'on peut dire

JUILLET. 1760. 91

Jusqu'à un certain point la même chose des autres Auteurs, il n'est pas plus possible aux critiques de les distinguer à leur manière d'écrire, qu'aux Empiriques de connoître les maladies par les urines. Pardonnez, Monsieur ! quelque triviale que soit cette comparaison, elle me paroît fort juste. Si vous vous en étiez rapporté à vous-même, vous n'auriez peut-être pas fait connoître au Public que vous avez pris le change sur le style d'un Auteur que vous connoissez si bien. Comme M. *Dubois-de-la-Garde* a publié ces Lettres, contre mon gré ; je vous prie de ne de ne point les insérer parmi celles que vos amis vous ont communiquées : elles y figureroient trop mal, & me feroient trop de tort, ainsi qu'à celui qui les a écrites. A l'égard de leur date ; je ne peux vous satisfaire quant à présent : j'écris de mon quartier, où je n'ai pas mon pupitre. Tout ce que je peux vous assurer, Monsieur, c'est que je les reçus en 1753, ou 54. Je suis bien fâché que la première fois que j'ai occasion de vous écrire, ce soit pour autre chose que pour vous témoigner le plaisir que me font tous vos ouvrages, & l'estime parfaite avec laquelle j'ai l'honneur d'être, &c.

*MEMOIRE sur des armes anciennes.**

Tous les hommes sont curieux de connoître les mœurs de l'Antiquité, surtout les usages qui ont été suivis par leurs ancêtres, & les arts qu'ils ont cultivés. C'est par cette raison que l'histoire la mieux écrite fait quelquefois moins de plaisir, que la vue d'un ancien monument. Je voudrois donc pouvoir mettre sous les yeux de cette assemblée, une découverte que je vais décrire, qui fut faite il y a quelques années sur l'ancien territoire de l'Auvergne, & que j'ai eue à ma disposition. Je ne prévoyois pas, alors, que j'aurois l'honneur d'être associé à un établissement qui a pour objet principal d'éclaircir l'histoire civile & naturelle de cette Province. Je me procurai à peu de frais la plus grande partie de ces monumens singuliers: j'en fis ma cour à une personne de considération, qui les envoya à l'Académie Royale des Inscript-

* Ce Mémoire est de M. de la Chapelle, de la Société Littéraire de Clermont; & a été lu dans la Séance de cette Académie, du 25 Août dernier.

tions & Belles-Lettres, à qui feu M. le Duc d'Orléans les fit demander. C'est un assez grand préjugé pour le mérite de ces antiquités, qu'elles aient été jugées dignes d'accompagner les richesses & les curiosités du Palais-Royal.

Ce monument fut trouvé à *Janzat*, anciennement *Gensac*, Paroisse assez considérable du Diocèse de Clermont, à une lieue & demie & au nord de Gannat, sur l'ancienne route de Clermont. Il n'y a pas de doute que *Janzat* n'ait été renfermé dans les anciennes limites de l'Auvergne, ainsi que les autres lieux attribués au Bourbonnois, qui se trouvent enclavés dans l'Auvergne, entre Gannat & Aigueperse. Feu M. l'Abbé de Longuerue, considérant la bisarrerie de cet enclavage, croyoit en appercevoir la raison, dans la supposition que les Comtes Héréditaires d'Auvergne avoient détaché ces membres de leur domaine, en faveur d'une fille qui les avoit portés en dot dans la Maison de Bourbon. Cette discussion m'écarteroit trop de mon sujet : il suffit de remarquer ici, que c'est à juste titre que nous revendiquons la découverte dont il s'agit.

Le Seigneur de *Janzat*, ayant donné une montagne inculte à défricher ; un

Payfan qui y travailloit au commencement du mois de Mai 1751 , sentit quelque chose qui lui résistoit , à la profondeur d'environ deux pieds : il s'apperçut , en même temps, qu'il avoit cassé une fort belle poulie de métal. Il s'en trouva une autre à côté , avec sept épées , une pointe de javelot , plusieurs plaques faites en *umbo* de bouclier , une infinité de petits ustenciles , d'anneaux , de viroles , de cloux. Mais ce qu'il y a de singulier , c'est que tout étoit d'airain ; & qu'il n'y avoit pas un seul clou de fer dans ce faisceau de plus de cent livres de matière , qui n'occupoit qu'un espace de deux ou trois pieds de diamètre , sur le sommet de la montagne , au coin d'un bois.

La pièce la plus remarquable est la poulie : je dis remarquable , par sa structure , sa solidité , & le beau vernis qu'elle a contracté. Elle est proprement travaillée , à cinq rayons : elle a un *éssieu* d'environ trois pouces de diamètre , fixe , cylindrique & allongé ; une coulisse de deux doigts de profondeur , percée dans son contour de plusieurs petits trous : elle pèse 25 liv. Il n'y en a point de pareille dans les cabinets de Paris. Mais M. Schepplin , Professeur en Histoire & Belles Lettres à Strasbourg , Correspondant de l'A-

cadémie, se souvint d'en avoir vu une toute semblable à Rome.

Il seroit fort difficile de deviner l'usage qu'on pouvoit faire de ces sortes de poulies, à moins qu'on ne les ait employées dans l'Artillerie des Anciens. *Juste-Lipse* a décrit une machine dont on se servoit pour commencer une brèche, avant de faire jouer le bélier ; on la nommoit *cerebra*, *trarière*. C'étoit une poutre, armée d'une longue pointe, qu'on pousoit en avant sous les murs d'une Ville, dans un canal de bois monté sur des rouleaux. Pour exécuter ce mouvement, on attachoit deux fortes poulies au bout de la poutre du côté de la pointe, & on y passoit des cordes de nerfs qui tenoient à l'autre. Des hommes cachés sous ce canal, en tirant les cordes qui passaient dans chaque poulie, forçoient la poutre de glisser, de sortir en partie hors de son canal, & d'aller frapper le mur de sa pointe : on la retiroit ensuite, par le moyen de deux tourniquets. Les petits trous percés autour de la coulisse, pouvoient servir à y passer des cordes, pour y retenir la corde principale. Cette mécanique nous paroît aussi ridicule qu'embarrassante aujourd'hui, que nous possédons un art de démolir des murs beau-

96 MERCURE DE FRANCE.

coup plus expéditif & plus efficace.

Les épées sont de 18 à 20 pouces de long, tranchantes des deux côtés; elles ont 20 lignes de large, & plus de 2 d'épaisseur auprès de la garde, la moitié moins vers la pointe. Il y en a deux qui sont proprement travaillées, à côtes & à filets, & deux autres plus communes. On voulut éprouver le tranchant des trois autres, le jour même qu'elles furent découvertes; elles se cassèrent comme des morceaux de bois sec: le long séjour qu'elles avoient fait dans la terre, avoit défuni les parties du métal; mais il reprit sa dureté en peu de jours. C'est aux Physiciens, à expliquer cette propriété de l'air.

On ne peut point attribuer ces armes aux Auvergnats, car ils étoient Celtes; & tous les Auteurs nous apprennent que les Celtes combattoient avec de longues épées de fer, plattes, minces, & de mauvaise trempe, dont ils avoient coutume de frapper de taille; qu'au premier coup, elles se faussaient & qu'il falloit les redresser avec le pied: c'étoit un très-grand défaut dans la milice Gauloise. Les Romains, au contraire, se servoient d'épées courtes, & frappaient de la pointe. Ces vainqueurs des Nations, se moquoient de

de leurs ennemis , lorsqu'ils les voyoient frapper de taille. En effet , celui qui manie un sabre , est obligé de découvrir son corps ; & pour peu que son adversaire soit prêt , il a reçu le coup avant qu'il ait achevé de lever le bras. Les Romains ne laissoient pas de frapper aussi de taille , quand l'occasion s'en présentoit : leurs épées étoient à deux fils , tranchantes des deux côtés , renforcées auprès de la garde & dans toute la longueur de la lame. C'est cette épée qui se nommoit l'épée Espagnolle , *gladius hispaniensis*. Juste Lipse , dans son Traité de la Milice Romaine , l'a décrite après Polybe , * & l'a vérifiée sur des épées trouvées dans le sein de la terre. La lame , dit il , n'avoit pas tout à fait deux pieds de long , (ce qui revient à 20 de nos pouces) mais elle étoit d'une force & d'une solidité parfaite , *duos pedes in lamina non explevit , vi tamen & firmitate maxima*. Il ajoute , que quoique l'épée courte n'ait pas été inconnue dans les anciens temps de la République , néanmoins l'usage général de l'épée Espagnolle ne fut introduit que dans le temps des guerres Puniques : ce fut une des leçons d'Annibal.

* Lib. 3. Dial. 3.

18 MERCURE DE FRANCE.

Ces épées sont donc incontestablement de la forme des épées Romaines. Mais pourquoi sont-elles d'airain, & non de fer ? Je ne trouve point que les Romains aient employé l'airain pour fabriquer des armes offensives; l'usage en étoit aboli long temps avant qu'ils eussent perfectionné leur milice. Car il faut observer que dans les temps héroïques, on ne connoissoit guères que des épées & des lances d'airain. *Cimon* fit ouvrir le tombeau de *Thésée*, & y trouva, dit *Plutarque*, la lance d'airain & l'épée de ce héros. *Lucrèce* & *Horace*, prétendent que les premiers hommes se sont déchirés avec les ongles, se sont d'abord battus à coups de poings, & puis à coups de bâtons, *unguibus & pugnis, dein fustibus*. Dans la suite, ajoute *Lucrèce*, en eut recours aux armes de fer & d'airain; mais celles d'airain eurent la préférence : ce n'est que peu-à-peu que l'usage des armes de fer s'est établi sur les ruines de celles d'airain.

Posterior ferri vis est ærisque reperta :

Sed prior æris erat quàm ferri cognitus usus.

Inde minutatim processit ferreus ensis,

Versaque in opprobrium species est falcis athenæ.

On trouve, dans toute l'Illiade, Αἰχμή καλὰς,

enspis ærea, χαλκίρεα δοῦρα, *aratas hastas*, χαλκεον ἵνκος, *aratum jaculum*, οὐκ χαλκῷ, *acuto arc.* Hector est représenté, tout couvert d'airain ; Mars lui-même est appelé Mars d'airain, χαλκεος Ἀρης. On trouve, dans Virgile, les mêmes expressions, *æreus ensis*, *aratas acies*, *aratam quatens Tarpeia securim.* Proclus, dans son Commentaire sur *Hésiode*, a prétendu que les Anciens sçavoient donner une trempe au cuivre, qui le rendoit aussi dur que le fer : que ce secret s'étant perdu, on eut recours au fer pour fabriquer les instrumens de guerre & d'agriculture. Ce n'est pas que le fer n'ait été connu du temps d'*Homère*, & même longtemps auparavant ; mais il y a apparence qu'on n'avoit pas encore perfectionné l'art de le travailler. Les autorités que je viens de citer, ne peuvent point s'appliquer aux armes qui sont l'objet de ce mémoire ; elles ont été adoptées par les Romains, dans un temps où il n'étoit plus question d'épées de cuivre ; il faut donc qu'on les ait faites de ce métal, pour quelque autre usage, ou dans quelque autre vue.

M. l'Abbé Lebeuf, me fit l'honneur de m'écrire, qu'un sçavant de ses amis, n'estimoit pas que ces armes eussent plus de 500 ans d'ancienneté ; qu'il les regar-

E ij

335508

100 MERCURE DE FRANCE:

doit comme des armes courtoises, avec lesquelles notre Chevalerie s'escrimoit dans les Tournois, & donnoit aux Dames des spectacles qui passoient pour galans dans des siècles guerriers où la galanterie devoit être inséparable de l'exercice des armes. La probabilité de ce sentiment seroit très-grande, si on me faisoit voir que les Chevaliers François jouïssent avec des armes d'airain : mais il me semble que l'histoire les représente dans les Tournois, comme à la guerre, armés de fer de toutes pièces, & non d'airain.

Du reste, je demeure d'accord que du temps de Saint Louis, les épées courtes de même forme que celles dont il s'agit, ont été en usage. C'est ce que nous apprend dans Duchesne, tom. 5. Hugues de Bauçoi, un des Chevaliers qui suivirent Charles d'Anjou, frère du Roi, à la conquête du Royaume de Sicile. Il remarque, en parlant de la bataille de Bénévent, où Charles défit son compétiteur Mainfroi, que les François perçoient les flancs des Ennemis avec leurs courtes épées ; *ex brevibus spathis suis, latera eorum perfodiebant*. Ces épées courtes, avoient de la pointe, & étoient tranchantes des deux côtés. Charles crioit à

ses Chevaliers , *frappez de la pointe , Soldats de Jesus-Christ !* & il ne faut pas s'en étonner , ajoute l'Auteur , car ce Prince habile avoit lu , dans le livre de l'Art Militaire , que les *nobles Romains* n'avoient pas imaginé de meilleure manière de combattre , que de percer les ennemis avec la pointe de l'épée. Sous les regnes suivans , on se dégouta de l'épée courte , & on en revint à l'usage de l'épée longue , témoin celle de la Pucelle d'Orléans.

Un autre sentiment , est celui de M. l'Abbé *Bellei*. Cet Académicien distingué , fut choisi pour examiner les pièces que j'ai décrites , & en faire son rapport à l'Académie. Je lui rendis mes devoirs en 1752 , & il eut la bonté d'entrer dans quelque détail avec moi. Il me fit observer que le manche de ces épées , qui n'est qu'une continuation brute de la lame , terminé par un bouton , est trop court pour que la main puisse s'y placer commodément. Cela est très-vrai , & il est vrai aussi que la plus belle de ces épées a été échancrée , en croissant , au-dessous de la garde , pour y avancer le doigt index , qui , autrement , se trouveroit gêné dans la poignée. M. l'Abbé *Bellei* a conclu de là , & de la matière

inutilisée qu'on a fait servir à la construction de ces instrumens, qu'ils n'ont jamais été faits pour la guerre, mais pour une image de la guerre, pour décorer quelque trophée élevé par les Gaulois en mémoire de quelque avantage remporté par eux sur les Romains, de qui ils ont figuré en cuivre les épées, les javelots, les boucliers, & une partie des instrumens servant à leur Artillerie. Les Romains n'ont pas toujours battu les Gaulois; ils ont été quelquefois fort maltraités par ceux-ci, nommément César par nos Auvergnats, lorsqu'ils l'obligèrent de lever le Siege de Gergovia, & de se retirer avec beaucoup de précipitation. C'étoit bien le cas d'ériger un trophée, pour célébrer une victoire dont les suites auroient délivré les Gaulois des armes Romaines, si les autres Provinces avoient secondé la nôtre.

Je crois, Messieurs, après l'exposé que je viens d'avoir l'honneur de vous faire, que vous n'exigerez pas de moi que je vous donne une entière solution de ce problème. Il a été soumis à l'examen des personnes les plus habiles, & les plus versées dans la connoissance de l'Antiquité: c'est de leur décision qu'il faut attendre les éclaircissemens qu'on

pourroit désirer. De plus, parmi les personnes devant qui j'ai l'avantage de parler, il s'en trouve un grand nombre qui sont en état de suppléer par leurs lumières à ce qui a été omis, pour donner une juste idée de l'ancienneté & des usages de ces instrumens guerriers.

*MONUMENS antiques trouvés à Cotecote,
près Dieppe.*



1. **U**RNE, dans laquelle il y avoit quelques cendres, & des restes d'ossemens consumés en partie par le feu. Cette Urne porte deux pouces & demi d'assiette en diamètre; elle s'évase tout d'un coup, jusqu'à la concurrence de

E iv

huit pouces de diamètre. Elle porte six pouces de hauteur, & quatre pouces d'ouverture en diamètre. Cette Urne est de terre brune, cuite en grès; son couvercle est de terre rouge, très-fine & très-cuite, revêtu d'un vernis rouge. Ce couvercle porte six pouces de diamètre; & avec le cercle qui le couronne, est d'une élévation de deux pouces.

J'ai trouvé, sous cette Urne, l'obole payée, suivant les Payens, pour le droit de passage dans la barque de Caron : c'est une monnaie, que je soupçonne de cuivre, avec de l'alliage, vu sa pesanteur. Cette pièce porte un pouce de diamètre, & près d'une ligne d'épaisseur, & est empreinte de la tête d'un Empereur Romain, ceinte d'une couronne de laurier, & autour est une inscription, dont l'on ne peut lire que ces mots... *toninus aug-
pius p...* Le revers représente une femme debout, qui s'appuie un peu, & repose son bras droit sur une demi colonne; & de l'autre main, sépare deux têtes qui veulent se réunir : ces deux têtes paroissent comme de serpens, & sortir d'un même corps; autour est une inscription dont on ne distingue facilement que...
EN AUG. COS. IIII. à côté du bras droit, est un S. & du côté gauche

est un V. ces deux lettres , marquoient sans doute la valeur de la monnoie. L'on distingue le cordon crénelé , que quelques Empereurs firent frapper sur la monnoie , pour empêcher les faux monnoyeurs de la contrefaire.

2. Un pot propre à contenir de la liqueur , portant une anse attachée sur le col. L'assiette de ce pot , porte trois pouces de diamètre ; son évaison est de cinq pouces & demi , laquelle se réduit peu-à-peu à un orifice de cinq lignes de diamètre , & s'élargit au-dessus jusqu'à un pouce de diamètre. Ce pot est de terre blanche assez fine & très-cuite.

3. Petit pot , en forme de Thénos , qu'on présume avoir servi à mettre de l'huile , ou avoir servi de lampe funébre. Ce petit pot , porte un pouce trois lignes d'assiette en diamètre , s'évase tout d'un coup jusqu'à trois pouces quatre lignes de diamètre , & se termine par un col qui a cinq lignes d'orifice en diamètre. Sur ce col est une anse qui descend sur le côté , & a deux pouces ; & à gauche du côté est une espèce de biberon , qui a près de deux lignes d'orifice en diamètre , par lequel on pouvoit faire passer une mèche , ou qui servoit seulement à faire couler l'huile. Ce petit pot est de terre jaune ,

E v

originaiement ou moins cuite, oÿ dont les parties , par le laps de temps , en ont été divisées & mollifiées par l'huile qui y a pû être enfermée.

4. A côté de ces derniers pots , & autour de cette Urne, se trouvoient plusieurs petits vases lacrymatoires , dont l'assiette est d'un pouce de diamètre & s'évase jusqu'à trois pouces de diamètre , pour se réduire ensuite à une ouverture de deux pouces de diamètre. Lesdits vases portent quatre pouces de hauteur , & sont également de terre brune cuite en grès.

A trois pieds de là , s'est trouvé une autre Urne , 5. dans laquelle il y avoit quelques cendres , & des restans d'osse-mens qui paroissoient avoir aussi été en la plus grande partie consumés par le feu. Cette Urne porte , d'assiette, deux pouces & demi de diamètre , s'évase jusqu'à six pouces de diamètre , & diminue peu-à-peu jusqu'à une ouverture de trois pouces & demi de diamètre. Elle est de neuf pouces de hauteur , sans y comprendre le couvercle , qui , avec le bouton qui le surmonte , porte un pouce de hauteur. Cette Urne est également de terre brune , cuite en grès ; mais le couvercle, est de terre fort blanche. Sous l'assiette

de cette Urne, l'on a également trouvé une monnoie, portant d'un côté la tête d'une Impératrice, dont l'inscription autant qu'on la peut lire, est, *diva Aruflina* ou *Aruflilia*; & le revers porte une figure de femme debout, couverte d'une toge ou grande robe, sans qu'on puisse en distinguer les caractères, à cause du rouillé.

Il ne m'a pas été possible de voir si ces deux Urnes contenoient les cendres d'une seule personne. Il y a cependant lieu de penser que la distinction de leurs formes & de leurs couvercles, indiquent deux différentes personnes; les Romains, pouvant affecter le rouge lorsqu'ils étoient en service militaire, & les Dames Romaines étant ordinairement vêtues en blanc, ainsi que les adolescens: de plus, les Dames Romaines, ni les Adolescens ne buvoient point de vin. Aussi, à côté de la seconde Urne, il n'y avoit ni pot à liqueur, ni pot pour contenir d'huile. Il n'y avoit, d'ailleurs, qu'un vase lacrymatoire à côté de cette seconde Urne. L'on voudra bien décider, si ces deux Urnes contiennent les cendres d'une seule ou de deux personnes.

L'on prie aussi les sçavans de décider, si ces deux médailles sont totalement de cuivre, comme la couleur paroît l'indi-

quer, s'il n'y auroit point d'alliage; d'autant plus que les Philippes & les Antonins ne firent marquer leurs noms en inscription, que sur les monnoies d'or & d'argent.

L'on voudra bien décider si ces cendres sont celles d'un, Romain ou d'un Gaulois. L'on croit y reconnoître les caractères des cérémonies funébres des Romains: cependant ces derniers mettoient l'obole dans la bouche des morts avant de faire brûler leurs corps dans la toile d'Amiante; ils avoient soin de mettre un anneau au doigt de ce même mort, quand même il n'auroit point été de dignité en son vivant pour porter l'anneau. Or, en supposant ces faits, l'on auroit dû trouver les oboles & les anneaux dans les Urnes. On a trouvé l'obole, dessous l'Urne; & on n'y a trouvé aucun anneau.

L'endroit où ces Urnes ont été trouvées, est tenant au Fauxbourg de Dieppe; endroit qui n'a été habité, ainsi qu'une lieue & demi des environs, que dans le huitième siècle, puisque ce fut Charlemagne qui y fit construire un petit fort, pour écarter la descente des Normands ou Barbares du Nord, par cet endroit. Ce petit fort fut appelé *Bertheville*, en honneur de la Reine Berthe. Ce ne fut

que dans le neuvième siècle , que les Normands ayant détruit & rasé ce petit fort de *Berchaville* , en construisirent un plus considérable sous le nom de *Dieppe* , *Dyppe* en vieux Danois , signifiant canal ou entrée d'eau. L'on tire , de cet état des lieux dans le second siècle de l'Ere Chrétienne , la conséquence que c'est ou quelque Officier , ou quelques Soldat Romain , alors dans la seconde Lioquoise , qui est mort en cet endroit ; ou enfin , quelque voyageur qui y étoit abordé pour passer à Arques , une lieue & demie plus avant dans les terres , qui faisoit alors une ville notable , bâtie & formée quatre à cinq cens ans avant l'Ere Chrétienne , par une Colonie Phénicienne. Ces Vases & vases étoient enfouis à cinq pieds & demi de profondeur , près de chemin creux qui traverse le hameau de Cotecote , Paroisse de Saint Remi de Dieppe.

J'aurois crû manquer , Monsieur , au respect que je dois aux Sçavans , si je ne leur avois fait part de cette découverte. Privé de livres , que mon pere a fait encaisser , pour jeter dans une cave , en cas de bombardement ; je n'ai pû recourir aux Auteurs d'anciennes histoires. J'ai tâché d'y suppléer , par un récit exact

de la forme & arrangement de chaque vase, & par la description des médailles.

Une partie des vases ont été fracassés par les ouvriers, qui croyant y trouver de l'argent, s'empressoient de détruire le prix de cette découverte; j'y arrivai par bonheur assez à temps pour en conserver une grande partie; & ne trouvant point d'obole dans les Urnes, j'en gratiai le dessous avec un couteau; & j'eus la satisfaction d'en faire tomber les deux pièces dont je viens de rendre compte.

J'attends, Monsieur, votre décision, pour sçavoir le cas que je dois faire de ces antiques. Si vous en parlez, dans le Mercure, je croirai avoir eu raison de ne pas les négliger. Si au contraire, vous gardez le silence; je regarderai l'attention que j'ai eu de les conserver, comme un acte indifférent. J'ai l'honneur d'être, &c.



LA NATURE DÉVELOPPÉE.

Ab his oriuntur cuncta duobus. Ovid. Met. L. I.

P R O S P E C T U S.

CE n'est point le goût d'un titre fastueux qui dicte celui de cet Ouvrage, c'est encore moins le penchant à la Satyre. Mon objet est de développer la Nature, elle me paroît inconnue à notre siècle ; qu'on me pardonne la hardiesse de cet aveu : mais il me semble que les erreurs dont se trouve enveloppée la science la plus étendue, la plus intéressante ; ont répandu plus d'obscurité que jamais ne le firent sur le terrain de l'Egypte, les plus épaisses ténèbres. Qu'on se récrie contre mon entreprise, qu'on publie les lumières du siècle, qu'on compare mon vol à celui d'Icare ; j'oserai malgré ces préjugés entrer en lice : j'oserai dire que l'ignorance où l'on est de la première source, conduit nécessairement à l'erreur ; que toutes les fois qu'on écrit, en se fondant sur de faux principes, on s'égare de plus en plus dans un labyrinthe où il n'est plus possible de se reconnoître ; ainsi les uns

III. MERCURE DE FRANCE.

donnent-ils absolument dans les contraires ; d'autres , qu'un certain génie semble éclairer , ne laissent entrevoir que des bluettes. Voilà donc le cahos véritable , cahos malheureux qui nous prive des fruits les plus utiles & les plus agréables. Eh ! comment espérer de recueillir des fruits , si l'on ne sçait pas connoître la racine d'où ils doivent sortir , & si l'on ne choisit pas pour cette racine le terrain qui lui est propre ?

La Nature est composée de trois régnes , du Minéral , du Végétal & de l'Animal. Ces trois régnes ont un seul & même principe qui produit & régénère. Il en est un second qui opère leur décomposition , leur transmutation dégénérative. En connoissant bien une fois ces deux principes , toute la science des trois régnes se développe d'elle-même. C'est l'ignorance où l'on est de ces principes qui a égaré nos Ecrivains dans les recherches qu'ils en ont faites. Demandons aux Pharmaciens , aux Chymistes , Alchymistes & aux Maîtres de Physique Expérimentale , l'origine de ces trois régnes , leurs propriétés , leurs effets ; les réponses ne nous laisseront tout au plus que des lumières bien foibles , bien bornées , peut-être même ne seront-elles

duës qu'au hasard; je dis au hasard, car il n'est pas jusqu'aux termes d'Analyse, de Chymie, de Physique, qui ne soient mal entendus; les connoissances sont dégénérées avec les termes, ou du moins avec la manière de les expliquer. Autrefois le nom de Mage annonçoit un Sage, un Physicien, un homme éclairé dans la Nature; au nom de Mage on a substitué celui de Magicien, ensuite celui de Sorcier, ces noms ne se sont assurément corrompus, qu'à mesure que les connoissances s'évanouissoient. C'est pour faire revivre ces connoissances précieuses que j'écris. Autant il a fallu d'art pour nous aveugler; autant pour recouvrer les lumières que nous avons perdues, faut-il observer la vraie simplicité. Les jeunes gens qui suivront pendant le cours d'une année cet ouvrage, en tireront plus de lumières, que de dix ans d'étude suivant la méthode ordinaire. Ceux qui auront été nourris des systèmes à la mode, seront par le même moyen à portée d'en bien sentir les erreurs, & de pouvoir penser sagement de la Nature. Il n'y aura personne qui n'y trouve des connoissances assez entières, assez satisfaisantes, pour être en état de parler à l'avenir de

Physique , & pour discerner les vrais principes des faux.

Comme il n'est personne dans la Société que cet Ouvrage n'intéresse , j'ai cru pourvoir à la facilité & à l'utilité d'un chacun , en me proposant de donner tous les mois deux petits Volumes d'une étendue à-peu-près égale , & qui seront distribués de quinze en quinze jours. Je prendrai mes textes dans les Ouvrages Périodiques, & surtout dans les différens Auteurs qui ont traité des matières relatives à la Science de la Nature. En recueillant avec soin ces volumes , on verra que je remplirai insensiblement l'étendue de l'objet que j'annonce. Ces volumes , quoique détachés , tiendront tout-à-fait lieu d'un Ouvrage suivi ; & je tâcherai , autant qu'il sera possible , d'écrire à la portée de tout le monde. Ce n'est pas néanmoins par une simple & rapide lecture qu'on le pourra goûter , & en tirer tout le fruit qu'on doit en attendre.

Il sera distribué , de quinze jours en quinze jours , un petit volume d'une étendue à-peu-près égale au premier qui paraîtra. Le prix de chaque volume , sera de 1 liv. 4 s. pour les personnes qui ne le prendront point par souscription. Les Souscripteurs payeront 24 liv. entre les mains

JUILLET. 1760. 115

de SÉBASTIEN JORRY, Imprimeur-Libraire, demeurant rue & vis-à-vis la Comédie Françoise, au Grand Monarque & aux Gogognes; & on leur fera tenir avec exactitude les vingt-quatre volumes de l'année dans leur temps : c'est-à-dire, un volume tous les quinze jours. Les Souscriptions se feront sur un Registre, paraphé à chaque page. La parappe sera & précédée de ces deux lettres L. G. Les Personnes de Province auxquelles on enverra ces brochures par la Poste, & qui ne voudront point se charger des frais, payeront 30 l. pour l'année, & elles les recevront franches de port. Elles écriront à l'adresse ci-dessus, & auront soin d'affranchir leurs Lettres. Le premier volume paroîtra le 15 Juin de cette année 1760.

BIBLIOTHÈQUE MILITAIRE, historique & Politique, contenant le Général d'Armée, ouvrage traduit du Grec d'*Onofander*; la Campagne de Louis, Prince de Condé, en 1674; le Cours du Rhin, d'après un Manuscrit attribué au Vicomte de Turenne; l'explication de tous les cols & passages du Dauphiné, versants en Savoie & Piémont, & de tous ceux qui

sont dans le Dauphiné versants dans les différentes vallées ; Mémoire de M. le Baron de Zurlauben , sur Arnaut de Cerevole, ou Cerevole, dit l'Archiprêtre, Chevalier , Chambellan du Roi de France Charles V , Capitaine général des Routiers , Compère & Conseiller de Philippe Duc de Bourgogne &c. Abrégé de la vie d'Enguerrand VII. du nom, Sire de Couci , avec un détail de son expédition en Alsace & en Suisse , par M. le Baron de Zur-Lauben ; Mémoires & Lettres Politiques ; Relation de la bataille de Stafarde , en 1690 , trouvée parmi les papiers de M. de Surbeck , Lieutenant général ès Armées du Roi , Inspecteur d'Infanterie , & Colonel d'un Régiment Suisse de son nom , mort à Paris le 5 Mai 1714 ; Description de la bataille d'Almanza , du 25 Avril 1707 , & autres Pièces curieuses recueillies par le même Auteur , M. le Baron de Zur-Lauben , Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis Brigadier ès Armées du Roi , Capitaine au Régiment des Gardes-Suisses de S. M. & Associé-Correspondant honoraire de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , 3 vol. in-12. *A Cosmopolis* , 1760 ; & se vend à Paris chez Vincent , Imprimeur Libraire de Mgr le Duc de Bourgogne , rue S. Severin.

RECHERCHES SUR LES AQUEDUCS DE LYON, construits par les Romains : par M. Delorme, de la même Académie. Cet Ouvrage manquoit à l'Histoire de Lyon. Les Historiens n'ont dit que très peu de chose des Aqueducx, & se sont trompés sur leur destination. L'Auteur fait connoître trois Aqueducx sur la montagne de S. Irénée, anciennement dans la ville; l'un y conduisoit les eaux du Mont-d'or, qui est au Nord; l'autre celles de la Loire prises à Feurs; & le troisième amenoit à Fourvières, autre montagne dans la ville, les eaux du Mont-Pila, qui est près de S. Etienne. Les deux premiers, étoient destinés pour les bains & les jardins des Citoyens dans le quartier de S. Irénée & des environs; le troisième fournissoit l'eau au Palais, aux jardins des Empereurs, & à l'Amphithéâtre, dont on voit les vestiges dans la vigne des Minimes. C'est de ce dernier Aqueduc, dont l'Auteur donne la description, son étendue de 15 lieues de cours, les lieux où il passe, & ses différens Ponts, dont les uns portoient un simple canal, & les autres des siphons renversés pour traverser les vallons les plus profonds. Il y a joint des détails très-intéressans sur la construction de ces édifices, surtout sur

118 MERCURE DE FRANCE.

La cause de leur durée surprenante &c. in-

12 *Lyon*, 1760, chez les frères *Duplain*,
rue Merciere; & se vend à *Paris*, chez
Durand, Libraire, rue du Foin S. Jacq.

TABLEAU DE LYON, avec un Plan
géométral & proportionnel de la même
Ville, où sont désignés ses 28 quartiers
ou Pennonages, avec deux Tables, l'une
alphabétique & numérale qui indique le
nom & emplacement de chaque rue;
l'autre les maisons qui limitent les quar-
tiers. Brochure in-8°. avec permission.
1760.

L'ART de conduire & de régler les Pen-
dules & Montres: à l'usage de ceux qui
n'ont aucune connoissance d'Horlogerie.
Par M. *Ferdinand Berthoud*, Horloger.
A *Paris*, chez l'Auteur, rue du Harlai,
& chez *Michel Lambert*, Libraire, à côté
de la Comédie Française. 1760, avec
Approbation & Privilège.

MES PRINCIPES, ou la Vertu raisonnée,
Par Madame B * * *. Seconde Partie. Prix,
1 liv. 4 s. A *Amsterdam*, 1760; & se
trouve à *Paris*, chez *Cuissart*, Libraire,
au milieu du quai de Gèvres, à l'Ange
Gardien.

JUILLET. 1760. 119

FABLES NOUVELLES, divisées en cinq Livres. Par M. Ganeau, Associé externe de la Société Littéraire de Châlons-sur-Marne. Volume in-12. Paris, 1760, chez Ganeau; Libraire, rue S. Severin, aux armes de Dombes. Avec Approbation & Privilège du Roi.

CONVERSATIONS LATINES, expliquées, ou LE PRÉCEPTEUR ZÉLÉ, tirées des meilleurs Auteurs, accompagnées d'observations sur chaque règle & sur chaque mot; avec une Syntaxe sur l'application des mêmes règles, & deux Tables des déclinaisons & conjugaisons. Cet Ouvrage est utile aux peres curieux de l'éducation de leurs enfans, & à ceux qui desirerent d'apprendre à parler Latin & François, par principes.

*Affiduitate quotidianâ, & consuetudine
oculorum, assuescit animus. CIC.*

Par BRUXELLE; Maître de Pension.

Volume in 8°. Paris, 1760. Chez Gabriel Valleyre, rue S. Severin, vis-à-vis l'Eglise, à l'Annonciation, & chez la veuve Robinot, attenant les Grands Augustins, quai de la Vallée, avec Approbation & Privilège.

120 MERCURE DE FRANCE.

TABLE GÉNÉRALE, Alphabétique & raisonnée du Journal historique de Verdun, sur les matières du Temps, depuis 1697, jusques & compris 1756. .

Ita decretum est minorem gratia , quàm utilitatum vita respectum habere. Plin. hist. nat. lib. 28. in Procœmio.

Tomes 7, 8 & 9, contenant les Lettres O-P-Q, in-12. 1759. *A Paris*, chez *Ganneau*, Libraire, rue S. Severin, à S. Louis & aux Armes de Dombes, avec Approbation & Privilège.

PLAIDOYERS ET MÉMOIRES, contenant des Questions intéressantes, tant en Matières Civiles, Canoniques, & Criminelles, que de Police, & de Commerce; avec les jugemens, & leurs motifs sommaires, & plusieurs discours sur différentes matières soit de droit public, soit d'histoire. Par M. *Mannory*, ancien Avocat au Parlement. Tome 5^e, in-12. *Paris*, 1760. Chez *Claude Hérisant*, Libraire-Imprimeur, rue Neuve Notre-Dame, à la Croix d'Or. Avec Approbation & Privilège.

L'ÉLIXIR DE LA MORALE INDIENNE,
OU ÉCONOMIE DE LA VIE HUMAINE, com-
posé

posé par un ancien Bramine, & publié en Langue Chinoise par un fameux Bonze de Pekin; avec une lettre écrite par un Gentilhomme Anglois, demeurant actuellement à la Chine, contenant la manière dont le manuscrit de cet Ouvrage a été trouvé. Le tout, traduit de l'Anglois. in-12. Paris, 1760. Chez Ganeau, rue S. Severin, aux Armes de Dombes. Avec Approbation & Privilège.

LETTRE de M. d'ALEMBERT, à l'Auteur du Mercure.

IL vient, Monsieur, de me tomber entre les mains une *Lettre de l'Auteur de la Comédie des Philosophes au Public, pour servir de Preface à la Pièce*. Dans cette brochure, on cite la phrase suivante, comme tirée du *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*. » L'inégalité des conditions est un droit barbare : aucune sujétion naturelle dans laquelle les hommes sont nés à l'égard de leur pere, ou de leur Prince, n'a jamais été regardée comme un lien qui les oblige, sans leur propre consentement. Permettez-moi, Monsieur, d'apprendre au Public, par la voie du Mercure, que

I. Vol.

F

ni cette proposition, ni aucune partie de cette proposition, ne se trouve ni dans le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie*, ni dans aucun de mes ouvrages. Je suis &c.

A Paris, ce 2 Juin 1760, d'ALEMBERT.

ARTICLE III.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.,

ACADÉMIES.

DISCOURS SUR L'HISTOIRE,

Envoyé à l'Académie de Nancy, par M. MARIN, de cette Académie, de celle de Marseille, & Censeur Royal.

Nota. Pour abrégé un peu cette Pièce, on en a retranché le commencement. M. Marin y remercie l'Académie qui venoit de le choisir pour un de ses membres, & à l'occasion de son *Histoire de Saladin*, qui lui avoit valu cet honneur. Il soumet aux lumières de ses nouveaux Confreres les réflexions sur l'histoire en général qu'on va lire.

L'HISTOIRE, qui rejoint sans cesse la chaîne des temps, que les temps ne cessent de détruire, qui parcourant d'un œil

rapide l'immensité des siècles , voit les événemens s'anéantir & reparoître, compare le présent au passé, & juge de l'avenir par les exemples de l'un & de l'autre ; l'Histoire a pris naissance avec la sagesse des premiers hommes. Ils prévirent que la leçon la plus puissante qu'ils pouvoient laisser à leurs enfans , étoit de les rappeler à la noblesse de leur origine , de leur montrer les liens augustes qui unissent le Ciel à la Terre , & la Terre avec elle-même , d'attendrir leur cœur par l'image des vertus de leurs Ancêtres , & de les éfrayer par le récit des malheurs attachés à l'inobservation des loix. Tels sont les principes d'instruction que l'on trouve dans ces livres respectables que tous les Peuples doivent regarder comme leurs premières Annales, dont tous les hommes doivent admirer les sublimes beautés. Mais la Nation Sainte qui forma des Nations Infidelles, qui souvent le devint elle-même , vit ces Nations sorties d'une seule famille se répandre insensiblement sur toute la Terre , & l'inonder comme un fleuve qui se déborde. Elles rompirent bientôt les nœuds qui les attachoient à leur tige , & chaque colonne devint un peuple séparé.

Lorsque les hommes réunis par les

F ij

124 MERCURE DE FRANCE ,
besoins qui les avoient désunis , se choisirent des Maîtres, s'assujettirent à des loix, eurent entr'eux de nouveaux intérêts, établirent diverses espèces de Gouvernemens, créèrent un droit des gens ; lorsque le commerce rapprocha les extrémités du monde , que les connoissances se multiplièrent , que l'esprit humain s'aggrandit ; l'Histoire prit l'empreinte & le caractère des différentes Nations. Sans doute, ce peuple, le premier des peuples éclairés qui communiqua aux autres ses découvertes & ses erreurs, connut & pratiqua l'art de transmettre les événemens passés à l'avenir : mais ses Annales confiées apparemment dans les hyeroglyphes , objet éternel des recherches & du désespoir des Scavans , sont couvertes d'un voile impénétrable que le travail & l'érudition n'ont pû encore déchirer.

Les Grecs traiterent l'Histoire avec cette supériorité qui distingue tous leurs Ouvrages. Ils dûrent leurs succès autant à leur génie , qu'à d'heureuses circonstances. Eh ! comment n'auroient-ils pas réussi ces Historiens , eux qui alloient s'instruire au loin des mœurs & des actions des peuples étrangers, eux qui après avoir gouverné la République , couroient la

défendre à la tête des armées ; eux , enfin , qui avoient été presque tous les témoins des faits dont ils ont conservé le souvenir ? Le sujet principal d'*Hérodote* , étoit les victoires des Grecs contre les Perses , contre une puissance énorme qui menaçoit de tout réduire en servitude. Quel motif d'intérêt pour les Grecs ! quel heureux choix pour l'Auteur ! il mériteroit encore plus nos éloges , si les Juges qui présidoient aux jeux Olympiques , & qui mirent un prix si glorieux à ses Ouvrages , en applaudissant à la pureté , à l'élégance , à la douceur de son style , à son impartialité , l'avoient averti de ne point profaner la dignité de l'histoire par le mélange de tant de fables & de mensonges. *Xenophon* exécuta , en grand Capitaine , cette fameuse retraite dont il traca les détails en grand Ecrivain. *Thucydide* , auquel on ne peut reprocher que des beautés déplacées , des harangues qui auroient fait la réputation d'un Orateur , qui nuisent à celle d'un Historien ; injustement banni de sa patrie , la servoit encore dans son exil par cet Ouvrage immortel , où rappelant aux Grecs les funestes effets de leurs guerres intestines , il leur apprenoit que la force & le bonheur de cette République célèbre composée de plusieurs Républiques , con-

listoient à ne jamais rompre les liens qui les unissoient entr'elles. Tout, dans ces Historiens respire l'amour de la patrie, tout anime les esprits contre les ennemis communs de la Grèce, tout excite le désir de la paix & de l'harmonie si nécessaires à la gloire, à la sûreté de ces différens Etats. Après Alexandre, ce ne fut plus le bien public qui dirigea la plume des Ecrivains. L'Histoire se rapporta presque toute entière à ceux qui gouvernoient. Malheureusement, l'homme qui causa cette révolution, étoit un conquérant: Les idées devinrent exagérées. Alexandre imprima un si grand mouvement à l'Univers, il frappa les imaginations par tant de merveilles, que tous les successeurs voulurent être des héros, tous les Historiens des Panégyristes.

L'Histoire, chez les Romains, s'occupa d'abord de deux objets principaux, de la *lutte* continuelle du Sénat & du Peuple, & de l'aggrandissement de la puissance Romaine. Elle nous peint les prétentions, les droits, les entreprises du Sénat & du Peuple, les révoltes, les séditions, des inimitiés d'autant plus vives qu'elles se formoient entre des parens, entre des Citoyens d'une même patrie, toujours prêtes à s'allumer dans le sein de la paix, tou-

Jours prêts à s'éteindre au moindre danger de la République. Un gouvernement sans cesse ébranlé par des factions, & se raffermissant tous les jours, malgré les secousses qui devoient le détruire ; l'accroissement d'une puissance... Non , Messieurs , ce n'est plus un Conquérant qui ravage comme un torrent les Royaumes voisins, & ne laisse après lui que des traces funestes de son passage ; ce n'est plus un ambitieux qui s'élance tout-à-coup du sein de l'obscurité , agite , bouleverse les Etats , se saisit du pouvoir suprême , écrase les hommes surpris & consternés , & tombe avec fracas du Thrône où il s'étoit assis ; ce n'est plus une révolution subite qui change la face de la terre étonnée ; c'est une effort lent, presque imperceptible, mais continué vers la domination universelle. Les revers, ne font que le suspendre ; chaque succès en augmente l'activité ; chaque succès est permanent , & devient un droit. Tel est le cèdre , qui élève sa tête jusqu'aux nuës , se soutient dans ses premières années par sa propre foiblesse , paroissant céder aux assauts de la tempête , se relevant de sa chute , prenant tous les jours de nouvelles forces ; la durée de son accroissement ne sert qu'à l'attacher plus solidement à la terre , qu'à étendre

ses racines & ses rameaux. Ce sont là les objets que l'Histoire Romaine développe à nos yeux. Elle considère cette Nation toujours en guerre avec elle-même, portant dans son sein les principes de sa grandeur & de sa destruction, dans un besoin continuel de nouvelles loix, mais toujours soutenuë par cette politique étonnante qui fait jouer les ressorts les plus puissans pour parvenir à ses fins, l'amour de la patrie, les distinctions, les honneurs, le desir de la gloire, les vices, les vertus, & les préjugés mêmes. Tous les faits se tiennent, par une grande chaîne; & l'Histoire de la République Romaine, n'est plus que l'histoire d'un système profond qui préparoit des fers au Monde.

Il arrive enfin ce dénouement, où se rapportoient toutes les Scènes de ce grand Théâtre: la grandeur Romaine, fait disparoître toutes les autres grandeurs: Rome donne des loix à l'Univers soumis. Parvenue au dernier degré d'élévation, elle est dans son premier degré de décadence. Ses principes s'altèrent, ses vertus dégénèrent, tous les vices accourent à la suite de la puissance & du luxe: c'est une nouvelle carrière pour les Historiens. Ils ne sont occupés

que des cruautés de ceux qui gouvernent, des malheurs de ceux qui obéissent. L'âme vile & mercénaire prodigue des éloges fastueux à des Princes dignes de l'exécution publique, l'âme vertueuse venge la Patrie par la peinture odieuse des oppresseurs de la liberté. L'un, avili comme son siècle, outrage la vérité par des louanges qu'elle désavoue; l'autre aigri, irrité contre la dépravation générale, l'altère souvent par des traits chargés, par les couleurs trop fortes que lui prête son indignation.

Parmi les Tyrans qui désolèrent Rome & l'Univers, on vit des Princes nés pour le bonheur de l'Empire, des Trajans, des Antonins : mais la révolution qui fit tomber toutes les idées Républicaines, éteignit le flambeau du génie : la fermeté avoit retréci tous les esprits; ils n'eurent point d'Ecrivains célèbres pour faire passer avec éloge leur nom, le souvenir de leurs vertus à la postérité. La mémoire de la plupart de leurs successeurs, ne nous a été transmise que par des traits qu'il faut recueillir de tous côtés, & dont la réunion ne forme point d'ensemble. Plus on s'enfonce dans les ténèbres du bas Empire, plus on voit l'histoire défigurée par la barbarie des temps.

Ces Grecs , si méchans & si superstitieux ; qui joignoient tant de fierté à tant de bassesse , esclaves orgueilleux qui mor-doient en frémissant le frein qu'ils n'a-voient pas le courage de briser , ont cru se venger de leur oppression , en peignant avec les couleurs les plus odieuses les maîtres qui les tenoient en servitude.

Les Arabes , qui par la révolution la plus prompte , la plus singulière , la plus étonnante , donnerent tout-à-coup un si grand ébranlement au monde , n'ont point sçu écrire comme ils ont sçu conqué-rir. Chez eux , l'Histoire n'est qu'une Chronique sèche & décharnée , où les événemens ne sont , pour ainsi dire , qu'indiqués , sans détails , sans agrément , sans liaison , sans cette magie du style qui attache , qui intéresse , qui séduit. Ou c'est une déclamation pompeuse , surchargée d'ornemens ridicules , d'expressions ou-zées , de phrases symétriquement caden-cées , d'images gigantesques , de comparai-sons quelquefois sublimes , plus souvent absurdes , toujours livrés à leur passion , rarement fidèles à la vérité. Ces derniers Ecrivains ne nous ont laissé que des Saty-res , ou des Panégyriques.

Ces défauts , que nous leur reprochons , ces fausses beautés dont ils s'applaudissent ,

ne se rencontrent point dans nos premiers Historiens , parce que l'imagination , ce principe fécond de nos idées , cette partie sublime de notre âme , (s'il est permis de diviser cet être inconcevable qui nous fait agir , penser & vivre ,) est moins ardente en Occident , & moins déréglée que dans l'Orient. Mais , comment les justifier de la sécheresse , de la petitesse des détails , de la superstition , de l'ignorance , des préjugés qui en sont une suite ? il a fallu des siècles pour dissiper ces ténèbres , pour faire tomber cette rouille qui couvroient l'esprit humain. Enfin l'Histoire a repris la vie & la dignité qui lui convient. On a vû des hommes de génies peindre avec des couleurs fidelles les vices & les vertus , & avoir le courage d'obéir à la première loi de l'Histoire : celle d'oser dire la vérité.

Oui , Messieurs , ce genre d'écrire , dans lequel vous offrez vous-mêmes des modèles , est arrivé au point de perfection dont il étoit capable. Malheur à nous , si nous ne profitons pas des lumières de notre siècle , des avantages que nous avons sur les Anciens ! l'esprit philosophique , qui n'est autre chose que la raison éclairée , a porté son flambeau sur toutes les par-

F vj

ties de la Littérature , dans toutes les parties de la société : il a banni ces vaines erreurs que des Phénomènes inconnus excitoient parmi les Nations , que les Historiens ne rapportoient qu'en tremblant , ces fables qui se transmettoient des unes aux autres , ce goût du merveilleux si nuisible à la simple vérité , & dont ils nourrissoient l'imbécille crédulité de leur siècle ; il a étouffé les cris de la superstition , arrêté le bras du phanatisme ; il a dévoilé le jeu des passions & leur puissante influence sur les grands événemens qui fixent l'attention des hommes ; il a introduit une critique qui discute , qui balance , qui examine , un certain respect entre les Nations mieux connues , une décence qui ne permet plus d'appeler barbares les peuples étrangers , à l'exemple des Grecs & des Romains. La Géographie , la Navigation , toutes les Sciences plus approfondies , fournissent à l'Historien des traits propres à jeter de l'intérêt dans sa narration. Les connoissances plus répandues dans la société , lui donnent la satisfaction d'être lu , d'être senti , d'être apprécié , le dispensent du travail d'éclaircir des faits connus , de s'étendre sur des applications heureuses , de mettre ses tableaux en pa-

rallèle avec ceux que nous fournit l'Antiquité. Ses plus secretes intentions, sont prévenues. Parle-t-il d'un Roi, qui assis sur un des premiers Thrônes du monde, n'a jamais eu d'ambition que celle de faire le bonheur de ses peuples; n'a jamais entrepris de guerre, que forcé par l'injustice de ses ennemis; n'a jamais pris les armes, que pour parvenir à la paix; n'a répondu à l'amour de ses sujets, que par un amour plus grand encore: les Lecteurs se rappellent aussitôt les sentimens des Titus & des Trajans. Parle-t-il d'une Reine, plus respectable encore par ses hautes qualités que par le rang suprême qu'elle occupe; n'usant de son pouvoir que pour le bien de l'humanité, pour soulager des malheureux; qui exerce, sans faste, les vertus les plus éclatantes; dont la voix, dont les regards n'inspirent que du respect, que de l'amour, jamais de la crainte; que la douceur, la bonté, la générosité caractérisent; d'une Reine, dont la religion & la piété servent d'exemple à l'Univers: il se rappelle le nom des Clotildes. Parle-t-il d'une Famille auguste, vivant dans une parfaite union, cultivant les Arts agréables, l'ornement & les délices de la Cour la plus brillan-

te , attentive à plaire , n'employant son crédit que pour procurer les seules grâces qui ne sont pas des injustices : les efforts inutiles que l'on fait pour en trouver des modèles dans l'Antiquité , prouvent que de telles vertus sont bien rares , sont bien sublimes !

Le gout épuré , a fait disparaître le désordre , la confusion qui défiguroient nos ouvrages , & l'histoire en particulier. Une méthode admirable règle , dirige le développement de nos pensées , le développement des faits. L'on a sçu enfin , qu'il falloit bannir toutes les beautés déplacées ; qu'il falloit que la narration marchât sans trop de lenteur , sans trop de rapidité ; que les digressions tinssent au sujet principal , non à la vanité d'étaler du sçavoir ; que les réflexions sortissent des événemens , & fussent plutôt indiquées que développées ; qu'on employât selon les circonstances les grâces , la noblesse , la force. Comme la plupart des faits se sont renouvelés plus d'une fois dans les Annales de tous les Peuples ; un de nos avantages , c'est en les comparant , d'en faire sortir les causes , d'en suivre les effets , de les suppléer , de les représenter avec les couleurs qui leur sont propres , & pour ainsi dire , de n'en être point acca-

blé : car le défaut d'expérience augmente la surprise ; & , de la surprise, naissent des efforts capables de décréditer la vérité. Un Historien ne doit être en garde aujourd'hui, que contre lui-même ; autrefois il auroit dû l'être contre lui-même & contre son siècle. Plus un siècle est éclairé, plus le témoignage des Auteurs contemporains a de poids. Oui, Messieurs, vous en serez crus, lorsque nos derniers neveux apprendront de vous ce que vous admirez aujourd'hui ; lorsque vous leur représenterez un Prince dont l'âme ferme & vigoureuse ne fut jamais enorgueillie par les succès, ne fut jamais ébranlée par les revers ; que le Ciel n'a fait régner successivement sur des Nations différentes, que pour partager entr'elles le bonheur de vivre sous ses loix ; qui aime les Arts & les cultive, qui protège les Sciences & les possède. Eh ! pourroient-ils vous soupçonner d'erreur ou de mensonge, lorsqu'ils jetteront les yeux sur ces ouvrages immortels, fruit de son génie ? lorsqu'ils verront cette ville embellie par ses soins ? cette place, monument éternel de sa magnificence & de son amour pour le Roi le plus digne d'être aimé ? ces Palais superbes répandus aux environs de la Capitale, où l'Art a dé-

ployé toutes les richesses, où l'industrie humaine a dévoilé toutes ses ressources? ce boulevard opposé aux entreprises de la fraude & de la chicane; cet édifice élevé à la gloire de la religion, où des hommes évangéliques sont chargés de veiller sans cesse pour arrêter les progrès du vice, & repousser les attaques de l'impiété? cet asyle ouvert à la jeune noblesse indigente; ce lycée, d'où s'élèveront dans tous les temps mille voix pour chanter la gloire du Fondateur? tant d'établissmens, qui attestent ses bienfaits, tant de grandes choses exécutées dans un si petit espace, dans un si court intervalle de temps? Enfin, Messieurs, l'Historien de STANISLAS LE BIEN-FAITEUR, forcé de prendre le ton d'un Panégyriste, parce qu'il n'aura que des vertus à célébrer, aucun reproche à faire à sa mémoire, jouira d'un avantage unique : celui de n'être point accusé d'avoir trahi la vérité.



AVERTISSEMENT.

La partie du Mémoire ci-après est la suite de celle qu'on a insérée dans le Mercure précédent. Selon l'Avertissement qui la précède dans le volume de Juin, l'on sçait qu'elles ne font ensemble qu'un même corps d'ouvrage. Par conséquent pour entendre cette seconde Partie, il faut indispensablement avoir lû la première, & se rappeler tous les Principes qu'on y a établis.

G É O M É T R I E.

Sur l'Analogie qui est entre la Logarithmique & l'hyperbole Equilatere; & de quelques propriétés de ces deux courbes. Suite du Mémoire lû à l'Académie des Sciences par JEAN-ANTOINE GLENAT en 1760, dont on a vû la première partie dans le Mercure de Juin de cette année.

COROLLAIRE VII. ET PROBLEME II.

8. **A**Yant la construction d'une hyperbole Equilatère, trouver réciproque-

133 MERCURE DE FRANCE. ment celle de la Logarithmique.

PREPARATION.

Il faut prendre une des asymptotes, laquelle on voudra, par exemple $m_2 M$ pour l'axe de la Logarithmique : ensuite déterminer sur ce diamètre un point B , d'où on tirera perpendiculairement à $B M$ la droite $B \beta = b$: on menera ensuite par β la ligne $\beta \pi$ parallèle à $B_2 M$.

RESOLUTION.

L'Equation différentielle de l'hyperbole est $a dy = \frac{1}{1+y} x - da$, d'où on tire, (conformément au C. 4. N. 5.) $\frac{dy}{1+y} = \frac{-da}{a}$. L'Equation de la Logarithmique est $b dy = \frac{1}{1+y} x dx$, d'où on déduit (T. n. 1.) $\frac{dy}{1+y} = \frac{dx}{b}$. Or si dans la première Equation on substitue à la place de $\frac{-da}{a}$ sa valeur $\frac{dx}{b}$, la première Equation devient $\frac{dy}{1+y} = \frac{dx}{b}$, qui est (T. n. 1.) l'Equation de la Logarithmique. Si l'on multiplie

les deux membres de la dernière Equation par (b) on aura $\frac{b b d y}{1 + y} = b d x$,

qui sont chacun les élémens de l'aire de deux figures; l'une d'un quadrilatère hyperbolique entre les asymptotes; & l'autre d'un Rectangle. Or si on suppose la quadrature de ces deux figures,

les intégrales $S. \frac{b b d y}{1 + y} = S. b d x$ exprimeront les aires de ces deux quadrilatères.

Par conséquent si après avoir pris $B \beta = p T$, l'on conçoit chacune de ces droites comme l'origine des quadrilatères représentés par $S. \frac{b b d y}{1 + y} = S. b d x$,

c'est-à-dire, comme deux quadrilatères qui par leur infinie petitesse ne diffèrent pas de zéro, & qu'on prolonge ensuite chacune de ces droites $\beta B, T p$,

le point C où elles se rencontreront sera un point de la courbe. On aura de suite tous les autres points de la courbe allant vers $2 M$ en faisant chaque rectangle $B D \phi \beta (S. b d x)$ égal à chaque quadrilatère hyperbolique $p q R T$

$(S. \frac{b b d y}{1 + y})$; & prolongeant ensuite les côtés $\phi D, R Q$ de ces figures parallèlement à $B \beta$ & à $T p$ le point E où se

140 MERCURE DE FRANCE.

rencontreront les droites ϕE , RE sera un autre point de la courbe. De même on aura les autres points de la courbe qui sont vers la gauche de l'unité, allant vers (m) en faisant chaque rectangle $\alpha d B \beta$ égal à chaque quadrilatère hyperbolyque $p u X T$, c'est-à-dire, en faisant en sorte que $S. - b d x = S. \frac{b b d y}{1 + y}$, & prolongeant après les côtés αd , $u X$ parallèlement à βB & à $T p$, le point (e) où se rencontreront les droites αe , $X e$ sera encore un point de la courbe; & ainsi successivement de tous les autres. *Ce qu'il falloit trouver.*

. DEMONSTRATION.

Par l'hypothèse chaque quadrilatère hyperbolique représenté par $S. \frac{b b d y}{1 + y}$ est égal à chaque rectangle représenté par $S. b d x$: par conséquent si l'on conçoit chacun de ces quadrilatères, pris deux à deux dans l'ordre d'égalité où ils doivent se répondre, partagés dans le même nombre infini d'éléments égaux, chaque élément $\phi D e$, ($b d x$) du Rectangle sera égal à chaque élément $R q x$, ($\frac{b b d y}{1 + y}$) du quadrilatère hyperbolique;

ce qui formera cette Equation $b \, d x = \frac{b \, d y}{1+y}$ d'où on tirera $d y. d x :: b.$

$\frac{b \, d y}{1+y}$. Mais $1+y. b :: b. \frac{b \, d y}{1+y}$; par conséquent, après avoir substitué à la place du rapport $\frac{b}{b}$ son égal $\frac{1+y}{b}$, elle

deviendra $d y. d x :: 1+y. b$, d'où on déduira $b \, d y = d x \times 1+y$ qui est la même Equation qu'on a trouvé (T. N. 1.) pour la Logarithmique. Partant la construction de l'hyperbole Equilatère donnera celle de la Logarithmique. *Ce qu'il falloit prouver,*

COROLLAIRE VIII.

9. La Logarithmique étant décrite, si l'on détermine successivement chaque ordonnée, l'une après l'autre à représenter l'unité ; toutes les ordonnées consécutives $1+y$ allant vers la droite de l'unité, prises depuis l'unité, divergeront en même-temps que les ordonnées $\frac{1}{1+y}$ allant vers la gauche prises depuis l'unité, convergeront dans la même progression Géométrique. Ce qui est évident.

COROLLAIRE IX.

10. Il suit de là, qu'en concevant le demi axe, MT de l'hyperbole $\equiv a \equiv 1$ égal à une ordonnée, quelconque de la Logarithmique prise pour l'unité, les ordonnées divergentes $1 + y$ de la Logarithmique seront consécutivement égales à la droite changeante ΩO de l'hyperbole, & les ordonnées convergentes $\frac{1}{1+y}$ de la même Logarithmique seront successivement égales à la droite changeante $\tau \Omega \equiv 0$ qui est entre l'asymptote & l'hyperbole.

On suppose l'axe $\tau T \equiv 2a$; les coupées $M \odot \equiv u$; les ordonnées $\odot \ominus \equiv x$; & l'Equation de la courbe $xx + aa - uu \equiv 0$, qui est l'Equation d'une hyperbole Equilatère.

DEMONSTRATION.

Par une propriété de l'hyperbole en général $\Omega O \equiv u + \sqrt{uu - aa}$; & $\tau \Omega \equiv 0 \equiv u - \sqrt{uu - aa}$; & par une autre propriété de la même courbe $\Omega O \times \tau \Omega \equiv MT$; car

$$u + \sqrt{uu - aa} \times u - \sqrt{uu - aa} =$$

$\equiv MT$; par conséquent le demi-axe $MT (a)$ est moyen proportionnel entre 0 & $2a$. Or, dans la supposition que (a) soit égal à l'ordonnée de la Logarithmique qui est prise pour l'unité, il est évident que les ordonnées croissantes $1 + y$ seront $\equiv u + \sqrt{uu - aa}$; & les ordonnées de croissantes $\frac{1}{1+y}$ seront $\equiv u - \sqrt{uu - aa}$.

Ainsi dans cette seconde supposition (en mettant à la place de $1+y$ sa valeur (z))

la somme $\frac{aa}{z} + z \equiv u + \sqrt{uu - aa}$

$+ u - \sqrt{uu - aa} \equiv 2u$; qui devient $aa - 2zu + zz \equiv 0$, d'où on déduit par les méthodes du second degré, $z \equiv u \pm \sqrt{uu - aa}$, c'est-à-dire,

$u + \sqrt{uu - aa}$ pour la valeur de la plus grande (z) ; & $u - \sqrt{uu - aa}$ pour la valeur de la moindre (z) ; & remettant à la place de la plus grande (z) sa valeur $1 + y$; & à la place de la moindre (z) sa valeur $1 - y \equiv$

$\frac{1}{1+y}$, les valeurs des ordonnées divergentes de la Logarithmique seront $1 + y \equiv u + \sqrt{uu - aa}$; & les valeurs de ses ordonnées convergentes

seront $1 - y = u - \sqrt{uu - aa}$; ce qui fait voir démonstrativement que les ordonnées croissantes $1 + y$ de la Logarithmique sont consécutivement égales à la droite changeante ∞ de l'hyperbole , & ses ordonnées décroissantes $\frac{1}{1+y}$ successivement égales à la changeante $x \infty = 0$ de la même hyperbole , ce qu'il falloit prouver.

COROLLAIRE X.

11. Dans la supposition que l'hyperbole soit Equilatère , les ordonnées divergentes $1 + y$ de la Logarithmique prises depuis l'unité supposée $= \Delta M (a = 1)$, seront de plus consécutivement égales à la droite changeante ∞ de l'hyperbole ; & ses ordonnées convergentes $\frac{1}{1+y}$ seront successivement égales à la droite changeante 0∞ , qui est entre l'hyperbole , & son asymptote.

DEMONSTRATION.

Par la propriété de l'hyperbole en général

$$\text{néral } \omega = \frac{a}{a} \times a + \sqrt{uu - aa};$$

$$\& \text{ } 0 \omega = \frac{a}{a} \times u + \sqrt{uu - aa},$$

mais en supposant que l'hyperbole est Equilatère, le grand axe $T(2a) =$ l'axe conjugué $\Delta\Delta(2a)$ par conséquent

$$\omega = u + \sqrt{uu - aa}; \& \text{ } 0 \omega =$$

$u - \sqrt{uu - aa}$, or ayant prouvé (C. 9. N. 10.) que ces deux dernières expressions étoient la valeur de chaque ordonnée $1 + y$, $\frac{1}{1+y}$ de la Logarithmique prise depuis l'unité, il s'ensuit que ces ordonnées, $1 + y$, $\frac{1}{1+y}$ de Logarithmique sont encore égales à ces droites changeantes ω & 0ω de l'hyperbole. *Ce qu'il falloit prouver.*

COROLLAIRE XI.

12. Mais en supposant que l'hypothèse ne soit pas Equilatère; si l'on conçoit son demi-axe conjugué $M\Delta$ ($a = 1$) égal à une ordonnée de la

I. Vol.

G

146 MERCURE DE FRANCE.

Logarithmique prise pour l'unité, les ordonnées divergeantes $x + y$ seront consécutivement égales à la droite changante $o \varpi$ de l'hyperbole ; & les ordonnées convergeantes $\frac{1}{x + y}$ seront successivement égales à la droite changante $o \varpi$ qui est entre l'hyperbole & son asymptote.

DEMONSTRATION.

Nous venons de dire dans la précédente proposition, que par la propriété de l'hyperbole en général $o \varpi = \frac{a}{a} x$

$$x + \sqrt{uu - aa}; \text{ \& } o \varpi = \frac{a}{a} x$$

$u - \sqrt{uu - aa}$. Par une autre propriété de la même hyperbole $o \varpi x$

$$o \varpi = M \Delta; \text{ car } \frac{a}{a} xu + \sqrt{uu - aa}$$

$$x \frac{a}{a} xu - \sqrt{uu - aa} = aa$$

$= M \Delta$. Ainsi par les mêmes conséquences qu'on a déduit (C. 9. N. 10.) on trouve que les ordonnées croissantes de la Logarithmique, prises depuis l'unité ($a = 1$) sont $x + y = \frac{a}{a} x$

$u + \sqrt{uu - aa}$; & que ses ordonnées décroissantes sont $\frac{1}{1+y} = \frac{a}{a}$ *

$u - \sqrt{uu - aa}$; car après avoir substitué à la place de $1 + y$ sa valeur z , leur somme $\frac{aa}{z} + z = \frac{a}{a}$ *

$u + \sqrt{uu - aa} + \frac{a}{a} \times u - \sqrt{uu - aa}$

$= \frac{2a}{a} u$, deviendra $zz - \frac{2a}{a} uz + aa$

$= 0$; d'où l'on tire par les méthodes du

second degré $z = \frac{a}{a} \times u + \sqrt{uu - aa}$

pour la valeur de la plus grande z ;

& $z = \frac{a}{a} \times u - \sqrt{uu - aa}$,

pour la valeur de la moindre z ; & après avoir remis à la place de (z) sa valeur

$1 + y$, l'on aura $1 + y = \frac{a}{a}$ *

$u + \sqrt{uu - aa}$, est $\frac{1}{1+y} = \frac{a}{a}$ *

$u - \sqrt{uu - aa}$, qui font voir démonstra-

tivement que les ordonnées $1 + y$, $\frac{1}{1+y}$ sont encore égales aux droites chan-

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.
 geantes ∞ & 0 ∞ d'une hyperbole en
 général. *Ce qu'il falloit prouver.*

COROLLAIRE XII. ET DERNIER.

13. Les espaces compris entre la Logarithmique, sa coupée & son ordonnée font une progression géométrique divergente en allant de l'origine B vers $2 M$, & convergente en allant de la même origine B vers (m) dans le même temps que pris dans le même ordre, les espaces hyperboliques formés sur l'asymptote, l'ordonnée & l'hyperbole font une progression arithmétique divergente.

DEMONSTRATION.

L'élément de l'espace Logarithmique $BCJH$ est $dx \times 1 + y$; où mettant à la place de (dx) sa valeur (C.2. N.3.) $\frac{dy}{1+y}$ on a (dy) ; dont l'intégrale est (y) , qui étant complétée devient $1 + y$: ce qui fait voir que la coupée étant la mesure du nombre des rapports, pris depuis l'unité, dont chaque ordonnée correspondante est composé, l'intégrale de la différentielle $dx \times 1 + y$ est cette

ordonnée même $1 + y$ qui lui répond, laquelle renferme autant de petits rapports composans égaux pris depuis l'unité que (x) contient de fois sa différence $(dx.)$ Or la valeur du quadrilatère qui lui répond, est $1 \times 1 \times y =$

$\frac{1}{2}y^2 + \frac{1}{3}y^3 - \frac{1}{4}y^4 + \&c.$ qui étant divisée par (1×1) est aussi celle de la coupée (x) ; on tirera de cette expression $1 + \frac{x}{1} + \frac{1}{2}x^2 + \frac{1}{3!}x^3 +$

$\frac{1}{2 \times 3 \times 4}x^4 + \&c.$ qui est la valeur de

l'ordonnée $1 + y$. Or si à la place de l'intégrale $1 + y$ déjà trouvée, on substitue sa valeur trouvée en (x) , on aura

la suite infinie $1 + \frac{x}{1} + \frac{1}{2}x^2 +$

$\frac{1}{2 \times 3}x^3 + \frac{1}{2 \times 3 \times 4}x^4 + \&c.$ pour la

valeur de l'espace $B C J H$ de la Logarithmique. Ou bien si l'on substitue à la place de $1 + y$ la suite qu'on vient de trouver pour sa valeur, dans la diffé-

rentielle $dx \times 1 + y$, on aura la nouvelle différentielle $dx + x dx +$

$\frac{1}{2}xx dx + \&c.$ dont l'intégrale est

$\frac{x}{1} + \frac{1}{2}x^2 + \frac{1}{2 \times 3}x^3 + \&c.$ Et comme

450 MERCURE DE FRANCE:

à l'origine B , la différence (dx) y est zéro, c'est pourquoi l'intégrale trouvée se trouve avoir une unité de moins, qu'il faut lui ajouter afin de la rendre complete; & cette intégrale, est, comme l'on voit, la même que celle que l'on a trouvé précédemment. Or puisque cette

intégrale $1 + \frac{x}{1} + \frac{1}{2} x^2 +$

&c. qui est égale à chaque ordonnée $1 + y$, qui répond à chaque coupée

$x = y - \frac{1}{2} y^2 +$ &c. est tirée de

chaque quadrilatère hyperbolique correspondant; & que ces ordonnées (*selon* T. n. 1.) croissent consécutivement en progression géométrique (ce qui est également évident pour les ordonnées $1 - y$ convergeant dans la même progression géométrique) il s'ensuit qu' allant de l'origine B vers $2 M$, ces espaces Logarithmiques, font une progression géométrique divergente; & allant de B vers (m) , ils font une progression géométrique convergente, en même temps que (*Coroll.* 5. N. 6.) les quadrilatères hyperboliques, pris dans le même ordre font une progression arithmétique divergente. *Ce qu'il falloit prouver dans cette dernière Proposition.*

E I N,

EXTRAIT du *Discours prononcé le 13 Mars 1760, pour l'ouverture des Ecoles de Chirurgie établie en la Ville d'Orléans, sous la protection de S. A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, par Lettres-Patentes du Roi du 23 Juin 1759, registrées au Parlement, le 7 Septembre, & au Bailliage d'Orléans, le 4 Décembre suivant; Par Louis le Blanc, Professeur-Démonstrateur Royal, Chirurgien - Lithotomiste de l'Hôtel-Dieu, Associé de l'Académie Royale des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts de Rouen, Correspondant de celle de Chirurgie de Paris.*

L'AUTEUR commence par exposer, dans son Avant-propos, que dans le siècle où nous vivons, » les Sciences & les Arts » donnent à ceux qui les cultivent de la » considération; que les honneurs & les » dignités sont les récompenses des talents; que l'œil du Prince sçait distinguer l'homme que son sçavoir rend » vraiment utile; & que celui-ci, encouragé par une distinction si flatteuse, s'occupe sans relâche du soin de s'en ren-

G iv

» dre digne. C'est à ce zèle, excité par les
 » graces du Prince, que la Chirurgie
 » en particulier doit ses progrès... qui
 » avoient été retardés par l'avilissement
 » dans lequel les Chirurgiens étoient
 » tombés... Que ses principes seroient en-
 » core obscurs & couverts de ténèbres,
 » si le Roi, au milieu des soins impor-
 » tans qui l'occupent, ne les eût étendus,
 » par des vues supérieures, sur les Scien-
 » ces utiles qui peuvent contribuer au
 » bien de l'humanité. Comme il n'en est
 » point dont l'objet soit plus intéressant
 » que celui de la Chirurgie, cette Scien-
 » ce paroît avoir fixé ses regards, & mé-
 » rité par préférence son attention... Que
 » depuis l'établissement de la célèbre
 » Académie de Chirurgie & des Ecoles
 » dans la Capitale & dans les principales
 » Villes du Royaume, l'émulation s'est in-
 » trodite parmi les Chirurgiens; l'Art
 » s'est enrichi de nouvelles découvertes;
 » & par une suite nécessaire, sous le gou-
 » vernement d'un Prince éclairé, les bien-
 » faits dont il lui a plu de combler ceux
 » qui se distinguent dans cette profes-
 » sion, ont dévoilé les yeux du public,
 » qui, dépouillé de ses anciens préjugés,
 » applaudit à leur illustration. Qu'à l'exem-
 » ple de Sa Majesté, S. A. S. Monsei-

»igneur le Duc d'Orléans , voulant s'in-
 »téresser aux progrès de la Chirurgie ,
 »frappé des avantages qu'elle procure ,
 »desirant qu'elle fût enseignée publi-
 »quement dans la Capitale de son appa-
 »nage ; le Roi lui a fait expédier des Let-
 »tres patentes , & vient de jeter les yeux
 »sur l'Auteur & sur deux de ses Confrères ,
 »pour remplir les vues que ce Prince
 »s'étoit proposées. Nous sentons , con-
 »tinue-t-il , combien ce choix nous ho-
 »nore : mais nous sommes effrayés de
 »l'étendue des obligations qu'il nous im-
 »pose. Qu'il est difficile , en effet , de
 »développer avec netteté les principes
 »d'une science que les travaux réunis des
 »siècles précédens n'ont point encore
 »conduite à la perfection!.. Il donne en-
 »suite les moyens d'y parvenir : » En ré-
 »fléchissant sur une vérité connue , on
 »parvient à la découverte d'une vé-
 »rité cachée. En maniant, pour ainsi dire ,
 »un principe , en retouchant un fait ,
 »il en sort de nouveaux principes & de
 »nouveaux faits , & un premier point
 »physique en enfante souvent un second.
 Il cite les découvertes de la circulation
 du sang par *Servet* & *Harvée* , la com-
 munication du Chyle avec le sang , par
Asellius , celle du canal Thorachique par

154 MERCURE DE FRANCE:

Péquet &c. » C'est ainsi, dit l'Auteur, que
» d'une connoissance on passe à l'autre.
» La Chirurgie est une terre immense,
» dont la découverte ne s'est faite & ne
» se fait encore que par degrés : les ex-
» périences & les observations y ont
» beaucoup contribué ; elles nous servent
» pour ainsi dire de boussole. Après avoir
détaillé les expériences, les observations
& les découvertes qui ont enrichi l'Art :
» C'est ainsi, dit-il, que nos connoissan-
» ces s'étendent, & que la Chirurgie ar-
» rive insensiblement à sa perfection.

» La perfection de l'Art & l'instruc-
» tion des Elèves, dit l'Auteur, font la
» matière de ce Discours, & sont les deux
» points de vuë sous lesquels on doit en-
» visager l'établissement de nos Ecoles,
» pour en reconnoître toute l'utilité. Cet
» établissement est utile aux Maîtres, prin-
» cipalement à ceux qui sont chargés
» d'enseigner, parce qu'il donne les
» moyens d'étendre & de perfectionner
» les connoissances qu'ils ont acquises. Il
» est de nécessité absolue pour les Elèves,
» qui y trouveront des secours pour se
» former à la perfection à laquelle ils
» se destinent. . . .

» Que l'on doive cultiver les Sciences
& les Arts, dans un État policé, c'est

» une de ces vérités qui saisissent par leur
 » propre évidence, & qui ne peuvent
 » jamais former la matière d'un Pro-
 » blème aux yeux de la Raïson. Mais,
 » comme toutes les Sciences ne contri-
 » buent pas également au bonheur de
 » l'humanité, toutes ne méritent pas
 » d'une manière égale les regards du
 » Souverain. Il est de la gloire d'un
 » Prince rempli de bontés pour ses su-
 » jets, de sçavoir distinguer les Sciences
 » utiles, des Arts de pur agrément, &
 » de régler la protection dont il honore
 » chaque Science en particulier, sur le
 » plus ou le moins d'utilité que cette
 » Science procure à la Société. Entre les
 » Sciences utiles, la Chirurgie tient sans
 » contredit un des premiers rangs. Son
 » objet est de conserver la santé & de
 » prolonger la vie. Quel est l'Art qui
 » puisse prétendre à des avantages si pré-
 » cieux ? Après avoir rappelé une partie
 des miracles qu'elle opère. » Représen-
 » tons-nous, continuë-t-il, ces temps
 » de trouble & de confusion, où le dé-
 » mon de la guërre armé du flambeau
 » de la Discorde, semble exciter les Na-
 » tions à la destruction entière de l'hu-
 » manité. Combien de grands Capitai-
 nes, combien de braves Soldats heu-

» reusement échappés des horreurs du
 » carnage, périroient de leurs blessures, si
 » la Chirurgie ne venoit à leur secours?...
 Après avoir fait connoître la lenteur des
 progrès de la Chirurgie, l'Auteur en at-
 tribue la cause au défaut des Etudes pu-
 bliques. » Les Elèves, bornés à des études
 » particulières, ne puisoient dans les Li-
 » vres que des notions imparfaites; &
 » les Maîtres, distraits par leurs occupa-
 » tions journalières, ne pouvoient médi-
 » ter tranquillement sur les différens
 » Phénomènes que la Nature présentoit
 » à leurs yeux dans la variété des mala-
 » dies chirurgicales Mais depuis qu'il a
 » plû à Sa Majesté d'établir des Ecoles
 » publiques de Chirurgie dans la Capi-
 » tale & dans les principales Villes du
 » Royaume, cette Science honorée des
 » regards du Souverain, a pris un nou-
 » veau lustre : les Elèves guidés & inf-
 » truits par des Maîtres habiles, ont ap-
 » pris non seulement les règles de l'Art,
 » mais encore la manière de les appli-
 » quer avec méthode & discernement :
 » avec sagesse, dans ces cas si surpre-
 » nans, dans ces cas si variés où la Na-
 » ture semble s'être écartée des loix or-
 » dinaires... Les Professeurs, obligés par
 » état à des recherches continuelles, se

» sont vus dans la nécessité d'examiner
 » les objets qu'on n'entrevoyoit que con-
 » fusement ; & à l'aide des Expériences
 » Physiques , ils ont fait la plupart des
 » découvertes précieuses dont l'Art s'est
 » enrichi depuis plusieurs années.

L'Auteur , dit ensuite , d'après *Quin-
 tilien*, que *la meilleure manière de s'instrui-
 re , est de se charger d'enseigner les autres.*

Pour rendre cette vérité sensible , il
 fait le parallèle d'un Maître chargé d'en-
 seigner , avec le Chirurgien le plus em-
 ployé , dont les courses continuelles & les
 grandes occupations journalières sont
 autant d'obstacles aux progrès de ses con-
 noissances ; que le Professeur trouve , au
 contraire , dans les obligations que sa
 place lui impose , les moyens de vaincre
 ceux qui pourroient s'opposer à ses progrès.
 » Que l'étude à laquelle il se livre , étend
 » ses connoissances & ses lumières : porte
 » plus loin ses vues , multiplie ses idées ,
 » les rend plus variées , plus distinctes &
 » plus vives. Elle corrige encore ses pré-
 » jugés , donne à ses pen'ées & à ses rai-
 » sonnemens de la justesse & de l'exac-
 » titude ; elle l'accoutume à mettre de
 » l'ordre & de l'arrangement dans les
 » matieres qu'il doit traiter. Et cest ainsi ,
 » qu'à force de travaux , un génie patient

158 MERCURE DE FRANCE:

» & laborieux , parvient enfin à s'in-
» truire des vérités qui font l'objet de ses
» recherches.

Il donne ensuite les moyens de rendre l'étude fructueuse, & recommande expressément de ne point se laisser séduire par des systèmes ingénieux, & par un enchaînement de raisonnemens & de conséquences, qui imposent souvent aux esprits même les plus éclairés. Il établit, que rien ne doit paroître certain, que ce qui est appuyé de témoignage de la nature; que le Professeur doit l'interroger, la suivre dans ses démarches, & puiser dans ses sources fécondes les principes & les règles de l'Art qu'il est chargé d'enseigner. Il fait voir ensuite les dangers de se livrer sans réserve à la conjecture, à l'analogie, qui guident la plupart des Praticiens, sans avoir auparavant acquis une infinité de connoissances. Il entre dans le détail des erreurs dans lesquelles les Anciens ont donné, en s'y livrant trop légèrement; il les regarde, cependant, comme des sources de lumière pour celui qui sçait se conduire avec une circonspection éclairée.

Il dit ensuite, » que celui qui est chargé d'enseigner, doit embrasser dans ses
» études, dans ses recherches, toutes les

» parties de l'Art qu'il professe... Qu'il
 » est rare que l'on sçache parfaitement
 » la partie de la Chirurgie à laquelle
 » on borne ses études; l'Art étant un tout
 » dont les parties se prêtent des secours
 » mutuels... Qu'elles sont liées par des
 » rapports nécessaires & sensibles, &
 » qu'on ne peut en sçavoir bien une, sans
 » les posséder toutes... » Après avoir fait
 connoître la nécessité de consulter les
 observations dispersées dans les ouvra-
 ges des Maîtres de l'Art, il termine cette
 première partie par dire : » Si les Maîtres,
 » chargés d'enseigner, trouvent dans les
 » obligations de leur état les moyens
 » d'étendre & de perfectionner les con-
 » noissances qu'ils ont acquises; il est
 » un second avantage, non moins pré-
 » cieux que le premier, qui doit natu-
 » rellement résulter de l'établissement de
 » nos Ecoles : c'est qu'elles vont procurer
 » aux Elèves des secours pour se former à
 » la profession à laquelle ils se destinent...
 Le Professeur passe ensuite à la seconde
 partie de son Discours. Elle a pour objet
 la nécessité d'étudier sous les yeux d'un
 Maître, la préférence des Ecoles publiques,
 l'insuffisance des études privées. » Plus
 » les Sciences sont abstraites, dit-il, plus
 » on a besoin d'instruction pour les étu-

» dier avec succès. Il faut qu'un Maître
 » conduise nos pas dans la carrière qu'on
 » veut parcourir, & l'on se flatteroit en
 » vain de trouver dans la lecture des Au-
 » teurs tous les secours nécessaires pour
 » atteindre au but qu'on se propose. Il en
 » est de la Chirurgie, comme des autres
 » Sciences : les Maîtres de l'Art ont beau-
 » coup écrit ; l'envie de se faire un nom
 » dans la République de Lettres, a enfan-
 » té des milliers de volumes. Mais, com-
 » bien de ces productions, loin d'aug-
 » menter nos vraies richesses, n'ont ser-
 » vi qu'à nous en rendre l'usage plus
 » difficile ! s'il est, en effet, quelques li-
 » vres précieux qui contiennent de vrais
 » principes & des règles sûres, il en est
 » un plus grand nombre encore qui ne
 » peuvent nous dédommager du temps
 » qu'on perd à leur lecture. Or, comment
 » un Eleve, livré à lui même, pourra-t-il
 » donc se déterminer sur le choix des
 » Auteurs ? s'abandonnera-t-il au premier
 » qui lui tombera sous les mains ? C'est
 » s'exposer à se laisser conduire par un
 » guide infidèle, qui ne lui présentera que
 » des systèmes de pure imagination, &
 » lui donnera des explications arbitrai-
 » res pour des vérités confirmées par
 » l'expérience, & avouées par la Nature.

elle-même Il entre dans le choix
 des moyens qui peuvent accélérer les
 progrès des Elèves ; il les avertit de se te-
 nir en garde contre ces Livres dange-
 reux qui n'offrent à l'esprit que des sys-
 tèmes ingénieux , & deviennent par là
 d'autant plus séduisans. » Un Elève , dit-
 » il , qui prétend se former par la seule
 » lecture des chef-d'œuvres de l'Art , doit
 » trouver à chaque pas des difficultés qui
 » l'arrêtent. Tantôt ce sont des termes
 » obscurs qu'un Auteur plein de sa ma-
 » tière a négligé de définir , ou d'expli-
 » quer ; tantôt ce sont des conséquences
 » dont on n'apperçoit point la liaison
 » avec les propositions qui les précèdent,
 » quoiqu'elles en soient les suites néces-
 » saires ; plus souvent encore ce sont des
 » principes posés sans les démontrer :
 » parce que l'Auteur , à qui ces principes
 » sont familiers , n'a pas pensé qu'ils pus-
 » sent faire la matière d'un doute raison-
 » nable. Comment donc un Elève par-
 » viendra-t-il à surmonter tant d'ob-
 » stacles , s'il n'a point de Maître qu'il
 » puisse interroger pour fixer ses incerti-
 » tudes ? Il n'avancera , qu'en tremblant ,
 » dans la recherche de la vérité ; toutes
 » les difficultés de l'entreprise se présen-
 » teront en même tems à ses yeux ; & il

» est à craindre que le découragement ne
 » suive de près des tentatives toujours
 » infructueuses, & ne le force enfin d'ab-
 » bandonner des études qu'il auroit faites
 » avec succès, si elles eussent été dirigées
 » & conduites par un Maître éclairé. En
 faisant voir la nécessité des Ecoles pu-
 bliques, l'insuffisance des études parti-
 culières, il prescrit la marche des bon-
 nes études. Le Professeur & l'Elève y
 trouvent la règle des devoirs que l'hon-
 neur, l'émulation & la reconnoissance
 leur imposent. Il seroit trop long de le
 suivre dans tous ces détails, qui sont pré-
 sentés avec clarté. » Tels sont, dit-il, les
 » avantages qui doivent résulter de l'é-
 » tablissement de nos Ecoles : établisse-
 » ment utile au Public, puisque son ob-
 » jet est de perfectionner l'art impor-
 » tant de la Chirurgie, & de former des
 » Elèves qui, par leurs études & leurs
 » travaux, parviennent à d'heureuses dé-
 » couvertes; nous pouvons les assurer
 » que nous n'épargnerons rien pour nous
 » mettre en état de leur enseigner avec
 » netteté, les règles de l'Art. Qu'i's s'ap-
 » pliquent donc à profiter de nos leçons;
 » il ne suffit pas qu'un Laboureur répan-
 » de la semence: il faut que la terre, après
 » avoir ouvert son sein pour la recevoir,

» la couve, pour ainsi dire, l'échauffe,
 » l'entretienne & l'humecte. Il en est de
 » même de l'instruction ; son fruit dé-
 » pend de la parfaite correspondance du
 » Maître & du Disciple. Si le premier ne
 » peut montrer trop de zèle ; le second
 » ne peut trop apporter de docilité, ni
 » trop d'application : il faut que leurs ef-
 » forts communs se réunissent pour at-
 » teindre à la perfection qu'ils se pro-
 » posent.

» Heureux ! donc, si dans la carrière
 » que nous allons courir, nous pouvons
 » à force de travaux, enrichir la Chirur-
 » gie de quelque nouvelle découverte :
 » plus heureux, encore, si nous pouvons
 » parvenir à former des Elèves en état
 » de nous surpasser un jour ! Voilà l'objec-
 » de l'établissement de nos Ecoles, & le
 » but de notre ambition. Puis, en s'a-
 » dressant à l'Assemblée :

» Quel heureux présage pour nous ;
 » Messieurs, de nous voir aujourd'hui ho-
 » norés de la présence des personnes les
 » plus respectables dans tous les Etats !
 » Cette preuve de votre bienveillance,
 » nous pénètre de la reconnoissance la
 » plus vive, & nous annonce que vous
 » ressentez les avantages que la société
 » peut retirer de ce nouvel établissement.

» Elle nous fait espérer de mériter un jour
 » l'estime & la considération de nos Con-
 » citoyens. C'est le motif le plus puissant
 » pour nous encourager dans la carrière
 » que nous allons parcourir , & la ré-
 » compense la plus glorieuse que nous
 » puissions attendre de nos travaux.

*LETTRE de M. . . . à M. . . .
 sur l'Architecture.*

Vous aimez les Arts , Monsieur , & vous les avez cultivés avec fruit. L'Architecture surtout vous a paru digne d'une attention particulière , & vous vous y êtes attaché. Je l'ai étudiée comme vous par goût , & je la professe aujourd'hui par état. A quelque haut degré que cette science ait été portée en Europe , je suis bien loin de penser qu'elle soit encore parvenue à son point de perfection. Est-ce le défaut de nos génies ? Je ne le crois pas , Monsieur , mais ne seroit-ce point plutôt le défaut de culture de ces génies , ou même le défaut d'intelligence dans cette culture ? C'est ce que je me propose d'examiner avec vous.

En effet , quelque talent que nous ayons , tout dépend des principes que l'on

nous donne ; & tel dans les mains de Perrault seroit devenu grand homme , qui formé par un subalterne , à peine fait un bon maçon. Voilà , Monsieur , une des causes principales du peu d'avancement des Arts & des Artistes. On confie indistinctement la jeunesse à des Maîtres , qui souvent ne sçavent tout au plus que quelques termes d'Architecture , & qui cependant se croient en droit de la professer , parce que quelques mois de dessein les auront mis en état de crayonner ou une porre ou une fenêtre. Il seroit aisé de corriger cet abus ; mais il faudroit aller à la source ; & l'on ne peut y parvenir qu'en donnant une nouvelle forme aux études des jeunes gens destinés à cette partie.

La Peinture & l'Architecture se tiennent par la main ; & la premiere science d'un Architecte , c'est d'être bon Dessinateur. Je desirerois donc qu'un jeune homme que l'on destineroit à l'Architecture , commençât par la Peinture , & passât chez nos meilleurs Maîtres un temps assez considérable pour se mettre au fait de cet Art. Mais comme nous ne sommes que ce que nos Maîtres nous font ; je voudrois que la science de ces Peintres fût reconnue & confirmée ; que ces mê-

mes Peintres fussent approuvés & brevetés par M. le Directeur des Bâtimens & Manufactures Royales de Sa Majesté. Par ce moyen, étant sûrs de l'habilité du Maître, nous le serions de l'avancement du Disciple, pour peu qu'il eût quelque disposition. Mais pour mettre nos jeunes gens dans la nécessité absolue de commencer par cette école, je ne les recevrais dans nos Académies d'Architecture, qu'après avoir mérité dans celle de Peinture une des médailles que l'on distribue tous les trois mois à ceux qui ont les mieux dessiné une Académie d'après le naturel.

Il ne s'agit après cela, Monsieur, que de donner à ces Elèves des Architectes capables de les conduire dans la carrière qu'ils veulent parcourir : nous sommes en état de leur en fournir. Que d'Artistes qui anciennement ont remporté les prix dans nos Académies, & qui de là, ont passé dans celles de Rome le temps accordé par le Roi, languissent actuellement dans la Capitale, sans occupation & sans emploi ! Il est un moyen très-facile de les tirer de cet état d'anéantissement & d'oubli, de leur procurer une fortune honnête & toujours sûre, & enfin de ranimer en eux cette émulation

qui est l'âme des talents. Elle s'affoiblit sensiblement dans l'indigence, & les Arts ne l'éprouvent que trop.

Que l'on prenne six de ces meilleurs Architectes, que M. le Directeur des Bâtimens de S. M. les choisisse lui-même, & donne à eux seuls la permission de former chacun une Académie d'Elèves : ces Elèves repandus aujourd'hui chez des Maîtres, ou mauvais ou médiocres, se rassembleroient dans ces nouvelles écoles, y puiseroient les bons principes, & feroient à cet Architecte un état solide & constant. Tous les ans, il se donne des prix dans l'Académie d'Architecture : je n'admettrois au concours que les jeunes gens qui sortiroient des mains de l'un de ces six Professeurs. Ce seroit faire en même temps, & le bien des Maîtres, & celui des Disciples.

Je desirerois encore, que l'Académie retînt un peu plus longtemps nos jeunes gens en France. S. M., vous le sçavez, Monsieur, envoie & entretient à Rome un certain nombre de ceux que l'Académie a jugé les plus dignes de la pension : par là, on les met dans le cas d'acquérir toutes les connoissances nécessaires pour former un bon Architecte, de visiter les bons ouvrages, d'y voir &

imiter les grands modèles, & en un mot de perfectionner leurs talens. Mais pour mériter cette faveur, il suffit d'avoir remporté le prix dans un seul genre : pour moi j'exigerois davantage, & je voudrois que la pension ne fût accordée qu'à celui qui auroit été couronné trois fois, l'une, sur la belle décoration, l'autre, sur la bonne distribution, & la troisième enfin, sur les jardins. Alors nos jeunes gens partiroient de France beaucoup plus instruits qu'ils ne le sont ordinairement ; ils seroient en état de faire dans leurs voyages des progrès plus rapides & plus considérables ; jugeroient sainement de tout, & verroient par leurs propres yeux ce que bien souvent ils ne peuvent voir que par ceux des autres. Permis, après cela, lorsqu'ils seroient de retour, de suivre la partie pour laquelle ils se sentiroient le plus de goût, & qui conviendrait le mieux à leur génie. Dans tous les Arts, Monsieur, nous ne choisissons bien le genre qui nous est propre, qu'après avoir embrassé cet Art tout entier ; & plus il nous est connu, plus il nous donne de lumière, & d'aptitude à en développer les branches.

Voilà, Monsieur, à-peu-près ce que j'exigerois de nos Elèves. Mais de notre côté,

côté , il faut contribuer à leur avancement , en nous intéressant à leur progrès : il faut les animer , & répandre dans leur Académie cet esprit de gloire , & même de rivalité , qui vivifie tous ces Arts. Ce n'est qu'à ce même esprit que nous devons les chef-d'œuvres que la Peinture nous offre tous les jours. Entrez au Louvre , Monsieur , parcourez le salon , & vous en jugerez par vous-même. Quelle prodigieuse quantité d'ouvrages ! quelle foule de Peintres naissans ! les Vanloo , les Boucher , les Halley , travaillent pour soutenir ou augmenter , s'ils le peuvent , la réputation dont ils jouissent , & les jeunes gens pour égaler leur maîtres : ils savent que leurs productions seront exposées aux yeux du public , ils brûlent d'en mériter le suffrage ; un rival heureux en a été trouvé digne : ils ont sur ce suffrage les mêmes prétentions que lui ; veilles , soins , travaux , rien n'est épargné jusqu'à qu'ils aient atteint , ou même surpassé ce rival.

Pourquoi l'Architecture ne se sert-elle pas des mêmes voies , pour animer ses élèves ? Qu'el bien ne feroit pas une exposition de projets , qui , comme en peinture , seroient offert de temps en temps au Public ? ce seroit alors , Monsieur ,

I. Vol.

H

que les bons Architectes se trouveroient distingués de tous ceux qui n'en ont que le nom : distinction d'autant plus flatteuse , qu'ils ne la devoient qu'à leurs ouvrages. L'Académie prendroit une nouvelle forme , les Architectes un nouvel esprit. Mais quel progrès peut faire un Artiste , renfermé dans son cabinet , & abandonné à lui-même ? le Public est privé du plaisir de l'applaudir & de l'encourager , l'Architecte de celui de s'entendre nommer , & de se voir rendre justice par les connoisseurs , & même de se corriger de ses défauts , d'après les différens jugemens que l'on porteroit de ses ouvrages. Tant que nous n'aurons point d'exposition , ces productions demeureront dans l'obscurité , & nous ne connoîtrons d'Architectes , que ceux que le hazard aura mis à la tête de quelque bâtiment considérable , & dont le nombre est très-petit. Je souhaite que l'on ouvre les yeux sur tout cela , Monsieur , & que l'on ait plus de zèle pour faire fleurir un Art aussi nécessaire.

Les chef - d'œuvres que M. d'Houally a mis cette année au Louvre , sont un commencement d'exposition que l'on peut continuer : la pureté de son dessein , la force de son pinceau , & en un mot

JUILLET. 1760. 171

la beauté & l'ensemble de ses ouvrages, peuvent servir de modele à ses confreres, Ce n'est qu'en brulant du même zèle, qu'ils mériteront les éloges dont cet Artiste a été comblé à si juste titre. J'ai l'honneur d'être, &c.

ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

*EXTRAIT d'une Lettre de M. de BAUX,
Docteur en Médecine, Aggrégé au Col-
lège de Médecine de Marseille, à M. DE
LA CONDAMINE.*

M. DE LA CONDAMINE, dans le dernier P. S. de sa seconde lettre à M. Daniel Bernoulli, Merc. d'Avril 1760. II. vol. pag. 175, a déclaré qu'il ne feroit pas d'autre réponse que ce même P. S. à l'écrit intitulé **LETTRE APOLOGETIQUE DE M. GULLARD LE FILS.** L'extrait de la lettre suivante,

H ij

172. **MERCURE DE FRANCE**,
d'un docteur en médecine de Marseille ;
est une raison de plus , pour dispenser M.
de la Condamine de répondre. Elle a été
lue à l'Académie des Sciences & nous en
avons vû l'original. M. de la Condamine
a supprimé, dans cet extrait, les termes dé-
sobligeans pour M. Gaillard.

De Marseille le 4 Mai 1760.

Vos deux mémoires, Monsieur, avoient
déjà fait sur l'esprit de M. & de Ma-
dame Guis la même sensation , que sur
le mien ; de sorte qu'ayant vû le succès
de l'inoculation de mon fils , ils m'ont
donné le leur , âgé de quatre ans & demi
à inoculer. L'enfant a eu 45 à 50 boutons,
point de fièvre de supuration : le huitième
jour de l'éruption , il étoit debout.
Un fils unique , âgé de sept ans , né d'un
pere asthmatique , a eu le même sort que
le premier : il a eu seulement quelques
boutons de plus. J'en prépare quelques
autres. Je ne vous parlerai plus que du
nombre & de l'âge de mes inoculés , pour
éviter les répétitions.

Je vous avouerai ingénument , avec la
partie pensante de notre ville , qu'on
vous a condamné d'avoir accepté le dé-
fi proposé par le sieur Gaillard. Ses let-
tres auroient dû demeurer sans réponse.

JUILLET. 1760. 173

Quelques personnes m'ont dit, ici, qu'après avoir longtemps hésité sur le parti qu'elles prendroient pour leurs enfans, elles ont été décidées en faveur de l'inoculation, par la maniere dont le Sr. Gaulard a écrit contre elle. Six personnes sont actuellement inoculées à Nîmes; plus de trente toutes notables, m'ont prié d'inoculer leurs enfans l'automne prochain, temps où je dois porter l'inoculation à F... de... dans la famille de Madame L'I..... de la M..... l'Hôpital de M. le D. de Villars, est ouvert publiquement à Aix. Voyez le courier d'Avignon, du 29 Avril dernier. Il n'y a qu'une chose à craindre, pour l'inoculation: c'est que l'ignorance & la cupidité ne fassent trop entreprendre, & qu'il n'arrive quelque événement fâcheux, que des... imputeront malignement à la méthode & non aux imprudences. &c.

Signé DE BAUX, Médecin.



H iij

H O R L O G E R I E.

M. LEPAUTE, Horloger du Roi, vient d'exposer à la curiosité du Public une nouvelle Pendule, que l'on voit chez lui, Place de la Croix rouge, dont les Connoisseurs sont extrêmement satisfaits. Il a publié en même-temps une *description* de cette Pièce, pour servir de supplément à un grand ouvrage d'Horlogerie qu'il donna au Public il y a quelques années. Nous allons en rendre compte, en faveur de ceux qui ne sont pas à portée de voir la Pièce même.

M. Lepaute, ayant eu occasion de faire, pour les Maisons Royales, un assez grand nombre d'horloges, s'est appliqué beaucoup à les perfectionner; il est parvenu à en faire, pour ainsi dire, des pendules d'agrément. Il en a simplifié le mécanisme, diminué le volume, il les a fait marcher avec aussi peu de poids qu'une pendule, & sans qu'elles fissent même plus de bruit; il leur a fait marquer les heures, les minutes, les secondes, les jours du mois, & suivre le temps *vrai*; enfin toutes les perfections de l'Horlogerie se sont trouvées rassemblées dans ces pièces, qui

dans leur origine n'étoient destinées qu'à faire sonner des cloches, & marquer seulement l'heure, sans aucune précision.

Devenus un objet de curiosité, les Horloges de M. *Lepaute* sembloient demander une place dans les appartemens, où elles pouvoient devenir un objet de décoration. Dans cette vue, l'Auteur a imaginé un moyen de les y faire servir à plusieurs fins. Une seule Pendule, dans ce goût-là, peut marquer l'heure dans différentes pièces d'un Palais ou d'un Château, à différens étages, sur les jardins, & sur les cours : c'est ce qui lui a fait donner le nom de *Pendule Polycamératique*. Renfermée dans une boîte ornée, elle peut diminuer encore beaucoup la dépense d'un ameublement ; puisqu'à l'endroit où elle sera placée, elle tiendra lieu d'un trumeau, d'une glace, d'une horloge, & de plusieurs Pendules.

Deux pièces singulières remédient, dans cette Pendule, à trois inconvéniens inévitables jusqu'à ce jour, dans toutes les Horloges ; la première, est une courbe placée sous la suspension de l'Horloge pour racourcir le Pendule dans les temps où la chaleur pourroit y produire un allongement, & l'allonger lorsqu'il fait froid. Au moyen de cette courbe, on

278 MERCURE DE FRANCE

évite tout l'effet que la dilatation des métaux peut produire en Été , pour faire retarder les Horloges ; & l'on remédie encore à un autre effet peu connu , mais que M. *Lepaute* a eu occasion d'observer plusieurs fois : je veux dire , à l'étendue des oscillations qui deviennent trop petites en Hyver , par la coagulation & la résistance des huiles ; ce qui fait avancer les Horloges en Hyver , & les fait retarder en Été.

On avoit lieu de regarder jusqu'ici, comme une chose impraticable , de faire suivre le temps *vrai* à une Horloge , parce qu'on ne pouvoit adapter ni les roues annuelles , ni les cadratures compliquées qu'exige l'équation : mais l'Auteur, par une méthode très-simple , a su faire accourir ou allonger le Pendule , suivant les différens temps de l'année ; & par ce moyen, a fait marquer le temps *vrai*, sans équation.

Pour faire de l'Horloge dont il s'agit une pièce d'ameublement ; M. *Lepaute* l'a placée dans une boîte ornée de sculpture, de dorure , de symboles & d'attributs , surmontée d'un vase antique , sur la circonférence duquel tournent les heures & les minutes , environné d'un serpent dont la langue s'élève vers les heures, tandis

que la queue retombe vers les minutes ;
 en sorte que le serpent tient lieu d'éguille.
 C'est ainsi que l'on a rassemblé les sym-
 boles du temps & de la prudence qui
 sçait en faire usage , en même - temps
 qu'on a donné une forme élégante au
 cadran. Tout ce qui l'accompagne est
 d'une très - belle forme d'Architecture ,
 au jugement des gens de l'Art : de sorte
 qu'il en résulte un ornement qui ne tient
 point de la futilité moderne , & qui n'a
 pas non plus la sécheresse & la sévérité
 que nous reprochons quelquefois aux
 Amateurs de l'Antique.

Des personnes de la Cour, dignes d'être
 prises pour Juges , se sont déjà empressées
 d'en faire exécuter de semblables ; & elles
 font un très-bel effet dans les apparte-
 mens.



MÉCANIQUES.

*ME'MOIRE des Ouvrages de Méchanique
du sieur MILLET HEBERANIME,
Machiniste de Sa Majesté le Roi de
Pologne.*

1°. **I**L peut faire une machine hydraulique , composée de seize corps de Pompes , de quatre à cinq pouces de diamètre , qui donneront soixante-quatre coups de pistons à chaque tour de cylindre , dont ladite Machine peut lever plus de mille muids d'eau par heure , à telle hauteur que l'on desire. Deux hommes font l'opération.

2°. Il a une autre machine hydraulique , que l'on peut poser sur un puits, & qui peut lever leau à soixante , à quatre-vingt pieds de hauteur , ce qui peut procurer des jets d'eau partout.

3°. Il peut faire le grand œuvre , qui est la pompe perpétuelle ; posée sur une pièce d'eau , ayant quatre corps de pompes , dont deux tomberont dans la machine qui lui donnent son mouvement , & les deux autres corps de pompes se distribueront à la volonté ; de sorte que cette ma-

chine étant mise en mouvement, elle n'aura point de fin.

4°. Il a fait une machine en grand volume, propre à écraser toutes sortes de matière dure; où un homme, dans cette occasion, fait l'ouvrage de cinquante.

5°. Il a le plan & profil d'une chaloupe, qui peut porter soixante à quatre-vingt milles de charge. Cette machine peut aller contre vent, sur mer, & remonter les rivières. Quatre hommes y feront l'ouvrage de cent cinquante rameurs; & elle peut aller en tout sens.

6°. Il a fait, chez le Roi de Pologne, des Moulins à manivelle, au moyen desquels un seul homme peut moudre un septier de bled, par heure, avec facilité.

7°. Il a les plans & profils d'une machine, avec laquelle il peut repêcher toutes sortes de marchandises, à soixante à quatre-vingts pieds au fond de la mer, d'où deux hommes peuvent enlever huit à dix milles pesant, en cinq à six minutes. La même machine peut curer les ports de mer, avec beaucoup de diligence.

8°. Une autre machine qui peut enlever, vingt-quatre pieds cubes de terrain d'un canal, & les transporter de dix à douze pieds du bord avec deux hommes.

9°. Il a une autre machine, propre

Et vij

180. MERCURE DE FRANCE.

an. Le tirage des monnoyes , dont il faut faire plusieurs lames à la fois , & où deux hommes font l'ouvrage de huit chevaux.

10°. Une machine excellente pour la fabrication des monnoyes , avec laquelle deux hommes peuvent faire travailler douze monnoyeurs , qui feront plus de cinq cens mille pièces , en moins de vingt quatre heures.

11°. Une autre qui peut forer ou percer quatre pièces de canon à la fois , en moins de huit heures , & peut également fraiser douze canons de fusil , le tout avec deux hommes.

12°. Il a présenté à Monseigneur le Dauphin , un carosse qui va sans chevaux , plusieurs personnes dedans , faisant toutes sortes d'exercices , & avec une grande diligence.

L'adresse du sieur Millet est , chez M: le Marquis de Castellanne , rue de Bourbon , fauxbourg Saint Germain. Ceux qui lui feront l'honneur de lui écrire , sont priés d'affranchir les lettres.

A V I S.

LE SIEUR LE ROUGE , Ingénieur Géographe du Roi , vient de publier un Livre , intitulé : *Le Parfait Aide-de-Camp* , où

JUILLET. 1760. 181

l'on traite du devoir de l'Aide-de-Camp ,
& de tout ce que doit sçavoir un jeune
homme qui veut faire son chemin à la
Guerre; enrichi de 55 planches, avec les
plans d'une Planchette nouvelle , pour
le vér promptement toute sorte de plans.
*1 Vol. in-4°. Prix 6 liv. reliée, 4 liv.
broché.*

PERSONNE n'ignore que les humeurs
froides , ou écrouelles, ne soient un des
plus grands fléaux qui affligent l'humani-
té ; & que , quelque commune que soit
cette cruelle maladie , elle est presque
toujours l'écueil des Médecins & Chirur-
giens les plus expérimentés. C'est donc
avec plaisir que nous annonçons au Pu-
blic que M. de la Roche , Médecin des
Ministres du Roi de Portugal en cette
Cour , demeurant rue S. Louis au Ma-
lais, a traité, & guéri toutes les person-
nes affectées de cette maladie , qui lui
ont été confiées depuis plusieurs années ;
& que toutes les cures qu'il a faites, sont
certifiées par un grand nombre de signa-
tures connus & non suspects.

Essence volatile d'Ambre gris.

Les propriétés extraordinaires de cette

182 MERCURE DE FRANCE.

Essence l'ont rendu d'un usage universel parmi nous.

La Noblesse en porte constamment un flacon dans la poche ; & en général il fait équilibre, du côté opposé avec la tabatière. La décadence des célèbres eaux de la Reine d'Hongrie & de Lavande a commencé dès que celle-ci a paru : elles ne sont presque plus d'usage aujourd'hui. Cette liqueur est douée d'une odeur plus vive & plus pénétrante qu'aucun sel d'Angleterre ; dès qu'on la sent, elle ranime les esprits défaillans, rappelle les perdus, & porte un remède aussi subit qu'efficace, aux affections hystériques. Nos Dames s'en servent heureusement, dans les maux de tête, Défaillances, affections nerveuses, hypocondriaques, & pour s'agayer l'imagination dans les affections soporeuses ; & en recommandent instamment l'usage aux étrangères.

Manière de se servir de cette Essence volatile.

Quand il s'agit de ranimer & de rafraîchir les esprits, il ne faut que sentir légèrement cette Essence.

Pour faire dissiper toute mauvaïse

odeur, & pour se garantir de la petite vérole, des fièvres malignes, & de toutes maladies contagieuses, on en verse un peu dans son mouchoir, & l'on en respire l'odeur.

Dans les défaillances & affections hystériques, on en frotte un peu le dessous des narines & des tempes, & on en prend une dizaine de gouttes dans un verre d'eau.

Dans les affections Hypochondriaques & nerveuses, on en prend de même dix gouttes dans un verre d'eau, aussi bien qu'à chaque fois qu'on se trouve les esprits opprimés & languissans. Si l'on est habituellement assujetti à ces maux, il convient d'en prendre vingt gouttes dans un verre d'eau soir & matin, pendant l'espace d'un mois ou de six semaines, & on en retirera des avantages merveilleux.

Dans les maux de tête, on en prend une goutte ou deux dans les narines, & dix dans un verre d'eau.

Dans les maux de cœur, on en prend dix gouttes également dans un verre d'eau.

Six gouttes, prises dans une tasse de thé froid, préviennent les inconvéniens nombreux & trop fréquens qui surviennent

à ceux qui font un trop grand usage du thé.

Il faut remuer le flacon toutes les fois qu'on se sert de cette Essence. On met le doigt sur le trou, & en le refermant on tourne le bouchon, sans quoi cette Essence volatile s'évaporerait. Il suffit de sentir le bouchon de ces flacons.

Cette Essence se vend, à Paris, chez M. Leduc, Marchand Epicier - Droguiste, au Magasin de Provence, rue Dauphine. Les flacons sont de 3 livres, & avec leurs étuis, sont de 4 livres.

On vend, chez le même Marchand, le véritable Elixir de Garrus.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPERA.

LE Vendredi 6 Juin, le sieur Larrivée se trouvant malade, le sieur Désentis a

chanté les rôles de *Teucer* & d'*Isménor*. Le Public a paru remarquer avec plaisir que cet Acteur faisoit des progrès & se développoit par rapport à l'exécution Théâtrale. On lui desireroit plus de cette chaleur si propre à animer la Scène, & à faire passer dans l'âme du Spectateur l'impression des différentes passions que l'Acteur est sensé éprouver. Il a continué de jouer ces rôles, sans interruption, jusqu'à présent.

Le même jour 6 Juin, le sieur *Jaubert* a fait le rôle d'*Antenor*, & l'a aussi continué jusqu'à présent. Ce jeune Acteur, dont la voix est forte & sonore, mérite d'être encouragé.

Le Dimanche 8, le sieur *Muguet* a remplacé le sieur *Pillot* dans le rôle de *Dardanus*, & y a reçu des applaudissemens marqués, qui l'on même été davantage le Mardi suivant. Sa voix, qui s'égale & s'arondit, dans le haut, a fait plaisir, surtout dans le quatrième Acte. Il est à souhaiter qu'il continué de travailler avec la même application à acquérir ce qui lui manque encore du côté de cette assurance noble, indispensable dans les personnages héroïques, & sans laquelle l'illusion n'est jamais complète.

Le Mardi 10, Mlle *Arnoud* a repris

186 MERCURE DE FRANCE.

le rôle d'*Iphe*, & y a justifié le goût empressé du Public pour ses talens. Elle a continué ce rôle le Vendredi 13 & le Dimanche 15.

Mlle *Davaux* l'a joué le Mardi 17, & Mlle *Dubois* l'a repris le Vendredi 20.

Le Mardi 10, la Dlle *Chesdeville* a remplacé la Dlle *Lionnois* dans l'Entrée du premier Acte, & a donné de nouvelles espérances.

Le Vendredi 13, Mlle *Carville* a dansé seule, & avec le sieur *Hus*, les Entrées du quatrième Acte. Elle a reçu de justes applaudissemens.

Le Vendredi 13, & le Dimanche 15, le sieur *Gardel* a dansé celles du sieur *Vestris*, dans la Chaconne du cinquième Acte, & y a été fort applaudi. Ce jeune Danseur, dont les progrès sont rapides, fait concevoir les plus justes espérances de son talent, auquel on voit qu'il s'applique beaucoup.

Le Dimanche 15, le sieur *Vestris* a repris les Entrées du cinquième Acte, & y a reçu les plus grandes marques de la satisfaction du Public.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE Samedi 7 Juin, les Comédiens François ont donné une représentation de l'*Orphelin de la Chine*. Le rôle d'*Idamé* a été joué par Mlle *Dubois*, jeune Actrice qui a les plus grandes dispositions. Le Public l'a vue avec plaisir, dans ce rôle, joué si supérieurement par l'inimitable *Clairon*, que sa santé enipêché, pour quelque temps, de paroître sur la Scène. A travers les regrets que l'on a d'en être privé, on a sçu gré à Mlle *Dubois* des efforts qu'elle a faits pour approcher de ce grand Modèle. Un bel organe, la prononciation la plus nette, une figure Théâtrale & agréable, tout donne lieu d'attendre d'elle, ce que promettent de si rares dispositions. Le 8, le Sr *Gasparini* a débuté, par le rôle d'*Esopé à la Cour*. Le Jeudi 12, il a joué *Cléante* dans le *Tartuffe*, & *Orgon* dans le *Consentement forcé*. Le Dimanche 15, *Damon* dans le *Préjugé à la mode*, & *Orgon* dans la *Pupile*. Le naturel qu'il a mis, dans le rôle d'*Orgon*, quoiqu'on y eût desiré plus de chaleur, lui a attiré des applaudissemens. A la fin de la pièce d'*Esopé*,

288 MERCURE DE FRANCE.

Il a débité une fable, relative à lui-même, qui a été bien accueillie. Il seroit peut-être à souhaiter que les Débutans ne s'accoutumassent point à gêner les suffrages du Public par ces sortes de cajoleries, que je crois déplacées sur la Scène Française. Son début est fini.

Le sieur *Vestris*, le cadet, choisi pour la composition des Ballets de la Comédie Française, & pour y danser, a débuté entre les deux Pièces par une Chaconne, & a dansé à la fin du Spectacle, dans un Ballet de sa composition, intitulé *Ariane dans l'Isle de Naxos*, qui a été généralement applaudi. La danse du sieur *Vestris* est propre, agréable, on y reconnoît le genre & le tact de son frere, & c'est en dire assez. Le pas de Deux, entre *Ariane* & *Bacchus*, plein de sentiment & de volupté, a produit le plus grand effet. Mlle *Alard* y a réuni les grâces, la force, & l'expression.

COMEDIE ITALIENNE.

ON continuë toujours les représentations de *la Soirée des Boulevarts*, dont le succès ne se dément point. Deux Actrices nouvelles ont débuté, depuis peu.

dans le genre Italien ; la Dame *Savi*, dans les rôles de première amoureuse ; & la femme du sieur *Colati* , Pantalon , dans ceux de seconde. Il ne manque à la première, que la pratique du goût François : Elle joue avec bon sens & intelligence, mais un peu froidement. La Dame *Colati* a débuté le même jour , sans se faire annoncer ; & cette tentative , qui n'indiquoit aucune prétention , l'a mise à l'abri de toute critique. On a remis au Théâtre, *Le Naufrage au Port-à-l'Anglois* , Pièce ancienne , & la première qui y ait été jouée en François. On ne l'a représentée que deux fois. Mlle *Camille* a joué dans l'*Epreuve* , le rôle de *Lisette* ; & le Public en a paru d'autant plus satisfait , qu'on s'est à peine apperçu qu'elle fût Italienne.



CONCERT SPIRITUEL.

LE Concert de la Fête-Dieu, méritoit un plus nombreux Auditoire.

Le *Confiteamini*, Motet à grand chœur de *Lalande*; Un petit Motet, que Mlle *Lemiere* a chanté, & qui prouve que toute la Musique de M. *Mondonville* est chantante; un Motet, dans le goût Italien, où Mlle *Fel* a développé presque tous ses talens; les fureurs de *Saül*, Poème de M. l'Abbé de *Voisenon*, Musique de M. *Mondonville*, sont des morceaux qu'on ne se lassera point d'entendre. MM. *Gelin*, *Désentis*, & *Mugnet*, ont très-bien chanté. Le Signor *Leoni* a joué de la Mandoline, avec beaucoup d'habileté. M. *Hochbrucker* n'a point joué de la Harpe, quoiqu'il fût annoncé: une indisposition en a été la cause.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De DANTZICK, le 24 Mai 1769.

Les Lettres de Pétersbourg apprennent que la Cour de Coppenhague a accédé au traité conclu l'année dernière, entre la Russie & la Suède, pour maintenir la liberté de la navigation dans la mer Baltique.

Nous apprenons de Poméranie, qu'un corps de cinq cens Cosaques, sous les ordres du Colonel Lukowkin, a surpris près de Belgard deux Escadrons de Dragons & de Hussards Russiens, qu'il a mis en déroute. Il a ramené de cette expédition quarante-sept prisonniers & un grand nombre de chevaux. Un autre corps de ces troupes a mis à contribution Wartemberg, sur les confins de la Silésie.

On a célébré à Königsberg, le 6 de ce mois, avec beaucoup de magnificence, l'Anniversaire du Couronnement de l'Impératrice de toutes les Russies.

Les troupes Russes, qui campoient en quatre divisions, sont aujourd'hui rassemblées dans deux Camps, l'un à Mewe, & l'autre près de Culm. La première de ces divisions est commandée par le Général Jacoblef, & la seconde par le Général Maquinoff. Le Comte de Schwaloff vient remplacer le Prince de Menziooff, qui est rappelé. On croit que le motif de ce rappel, est le peu d'intel-

191 MERCURE DE FRANCE.

ligence qu'il régnoit entre ce Prince & le Maréchal de Soltikoff.

Les troupes qui doivent agir cette année contre le Roi de Prusse montent, suivant un état authentique, à 113,517 hommes. On n'y comprend point un Corps de 103,52 hommes, destiné à garder la Prusse & les bords de la Vistule.

De STOCKHOLM, le 24 Mai.

Les recrues destinées à renforcer notre Armée en Poméranie s'embarqueront, partie à Dalserve, & partie à Carlscroon.

Nous apprenons de Hambourg, que quantité de familles de la Poméranie Prussienne tant en delà qu'en deçà de l'Oder, & même du Brandebourg, se sont retirées dans cette Ville, pour éviter les malheurs dont ces Provinces sont menacées par l'approche des Armées ennemies.

De VIENNE, le 4 Juin.

L'Impératrice Reine a fait remettre aux Etats-Généraux, par le Baron de Reischach, Ambassadeur Plénipotentiaire de Leurs Majestés Impériales, une déclaration en réponse à celle des Rois d'Angleterre & de Prusse.

Elle porte que, pour répondre aux desirs de Leurs Majestés Britannique & Prussienne pour le rétablissement de la paix, Leurs Majestés l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, le Roi Très-Christien, & l'Impératrice de toutes les Russies, également animées du desir de contribuer au rétablissement de la tranquillité publique sur un pied solide & équitable, déclarent :
» Que Sa Majesté Catholique ayant bien voulu
» offrir sa médiation pour la guerre qui subsiste
» depuis quelques années entre la France & l'An-
» gleterre

Angleterre ; & cette guerre n'ayant d'ailleurs rien de commun avec celle que soutiennent également depuis quelques années les deux Impératrices avec leurs Alliés contre le Roi de Prusse ; Sa Majesté Très-Chrétienne est prête à traiter de sa paix personnelle avec l'Angleterre, par les bons offices de Sa Majesté Catholique, dont elle s'est fait un plaisir d'accepter la médiation.

Quant à la guerre qui regarde directement Sa Majesté Prussienne, leurs Majestés l'Impératrice Reine de Hongrie & de Bohême, le Roi Très-Chrétien, & l'Impératrice de Russie, sont disposés à donner les mains à l'établissement du Congrès proposé. Mais comme, en vertu de leurs traités, elles ne peuvent prendre aucun engagement relatif à la paix, que conjointement avec leurs Alliés ; il sera nécessaire pour qu'elles puissent s'expliquer définitivement sur ce sujet, qu'avant tout il plaise à Leurs Majestés Britannique & Prussienne de faire parvenir leur invitation à un Congrès, à toutes celles des Puissances qui se trouvent directement en guerre contre le Roi de Prusse ; notamment à Sa Majesté le Roi de Suède, ainsi qu'à Sa Majesté le Roi de Pologne, Electeur de Saxe, lesquels spécialement doivent être invités au futur Congrès.

L'Impératrice Reine nomma, le 3 du mois dernier, jour de l'Invention de la Sainte-Croix, l'Infante Isabelle, Dame de l'Ordre de la Croix Etoilée. L'Archiduchesse Marie-Anne reçut, en son nom, la Croix, des mains de Sa Majesté.

Le 13 du même mois, la Cour, rassemblée à Schonbrun, fut en Gala, à l'occasion de l'Anniversaire de l'Impératrice Reine, qui est entrée de ce jour, dans la quarante-quatrième année.

194 MERCURE DE FRANCE.

Le Baron de Brexéuil, Ministre Plénipotentiaire du Roi de France auprès de l'Impératrice de Russie, est parti d'ici pour continuer la route, après avoir pris congé de Leurs Majestés.

On apprend de Warsovie, que le Duc de Courlande est dangereusement malade. Le sieur Benoît, Secrétaire de Légation du Roi de Prusse, à la Cour de Pologne, a remis un Mémoire, en réponse à celui que cette Cour lui avoit fait remettre par son Vice-Chancelier. Il nie dans ce Mémoire la plupart des griefs allégués par ce Ministre, & il y forme contre le Roi & la République de Pologne, un grand nombre de plaintes, énoncées d'une manière fort vive.

Le Prince Charles de Lorraine, & la Princesse sa sœur, arriveront le mois prochain de Bruxelles en cette Ville, pour assister au mariage de l'Archiduc Joseph. On travaille aux préparatifs des fêtes que l'on donnera à cette occasion.

Toutes les troupes, aux ordres du Baron de Laudon, campèrent le 31 du mois dernier, dans les environs de Frankenstein.

Le Marquis de Paulmy, Ministre, ci-devant Secrétaire d'Etat de la Guerre, est arrivé depuis peu, dans cette Ville, pour se rendre à Warsovie en qualité d'Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès du Roi & de la République de Pologne. Il a été présenté, le 2 de ce mois, à Leurs Majestés Impériales & Royales, & à leur Famille, par le Comte de Choiseul, Ambassadeur de France en cette Cour; & l'Ambassadrice a présenté le même jour, à Sa Majesté Impériale & Royale Apostolique, la Marquise de Paulmy.

De DRESDE, le 28 Mai.

Le Maréchal de Daun a été indisposé pen-

JUILLET. 1760. 125

tant plusieurs jours, d'un violent accès de gouttes ; mais il est aujourd'hui parfaitement rétabli. Il visita dernièrement le poste de Freyberg, & il alla reconnoître les postes avancés des Ennemis. Le Général Comte de Laschy a son quartier à Neudorff, & le Baron de Beck est posté à Ul-
lerdorff.

On a appris, de Léipsick, que le Roi de Prusse a condamné les Magistrats de cette Ville à payer quarante mille écus, sous prétexte que quelques Négocians avoient entrepris de faire passer à Dresde quarante chariots qu'ils avoient déclaré être destinés pour Breslau. On procède, par voie d'exécution, à faire payer cette taxe.

L'Armée Prussienne se dispose à abandonner son camp de Meissen. Une partie de cette Armée s'est repliée sur Torgau, que l'on fortifie sans relâche. Les portes de Léipsick sont fermées depuis quelques jours. On compte que cette Ville sera incessamment évacuée. L'Armée Autrichienne paroît prête à marcher sur Meissen, où il ne reste qu'un petit nombre de Prussiens.

De BAMBURG, le 28 Mai.

Le Feld Maréchal, Prince de Deux-Ponts, est allé à Francfort, afin d'y concerter avec le Maréchal de Broglie les opérations des Armées respectives. Il sera incessamment de retour.

Le Général Haddick, ayant reconnu les terrains convenables pour l'Infanterie, marqua quatre camps différens, où elle est aujourd'hui rassemblée. La droite de la première ligne est à Culmbac, & la gauche à Hafsurt; la seconde ligne campe en partie à Eltman, & entre Lichtenfels & Staffelsheim. Les cantonnemens de la Cavalerie ont été rapprochés, & le Parc de l'Artillerie est à Forcheim.

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

Le Général Prince de Stolberg, occupe toujours ses postes sur la Saala. Le Corps qu'il commande forme un Cordon, qui s'étend depuis Saalfeld jusqu'à Naumbourg ; il met une partie de la Thuringe à couvert des incursions des Prussiens.

De BERLIN, le 26 Mai.

Il ne s'est encore rien passé d'intéressant dans la Saxe, ni dans la Silésie.

L'Armée du Prince Henri continuë de se rassembler. Ce Prince s'est rapproché des bords de l'Oder. On croit qu'il établira bientôt son quartier général à Culstrin, afin d'être plus à portée du Corps que le Général de Forcade assemble dans la Poméranie.

Un Corps considérable de Russes occupe encore Bublitz, d'où il fait des courses dans la Poméranie. Mais ces troupes se replient à mesure que le Général de Forcade avance contre elles. Il y a eu, depuis peu, près de Beerwald, une vive escarmouche entre les troupes légères Russes & les nôtres. Les Russes se sont retirés, & ont emmené avec eux leurs blessés.

De CASSEL, le 30 Mai.

L'Armée alliée, est presque entièrement rassemblée. L'Infanterie entra le 10 de ce mois, dans le Camp tracé près de Fritzlar. Sa droite est appuyée à cette Ville, & sa gauche à Nieder-Melrich. La Cavalerie sortit le lendemain de ses cantonnemens. Le Quartier Général de l'Armée, est toujours à Vavern. Le Général Imhoff occupe Kirckain avec un Corps de six mille hommes environ. Hirschfeld, sur la Fulde, est occupé par le Général Gilse.

Le Général de Sporcken, qui doit comman-

JUILLET. 1760.

197

der l'Armée destinée à faire tête aux François du côté du Bas-Rhin, a établi son Quartier Général à Dulmen.

De MADRID, le 27 Mai.

Le Roi Très-Chrétien, ayant nommé le Prince des Asturies Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit ; Sa Majesté revêtit, le 18 de ce mois, ce Prince du Collier de cet Ordre, qui lui fut remis par le Marquis d'Ossun, Ambassadeur extraordinaire du Roi de France en cette Cour.

Il y a présentement dans nos Ports quarante-huit Vaisseaux de ligne, douze Frégates & quinze Schebecs armés, & en état de partir aux premiers ordres.

De ROME, le 24 Mai.

Le démêlé de notre Cour avec la République de Gênes, occupe beaucoup le Sacré Collège. Il se tint, le neuf de ce mois, une Congrégation de Cardinaux, où l'on agita cette matière ; & il s'en est tenu deux autres le 11 & le 13, sur le même sujet. On afficha, le 15, dans les endroits accoutumés, un Bref par lequel Sa Sainteté annulle le Décret du Gouvernement de Gênes contre le Visiteur Apostolique de Corse. Ce Décret promettoit deux mille écus à celui qui livreroit ce Visiteur. On a publié le Bref, par lequel le Pape commet ce Visiteur : on a aussi rendu public le discours pathétique prononcé par Sa Sainteté dans le Consistoire secret tenu le 5. On travaille à dresser un Mémoire qui sera envoyé à tous les Nonces dans les Cours étrangères, pour justifier la conduite du Pape dans cette affaire. Sa Sainteté a adressé à la République de Gênes un Bref exhortatoire, pour l'en-

I iij

gager à donner au Saint Siège une satisfaction convenable de son procédé.

Le Chevalier de Saint Georges, est toujours dans un état fort critique. Il y a déjà près d'un mois que le Pape lui a envoyé sa bénédiction, *in articulo mortis*.

De LONDRES, le 11 Juin.

On a été fort déconcerté ici de la résolution prise par les Puissances du Nord de fermer à nos Flottes l'entrée de la Mer Baltique. On ne s'attendoit pas à la triple alliance qui vient d'être conclue. L'impossibilité de secourir le Roi de Prusse de ce côté, paroît avoir déterminé la Cour à faire de plus grands efforts en Allemagne.

On a reçu, de *Bombay*, la triste nouvelle de trois incendies consécutifs arrivés dans cette Ville. Le dernier, qui a été le plus considérable, a réduit en cendres plus de quatre cens maisons & magasins remplis d'effets de toute espèce. Cet événement est du 20 Mars.

Les nouvelles arrivées, depuis peu, de Madras, font évanouir le bruit qui s'étoit répandu de la prise de Pondichéry. Elles contiennent des détails du Combat donné, au mois d'Octobre dernier, entre notre flotte commandée par l'Amiral Pocock & celle de France sous les ordres du sieur Datché, Chef d'Escadre. Ce combat a duré trois heures, pendant le quelles nous avons eu cinq cens hommes tués ou blessés. Les Lettres du continent confirment aussi la nouvelle du combat de Vandavachi, & du désavantage que nos troupes y ont eu.

Le prétendu Comte de S. Germain, qui avoit été arrêté dans cette Ville, & confié à la garde d'un Messager d'Etat, a été relâché sous la con-

JUILLET 1760.

dition de forrir incessamment du Royaume : ce qu'il a exécuté.

Laurent Shirley, Comte de Ferrers, Pair d'Angleterre, subit, le 5 du mois dernier, la peine portée contre lui le 18 du mois précédent. Il fut conduit à Tiburn, dans son Carosse à six chevaux, & ~~de son habit le plus magnifique.~~ L'échafaut & la potence, étoient rendus de noir. Il monta avec fermeté sur l'échafaut, & après une courte prière, il se livra à l'Exécuteur. Une heure après l'exécution, son corps fut envoyé, suivant la Sentence, à l'Amphithéâtre des Chirurgiens. Après y avoir servi à une démonstration anatomique, & avoir été exposé deux jours à la vue du Public, il a été rendu à ses parens qui l'ont fait transporter dans le Comté de Bedford, où est la chapelle de sa maison & la sépulture de ses Ancêtres. Le cercueil où il a été déposé, porte cette Inscription : *Laurent Ferrers, exécuté le 5 Mai 1760.* La maison de Shirley, dont le chef fut décoré en 1711. des Titres héréditaires de Comte, Vicomte & Pair d'Angleterre, est une des plus anciennes du Royaume. Elle tire son origine de *Siswato*, qui étoit un des premiers Seigneurs Anglo-Saxons, lors de la conquête de l'Angleterre par Guillaume, Duc de Normandie.

DA LA HAYE, le 12 Mai.

Les Etats-Généraux ont résolu de faire un dernier effort pour obtenir du Ministère Anglois la justice qu'ils poursuivent depuis si longtems, au sujet de la saisie de nos Vaisseaux. Les instructions du sieur Meermann, chargé de cette Négociation, portent qu'il déclarera aux Ministres Anglois, que Leurs Hautes-Puissances avoient lieu de s'attendre à une justice plus prompte de leur part ; & que si la conclusion de cette affaire est encore fort

100 MERCURE DE FRANCE

éloignée, elles sont déterminées à rappeler entièrement la Députation qu'elles avoient envoyée.

Les Ministres des Puissances Belligérantes, qui sont dans cette Cour, continuent d'avoir de fréquentes conférences avec divers Membres du Gouvernement.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.

De VERSAILLES, le 12 Juin.

LE 25 du mois dernier, fête de la Pentecôte, les Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre du Saint-Esprit, s'étant assemblés vers les onze heures du matin dans le Cabinet du Roi; Sa Majesté sortit de son appartement pour aller à la Chapelle, accompagné de Monseigneur le Dauphin, du Duc d'Orléans, du Prince de Condé, du Prince de Conty, du Comte de la Marche, du Comte d'Eu, du Duc de Penthièvre, & des Chevaliers, Commandeurs & Officiers de l'Ordre. La Grand'Messe fut célébrée par l'Evêque de Langres, Prélat-Commandeur; & le Roi fut reconduit ensuite à son appartement, en la manière accoutumée.

Le Comte d'Affry, qui est arrivé de Hollande depuis plusieurs jours, fut présenté à Sa Majesté le 25.

Le même jour, le Roi, la Reine, & la Famille Royale, signèrent le Contrat de mariage du Marquis de Nargut, Cornette de la première Compagnie des Mousquetaires, avec Demoiselle Du-

hamel de Melmont ; & celui du Marquis de Salluttes , avec Demoiselle de Molde.

Le 26 , Sa Majesté tint le Sceau.

Le même jour , la Comtesse de Gaucourt a été présentée à Leurs Majestés & à la Famille Royale ; par la Comtesse de Marsan.

Le Roi a disposé de la Charge de Conseiller d'Etat, vacante par la mort du sieur Bidé de la Grandville , en faveur du sieur Barentin , intendant d'Orléans.

Le Roi a nommé le sieur de Cypiere , Maître des Requêtes , Intendant d'Orléans , à la place du sieur de Barentin.

Le 7 Juin , Fête du S. Sacrement , le Roi & la Reine, accompagnés de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Madame , & de Mesdames Victoire , Sophie & Louise , se sont rendus à l'Eglise de Notre - Dame ; Leurs Majestés y ont entendu la Grand-Messe , après avoir assisté à la Procession , qui est venue , selon l'usage , à la Chapelle du Château.

Le 12 , le Roi a fait , dans la Cour du Château , la revue des deux Compagnies des Mousquetaires de la Garde.

Le même jour , Sa Majesté a tenu le Sceau.

La santé de Mgr le Duc de Bourgogne , donne toujours d'heureuses espérances. La Faculté est contente du pansement & de la suppuration.

Le Roi a accordé l'Abbaye d'Ivry , Ordre de S. Benoît , Diocèse d'Evreux , à l'Abbé de Montclar , Grand-Vicaire d'Orléans , sur la démission de l'Abbé Anisson.

L'Abbaye aux Bois , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Ville de Paris , à la Dame de Richelieu , Abbessé du Trésor.

Celle du Trésor , Ordre de Cîteaux , Diocèse

202 MERCURE DE FRANCE.

de Rouen , à la Dame d'Alégre , Grande-Prieure de l'Abbaye de Saint George à Rennes.

Et celle de la Joye , Ordre de Cîteaux , Diocèse de Vannes , à la Dame de Bertin , Religieuse du Monastère de Coiroux , Diocèse de Limoges.

Le 10 du mois dernier , le Marquise de Lité , née Princesse Lubomirska , a été présentée a Leurs Majestés & à la Famille Royale , par la Duchesse d'Aiguillon.

De l'Armée à Francfort , le 4 Juin.

Il a été convenu le 16 Mai , entre Sa Majesté Très-Christienne & le Duc de Wirtemberg , que ce Prince retirera ses troupes de l'Armée Françoisse pour les faire rentrer dans ses Etats , où elles continueront d'être à la disposition du Roi de France & de ses Alliés.

Le Maréchal de Broglie ayant eu avis le 14 , que le Corps avancé des Ennemis s'étoit porté , le même jour , de grand matin , sur Butzbach , & que les détachemens qui occupoient ce poste avoient été obligés de céder au nombre , se rendit le 25 à Friberg , où il apprit que les ennemis s'étoient retirés de Butzbach , & que des détachemens de nos Hussards y étoient rentrés. Il se porta jusqu'à Butzbach , où il eut nouvelle que le corps des Ennemis , commandé par le sieur Luckner , avoit passé la Lohn entre Giessen & Marburg , & qu'il s'étoit retiré sur les hauteurs de Krosdorf. Il apprit en même tems que le Baron du Blaisel , Commandant à Giessen , avoit attaqué avec des détachemens de la Garnison l'arrière-garde du sieur Luckner , & qu'il avoit fait plusieurs prisonniers.

Le Maréchal de Broglie est revenu ici , après avoir donné tous les ordres nécessaires pour les postes de Butzbach & de Friedberg , dont il a remis le Commandement au Comte de Vaux , Lieu-

tenant-Général. Depuis ce tems on n'a point entendu parler des ennemis, & l'on juge que l'Armée du Prince Ferdinand n'a fait aucun mouvement. Le Comte de Lusace commande la réserve de notre Armée, qui s'est assemblée à Lohr.

L'Electeur de Cologne arriva ici, le 31 du mois dernier, vers le midi. Le Maréchal Duc de Broglie alla le recevoir à Sakenhausen, où les Grenadiers de France étoient sous les armes. Ce Prince entra dans la Ville au bruit de l'Artillerie des Remparts. Il soupa chez le Maréchal de Broglie; & il partit, le premier de ce mois, pour Bonn, lieu de sa résidence ordinaire.

Les Alliés travaillent à mettre la Citadelle de Munster, en état de faire une bonne défense. C'est le Comte de la Lippe-Schaunbourg, qui dirige ces travaux.

De PARIS, le 14 Juin.

Le 13 du mois dernier, le Prince Louis de Rohan, Evêque de Canope, Coadjuteur de l'Evêché de Strasbourg, fut sacré dans l'Eglise Métropolitaine, par l'Archevêque de Paris, assisté des Evêques du Puy & de Blois. Un grand nombre d'Archevêques, d'Evêques, & de personnes du premier rang, assistèrent à cette cérémonie.

Le 19, l'Ordre Royal, Militaire & Hospitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel, & de S. Lazare de Jérusalem, fit célébrer dans la Chapelle du Louvre, l'Anniversaire du Roi Henri IV de glorieuse mémoire, Fondateur de l'Ordre. Le Service a été célébré par l'Abbé de Sainte-Hermine, Aumônier de la Reine, Commandeur Ecclésiastique de l'Ordre. Le Comte de Saint-Florentin, les grands Officiers, & plusieurs Chevaliers de cet Ordre y ont assisté.

Sa Majesté, conduite par l'esprit de piété qui a

toujours caractérisé les Rois Très-Christiens, &
 voulu, au commencement de cette Campagne,
 implorer la bénédiction du Ciel sur ses armes.
 Elle a écrit à l'Archevêque de Paris, ainsi qu'à
 tous les Archevêques & Evêques de son Royaume,
 la Lettre suivante.

» MON COUSIN, le maintien de la tranquillité
 » de l'Europe a toujours été le principal objet de
 » mes vœux & de mes démarches : ce sentiment
 » s'est fortifié par le désir que j'ai de contribuer
 » au bonheur de mes Peuples, & de diminuer les
 » charges qu'ils supportent d'une manière digne
 » de leur zèle pour la gloire de mon règne, &
 » de l'amour que j'ai pour eux. C'est pour leur
 » en faire ressentir les effets, que je n'ai négligé
 » aucun des moyens capables de déterminer les
 » Puissances qui m'ont forcé à reprendre les ar-
 » mes, à concourir au rétablissement d'une paix
 » dont on pût assurer la durée. Mais avant que l'on
 » ait pu parvenir définitivement au but désirable
 » de la paix générale, la continuation des hosti-
 » lités des Ennemis de la France m'oblige à de
 » nouveaux efforts pour la défense de mes propres
 » Etats, & pour soutenir les Engagemens que j'ai
 » pris avec mes fidèles Alliés. Quelque confiance
 » que j'aye dans la volonté de mes Troupes, dans
 » leur zèle pour mon service, je n'en dois pas
 » moins implorer le Dieu des Armées ; & je vous
 » fais cette Lettre pour vous dire, que je souhaite
 » que vous ordonniez des prières particulières
 » dans toutes les Eglises de votre Diocèse, pour
 » obtenir du Tout-puissant qu'il daigne répandre
 » la bénédiction sur mes armes, & favoriser le
 » succès de mes justes entreprises. Sur ce &c.

L'Archevêque de Paris a donné, en conséquence
 de cette Lettre, son Mandement, par lequel il
 indique des prières publiques dans toutes les

Eglises de son Diocèse. Ce Mandement est terminé par une prière fervente & pathétique pour leurs Majestés & la Famille Royale, & en particulier pour le jeune Prince dont l'état chancelant excite notre inquiétude. » Attendrissions-nous, » dit le Prélat, sur les dangers qui ont menacé les » jours d'un jeune Prince, déjà l'amour de la Nation, en attendant qu'il soit la terreur des Ennemis. Qu'un rejeton si précieux n'ait pas le » sort des fleurs de la Campagne qui, selon le » langage de l'Ecriture, naissent & périssent presque dans le même temps. Que le fils de tant de » Rois, nous fasse recueillir en sa personne les » fruits de l'éducation Chrétienne qu'il reçoit des » mains de la Vertu ; éducation toute propre à » servir de base & de principe aux leçons qui forment le grand homme.

Sa Majesté s'étant fait rendre compte, en son Conseil, des différentes plaintes qui lui ont été faites de la conduite que les Magistrats & Habitans de la Ville de Hambourg ont tenue au préjudice de la France & de ses Alliés, en favorisant les enrôlemens que les Ennemis font continuellement dans leur Ville, & ne voulant point faire éprouver à cette Ville tous les effets de son ressentiment ; elle s'est contentée d'ordonner, par un Arrêt de son Conseil d'Etat, qu'à l'avenir & à commencer du jour de la publication de cet Arrêt, cette Ville cessera de jouir, dans tous les Ports & Villes du Royaume & de la domination de Sa Majesté, de tous les avantages accordés aux Villes Anseatiques, par le traité de Commerce, fait à Versailles le 28 Septembre 1716, entre elle & lesdites Villes.

On a appris, de la Martinique, que le Capitaine Mares, de Bordeaux, Commandant un Corsaire de cette Ile de douze canons, a pris un Sene-

Anglois, richement chargé, & armé de quatorze canons. Ce Capitaine, étant venu à l'abordage, & s'étant jeté dans le Vaisseau Anglois, s'y trouva seul. Il ne perdit point courage; après avoir tué le Capitaine ennemi & un autre homme, il remonta sur le pont, & il fonda l'épée à la main sur l'équipage Anglois, qui, le croyant suivi d'une troupe nombreuse, s'enfuit par les écoutilles. Il les ferma, & ayant eu bientôt après du secours, il conduisit sa prise à la Martinique. Sa cargaison est estimée trois cens mille livres.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire, s'est fait, en la manière accoutumée, le 6^e de ce mois. Les numéros qui sont sortis de la roue de fortune sont, 71, 18, 30, 35 & 64. Le prochain tirage, se fera le 8 du mois de Juillet.

Messieur Richard, premier Médecin des Camps & Armées du Roi, à qui Sa Majesté, en considération de ses Services, avoit accordé des Lettres de Noblesse, l'année dernière, vient d'avoir l'inspection des Hôpitaux Militaires du Royaume, aux appointemens de 3000 liv. Sa Majesté l'a nommé, en même temps, Chevalier de son Ordre de Saint Michel, & l'un de ses Médecins consultants.

M A R I A G E S.

Messire René-Antoine de Raimy de Villeneuve, Marquis de Vitré, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Pumont, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint Louis, fils de feu Messire Antoine de Raimy de Villeneuve, Marquis de Vitré, & de Marie-Anne-Thérèse de Castellane, a épou-

fé le quatre de Mai, à Angoulême, Demoiselle Renée - Marguerite d'Allogny, fille de Messire Thomas d'Allogny, Marquis d'Allogny, & de feu Marguerite le Berthon.

- L'on ne donne point de généalogie de ces deux grandes & anciennes Maisons. On les trouvera dans l'Ordre de Malthe, & les grands Officiers de la Couronne.

Louis, Marquis de Melun, Comte de Nogent, fils de feu Armand, Comte de Melun, Gouverneur du Fort de Sainte Croix de Bordeaux, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, & de Marie - Françoise de Saint Simon Rouvroy, veuf d'Henriette-Emilie de Baubru, Comtesse de Nogent le Roi; a été marié le 28 Avril dernier, dans l'Eglise de Saint Sulpice de Paris, avec Angelique - GENEVIÈVE de Guiry - Chaumont, fille de Jean-Baptiste René, Comte de Guiry, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'Angelique - Marguerite de Dillard d'Ivry.

Voyez le deuxième volume du Mercure de Juin 1743. où est rapporté l'article du mariage du Marquis de Melun, avec la Comtesse de Nogent; & celui de Janvier 1758, où est l'article de sa mort.

La nouvelle Marquise de Melun est d'une des plus anciennes & illustres maisons du Vexin François. L'ainé de sa maison, est Maréchal héréditaire du Vexin. Il est en possession de ce titre, dès l'an 1475, suivant les actes de ce temps; & autres jusques à nos jours.

Cette Maison avoit fait don, précédemment, de la cinquième partie de la terre de Guiry, à l'Abbaye de Notre-Dame du Trésor, Ordre de Cîteaux dans le Vexin Normand, en 1243. Ce don fut

208 MERCURE DE FRANCE

confirmé par la Reine Blanche & par le Roi Saint Louis, par Lettres données à Vincennes en Juillet 1245. Les Religieuses s'engagerent, par une transaction, de recevoir, en reconnoissance de cette donation, dans leur Abbaye, sans dot & à perpétuité une Demoiselle de la maison de Guiry, descendante en ligne directe de mâle en mâle. Elle jouit toujours de ce privilège.

Cette Maison a donné à l'Etat, deux grands Veneurs de France en 700, & 820, un grand Chambellan en 883, un Evêque de Lisieux en 900, un chef de la Légion de Normandie, en 922, puis Lieutenant Général de Richard-sans-peur, Duc de Normandie en 954, un Seigneur de Guiry, ancêtre de la Marquise de Melun, qui fut choisi & donné en otage pour la Personne du Roi Jean, après la bataille de Poitiers, deux Lieutenants Généraux du pays d'Aunis, Ville & Gouvernement de la Rochelle, Mestres de Camp de Cavalerie pere & fils.

Cette maison de Guiry, descend de Philippes de Guiry, qui épousa en 1755, Marguerite de Dreux, fille de François de Dreux, Seigneur de Morainville, lequel avoit pour dixième ayeul le Roi Louis-le-Gros.

Les deux freres de la Marquise de Melun, Capitaines de Carabiniers, Chevaliers de Saint-Louis, ont été tués, l'aîné à la bataille de Fontenoi, & l'autre à celle de Laufeld.

M O R T S.

Messire Jean de Pujol, Brigadier des Armées du Roi, est mort le 30 Mai dernier au Château de la Grave en Albigeois, dans la 83^e année de son

âge ; sans avoir pris d'alliance. Il a fait son héritier
Messire Pierre-Louis-Jacques de Pujol , Baron de
la Grave , Capitaine de Cavalerie au Régiment de
Royal-Piémont , son arrière-petit-neveu Breton.

M. de Pujol avoit mérité, par des services distin-
gués , des pensions considérables.

Le seize du mois de Mai dernier , mourut au
Château de Magreville, près Anvers , Marie Con-
stance de Buissy.

Elle étoit de l'ancienne Maison de Buissy , con-
sue en Artois dès le commencement du douzième
siècle. On voit encore dans l'Abbaye de S. Aubert
en Flandres une chartre de l'an 1178, par laquelle
on prouve , que Hugues , fils de Thiebault de
Buissy fit plusieurs donations considérables à cette
Abbaye. Il s'y voit encore un autre Acte de do-
nation fait par un autre Thiebault de Buissy , en
l'an 1262. *

Les premiers qui soient connus, par une filiation
suivie , appuyée sur des actes authentiques , & dont
les trois branches de ce nom actuellement existen-
tes en Picardie , prouvent leur descendance , sont :

Premièrement , Jean de Buissy , premier du
nom , Ecuyer , Seigneur de Villers-Broulin , de
Villerelle , & de Noulette qui vivoit en 1380 ; il
épousa Sainte de Gribauvalle. Il eut de ce ma-
riage Jean second du nom , Seigneur desdites
terres , qui prit pour femme Catherine de Mailly
en 1414.

Antoine, premier du nom, leur fils Ecuyer Sei-
gneur de Villers-Broulin & de Noulette , fut
marié en premières nœces à Catherine de Liestre ,
dont il n'eut point d'enfans ; & en secondes nœces
à Marie du Lonvault, en 1459.

* Histoire Généalogique des Pays-Bas , ou Histoire de
Cambrai & du Cambrésis. Par Jean Charpentier , page
278 & 338. Imprimé à Leyde , en 1664.

218 MERCURE DE FRANCE.

Jean, troisième du nom, Ecuyer, Seigneur de Villers Broulin & de Noullette, fils aîné d'Antoine, épousa Jeanne de la Rivière en 1479. Dont Jacques, Philippe, François & Pierre, Auteurs de la branche établie en Picardie, rapportée après celle des aînés.

Jacques de Builly, premier du nom, épousa François de Ercles.

Philippe, fut allié avec Catherine de Roix.

François de Builly, 1.^{er} du nom, épousa en premières noces Catherine de Boufflers, en secondes Claire Affet. Ils eurent pour enfans François de Builly second du nom, Ecuyer Seigneur de Noullette, mort sans alliance. En lui finit cette branche.

Marie de Builly, sa sœur, Dame & héritière de Noullette, fut mariée avec Jacques de Brias, Chevalier Seigneur de Brias, Gouverneur & Capitaine de Mariembourg. Elle mourut sans postérité.

Isabelle de Builly, sa sœur & héritière, épousa Charles de Bonnières, Chevalier Seigneur de Souastres, Comte de Guînes, Gouverneur & Grand Bailli de S. Omer. Par cette alliance, les terres de Villers Broulin & de Noullette sortirent de la branche masculine.

Pierre de Builly, premier du nom, Ecuyer, quatrième fils de Jean de Builly, troisième du nom, & de Jeanne de la Rivière, eut pour femme Agnette de Caullins.

De Caude de Builly, second du nom, Chevalier Seigneur Dumefnil Yvrench*, qui épousa Marie-Marguerite l'Herminier, descendante au sixième degré dudit Pierre, premier du nom, & d'Agnette de Caullins, sont sortis les trois branches qui subsistent aujourd'hui.

* Ces Terres sont situées dans le Comté de Ponthieu en Picardie.

Pierre de Buissy, second du nom, Chevalier aussi Seigneur Dumefnil Yvrench, aîné par la mort de son frere, a formé la premiere branche. Il épousa, le 8^e Juillet 1688, Marie-Marguerite Leblond d'Acquest. De ce mariage sont nés Pierre-Paul de Buissy, Prêtre Religieux de Clugny, Prieur de Saint Gelais & de Saint Brillon, Vicaire général de l'Abbé de Clugny.

Trois autres fils morts sans posterité, & trois filles Religieuses.

François Joseph de Buissy, Chevalier Seigneur Dumefnil Yvrench d'Acquest &c. cinquième fils, devenu aîné, fut marié le 27 Avril 1727, à Marie-Marguerite-Marthe le Bel d'Huchenneville, Dame de la Vicomté Dumefnil, de laquelle ils eurent 1°. un fils mort en bas âge, 2°. Paul François de Buissy, Vicomte Dumefnil, Mousquetaire du Roi, né en 1731, 3°. & 4°. Claude, Chevalier de Buissy, Seigneur de Tacerville, Capitaine au Régiment de Lorraine, & Honoré Abbé de Buissy, Grand-Vicaire de Lombes, tous deux jumeaux nés en 1732.

Les filles sont, Marie-Marguerite-Marthe de Buissy, née en 1728, & mariée en 1752, à Marc Antoine de Carpentier, Chevalier Seigneur de Neuville Gapenne & autres lieux, Capitaine au Régiment de Lorraine Infanterie, & Marie-Thérèse de Buissy, dite Mademoiselle de Bealcourt, morte sans avoir été mariée.

La seconde branche eut pour Chef Honoré de Buissy, Chevalier Seigneur dudit Lieu, Châtelain de Long, Seigneur, Fondateur & Patron de l'Eglise Collégiale de Longprez aux Corps Saints, second fils de Claude de Buissy, second du nom, Chevalier Seigneur Dumefnil Yvrench, & de Marie-Marguerite l'Herminier. Il prit pour femme, l'an 1692, Marie-Marguerite Fuzelier. De

212 MERCURE DE FRANCE

cé mariage, naquîrent Honoré-Charles, qui suit
Jacques, Prêtre, Chanoine de la Cathédrale &
Grand-Vicaire de l'Evêque d'Arras, N*** de Buiffy,
Mousquetaire du Roi, & plusieurs filles mortes
sans être mariées.

: Honoré-Charles de Buiffy, Chevalier Châtelain-
de-Long, Seigneur, fondateur & Patron de l'E-
glise Collégiale de Longprez, aux Corps Saints,
&c. &c. &c. épousa, le 20 Février 1733, The-
rèse - Genevieve Ravor-d'Ombreval. De ce ma-
riage sont nés plusieurs garçons, morts en bas
âge. Il ne reste que Pierre de Buiffy, troisième
du nom, Chevalier Seigneur de Longprez, né
en 1737, reçu Chevaux-Léger de la Garde du
Roi en 1758, & Officier au Régiment des Gar-
des Françaises en 1759, & trois filles.

· L'Auteur de la troisième branche, est Claude-
Joseph de Buiffy, Chevalier Seigneur de Mo-
romainil, Fontaine-lez-sec &c. troisième fils de
Claude de Buiffy. Il eut de son mariage avec
Françoise de la Caille, Pierre-Joseph de Buiffy
qui suit, & Françoise - Marguerite - Félicité de
Buiffy, Demoiselle de Ponthoille, morte sans être
mariée.

Pierre-Joseph, épousa Marie-Elizabeth Fuzelier.
Il eut de ce mariage quatre garçons & trois
filles.

Les armes sont d'argent, à la face de gueule,
chargée de trois boucles d'or. Le cri d'armes, *at-
tente nuit Buiffy.*

· Dame Françoise Elizabeth de Rouxel de Gran-
cey, veuve de Messire Gabriel - Etienne - Louis
de Texier, Marquis d'Hautefeuille, Lieutenant
Général des Armées du Roi, & Mestre de Camp
Général des Dragons, mourut en cette Ville, le
5 Mai, dans la 88^e année de son âge.

JUILLET. 1760. 213

Thérèse de Ligneville, fille de Jean-Jacques, Marquis de Ligneville, Comte du Saint Empire, & de Deme Soreau, est morte à Marly, âgée de 24 ans.

Claude-François de Narbonne-Peler, Evêque de Leictour, est mort dans son Diocèse, le 14 Mai, âgé de 68 ans.

Jeanne-Elizabeth, Douairière de Christian - Auguste, Prince d'Anhalt-Zerbst, sœur du Roi de Suède, & mère de la grande Duchesse de Russie, est morte le 30 du mois dernier dans cette Ville, où elle s'étoit retirée depuis deux ans, à l'occasion des troubles qui regnent en Allemagne. Cette Princesse étoit dans sa 45^e. année. Son corps sera transporté en Allemagne, pour y être inhumé dans le tombeau de la maison d'Anhalt-Zerbst.

Messire Louis - Gabriel le Prestre, Marquis de Vauban, Brigadier des Armées du Roi, mourut le 22 du mois dernier, dans son Château de Vauban, âgé de 55 ans.



APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le premier Mercure du mois de Juillet 1760, & je n'y ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Juin 1760. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIECES EUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

ÉPIQUE à M. le Comte de **.	Page 4
La Peinture à la mode, à M. L. M. D. M.	72
Imitation de l'Ode IV. du I. Livre des Odes d'Horace. <i>Solvitur acis hyems &c.</i>	43
Remerciement à M. le Marquis de Paulmy, Ambassadeur de S. M. en Pologne.	14
Cannelle, ou les Artisans d'Athènes.	15
Chanson à M. d'E... Int. D. N. B... & G. d'Au. pour le jour de sa fête.	42
Sonner.	43
Épître, à M. de K., ancien Capitaine au Régiment de M. & Général de la Calotte.	14
Lettre à M. l'Abbé Blot, sur les inconvénients de l'éducation domestique.	49
Enigmes.	72 & 73
Logogryphes.	73 & 74
Chanson.	75 & 76

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Essai de Politique & de Morale calculée.	77
--	----

JUILLET 1769.

Réponse à la Lettre de M. l'Abbé Trublet, insérée dans le Vol. de Mercure d'Avril.	89
Mémoire, sur des armes anciennes.	92
Monumens antiques, trouvés à Goussier, près Dieppe.	803
La Nature développée.	101
Annonce des Livres nouveaux.	115 & suiv.
Lettre de M. d'Alembert, à l'Auteur du Mercure.	121

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIES.

Discours sur l'Histoire, envoyé à l'Académie de Nancy, par M. Marin, &c.	122
---	-----

GÉOMÉTRIE.

Suite du Mémoire lu à l'Académie des Sciences, par Jean-Antoine Glenar.	137
Extrait du Discours prononcé le 13 Mars 1760, pour l'ouverture des Ecoles de Chirurgie établie en la Ville d'Orléans.	151
Lettre de M... à M... sur l'Architecture.	164

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

Extrait d'une Lettre de M. de Baux, Doc- teur en Médecine, à M. de la Condamine.	171
Horlogerie.	174

MÉCANIQUES.

Mémoire des Ouvrages de Mécanique du Sieur Miller Hebrahime, Machiniste de Sa Majesté le Roi de Pologne.	178
--	-----

216 MERCURE DE FRANCE.

ART. V. SPECTACLES.

Opéra.	184
Comédie Française.	211 & 188
Comédie Italienne.	188 & 189
Concert Spirituel.	190

ART. VI. Nouvelles Politiques. 191

Mariages & Morts.	206 & suiv.
-------------------	-------------

La Chanson notée, doit regarder la page 75.

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
gâté & vis-à-vis la Comédie Française.

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

JUILLET. 1760.

SECOND VOLUME.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine.



A PARIS,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis à-vis la Comédie Française
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier, Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci dessus.

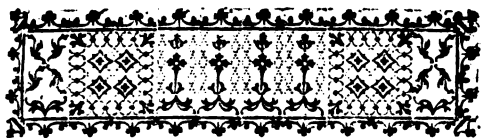
A ij

*On supplie les personnes des provinces
d'envoyer par la poste , en payant le droit ,
le prix de leur abonnement , ou de donner
leurs ordres , afin que le payement en soit
fait d'avance au Bureau.*

*Les paquets qui ne seront pas affranchis,
resteront au rebut.*

*On prie les personnes qui envoient des
Livres , Estampes & Musique à annoncer ,
d'en marquer le prix.*

*Le Nouveau Choix de Pièces tirées des
Mercures & autres Journaux , par M.
De la Place , se trouve aussi au Bureau
du Mercure. Le format , le nombre de
volumes & les conditions, sont les mêmes
pour une année.*



MERCURE DE FRANCE.

JUILLET. 1760.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ÉPITRE, SUR LA SANTÉ,
*A M. DE MONTULÉ, pendant sa
convalescence.*

Mens sana, in corpore sano. Mart.

CE n'est point, *Montulé*, la Gloire, la Nobleſſe,

La Faveur, les Plaiſirs, enfans de la Molleſſe;
Qui peuvent, ici-bas, verſés à pleines mains,
De leur fort malheureux, conſoler les humains.

La gloire eſt, à mes yeux, une étroupe enſaïmée;

Il. Vol.

A iij.

6 MERCURE DE FRANCE.

Qui brille, & qui s'éteint, sans bruit & sans fumée;
La perfide Mollelle un Tyran suborneur,
La Fortune un écueil, le Plaisir une erreur,
La Faveur un signal d'une chute prochaine,
La Noblesse un fardeau, les Honneurs une chaîne.

La Nature a semé, sur les pas des Mortels,
Peu de solides biens, beaucoup de maux réels,
Leur importun essain nous assiége sans cesse;
Mais, après la Vertu, l'Amitié, la Sagesse,
Des biens que nous départ la céleste bonté,
Le plus pur, le plus doux, quel est-il ? LA SANTÉ.

Je la vois ! l'incarnat brille sur son visage :
Mille fleurs, à l'envi, naissent sur son passage ;
Auprès d'elle est la joie au front calme & serein ;
Le tranquille sommeil repose dans son sein ;
Le sourire embellit & ses yeux & sa bouche ;
Elle fuit du chagrin l'aspect sombre & farouche ;
Les plaisirs innocens folâtent sous ses pas ;
Mars lui doit sa vigueur, & Vénus ses appas.
Sans elle, tout languit dans la Nature entière ;
Notre œil est offensé des traits de la lumière ;
Notre corps affailli, qui se traîne à pas lents,
Fait plier, sous son poids, nos genoux chancelans ;
Sans elle, le Nectar n'est que miel & qu'Abîsynthe,
La liberté se change en pénible contrainte ;
L'Amour, en soupirant, renverse son flambeau ;
Et la mort, sous nos pieds, creuse notre tombeau.

O bienfaisante Hygie ! ô santé désirable !

Aux richesses des Grands mille fois préférable,
Trop heureux le Mortel qui, goûtant tes douceurs,

Sçait connoître & sentir le prix de tes faveurs !
Mais l'homme inconséquent , qu'un vain phantôme attire,

Présente te méprise, absente te desire.

L'Amant présomptueux d'une jeune beauté,
La néglige , & s'endort dans la sécurité :
Mais si quelque Rival lui ravit sa conquête,
Il soupire , il connoît la perte qu'il a faite ;
Il promet , il menace , il supplie , il gémit ;
Tous ses efforts sont vains , l'infidèle s'en rit :
De même la santé s'enfuit & nous échape.

Déesse d'Epidaure & Fille d'Esculape ,
La Grèce l'adoroit sous ce nom emprunté.
La Grèce se trompoit : c'est la frugalité
Jointe avec le travail , qui lui donna la vie,
Et la paresse fut sa mortelle ennemie.

Voyez ces laboureurs qui , la bêche à la main,
Sont courbés vers la terre , & déchirent son sein :
Sur le soir , en chantant , ils gagnent leurs chaumières ,

Où Morphée , à grands flots , inonde leurs paupières :

Tandis que , mêné au sein de son oisiveté ,
Martyr de l'abondance & de la volupté,
Verrés , par mille cris , dans l'accès de sa goutte ,

8 MERCURE DE FRANCE

De son vaste palais fait retentir la voute.

- » Une santé durable est un bien précieux ;
- » Rare chez les Mortels , l'appanage des Dieux ;
- » Mais , hélas ! dites-vous , l'homme est foible &
- » fragile ,
- » Il porte ce trésor dans un vase d'argile ;
- » Et je gémis de voir ce Roi des Animaux
- » Plus malheureux qu'eux tous , en proie à plus
- » de maux ?

- » La Nature a voulu , sans doute , mere sage ;
- » Entre tous ses enfans faire un égal partage ,
- » Aux brutes n'accorder qu'un instinct limité ,
- » Mais au lieu de l'esprit , leur donner la santé ?

La Nature n'est point une injuste marâtre ,
Elle a mieux paragé l'homme qu'elle idolâtre.
Eh ! dans un corps mal sain , qu'importe la Raison ?
C'est un Cocher adroit , assis sur le timon
D'un char tout fracassé , sans soupente & sans roues
C'est un Pilote expert , sur un Vaisseau sans proue
Dans un homme souffrant , l'esprit n'a point d'es-
for ;

Le mal , le mal l'enchaîne ; & s'il conserve encor
De son activité le facile exercice ,
Il oppose à loisir , pour croître son supplice ,
La douleur du présent à son bonheur passé ,
Et souffre tous les maux dont il est menacé.
Ainsi le passager , dans la nuit de l'orage ,
Appelle le beau tems , redoute le naufrage &

Mais si l'éclair découvre à ses yeux effrayés
 Le vaste gouffre d'eau qui s'ouvre sous ses piés ;
 Le Navire panché sans mât & sans cordage ,
 Et tous les Matelots se sauvant à la nage ;
 Dans ce moment d'horreur, quel sera son effroi ?

Vous avez vû souvent l'histoire de ce Roi
 Qui , d'un sceptre de fer , gouvernoit l'Etrurie ;
*Mizence** étoit son nom : son affreuse industrie
 Inventa, dans *Agylle*, un supplice nouveau.
 Dans les bras d'un cadavre arraché du tombeau ;
 Outrageant doublement la Nature indignée ,
 Ce Tyran étendoit sa victime enchaînée :
 Ses sacrilèges mains pressoient avec effort.
 La bouche du vivant sur la bouche du mort ;
 Et de ces deux moitiés formant un tout horrible ,
 Il goûtoit à longs traits ce spectacle terrible.

Sur des corps exhumés , ces hommes expirans ,
 De notre âme attachée à des membres souffrans ,
 Sont l'emblème parfaite & le tableau fidèle ;
 Sa lumière n'est plus qu'une foible étincèle ;
 Elle souffle & ne peut , malgré ses vains efforts ,
 S'affranchir des liens qui l'enchaînent au corps.

Aux traits de la douleur , lorsque l'homme est
 en bute ,

Ah ! que n'est-il réduit à l'instinct de la brute :
 De la seule Nature implorant le secours ,
 Ou , ses mains renouôient la trame de ses jours ,

Œ Virg. L. VIII.

▲ v.

10 MERCURE DE FRANCE.

Où, si le noir trépas, lui fermant la paupière ;
Du flambeau de sa vie éclipsoit la lumière ;
Sans craindre le réveil, sans effroi, sans remord,
Il s'abandonneroit au sommeil de la mort.

O Mortel ! animal, imprudent & superbe !
Si le Cerf vagabond, qui pâit & broute l'herbe,
Jouit de plus de vie & de plus de santé,
C'est toi qui l'as voulu : regarde à ton côté ;
Vois-le, suivant les loix de la simple Nature,
Trouver, à chaque pas, sa boisson, sa pâture,
Lorsque pour contenter des frivoles besoins,
Tu te livres, sans cesse, à de pénibles soins.
Ignorant du plaisir les subtiles amorces,
La molle volupté n'énervé point ses forces ;
Et l'Amour ce tyran, qui voit chez les mortels
Tous les maux rassemblés, autour de ses autels,
Exerçant sur nous seuls sa barbare furie,
N'infeste point, chez lui, les sources de la vie.

Aussi, voyez l'Aiglon planant au haut des airs ;
Entendez le Lion rugir dans les Déserts ;
L'un fixe du Soleil la face étincelante,
L'autre, dans les forêts sené, au loin l'épouvante ;
Tous deux font éclater cette bouillante ardeur,
Qui fut avec le sang transmise dans leur cœur.
Mais, parmi les humains, hélas ! tout dégénère ;
La force, la santé, la vertu, tout s'altère :
Nos pères ont déchu, nous avons empiré,
Le vice, en circulant, s'augmente par degré

Le neveu d'un Achille est un lâche Therfite ,
Et le fils d'un Hercule un vil Hermaphrodite.
Ces Avortons flétris par le souffle empesté
Del'affreuse débauche , au regard effronté ,
Foibles & languissans , au sein de la jeunesse ,
Eprouvent les dégoûts de la triste vieillesse ,
Et leurs fronts , dépouillés des roses du Printems ,
Sont déjà sillonnés par les rides du tems.

O fortunés Mortels de l'âge d'or du monde !
O nos premiers ayeux ! si de la nuit profonde ,
Vous pouviez reparoître un instant parmi nous ,
Vos mânes indignés frémiroient de courroux.

Un tranquille sommeil , sur un lit de verdure ,
D'un ruisseau transparent l'onde agréable & pure ,
Les fruits de vos vergers , le lait de vos bœbis ,
Dont la raison formoit vos plus riches habits ,
Réparoient de vos corps les forces abattues ;
Sous vos toits , dans les champs , vos moitiés in-
génues

Partageoient vos travaux , & leur prodigue amour
Vous délassoit la nuit des fatigues du jour ;
Vos enfans vigoureux , images de leurs peres ,
S'abreuvoient d'un lait pur , dans le sein de leurs
meres ;

Leur essain florissant ne s'offroit à vos yeux ,
Que comme un gage sûr de la faveur des Cieux ,
Du joug des passions votre cœur étoit libre :
Conservant des humeurs le parfait équilibre ,

A vj

12 MERCURE DE FRANCE.

Le travail, l'innocence, & la sobriété,
Vous préparoient des ans filés par la santé ;
Et le Soleil suivi des saisons & des heures,
Des Signes inclinés parcourant les demeures ;
Avait cent & cent fois recommencé son cours ;
Avant que d'éclairer le dernier de vos jours.

Que les temps sont changés ! Quel art, quelle
défense

Pourra dérober l'homme aux dangers de l'en-
fance ?

Des foyers paternels, tristement éloigné,
Et par sa propre mère, en naissant dédaigné ;
On le jette, au hasard, dans un sein mercenaire ;
Jouet infortuné d'une vile Etrangère,
Que de maux à la fois assiégent son berceau !
Combien ne font qu'un pas de la vie au tombeau !

L'un a puîsé, neuf mois, créature éphémère,
Un suc envenimé, dans les flancs de sa mère ;
L'autre, d'une marâtre enfant abandonné,
Dépérit, en suçant un lait empoisonné :
La plupart, infectés de ce venin funeste
Que mit dans notre sang la colère céleste ;
Tombent, dès le matin, comme ces tendres fleurs
Que tranche sans pitié la faux des moissonneurs ;
Si de l'heureux *Tronchin*, l'habile expérience,
De ce germe empesté corrigeant l'influence,
Dans leurs frêles vaisseaux, n'introduit un levain
Qui chasse le poison recelé dans leur sein,

Heureux l'enfant !.. que dis-je ? il vaudroit
mieux encore

Expirer dans cet âge où soi-même on s'ignore ;
Que de croître pour être Esclaves malheureux ,
Les indignes jouets d'un âge impétueux.

Quel déluge de maux menace la jeunesse !

Qui pourra l'arracher à sa propre foiblesse ?
La chaleur de son sang irrite ses desirs ;
Elle vole à la mort , en courant aux plaisirs ;
Fuyez , jeune imprudent ! la volupté perfide
Vous offre , en souriant , une coupe homicide...
Fuyez !... Mais il a bû le breuvage empesté.
Déjà du noir poison son sang est infecté ;
Il perd & sa couleur & sa forme première :
Honteux de son état & fuyant la lumière ,
Sur un lit de douleurs il gémit abattu ,
Et pleure sa santé bien plus que sa vertu.
Infortunés humains ! pour combler vos misères ,
Il vous manquoit un mal ignoré de vos pères ;
Colomb le fut chercher sous un Ciel ennemi ,
Où de ses flancs impurs , l'Enfer l'avoit vomi ;
Ce Génois intrépide a , du brulant Tropicque
Transplanté dans nos murs cette peste publique ;
Et la fatale boîte a produit moins de maux ,
Qu'il n'en sortit du sein de ses affreux vaisseaux ;
L'Amérique , il est vrai , sous nos loix est rangée ;
Mais son mal nous détruit : l'Amérique est vengée !
Si ce venin subtil empoisonne nos jours ,
Et de notre jeunesse abrège l'heureux cours ;

14 MERCURE DE FRANCE:

Le Luxe, enfant des Arts, & sa sœur la Mollesse,
Par le vice engendrée au sein de la Richesse,
Versant, sur l'âge mûr, leurs trompeuses douceurs,
Enervent notre corps & corrompent nos mœurs.

Voyez ce Sibarite, enivré de délices :
Sa table tous les jours gémit sous trois services ;
Les plus rares liqueurs, les vins les plus parfaits
Brillent dans les cristaux qui parent ses Buffets,
L'air, les eaux & la terre en sa faveur s'épuisent ;
Tout ce que dans leur sein les deux mondes produisent,
Se rassemble, à grands frais, dans ses brillans
festins.

Qu'arrive-t-il ? brulé de ragoûts & de vins,
Le suc mal digéré, qui dans son sang abonde,
Est pour lui de cent maux la semence féconde ;
Et peut-être qu'un jour, victime du trépas,
Il tombera, sans vie, après un long repas :

De tant d'infirmités, telle est la triste source !
Ainsi sont arrêtés, au milieu de leur course,
Tous ces hommes livrés à leurs grossiers desirs,
Vieillis par la mollesse, usés par les plaisirs.

Cependant, j'en conviens, la sobre Tempérance
N'étouffe pas toujours l'invisible semence
De certains maux produits par le tempérament,
Qui dans nos foibles corps fermentent sourdement.
Hélas ! tu viens d'en faire une épreuve terrible,
Toi, qui, sage en tes mœurs, Philosophe sensible,

Mariant au travail les plaisirs & tes goûts ,
Sçavois en faire un choix & les modérer tous.
Je te vois , tout-à coup , soupirant , pâle , immo-
bile ,

Victime des combats du sang & de la bile ,
En tu sur un lit arrosé de ton sang ;
Un invisible trait te déchire le flanc ,
La fièvre a redoublé sa course violente ,
Et la mort secouant sa faux étincelante ,
Brave l'Art de *Peut* , & malgré les secours ,
Menace de couper le tissu de tes jours.
Le cœur gros de soupers & navré de tristesse ,
Ton aimable moitié , foible par sa tendresse ,
Fort par sa raison , te dérobe les pleurs ,
Et dévore tout bas ses trop justes douleurs :
Les ombres du tombeau... mais le jour vient d'é-
clorre ;

Déjà de ta santé , j'ai vu briller l'Aurore ,
Le Ciel est plus serein , les Astres sont plus beaux ,
Et l'Univers entier sort pour toi du Cahos.

Jouis de la Nature & de ton nouvel être :
Ainsi que toi mourante , elle vient de naître ;
Chaque jour l'embellit & lui rend sa couleur ;
Chaque jour te rendra ta première vigueur.
Va l'observer de près , dans ce champêtre asyle ,
Arrosé par les eaux de la Seine tranquille.
C'est là que sous un ciel & de pourpre & d'azur ,
Dans le sein du repos , respirant un air pur ,

16 MERCURE DE FRANCE.

Tu verras les plaisirs, entr'eux d'intelligence,
Hâter les pas tardifs de la convalescence,
Et bientôt, en triomphe, amener dans tes bras,
La santé fugitive, avec tous ses appas.
Tu sentiras, alors, libre d'inquiétude,
Les charmes des beaux arts, les douceurs de l'é-
tude.

Ici, tu mêleras la prose avec les vers;
Là, tu feras la guerre aux habitans des airs;
Et nous verrons souvent ta main libre & facile,
Animer le pastel sur la toile docile.
Ainsi, tu jouiras de ton oisiveté,
En mettant à profit les jours de la santé.

Mais rendus à la vie, en faire un doux usage;
C'est assez pour le peuple, & trop peu pour le sage.
L'homme sain se relâche & néglige ses mœurs:
Affligés & souffrans nous en sommes meilleurs.
Par un foible lien attachés à la vie,
L'amour, l'ambition, l'intérêt & l'envie,
N'excitent dans nos cœurs que dégoûts & mépris;
Les seuls biens dont, alors, nous connoissons le
prix,

Sont la santé, l'honneur, le repos, l'innocence.
Nous partageons déjà, dans l'ombre du silence,
Les momens désirés d'un avenir douteux,
Entre nos vrais amis, la lecture & les jeux.
A nos yeux défillés, épris de la Nature,
Le monde n'offre plus que fard & qu'imposture.

Ses fastueux plaisirs n'ont plus d'attraits pour nous.
Les objets innocens de nos vœux les plus doux,
Sont les grottes, les fleurs, les eaux d'une fontaine.

Du préjugé vaincu, la lueur incertaine
S'éteint au seul aspect de la vive clarté
Que répand sur sur nos yeux la pure vérité.
Les Sceptiques alors, malgré leurs vains phan-
tômes.

Sentent qu'il est un Dieu, les Rois qu'ils sont des
hommes.

Je renfermerai donc les volumes entiers
Des Grecs & des Latins, Philosophes altiers,
Dans ce seul mot que *Plin*e apprit à ma jeunesse :
» Voulons-nous à nos pas, enchaîner la Sagesse ?
» En voici le moyen : soyons tels en santé,
» Que nous étions, Ami, dans notre infirmité.

QU'IL EST DANGEREUX DE MENTIR !

NOUVELLE ANGLOISE.

CHARLOTTE & MARIE, avoient été
élevées ensemble ; elles étoient à-peu-
près de même âge, également aimables,
& de même condition ; mais Charlotte,
en qualité de fille unique, devoit être
beaucoup plus riche. Aussi ne tarda-t-elle

pas à être recherchée par un Officier aux Gardes, nommé *Friman* ; mais dont la fortune ne parut pas assez considérable aux parens de Charlotte, pour qu'ils consentissent à cette union. Ce refus déconcerta les deux amans, qui avoient du goût l'un pour l'autre ; & l'on crut, pour éteindre plus sûrement cette passion naissante, devoir envoyer Charlotte à la campagne. L'absence, au bout de quelques mois, avoit produit sur elle son effet ordinaire ; lorsque son père vint la voir, accompagné d'un jeune, aimable, & riche *Baronet*, que nous appellerons *Sir James*, qu'il lui destinoit pour époux. Charlotte, ennuyée de la solitude, éblouie du rang de son amant, & pressée par son père, ne fit soupirer *Sir James* qu'autant que la décence l'exigeoit ; & consentir enfin à se voir appeler *Myladi*. Les nouveaux époux ne revinrent à Londres que quelques mois après ; & la tante de Charlotte, qui l'avoit reçue à la campagne, consentit d'autant plus aisément à les y accompagner, que sa fille l'importunoit depuis longtemps, du desir de voir cette Capitale.

Friman, informé du mariage de Charlotte, en avoit été véritablement affligé. Il avoit connu Marie chez son infidèle :

il l'avoit été voir ; & les charmes de cette fille , autant que le dépit d'avoir été trahi par l'autre , l'avoient engagé à la demander à ses parens , qui la lui avoient accordée.

L'amitié des deux jeunes épouses , parut plutôt augmentée que diminuée par leur mariage. Elles devinrent inséparables. Mais *Sir James* , d'une part , & *Mistris Friman* , de l'autre , ne pouvoient réfléchir sans quelque inquiétude sur des entrevues aussi fréquentes & aussi familières , entre un amant & une maîtresse , que l'autorité seule avoit empêchés d'être unis l'un à l'autre ; & quoiqu'ils fussent témoins de ces mêmes entrevues , *Sir James* devint insensiblement aussi jaloux de sa femme , que *Mistris Friman* de son mari.

Sir James , au mois de Mai suivant , fut obligé de s'absenter , pour l'élection d'un Membre du Parlement. Il n'alloit qu'à quelques lieux de Londres , & ne devoit revenir que le lendemain. Le jour de son départ , *Myladi* alla passer la soirée chez *Mistris Friman* , dont l'époux étoit de garde chez le Roi ; & les deux Dames , après souper , firent un *Piquet* , qui les conduisit , sans qu'elles s'en aperçussent , jusqu'à trois heures du matin.

Lady James, effrayée, vouloit s'en retourner chez elle : mais son amie, pour déguiser peut-être mieux ses sentimens secrets, la pressa si vivement d'attendre le retour de *Friman*, qui ne pouvoit tarder, que *Myladi* se vit forcée d'y consentir. Le Capitaine arriva, vers cinq heures du matin. On fit chercher vainement des porteurs : il fallut se contenter d'un carrosse de place ; & le Capitaine voulut accompagner *Myladi* jusques chez elle. *Myladi* s'en défendit, avec quelque espèce d'émotion : elle le regardoit, probablement, d'un œil moins indifférent qu'elle n'eût désiré ; & sentoît d'autant mieux l'embarras où la jettoit cette offre. Mais quelles que fussent les raisons pour se dispenser de l'accepter, le Capitaine insista si fortement sur les dangers qu'elle pourroit courir, qu'elle se vit obligée de céder. *Friman*, par cette politesse importune, ignoroit combien il gênoit *Myladi*, & combien il indisposoit son épouse. Celle-ci ne pouvoit cependant s'y opposer, sans laisser transpirer des symptômes de jalousie qu'elle vouloit cacher à son amie. Avec un air d'aisance, capable d'en prévenir jusqu'au moindre soupçon, elle pria son mari, lorsqu'il ren-
 drait, de ne point troubler son sommeil.

JUILLET. 1760. 27

& ajouta même , en bâillant , qu'elle dor-
moit déjà. Il étoit cinq heures & demie ;
quand le Capitaine & *Myladi* partirent :
La matinée étoit belle ; l'espèce de con-
testation qui avoit précédé leur départ ,
avoit écarté toute disposition au som-
meil ; & *Myladi* , lâcha , sans trop y pen-
ser , qu'elle eût préféré un tour de pro-
menade , dans le Parc , au besoin de s'al-
ler coucher. Le Capitaine applaudit à
cette idée ; & proposa de se faire des-
cendre à la porte de *S. James*. *Myladi* ,
qui devoit encore plus craindre d'être
vue seule à la promenade avec *Friman* ,
& surtout à pareille heure , que d'en être
reconduite dans un carrosse de place , ne
trouva qu'un expédient pour se tirer du
nouvel embarras où son imprudence ve-
noit de la jeter. Ce fut de proposer de
faire arrêter chez son père , dont la mai-
son étoit voisine ; & d'y prendre avec
eux sa cousine , qu'elle sçavoit être fort
matinale. Ce projet fut exécuté. Mais
cette cousine , qui se trouva fort enrhu-
mée , ayant conseillé à *Myladi* de res-
ter plutôt chez elle , & de ne retour-
ner au logis qu'après le déjeuner : » Non !
» (s'écria *Myladi* ,) j'ai cette promenade
» en tête.... Mais , pour me débarrasser du
» Capitaine , je vais lui faire dire que
» j'accepte vos offres.

22 MERCURE DE FRANCE.

Le Capitaine , informé de la résolution de *Myladi* , renvoya le carosse. Mais , piqué de ce que lui avoit dit sa femme , & se sentant peu de disposition au sommeil , il entra dans le Parc , pour y goûter la fraîcheur du matin.

Lady James, ne doutant pas que le Capitaine ne fût retourné chez lui , & se félicitant d'en être délivrée , ne tarda pas elle-même à s'y rendre.

Friman, avoit déjà gagné le haut du mail ; & fut fort étonné , en se retournant , d'appercevoir *Myladi* vers l'autre bout de l'allée , & venant droit à lui. Dès que *Myladi* le reconnut ; le souvenir de la défaite dont elle venoit de se servir avec lui , le motif qui l'y avoit engagée , le démenti qu'y donnoit sa présence , le trouble qui naissoit d'une situation qu'elle avoit tant d'intérêt d'éviter , tout sembla concourir pour ajouter à un excès de confusion qu'il n'étoit guères possible de cacher. La vanité pourtant , & le faux air du monde , l'emportèrent bientôt sur la prudence & sur la vérité. Le desir d'écarter de l'esprit du Capitaine l'idée même du soupçon qu'elle le méprisât , ou le craignît , lui fit assez prendre sur elle pour l'aborder d'un air riant , & pour rejeter ce que

son procédé avoit de contradictoire avec ce qu'elle lui avoit fait dire l'instant auparavant, sur une fantaisie momentanée, dont elle-même ne pouvoit se rendre compte. Elle ne pensoit pas que ce propos, peu réfléchi, rendoit pour le moment sa retraite impossible. Aussi leur promenade dura-t-elle jusqu'à près de neuf heures. Alors, le Ciel s'étant couvert, & les menaçant d'un orage ; *Friman* appella des porteurs, & prit congé de *Myladi*.

Le hazard avoit voulu que *Sir James*, dont les affaires l'avoient retenu moins qu'il ne pensoit en partant, étoit revenu chez lui la veille, au soir ; où il avoit appris, de ses gens, que sa femme étoit chez le Capitaine *Friman* ; & cette visite, pendant son absence, lui avoit secrètement déplu. La jalousie exagère, & réalise tout. Il ne tarda pourtant pas à se condamner lui-même, en se rappelant que la présence de l'épouse du Capitaine, devoit lui être un sûr garant de la conduite de la sienne. Mais les soupçons revinrent, & grossirent à proportion que la nuit s'avançoit. Il la passa dans les horreurs de la crainte & du ressentiment, attentif au moindre bruit, en s'égarant & se perdant lui-même dans la multitu-

24 MERCURE DE FRANCE

de des suppositions les plus extravagantes. Au point du jour, flotant encore dans l'indécision ; tantôt, voulant attendre l'événement chez lui, tantôt, prêt à sortir pour aller chez le Capitaine ; mais toujours retenu par la honte de passer pour jaloux : rien ne pouvoit égaler le supplice de sa situation ! Enfin, la curiosité fut la plus forte. Il sortit, vers huit heures, pour se rendre chez *Friman* : mais en disant, chez lui, qu'il n'alloit qu'au Café le plus prochain.

Mistris Friman, malgré l'indifférence qu'elle avoit affectée la veille, au moment du départ du Capitaine & de *My-ladi*, avoit passé la nuit la plus cruelle, c'est-à-dire, à-peu-près semblable à celle de *Sir James*. Elle étoit encore debout, lorsqu'on lui annonça son arrivée. Cet époux inquiet, vit bientôt qu'elle avoit pleuré. Ses craintes redoublerent : il augura quelque accident arrivé à sa femme, & il en frémit. Mais il n'apprit que trop tôt, pour son malheur, que *My-ladi* étoit sortie de chez son amie avec *Friman*, à cinq heures du matin ; & que *Friman* n'étoit pas encore de retour.

Mistris Friman, de son côté, apprit de *Sir James* que son épouse n'avoit point
encore

encore parue chez lui. Voilà ses soupçons confirmés ; & dans les efforts mêmes que la crainte d'un duel entre les deux époux lui fait employer vainement pour cacher sa jalousie , elle fournit au malheureux *Sir James* tout ce qu'il falloit pour confirmer les siens. Il obtint pourtant sur lui-même de rester chez *Mistress Friman* , & de lui déguiser la violence des sentimens qui l'agitoient , jusqu'au retour de son mari ; & jamais deux mortels , peut-être , ne furent plus embarrassés de la présence de l'un l'autre.

Tandis qu'on préparoit le déjeuner , le Docteur *Taule* se présenta pour souhaiter le bonjour à *Mistress Friman* ; & (au grand soulagement des deux Parties souffrantes) fut introduit dans le moment. Le Docteur , est une de ces *Commères mâles* , un de ces êtres bavards , qui sont partout , qui savent tout , rient de tout , disent tout sans réfléchir sur rien , vrais fléaux de société , & que l'opinion vulgaire prône partout comme amusans. A l'espèce d'accablement qu'il crut dé mêler dans les yeux de *Mistress Friman* , il tenta sans succès tous les moyens de l'en distraire. Bientôt , piqué de tant de résistance , & d'un air ironiquement important : » Il ne tiendrait qu'à moi (dit-il)

» de donner un fondement plus sérieux à
 » la mauvaise humeur de Madame.
 » Car le Capitaine. . . Eh bien , le Capi-
 » taine ? qu'a-t-il dit ? qu'a-t-il fait, pour
 » m'indisposer contre lui ? (interrom-
 pit avec vivacité *Mist'ris Friman* ?) » Je
 » l'ignore , (reprit le Docteur , d'un air
 malin ,) mais je l'ai vû , dans l'instant
 » même , près de la porte d'un Bai-
 » gneur , à quatre pas du Parc , & con-
 » duisant très-galamment une belle Dame
 » jusqu'à sa chaise... L'émotion que ce
 propos produisit tout - à - coup sur la
 physionomie des deux Auditeurs , ayant
 convaincu M. *Tattle* qu'il en avait trop
 dit : » Ah Madame ! (ajouta-t-il avec
 empressement) » gardez-vous d'en être
 » jalouse ; car , malgré l'apparente ma-
 » lignité de mon rapport , je dois vous
 » avouer qu'à son maintien , ainsi qu'à
 » son ajustement , cette Dame ne sauroit
 » m'être suspecte. Il ne manquoit que
 cette dernière particularité , pour confir-
 mer tous les soupçons qu'il imaginoit
 dissiper ; & le Docteur , lisant trop dans
 les yeux qu'il n'étoit pas si bonne com-
 pagnie que d'ordinaire , se hâta de pren-
 dre congé. Mais le Capitaine , qui le ren-
 contra à la porte , le fit bientôt rentrer
 avec lui. Sa présence , quoique d'un poids

assez léger , en imposa pourtant assez pour contenir le reste de la compagnie ; & *Sir James* , d'un ton aussi badin qu'il fut capable de le prendre , demanda au Capitaine , ce qu'il avoit fait de sa femme ? A quoi , le Capitaine , après avoir un peu hésité , répondit , qu'il l'avoit descendu de grand matin chez son père ; d'où elle lui avoit fait dire que sa cousine , qui étoit incommodée , l'avoit priée d'y rester à déjeuner. *Friman* , qui ne savoit rien de l'anecdote racontée par le Docteur , avoit jugé qu'il pouvoit hazarder ce petit mensonge indirect , pour cacher la vérité du fait tant à son épouse qu'à *Sir James*. Il sentoit pourtant bien que *Sir James* , en allant chercher sa femme chez son père , apprendroit sans doute qu'elle n'y étoit pas restée à déjeuner. Mais , comme il ne s'ensuivoit pas de là , que lui , *Friman* , eût passé cet intervalle de temps avec elle , il laissoit à cette Dame à justifier son absence comme elle le trouveroit bon , ne doutant nullement qu'elle ne fût encore plus intéressée que lui à ne point parler de leur promenade. *Sir James* , après cette explication , sortit de chez *Friman* , & fut suivi par le Docteur.

Dès que *Friman* & son épouse furent

B ij

28 MERCURE DE FRANCE:

seuls, elle le questionna, avec chaleur ; sur le compte de la Dame qu'il avoit conduite à sa Chaise. Et *Friman*, en apprenant que cet incident avoit été raconté en présence de *Sir James*, craignit vivement que *Myladi* n'eût augmenté les soupçons de son mari, en essayant de lui cacher ce qu'une enquête, à laquelle il se trouveroit forcé, ne pourroit manquer de lui découvrir. Il se reprocha sa réticence ; & comptant à la fois tranquiliser sa femme , & obtenir son assistance pour tirer *Lady James* & lui-même de ce mauvais pas ; il lui déclara ingénument tout ce qui s'étoit passé , & combien il en redoutoit les conséquences : il la supplia même de voler sur le champ chez la Cousine de *Myladi* , qui lui confirmeroit la vérité de son rapport , de qui elle apprendroit les dispositions de *Sir James* , qui pourroit avertir *Myladi* des dangers qu'elle courroit , & l'exhorter à ne rien taire à son mari de toute cette aventure. *Mistress Friman* , après cette explication , fut convaincue de la sincérité de son époux , non seulement par l'avis qu'il la prioit de faire donner à *Myladi* , mais par la vraisemblance de l'histoire , & la façon dont il en étoit affecté. Ses mouvemens de jalousie, se changerent en ceux

de la pitié pour son amie , & d'appréhension pour son époux. En arrivant chez la Cousine, elle apprit que *Sir James*, après avoir interrogé les Domestiques sur le compte de son épouse , avoit appris d'eux qu'elle étoit arrivée de grand matin chez son Pere avec le Capitaine, & qu'elle en étoit sortie quelques instans après lui. *Mistris Friman*, alors, instruisit la Cousine de tout ce qui étoit arrivé chez elle ; & croyant qu'il étoit possible que *Sir James* eût pu ne pas retourner directement chez lui , elle prit le parti d'écrire à *Myladi* la Lettre suivante :

CHERE LADY,

Je suis , pour vous , dans la plus grande inquiétude ! *Sir James* a conçu des soupçons , que la vérité seule peut dissiper. Si je n'avois déguisé combien je desirois le retour du Capitaine , votre projet pour vous défaire de lui , & dont je viens d'être informé par votre Cousine , auroit eu son succès. *Sir James* , est venu déjeuner chez moi ; il a passé de là chez votre père, d'où je vous écris. Il sait que vous n'y êtes restée qu'un moment ; & je le sais fondé à croire que le Capitaine vous a remise dans une chaise à porteurs , quelques heures après , à la porte du Parc. J'espère , chère Lady , que

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

cette Lettre vous sera parvenue assez à temps pour vous empêcher de lui rien cacher. Il eût sans doute mieux valu que Sir James n'eût rien appris de ce qu'il sait. Mais , maintenant , si vous voulez être justifiée dans son esprit , il faut qu'il sache tout. Pardonnez , si je vous écris si librement , & croyez-moi , de tout mon cœur , &c.

MARIE FRIMAN.

P. S. Le Porteur a ordre de dire , qu'il vient de la part de Mistris Fashion, Marchande de modes.

Mistris Friman, avoit cru devoir prendre cette précaution , de crainte que Sir James , après avoir rencontré le porteur , ne se fût emparé de la lettre ; & que sa jalousie ne l'eût porté à questionner Myladi, sans lui en communiquer le contenu.

Sir James , par les réponses qu'on lui avoit faites , chez le pere de sa femme , bien convaincu que son épouse avoit passé la matinée chez un baigneur, revint directement chez lui. Myladi y étoit arrivée , l'instant auparavant. Son trouble & sa confusion étoient également extrêmes , après avoir appris que Sir James étoit revenu la nuit précédente : elle pressentoit

enfin toutes les conséquences de son indiscretion. On lui avoit appris , en même tems , qu'il étoit actuellement dans un Café voisin ; & l'on peut juger de l'excès de sa terreur , lorsque l'instant après *Sir James* se présenta chez elle. Le premier coup d'œil qu'il jeta sur sa femme, fut décisif. Il vit tout son trouble avec rage ; & ne l'attribua qu'au sentiment intérieur de son crime. Il scût pourtant assez se posséder , pour lui demander d'un ton de voix , en apparence indifférent , où , & comment elle avoit passé la nuit ? .. Chez le Capitaine (lui dit-elle ;) il étoit de garde ; sa femme a voulu que je lui tinssé compagnie jusqu'à son retour : il prétendit alors m'accompagner jusques chez moi : mais j'ai voulu descendre chez mon père , où il m'a laissée.

Le Capitaine , qui la vit hésiter , lui demanda , d'un ton plus ferme , si elle revenoit directement de chez son père ? .. Cette question , & l'air dont elle étoit faite , mit le comble au trouble de l'infortunée *Myladi*. Elle se repentit , alors , de n'avoir pas tout dit d'abord . mais le passé ne pouvoit être rappellé ; & d'en faire après coup l'aveu , c'étoit peut-être s'exposer à se faire croire coupable. Il se pouvoit , d'ailleurs , que son mari n'eût

pas été plus loin que dans le voisinage ; & qu'il ne fût instruit de rien. Après de si tumultueuses réflexions, qui furent l'ouvrage d'un moment ; elle hazarda d'affirmer, qu'elle étoit restée chez sa cousine jusqu'à huit heures, qu'elle étoit revenue à la maison. Mais elle prononça ce peu de mots avec tant d'embarras, de honte, & de timidité, qu'il n'en fallut pas davantage à *Sir James*, pour ne pas plus douter de l'infidélité de *Myladi* que sa propre existence. Comme cette Histoire étoit la même que celle que lui avoit faite le Capitaine, & que l'un avoit supprimé la même vérité qui étoit déniée par l'autre ; il en conclut, qu'ils étoient véritablement d'intelligence ; & sortit, brusquement, de la maison.

En mettant le pied dans la rue, il rencontra le commissionnaire de *Mistress Fri-man* à *Myladi*, avec sa lettre à la main. Il en lut l'adresse ; & après avoir appris qu'elle étoit d'une Marchande de modes ; il congédia le porteur, en murmurant, & la mit dans sa poche.

Sir James, n'ayant pas trouvé le Capitaine à la maison, y laissa un billet, par lequel il lui donnoit rendez-vous à une taverne du voisinage ; & l'avertissoit, qu'il n'avoit pas oublié son épée.

Tandis que ceci se passoit ; *Myladi*, mourant de peur que le mensonge qu'elle avoit fait à son mari ne fût découvert, dépêchoit de sa part un autre billet au Capitaine, par lequel elle le supplioit (pour des raisons extrêmement essentielles) de n'avouer ni à son mari, ni à qui que ce fût, qu'il l'eût revue après l'avoir descendu chez son pere. Elle en écrivit un semblable à sa Cousine, afin qu'elle certifiât à *Sir James* que son épouse étoit véritablement restée avec elle jusqu'à huit heures du matin.

Ce billet, à la cousine, n'arriva qu'au moment où le commissionnaire qu'elle avoit envoyé à *Myladi* venoit de lui rendre compte de celle dont il avoit été chargé ; & *Mistris Friman* venoit justement de partir pour aller apprendre à son mari un incident dont il étoit si important qu'il fût instruit avant qu'il revît *Sir James*. Mais le Capitaine, qui avoit passé au logis avant elle, avoit reçu en même tems & le billet de *Sir James* & celui de sa femme.

Il se rendit, immédiatement, à la taverne ; où, après avoir demandé *Sir James*, il fut conduit dans une chambre écartée, sur le derrière. *Sir James*, après avoir reçu son salut sans le lui rendre,

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

courut s'emparer de la porte , qu'il ferma en dedans. Sa jalousie, enflammée par un sentiment mêlé d'indignation & de mépris pour un homme qu'il croyoit avoir droit de regarder comme son inférieur, lui fit perdre toutes mesures. Il demanda arrogamment au Capitaine , s'il étoit vrai , ou non , qu'il eût revû *Myladi* le matin même , après l'avoir descendu chez son Père ?

Le Capitaine , mortellement offensé de la hauteur de son ami , & qui se croyoit engagé d'honneur à garder le secret de la Daine , lui répondit , qu'après ce qu'il lui avoit dit à lui-même le matin , personne n'avoit droit de supposer qu'il eût revû *Myladi* ; Qu'en prétendant insinuer le contraire , ç'étoit l'accuser indirectement de fausseté ; & qu'il étoit prêt à vanger son honneur contre quiconque oseroit l'attaquer.

Sir James , à cette réponse , qui lui parut une nouvelle insulte , cédant à toute sa fureur , accuse *Friman* d'imposture , lui donne un soufflet , met l'épée à la main , & l'attaque.

Quelque disposé que fût d'abord le Capitaine à se justifier lui-même , ainsi que *Myladi* ; l'indignité du procédé de son ami , lui fit oublier toute espèce de

ménagemens. Ils se battirent, en désespérés ; & après quelques blessures réciproques , le malheureux *Friman* , percé d'un coup dans la poitrine , tomba bientôt aux pieds de son ami.

Le bruit du combat avoit attiré beaucoup de monde à la porte de la chambre , qui fut forcée au moment où le Capitaine tomboit. *Sir James* , fut arrêté ; & l'on envoya chercher un Chirurgien.

Friman , qui se sentoit prêt à mourir , considérant tout-à-coup d'un autre œil ce qu'on appelle *point d'honneur* , exigea des assistans qu'il lui fût permis de dire quelques mots en particulier à *Sir James*. Tout le monde se retira ; on garda la porte au dehors ; & le Capitaine , d'une voix mourante , ayant prié son ami de s'agenouiller à côté de lui , lui déclara , que quelque propos que la crainte ou la vanité eût pû faire tenir à *Myladi* , elle étoit entièrement innocente du crime dont sa dissimulation avoit pû la faire présumer coupable.

Alors il raconta les choses telles qu'elles s'étoient passées ; & en serrant la main de son ami , il lui montra une fenêtre , par laquelle il le pressa de s'échapper. Vivez , (lui dit-il , en soupirant ,) pour être le protecteur de ma femme , & de l'enfant

36 MERCURE DE FRANCE:

dont elle est enceinte : si tant est que a mort de son père, ne mette point obstacle à sa naissance... *Sir James*, malgré l'horreur de ses regrets, se vit forcé de céder à de pareils motifs, & suivit avec succès le conseil de son ami.

Dans sa route, de Londres à Douvres ; il lut la lettre qu'il avoit prise du commissionnaire de la cousine de sa femme ; & la lui renvoya, dès le jour même, avec ces lignes.

C H E R R E C H A R L O T T E.

Je suis le plus infortuné des hommes : mais je ne saurois vous reprocher d'en être la cause. Plût au Ciel, que je ne fusse pas plus coupable que vous ! Nous sommes tous les victimes de la dissimulation : par elle, le cher Friman fut induit à passer avec vous les trois heures qu'il eût passées avec l'épouse malheureuse qui avoit cru lui devoir dissimuler ses véritables sentimens. Comptant sur le succès de votre dissimulation, vous avez hazardé une promenade dans le Parc, où vous avez rencontre celui que vous appréhendiez d'y voir. Par la certitude que j'avois malheureusement acquise de celle du pauvre Capitaine, mes soupçons furent augmentés ; & votre

diffimulation soutenue , a achevé d'y mettre le comble. Mais si la vôtre a été sans effet , ceux de la mienne sont affreux : car , je n'avois dit à mes gens que j'allois au Caffé voisin , que pour vous empêcher de soupçonner que j'eusse pû trouver assez de lumières pour vous convaincre. Par le succès d'un mensonge prescrit à un commissionnaire , j'ai négligé de lire une lettre qui eût suffi pour me déprévenir contre vous ; & en persistant dans sa diffimulation , le Capitaine a fait de son ami un fugitif , & de son épouse une veuve. O ma chère Charlotte ! . . Si jamais nous nous revoyons . . . en paix , la chose est impossible ! . . si pourtant nous nous revoyons jamais , jurons tous deux d'être sincères. Etre sincère , c'est être sage , c'est être innocent , c'est être à l'abri de toute crainte. Nous risquons à commettre des fautes , que la honte ou la crainte préviendroient , si nous n'espérions pas de les couvrir par un mensonge. Mais dans le Dédale ténébreux de la supercherie , l'homme rencontre tous les mêmes maux qu'il vouloit éviter. Si c'est dans les étroits sentiers de la vérité seule , qu'il voit clair devant lui ; c'est dans ces sentiers mêmes , qu'il peut chercher avec succès la félicité

38 MERCURE DE FRANCE.

qu'il desire. Adieu ! adieu , chère & déplorable Charlotte ! ... Que je frémis en s'écrivant ! ... Je ne saurois signer ma lettre , sans prendre aucun titre qui n'irritât & mes remords & mon supplice. ... Adieu donc ! ... Adieu , trop malheureuse épouse. ... Et probablement pour jamais !

Quelques jours après la réception de cette Lettre, l'infortunée *Myiadi* apprit que le vaisseau dans lequel il s'étoit embarqué , avoit fait naufrage, en le passant en France.

VERS à Mademoiselle PUVIGNE', sur sa maladie , & sur sa retraite.

DÉJÀ l'impitoyable Parque ,
Vous envoyant aux sombres bords ,
Vous alliez en bellir a Cour du Dieu des Morts :
Près de vous passer dans sa barque ,
Le Nautonnier de l'Achéron ,
Déjà préparoit l'aviron ;
Quand il vit la troupe légère
Des Grâces , des Amours , qui formant tous vos
pas ,

Pour vous suivre aux Enfers abandonnoient Cy-
thère.

Surpris, il s'écria, je ne me trompe pas !

C'est la Déesse de la Danse

Divine Terpsicore, oui, c'est vous en effet !

Puis-je vous méconnoître, au portrait qu'on m'a
fait

De vos rares talens, & de votre décence ?

De là, tombant à vos genoux ;

Vous ne pouvez, dit-il, traverser le Cocyte ;

Aux immortelles comme vous,

Des Etats de *Pluton*, l'entrée est interdite :

Oui, tel est du destin l'irrévocable arrêt.

Muse charmante, adieu ; sur ces bords je vous
laisse :

Retournez sur ceux du Permesse.

Tout vieux, tout barbare qu'il est,

D'un tendre sentiment, son âme étoit atteinte !

En s'éloignant de vous, il poussa quelque plainte.

Aimable *Puvigné*, tout Paris, enchanté

De votre heureux retour, rend grâce aux Dieux
propices.

Mais, hélas, il s'étoit flatté

De revoir vos talens faire encor ses délices !

Par M. D. L. . . .



LE PALMIER ET L'ORANGER.**F A B L E.***A M. le Comte de . . .*

TRANSPLANTÉ loin des bords fleuris
Où l'avoit placé la nature,
Un jeune oranger sans culture,
Voyoit tomber l'honneur de ses rameaux flétris,
Leur fleur naissante & leur verdure.
Près de cet oranger, un palmier s'élevoit ;
Une sève abondante & pure
Dans sa tige qu'elle abreuvoit ,
En la fertilisant portoit la nourriture.
Négligé , sans appui, sous ce ciel étranger,
Je languis , disoit l'oranger ;
Tandis qu'un arbuste stérile ,
Tel que l'if ou le chèvrefeuille ,
Baissant sous le ciseau son front toujours servile ,
A côté de ce lys s'élève avec orgueil.
Je vois autour de moi l'orage qui s'apprête :
Le vent va dessécher la fleur de mon printemps ;
Et je vais voir courber ma tête
Sous les coups redoublés des rapides Autans.
Si j'étois arrosé des larmes de l'Aurore ,
Caressé du Zéphir , je senaïtrois encore !
Je porterois du fruit avec fécondité ;
Je pourrois devenir , dans mes beaux jours d'été ,

L'ornement des jardins de Flore !

Attendri sur les maux de l'arbuſte expirant ,

Le ſenſible palmier lui dit en ſoupirant :

Je vois avec regret votre tige fleurie

Se flétrir ſous un ciel dont l'air par me ſourit ;

Et je voudrois , avec la vie ,

Porter dans vos rameaux le ſuc qui me nourrit.

Contre un ſoleil brûlant, couvert de mon feuillage,

Puſſiez-vous par mes ſoins reverdir déſormais ;

J'étendrai mes rameaux épais ,

Pour vous garantir de l'orage.

C'eſt remplir mon deſtin, que verſer mes bienfaits

Sur les infortunés qui cherchent mon ombrage....

Vous ſentez mes malheurs, & vous êtes heureux !

Répondit l'Oranger au Palmier généreux.

Vous daignez écouter une plainte importune !

Je déplorais mon infortune ;

Vous la plaignez : mon ſort devient moins rigoureux.

Vous êtes mon appui : mes forces vont renaître.

Avoir pour protecteur un Grand digne de l'être ,

C'eſt cefſer d'être malheureux.

Je ſuis l'Oranger de ma Fable ,

Dont les foibles rameaux tombent dans la langueur ,

Comte ! vous connoiſſez le Palmier ſecourable ,

Qui peut leur rendre la vigueur.

Par M. L.

LEÇON D'AMOUR,

SUR L'AIR : *Un Epoux , une Hirondelle. &c.*

*A Mlle * * * par M. L. De P.*

ECOUTEZ , jeune Lisette,
La leçon d'un tendre amant ,
Dont la bouche est l'interprète
Du cœur , & du sentiment.

Vous touchez à l'heureux âge
Où le charme des desirs ,
Sur les pas du badinage ,
Mène aux amoureux plaisirs.

Profitez-en , ma Bergère,
On ne jouit pas toujours,
L'Amour , d'une aîle légère ;
S'envole avec les beaux jours.

Mais si vous voulez , Lisette,
Goûter un bonheur parfait ;
Cachez votre ardeur discrète ,
Sous le voile du secret.

C'est à l'ombre du mystère ,
Qu'amour brave l'œil jaloux.
Psyché dut , à la lumière ,
La perte de son époux.

JUILLET. 1780.

43.

Prenez surtout, pour maxime,
Qu'il n'est pas de vrais amans,
S'ils ne captivent l'estime
Par l'esprit & les talens.

Jaloux de la double gloire,
D'unir le myrthe au laurier;
Mars ne tend à la victoire,
Qu'afin de la publier.

Redoutez le beau Narcisse,
De lui seul il est épris:
Je l'ai vû quitter Clarice,
Pour voler aux pieds d'Iris.

Mais, au code de Cythère,
Vous lirez, jeune Lison,
Qu'un simple Berger fait taire
Les écarts de la Raison.

Jamais dupe de lui-même,
Ni par les faveurs gâté,
Il n'immole ce qu'il aime
À sa folle vanité.

E N V O I.

DIEU d'amour, dont ma musette
Vient d'interpréter les loix,
Fais que l'aimable Lisette
Sur moi seul fixe son choix !

LE SAUT DE LEUCADE,

*Traduit de l'Espagnol du Pere FEIJOO ,
Bénédictin : Théâtre critique des erreurs
communes , Tome 9.*

LEUCADE est une Isle de la mer Ionienne , ou mer de Grèce , de cinquante milles de circuit , placée en face de l'Isthme qui sépare l'Achaïe du Péloponnèse, autrement dit, *la Morée*. Elle conserve encore, parmi les Grecs modernes , à-peu-près le même nom qu'elle avoit du temps des anciens. Nos Géographes l'appellent plus communément *Sainte Maure* , donnant à toute l'Isle le nom de sa Capitale. Un Promontoire, formé de rochers très-escarpés, & qui par sa grande élévation avance beaucoup sur la mer , termine cette Isle du côté du midi. C'étoit dans cet endroit que les amans malheureux par l'indifférence , les rigueurs ou le mépris de leurs maîtresses , trouvoient un remède au feu qui leur dévoroient les entrailles, & dont ils ne pouvoient supporter la violence, ni la calmer d'une autre manière. Ce remède consistoit à se jeter dans la mer

du haut de ce promontoire ; d'où lui vint le nom de *Saut de Leucade* , ou *Saut des Amans*. On conçoit aisément que l'action étoit très-périlleuse , & qu'il y avoit tout à craindre pour la vie ; d'autant plus que les historiens s'accordent à nous représenter ce promontoire, comme se perdant dans les nuës. Il est vrai qu'on prenoit la précaution de tenir nombre de barques autour de l'endroit où devoit tomber l'amant infortuné , afin de pouvoir le sauver , au cas qu'il ne parvînt pas déjà mort sur l'eau , ou qu'il ne mourût point de sa chute. (*Saut de Leucade*, Lieu élevé, d'où, dit-on , on se jettoit dans la mer , pour se guérir de la passion de l'amour , *sans courir aucun péril de se faire mal*. Dictionnaire abrégé de la fable, par Chompré.)

Un rit superstitieux, en usage dans cette Isle , donne lieu de conjecturer qu'on ne s'en tenoit pas à cette seule précaution pour conserver la vie aux amoureux qui s'y rendoient de toutes parts. Tous les ans , à un jour marqué , on précipitoit du haut du Cap un criminel , par forme de sacrifice expiatoire ; *sans , pour cela , rien négliger , pour éviter que les pauvres amans ne périssent* : car, outre les barques disposées pour leur secours , on avoit

46 MERCURE DE FRANCE,

encore le soin de couvrir leurs corps d'une grande quantité de plumes, & même d'y attacher des oiseaux vivans, afin que la chute fût plus lente. De leur côté, ceux qui osoient volontairement hazarder ce terrible saut, n'étoient pas assez tranquilles sur toutes ces précautions, pour ne pas recourir à Apollon qui avoit un fameux Temple sur le promontoire, & dont parle *Virgile* dans son *Enéide* ;

*Mox , & Leucata nimboſa cacumina montis ,
Et formidatus nautis aperitur Apollo.*

C'est dans ce Temple qu'ils venoient d'abord faire des sacrifices, & implorer bien dévotement la protection de la Divinité qui y étoit adorée, pour qu'elle les préservât d'une mort presque inévitable.

Les mêmes Auteurs qui nous donnent ces connoissances, rapportent plusieurs événemens les uns heureux, les autres malheureux. Il y eut des amans qui trouverent la mort dans le remède ; il y en eut aussi, qui non seulement échappèrent au danger, mais qui furent encore totalement guéris du mal d'amour. L'un & l'autre sexe fit des expériences. Celles des femmes, furent toutes sinistres. Parmi les hommes, on compte Deucalion, mari

de Pyrrha ; Phobus , fils de Phocée , le Poète Nicostrate , amant de Tettigidée , un autre Poète , nommé Charin. Un certain Macès , naturel de Brutonte , de qui on raconte l'étonnante singularité , qu'étant retombé plusieurs fois dans les délires de l'amour , (je ne sçai si ce fut pour le même objet , ou pour différens ,) fit quatre fois le saut périlleux , qui toujours lui fut salutaire. Du nombre des femmes qui tenterent ce remède , on en cite deux très-célèbres dans l'Antiquité , la sçavante Sapho , & Artemise , Reine de Carie. Voilà en gros l'Histoire du fameux saut de Leucade. Faisons maintenant quelques réflexions : la matière est bien susceptible de critique.

M. Hardion , de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres * , qui est la source où j'ai puisé en partie cette Histoire , la met dans un rang d'où j'espère pouvoir la tirer pour la constituer parmi les erreurs communes. Voici ses propres paroles. » Il me paroît qu'on ne peut pas » douter de la vérité des faits rapportés. » Outre qu'ils sont certifiés par un grand » nombre d'Auteurs , il n'est pas natu- » rel de penser que le remède se fût » si longtems soutenu en crédit , s'il » n'eût point guéri quelqu'un : l'expé-

* Et de l'Académie Française.

48 MERCURE DE FRANCE.

» rience étoit trop coûteuse pour qu'on
» se hazardât à la faire , sans fonder son
» espérance sur quelques exemples in-
» contestables. » Pour , moi je trouve
beaucoup à douter dans ce qui paroît
probable à M. Hardion.

En premier lieu , la hauteur énorme
du rocher , qui quoique non déterminée
géométriquement , doit cependant être
bien considérable , pour que les Histo-
riens ne craignent pas d'exagérer , en di-
sant que la pointe s'en perd dans les
nues , ou du moins qu'elle est toujours
couverte de nuages , ne permet pas de
douter que le saut ne fût toujours mor-
tel , malgré la précaution des plumes
d'oiseaux & des barques. Il est certain ,
en outre , que les oiseaux devoient
totalement inutiles ; parce que le corps
qui les entraînoit avec lui , devoit leur
couper l'impulsion dès le principe de la
descente , & ne leur laisser aucune ap-
titude au vol. Leurs aîles ne pouvoient
pas avoir le jeu nécessaire , pour retarder
d'un instant la chute. Il est au contraire
très-naturel de croire, qu'étant étourdis par
sa rapidité forcée , ils se laissent tom-
ber comme des pierres.

En second lieu , les Auteurs que l'on
cite ne sont pas en aussi grand nombre ,
ni

ni d'un tel poids (quoiqu'en dise M. Hardion) pour qu'ils puissent nous forcer à croire des faits de cette nature. Ce Savant cite les mêmes dont avant lui Bayle avoit fait mention dans son Dictionnaire critique : V. Leucade ; & tous (mettant à part les Poëtes qui ne font point foi, & ceux qui s'appuyent uniquement sur leur témoignage) se réduisent au nombre de deux ; & encore parlent-ils d'événemens différens.

En troisième lieu , quelques-uns des faits manquent de vraisemblance. Prenons-en deux pour exemple, celui de Deucalion, & celui d'Artémise. On dit que la maladie qui porta *Deucalion* à faire le saut de Leucade, ne venoit d'aucun amour impur , mais de celui dont il bruloit pour sa femme Pyrrha ; & qui, quoique très-légitime, lui caufoit un tourment si cruel, qu'il ne put y trouver d'autre remède. Il faudroit en vérité être des plus crédules , pour ne pas traiter cette Histoire de Fable. Un amour aussi ardent, aussi actif , d'une espèce à causer une maladie qui ne peut être guérie que par un remède qui présente la mort inévitable, est-il bien comparable avec l'union conjugale ? Supposons, pour un moment, que cet état puisse occasionner de vio-

lens accès de fièvre d'amour ; n'est-il pas naturel , & même certain , qu'il les mitige ? tout le monde sçait qu'on n'est heureux dans le mariage , qu'à proportion de l'attachement & de la tendresse réciproque qu'on y porte & qu'on y conserve. Si on ne nous établit donc pas auparavant une aversion naturelle , ou quelque autre cause de cette force , de la part de Pyrrha pour son mari ; nous dirons hardiment que l'amour extravagant & dénaturé qu'on suppose à *Deucalion*, est une pure chimère. Et nous en dirions de même, quoiqu'on nous assurât cette antipathie.

Le saut, attribué à Artémise, demande que nous entrions dans un détail historique. Nous connoissons dans l'Antiquité deux Artémises , toutes deux Reines de Carie, & également célèbres ; la première par son courage héroïque , & son grand génie pour les affaires d'état. (Nous en avons parlé dans notre premier tome : 16^e Discours , nombre 25) la seconde , par le tendre amour qu'elle conserva dans sa viduité pour son époux Mausole , & par le superbe tombeau appelé *Mausolée*, qu'elle lui fit ériger , & qui fut mis au nombre des sept Merveilles du Monde.

Quelques Auteurs ont confondu les

deux Artémises, quoiqu'il se fût écoulé plus d'un siècle de l'une à l'autre. On peut compter parmi eux Pline, qui, dans le 25^e livre, chap. 7, dit qu'Artémise, femme de Mausole, donna son nom à l'herbe que nous appellons ainsi aujourd'hui; & qui avant cette Reine, portoit celui de *Parthénis*. Pline, se trompe; parce qu'Hippocrate, qui florissoit avant Artémise femme de Mausole, fait mention de cette plante sous le nom d'*Artémise*. Ainsi, si l'une des deux Reines lui donna ce nom, ce fut sans doute la première. Joseph Scaliger, & d'autres après lui, les ont pareillement confondues par rapport au saut de Leucade, qu'ils ont mis sur le compte de la seconde: ce qui, outre le défaut d'être appuyé par aucun ancien Auteur, est encore manifestement opposé à ce que nous apprennent tous les Historiens du tendre & constant amour de cette Reine pour son époux, pendant sa vie & après sa mort, comme nous allons le prouver.

Le motif qui porta Artémise à exposer sa vie, dans le saut de Leucade, fut, suivant l'histoire, le grand amour qu'elle prit, étant veuve, pour un beau jeune homme, nommé *Dardanus*. L'insensibilité, & peut-être le mépris de la part de ce favori, piquèrent si vivement cette Reine,

52 MERCURE DE FRANCE.

que l'ayant surpris un jour dans le sommeil, elle lui arracha les yeux. Sa colère fût satisfaite ; mais son amour ne le fut pas : Le repentir succéda à la rage , & ne fit que rendre sa passion encore plus furieuse. Dans l'état cruel où les remords & l'amour avoient plongé son cœur , elle fut consulter l'Oracle. Sa réponse lui apprit qu'elle pouvoit trouver un remède dans son courage ; qu'il falloit qu'elle se précipitât du haut du Rocher de Leucade , dans la mer. Artémise l'exécuta : mais ce fut pour perdre l'amour & la vie en même-temps. On voit que cet événement ne peut pas être adapté à la seconde Artémise , que tous les Historiens assurent avoir survécu deux ans à son époux , & les avoir passés dans les larmes & les soins de la construction de son superbe Mausolée. Il y a même des Auteurs qui ajoutent , que son attachement ne se borna pas là ; & qu'elle le porta jusqu'à se nourrir des cendres du cadavre qu'elle avoit fait brûler. Ressource bien ingénieuse d'un amour jusques-là , & même jusqu'ici , sans exemple !

C'est donc seulement à la première Artémise qu'on doit rapporter l'histoire de l'Amour pour *Dardanus* , & ses funestes suites. Cette aventure , à la vérité , n'est

ni totalement contraire , ni entierement conforme au caractère de cette Reine. Elle y répugne , dans ce qu'elle renferme de la passion amoureuse ; elle peut lui convenir dans ce qui est tragique. Artémise fut une Princesse d'un grand esprit , extrêmement hardie , rusée , ambitieuse , guerrière illustre , femme de tête & de mains. Un critique moderne , d'un grand nom , a fort bien dit , que les femmes qui s'adonnent aux grandes affaires , sont très - rarement susceptibles de la passion de l'amour ; & moi j'ajoute , qu'elles le sont encore bien moins , lorsqu'elles s'en occupent par un effet de leur génie. Et sur ceci , il est aisé d'observer dans les histoires la différence considérable qui se trouve entre les deux sexes. On rencontre à chaque pas des hommes qui , quoique grands Généraux , politiques profonds , d'un esprit capable de conduire à leur fin les plus belles entreprises , les projets les plus difficiles & les plus ambitieux , sont cependant d'un tempérament très-porté aux passions amoureuses. Parmi les femmes , au contraire , on aura de la peine à en trouver , qui avec un esprit sublime , & un courage héroïque , soient sujettes à ces indignes foiblesses. Comme cette règle souffre cependant des

exceptions , il n'en faut pas conclure que le grand cœur d'Artémise fût seul, pour mettre au rang des fables son aveugle attachement pour le jeune Dardanus.

Mais si cette foiblesse ne paroît pas pouvoir se concilier dans cette femme avec son grand génie , on doit en même-temps avouer que la vengeance lui étoit naturelle , lorsqu'elle se vit méprisée. De quelle rage , de quelle fureur ne devoit pas être capable une Reine barbare & orgueilleuse , contre un amant capable de mépriser sa tendresse ? En supposant donc sa passion pour Dardanus , & l'inutilité des moyens qu'elle employa sans doute pour s'en faire aimer ; il faut convenir qu'elle devoit naturellement s'en venger ; & qu'elle put le faire en lui arrachant les yeux. Il étoit encore naturel qu'après avoir assouvi sa rage , elle en conçût un cruel repentir ; que son amour devînt encore plus furieux ; & qu'enfin le cœur de cette malheureuse Reine fût sans relâche déchiré par ses remords , & par sa passion , comme par deux furies.

C'est en raisonnant ainsi , que cet événement est en partie improprie , & en partie naturel dans le sujet à qui on

l'attribue. Mais il ne répugne en aucune façon ; car si la possibilité suffisoit seule pour y faire ajouter foi , nous en trouverions assez pour accréditer l'histoire. Mais comme la saine critique doit , en outre , considérer la vraisemblance des faits , & la force des témoignages ; nous nous attacherons à ces deux principes , pour décider la question.

Je dis d'abord , que le fait , orné de toutes ses circonstances , est peu ou point du tout vraisemblable , & qu'il ressemble plus à une aventure de Roman qu'à un trait d'Histoire. Nous avons déjà vu que le caractère de cette Reine , étoit fort opposé à la passion dominante qu'on lui suppose. La ferme résistance de Dardanus , est encore plus incroyable. Accordons que l'amour d'une grande Reine , victorieuse , & qui par son âge & par ses charmes pouvoit peut-être plaire à bien d'autres , n'eût rien d'attrayant pour lui : supposons encore que les prières , les larmes , les promesses , les présens fussent des foibles armes pour le vaincre (quoique ce soit trop présumer de la vertu d'un payen) , comment se persuader , qu'il eût résisté aux menaces qui durent sans doute précéder la sanglante exécution ? Auroit-il

Civ

36 MERCURE DE FRANCE:

donc fait assez peu de cas de la vie, ou de ses yeux, pour ne point se rendre, du moins en apparence ? Enfin la résolution, & beaucoup plus encore, l'action de se précipiter du haut du promontoire de Leucade, quoique dictée, si l'on veut par l'Oracle, répugne si fort à la Nature, qu'il n'y a personne qui ne soit en droit d'exiger des témoignages plus authentiques pour y ajouter foi.

Mais quel est donc le fondement sur lequel on appuie un concours de circonstances aussi irrégulières, & aussi extraordinaires ? Le plus foible du monde : toute cette Histoire n'a pour garant qu'un seul Auteur ; & Auteur, peu connu, puisqu'il n'est resté de lui d'autres écrits que quelques petits lambeaux que le Patriarche Phocius inséra dans sa Bibliothèque, & dans l'un desquels se trouve la fable qui nous occupe. Il s'appelloit *Ptolomée d'Ephesion*, c'est-à-dire, fils d'*Ephesion*. Tous ceux qui ont rapporté cet étrange événement l'ont copié de lui, étant le seul qu'ils citent. Un Historien unique, quand même il seroit d'ailleurs très-recommandable, auroit bien de la peine à persuader un fait de cette espèce. Que devons-nous donc penser, d'un Auteur obscur ? Suidas fait mention de celui-ci,

& dit qu'il vivoit du temps de Trajan & d'Adrien , c'est-à-dire , six cens ans ou environ après Artémise : circonstance qui prouve encore le peu de créance qu'il mérite sur des faits qui lui étoient si antérieurs.

Le quatrième motif qui nous porte à condamner comme apocryphe tout ce que l'on dit de ce prétendu saut , est le mélange que l'on a fait dans cette histoire de quelques fables ou chimères de la Mythologie. Voici comment ce même Ptolomée d'Éphesie rapporte l'heureuse découverte de la vertu curative de l'amour , dans le rocher de Leucade. Aussitôt que Vénus apprit la triste mort de son cher Adonis , elle se donna tous les soins possibles pour avoir son corps , se flattant que ce seroit pour elle une grande consolation que de pouvoir l'arroser continuellement de ses larmes. Elle le trouva enfin dans un Temple de l'Île de Chypre : mais cette vue , loin de produire l'effet qu'elle en espéroit , ne servit qu'à augmenter sa douleur & son amour , dont la violence insurmontable la força de recourir à Apollon , comme au Dieu de la Médecine. Ce Dieu, l'ayant conduite au promontoire de Leucade , lui promit une parfaite guéri-

son , si elle se précipitoit dans la mer : Vénus exécuta l'ordonnance , & ne fut pas trompée. Surprise d'un effet aussi prodigieux , elle demanda à Apollon d'où il sçavoit que ce rocher avoit la vertu admirable de guérir de l'amour ? Le Dieu lui répondit , que le premier qui en avoit fait la découverte , & l'heureuse expérience , étoit Jupiter , qui accablé par son extrême passion pour Junon , fut , en cherchant le remède , s'asseoir sur la pointe de ce promontoire. Quel tissu d'extravagances !

Je ne crois pas , enfin , devoir omettre que , quoique la tragique aventure de la sçavante Sapho , une des malheureuses amantes à qui on fait faire le saut de Leucade , se trouve répétée dans nombre d'Auteurs ; tous cependant (autant que j'ai pu m'en assurer) ont puisé à la même source , je veux dire , dans Ménandre. Et qui étoit-il ? Un Poète comique d'Athènes. Cette seule notice avoit suffire , pour juger du degré de foi qu'il mérite ! Sapho fut d'un tempérament très-amoureux ; elle se rendit aussi infâme par son impudicité , que célèbre par son génie poétique. Elle étoit l'amante de Phaon , qui pendant un temps lui témoigna du retour. Dégouté d'elle , & fa-

rigué de ses importunités , il s'éloigna de Lesbos , d'où ils étoient l'un & l'autre , & passa en Sicile. Sapho poussée par le feu qui la consumoit , fut l'y trouver ; mais elle n'éprouva de sa part que de nouveaux mépris : tout cela se lit dans plusieurs anciens Auteurs : mais toujours tourmentée des fureurs de l'amour , elle résolut d'y chercher un remède ; & se précipita du haut du promontoire de Leucade. Mais cette dernière circonstance ne se trouve que dans une Comédie de Ménandre , dont Strabon a conservé un fragment.

J'ose donc me flatter, d'avoir suffisamment prouvé par les réflexions que je viens de faire , que tout ce que rapportent les Auteurs anciens & modernes , du saut de Leucade , est pour le moins très douteux ; & que M. Hardion n'est pas mieux fondé que les autres , à nous donner ces faits pour constants.

Après avoir traité le suiet, dans ce qu'il a d'historique , il nous reste à examiner une question purement philosophique : sçavoir , si ce saut , à supposer qu'il ait été fait par quelques amans , qui auroient eu le bonheur de n'y pas perdre la vie , a pû les guérir de la passion de l'amour ? Les Auteurs qui ont écrit leurs histoires ,

assurent en même temps l'efficacité du remède à leur égard. Il est vrai qu'ils ne prétendent pas , que la cure fût naturelle ; ils pensent, au contraire, que c'étoit l'ouvrage du Démon, qui par là, augmentoit la célébrité du culte d'Apollon dans le Temple attenant au rocher ; & dans lequel , nous avons déjà dit que les amans alloient faire des prières & des sacrifices , avant que de se précipiter. Pour moi j'ose avancer, qu'en supposant que ces malheureuses victimes ne perdissent pas la vie par le saut , leur cure pouvoit être naturelle ; & qu'il n'étoit besoin d'aucune intervention diabolique , pour rendre le remède efficace.

Pour preuve de cette assertion , il faut se rappeler la Doctrine que nous avons établie dans notre discours, sur les *remèdes d'amour* : Elle doit servir à expliquer le phénomène moral , dont nous traitons maintenant. Supposons la vérité de l'Histoire de Sapho ; qu'elle se fût réellement précipitée de la Roche Leucadienne ; & qu'elle eût survécu à la chute : qu'en seroit-il arrivé , lorsque son cher Phaon lui seroit revenu à la mémoire ? qu'infailiblement cette idée auroit été accompagnée du souvenir du saut de Leucade : parce que ces deux objets , en vertu de

ce qui auroit précédé, auroient contracté une certaine union mentale, ou une connexion objective; en sorte que lorsque le premier se seroit présenté à l'imagination, le second l'auroit nécessairement frappée dans le même temps. Et quel effet auroit produit la présence de ce dernier? d'effacer entièrement, ou d'affoiblir l'impression que le premier auroit été capable de faire, en agitant par une impulsion contraire les fibres du cerveau. Si donc le souvenir de Phaon avoit pu exciter quelque mouvement de tendresse; au même instant l'idée du saut terrible en auroit causé un autre d'horreur & de crainte, qui auroit détruit le premier, comme une onde en brise une autre. La grandeur du péril dans lequel Sapho se seroit vue, auroit fait dans son imagination, en se le rappelant, une impression aussi vive que si elle se fût trouvée de nouveau sur la pointe du rocher, & dans l'élanement pour se précipiter dans la mer. Quand quelqu'un est bien affecté du danger extrême qu'il a couru, son imagination ne le lui représente pas comme passé, mais comme réellement présent dans toutes les circonstances. Combien de fois celui qui a échappé au naufrage, à force de bras, ne s'est-il

pas figuré, depuis, combattre actuellement contre les ondes ? L'impression profonde que le peril fait dans le cerveau, donne une si grande chaleur à l'imagination, que malgré la persuasion contraire de l'entendement, il suffit d'y jeter, pour ainsi dire, les yeux, pour qu'il se présente de nouveau comme inévitable. Il est donc naturel, qu'il en naisse une commotion tumultueuse dans le cerveau & dans le cœur, assez puissante pour dissiper toute autre affection.

Voilà la Doctrine que nous avons donnée dans ce discours, & dont l'application au saut de Leucade est toute simple, en supposant toujours qu'il fût un remède contre l'amour. Mais plus je réfléchis sur cette matière, plus je trouve que ce saut a pû avoir pour quelques-uns une vertu curative, non seulement par la peur qu'il leur cauçoit, mais par une autre cause peut-être encore plus efficace.

Tout objet qui fait sur l'esprit une très-grande & très vive impression, soit d'horreur, d'épouvante, ou de crainte, est capable de produire quelque nouvelle disposition habituelle & constante, en vertu de laquelle il survient un pareil changement dans le caractère, ou dans les inclinations. Cette nouvelle disposition peut

être relative au tempérament (qu'on le fasse consister en ce que l'on voudra) ou seulement à la constitution du cerveau ; mais de quelque façon que ce soit , elle peut toujours causer un grand changement dans la vie morale , soit par la fameuse maxime, *Mores sequuntur temperamentum*, soit parceque la constitution, ou la contexture du cerveau étant variée, les objets n'y font plus la même impression qu'ils y faisoient auparavant.

On trouve , dans les histoires , nombre d'exemples de l'une & de l'autre mutation , par la cause que j'indique. Nous sçavons qu'il y a eu des personnes à qui les cheveux ont blanchi dans une nuit , par l'effet d'une très-grande frayeur ; ce qui n'a pû arriver qu'autant que le tempérament a essuyé une altération considérable. On sçait aussi, qu'une grande peur a rendu des hommes fous , ou presque fous pour toute leur vie : ce qui suppose un changement bien extraordinaire dans la constitution primitive du cerveau.

Peut-être, ces deux principes n'en font-ils qu'un : car tel est l'empire du cerveau sur toute la machine animée , qu'une grande altération dans cette partie principale , doit nécessairement en occa-

64 MERCURE DE FRANCE.

tionner d'autres dans les différentes parties de ce tout. Ainsi, l'action immédiate d'un objet de terreur, ne portant que sur le cerveau seulement, comme il est vraisemblable; c'est par lui, comme par un canal nécessaire, qu'elle doit passer jusqu'au cœur, & aux autres parties qu'elle peut affecter. Au surplus, il suffit pour notre sujet d'expliquer comment cette opération peut toute seule conduire à une mutation considérable dans les inclinations, dans les passions, ou dans les affections.

Qu'un grand objet de terreur fasse une vive impression dans le cerveau, c'est un fait qu'on ne peut révoquer en doute; d'où il suit qu'elle peut être quelquefois assez forte pour produire une altération permanente, ou pour changer en quelque chose sa première constitution, soit en rompant quelqu'une de ses fibres, soit en les relâchant, ou en les racornissant, soit en dérangeant de diverses manières la contexture de la substance médulaire &c. comme lorsqu'une partie extérieure de notre corps reçoit un coup: s'il est léger, la partie blessée se remet facilement dans son premier état, quoiqu'elle ait souffert d'abord quelque dérangement; mais si ce coup est violent,

ou si la playe est considérable , il doit en résulter dans la structure de la partie quelque désordre , quelque vice permanent. Il faut en dire de même des commotions que reçoit le cerveau , par l'action des objets. Si la commotion est foible , elle ne cause qu'une altération passagère ; mais elle peut aussi être assez grande pour qu'il s'ensuive une inversion habituelle & constante.

En supposant cette nouvelle & extraordinaire disposition du cerveau , il est aisé de comprendre comment elle peut produire un changement habituel dans les passions ou dans les affections des hommes. Les objets ne font plus les mêmes impressions qu'ils faisoient auparavant, parce que la disposition de la partie passive étant changée , l'agent , quoique toujours le même , n'opère plus en elle le même effet : ce qui plaisoit autrefois , peut déplaire maintenant ; ce qui ne faisoit aucune impression de crainte , peut faire trembler de peur &c. Le caractère , le génie , les passions de l'homme , peuvent donc changer par cette seule raison , & se conserver dans une inversion habituelle & constante , relativement à bien des objets.

Un fait , que me fournit par hazard ma mémoire , sera , je croi , très-propre à com-

vaincre les Lecteurs les moins indulgens de la vérité du raisonnement que je viens de proposer. Les Armées Francoise & Impériale, étant en présence sur le Rhin, & à la veille d'une Bataille, la première commandée par le Maréchal de Turenne, & la seconde par le Général Montecuculli ; M. de Turenne fut reconnoître avec M. de S. Hilaire, Lieutenant Général de l'Artillerie, une hauteur sur laquelle il comptoit faire dresser une barrière. Le moment fatal de ce Héros, étoit arrivé : un boulet de canon, qui d'abord emporta un bras à M. de S. Hilaire, vint frapper à mort le Maréchal de Turenne. *Larrey*, qui rapporte cet événement, ajoute comme une chose bien digne de remarque, que cette fatalité produisit un si grand changement dans M. de S. Hilaire, que de cruel & féroce qu'il étoit naturellement, comme il l'avoit prouvé dans nombre d'occasions, il devint dans ce moment doux, humain & sociable. Une circonstance que l'Historien n'a pas omise, confirme que ce fut moins la perte de son bras, que celle de son Général, qui fit dans le cerveau de M. de S. Hilaire cette vive & grande impression nécessaire pour changer subitement son caractère. Son fils, pénétré de douleur de l'accident qui venoit de

lui arriver , se répandoit en larmes Cette âme vraiment héroïque & affligée , lui dit ; Ce n'est pas moi , mon fils , qui dois être l'objet de vos pleurs : voyez , voyez ce grand homme étendu sur la terre ! Perte a jamais irréparable !... C'étoit là un de ces événemens tragiques , auquel l'esprit de M. de S. Hilaire n'étoit nullement préparé. Il étoit donc naturel , qu'en frappant subitement son cerveau , il y excitât une commotion extraordinaire , & qu'il en altérât la disposition habituelle , au point que certains objets ne fissent plus les mêmes impressions , & n'occasionnassent plus les mêmes idées. De là vint que la cruauté & la vengeance , qui étoient de son caractère , se convertirent en humanité & en douceur. Peut-être son esprit changea-t-il encore à beaucoup d'autres égards , quoique l'Auteur déjà cité , ni aucun autre , n'en aient point fait la remarque.

Si quelqu'un souhaite philosopher autrement sur ce phénomène , ou sur d'autres semblables , je lui laisse le champ libre. Il me suffit que l'on m'accorde la maxime , que les objets terribles ont assez d'efficacité pour changer certaines passions ou affections , sans que j'insiste pour prétendre que cette mutation s'opère de cette manière plutôt que de l'autre.

68 MERCURE DE FRANCE.

Le Saut de Leucade pouvoit donc, par ces deux principes , être un remède salutaire aux amans infortunés. Ce seroit trop que de vouloir encore que tous ceux dont les Auteurs rapportent l'heureuse épreuve, se fussent guéris par le second moyen. Mais je crois pouvoir assurer , qu'alors , la cure auroit été radicale pour eux.

LE mot de la premiere Enigme , du premier volume du Mercure de Juillet , est l'*Esprit*. Celui de la seconde est , le *Jeu d'Echecs*. Celui du premier Logogryphe est *Vertugadin*. On y trouve *ire , vin , tuë , vuë , vie , grain , l'Inde , le Tigre , & le Niger*. Celui du second est , *Bibliothèque*.

E N I G M E.

JE suis, je ne suis pas ; on me voit, sans me voir :
J'ai des membres, un corps, sans pourtant en avoir ;

Hélas , à peine en suis-je l'ombre !

Du plus brave , pourtant , je rends souvent l'air
Sombre ;

Je porte dans son âme une sourde terreur :

Il me croit, tout au moins, d'un sinistre présage.

Mais l'homme sensé , l'homme sage ,

Admire sa faiblesse , & rit de son erreur.

P. M. MOREAU.

AUTRE ENIGME.

A V A N T ma naissance,
 Régnent la Licence,
 Les Jeux & les Ris.
 Que je vienne à naître,
 On ne voit paroître
 Que tristes soucis.

C'est le temps des larmes ;
 Il n'est plus de charmes,
 Que dans les douleurs :
 Adieu l'allégresse !
 La sombre tristesse
 Règne dans les cœurs.

Sitôt que j'expire ,
 Un chacun respire ,
 Joyeux de ma mort :
 Des cris d'allégresse ,
 Répétés sans cesse ,
 Terminent mon sort.

Par le même.



LOGOGYPHE.

JE suis fille de l'Art, & je fers la Nature
 Contre un ennemi dangereux,
 Qui par mille traits venimeux
 La détruit ou la défigure.
 Or pour prévenir ses assauts,
 Je me fers de ses propres armes;
 Et je cause l'effroi; mais je bannis les larmes;
 N'en déplaise à tous les propos.
 Si l'on veut à présent décomposer mon être,
 J'en forme trente différens;
 Un fleuve renommé; la langue des Savans,
 Dont je me servirai peut-être;
 Plus, un fier animal; un Sage, dont le nom
 Flatte l'homme de bien, par la comparaison.
Item, je puis encor paroître
 Une Nymphe célèbre; un insecte bruyant;
 Un frein, l'appui des bons & l'effroi du méchant;
 Le Ministre effrayant des fureurs du salpêtre;
 Mais laissant le champ libre aux lecteurs plus hardis,
 Je m'interromps ici par de sages avis,
 Et finis mon portrait facile à reconnoître.
 Mes pieds sont nombre impair, j'en compte plus
 de dix,

Dont six sont suffisans pour peupler un Royaume;
Et quand un vieux Romain du temps de *Régulus*,
Plebéien, Sénateur, fût-ce le plus grand homme,
Perdoit tous ceux que j'ai de plus,
Il ne pouvoit plus revoir Rome.

A U T R E.

Sous un feuillage épais, sur un lit de verdure,
L'homme, dans l'âge heureux de la simple Nature,
Sçavoit, sans le secours de mes sombres drapeaux,
Jouir innocemment de l'ombre & du repos;
Mais du Fasté & de l'art la pompe enchanteresse,
Sçut bientôt aux besoins joindre le superflu;
Et destiné dès-lors à couvrir la mollesse,
Je ne pus voir le jour que pour être pendu.
Près de l'Autel, pourtant, j'ai sçu trouver entrée;
Au Théâtre je suis également connu;
Et dans un autre sens, je puis, au dépourvû,
Couvrir une manœuvre & sauver une Armée.
Lecteur, ce n'est pas tout : je vais, nouveau Prométhée,
Me métamorphoser sous bien des traits divers.
Commençons : mon aspect doit confondre l'Athée;
J'existe. . . & ma puissance a créé l'Univers.
C'est sur moi qu'un fruit d'or, offert à la plus belle,
Après un examen exempt de préjugé,

72 MERCURE DE FRANCE.

Fut jadis (dit la Fable) à Vénus adjugé,
Par un Berger choisi pour vuidier la querelle.
Je suis un Compliment simple, mais précieux
Dans l'instant d'un départ auquel le cœur s'op-
pose.

D'un Monarque autrefois les illicites feux,
Allumés dans un bain, de ma mort furent cause.
Avant de faire voile, en des temps dangereux,
Toute Flote à l'abri dans mon sein se repose.
Je flétris tôt ou tard & mets en désarroi
Les attrait passagers qu'un fol Amour encense.
Bon droit, dit le Proverbe, a bon besoin de moi.
Outre deux Elémens, j'offre une Isle de France;
Et, sous un même nom, deux diverses Cités.
Sous quelques traits encor je pourrois me pro-
duire :

Mais je m'en tiens, Lecteur, à ces variétés.
Pour me faire connoître, elles doivent suffire.

*Par M. DESMARAIS DU CHAMRON,
en Limousin.*



IMPROMPTU

IMPROMPTU présenté à M. LE DUC DE
CHARTRES, le 16 Juin 1760, à S. Cloud,
par un jeune Ecolier * du Landi.

Sur l'Air : *Tout roule aujourd'hui dans le monde.*

Nous sommes remplis d'allégresse,
Quand votre Altesse a la bonté,
De nous laisser voir la richesse,
Du Palais par elle habité.
Mais nous le ferons davantage,
Lorsque dans peu tout l'Univers,
S'empresiera de rendre hommage,
Grand Prince, à vos talens divers.

Autre, à M. de P....

Sur l'Air : *De tous les Capucins du monde.*

Quand on vante le Maître habile,
Qui jadis instruisoit A hille ;
Que dit-on de ces tems heureux,
Qu'on ne dise aujourd'hui du nôtre ?
Puisque nous voyons ainsi qu'eux,
Un Héros en former un autre.

* *Du Collège du Cardinal le MOINE.*

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

HISTOIRE des Révolutions de l'Empire de Russie, par M. LA COMBE, Avocat, Paris, chez Jean-Th. Hérissant, Libraire, rue S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire. 1760.

IL y a peu d'histoires plus intéressantes pour l'instruction des Peuples, que celle du Pays dont l'Auteur de cet Ouvrage nous présente les révolutions. C'est un tableau digne de fixer à jamais les regards des Philosophes & des Rois. On y voit un Peuple barbare, longtemps inconnu des Nations policées, qu'il se faisoit lui-même une loi de mépriser & d'ignorer, forcé tout-à-coup, par l'impulsion de son Souverain, de se faire connoître, & de sortir malgré lui de l'obscurité & de la barbarie où il étoit plongé depuis plusieurs siècles. M. de la Combe fait remarquer dans un court avertissement la beauté du sujet qu'il a choisi, & la difficulté de le bien traiter. Il trace ensuite, en peu

De mots , les obligations d'un Historien ;
& ce morceau me paroît digne d'être ci-
té. » Je crois , dit-il , qu'un Historien doit
» imiter en partie l'art du Poëte Epique.
» Il donnera une espèce d'unité à son ou-
» vrage , en traitant principalement &
» avec force les grands événemens & les
» causes fondamentales de la grandeur
» ou de la décadence d'un Empire; il inté-
» ressера, en peignant autant qu'il est possi-
» ble, les actions, le génie & les travaux de
» ces hommes fameux que la Providence
» semble avoir distribués avec économie
» dans chaque contrée , pour la gloire ou
» pour le bonheur des Peuples; il instruira en
» liant & relevant les faits par des réflé-
» xions courtes & précises. L'art de l'E-
» crivain consiste encore, à ménager des
» épisodes qui tiennent à l'action princi-
» pale; qui soient courts , bien amenés ,
» & qui fassent un repos pour le Lecteur,
» qu'une attention trop continuë sur le
» même objet fatigueroit. Les longs dé-
» tails , appartiennent aux Mémoires ;
» l'histoire ne s'occupe essentiellement
» que des faits qui sont de nature à pa-
» roître intéressans dans tous les temps
» & chez toutes les Nations. La vérité ,
» surtout , fait le mérite principal en ce
» genre : mais il y a sans doute un choix

D ij

76 MERCURE DE FRANCE.

» à faire. Il seroit difficile de prescrire
» le style le plus convenable ; c'est au
» génie à conduire la plume de l'Histo-
» rien. La narration sera simple , dans les
» objets ordinaires ; vive & rapide , dans
» les objets intéressans ; pittoresque , dans
» les traits qui demandent de la verve &
» de la chaleur. Affecter un style parti-
» culier & uniforme , c'est imiter ces
» Peintres qui n'ont qu'un même coloris
» pour exprimer des compositions oppo-
» sées.

La Russie est un des plus vastes Etats
qui soient sur la terre. L'Auteur, après une
courte description de sa situation & de
son étendue , de la nature du climat , de
l'origine & des mœurs de ses premiers
habitans , de leur profonde ignorance ,
de leur religion , & de leur gouverne-
ment , passe à l'histoire de Wolodim-
mir I. qui régna en 976 & sçut se distin-
guer des autres Souverains de cette vaste
contrée. Héritier d'un pere conquérant ,
il en imposa par la supériorité de ses for-
ces, il recula les bornes de son Royaume,
& fut le premier qui fit goûter à ses
sujets les douceurs de la paix , &
qui s'éleva au - dessus des mœurs & des
loix de son pays ; il épousa une Princesse
étrangere , Anne sœur de Basile & de

Constantin, Empereurs d'Orient, & renonça aux superstitions du Paganisme. Il mérita d'être appelé, de son vivant, l'*Apôtre & le Salomon de la Russie*, & d'être honoré comme un Saint après sa mort. Mais il laissa douze fils, & divisa son trône, ce qui fit retomber son empire dans son ancienne barbarie. La plupart de ses successeurs, firent la même faute. Leur imprudence entretint la confusion dans la Russie, & y perpétua le spectacle horrible des trahisons, des assassinats, des haines domestiques, des fraticides. Les nations voisines profitent de ces défordres, & ce vaste empire est dévasté & asservi tantôt par les Polonois, tantôt par les Tartares. Enfin en 1450, Jean Basilowits III, descendant & successeur des Ducs de Moscovie, parut & devint le Conquérant & le Libérateur de son pays. Il força le Tartare à s'humilier devant lui; la Pologne lui restitua ses anciennes conquêtes; & tous les Souverains de Russie devinrent ses Vassaux. On doit regarder ce Prince, dit M. de la Combe, comme un des Fondateurs du vaste Empire de Russie. Il eut le talent de changer en soldats, & d'assujettir à une sorte de discipline des hommes féroces & sauvages, qui ne mettoient aucun ordre, au-

78 MERCURE DE FRANCE

cun art dans l'attaque & dans la défense. Il eut les qualités qui font les conquérans, un génie actif, une âme intrépide, un corps infatigable. Sa démarche étoit imposante, sa taille gigantesque, sa force surprenante, son regard fier & terrible. Mais tant de belles qualités étoient dégradées par les mœurs d'un siècle barbare, dont il avoit tous les vices & toute la grossièreté. On ne peut lui pardonner la fureur à laquelle il se laissa emporter contre son fils Démétrius ; il lui porta, dans sa colere, un coup qui l'étendit mort à ses pieds. Cependant il avoit un cœur capable de remords ; il en fut si cruellement déchiré, qu'il tomba dans un état de langueur & de démence. Il avoit désigné d'abord pour son successeur au trône, Démétrius, fils de celui qu'il avoit tué ; mais une injuste marâtre, Sophie Paléologue, profita de la foiblesse de son mari pour écarter l'héritier présomptif de la Couronne, & y substituer Basile son fils. Elevé sur le trône de Russie par les intrigues de sa mere, Gabriel Basile Swarcowits immola à son ambition le jeune Démétrius son unique concurrent ; & se voyant sans rival, Souverain d'un Pays immense, il dédaigna la qualité de *Grand Duc*, & prit celle de *Czar*, terme

qui dans la Langue Esclavonne répond à celui de Roi. Mais il est plus aisé de prendre un titre , que de s'en rendre digne. Basile avoit une âme pusillanime : il ne put soutenir avec honneur le poids d'une Couronne encore mal affermie. Les Tartares l'obligèrent de se soumettre à un tribut ; Mendligeri , l'un des Chefs des Tartares , fit élever sa statue au milieu de Moscow , & contraignit le Czar de venir s'humilier, la tête contre terre , devant son image , en apportant lui-même la contribution à laquelle il étoit assujetti. Ce monument de servitude , avoit besoin de la présence des Tartares pour subsister ; lorsqu'ils se retirèrent de la Russie , le Peuple se souleva , & s'affranchit du joug d'une domination étrangère. Après la mort de Basile , l'autorité souveraine passa toute entière à son fils aîné, Jean Basilowits , plus connu sous le nom de *Basilides le Tyran*. Une triste expérience avoit prouvé, combien il est dangereux de diviser le pouvoir suprême. C'étoit un monstre que ce Jean Basilowits : un regard farouche , une humeur sombre, des passions violentes annoncerent toute la cruauté de ce Tyran. Le récit de ses barbaries , fait frémir. Ce fut ce Czar , qui fit clouer un chapeau sur la tête d'un

80 MERCURE DE FRANCE:

Ambassadeur étranger, qui s'étoit couvert devant lui. Peu de temps après, Jérôme Bèze, Ambassadeur de la Reine Elisabeth d'Angleterre, osa encore se couvrir en sa présence. *Ne sçais-tu point*, lui demanda Basilides, *le traitement que j'ai fait à un Ministre, pour une semblable témérité ? ... Je le sçais*, lui répondit cet homme généreux, *mais je suis l'Envoyé d'une Souveraine qui se vengera comme elle le doit, si elle reçoit en moi la moindre offense.* Le Czar s'écria : *Voilà un brave homme ! ... Qui de vous*, dit-il à ses Boïards, *eût agi & parlé de la sorte, pour soutenir mon honneur & mes intérêts ?* C'est pourtant à ce Prince cruel, que la Russie a l'obligation de ses loix écrites. Avant lui on ne connoissoit que des usages & des questions décidées, qui servoient de règles dans les jugemens. Basilides les fit rassembler en un recueil, qui devint le Code de la Nation. Théodore, fils & successeur de Basilides, mourut sans enfans, & l'ancienne famille des Czars s'éteignit en lui. Boritz Gudenow, beau-frere de Théodore, qui s'étoit attribué, sous ce Monarque, toute l'autorité souveraine, acheva d'usurper le Trône après sa mort. Il s'en applanit le chemin, par une politique languinaire. Le jeune Démétrius, frere du Czar, avoit péri par les

maines des assassins, qu'il avoit envoyés à Uglitz, & qu'il fit ensuite égorger. Après avoir écarté tous les prétendans à la Couronne, & préparé tous les ressorts qui devoient l'élever, il disparut tout-à-coup, s'enferma dans un cloître, & força le Peuple à demander son rappel. Boritz sortit de sa retraite, & fut élu Czar avec de grandes acclamations. Une conduite injuste & barbare, lui attira bientôt la haine & le mépris de toute la Nation. Un imposteur habile en profita. Griska Utropeia, natif de Jaroslaw, Moine de S. Basile, conçut dans la solitude du cloître, le projet de se faire passer pour Démétrius, que Boritz avoit fait massacrer dans les ténèbres, & dont il avoit ensuivre anéanti les assassins. Ce fourbe se conduisit en homme de génie, jusqu'au moment où il renversa la fortune de Boritz; mais il ne donna pas à la sienne le tems de s'affermir. A peine fut-il sur le trône, qu'il manqua de politique : il souleva toute la Nation, en montrant du mépris pour ses usages. Il voulut, avec trop de précipitation, introduire en Russie une Religion & des mœurs étrangères. Zuski, l'un des principaux Seigneurs Russiens, forma une conspiration. A la tête d'un parti nombreux, il excita beau-

82 MERCURE DE FRANCE.

coup de troubles dans l'Etat ; mais il ne put tenir contre les troupes réglées : il fut pris & condamné à périr sur un échaffaut. Le Czar fit publier sa grace, au moment que le bourreau avoit le bras levé pour lui porter le coup de la mort. L'implacable Zuski, fut insensible à ce trait de clémence : il réveilla les feux mal éteints de la sédition. Il arme de nouveaux conjurés, se met à leur tête, fait égorger la garde qui veille aux barrières du Palais, pénètre dans l'appartement du Czar, qui veut en vain s'échapper ; on arrête la mere de Démétrius, qui est forcée de dévoiler l'imposture du Czar ; & le faux Démétrius, est tué d'un coup de pistolet. L'Auteur de cette révolution, reçoit les éloges du Peuple ; on le nomme le libérateur de la patrie, le vengeur de l'imposture, le défenseur de la religion & des loix. L'enthousiasme s'empare de tous les esprits ; & par un des caprices singuliers de la fortune, ce même homme, à peine descendu de l'échaffaut, est porté sur le trône par les vœux unanimes de toute la Nation. Zuski fut ébloui de sa nouvelle grandeur : Devenu Souverain, il se souvint des injures qu'il avoit reçues étant particulier ; il s'en vengea, & fit des mécontents. Il indisposa le Sénat, en lui témoignant des

mépris; & toute la Nation, en l'accablant
 d'impôts. Un nouvel imposteur parut.
 Sigismond Roi de Pologne, tenta de
 profiter des troubles de la Russie : il y
 parut en personne ; mais il affoiblit beau-
 coup le parti du nouveau Démétrius, en
 rappelant les troupes Polonoises & les
 Cosaques pour les joindre à son armée.
 L'imposteur se trouva réduit aux seuls
 Tartares, qui l'assassinèrent dans un festin,
 pour se venger de la mort d'un de leurs
 chefs qu'il avoit fait noyer. Mais la mort
 de ce fourbe, ne mit pas Zuski dans une
 situation plus favorable ; ses troupes se
 laissèrent massacrer par un petit nombre
 de Polonois. On lui fit un crime de ses
 disgraces ; & toute la Nation le proscri-
 vit avec la même chaleur qu'elle l'avoit
 élevé : Il fut dépouillé des marques de la
 Souveraineté, & obligé de se retirer dans
 un Couvent. Les Boiards, pour prévenir
 les maux des guerres civiles, décernèrent
 la couronne à Uladislas, fils aîné de Si-
 gismond. Zuski fut livré à ce nouveau
 Roi, qui se fit enfermer dans les prisons
 de Smolensko, où il mourut bientôt de
 chagrin. Uladislas, par son imprudence,
 laissa échapper la couronne : il ne sçut
 pas contenir ses soldats. Les Polonois,
 dans l'ivresse de la victoire, traitèrent

84 MERCURE DE FRANCE:

les Moscovites comme leurs esclaves, & la Ville de Moscow , comme une Ville prise d'assaut. Le peuple , indignement outragé & persécuté , court aux armes : les Polonois sont assaillis de tous côtés. Dans cette extrémité, ils mettent le feu aux maisons; un incendie effroyable dévore toute la Ville. Les Citoyens renoncent à leur vengeance, pour sauver leurs effets les plus précieux. Mais au milieu de ce désordre , les Polonois fondent impitoyablement sur les Moscovites; & se précipitant les armes à la main, à travers les flâmes, massacrent ces malheureux chargés de leurs femmes & de leurs enfans. Moscow fut entièrement saccagé. Enfin un généreux Citoyen, Zacharie Lippanou , assemble à la hâte une armée nombreuse, délivre Moscow, & force les Polonois d'abandonner la Russie. La nation rentra dans ses droits. Elle choisit son Souverain : tous les suffrages se réunirent en faveur de Michel Fæderiowitz Romanow , fils de Fædor Nikititz , Archevêque de Rostow , & de Marie Iconomasie , fille du Tyran Basili-des. La mere du jeune Romanow, répand des larmes , jette des soupirs à la nouvelle de cette élection , elle craint pour son fils le sort des derniers Czars , elle le refuse aux Russes , & les conjure par pitié pour elle & pour son fils, de faire un autre

choix. Mais un Prélat répondit, que le Ciel lui avoit fait connoître en songe ses décrets; qu'il vouloit, que le jeune Romanow régnât sur la Russie. Dans la crainte d'être accusée d'irréligion, la mere laissa conduire son fils à Moscow, où il fut reçu comme un Souverain envoyé du Ciel. Le nouveau Czar, qui sentoit la supériorité de la Suède, désarme par la négociation cette puissance formidable. Mais il ne fut pas si facile envers les Polonois qui l'attaquerent, & qui pénétrèrent jusqu'aux portes de Moscow. il repoussa vivement Uladislas, & l'obligea d'abandonner ses prétentions à la Couronne de Moscovie. Sous son règne, il s'éleva un nouvel imposteur, encore sous le nom de Démétrius. Son rôle dura peu; il fut conduit pieds & mains liés au Czar, qui le fit pendre à une des portes de Moscow. Ce Prince eut pour successeur, son fils Aléxis Michaelowitz, sous lequel osa paroître encore un imposteur, qui n'adopta point le personnage usé & sans vraisemblance des Démétrius; il se dit le fils de Jean Basilowitz Zuski. Mais cet Aventurier ne causa que de foibles mouvemens dans la Russie, & finit comme les autres. Ce Czar entra dans le détail du gouvernement, & ré-

86 MERCURE DE FRANCE

forma beaucoup d'abus; il fit imprimer & publier les loix que les Juges avoient manuscrites; il fit traduire en langue vulgaire plusieurs livres étrangers, qui traitoient des Sciences & des Arts; il entretenoit dans ses Etats une milice réglée, il favorisa le commerce, il établit quelques Manufactures de toile & de soie; plusieurs Colonies étrangères peuplèrent, par ses soins, les déserts de la Russie; il fonda des Villes & des Bourgs. Ce Prince aimoit à se déguiser & à s'introduire, sous un habit simple, dans les maisons de ses sujets, pour entendre la vérité qui parvient si rarement au trône; il l'écoutoit sans colere, sans esprit de vengeance; & souvent il se reformoit lui-même, lorsque les reproches étoient bien fondés. Juge équitable & sévère, Législateur judicieux, Roi vigilant, Protecteur du mérite en tout genre, Alexis doit être mis au rang des Souverains les plus célèbres de la Russie; & l'on peut dire, que son règne fut digne d'annoncer & de préparer celui de Pierre-le-Grand son fils, qui ne succéda pas néanmoins immédiatement à son père. Théodore Aléxio-witz, l'aîné des fils d'Alexis, régna quelque temps & mourut sans enfans, laissant deux freres, Jean âgé de treize ans,

& Pierre, qui quoique plus jeune de trois ans, fut désigné pour son successeur. Théodore, dans ce choix, n'avoit envisagé que le bien de ses Etats: il crut devoir préférer le second, qui paroissoit avoir une santé vigoureuse & un caractère mâle & actif, au premier, qui étoit d'un tempérament délicat, & d'un esprit encore plus foible. Mais l'ambition de la Princesse Sophie, sœur de ces Princes, qui vouloit usurper le pouvoir suprême, renversa cet arrangement par ses artifices. Jean fut associé à son frere; & comme l'un étoit trop foible, & l'autre trop jeune pour gouverner; elle se fit déclarer Régente de l'Empire. Les Czars songèrent ensuite à punir les Auteurs de la sédition qui avoient opéré ce changement. Les plus mutins qui furent condamnés, se soumirent avec une docilité qui n'a pas d'exemple. Ils se rassemblèrent, en silence, au nombre de deux mille hommes; & tels que des pénitens volontaires, ils prirent congé de leurs familles, se préparèrent à la mort, communierent, & allèrent chercher la peine de leurs crimes, portant eux-mêmes les instrumens de leurs supplices. Ces malheureux firent, ainsi processionnellement, douze lieues, avec tous les signes du re-

88 MERCURE DE FRANCE.

pentir & de la douleur. Ils s'arrêtèrent sous les fenêtres des Princes. Là, dans la plus grande consternation, & jettant des soupirs & des sanglots, ils s'écrièrent : *Nous sommes coupables, nous attendons, nous demandons notre jugement.* On condamna trente des plus criminels, à avoir la tête tranchée, les autres obtinrent leur grace. Les victimes dévouées à la mort, s'y présentèrent, sans plainte & sans murmure.

Je me suis étendu sur la partie qui sans doute n'est pas la plus intéressante de cette histoire ; mais elle est moins connue que les événemens qui suivent & qui concernent le règne du Czar Pierre & de ses successeurs, dont on ne peut rien retrancher sans affoiblir l'idée que nous devons en concevoir. On perdrait trop, en abrégeant l'histoire de Pierre-le-Grand. Les changemens prodigieux qu'il fit dans son empire, ses entreprises, ses voyages, ses défaites, ses triomphes, ses défauts, ses vertus, forment un tout dont on ne peut séparer aucune partie, & qu'il faut voir dans l'ouvrage de M. de la Combe, qui se fait lire avec plaisir, autant pour l'ordre, la clarté & l'élégance qu'il a su mettre dans la rapidité de ses récits, que par l'importance de son sujet.

DISCOURS

*Prononcé à l'Ecole Royale Militaire , le
27 Mars 1760 , à l'Ouverture du
Cours de la Langue Française. Par M.
B * * * * .*

MESSIEURS,

Les Citoyens éclairés qui président à votre éducation , ont représenté au Roi la nécessité où ils étoient d'ajouter une nouvelle branche aux études de l'ÉCOLE ROYALE MILITAIRE. SA MAJESTÉ a daigné permettre cette augmentation , & créer en votre faveur, la première Chaire qui ait été fondée dans ses Etats , pour la Langue Française.

Je ne ferai point ici l'éloge de cette Langue : mes louanges seroient trop au-dessous du sujet & de mon zèle. Quelle richesse , quelle force , quelle harmonie , quelle noblesse , qu'elle pompe & quelle majesté ne faudroit-il pas employer pour dire que toutes ces qualités qui font la perfection du style dans les Langues anciennes & modernes , forment essentiel-

lement les caractères de la Langue Française ? D'ailleurs , avec l'amour excessif que je lui porte , comment pourrois - je éviter l'enflure , l'hyperbole , l'emphase ou l'ostentation ; défauts qu'elle ne sauroit souffrir ?

La seule maniere de la louer dignement ; c'est de l'offrir à vos yeux dans nos meilleurs Auteurs. Ces chef-d'œuvres de l'esprit François où notre Langue embrasse tous les genres dans tous les styles , ces trésors précieux où l'on conserve , pour ainsi dire , l'organe , l'âme & le génie de nos grands Ecrivains , me suggéreront les préceptes dont vous aurez besoin , & vous fourniront les exemples que je ne puis vous donner. C'est là , que vous verrez la Langue Française marcher avec circonspection & avec décence , entre le Goût & la Raison , & suivre pas-à-pas l'ordre naturel des idées : c'est là , que vous la trouverez tout - à - la-fois , grave & douce , retenue & enjouée , judicieuse & brillante , délicate & énergique , sublime & légère , élégante & majestueuse : c'est là , qu'elle vous paroîtra souvent tranquille , sans être traînante , vive sans obscurité , méthodique sans affectation , claire sans prolixité , simple sans bassesse , modeste sans hypocrisie & fiere sans orgueil.

Quant à présent, je dois me contenter de vous dire, que cette Langue n'étoit dans ses commencemens qu'un idiôme assez grossier, formé du Tudesque, du Celtique & de la Romance, c'est-à-dire du Romain rustique; que dans la suite, elle s'est polie peu à peu; & qu'enfin, sous le règne de Louis XIV, elle a acquis ce degré de perfection qui la fait reconnoître aujourd'hui pour la plus belle des Langues vivantes. *

Seroit-il permis à des François, & surtout à des François qui comme vous, Messieurs, le sont à tant de titres, leur seroit-il permis d'ignorer les principes & même les finesses & les grâces de leur propre Langue? tandis que dans les Cours & dans les principales Villes de l'Europe, des Professeurs publics en prescrivent les règles, en indiquent les beautés; & que les Etrangers font entrer dans le

* Quelques Ecrivains de nos jours, fort estimables d'ailleurs, se plaisent à relever de prétendus défauts de la Langue Nationale. Je ne veux pas dire qu'elle soit parfaite; la perfection ne se trouve point dans les ouvrages des hommes: mais j'espère avoir bientôt occasion de faire voir que les reproches étranges de ces Ecrivains, sont très-mal fondés. Il suffit de remarquer, dès à présent, que ces Messieurs ne les font, que comme Traducteurs,

plan de leur éducation, l'art de parler & d'écrire correctement le François !

Nous sommes trop éloignés de ces tems d'ignorance, où la Noblesse Militaire ne sçavoit que combattre les ennemis de l'Etat. Aujourd'hui les Sciences sont liées à l'Art de la guerre : nos Officiers, aussi instruits que braves, se font un devoir de parler purement, & auroient honte d'ignorer la Langue universelle de l'Europe.

Eh, comment, sans une connoissance raisonnée de cette Langue, pourroient-ils saisir promptement les ordres concis du Prince ou des Généraux, les expliquer clairement aux troupes, pénétrer avec facilité, ou exprimer sans équivoque les conditions des traités, des conventions, des Cartels, des Capitulations & des autres Actes Militaires, dont les termes ambigus font souvent couler le sang des hommes ?

Le reproche que faisoit *la Bruyere*, ne tombera point sur vous, Messieurs ; *vous n'emploierez pas à apprendre votre Langue, le temps même destiné à en faire usage.* Si votre attention & vos efforts secondent notre zèle & nos travaux ; vous aurez appris, de bonne heure, non seulement la PHYSIQUE ou la pratique du langage, mais encore la MÉTAPHYSIQUE &

la RHÉTORIQUE de la Langue Française : car ce sont là les trois parties du Cours que nous allons commencer.

Qu'il est glorieux pour vous, Messieurs, de voir ainsi votre AUGUSTE PROTECTEUR subvenir à tous les besoins de votre esprit, & vous rappeler l'affection dont il vous honore, par des bienfaits toujours nouveaux ! Ces marques éclatantes de ses bontés, ne doivent-elles pas exciter en vous les sentimens de la plus vive reconnaissance ?

Oui, Messieurs ! je vous crois tous enflammés du noble desir de verser votre sang pour la défense de son Trône. Votre jeune courage n'attend que le moment où vos forces vous permettront de marcher aux combats, pour faire respecter les droits de sa couronne, & pour soutenir la gloire d'un Empire qui devra une partie de sa grandeur aux bienfaits dont son Auguste Chef vous a comblés.

Mais, en attendant ce temps heureux, vous pouvez dès à présent vous acquitter de ce que vous devez au Roi & à l'Etat. Chaque âge a ses vertus. Faites vous, dans votre jeunesse, des principes d'honneur ; & vous en aurez toujours. Donnez aujourd'hui le bon exemple qu'on exigera de vous dans les armées ; l'esprit d'obéis-

94 MERCURE DE FRANCE.

France vous conduira , par degrés , à l'esprit du commandement ; dans la subordination, vous reconnoîtrez l'importance de la discipline militaire ; votre assiduité à vos devoirs & votre application à les bien remplir, vous accoutumeront à l'exactitude du service ; enfin les récompenses que vous mériterez ici , vous prépareront aux distinctions flatteuses que le Roi accorde au mérite militaire.

Messieurs , vous êtes les enfans de l'Etat ; l'Edit par lequel l'Ecole Royale a été fondée , vous tient lieu de lettres d'adoption : la Nation a les yeux ouverts sur vous ; toute sa gloire est devenuë votre héritage ! Ne sentez-vous pas quelle est l'étenduë de vos devoirs & l'obligation où vous êtes de répondre à l'attente de toute la France ?

Soyez toujours pénétrés des sentimens d'AMOUR & de RECONNOISSANCE que vous devez au MEILLEUR DES ROIS. Ces deux objets sont le précis de tous vos devoirs ; votre bonheur, en est le prix.

Regardez-vous , pendant toute votre vie , comme ces dix-sept cens hommes nés le même jour que *Sésostris* , fils de *Memnon* ; & qui , à cause de ce privilège de leur naissance , furent élevés par ce Roi , avec les mêmes soins qu'on don-

JUILLET. 1760. 95

noit à l'instruction de son fils. N'oubliez jamais que ces Egyptiens ont tellement profité de leur éducation, que bientôt ils ont été nommés Capitaines des troupes de *Sésostris* ; & que, devenus avec lui les premiers guerriers de l'Egypte, ils ont répandu dans ses armées la bravoute, la discipline, l'amour du Prince, & ont porté leur reconnoissance & sa gloire jusqu'aux extrémités du monde.

N. B. M. Bacon, Professeur de Langue Française, Auteur de ce Discours, est venu me prier de ne point faire usage de cette Pièce. Mais, alors, elle étoit déjà presque imprimée.

LETTRE d'un Voyageur, à M. Fréron.

Parme, le 17 Mai 1760.

MONSIEUR,

Comme mon objet, en voyageant, est non-seulement de m'instruire, mais encore si je le puis, d'être utile à mes concitoyens ; je me hâte de vous informer d'un changement dont j'ai été le témoin, & qui vient d'être fait dans la forme dont les Opéra Italiens ont été composés jusqu'à présent. Vos feuilles étant avec raison re-

95 MERCURE DE FRANCE.

gardées comme une partie des archives de la Littérature & des Arts ; je vous prie d'y insérer cette Lettre , qui peut devenir par la suite d'autant plus intéressante qu'elle servira d'époque pour fixer le tems de la révolution qui est prête à se faire à ce sujet dans toute l'Italie. *

Les gens de goût , de toutes les Nations , qui connoissent les Opéra Italiens , & les François , desiroient depuis longtemps que des deux genres on n'en fît qu'un ; & croyoient , si l'on pouvoit jamais arriver à ce point de réunion , qu'on toucheroit de près à la perfection de l'Art. Mais les obstacles que la nature de ce Spectacle devoit nécessairement entraîner après soi , avoient rendu les vœux de tous les gens de goût impuissans ; & jusqu'à l'année dernière , que pour la première fois , on vit paroître , sur le Théâtre de Parme , la sublimité de la musique Italienne , unie si naturellement avec les grâces & le merveilleux de la composition du drame François , l'Opéra Italien étoit tel qu'on le voyoit depuis un siècle ,

* Le premier Opéra , de ce genre , fut donné le 21 Mai de l'année dernière : c'étoit *Hypolite & Aricie*. Celui de cette année est *Castor & Pollux*, sous le titre des *Tyntarides*.

c'est-

c'est-à-dire , un fort beau concert , mais qui attachoit si peu , que le jeu , la conversation & les visites d'une loge à l'autre , remplissoient au moins les trois quarts & demi du temps que duroit ce Spectacle. Ce n'est plus cela , depuis le mélange des deux genres , les *ridotto* sont déserts. *

Que ne pouvez-vous , Monsieur , assister à une de ces représentations ! vous vous croiriez transporté à Paris , par le silence qui régné dans toute la salle , & qui n'y avoit jamais été observé jusqu'à cette époque , & élevé jusqu'aux Cieux , par la force de l'harmonie & l'accord parfait de tout ce qui entre dans la composition de ce Spectacle. Ce que j'avois entendu dire dans les différentes villes d'Italie de l'Opéra de Parme , de l'année dernière , avoit piqué ma curiosité ; je fis donc mon itinéraire de façon à pouvoir me trouver dans cette Ville pour la première représentation du second Opéra de ce genre , qui y fut donné le 14 de ce mois. J'avoue que ce que j'y vis , surpassa mon attente , & que je trouvai que rien n'avoit été exagéré : habits , décorations , musique , Acteurs , salle de Spectacle , tout cela est si loin de ce que nous

* Endroits où l'on va jouer, pendant l'Opéra.

98 MERCURE DE FRANCE.

voyons à Paris , surtout les trois derniers articles , qu'on ne peut s'en former ni en donner une idée qui ne soit réellement fort au-dessous de ce que la chose est par elle-même. Enfin , Monsieur , c'est un Spectacle à voir , & qui par la suite ne déterminera pas moins les curieux à faire le voyage d'Italie , que n'ont fait jusqu'à présent les tableaux , statues &c. On accoure en foule à Parme : tous les autres Théâtres d'Italie sont déserts. Il est vrai que la ville de Parme est peut-être la seule où ce genre puisse être porté au point de perfection dont il est susceptible. La quantité d'hommes à talens que les bienfaits du Prince retiennent à son service , & la protection immédiate qu'il accorde aux Arts , qu'il ne dédaigne pas lui-même de cultiver , ni son auguste Famille , * sont des moyens à la vérité qui manqueront dans beaucoup d'autres Villes , mais auxquels cependant le désir d'avoir un Spectacle généralement reconnu pour le meilleur , suppléera peut-être par la suite. On a déjà essayé à Turin, le Carnaval dernier, de faire un Opé-

* L'Infante *Isabelle* a fait un très-beau tableau , en pastel , qui est dans la Salle de l'Académie , & qui en fait l'ornement.

ta dans ce genre * ; on m'a dit , ici , que l'on écrivoit d'une Cour connue par la magnificence de ses Spectacles & par le goût qui y régné , pour que le célèbre *Traffa* , Napolitain , Maître de la Chapelle du Prince , & Auteur des deux Opéra qui font aujourd'hui tant de bruit , en composât un pareil.

C'est à quelques particuliers qui sont en cette Cour , & au génie du célèbre Abbé *Frugoni* , Auteur des deux Poèmes du nouveau genre , que le Théâtre Italien doit cette nouvelle splendeur. On avoit d'abord craint , & les Italiens eux-mêmes (je parle des gens de goût) que ce nouveau genre de Spectacle ne plût pas généralement. Pour y préparer la Nation , & sonder son goût , avant de risquer cette innovation , on avoit eu soin de représenter plusieurs fois l'Opéra de *Castor & Pollux* , du grand *Rameau* ; & l'ensemble de ce Spectacle François , avoit fait assez de plaisir , pour être sûr que ce nouveau genre ne déplairoit point. C'est ce qui est effectivement arrivé : Le succès a répondu aux espérances qu'on en avoit conçues. Le Spectacle est le plus grand & le plus beau qu'on puisse imaginer. Toute l'Italie retentit des louan-

* *Ante & Lavinia.*

E ij

ges de l'Opéra de Parme , & ne s'occupe que des moyens de le voir & de s'en procurer un semblable. Voilà , Monsieur , ce qu'on appelle des innovations utiles. Qu'il est heureux pour les Arts , d'être protégés par un grand Prince , & dirigés par des hommes de goût ! Ne vous imaginez-vous pas voir le règne des Médicis * ? que de grands hommes vont naître de cette émulation ! & quelle reconnoissance la postérité ne conservera-t-elle pas pour un bienfaiteur adoré de ses sujets ! La multitude ne voit, dans ce nouveau genre de Spectacle , que de l'amusement ; les politiques y envisagent de grands avantages pour le bien du Pays , par la consommation qui est une suite de la quantité d'étrangers que l'Opéra attire. Pour moi , qui ne suis que voyageur ; sans chercher ce qu'il y a de plus ou de moins avantageux pour les Parmesens , je continuerai demain ma route dans le dessein de faire de nouvelles observations & de vous les communiquer si elles peuvent être de quelque utilité pour le progrès des Arts. J'ai l'honneur d'être , &c.

* La Ville de Parme a aussi une Académie Peinture fondée par le Prince , & dans laquelle on distribue tous les ans quatre prix considérables,

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

C'EST, probablement, faute d'avoir été mieux instruit, Monsieur, que l'Auteur d'un livre nouveau, intitulé *Pièces Fugitives, pour servir à l'Histoire des Rois de France &c.* a omis dans le second tome de son ouvrage, divers faits qui intéressent la généalogie de la maison de *Merle de Lagorce*, & desquels on croit devoir faire un détail abrégé.

A l'article, de Noble Antoine de Merle, qui fit son testament le 20 Mars 1755, avant qu'aucun de ses enfans fussent en âge d'entrer au service, & qui fut pere de Mathieu de Merle, Baron de Lagorce, qui a donné occasion à la généalogie dont il s'agit, il n'y est point fait mention de l'origine dudit Antoine, qui la tiroit de Noble Raymond de Merle, qui étoit fils de Noble Pierre de Merle, Seigneur de Baume, de Corneirette & Coseigneur du Château & Mandement de Nave, au Diocèse d'Uzés; ainsi qu'il est prouvé par Acte, du 3 Avril 1391.

Mathieu de Merle, fils d'Antoine de Merle, & de Demoiselle Marguerite de

E iij

102 MERCURE DE FRANCE

Virgili, mariés avant 1550, fut retenu au nombre des Gentilshommes du Roi de Navarre, par brevet du 28 Avril 1578. Il fut non-seulement Gouverneur de Mende, mais encore du Gevaudan, ainsi que le porte expressément l'aveu du Roi de Navarre, dont l'original existe encore; par lequel ce Prince reconnoît, que *ledit de Merle s'étoit comporté en toutes choses, comme un bon & sage Gouverneur, suivant le droit devoir de la Guerre, & ses Ordonnances militaires.* Il se trouve de plus énoncé, dans des Lettres Patentes, que ce Monarque devenu Roi de France, fit délivrer à ses hoirs le 15 Septembre 1595, par lesquelles il déclare positivement, qu'il étoit mémoratif des ordres qu'il avoit lors donnés audit feu Capitaine Merle, & des services qu'il lui avoit faits. Ces lettres furent enregistrées à la Chambre des Comptes de Montpellier le 23 Septembre 1596. Ledit de Merle eut commission d'Henri de Bourbon, le 13 Février 1581, de convoquer la Noblesse de son Gouvernement, (qui étoit le Gevaudan) il est lui-même compris dans un catalogue d'icelle, signé par ce Prince, qui est du 30 Décembre 1580. Il fut accompagné dans ses expéditions, par un nom-

bre de Gentilshommes , ainsi qu'il l'écrivit au Roi de Navarre , en lui faisant la narration de ses succès.

Sur le degré d'Hérail de Merle , Baron de Lagorce &c. Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi , fils du susdit Mathieu , il n'y est point dit qu'il fût Capitaine de cent hommes , bien qu'il le fût par commission du 13 Février 1621 ; on n'y parle point de ses actions mémorables , non plus que de sa mort , arrivée en 1622 , ayant été tué à la guerre contre les Rebelles du Vivarais , dans une occasion où il commandoit. Ces derniers faits , sont rapportés dans des Mémoires manuscrits du temps , qui sont au pouvoir de M. de Saintpierre ville , Gentilhomme du bas Vivarais , dont l'Auteur n'a pas eu connoissance ,

Sur le degré d'Henri de Merle , premier fils d'Hérail , on a omis de dire , par la même raison que dessus , qu'il fut tenu sur les fonts baptismaux par M. de Montmorenci , Gouverneur du Languedoc , auquel il avoit l'honneur d'appartenir au quatrième degré , ainsi qu'à Charlotte de Montmorenci sa sœur , Princesse de Condé ; & que le château de Salavas , appartenant audit Merle , soutint un siège de huit jours contre l'Armée du Seigneur

de Rohan : ce qui l'arrêta au point d'empêcher la ruine du Pays de Vivarais , qui étoit infaillible , sans cette résistance , qui fut cause de celle de ce château qui fut entièrement pillé , ruiné , démoli & abattu ; ce qui procura une perte très-considérable à la maison de Lagorce , ainsi qu'il est expressément dit dans une délibération des Etats particuliers de ce Pays , du cinquième Septembre 1628. Ledit Henri de Merle , Baron de Lagorce , qui avoit d'abord été Capitaine dans le Régiment du Comte du Roure , son proche parent , fut ensuite pourvu d'une Compagnie de cent hommes , au régiment de la Reine-mère , par commission du vingt-cinquième Juin 1643. Il servit , en cette qualité , en Flandre & en Allemagne ; il fut grièvement blessé au siège de Rotheville ; & peu de temps après , fait prisonnier de guerre à Ertlinghen & Melinghen. Gaspard de Merle , Chevalier de Lagorce , Capitaine au Régiment de Castries , son second fils , fut tué à la prise de Girone , en 1684. L'ainé , qui fut Henri de Merle , II. du nom , Baron de Lagorce , Vicomte d'Eue , fut aussi Capitaine au Régiment de Castries , par commission du premier Mars 1674 , & ensuite Colonel de Milices. Il avoit encore son Régiment , lors-

JUILLET. 1760. 105

qu'il fut tué à Vagnas, en 1703. Gui-Joseph de Merle de Lagorce, son second fils, Chevalier de l'Ordre de S. Louis, ancien Capitaine de Grenadiers du Régiment Dauphin, retiré avec pension du Roi, a épousé le 27 Octobre 1725, Marguerite de Beauvoire du Roure, héritière de sa branche, de laquelle il a deux fils; l'aîné est Capitaine au même Régiment; le cadet, Chevalier Delagorce, est Lieutenant dans celui de Flandres.

Louis Scipion, de Merle, appelé Comte Delagorce, arriere-petit-fils d'Henri tué au combat de Vagnas, qui a pour trisayeul maternel Scipion Comte du Roure, qui fut Chevalier des Ordres du Roi, est actuellement Page de Sa Majesté, à la petite écurie.

On a aussi omis, faute d'instruction, d'observer que de tout temps la Baronie de Lagorce a donné entrée, séance & voix délibérative aux Etats particuliers de Vivarais, dans l'ordre de la Noblesse. Ses possesseurs ont joui de ce droit depuis Mathieu de Merle, qui en fit l'acquisition le 28 Juin 1531, jusques à présent, sans interruption.

LETTRE , à l'Auteur du Mercure.

LA bonté, Monsieur, avec laquelle vous avez traité ma première Lettre * sur *Bolbec*, me fait espérer que vous voudrez bien en recevoir une seconde sur le même sujet. Celle-ci contiendra, avec plus d'étendue, une partie de l'Histoire Naturelle, du lieu & des environs. Je souhaiterois pouvoir vous donner un Mémoire assez parfait pour servir à l'Histoire naturelle générale de la France, que les Sçavans entreprendront peut-être quelque jour.

J'ai déjà touché légèrement cette matière, en parlant d'un lit de coquillages, fossiles & de sables verdâtres, auprès duquel tous les objets semblent prendre une teinte de laque, soit par la force des rayons verts qui en laissent passer plus de rouges que des autres couleurs, soit par quelques exhalaisons minérales ou métalliques, à travers lesquelles les objets paroïtroient rouges. Mais ce lit de sable verd, ne s'étend que dans un petit espace de terrain ; presque tout le reste contient,

* Mercure d'Avril 1760.

sous la terre labourable, une couche plus ou moins épaisse de sable commun, sur des lits de moëllon, de marne & de pierre à bâtir.

C'est à-peu-près la même disposition de terrain dans l'étendue de plus de dix lieues, comprise dans l'angle de terre dont le Havre fait la pointe. De l'autre côté, c'est-à-dire vers Rouen & Dieppe, on trouve plus communément le moëllon sous la terre labourable : le pays de Bray est plus abondant en terre glaise, & toute la surface se sent de cette qualité.

Ici des blocs de grès qui semblent sortir de terre, répandus ça & là dans tout le pays, annoncent assez que le fond est d'un sable fort ancien. Tous les côteaux du val-au-grès, sont une mine inépuisable de cette espèce de pierre, d'où on la tire à grands frais pour paver les chemins ou pour l'employer aux fondemens des édifices durables. Pour casser le grès & l'exploiter, on se sert d'une barre de fer, ou pince fort pesante, dont une extrémité bien acérée est faite en biseau. Un homme robuste la soulève perpendiculairement comme un pilon de mortier, & la fait tomber avec effort, à plusieurs reprises, toujours sur le même point, afin de creuser dans le grès un trou assez pro-

E vj

108 MERCURE DE FRANCE.

fond. On en fait, ainsi, plusieurs à quelque distance l'un de l'autre, sur une même ligne : on remplit de poudre à canon ces trous, qu'on rebouche ensuite avec des morceaux de bois qui laissent un passage au feu ; la pierre se fend avec un bruit effroyable, & un tremblement de terre qui se fait sentir aux environs. On débite ensuite ces pièces séparées, en morceaux plus petits, & différents selon l'usage auquel on les destine. Pour tailler les pierres des édifices, avec la pince ou la pointe du marteau, on fait, le long d'une rainure tracée sur la pièce de grès, plusieurs trous moins profonds que les autres ; on y chasse, à force, des coins de fer ou d'acier : ainsi on sépare, à coup de masse, les carreaux qu'on achève ensuite avec le marteau. C'est avec cet instrument, qu'on taille le pavé. Toutes ces pièces ne sont point polies, en sortant des mains de l'ouvrier ; on pourroit cependant les polir par le frottement, mais l'ouvrage seroit trop coûteux.

Le grès, est rempli de parties de feu comme le caillou ; & lorsqu'au sortir de la mine, on frotte deux morceaux de grès dur l'un contre l'autre, ils rendent beaucoup d'étincelles qui brillent surtout dans les ténèbres : mais ils répandent aux en-

vitons une odeur désagréable , à-peu près semblable à celle de la mauvaise poudre à canon.

Parmi les sables qui composent la surface du pays , on trouve assez près de nous , quelques veines d'argile, de la terre à potier & des glaises. La plus remarquable est , sans contredit , celle dont nos foulons se servent pour dégraisser les étoffes de laine , que les Fabriquans font porter à leurs moulins. C'est une terre grise , molle , savonneuse qu'on tire près de Bolbec , de trous creusés en forme de puits.

Sous la couche du sable , on trouve le moëllon , la marne & la pierre à bâtir. L'on tire communément la marne de trous percés, comme dans les carrieres de Mont-rouge. Notre pierre à bâtir se coupe ordinairement dans des couches inférieures : on ouvre les carrieres horizontalement , vers le pied des collines ; de sorte que les charrettes peuvent y entrer par la vallée. On a la commodité de charger la pierre, au fond de la carriere, sur des voitures tirées par plusieurs chevaux , qui la rendent au lieu de sa destination sans qu'on soit obligé de la décharger & recharger à plusieurs reprises. C'est l'avantage que nos carrieres ont sur celles de Mont-rouge : mais

2^o MERCURE DE FRANCE:

notre pierre ne vaut pas celle de Paris.
Ce n'est qu'une espèce de * moëllon fort blanc & fort tendre, disposé dans la carrière par couches de plusieurs pieds d'épaisseur, & séparées les unes des autres par des couches de marne ** beaucoup plus tendres & des lits assez inégaux de pierre à fusil. On remarque la même disposition & la même pierre aux Falaises, le long de la mer de Normandie.

Tout le fond du terrain est disposé de la même manière jusqu'à une couche assez épaisse de cailloux fort durs, où l'on trouve l'eau à une profondeur considérable sur la terre glaise. Dans la vallée même de Bolbec, les puits & les commodités qu'on perce jusqu'à l'eau, ont douze à quinze toises de profondeur.

Les carrières servent dans l'hyver de retraite non seulement aux carriers, qui n'y travaillent que dans cette saison ; mais encore à des familles entières, qui y vont passer la journée avec leur ouvrage. Les jeunes gens, dont le froid

* Cette pierre se durcit à l'air, & fait de bons ouvrages, quand elle est employée à propos.

** La marne est une terre fossile, grasse & blanche, dont on se sert à engraisser les terres & à les rendre fertiles. On en fait aussi de la chaux, en la cuisant dans des fourneaux.

interrompt les travaux, vont dissiper leur ennui en courant en troupe dans ces tristes lieux, où ils se conduisent à la sombre lueur d'une torche-allumée. J'ai quelquefois été témoin de ces courses, lorsque la curiosité m'a conduit dans ces mêmes lieux pour y considérer, le flambeau en main, la qualité & la disposition des couches de pierre.

S'il m'étoit permis, Monsieur, de pénétrer jusques dans le sanctuaire réservé aux Sçavans, je proposerois quelques idées sur la disposition intérieure & extérieure de notre terrain. Les grandes montagnes des autres contrées pourroient bien avoir une origine plus ancienne que nos côtes, & remonter jusqu'au troisième jour de la création; mais notre pays n'est, probablement, pas plus ancien que le déluge. Les mouvemens alternatifs de la mer jetterent sur ses bords des sables mêlés de coquilles, & des terres détrem-pées; qui déposées par couches assez régulières, s'inclinoient cependant vers la mer où leur pente alloit se perdre. Ces terres se foulèrent par leur poids; leurs parties se réunirent par la condensation; mais elles se durcirent peu, faute d'eau qui continuât de délayer & de char-

112 MERCURE DE FRANCE.

rier des parcelles pétrifiantes. La mer, rongea donc bientôt ses bords ; & gagnant toujours du terrain, en s'appant, elle a laissé ces falaises qui la bornent sur nos côtes. Cependant les pluyes & les eaux qui couloient des montagnes anciennes, coupèrent les plaines de divers canaux, qui se sont creusés avec le temps en forme de vallées. Les eaux qui ne s'écouloient point sur la terre, la pénétraient jusqu'à une certaine profondeur, par les fentes perpendiculaires que le desséchement avoit occasionnées ; & jaillissant par les issues qu'elles trouvoient à la superficie, elles formerent ces sources, ces ruisseaux, ces rivières qui ont beaucoup contribué à creuser les vallées, en rongéant leurs rives tantôt d'un côté, tantôt de l'autre.

J'ai moi-même observé ces vallées ; que je puis appeller nouvelles, parce qu'elles ne doivent leur origine qu'à un chemin nouveau qu'on a pratiqué sur la pente d'une colline ou à quelque canal qu'on a tracé pour l'écoulement des eaux : L'eau qui coule dans ce chemin, ou dans ce canal, en mine le fond & les bords, qui s'abaissent continuellement. Une ravine qui s'y forme peu - à - peu, achève d'en faire un vallon, qui paroît

gagner tous les ans sur la plaine élevée où il commence.

Le Pays de Caux, est tout coupé par ces vallées; mais en général la pente des collines qu'elles forment, est assez douce, & presque toujours couverte d'une couche de bonne terre sur le moëllon ou le sable. Ce lit de bonne terre, ne doit peut-être son origine qu'aux dépôts que les rosées & les playes y laissent, lesquels, se mêlant avec le sable ou le moëllon qu'ils dissolvent, font un sol fertile; ce qui rend les côteaux agréables & utiles, soit par les bois dont ils sont couverts, soit par les grains qu'on y recueille, soit par l'herbe qu'ils produisent. Les troupeaux de moutons qu'on nourrit sur les côteaux du Val-au-grès, sont d'un goût exquis & d'un grand prix: le serpolet & les autres plantes, dont la bonne odeur se fait sentir dans ces lieux, ne contribuent pas peu, sans doute, à rendre ces paturages excellens. Les moutons sont fort bons dans tout le Pays de Caux, & on y en nourrit en grand nombre: tout Laboureur, qui fait valoir soixante acres de terre & au-dessus, a son troupeau de moutons. Les laines, qu'on coupe tous les ans, s'employent en partie dans nos Manufactures, les autres se trans-

14 MERCURE DE FRANCE

portent en dehors. On ne nourrit point d'autres bêtes dans ce Pays, si ce n'est des chevaux pour le cultiver, des vaches pour le fournir de lait & de beurre, du veau, du pore & de la volaille pour la table ; la Basse-Normandie nous envoie les Bœufs qu'elle engraisse dans ses prairies.

Le Pays de Caux produit d'ailleurs tout ce qui est nécessaire à la vie ; du bled & de l'avoine plus qu'il n'en peut consommer, assez de seigle pour l'usage qu'on fait de sa paille, du foin, du trèfle & des pois secs pour la nourriture des bêtes, de l'orge pour la volaille, des pommes pour faire le cidre, presque la seule boisson des *Cauchois*, du bois pour tous les besoins du pays, de la rabette dont on tire de l'huile, peu de chanvre ; mais beaucoup de lins qui se filent sur les lieux, & qui font la base de notre principal commerce, puisqu'on en fait toutes nos toiles si estimées sous le nom de *toiles de Rouen* : ces fils entrent encore avec le coton dans les mouchoirs & les flanelles.

Toutes les personnes qui ont voyagé dans le Pays de Caux, connoissent l'agréable variété de ses campagnes. Chaque Laboureur habite au milieu de son champ, dans un verger environné d'un

fossé & d'un parapet : deux ou trois rangs de grands arbres qui environnent le verger , fournissent au Fermier le bois pour se chauffer , & au Propriétaire de quoi réparer les édifices : La demeure du Laboureur , celles de ses bêtes , son four , sa grange , sont distribués dans les différentes parties du verger ; de manière que de chez lui , il voit tous ses Bâtimens. Chaque habitation semble à l'Etranger un bouquet d'arbres : l'horison est bordé tout au tour de ces plantations agréables. Les allées d'arbres fruitiers plantées ordinairement le long des chemins , procurent au voyageur une ombre plus douce que les fruits qu'il y trouve.

Si Bolbec étoit un pays éloigné , je remarquerois que le sang y est généralement assez beau , & le teint fort bon dans tout le Grand-Caux. Les environs de Paris , & les Pays de vignes , sont fort étrangers pour nous , tant le Paysan y est différent de nos Laboureurs , & par la couleur , & par la figure & par l'habillement : les femmes surtout , sont chez nous fort amies d'une parure simple & de bon goût dans son espèce. Et comme Bolbec n'est pas riche , il y a bien des filles à marier qui pourroient dire , comme le Philosophe : *omnia mea mecum porto*. Je porte tout mon bien avec moi.

312 MERCURE DE FRANCE.

Avant que de finir cette Lettre , il faut Monsieur , que je corrige deux fautes principales qui se trouvent dans la première : l'une , erreur inévitable , sur le patronage de Bolbec. Mlle de Fontaine - Martel , en se mariant * , vient de le transporter à M. le Duc de Charost , avec la Terre & Seigneurie de Fontaine - Martel. Ce Seigneur les possédoit par Madame la Comtesse son épouse , héritière , non des Destaings , comme porte ma première lettre ; mais des Martels , anciens Seigneurs & Patrons de Fontaine & Bolbec.

L'autre inattention , peut être aussi excusable , sur le nombre des Jurisdictions de Bolbec. A celle de Lillebonne & de la Valasse , dont j'ai parlé , il faut ajouter la haute Justice de Halbec qui appartient à M. le Duc de Luxembourg. Mais ici l'on connoît si peu la voix de la chicane , qu'on distingue à peine les Tribunaux où elle se fait entendre.

Je ne fais , Monsieur , s'il n'y a pas encore une faute , à la ligne onzième du corps de ma première lettre. Je crois qu'il faut lire *Bolbec* ou *Bosclebec* ; car , comme je l'ai remarqué , le bourg tire son nom du ruisseau nommé *Bosclebec* ,

* Ce mariage est du 19 Février 1769 ; ma lettre est de 1759.

& par corruption *Bolbec*. Les noms, comme les rivières, changent souvent beaucoup en s'éloignant de leur source. La Carte du Diocèse de Rouen, porte *Bosclebec* ; je n'ai lu *Bolabec* nulle-part. Mais je soumets, Monsieur, cette critique à votre jugement. Je suis &c.

*S É A N C E * de MM. les Maréchaux de France, au Siège général de la Connétablie & Maréchaussée de France, à la Table de Marbre au Palais, à Paris.*

M M. les Maréchaux de France ont été, le 6 Mai 1760, tenir leur Séance en la Connétablie ; & y ont fait lire, publier & registrer une Ordonnance du Roi du 19 Avril dernier, concernant la subordination, la discipline & le service des Maréchaussées.

A cette Séance, ont assisté MM. les Maréchaux de Noailles, Doyen, de Balicourt, Clermont-Tonnerre, de Richelieu, de l'Autrec, de Biron, de Luxembourg, d'Estrées, de Thomond, de Conflans, & de Soubise.

* La dernière Séance de MM. les Maréchaux de France, est du 25 Juin 1742. Elle a été insérée dans le *Mercure* de Juillet 1742.

418 MERCURE DE FRANCE

Le Cortège, précédé & suivi de plusieurs détachemens de Maréchaussée, étoit accompagné d'un détachement des Gardes de la Prevôté de la Connétablie à cheval; il y avoit, à chaque portiere du carosse de M. le Maréchal Doyen, un Officier de la Prevôté de la Connétablie, & un Garde à chaque portiere des carosses où étoient MM. les Maréchaux de France, au nombre de deux dans chaque carosse; leurs gens de livrée, à pied, formoient deux hayes le long de ces carosses, à la suite desquels étoient les carosses vuides de ceux de MM. les Maréchaux de France qui se trouvoient conduits par leur ancien.

MM. les Maréchaux de France sont partis en cet ordre de l'Hôtel de M. le Maréchal Duc de Noailles où ils s'étoient rassemblés sur les dix heures du matin, & sont entrés au palais, par la Porte Ste Anne. Ils ont été reçus au pied de l'escalier de la Ste Chapelle par un détachement des Gardes de la Prevôté de la Connétablie, commandé par le sieur Letourneur, Chevalier de S. Louis, & Lieutenant de cette Compagnie; ce détachement les a accompagnés, trompettes sonnantes, dans les salles du Palais jusques aux portes de la Chambre d'Audiance de la Connétablie, où ils ont été reçus par les Officiers de ce Siège précédés de leurs Huissiers.

Après que MM. les Maréchaux de France ont été placés , ainsi que les Officiers du Siège & le Prévôt de la Connétablie; MM. Thomas de Pange , & Tavernier de Boulongne, Trésoriers Généraux de l'Extraordinaire des Guerres , le Fèvre , & Du-londel , Robineau & Delafaye , Commissaires & Contrôleurs ordinaires des Guerres , Proa , Prévôt de l'Isle de France, de Cambon , Chevalier de S. Louis , Major & Prévôt de Rouen , & Inspecteur des Maréchaussées , & Dauphin Prévôt d'Auvergne , ont pris séance sur leurs bancs dans l'enceinte du barreau , ainsi que les sieurs Letourneur , Chevalier de S. Louis & Lieutenant de la Prévôté de la Connétablie , Rulhiere , premier Lieutenant de la Prévôté de l'Isle de France , & Le-Pape , Lieutenant en la Maréchaussée de Melun.

L'Audiance ayant été ouverte , M. le Maréchal Duc de Noailles a annoncé le sujet de la Séance , ainsi qu'il suit :

Nous apportons , Messieurs , à votre Siège une nouvelle Ordonnance, dans laquelle le Roi s'est proposé pour objet de réformer différens abus qui s'étoient introduits depuis celle de 1720 , & d'établir une règle constante & uniforme pour le service des Maréchaussées,

Les motifs qui ont déterminé Sa Majesté, & dont Elle a bien voulu que nous fussions informés, nous répondent du zèle avec lequel vous vous porterez à l'enregistrement de cette loi, & de la fidélité avec laquelle nous vous verrons concourir à son exécution.

M. Dugai, Lieutenant général du Siège, a prononcé le Discours ci-après étant assis & couvert.

MESSIEURS,

Il se renouvelle donc ce moment heureux ! & le Public voit dans le temple de la Justice, participans à ses fonctions, ces héros augustes qui ont si souvent & si glorieusement combattu pour lui !

Egalement occupés de la défense de la Nation contre ses ennemis étrangers, comme de l'établissement & du maintien de la paix intérieure, on vous a vû dans tous les temps vous reposer de vos victoires dans les travaux d'une profonde politique, ou dans ceux d'une équitable administration de la Justice.

Attentif au bonheur de l'Etat, le Prince chéri qui nous donne des loix connoît trop bien le prix du trésor qu'il possède en vous, pour ne pas être convaincu que vous le servez dans toutes sortes de circonstances

constances avec une utilité toujours égale; & c'est à son discernement que nous devons le plaisir d'admirer tout à la fois dans le Chef de cette illustre Compagnie un Général d'Armée aussi sage que vaillant, un Ministre d'Etat aussi cher à son Roi qu'à ses concitoyens; réunion de qualités desirable, dont les effets sont pour nous une source féconde de bonheur.

Qu'ils tombent, à cet aspect, ces faux préjugés qui sembleroient vouloir établir une espèce d'incompatibilité entre les fonctions militaires, & celles du cabinet, ou de l'administration de la Justice: les unes & les autres se réunissent par leur objet; & quand, les armes à la main, le Général affronte la mort, s'il a pour but la félicité de son Pays, & la gloire de son Maître, le Ministre & le Magistrat en ont-ils donc un autre, quand ils consacrent tant de soins & tant de veilles à des négociations importantes, & à des études pénibles?

Un grand Empereur, l'a dit. » La majesté du Trône est également appuyée sur les armes & sur les loix. Sans cet accord harmonique qui les associe, l'Empire le plus florissant perdrait bientôt toute sa splendeur. Principaux appuis de

la Patrie, la vérité de cette maxime se consacre par vos exemples.

Votre empressement pour les travaux militaires , n'a pas enlevé tous vos soins ; vous en avez réservé une portion qui n'en est pas la moins précieuse ; & la Noblesse y a trouvé , avec la connoissance du véritable honneur , le moyen de le conserver sans atteinte.

Il falloit des prodiges... il vous en falloit, Messieurs, pour anéantir jusques dans leur source , ces discussions d'autant plus fatales à la Noblesse Françoise, que l'honneur , la plus chère portion , ou pour mieux dire, l'ame de son existence, y paroïssoit intéressée !

Il falloit faire oublier ces temps d'erreurs & de ténèbres, où l'aveugle férocité, sous le phantôme d'un vain honneur , ne faisoit tomber deux ennemis que pour en faire naître de leurs cendres.

Eloignons de nous le souvenir de ces discussions héréditaires, qui n'effaçoient les traces du sang versé pour elles par les ayeux , que par les flots de celui des enfans ; barbare & monstrueuse coutume ! elle privoit la nation de ses plus généreux défenseurs.

En vain la raison élevoit-elle la voix pour en arrêter le cours ; un point d'hon-

neur mal entendu la faisoit taire. Plus vainement encore un Monarque, à jamais grand par excellence, lui auroit-il opposé son autorité : qu'eût-elle opéré seule contre ce monstre , si la sagesse de ce Prince ne vous en avoit dispensé l'usage ?

Ce que plusieurs siècles avoient vû tenter sans succès , vous l'avez , Messieurs , heureusement exécuté , par les travaux les plus pénibles , par les exploits les plus glorieux , par le mépris le plus absolu de la mort dans les combats ; vous avez convaincu la Noblesse Françoisé, qu'il est des voies permises , & utiles pour établir des preuves non suspectes de son courage : par vous , elle a connu que les voies de fait entre particuliers blessent également la Majesté Divine , le respect dû au Roi , l'obéissance aux loix , les lumières enfin de la saine Raison. En devenant les Juges du point d'honneur , vous avez établi votre autorité bien plus sur la persuasion des exemples, que sur la rigueur des peines ; & la paix intérieure est devenue le fruit de vos paternelles attentions.

Pour les grands cœurs , avoir accordé une grace , est un motif de plus pour en préparer de nouvelles : vous avez bien voulu étendre vos soins jusqu'aux discussions pécuniaires qui dérivent des enga-

gemens d'honneur. Eh ! jusques où ne les porteriez-vous pas , si l'immensité des détails ne vous impositoit des bornes nécessaires !

Mais ce que vous n'avez pû prendre sur vous-même , vous avez voulu qu'il s'exécutât sous vos auspices ; & la dispensation a été confiée à ce Siège , qui a l'honneur de vous représenter. Il ne cessera jamais , Messieurs , de répondre par son zèle & ses soins à ce qu'exige de lui le partage honorable qu'il fait de cette portion de vos fonctions , à ce que vous devez en attendre vous-mêmes. Quoi de plus flatteur en effet pour nous , que de trouver dans l'accomplissement exact de nos devoirs , le moyen de nous rendre utiles au Public , & celui de mériter la bienveillance dont vous avez toujours donné des marques , soit au Siège en général , soit aux Officiers en particulier qui le composent !

M. le Maréchal-Duc de Noailles a répondu :

Les éloges , Monsieur , que vous venez de nous donner , sont un hommage rendu à l'autorité du Roi , & une preuve de votre confiance dans sa sagesse.

Le Tribunal des Maréchaux de France est , dans son institution , destiné à faire ré-

gner l'honneur, à maintenir la bonne foi, & à conserver les mœurs. Associés à ces fonctions augustes, & sous ce point de vue, dépositaires des principes les plus précieux de l'Etat ; continuez, Messieurs, comme vous l'avez fait jusqu'ici, à mériter par votre zèle, par votre assiduité ; par votre application, la bienveillance des Chefs de la Noblesse du Royaume, qui comptent au nombre de leurs avantages, celui d'avoir des Représentans aussi dignes de leur estime, & parmi leurs obligations celle de maintenir les droits & les prérogatives de votre Siège.

Ensuite M. Procope, Procureur du Roi au même Siège, s'est levé ; & étant ganté & couvert, a dit :

M E S S I E U R S ,

Cette Jurisdiction, trop longtems séparée de ses illustres Chefs, quoiqu'inséparable de leurs dignités, a donc enfin l'avantage de vous voir placés à sa tête ! & l'objet qui vous y conduit, est d'autant plus intéressant qu'il renferme une partie de la Police générale du Royaume. Comment pourrons-nous exprimer notre reconnoissance à des guerriers fameux qui, par leur sang prodigué pour la Patrie, ont tant de fois assuré le salut de

F iij

la Nation ? Et vous , Monsieur * , dont le vaste génie a toujours éclaté dans la conduite des affaires d'Etat & dans celle des armées , par quelles offrandes pourrons-nous acquitter envers vous ce Siège d'une démarche qui lui rend votre décanat si précieux & si favorable ? Un seul tribut est en notre pouvoir. . . . c'est celui des cœurs qui vous sont le plus essentiellement attachés. Heureux sans doute que le discours ** ingénieux dont l'éloquence, vient de fixer votre attention , nous permette du moins l'honneur de vous présenter leurs hommages ! daignez les agréer Messieurs ; & voyez dans l'enceinte de ce barreau , les différens ordres *** qui vous appartiennent. Ces Officiers , distingués entr'eux par leurs fonctions , mais semblables par leur zèle , s'empressent tous de jouir de votre présence , & viennent recevoir en ce moment le prix le plus flatteur de leurs travaux. Puissent

* M. le Maréchal-Duc de Noailles , Premier Maréchal.

** Celui de M. Dugai, Lieutenant Général de la Connétablie , dont le Discours est rapporté ci-dessus.

*** Les Officiers du Siège de la Connétablie ; les Trésoriers , Commissaires , & Contrôleurs des Guerres ; les Prévôts & Lieutenans de Maréchaussée.

leurs sentimens , dont ma voix est le foible organe, vous attirer désormais plus souvent en ces lieux ! si nos vœux réunis... mais que disons-nous ? malgré des soins indispensables & multipliés , notre auguste Monarque , attentif au bonheur de ses Peuples , pour perfectionner le service dans l'intérieur de l'Etat , donne une loi nouvelle qui doit sa naissance à vos sages observations , & aux conseils d'un Ministre éclairé... vous venez , (en daignant prendre part à nos travaux) imprimer vous-mêmes à cette loi le sceau de l'autenticité ... n'est-ce pas nous rappeler ces temps mémorables , où plus souvent encouragés par vos illustres prédécesseurs , les Officiers de ce Siège maintenoient dans toute sa force une autorité qui prend sa source dans celle du Souverain que vous faites passer jusqu'à nous ? Les vertus héréditaires dans vos maisons , promettent à vos neveux les places qu'avant vous ont occupé vos ancêtres... pourquoi , sous ces heureux présages , ne nous seroit-il pas permis d'espérer que l'exemple de vos ayeux se perpétuant en vous , deviendra le modèle de vos successeurs ? Et si votre présence & votre appui répandent sur nous quelque lumière , en contribuant au bien public qui fait l'ob-

218 MERCURE DE FRANCE:

jet de tous vos soins, elle n'éclairera que vos trophées.

Placés sous des lauriers tutélaires, de simples arbrisseaux s'empressoient d'unir leurs feuillages pour entourer leurs protecteurs; sous ce puissant abri les pluies les plus fréquentes n'étoient pour eux que d'utiles rosées; les rayons même du Soleil, heureusement interceptés, ne leur transmettoient qu'une chaleur convenable à leur existence: mais bientôt agités par des vents contraires, ces superbes lauriers resserrèrent leurs branches sur leurs tiges élevées... Les tristes arbrisseaux... sans appui... languissans... dépouillés de verdure... n'osoient plus espérer leur première splendeur... lorsqu'aux rayons d'un Soleil favorable, les magnanimes lauriers, ranimans leur ardeur, étendirent de nouveau leurs branches protectrices. Ah généreux lauriers! (s'écrièrent les arbrisseaux) puissions-nous désormais conserver cet abri salutaire! Nous en serons plus dignes de vous; & l'éclat que vous nous procurerez, ne nous servira qu'à vous en faire de trop justes hommages.

Réponse de M. le Maréchal Duc de Noailles.

Le Ministère dont vous êtes revêtu;

Monsieur, & dont vous remplissez dignement les fonctions, vous donne le droit de rendre le premier tribut d'obéissance qui est dû aux Ordonnances; & vous impose le devoir de veiller sans cesse à leur exécution. Puissions-nous concourir avec vous à ce double objet, & vous prouver que notre bienveillance pour ce Siège s'étendra toujours sur un Officier qui en partage les travaux & l'honneur.

Les discours finis, M. Chicaneau de Gassej a prêté serment, & en conséquence a été reçu en l'Office de Commissaire Ordinaire des Guerres, & il a pris séance sur leur banc.

Ensuite il a été procédé, sur les Conclusions du Ministère Public, à la lecture, publication, & enregistrement de l'Ordonnance dont il a été ci-dessus parlé. Les Placets ayant été appelés, l'Audience donnée aux Parties a été continuée au premier jour; & MM. les Maréchaux de France sont sortis du Palais pour retourner en l'Hôtel de M. le Maréchal Doyen, dans le même ordre qu'ils en étoient partis.

SUITE DE L'ORACLE des nouveaux Philosophes, pour servir de suite & d'éclaircissement aux Œuvres de M. de Voltaire. in-8°. *A Berné*, 1760. Et se trouve à

F v

130 MERCURE DE FRANCE.

Paris, rue S. Jacques, chez les Libraires qui ont débité le premier volume.

ORNITHOLOGIE, ou Méthode contenant la division des Oiseaux en ordre, sections, genres, espèces, & leurs variétés; à laquelle on a joint une description exacte de chaque espèce, avec les citations des Auteurs qui en ont traité: les noms que leur ont donné les différentes Nations, & les noms vulgaires, en Latin & en François. Par M. *Briffon*, de l'Académie Royale des Sciences. 6 volumes in-4°. avec plus de 259 planches, gravées en taille-douce. Prix 120 liv. en feuilles, pour les personnes qui voudront souscrire. *A Paris*, quai des Augustins, chez *Claude-Jean Baptiste Bauche*, Libraire, à l'Image Sainte Genevieve, & à S. Jean dans le Désert. 1760, avec approbation & privilège du Roi. Les deux premiers volumes, contenant 83 planches très-bien gravées, paroissent actuellement. Les Souscripteurs sont instamment priés de retirer leurs Exemplaires.

DICTIONNAIRE RAISONNÉ ET UNIVERSEL des Animaux, ou le Regne Animal, consistant en Quadrupèdes, Cétacées, Oiseaux. Reptiles, Poissons, Insectes, Vers, Zoophites, ou Plantes Animales; leurs

JUILLET. 1760. 131

propriétés en médecine, la classe, la famille, ou l'ordre, le genre, l'espece avec ses variétés, où chaque Animal est rangé, suivant MM. *Linnaeus*, *Klaim*, & *Briffon*. Par M. *D. L. C. D. B.* Ouvrage composé d'après ce qu'ont écrit les Naturalistes anciens & modernes, les Historiens, & les Voyageurs. 4 volumes in-4°. 60 livres, reliés en veau. *A Paris*, chez le même Libraire, avec approbation & privilège du Roi.

LETTRES SUR L'ELECTRICITÉ, dans lesquelles on soutient le principe des effluences & affluences simultanées contre la Doctrine de M. *Franklin*, & contre les nouvelles prétentions de ses partisans, avec figures en taille-douce. Par M. l'Abbé *Nollet*, de l'Académie des Sciences, &c. &c. vol. in-8°. seconde partie. *A Paris*, chez *H. L. Guerin & Delatour*, rue S. Jacques, vis-à-vis les Mathurins, à S. Thomas d'Aquin, avec approbation & privilège. La premiere partie de cet Ouvrage parut en 1753 ; & vient d'être réimprimé, chez le même Libraire qui publie cette seconde partie.

PANÉGYRIQUE DE SAINT LOUIS, Roi de France, prononcé par M. l'Abbé *Journu*, dans la Chapelle du Louvre, devant

Fvj

122 MERCURE DE FRANCE.

MM. de l'Académie Française, l'an 1759.
Le prix est de 1 liv. 10 s. *A Paris*, chez
Duchefne, au Temple du Goût, rue Saint
Jacques.

ÉPIQUE AUX MUSES, sur les inconvé-
niens attachés à la Métromanie, Par
M. *Gazon d'Ourxigné*, brochi. in-8°. *A*
Paris, chez *Cuiffart*, Libraire, au milieu
du quai de Gèvres, à l'Ange Gardien,
1760.

FABLES CHOISIES, mises en Vers, par
J. de la Fontaine in-folio. Tome IV^e &
dernier. *A Paris*, chez *Defaint & Saillant*,
rue S. Jacques. Je rendrai compte de ce
grand & superbe Ouvrage.

LES CÉRAMIQUES, ou les Aventures de
Nicias & d'Antiope, par M. de S. S.
2 vol. in-12. *A Londres*, chez *Jean Nourse*,
dans le Strand, 1760. Et *à Paris*, chez
Ravenel, Libraire, quai des Augustins,
près du pont S. Michel,



A R T I C L E I I I .**S C I E N C E S E T B E L L E S - L E T T R E S .**

T H E O L O G I E .*P R E U V E M é t a p h y s i q u e d e l ' E x i s t e n c e
d e D i e u .*

IL n'y a, ni ne peut y avoir rien d'absolu dans les choses sensibles. Ce sont deux vérités dont la première est démontrée par l'expérience universelle, & la seconde par toutes les répugnances qui s'en suivroient nécessairement de la proposition contraire, répugnances qu'on saisira aisément si on y réfléchit comme il faut.

Pour juger qu'il n'y a, ni ne peut y avoir rien d'absolu dans les choses sensibles, il faut nécessairement concevoir quelque chose d'absolu. C'est une autre vérité également sûre, puisqu'il est certain qu'on ne peut le juger que par une comparaison prise dans la notion que l'on a de quelque chose d'absolu.

Partant de là, je dis que ce quelque chose d'absolu, que nous concevons

134 MERCURE DE FRANCE:

est un être différent des êtres que nous apercevons?

Que cet être est évidemment tout ce qu'il est évident que ne sont point les êtres sensibles, tout ce que ces êtres nous laissent toujours désirer vainement dans eux.

Qu'il est le milieu précis, le centre parfait, la vérité effective où nous tendons réellement par la voie des milieux sans précision, des centres imparfaits, des vérités relatives qui sont les objets apparens de notre tendance.

Qu'il est le repos entier, l'ordre invariable, l'état fixe dont nous cherchons sans cesse à jouir par le moyen de tout ce qui nous paroît en approcher de plus près.

Qu'il est le Prototype que nous avons tous pour objet, & auquel nous nous efforçons sans cesse de ressembler.

Qu'il est tout ce généralement à quoi les hommes aspirent, sans qu'il soit jamais possible qu'ils cessent d'y aspirer, qu'ils y parviennent entièrement, qu'ils soient parfaitement ce qu'il est seul exclusivement.

Qu'il est la seule chose qui ne souffre ni augmentation ni diminution.

Qu'il est le dernier degré du plus, ou, ce qui est la même chose, du moins;

JUILLET. 1760. 135

le principe, ou si l'on veut, la fin ; l'infiniment grand, ou si l'on veut, l'infiniment petit ; l'éternité, ou si l'on veut, le point précis entre le passé & le futur, le présent.

Qu'il est le *nec plus ultra*, qu'on ne peut ni voir ni imaginer, de tout ce l'on peut voir & imaginer de plus ou de moins.

Qu'il est enfin toute souveraine perfection, tout dernier point de précision sous quelque respect physique ou moral que ce soit ; & tout cela, dans le fond, ne dit rien autre chose sinon qu'il est absolu.

PHILOSOPHIE.

LETTRE à l'Auteur des Réflexions critiques, sur le système de l'Attraction.

MONSIEUR,

J'ai vu vos réflexions critiques sur le système de l'Attraction. Comme je ne suis pas Newtonien, rien ne m'empêchoit d'en sentir la force ; aussi en ai je trouvé plusieurs qui m'ont paru concluantes, & auxquelles je pense que les partisans

136 MERCURE DE FRANCE.

de Newton ne répondront jamais. Mais je dois vous dire, avec franchise, que j'en ai trouvé d'autres qui m'ont paru foibles, & même fausses, & que j'aurois voulu ne pas voir dans votre livre pour l'intérêt que j'y prens. Vous dites, par exemple, à l'article 200, que suivant le principe du système de l'Attraction, en connoissant les distances des planetes, il faudroit qu'on pût déterminer leur cours périodique indépendamment de la connoissance qu'on en a. Vous dites encore à l'article 241, que suivant les mêmes principes, Vénus achevant son cours dans l'espace de 224 jours, Mercure devroit l'achever dans l'espace de 28 jours. Ce sont des erreurs où vous êtes tombé pour n'avoir pas fait attention à un principe de Méchanique par lequel, les vitesses des mobiles, qui sont mués autour du centre, sont entr'elles en raison inverse des densités des mêmes mobiles, toutes choses d'ailleurs égales. Au reste, Monsieur, votre livre contient de fort bonnes choses : mais en supprimant quelques articles, il seroit encore meilleur qu'il n'est. L'article 189, est au nombre de ceux que j'en voudrois retrancher, s'il étoit possible ; si vous vous étiez donné la peine de calculer l'action du Soleil

JUILLET. 1760. 157

& celle du globe terrestre sur les corps qui pesent sur la terre, suivant la proportion inverse du quarré des distances, vous n'auriez pas été surpris qu'en admettant le système de l'Attraction on ne trouve aucune différence dans le poids de l'hiver à l'été & du jour à la nuit. J'ai l'honneur d'être, &c.

HISTOIRE NATURELLE.

ADDITION au Projet sur les Fossiles de France.

M. D'Argenville Maître des Comptes à Paris, & M. Bomare de Valmont, Professeur & Démonstrateur d'Histoire Naturelle dans la même ville, à qui je l'ai communiqué, m'ont fait sentir, le dernier plus que l'autre, que ce projet se trouvoit *tout entier* dans un Mémoire de M. de Réaumur sur la Porcelaine.

Je respecte, en mon particulier, la célébrité d'un Auteur dont la mémoire sera précieuse à la postérité : mais je puis certifier, dans toute la vérité de l'honnête homme, qu'à mon très-grand regret, je n'ai jamais lû un seul ouvrage de ce Sçavant, & qu'ainsi je n'ai point

138 MERCURE DE FRANCE

prétendu me faire honneur de son travail , & des peines qu'il s'est données pour faire des découvertes qui pussent illustrer son siècle en l'enrichissant.

Si j'ai eu le bonheur peu commun de me rencontrer avec lui sur ce projet , si intéressant pour les progrès de l'Histoire naturelle ; c'est un pur hazard qui auroit de quoi flatter beaucoup mon amour-propre , si je n'étois dans le cas d'annoncer moi même mon insuffisance , & mon peu de lumière dans cette partie si satisfaisante de la Physique , qu'un goût naturel pour les belles choses , m'a fait cultiver avec la passion d'un curieux , & d'un amateur qui n'a été éclairé ni encouragé de personne , dans le fond de la basse Normandie , où l'on n'avoit pas même l'idée d'un cabinet d'Histoire Naturelle.

J'ai osé entreprendre d'en former un , qui s'est embelli peu-à-peu par les bienfaits de beaucoup de personnes , & qui m'a procuré l'honneur & l'agrément d'être en correspondance épistolaire avec MM. d'Argenville, le Cat, de Bleville du Bocage , Guettard , Morand fils , Mlle de la Gardie Suédoise , & autres.

C'est précisément la Collection que j'ai commencée , qui m'a fait naître l'idée

du projet en question ; trop heureux, & trop bien recompensé, si ma foible voix pouvoit quelque jour se faire entendre, & faire souvenir du moins, que la voix puissante de M. de Réaumur a parlé sur cet article si intéressant pour le Public !

LETTRE à M. DALLEY, sur son Projet de faire connoître les productions fossiles de la France, insérée dans le Mercure de Mars 1760.

VOTRE projet, Monsieur, me paroît si utile, si simple, si facile à exécuter, qu'il doit avoir été applaudi par tout amateur, non-seulement de l'Histoire naturelle, mais du bien public. Vous ne manquerez pas de ces esprits minutieux & fertiles en difficultés, qui vous feront passer leurs objections par la voie du Mercure, ou autrement : pour moi, je ne sçai qu'approuver le bien ; & suivant la route que vous indiquez à tout Patriote, je commence à remplir vos vûes sur un objet des plus intéressans. C'est précisément celui par où vous débutez, en parlant des Fossiles.

J'ai envoyé, & j'enverrai à chaque

140 MERCURE DE FRANCE
nouvelle découverte , des échantillons de
Marbres , Jaspes & Albâtres, aussi pré-
cieux que ceux d'Italie & d'Espagne. En
attendant le grand entrepôt que vous
proposez ; ces échantillons sont déposés ,
à Paris, chez MM. Cresp & Roux, rue
S. Denis, près de S. Sauveur. En voici
la notice.

La Ville de Grasse en Provence , si con-
nue par ses Pommades, ses Huiles & ses
Savonettes , mérite de l'être encore plus
par les productions fossiles de ses mon-
tagnes. On y a découvert, depuis 1756,
des carrières des plus beaux Marbres,
Jaspes & Albâtres, qu'il y ait en Europe.

Les Marbres sont blancs, veinés de rou-
ge & de bleu, brèche antique variée
d'un grain très-fin & prenant un très-
beau poli. Blancs moirés de gris de lin,
fleuri & herborisé ; blancs communs pro-
pres pour des balustrades, tables à bu-
fets , tablettes de fenêtres , degrés &
pavés de sales & d'Eglises. Il y a aussi
du blanc statuaire transparent & plus
beau que celui de Massa-Carrara, dont
on fera l'extraction à la première de-
mande qu'on en fera.

Les Jaspes sont fond corallin, pour-
pre , violet, avec de grandes maches
de jaune doré qui représentent tantôt

des coquilles turbinites , & des huitres parfaitement dessinées & nuancées de toutes ces couleurs, tantôt des rubans, des ailes de Papillon, ou des yeux de Paon sur lesquels ces riches couleurs se combinent avec les plus beaux verds clairs & bruns, avec les couleurs de rose, d'aurore & de gris de lin. Ces figures y sont sans confusion de proche en proche, tant en grand qu'en petit, & y sont des variétés à l'infini. On en peut faire les plus belles colonnes ou pilastres qu'on ait jamais vus en combinant ces Jaspes avec un marbre jaune de paille & pourpre clair, qui se trouve dans les mêmes carrières.

Les Albâtres ont la dureté du Marbre, la transparence & la variété des couleurs en blanc, rouge, verdâtre, chatain-clair & brun, noir, roux, & imitent les Agathes & les plus beaux cailloux. Ces trois carrières, sont en pleine fabrication. Des ouvriers Italiens y sculptent & y lustrant des tables, des encognures, des cheminées, des colonnes, &c. sur les dimensions qu'on leur envoie. On peut aussi leur envoyer les desseins pour les ornemens qu'ils exécutent au gré du Public.

Les Albâtres, qui partout ailleurs, ne

742 MERCURE DE FRANCE.

sont qu'en petites pièces pour le placage ou le rapport ; dans cette carrière, fournissent des blocs dont on fait des tables & des cheminées dont la beauté éblouit & enchante tous ceux qui les voyent. C'est l'Albâtre fleuri , dur & oriental.

On s'adresse à M. Barquin , adjudicataire des carrières de Marbre , à Grasse. On vend les Marbres travaillés dans cette Ville , ou bien on se charge de les faire transporter au Golphe de la Napoule ; & de là à Marseille , & ailleurs.

Vous voyez , Monsieur , par ce détail que j'ai fait sur les pièces travaillées, qu'on peut trouver en France les Marbres précieux qu'on tire à grands frais du pays étranger ; & qu'on peut , désormais , ne plus envoyer , à cet effet , tant d'argent en Espagne , en Sicile & en Italie. Outre les frais du transport , on peut se pourvoir à Grasse , à beaucoup meilleur marché. Je suis , Monsieur , &c.



P H Y S I Q U E.

E R R E U R S C O M M U N E S ,

Sur le choix de l'Eau à boire.

C'EST sans réflexion qu'on donne à l'eau de pluie la préférence sur celle des Fontaines ou des Rivières , sur le faux préjugé qu'étant composée de légères vapeurs , purifiée par le Soleil , elle doit être la plus salutaire. Si les rayons du Soleil purifioient l'eau , il n'y en auroit pas d'aussi pure que celle des Rivières de long cours , qui en est frappée plusieurs jours de suite , tandis que celle des nuages ne l'est quelquefois pas un jour entier. Les rayons du Soleil corrompent au contraire celle-ci , bien loin de la purifier. Supposons que l'eau élevée en vapeurs , soit la plus légère & la plus pure (supposition , qui si elle étoit vraie , prouveroit que l'eau bouillie , & d'où s'est détaché une grande quantité de vapeurs , seroit la plus grossière , & par conséquent la plus nuisible , ce qui est faux) que peut-on en conclure en faveur de l'eau de pluie , puisqu'à ces

144 MERCURE DE FRANCE

mêmes vapeurs se joignent & s'incorporent, soit en montant, soit en descendant, un nombre infini de corpuscules de l'Atmosphère qui la rendent plus grasse : la plus grande partie des nuages est composée de vapeurs élevées de la mer, qui quoique dégagées de la partie saline, conservent néanmoins toujours une espèce de crasse bitumineuse, qui rend l'eau qui la renferme amère & pernicieuse. S'il en étoit autrement, il seroit aisé aux Navigateurs de faire, de l'eau de la mer, une saine boisson. Nombre d'expériences prouvent que l'eau de pluie, non d'une pluie d'orage, ni recueillie à la chute des toits, mais d'une pluie douce du Printemps, prise soigneusement, comme ses partisans l'exigent, dans des vases propres, en pleine campagne, & telle qu'elle vient directement des nuages, a cependant un mauvais goût, une couleur étrangère, une espèce d'odeur qui n'est pas agréable, & qu'elle est peu diaphane.

La propriété de l'eau de pluie, de cuire plus promptement tout ce qu'on y fait bouillir, de décharger les teintures, de détacher mieux que toute autre les draps & les toiles, est une raison un peu plus plausible, & paroît faire une preuve de
sa

la plus grande délicatesse & de la plus grande subtilité. Mais tout cela peut s'y trouver, sans cette supériorité de qualités salutaires que ses Partisans lui attribuent. Il suffit pour les cas cités, qu'elle renferme quelque dissolvant assez efficace, mais qui par la même raison sera peut-être pernicieux au corps humain. L'eau de la Fontaine d'Arcadie, appelée le *Styx*, étoit un des plus grands dissolvans, & pour cela même un poison. La même observation peut s'appliquer aux eaux de source, qui peuvent quelquefois être nuisibles, parce qu'elles sont trop légères.

La précaution d'exposer au Soleil l'eau de Citerne, pour corriger ses vices, est une autre erreur pernicieuse. Il n'y a presque point d'eau qui ne renferme une grande quantité de semences, ou d'œufs de petits insectes, & l'eau de pluie beaucoup plus que toute autre. On peut s'en convaincre par les expériences de M. Hakoucher, rapportées dans les Mémoires de la République des Lettres, au mois de Juin 1699. C'est la chaleur qui féconde ces petits œufs; & c'est la raison pour laquelle la même eau se corrompt & se purifie plusieurs fois dans les Navires. En produisant successivement différentes

espèces d'insectes, il seroit naturel de penser que cette vermine s'engendre dans le bois des tonneaux ; cela n'est pourtant pas ainsi, car il en arrive tout autant à une eau gardée & renfermée dans un vase de terre. La fécondité des œufs, ne peut venir que d'une chaleur assez considérable ; c'est pourquoy l'eau se corrompt plutôt dans les tonneaux qu'il sont au fond d'un Navire. M. Deslandes rapporte (Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1722) avoir vu la liqueur du Thermomètre monter plus haut au fond d'un Navire armé à Brest depuis trois semaines, qu'elle ne monte dans ce Port au jour le plus chaud de l'été. Cet Académicien propose deux moyens, qu'il dit avoir expérimentés, pour éviter cette corruption. Le premier, de brûler un peu de soufre dans les tonneaux, après les avoir bien rincés avec de l'eau chaude ; le second, de mêler avec l'eau une très-petite quantité d'esprit de vitriol. Ces deux ingrédiens empêchent la fécondité des œufs, & tuent les insectes avant leur naissance. On voit dans les Mémoires de Trévoux, année 1730, art. XXII, que l'eau, après s'être corrompue & purifiée trois ou quatre fois, se conserve ensuite excellente ; & que le fameux Robert Boyle

achetoit celle que les Vaisseaux rapportoient à Londres , après un long voyage. Un grand Médecin de Brest en faisoit de même , & s'en trouvoit très-bien. Quel avantage peut-on donc se promettre de l'exposition de l'eau au Soleil ? qu'elle se corrompe plus ou moins par la production de plus ou moins d'insectes , à proportion du degré de chaleur qu'elle y prendra. D'ailleurs , ceux qui prétendent que l'eau convertie en vapeurs est la portion la plus déliée & la plus subtile , seront obligés d'avouer que l'eau exposée au Soleil reste plus grossière qu'elle ne l'étoit auparavant , parce que le Soleil lui aura enlevé ce qu'elle avoit de plus léger & de plus délicat.

Une autre erreur non moins nuisible , est de prendre la prompte corruption de l'eau pour preuve de sa bonté. Plus l'eau est pure , plus elle approche de la simplicité élémentaire , & se corrompt plus difficilement. La corruption suppose des parties hétérogènes. Moins il s'en trouvera dans l'eau , moins elle sera sujette à se corrompre.

Le peu de poids de l'eau , dans une balance , n'est pas une marque de sa bonté. Une eau qui pèse plus qu'une autre , peut être plus légère à l'estomach par la plus

grande flexibilité, ou la plus grande dissolution de la forme de ses particules ; ce qui fait qu'elle passe plus facilement & s'accommode mieux dans les voies qu'elle doit suivre. La plus grande légèreté de l'eau, peut venir d'une plus grande mixture d'air. Dans ce cas, la plus légère ne sera pas la plus salutaire. On voit dans les alimens, que les moins pesans en eux-mêmes, ne le sont pas pour l'estomach. Le suif est plus léger que la chair, mais plus lourd à l'estomach. C'est donc là qu'il faut peser les eaux, & non dans une balance. Nombre d'expériences confirment cette maxime. Celles qu'on fait tous les jours dans la machine Pneumonique, prouvent qu'il n'y a point d'eau qui ne renferme quelque quantité d'air, divisé en petites parties. Or tout étant égal d'ailleurs, l'eau qui en contiendra le plus sera bien la plus légère. Mais qui la préférera, pour cette raison ? Sans s'arrêter au volume d'air plus ou moins grand, il peut se trouver des eaux, qui, quoique moins pures, soient plus légères que d'autres ; ce qui doit nécessairement arriver, lorsque les parties hétérogènes qu'elles renferment sont plus légères qu'un égal volume d'eau.

C'est mal-à-propos qu'on rejette, comme mauvaise, une eau qui ayant été glacée

ou rafraîchie avec de la neige , perd ensuite cette grande fraîcheur. On dit communément qu'une telle eau est passée , expression qui ne signifie rien. On se trompe , si par une eau passée , on entend une eau corrompue. La corruption de quelque liqueur que ce soit se manifeste dans les parties sensibles , & aucune de celles de l'eau ne s'altère pour être rafraîchie. Si cela arrive quelquefois , on doit l'attribuer au vase qui a servi pour la faire rafraîchir , & qui lui aura communiqué quelque odeur , ou un goût étranger : ce qui seroit arrivé de même , quand on ne l'auroit pas faite glacer. Qu'on fasse usage d'un vase de verre bien propre ; on trouvera que l'eau ne change ni en couleur , ni en saveur , ni en odeur , la fit-on glacer dix fois. L'erreur vient sans doute de l'expérience que l'on a des boissons composées. Celles-ci se corrompent , ou changent sensiblement dans les deux ou trois premiers jours ; comme l'orgeat , par exemple , non parce qu'elles ont été glacées , ou seulement rafraîchies , mais à cause de la fermentation des parties hétérogènes. L'eau des Rivières de long cours , est cent fois rafraîchie par l'air froid de la nuit , & cent fois échauffée par le Soleil , sans que pour cela elle perde

rien de sa qualité. C'est une frivole raison de dire que dans cet exemple, la fraîcheur est naturelle, & extraordinaire dans l'autre. Si la fraîcheur que la glace communique à l'eau lui étoit violente, elle le seroit pareillement quand elle est occasionnée par l'air le plus froid de la nuit. L'une & l'autre fraîcheur sont de la même espèce, & viennent de la même cause; c'est-à-dire, du nitre incorporé dans la neige, ou la glace, & répandu dans l'air. Mais quand même on accorderoit que la fraîcheur communiquée par la glace seroit un peu extraordinaire, cela ne prouveroit rien contre notre sentiment. La chaleur communiquée par le feu, est beaucoup plus violente; on a cependant beau faire bouillir l'eau, elle ne se corrompt point, tant qu'elle bout seule.

La naissance d'une source à l'Orient, est regardée sans fondement comme la plus favorable à la bonne qualité de l'eau. On voit tous les jours des Fontaines d'une eau parfaite, qui ont leur source au Couchant. Ceux qui adoptent l'opinion commune, prétendent que le Soleil purifiant l'atmosphère, doit produire le même effet sur l'eau: raison qui clache par plusieurs endroits. 1°. Si le Soleil purifie l'atmosphère; plus il aura de force, plus il

la purifiera : Or le Soleil du Midi , étant plus actif que celui du matin , l'eau qui source au Midi doit être meilleure que celle qui sort à l'Orient. 2°. La pureté ou l'impureté de l'atmosphère ne peut contribuer en rien à la pureté ou à l'impureté de l'eau. La pureté de l'atmosphère ne peut pas la purifier dans sa course souterraine , puisqu'elle n'y est point sujette à son action. Elle ne la purifie pas non plus , lorsqu'elle parvient à la lumière ; car si elle sort impure , elle reste impure ; & si elle sort pure , elle se conserve telle , pourvu qu'on la prenne au moment qu'elle sort , avant que l'atmosphère puisse la vicier. 3°. Bien loin que le Soleil purifie l'atmosphère , il y ajoute au contraire mille espèces d'exhalaisons qu'il attire de la terre , & qui occasionnent sa corruption. Le Père Regnault veut , au contraire , qu'on donne la préférence aux eaux qui sourcent au bas des Montagnes qui regardent le Nord ; par la raison opposée , que ces lieux n'étant pas exposés au Soleil , il ne dissipe pas ce qu'elles ont de plus spiritueux. Ce fondement n'est pas plus solide que l'autre. Ce Père auroit dû d'abord expliquer ce qu'il entend , par le plus spiritueux des eaux. S'il s'agit de ce qu'elles

552 MERCURE DE FRANCE:

ont de plus léger & de plus subtil, & que le Soleil soit capable de le leur élever ; il s'ensuivroit que les eaux des Rivières de long cours seroient extrêmement grossières, ce qui est contraire à l'expérience. En outre, quoique la source soit au midi ; si le conduit est tant soit peu profond, la chaleur du Soleil ne peut pas y pénétrer. La preuve qu'elle n'y pénètre pas, c'est que l'eau sort assez fraîche. Il faut donc conclure, qu'il vient de bonnes & de mauvaises eaux de tous les côtés du monde.

La preuve la plus commune de la bonté de l'eau, qui est de n'avoir point de couleur, d'odeur ni de saveur, ne sert pas pour faire choix de la meilleure, mais pour juger de la plus mauvaise, étant sûr que des eaux bien lourdes ont ces qualités. C'est improprement qu'on dit, que l'eau n'a point de couleur, ni de saveur : il n'y en a point qui n'ait une couleur, sans quoi elle ne seroit pas visible. Il est vrai que l'eau en a moins que les corps opaques. Ce qui est parfaitement diaphane n'a aucune couleur, & c'est ce qui le rend invisible. L'Eau, le Cristal, le Diamant, le Verre, sont des corps imparfaitement diaphanes ; aussi ont-ils leur couleur, quoique foible à la

vue. La bonne eau , a pareillement sa saveur ; autrement elle ne pourroit pas flatter le goût , qui ne peut étendre sa perception hors de son propre objet , qui est la saveur , ou la chose savourée.

Si la bonne eau se fait connoître , soit en cuisant , en s'échauffant , ou en se refroidissant plus promptement qu'une autre , on doit plus sûrement la distinguer au tact. Ceci paroîtra un paradoxe à bien du monde. Il n'est cependant pas moins vrai , que j'en ai pardevers moi des preuves irrévocables. Ce qu'on appelle une eau légère , ou pesante , n'est autre chose que d'avoir ses particules plus ou moins adhérentes. Moins elles le sont , moins elles résistent au tact , & y font une moindre impression par leur plus grande facilité à se désunir. Il y a plusieurs années que je fais usage de deux eaux différentes , également pures & cristallines , l'une pour boire , & l'autre pour me laver les mains. J'ai reconnu dans l'instant la méprise de mon domestique , lorsqu'il lui est arrivé de me verser sur les mains l'eau destinée à boire. Tout le monde n'appercvra pas , au tact , cette différence entre deux eaux ; ce que je ne pense pas consister dans la grossièreté du tact , mais dans celle du sentiment commun.

G v

Voilà assez d'erreurs, relevées sur le choix de l'eau à boire. Je pourrois en rapporter de bien plus importantes encore, sur l'appréhension de ses effets : mais je passerois les bornes que j'ai fixées à ces réflexions. J'observerai seulement que l'eau, & même l'eau froide, a ses partisans parmi les Médecins comme les autres remèdes. On en a vu des effets surprenans dans des grandes maladies, & dans celles même où elle sembleroit contraire. Les Mémoires de Trévoux, année 1718, tome II, font mention d'une femme hydropique, qui se rétablit parfaitement, au moyen de sept grands pots d'eau qu'elle bût dans un jour. Un événement semblable est attesté par un Docteur Espagnol. Le Médecin Anglois, Hancocke, fit imprimer en 1722, un traité, intitulé *le grand fébrifuge* ; & ce fébrifuge n'est autre chose que l'eau froide. M. Lemery, le jeune, trouva par nombre d'expériences, que l'eau est un dissolvant général de tout genre de sels : (Mém. de l'Acad. des Sciences, année 1715). Il est certain que l'eau, par son poids, sa fluidité, & par la délicatesse de ses particules, doit briser les obstacles qui empêchent la sortie des humeurs grossières. Il n'y auroit donc rien de sur-

prenant qu'une grande quantité d'eau ,
 buë presque de suite , & non en différens
 temps éloignés , opérât aussi efficacement
 que ses partisans le prétendent. *Extremis
 ubi extra exquisitè remedia optima sunt,*
 dit Hypocrate. Je n'oserois cependant
 en conseiller l'usage dans les maladies
 du premier ordre , qu'après avoir éprou-
 vé inutilement tous les remèdes qu'on
 suppose y être propres ; non que j'adopte
 aveuglément l'opinion de ceux qui com-
 battent celui-ci, (peut-être parce qu'il est
 trop simple) se fondant sur ce qu'il a
 souvent conduit le malade au tombeau.
 Leur objection peut aisément se réfuter.
 N'en meurt-il pas nombre que l'on sai-
 gne , que l'on purge , qui prennent du
 Quinquina , qui se droguent toute l'an-
 née , qui observent scrupuleusement un
 régime de vie ? *Quid inde ?* Qu'on prés-
 erive donc tous les remèdes , puisqu'il
 n'y en a aucun , après l'usage duquel il
 ne meure pareillement bien du monde.
 Si on me prouve que de douze malades
 abandonnés & incurables par les remè-
 des ordinaires , un ou deux se sont ra-
 dicalement guéris en bûvant copieuse-
 ment de l'eau ; il ne m'en faudra pas
 davantage , pour préconiser ce remède
 comme merveilleux ; de même que je le

156 MERCURE DE FRANCE

traiterai de poison, si de douze hydrotiques, par exemple, dont la vie ne seroit pas absolument en danger, on me prouve que quatre ou six sont morts très-peu de jours après qu'ils en auront fait usage. Quant aux maladies du second ordre, & même aux plus sérieuses dans leur principe, j'en croiois assez le Médecin Anglois que j'ai cité. Voici le résumé de sa doctrine, tel que le donne le Père Regnault, dans ses conversations Physiques, tom. II, convers. 17. » L'eau
» fraîche est un sudorifique excellent,
» quand elle est administrée à temps ;
» c'est-à-dire, le premier ou le second
» jour. Elle se mêle avec le sang, fer-
» mente, ou remplit les vaisseaux de
» façon à occasionner une sueur qui en-
» leve avec elle la matière viciée, & la
» fièvre. Une demi chopine suffit pour
» faire suer un enfant, & une ou deux
» chopines pour un homme. Les Rhu-
» mes, les Vapeurs hystériques, les Rhu-
» matismes, les Fièvres, rien ne résiste
» à une certaine quantité d'eau fraîche.
» Ne pourroit-on pas s'en promettre le
» même avantage contre la peste ? » L'ex-
pression, *certaine quantité d'eau*, dénote
qu'il y a des cas, où la dose doit être
plus forte qu'elle n'est indiquée ci-dessus.

Quand je dis que je me rangerois volontiers du parti du Médecin Anglois, je n'exprime qu'à moitié mon sentiment; parce qu'il se fixe uniquement à l'eau froide, & que je sçais avec certitude qu'administrée dans le principe, en quantité, & le plus chaudement qu'il est possible, elle coupe pied aux maladies les plus dangereuses. L'expérience souvent répétée par des personnes de connoissance intime, très-raisonnables, & aussi dignes de foi, me convainc mieux que les argumens, la prévention & l'entêtement (si j'ose m'expliquer ainsi) des Médecins. Une mère respectable, ayant tout lieu de s'alarmer de l'indisposition d'un de ses aimables enfans, en qui tous les symptômes d'une sérieuse & traîtreuse maladie se manifestoient, accompagnés de la fièvre la plus violente, la confia aux soins d'un habile Médecin. En disant que c'étoit à Paris, c'est lever tout doute sur la théorie & la pratique de l'homme de l'Art. Celui-ci, après les premières visites & l'ordonnance des remèdes ordinaires, se trouva de son côté assez indisposé pour charger un de ses Confreres de suivre cette maladie. Le rapport qu'il lui en fit, auroit été un coup de poignard pour la tendre mère, si elle l'avoit entendu, puisqu'il ne s'agit

soit que de combattre contre une mort prochaine. Ce second Médecin, se transporte chez la malade ; entre avec un morne silence ; s'approche de même du lit d'une jeune personne ; & ne trouvant rien de relatif à l'exposé de son Confrere :
 » voilà, dit-il, un petit dérangement, dont
 » on pourra bien se rétablir sans notre secours : allons au sérieux & au plus pressé. Jamais on n'a été aussi surpris que le fut le Médecin, quand on lui assura qu'il n'y avoit point d'autre malade dans la maison. Le remède de l'eau chaude avoit été mis en usage la veille , & avoit opéré au point d'étonnement où restoit celui qui pour rien au monde n'auroit voulu le permettre. Comme ç'étoit un galant homme ; il crut ne pouvoir mieux prendre congé de la mere, qu'en lui adressant ces paroles :
 » Madame , vous avez fait un miracle.
 » Mon unique embarras étoit de vous annoncer le sacrifice de Mlle votre fille ,
 » que j'avois tout lieu de supposer que
 » Dieu exigeoit de vous. Il seroit inutile
 » de vous conseiller la pratique du remède
 » que vous avez employé ; l'effet en est
 » trop surprenant , pour que vous puissiez l'oublier dans l'occasion. Aussi n'a-t-elle eu garde de le faire ; & le même succès , toujours aussi prompt & aussi heu-

reux , a répondu à ses espérances. Rien , d'ailleurs, de plus simple que la méthode. Le malade est d'abord disposé , par une saignée du bras ; une heure après , on lui fait avaler une bonne écuellée d'eau bien chaude ; une seconde suit , dans cinq minutes ; & la troisième, cinq minutes après. Ces trois bouillons d'eau , administrés dans l'espace d'un quart d'heure , opèrent une sueur si considérable , avec évacuation , que tous les symptômes de petite vérole , de pourpre, & d'autres maladies non moins critiques , disparaissent dans vingt - quatre heures , & que le malade est rétabli presque aussitôt qu'il est tombé. Que pourroit - on opposer à de pareils faits ?

Je finis par une erreur , dont je m'attends bien de ne pas convaincre. Il n'y a peut être pas dix personnes en France qui osassent boire un verre d'eau , avant qu'une Médecine eût fait son effet , ni même dans la journée. Quelles belles épithètes ne donneroit-on pas à celui qui non seulement permettroit l'eau froide en pareil cas , mais qui ordonneroit encore l'eau glacée , & en quantité ? Qu'on les distribue donc à pleines mains à tous les Médecins de Rome. Voici leur sentiment , rapporté par le Docteur Tozzi ; *Verum*

166 MÉRCURE DE FRANCE.

*enimvero pluries expertum in praxi magnè-
pere promoveri purgationes Catharticorum,
spota aqua frigida ; quinimo usitassimum est
Medicis Romanis largissimas aquæ ge-
lida poriones commendare his , qui Ca-
tharticum assumpserunt , ut subinde abun-
dantibus egerant , & absque sui , laxatis
nimirum , humectatisque ductibus , atque
lubriciori alvo reddita , quæ non raro
constipatur , & contrahitur à medica-
mento fibras intestinorum ex irritamento
corrugante. Y a - t - il en effet de cir-
constance où l'eau froide soit plus con-
venable ? elle tempère l'ardeur , elle cal-
me les inquiétudes du Malade , elle em-
pêche les renvois , elle aide doucement
à l'opération. Il seroit facile de prou-
ver physiquement , que les tranchées ne
viennent que du ravage que fait l'enne-
mi qu'on a introduit dans le corps par
ordommante ; & qu'il ne pourra jamais
expulser les mauvaises humeurs , sans
en entraîner autant des bonnes , & vi-
cier tout ce qui reste.*

C'est donc une cruauté Néromienne, de
refuser un verre d'eau à un Malade tour-
menté de la fièvre la plus violente, & qui
meurt de soif ; tout comme c'est une
puffillanimité de s'en priver pendant le
temps qu'on suppose nécessaire à la diges-
tion , ou avant que de se coucher , on

JUILLET. 1780. 187
durant la nuit. L'eau ne fera jamais de
mal , si on ne consulte que sa soif pour
la boire. Mais on doit distinguer la vé-
ritable soif , d'avec l'apparente ou passa-
gere. Cette dernière ne se fait sentir qu'à
la bouche , & l'autre à l'estomach.

ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

MÉDECINE.

LETTRE, à M. DE LA PLACE,

Auteur du Mercure.

MONSIEUR,

Permettez-moi de vous faire part d'une
observation fort intéressante dans l'art de
guérir ; les observations sont nécessaires
pour la perfection de la Médecine ; &
quoique différentes dans un même genre
de maladies , elles peuvent avoir leur uti-
lité. M. le Camus , Docteur-Régent de la
Faculté de Médecine de Paris , des Aca-
démies royales d'Amiens &c. ayant trait-

162 MERCURE DE FRANCE.

ré dans sept Mémoires différens plusieurs sujets de Médecine *, s'est très vivement récrié contre l'usage des huileux dans les maladies inflammatoires. Il pousse si loin son jugement, qu'il les proscribit entièrement dans tous les cas inflammatoires, surtout lorsqu'ils menacent les viscères des deux ventres. Ce savant Auteur y soutient que l'huile se décompose dans l'estomach, que les parties intégrantes sont changées dans leur forme, d'où s'ensuit nécessairement un effet pernicieux de leur usage. Le nom seul de *M. le Camus*, suffiroit pour convaincre, si l'expérience n'apportoit quelque contradiction, qui, sans vouloir détruire absolument le système de *M. le Camus*, prouveroit au moins que les huiles ne se décomposent pas toujours dans l'estomach, les intestins & les voies lactées; plusieurs cas m'ont assuré du contraire. Je vais en rapporter un, avec toutes les particularités qui ont accompagné & suivi la maladie & l'usage de l'huile.

En 1754, aux mois d'Octobre & de Novembre, un grand nombre de fièvres malignes de différentes espèces affligèrent notre Province; mais les plus facheuses

* Mémoires sur divers Sujets de Médecine, in-8. A Paris, chez Ganeau, Libraire. 1760.

& les plus rebelles , ont été les fièvres cathartiques & colliquatives.

Une fille, d'environ 35 ans, fut attaquée d'une fièvre très-considérable , accompagnée de nausées & vomissemens , d'une toux excessive & d'un flux de ventre très-abondant : les matières qu'elle rendoit étoient très-cruës & fort acrimonieuses ; les sueurs, qui étoient continuelles, exhaloient une odeur aigre , qui devint très-fétide dans les progrès de la maladie. Toutes les parties de la bouche & de la gorge, & particulièrement les gencives & la langue, étoient sèches & noires ; enfin elle avoit des soubresauts convulsifs dans les tendons , un délire perpétuel & constant , & même de légères défaillances à chaque redoublement.

Je débutai par quelques saignées, pour détendre le système vasculaire , & calmer la violence des accidens. Je lui fis ensuite prendre de l'émétique étendu dans beaucoup d'eau , & lui prescrivis l'usage d'une boisson ordinaire composée avec le chien-dent, la réglisse & un peu de racine d'Althea. Je lui donnai encore, à diverses reprises, les jours suivans, quelques minoratifs aiguisés avec le kermès mineral. Mais la toux devint alors si véhémence & si importune, que dans l'intention de calmer une irri-

tation aussi vive , je conseillai qu'on donnât de l'huile d'olive dans toutes les boisons , soit bouillon , soit prisanne qu'on lui présenteroit. J'eus bientôt lieu d'être extrêmement satisfait du parti que j'avois pris : car non seulement la force & la fréquence de la toux diminuèrent considérablement ; les douleurs qui se faisoient sentir dans les extrémités se calmèrent ; & les tranchées , qui étoient des plus douloureuses , cessèrent ; mais les déjections du ventre devinrent aussi moins fétides , les urines furent moins crues ; & la sueur , dont l'abondance parut augmenter , changea totalement de caractère. Ce fut environ vers le douzième jour de la maladie que j'aperçus ces changemens favorables & si peu attendus. Je me crus alors bien autorisé à continuer l'usage de l'huile ; mais j'eus soin d'y joindre , par intervalles , de doux purgatifs composés avec la manne & le tamarin. Je crus devoir supprimer , dans cet état , l'usage de la casse , d'autant plus que j'avois observé qu'elle causoit ordinairement aux malades beaucoup de tranchées , sans doute à raison de l'acidité qu'elle contracte aisément en pareilles occurrences. J'eus la satisfaction , par ces simples secours combinés , de conduire

JUILLET. 1760. 165

heureusement cette pauvre fille jusqu'au 41^e jour de sa maladie, où la fièvre cessa sans aucun retour.

Un succès aussi heureux m'a déterminé depuis à employer cette méthode curative, dans quelques fièvres de ce même caractère; & j'ose avancer, avec la plus exacte vérité, que je m'en suis très-bien trouvé, & que tous les malades qui ont voulu être dociles aux conseils que je leur donnois, ont guéri. Il est cependant essentiel de remarquer, que le moyen dont je me suis servi ne me fut suggéré que par le hasard, & à cause que la malade se décida d'elle-même pour ce secours.

Il est encore essentiel de remarquer, que je n'ai pas donné, à ces malades dont j'ai ci-dessus parlé, une aussi grande quantité d'huile que celle qu'a employée cette fille, & dont je ne fus informé qu'après sa guérison. Je fus en effet très-étonné d'apprendre, que pendant le cours de sa maladie, elle en avoit usé huit livres: je me contentois d'en prescrire quelques onces, dans les vingt quatre heures. Mais voici ce que j'ai observé constamment, dans tous les sujets qui ont été traités par cette méthode. Quatre à cinq jours après qu'ils ont eu commencé à faire usage de l'huile, la sueur, d'aigre qu'elle

étoit , est devenuë plus abondante & presque sans odeur ; les urines qui étoient fort crues , & qui ne venoient qu'en très-petite quantité , se sont chargées , & couloient plus abondamment ; les déjections se trouvoient un peu plus liées & de meilleur caractère ; & le ventre s'est toujours détendu : mais la noirceur & la sécheresse de la langue , & des autres parties de la bouche & du gozier n'ont point diminué , & ne cédoient que vers le déclin de la maladie. J'ai aussi remarqué, que la fièvre n'a jamais cessé avant le quarante-deuxième jour. Mais , qu'aucun de ces malades n'est resté bouffi , & avec les extrémités enflées , comme cela est ordinaire ; leur peau s'est à la vérité dépouillée plusieurs fois de son épiderme : cependant tous ceux qui ont été exacts & dociles ont conservé leurs cheveux, qui tomboient à la plûpart des autres. L'accident le plus familier & même le seul que j'aye eu à combattre après la cessation de la fièvre , a été un flux de ventre continuel qui arrivoit à ceux des convalescens qui s'écartoient trop-tôt du régime convenable que je leur prescrivois. Mais j'y ai toujours remédié assez promptement , par l'usage d'une boisson préparée avec le ris , la rapure de corne

de Cerf & de Santal-citrin, la Rhubarbe & un peu d'écorce de Grenades.

Je crois être obligé d'avouer, que j'ai été induit à me servir de l'huile dans la cure de la maladie dont j'ai donné le détail, & ensuite dans le traitement des autres fièvres du même genre, par des conjectures théoriques qui me paroissoient bien fondées. Je pensois en moi-même que, dans les Pleurésies & les Péripleumonies qui reconnoissent presque toujours pour cause, à moins qu'elles ne soient épidémiques ou symptômes de fièvres malignes, la suppression subite de la transpiration insensible, occasionnée le plus souvent par le passage d'un lieu fort chaud à un air très-froid, les suc's retenus & qui se portent sur le poulmon, y causent des froncemens inflammatoires d'où naissent la difficulté de respirer, la douleur du côté, la fièvre, la toux, le crachement de sang, &c. : En réfléchissant aux moyens que l'Art oppose avec le succès le plus ordinaire à des accidens aussi pressans, je ne voyois que de copieuses saignées promptement répétées, des adoucissans & des relâchans, des huileux mucilagineux, & en particulier l'huile d'amandes douces, qui est la base des Loths pectoraux que l'on prescrit pour

168 MERCURE DE FRANCE:

détendre les parties froncées, procurer du relâchement, & provoquer l'expectoration. Or, dans ces idées, je crus que l'huile elle-même seroit également propre dans toutes les maladies où il seroit question d'adoucir, de relâcher, de dissiper des crispations spasmodiques, & de lubrifier les parties internes affectées & irritées par l'acrimonie de la masse des humeurs.

Ces idées m'ont conduit plus loin : J'ai cru que l'usage de l'huile pourroit aussi être avantageux dans les fièvres cathartiques, ou accompagnées de diarrhées, & qu'elle pourroit adoucir l'acrimonie des sucs qui se fixent sur les glandes des intestins, & qui provoquent le flux de ventre. Je comptois, d'ailleurs, trouver un secours d'autant plus avantageux dans l'huile, que j'avois souvent remarqué, que, dans ce genre de fièvre, l'acrimonie se portoit sur différens viscères, & particulièrement sur le poulmon, puisque la plupart de celles que j'ai eu à traiter étoient accompagnées de douleurs au côté, & d'hémoptisie. La dureté du poulx & sa petitesse qui se remarquoient ordinairement dans ces maladies, prouvoient encore assez le froncement, & la rigidité des solides causés par l'acrimonie des sucs. De

De pareilles dispositions paroissent donc indiquer l'usage d'un remède relâchant & adoucissant ; qualités qui se trouvent éminemment dans l'huile. Au surplus, j'ai remarqué que l'huile après avoir enduit l'estomach & les intestins , se distribuoit facilement dans toute la masse des humeurs ; car, je voyois sur la surface des urines , nager l'huile, que je n'avois garde de confondre avec cette matière oléagineuse qu'on trouve quelquefois sur la superficie de cette liqueur excrémenteuse , & qui vient uniquement de la fonte des graisses. Ainsi tous ces indices me déterminèrent dans ces différens cas , à faire usage de ce remède qui m'avoit si bien réussi. Mais pour éviter les mauvaises dispositions, ou plutôt la dépravation qu'auroit pû acquérir l'huile dans l'estomach par son mélange avec les sucς pervertis retenus dans ce viscère , j'avois l'attention de prescrire toujours auparavant un lavage d'émétique , que je répétois plus ou moins , pour évacuer ces sucς vicieux , dont le passage dans les secondes voies auroit d'ailleurs été des plus préjudiciable aux malades. Cependant si j'avois soupçonné quelque disposition inflammatoire dans les premières voies, je n'aurois pas eu recours

si hardiment à ce remède , car je pense qu'il ne pourroit être que très-désavantageux en pareil cas.

Mon amour pour l'art de guérir n'est jamais plus flatté que lorsque je trouve les occasions de rendre compte des faits particuliers que mes foibles talens peuvent me faire observer ; j'espère que vous voudrez bien , Monsieur , rendre celui-ci public ; & que M. le Camus ne me sçaura pas mauvais gré de lui avoir fourni mes observations sur l'usage des huileux : elles ont en 1755 mérité quelque attention de MM. de Senac , Quesnay & de la Caze , Medécins du Roi. Au reste je ne suis qu'Observateur , & en cette qualité j'expose ce que je vois & ce qui se passe dans tous les cas qui ont quelque rapport à l'art de guérir.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur , &c.

A Nîmours le 14 Mai 1760. R O Z E.



ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

HYMNOLOGIE,

OU HYMNES, & PROSES du Breviaire de Paris, pour les principales Fêtes de l'année, mises en chant suivant leur Prosodie, & traduites en vers françois, de la même mesure & prosodie que les vers latins; de façon qu'ils peuvent se chanter indifféremment sur la même note, & qu'en les chantant, la mesure des vers s'accorde d'elle-même avec la mesure du chant : Ouvrage d'un goût nouveau, & qui peut faire naître des idées heureuses sur la Poësie Lyrique, & sur la Musique. Par M. D. M * * * ancien Secrétaire du Roi.

Legitimumque sonum, digitis callemus, & ore.

Hor. de Art. Poët.

CE seul vers, tout simple qu'il est, bien médité, suffit pour nous mettre en état de juger sainement de la Poësie lyrique, & de la Musique : ces deux Arts ont une

H ij

ressemblance si parfaite, qu'on peut, sans danger, leur appliquer les mêmes regles, & les mêmes principes. Le premier est un vrai chant que le second ne fait qu'aider, développer, & rendre plus sensible; l'un & l'autre ne consistent que dans la modulation & dans le mouvement: si vous les privez de ces deux qualités, si vous leur en refusez une seule, vous manquez infailliblement l'effet du vers, & du chant.

On entend, par modulation en Poësie, la variété d'expressions analogues entre elles, & propres au sujet; de même qu'en Musique, la modulation n'est autre chose qu'une succession agréable des différens tons qu'on peut parcourir dans un mode.

Malheureusement, nous ne nous attachons pas assez à la seconde qualité essentielle à ces deux Arts; nous négligeons la cadence, & le mouvement, qui cependant contribuoient si fort au brillant des Poësies & Musiques Grecques & Latines, qu'on seroit tenté de croire (à en juger par ce qui nous reste) qu'il n'y a réellement qu'un seul ton dans la Nature; & que les différens modes des Grecs si vantés, n'étoient au fond qu'une grande variété de mouvemens dans leur

Musique ; de même , qu'en fait de poésie lyrique , le mouvement seul constitue le genre du vers.

On dira peut-être , qu'il faut bien que notre Musique ait du mouvement , puisqu'on en bat la mesure ? personne n'en doute , il seroit même ridicule de le contester : mais en même temps , la plus grande preuve de la foiblesse de sa mesure , est qu'on soit obligé de la battre , à la honte du Musicien , & aux dépens de l'oreille de l'Auditeur. Si elle se faisoit assez sentir , on la suivroit de soi-même sans avoir besoin de guide. On marche seul , quand on est dans un chemin facile , & frayé.

Si jamais la Musique a opéré des effets surprenans , si elle a guéri des maladies , si elle est encore aujourd'hui un remède souverain contre les piquûres de la tarantule ; on ne dira pas assurément , que cette propriété lui vienne de sa modulation , ni de son passage d'un ton à un autre : (ces sortes de passages endorment plus qu'ils ne réveillent.) C'est donc à la seule cadence , à la seule vivacité , au seul contraste de ses mouvemens , que nous devons tout l'enchantement de la Musique. Nous l'éprouvons encore dans celle de guerre , & dans la Musique

174 MERCURE DE FRANCE.
de danse , où la plus belle Sonate sera
toujours sans effet.

Comme il n'est que trop ordinaire ,
que les chagrins & les maux attachés à
la condition de l'homme , l'exposent aux
crises , & aux accès , soit comme du mal-
heureux qui est piqué de la tarentule , ou
du soldat qui monte à l'assaut ; si l'on
veut qu'il tire avantage de la Musique ;
si on l'a fait réellement pour son uti-
lité , & pour son plaisir ; il lui en faut
une qui soit capable d'émouvoir , & de
calmer ses passions.

La cadence , & le mouvement , se
perdant de vue , pour ainsi-dire , & ne
nous affectant pas assez , faute d'habitude ;
au lieu d'une Musique simple , & puisée
dans la nature ; au lieu d'une Poésie ly-
rique , & cadencée ; il ne nous reste d'un
côté qu'une Musique de convention ,
toujours en contradiction dans ses accom-
pagnemens , toujours changeant de ton ,
sans assiette , ni point fixe ; & de l'autre ,
qu'une Poésie sourde , & pour ainsi-dire ,
paralytique , sans cadence ni mouvement ,
que mal à-propos traite-t-on de lyrique ,
puisque'elle est faite pour la parole , &
pour la déclamation , plutôt que pour
le chant.

On se persuade que ce défaut de la

Musique , se pourroit peut-être facilement corriger , en réformant le seul *tritton* qui se trouve dans la gamme , & qui la fait changer de ton malgré le compositeur. L'on a tenté sur cela différentes voies , dont la plus simple & la plus facile à exécuter , seroit de baisser d'un quart de ton la sixième note de la gamme : en C. sol ut , par exemple , on baisseroit le *la* d'un quart de ton : au moyen de quoi , les tons de la gamme se trouveroient distribués comme ci-après.

D'ut à re	1	ton.
De re à mi	1	
De mi à fa	$\frac{1}{2}$	
De fa à sol	1	
De sol à la	$\frac{3}{4}$	
De la à si	$1\frac{1}{4}$	
De si à ut	$\frac{1}{2}$	
	6	

Il résulteroit de cette légère réforme , qui ne causeroit aucun dérangement dans la Musique, trois avantages considérables.

Le premier, qu'on pourroit à son aise parcourir la gamme sans changer de ton ; parce que le *tritton* se trouveroit supprimé.

H iv

176 MERCURE DE FRANCE:

Le 2^e, que cette 6^e note qu'on pourroit désigner par ce signe *b* feroit connoître à chaque instant le ton ; & par-là mettroit le Compositeur en état de ne jamais s'écarter du véritable accompagnement de son sujet.

Le 3^e enfin , qu'on ne seroit plus obligé d'avoir recours à un tempérament faux & arbitraire , pour l'accord du Clavecin , qui par ce moyen seul se trouveroit d'accord avec tous les autres instrumens.

Au surplus , on ne donne pas cette découverte , comme bien merveilleuse ; elle est même si simple , que peut-être en fera-t-on peu de cas : cependant on croit l'avoir éprouvée avec succès ; il paroît même que la voix fait ces $\frac{1}{2}$ de ton naturellement , & avec plus de facilité que le ton entier : elle suit sans gêne l'instrument où ces $\frac{1}{2}$ de ton sont exactement marqués. Ce sera aux Maîtres , ou plutôt aux Amateurs & aux Connoisseurs à en juger sans prévention.

A l'égard du défaut de la Poësie Lyrique ; quoiqu'il provienne en quelque façon du vice de la Langue Française , qui par ses *E* muets , & par sa marche pesante & uniforme , semble résister au son & au mouvement ; il paroît qu'on

pourroit parvenir à le corriger , en imprimant à cette Poësie une cadence factice empruntée de la Poësie Latine.

C'est ce dernier objet, qu'on a envisagé dans cet Ouvrage : on a tâché de le mettre en pratique , en traduisant les hymnes des principales fêtes de l'année, suivant le Breviaire de Paris. On y trouvera donc les vers françois à peu-près égaux aux vers latins , tant pour la mesure que pour la prosodie , autant que notre Langue a pû le permettre sans gêner le sens des paroles.

On remarquera, que dans les vers François , l'on n'a fait , ni pu faire usage des rimes féminines , par la raison qu'elles sont incompatibles avec la mesure du chant. Il est même à propos d'observer , que toutes rimes & de quelque nature qu'elles soient , font obstacle à l'exakte prosodie ; parce qu'elles assujettissent le Poëte à faire la même syllabe, tantôt longue , & tantôt brève : mais , au fond , ce n'est pas un grand désagrément pour nous , qui sommes si peu faits à la cadence des vers , que nous la blessons perpétuellement, jusques dans nos chants des Hymnes & Poësies Latines , & cela souvent sans nous en appercevoir. Aussi le véri-

H v.

1-8 MERCURE DE FRANCE.

table point de vuë de l'Auteur , n'est pas tant de faire cadencer parfaitement les vers François, qui ne sont pas susceptibles d'une prosodie exacte & uniforme , que de leur imprimer par le chant un mouvement bien marqué qui les rende plus sonores, & plus d'accord avec la Musique; & cela, en s'assujettissant simplement à ne pas employer des syllabes longues, au lieu de brèves, & *vice versa* , dans des endroits où ce renversement deviendroit choquant & désagréable à l'oreille; comme seroit celui d'appuyer sur une brève la cadence de la pénultième syllabe du vers; ou de faire un dactyle de trois syllabes longues; ou enfin de terminer le chant par un e muet : toutes fautes, qui se commettent tous les jours, & qui ne devroient pas être tolérées.

Néanmoins , pour faire connoître que la Prosodie , n'est pas absolument indifférente à la Poésie lyrique Française; & que s'il étoit possible de s'y assujettir, celle-ci n'en seroit que plus régulière & plus coulante; on a mis, à la fin de ce Recueil, la première strophe de l'Hymne de l'Avent en vers François, dont les syllabes sont, autant qu'il a été possible de le faire, en opposition avec la prosodie & le chant. Par ce moyen l'on pourra juger, en chan-

tant cette strophe 'en deux façons, laquelle doit affecter le plus agréablement. Quoique tous les chants de ces Hymnes, qui ont été faits par l'Auteur des paroles, soient d'accord avec la prosodie des vers ; cela n'empêche pas qu'on ne puisse les chanter, si l'on veut, en françois comme en latin, sur le chant de l'Eglise.

Comme l'Auteur n'a eu d'autre vuë, que de contribuer autant qu'il est en lui à ranimer la Poësie lyrique, en lui donnant une cadence plus marquée ; il s'estimera fort heureux, si cet essai peut être goûté du Public, & donner occasion à quelque nouvelle découverte qui puisse si bien marier la Poësie lyrique avec la Musique, qu'on les reconnoisse à l'avenir comme sœurs inséparables.

On les a l'une & l'autre embarrassées d'épines qui ne sont point dans la nature, & qui rendent leurs approches rebutantes : il en est ainsi de tout ce que l'homme veut entendre, & commenter : à force de retourner les idées les plus simples, il les embarrasse, les affoiblit & en fait des énigmes. La nature est simple ; tout ce qui ne l'est pas s'en écarte, & dès-lors ne vaut rien, parce qu'il n'est plus analogue aux sensations que la nature nous a données.

H vj

Nous l'éprouvons tous les jours, en Musique : on ne s'attache qu'aux difficultés, sans s'embarasser du chant ; c'est une fureur sur laquelle on s'aveugle, parce qu'elle est de mode ; on saisit avidement l'accessoire, en laissant le principal, sans faire attention que le simple est le vrai, *beau* en toutes choses. Une mélodie bien cadencée, affectera toujours davantage qu'une absurde sonate qui n'émeut point, & qu'on applaudit tristement ; de même qu'un beau menuet sera toujours plus goûté des connoisseurs, que la danse la plus figurée.

Au surplus, qu'on ne s'y trompe pas ; le simple qu'on méprise tant, est au fond de plus difficile exécution que le composé ; parce que le premier demande les dispositions rares de la nature ; & qu'il ne faut pour le deuxième, qu'une routine d'art fort commune. Nous n'avons eu, depuis un demi siècle, qu'un BAPTISTE & qu'un MARCELLE : au lieu qu'on pouvoit citer dans le même intervalle de tems, une infinité de bons Joueurs de Sonates, & de brillans Sauteurs.

Montagne a bien raison de dire, que c'est un témoignage merveilleux de la foiblesse de notre jugement, qu'il ait les choses en recommandation, plutôt

182 MERCURE DE FRANCE.

7^e. Symph. *idem del Signor Holtzbaur.*
2 l. 8 f.

8^e. Symph. *id. del Signor Fitz.* 2 l. 8 f.

9^e. Symph. *id. del Signor Abel.* 2 l. 8 f.

10^e. Symph. *id. del Signor Fitz.* 2 l. 8 f.

11^e. Symph. *idem del Signor Beresciollo.*
2 l. 8 f.

12^e. Symph. *idem del Signor Stamitz.*
2 l. 8 f.

13^e. Symph. *idem del Signor Beresciollo.*
2 l. 8 f.

P E I N T U R E.

A V I S sur la Peinture Eludorique.

LE Sieur Vincent de Montpetit, inventeur de la peinture éludorique, croit devoir prévenir le Public, que beaucoup de personnes tâchent de contrefaire la manière de peindre, d'après les annonces, & quelques procédés qui ont été insérés dans plusieurs Journaux, & plus au long, dans le supplément de la troisième édition du Dictionnaire des Beaux Arts, par M. de la Combe. Ces explications, publiées de son nouveau genre de peinture, sont suffisantes, à la vérité, pour en donner une idée aux Amateurs & aux Cu-

rieux ; mais elles ne découvrent point aux Artistes les secrets particuliers & nécessaires, dans la pratique, qui sont les fruits d'une infinité d'expériences, de beaucoup de temps & de recherches. En effet, il s'agit d'abord de dépouiller, le plus qu'il est possible, cette peinture, de son huile ; & comme il faut que les couleurs soient portées & attachées sur le tableau, en traversant l'eau avec le pinceau, il y a beaucoup de couleurs usitées dans la peinture ordinaire, qui ont dû être rejetées, & beaucoup de nouvelles qui leur ont été substituées. En second lieu, il a fallu trouver un mordant bien transparent, sans couleur, sans altération, pour fixer solidement le cristal sur le tableau, lorsqu'il est fini ; & en même tems, avoir la facilité de le détacher à volonté. Or, l'on sait que les gommés jaunissent, plus ou moins, par le plus léger degré de chaleur. Ce dernier moyen est sans doute le plus difficile : il ne s'en est bien assuré, & ne l'a fait connoître au Public, qu'après le succès constant de plus de neuf années.

Cependant, beaucoup d'Artistes, séduits par le brillant, par les avantages & la vogue de cette nouvelle peinture, & voulant contenter la curiosité des per-

sonnes qui leur demandent des tableaux en ce genre, peignent à l'ordinaire, sans les précautions requises, des portraits ou des sujets d'histoire ; & croient satisfaire aux conditions de la peinture éludorique, en colant, à l'aventure, leur toile sous glace : mais le temps ne tardera pas à faire connoître tous les inconvéniens de leur mauvaise manœuvre , d'autant que les huiles & les essences renfermées , travaillant sur des couleurs faites pour l'air , les bruns & les clairs s'altéreront & feront des taches disgracieuses ; le tableau se détachera dans de certaines parties , & dans d'autres , il se colera si fortement , qu'il faudra , en cas d'accident , déchirer la toile ou la peinture , pour pouvoir en ôter le cristal. Il est donc juste & nécessaire d'avertir les Curieux & les Amateurs , d'être sur leur garde , par rapport aux morceaux défectueux qu'on leur présente , & de ne point imputer à la nouvelle peinture éludorique , les défauts d'une imitation trompeuse. En même temps , le sieur de Montpetit , propose aux Artistes qui ont travaillé dans son genre , & qui sont parvenus à l'imiter en partie dans le choix des couleurs & dans les procédés de la pratique , de s'adresser à lui-même , pour faire attacher leurs ouvrages sous glace ,

JUILLET. 1760. 185

afin de leur en assurer la solidité. Il ne donne pas encore les secrets de sa Peinture Eludorique , parce qu'il se propose d'en publier quelque jour un traité raisonné & détaillé:

Sa demeure est au second étage , dans une maison à porte cochere , la premiere à main droite en entrant par la rue du Gros-Chenet , rue S. Roch, quartier Montmartre.

GRAVURE.

EXPLICATION de l'Eſtampe gravée par le ſieur NOEL LEMIRE , d'après le Deſſein du ſieur FRANÇOIS DEVOGE , Peintre , dédié par lui à M. DAVIEL , Chirurgien du Roi , par quartier , & Oculiſte de Sa Majeſté , le Mardi premier Janvier 1760.

LE ſieur DEVOGE , Peintre , de Graï en Franche-Comté , réſident aujourd'hui à Paris , rue Mêlée , étant reſté aveugle à l'âge de vingt ans , par deux cataractes de la plus mauvaiſe eſpèce , (puisqu'elles étoient adhérentes) fut opéré ſans au-

cun succès, de l'œil gauche, par un très-habile Chirurgien en 1753. Il vint ensuite à Paris en 1756, trouver M. DAVIEL, qui l'opéra de l'œil droit, le Lundi 24 de Mai de la même année. Quoique cette cataracte fût encore plus mauvaise que la précédente, (puisque'elle étoit non-seulement adhérente, mais osseuse, l'opération a cependant été suivie du plus heureux succès : on en peut voir le détail dans les Observations de l'Académie Royale des Sciences de Stokolm, des mois de Janvier, Février & Mars 1759, page 43, communiquées à cette Académie par M. DAVIEL, le 10 Septembre 1758. Le sieur DEVOGE, plein de reconnaissance pour son bienfaiteur, vient de lui dédier un dessein allégorique, qui fait connoître combien il est redevable à l'extraction de la cataracte, dont M. DAVIEL est l'inventeur.

Ce dessein est une Allégorie composée de huit figures en trois groupes, dont la principale représente l'Invention, qui fait le sujet du dessein. Cette figure paroît sous la forme d'une jeune fille, assise sur un nuage, tenant dans sa main gauche un caducée, symbole de la Science, & une main, au milieu de laquelle on remarque un œil ouvert.

L'Invention montre avec la main droite le Temple de Mémoire dans le lointain, à la grande figure droite, qui paroît au bas du nuage : cette figure représente l'Auteur de l'extraction de la cararacte, qu'un Génie tient avec la main gauche par la main droite ; ce Génie est celui de l'Auteur, caractérisé par une flamme de feu sur le milieu du front, signe d'une conception vive : le même Génie tient dans sa main droite les deux principaux instrumens qui servent à faire l'extraction du crystallin hors de l'œil, qui sont une aiguille en forme de lance, & des ciseaux courbes convéxes.

Sur la gauche de l'Invention, on aperçoit une autre figure assise sur le même nuage, un peu plus bas ; cette figure représente la Pratique, sous la forme d'une Vieille, qui s'appuye sur un compas ouvert, au milieu duquel on remarque un plomb, pour montrer qu'une véritable & saine Pratique doit être solidement appuyée sur des règles certaines & évidentes. Derriere l'Invention & la Pratique, on voit une Renommée tenant un flambeau allumé de la main droite, & de la gauche une trompette. Le flambeau est le symbole d'une Renommée éclairée, qui publie à tout l'Univers les heureux succès de l'extraction du crystallin.

Au-dessus de la Renommée, & tout-à-fait dans l'angle à gauche, on voit paroître un Soleil brillant, couvert un peu avant, par des nuages épais, que les rayons du Soleil chassent à droit & à gauche; ces nuages font allusion à la cataracte, qui offusquoit l'œil avant l'opération.

Tout-à-fait en bas, & dans l'angle inférieur à gauche, on apperçoit deux petits Génies soutenant un Médaillon, qui représente M. DAVIEL: le Génie debout représente le sieur DEVOGE, Auteur du dessein, caractérisé par le Génie de la Santé, qui montre au Génie assis, que c'est le portrait de l'Auteur, qui lui a rendu la vue. La Santé est figurée par un Cocq perché sur un caducée: on remarque au bas du Génie droit un groupe d'instrumens relatifs aux maladies des yeux; & au-dessous du Temple de Mémoire, plusieurs Rochers escarpés qui montrent l'inaccessibilité de ce Temple, où il est fort difficile de parvenir, sans de longs travaux, des études bien réfléchies, & sans une suite d'expériences consommées, nombre de fois répétées & bien constatées.

Cette Estampe se vend, à Paris, chez le Sr Mauvée, Marchand d'Histoire Naturelle, demeurant dans le passage du Palais Royal, par la petite porte qui donne dans la rue de Richelieu.

ARTICLE V.

SPECTACLES.

OPERA.

LE Mardi , 24 Juin , l'Académie Royale de Musique a donné la première représentation des *Fragmens* , composés du Prologue de l'Opera d'*Isbé* , de M. de Mondonville, d'*Æglé* , Ballet Héroïque ; de M. de la Garde , & de l'*Amour & Psyché* , de M. de Mondonville. La réputation justement établie des Auteurs de ces trois ouvrages , & les extraits qu'en ont donnés mes prédécesseurs au Mercure , me dispensent d'entrer dans de plus grands détails. Je dirai seulement , qu'ils ont eu tout le succès dont ils étoient dignes ; & que le Public n'a pû qu'applaudir à la supériorité des talens des Dlls Lemiére , Arnoud , & des autres Acteurs qui s'y sont distingués.

Ce Spectacle , ayant cependant paru un peu trop long , pour la saison ; le Prologue en a été retranché le Vendredi , 4 de ce mois.

COMEDIE FRANÇOISE.

LE Lundi, 30 Juin, on a donné une représentation d'*Hypermnestre*, Tragédie de M. Lemiére. Mlle Dubois a prouvé, dans ce Rôle, qu'on avoit eu raison de l'encourager dans celui d'*Idamé*. La Pièce a été donnée trois fois ; & les changemens qu'elle a fait successivement à son rôle, font beaucoup espérer de ses talens.

Le Jeudi, 3 Juillet, on a remis au Théâtre *Esope à la Ville*, Comédie en cinq Actes & en Vers, de Boursault, avec les *Folies Amoureuses* de Regnard. La Dlle Dubois, cadette, sœur de celle dont nous venons de parler, a débuté dans ces deux Pièces, par les rôles de Soubrette. Le Public a vû avec plaisir cette jeune personne, qui est bien faite, & d'une figure agréable. A travers la crainte inséparable d'un début, on lui a trouvé de la vivacité, & de la finesse : c'est beaucoup pour son âge. Elle a joué les mêmes rôles le Dimanche 6, avec encore plus de succès ; & son début se continue.

Les Comédiens se disposent à donner

JUILLET. 1760. 191
incessamment *le Caffé*, ou l'*Ecoffoise*,
Comédie en cinq actes, que nous avons,
depuis peu, vuë imprimée.

COMEDIE ITALIENNE.

LE Mercredi, 2 Juillet, on remit au Théâtre l'*Embarras des Richesses*, Comédie en trois Actes de feu M. d'*Alinval*; où la jeune Actrice, qui avoit débuté par le rôle de *Jeannette*, dans les *Enforcés*, joua celui de *Chloé*, & fut reçue avec beaucoup d'indulgence. Le Lundi 6, on donna la première représentation de *Samson*, Pièce héroïque, en cinq Actes & en vers, des sieurs *Lélio pere & Romagnesi*. Les Acteurs y ont fait voir, par une égale émulation, le desir qu'ils ont de ramener chez eux le Public, & de mériter ses applaudissemens. Ils y ont réussi; & la destruction du Temple, qui termine le Spectacle, n'a pas fait moins d'effet à cette Salle qu'à leur Théâtre ordinaire.

OPERA-COMIQUE.

LE 28 Juin, l'Opera Comique a ouvert son Spectacle, à la Foire Saint Lau.

592 MERCURE DE FRANCE.

rent , par une petite Pièce , intitulée : *Le Procès des Vaudevilles* , dont le Public a paru satisfait. En attendant plusieurs nouveautés , ce Spectacle occupe ses Amateurs , avec des Pièces qu'on revoit toujours avec plaisir ; *le Peintre amoureux* , *Blaise le Savetier* , *le Maître en droit* , & *la Parade*.

A R T I C L E VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De DANTZICK , le 18 Juin 1760.

LE Feld - Maréchal , Comte de Soltikoff , est arrivé depuis peu de jours à l'Armée avec plusieurs Officiers-Généraux. L'Armée est en pleine marche vers les Etats du Roi de Prusse : l'avant-garde doit avoir passé la Wartha ; elle est sous les ordres du Lieutenant-Général de Czernichew ; elle paroît diriger sa marche sur Cultrin.

Le Général de Tottleben , continue avec succès ses opérations en Poméranie. Après divers avantages remportés sur les Prussiens , près de Cossin , il les a attaqués près de Neugart. Il a défait entièrement deux Bataillons francs , & il leur a fait plus de deux cens prisonniers. Il vient d'être renforcé par deux Régimens , & il a pris possession de Neugart. Le Général de Forcade s'est replié par Rugenwalde sur Stargart ; en sorte que la Poméranie est presque entièrement abandonnée aux
Troupes

JUILLET. 1760. 193

Troupes Russiennes. Le Général de Tottleben
poullé des partis jusqu'aux portes de Colberg.

De VIENNE, le 22 Juin.

On a reçu de Saxe les détails suivans d'un avantage remporté le 2 de ce mois sur les Prussiens , par un détachement du Corps du Comte de Laschy. Ce Général avoit reçu du Maréchal , Comte de Daun , l'ordre de reconnoître les postes de l'Armée Prussienne du côté de Torgau. Pendant qu'il exécutoit cette commission , il fut informé que le Régiment des Hussards de Ziethen & un détachement de celui de Kleist étoient postés à Nichtewitz & à Katowitz , en deça de l'Elbe , & qu'ils poullioient de la des partis vers différens endroits pour faire payer les contributions imposées. Il prit aussitôt la résolution de les déloger de ces postes , & il chargea le Général-Major , Prince de Lichtenstein de l'exécution de cette entreprise. Ce Prince , à la tête d'un corps de six cens hommes , tant de Cavalerie Allemande , que de Hussards & de Uians , marcha aux Prussiens , & il les attaqua le 2 avant le jour. Ces derniers firent une résistance opiniâtre , mais ils furent obligés à la fin de se retirer en désordre vers Torgau. Ils furent poursuivis jusqu'aux portes de cette Ville par nos Troupes légères , qui leur firent cent vingt-huit prisonniers. Le nombre de leurs morts est de leurs blessés est beaucoup plus considérable. Il n'y a eu de notre côté que treize hommes tués , & vingt sept de blessés.

Au retour de cette expédition , le Prince de Lichtenstein aperçut sur l'Elbe trois bateaux chargés de grains & de farine destiné pour l'Armée Prussienne. Il en fit couler deux a fond , & bruler le troisième.

Les Prussiens ont évacué Landslüt avec , réci-

I

194 MERCURE DE FRANCE:

piration le 5 ; & le Général de Wolfersdorff s'est mis en possession. Nous y avons trouvé un Magasin considérable.

Les Généraux de Jahnus & de Wolfersdorff ont occupé depuis peu la Ville de Hirschberg , & ils lui ont imposé une contribution de cent mille écus.

Nous sommes maîtres de tous les passages du Comté de Glatz ; ainsi les communications de notre Armée avec la Bohême , sont parfaitement libres. On n'attend plus que la grosse Artillerie , qui est en marche , pour pousser vigoureusement le Siège de la Capitale du Comté de Glatz , que l'on a investie. Le Général Baron de Laudon a pris une position qui menace à la fois Schweidnitz , Neiß & Brieg. Les Prussiens ont abandonné les postes de Lauban & de Lowenberg , dont le Général Beck a pris possession. Ce Général est actuellement sur la Queiss , & il est à portée de se joindre , s'il en est besoin , avec le Baron de Laudon.

On apprend de Constantinople , que la peste fait de grands ravages dans la Palestine & dans une partie de l'Asie , cependant elle ne s'est point encore déclarée dans cette Capitale. Les mêmes avis apprennent que le Prince Cherim-Chan , l'un des deux Prétendans au Trône de Perse , a remporté dernièrement une grande victoire sur le Prince Assad-Chan , son rival , & que celui-ci s'est retiré avec les débris de son Armée dans la Province d'Hammadan.

*Du Quartier général de l'Armée de l'Empire ,
à Tschoppau , le 18 Juin.*

L'Armée s'est remise en mouvement le 13 de ce mois , & elle s'est portée en 5 marches consécutives , par Oelnitz , Langfeld , Zwickau & Stolberg , dans

JUILLET. 1766. 195

le nouveau Camp qu'elle occupe. Le Corps du Prince Stolberg forme aujourd'hui l'avant-garde, il occupe Chemnitz & Augustsbourg; le Général de Kleefeld est à Glaucha. Le Général de Lucinsky reste sur les confins de la Franconie, chargé de veiller à sa sûreté. Il a fait occuper Eislefeld, Ilmenau, & divers autres postes.

De BERLIN, le 20 Juin.

L'Armée du Roi passa l'Elbe le 15 de ce mois à Zehren. Ce passage fut effectué sans aucun obstacle de la part de l'ennemi. Le Quartier général est présentement à Proschnitz. Il reste encore dans le Camp de Schelettau quelques troupes commandées par les Généraux de Hulsén & de Bulow. Deux ponts sur l'Elbe assùrent la communication de ce Corps avec la grande Armée.

Nous apprenons en même temps que, sur l'avis que notre Armée avoit passé l'Elbe, le Maréchal Comte de Daun avoit aussi passé ce fleuve avec la sienne, & que le 18 les deux Armées se sont trouvées en présence près de Radebourg. On attend avec la plus grande inquiétude l'issue d'une action qui paroît inévitable.

Le Prince Henri, dont l'Armée campoit près de Sprottau, étant informé de l'arrivée prochaine des Russes, s'est avancé vers Francfort sur l'Oder. Son Armée est de plus de quarante mille hommes. Les Corps de Généraux de Goltz & de Schmectan s'y sont réunis. Celui que le Général Forcade commandoit dans la Poméranie, est aussi en marche pour s'y rendre.

Le Cartel conclu à Butow avec la Cour de Russie, pour l'échange des prisonniers respectifs, est entièrement rompu. Cette Cour refuse absolument de comprendre dans ce Cartel le Comte de

I ij

196 MERCURE DE FRANCE.

Horn. Le Roi a fait publier un exposé des motifs qui l'ont engagé à rompre cette convention.

De MADRID , le 19 Juin.

On continue les préparatifs nécessaires pour célébrer l'avènement de Leurs Majestés au Trône. Ces fêtes auront lieu vers la fin de ce mois.

De ROME , le 19 Juin.

La santé du Chevalier de S. Georges s'affermir de jour en jour. Il s'est trouvé le 21 du mois dernier , en état de se lever & de manger en Public. On a senti le 26 à Mezzo , petite Ville de la République de Raguse , une secousse de tremblement de terre ; elle a duré quatre minutes , mais elle a causé peu de dommage.

Il se tint , le 5 de ce mois , en présence de Sa Sainteté , une Congrégation , dans laquelle il fut résolu d'annuler le second Edit de la République de Gênes. On espère cependant que , moyennant les bons offices de quelques Puissances , notre démêlé , avec cette République , ne tardera pas à s'arranger. Le Sénat de Gênes paroît se disposer à faire , à la Lettre exhortatoire du Pape , une réponse propre à concilier les esprits.

De GENES , le 10 Juin.

Les Colonels Basso , Gianai & Gallo , viennent de sortir de la prison , dans laquelle ils avoient été renfermés , sur l'accusation de s'être mal comportés à l'affaire de Furiani en Corse. Ils ne jouissent cependant pas d'une entière liberté. Il est enjoint au premier , de ne point sortir de la ville ; & aux deux autres , de rester dans leur maison , jusqu'à ce que les preuves de leur innocence soient complètes. L'Archevêque de cette ville , a

JUILLET. 1766. 197

communiqué le Bref exhortatoire, adressé par le Pape au Sénat ; on ne fait point encore quelle résolution la République prendra, sur ce Bref. On a mis à Bastia, ainsi qu'à Calvi, des Gardes aux portes des Evêques & des Religieux, afin de leur interdire toute communication avec le Vifiteur Apostolique. Il leur est défendu de sortir, sans la permission du Gouverneur. Au reste, tout est tranquille dans l'Isle.

De LONDRES, le 24 Juin.

Quoique les forces navales de l'Angleterre n'ayent jamais été si formidables qu'à présent, le commerce de la nation ne laisse pas de souffrir beaucoup des prises que les Armateurs François font continuellement. On compte deux cens de nos Vaisseaux pris depuis le commencement de Mars ; sçavoir, trente deux au mois de Mars, quarante-sept dans le cours d'Avril, quatre-vingt en Mai & quarante-un depuis le commencement de ce mois. On observe, avec chagrin, cet accroissement journalier de nos pertes. Toutes ces prises sont évaluées à quatre cens cinquante mille livres sterlings.

On s'apprête dans la Caro'line à pousser vigoureusement la guerre contre les Chiroquois. Nous avons remporté sur eux quelques avantages, mais peu décisifs. Les Colons qui habitent leurs frontieres sont toujours dans la derniere consternation, & ils abandonnent le pays de crainte d'être les victimes de leur cruauté.

Les Négocians qui ont fait des envois pour Québec, sont dans de grandes allarmes depuis les fâcheuses nouvelles que l'on a reçues de la défaite des troupes du Brigadier général Murray. On dit que les François, profitant de leur avan-

I iij

198 MERCURE DE FRANCE:

rage, ont continué leur marche vers cette Capitale du Canada, & que nos troupes l'ont abandonnée.

De LA HAYE, le 25 Juin.

On n'espère plus aucun succès de la négociation entamée pour porter la Cour de Londres à rendre justice à la République, sur les déprédations des Armateurs Anglois. C'est pourquoi le sieur Meerman, qui devoit aller remplacer à Londres le sieur Boreel chargé de cette négociation, a reçu contre-ordre.

Les Lettres de Bruxelles, de Cologne, & de divers autres lieux des environs, parlent d'une secousse de tremblement de terre qu'on y a ressentie le 20 de ce mois, vers les onze heures du matin. Mais elle a été encore plus légère que celle du mois de Janvier, & elle n'a causé aucun dommage.

F R A N C E.

Nouvelles de la Cour, de l'armée, de Paris, &c.

De VERSAILLES, le 3 Juillet.

LE 29 du mois dernier, le Roi a donné l'Evêché de Leictoure à l'Abbé de Jumilhac, ci-devant Agent Général du Clergé ;

L'Abbaye de Saint Jean d'Amiens, Ordre de Prémontré, à l'Abbé de Crillon, ci-devant Agent Général du Clergé ;

Et sur la démission de l'Evêque, Duc de Laon, Ambassadeur Extraordinaire de Sa Majesté, à Rome, le Prieuré de Saint Michel de Charray, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Viviers, à

JUILLET. 1760.

199

L'Abbé d'Elvincourt , Secrétaire de cet Ambassadeur.

Le même jour , le Comte d'Affry , Ambassadeur du Roi , près des Etats-Généraux des Provinces-unies ; le Marquis de Monciel , Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté , près du Duc de Wirtemberg ; & le Marquis de Bauffet , Ministre Plénipotentiaire du Roi , près l'Electeur de Cologne , eurent l'honneur de prendre congé de Leurs Majestés & de la famille Royale , pour se rendre incessamment chacun à sa destination.

Du Camp de Dortmund , le 25 Juin.

Le Corps de troupes , aux ordres du Comte de S. Germain , passa la Roer le 17 à Mulheim ; il se remit en marche le lendemain , & il se porta à Steyl. Le 19 , toutes les troupes furent rassemblées près de Dortmund , où ce Général a établi son Quartier. A son approche , les troupes avancées des Ennemis se replièrent sur Luynen. Il y eut quelques escarmouches entre les Chasseurs de Fischer & la Légion Britannique , dont il déserta une grande quantité de Soldats ; on lui fit aussi quelques prisonniers.

On apprend de Wesel , qu'un Corps de trois mille hommes des Alliés , sous les ordres du Général Scheiter , vint le 15 au matin camper à deux lieues de cette Ville. Il paroissoit avoir le dessein de passer le Rhin , pour enlever quelques - uns de nos Magazins. Le sieur de Cambesfort fut envoyé avec son détachement , & avec quelques Dragons & quelques Volontaires , pour observer ce Corps ennemi. S'étant mis en embuscade dans un Bois , il y attira une troupe de Chasseurs qu'il battit ; il leur tua quelques hommes , & il leur fit plusieurs prisonniers. Le Général de Scheiter ,

I iv

reconnoissant qu'on étoit partout sur ses gardes ; renonça à son entreprise , & se retira le même jour par Bucholtz & Borcklen , vers la réserve des All.és.

Du Camp de Schreinsburg , le 26 Juin.

Le Maréchal de Broglie , après avoir donné les ordres nécessaires , pour rassembler l'armée dans les environs de Hungen & de Grunberg , partit de Francfort le 21 de ce mois pour aller reconnoître lui-même la position qu'il lui feroit prendre , & pour être plus à portée d'avoir des nouvelles des Ennemis , que l'on sçavoit occuper encore le Camp de Fritzlar. Ce fut près de la Ville de Grunberg , que toutes les troupes se réunirent. Dès le 22 , la réserve , commandée par le Comte de Lutace , avoit eu ordre de quitter le pays de Fulde & de se rapprocher du gros de l'armée ; & elle campa le même jour à environ une lieue en avant , près du village de Merlau. Les troupes , aux ordres du Comte de Guerchy , qui étoient restées depuis quelque temps dans le Vettervald , se remirent aussi en marche , & arrivèrent le 22 , dans les environs de Giessen. Le Comte de Melfort fut détaché , avec six cens hommes , pour aller reconnoître le corps des ennemis , qui depuis quelque temps campoit sur la rivière de Lohn , dans les environs de Kirchayn. Ce Corps occupoit les hauteurs de Langenstein , & tous les postes de la rivière , principalement celui de Hombourg.

Le Maréchal de Broglie reçut avis de l'arrivée d'un train considérable d'artillerie des ennemis , à Ziegenhayn , & que le Prince Ferdinand devoit arriver avec toute son armée , le 24 , à Neudadt ; il ne douta pas qu'il n'eût l'intention de se porter

ensuite sur la Lohn, pour lui en disputer le passage. Il se détermina donc à faire marcher l'armée dès le 23 au soir, afin de prévenir le Prince Ferdinand. On marcha toute la nuit. Le Corps des ennemis, campé à Langenstein, n'attendit point, non plus que la garnison de Hombourg. Le Prince de Robecq, qui avoit eu ordre de les suivre dans leur retraite, leur fit quelques prisonniers, & leur prit plusieurs chariots. On trouva aussi un magasin d'avoine à Langenstein. Le Maréchal de Broglie fit ses dispositions, sans perdre de temps, pour passer la rivière dans les environs de Schreinsburg, & l'armée campa près de cette ville, de l'autre côté de la rivière. La réserve du Comte de Lusace fut portée en avant de l'armée, près de Kirdorff. Le Comte de Guerchy avoit joint l'armée; & le Comte de Chabot, Maréchal de Camp, fut chargé, avec les troupes qu'il conduisoit, d'investir Marburg, que les ennemis, par leur retraite, abandonnoient à ses propres forces. On sut qu'ils n'y avoient laissé que quatre cens hommes & quelques Hussards; & que le Corps qu'ils avoient eu dans cette partie, se retiroit par la grande chaussée de Marburg à Cassel.

Le Prince Ferdinand, de son côté, s'étoit mis en marche, & il arriva le 24 à Neustadt. Rien ne séparoit plus les deux armées, & l'on ne pouvoit presque pas douter que l'on ne fût obligé d'en venir à une action : mais on a su ce matin, que le Prince Ferdinand a quitté Neustadt & s'est retiré derrière le Schvalm près la petite Forteresse de Ziegenhayn. Nous comptons que l'armée marchera demain pour aller occuper le camp de Neustadt, que le Prince Ferdinand a quitté. On ne peut rien ajouter à la volonté que nos troupes ont témoigné pendant les marches fatigantes qu'elles ont faites, & à la vivacité desquelles on

202 MERCURE DE FRANCE

doit la retraite des Ennemis sur Ziegenhayn , & l'abandon de la riviere de Lohn , poste important pour fermer l'entrée de la Hesse.

De PARIS , le 5 Juillet.

Un Courier , arrivé de Lisbonne , en a apporté la nouvelle que , le 6 du mois dernier , la Princesse de Beyra a épousé l'Infant Don Pedre , son oncle.

Le Roi de Pologne , Duc de Lorraine & de Bar , a confirmé l'élection de la Dame Comtesse de Gouffier-Thois , en qualité d'Abbesse du Chapitre de Buxiere.

Extrait de la Gazette Extraordinaire de la Cour de Londres , du 17 Juin.

» Un Officier arrivé aujourd'hui d'Hallifax ,
» Ville de la nouvelle Ecosse , en a apporté la
» nouvelle que , le 28 du mois d'Avril dernier ,
» le Brigadier Général Murray , avec trois mille
» hommes de la garnison de Québec , avoit at-
» taqué près de cette Place l'Armée des Fran-
» çois , que l'on supposoit être composée de tou-
» tes les forces qu'ils ont en Canada , & qui étoit
» en marche pour venir elle-même attaquer
» cette Ville ; qu'après un combat fort vif &
» une perte considérable de ses troupes , il avoit
» été obligé , par la supériorité des Ennemis , de
» se retirer derrière Québec , & d'abandonner
» même aux Troupes Françaises plusieurs pièces
» de canon qu'il n'avoit pu emmener. Le Briga-
» dier Murrai ajoute , qu'il faisoit toutes les dis-
» positions nécessaires pour faire dans cette Place
» la plus vigoureuse défense jusqu'à l'arrivée des
» vaisseaux de Sa Majesté Britannique , partis
» d'Hallifax sous les ordres du Lord Colville ,
» pour se rendre dans la riviere de S. Laurent.

JUILLET. 1760. 203

Les Lettres particulieres de Londres , d'après les notions données par le Ministère Britannique , disent que l'armée du Général Murrai a perdu onze cens hommes tant tués que prisonniers , tout son canon & son bagage ; & que l'on croit que la Ville de Québec s'est rendue au vainqueur , son ancien Maître. Depuis cette nouvelle , les papiers publics ont baissé considérablement en Angleterre.

Nous avons appris le 30 du mois dernier , la nouvelle que le Général de Laudon avoit attaqué près de Landshut un Corps de Troupes Prussiennes commandé par le Général Fouquet. Ce Corps qui , de l'aveu de plusieurs Officiers Prussiens , étoit de quinze mille hommes , a été totalement détruit ; & tout ce qui n'a pas été tué , a été fait prisonnier. On ne compte pas qu'il se soit échappé deux à trois cens hommes. Le Général Fouquet a été blessé & fait prisonnier avec quatre autres Généraux. Toute l'artillerie , dont on ne fait pas encore la quantité , & tous les bagages , ont été pris. L'attaque a commencé le 22 , à une heure après minuit , & a fini à 8 heures du matin. L'ennemi s'est défendu avec beaucoup d'opiniâtreté , d'une montagne à l'autre , & il a été suivi partout avec la plus grande ardeur de la part des troupes Autrichiennes , qui ont fait des merveilles. Deux ou trois petits Corps ont pris l'ennemi par les derrières ; ils ont décidé sa perte , par la frayeur que ces attaques inattendues lui ont causée.

M O R T S.

Le 2 Juin , Dame Anne-Françoise-Céleste Jacquier de Vielsmaisons , Epouse de Guy - André -

L. vi

204 MERCURE DE FRANCE.

Marie Joseph, Comte de Laval, mourut à Paris dans la sixième année de son âge.

Cette Famille, originaire de Bourgogne, vint s'établir en Champagne en 1580. Nicolas Jacquier étoit pour lors Commissaire des Guerres dans la Province. Claude son fils, épousa la fille d'un Trésorier de France à Châlons; sa mere s'appelloit Marie Godet de Renneville, famille Noble & ancienne dont étoit M. de Renneville, Lieutenant général des Armées, tué au combat de S. Antoine, en 1652. Il fut chargé du soin des vivres dans la Province de Champagne & fut fait Trésorier Commissaire dans trois Evêchés. François son fils épousa, en 1648, Philippe de Châtillon d'une famille Noble & ancienne de Champagne. Il eut le gouvernement général des vivres des Armées, avant qu'ils fussent en régie, & depuis l'année 1650, temps où les provinces en furent déchargées, il fut placé à la tête de cette régie pour en être le Chef, jusqu'à sa mort, arrivée en 1684. des Lettres du grand Condé, du Cardinal Mazarin, de M. de Turenne, de M. de Luxembourg & des Ministres à lui adressées & conservées dans la famille, sont les preuves de l'estime singulière qu'ils faisoient de ses talens & de ses connoissances. M. de Turenne en faisoit un si grand cas, & avoit tant de confiance en lui, que souvent il le chargeoit de commissions délicates & très-importantes. Ce Général le faisoit entrer au Conseil de Guerre, pour avoir son avis sur les projets qui étoient proposés. Il avoit été reçu Secrétaire du Roi en 1643. Jean Jacquier, Vidame de Vielsmaisons son frere qui avoit acquis la terre de Vielsmaisons-le-Vidame en 1610, avoit été reçu Conseiller d'Etat en 1660, & mourut en 1665. Antoinette leur sœur fut mariée en 1642 à Nicolas de Morvilliers, Seigneur de Nuisement. Fran-

çois Jacquier de Vielsmaisons , fils de François Jacquier & de Philippe de Chatillion , fut reçu Conseiller au Parlement & Commissaire aux Requêtes du Palais en 1680 , il avoit épousé Nicole de Rocherau de Hauteville , sœur aînée de la Présidente de la Michodière , mere de l'Intendant actuel de Lyon : il mourut , en 1727 , sans enfans. Philippe Jacquier d'Hemecourt fut marié en 1698 à Thérèse Herinx , famille de Flandre , qui , en 1640 , avoit donné un Evêque au Siège d'Ypres. La Dame Heliot , femme d'un Conseiller de la Cour des Aides , morte en odeur de Sainteté , & la mere de MM. Mandat , le Maître des Requêtes , & le Maître des Comptes , étoient de cette famille. Hugues - François Jacquier de Bobigny , ancien Officier de Dragons , épousa Louise Robert de Depreuil , fille du Président de la Chambre des Comptes : il avoit été reçu Chevalier de Saint Lazare en 1670 , & mourut en 1744 , sans postérité. Marie - Antoinette Jacquier fut mariée en 1681 à Joseph d'Epinai-Saint-Luc , Marquis de Lignery , Lieutenant Général des Armées , Gouverneur de Perone , Roye & Montdidier , commandant la Maison du Roi , tué à Nerwinde en 1693. Le Comte d'Epinai - Saint - Luc d'aujourd'hui , est son petit-fils. La Maison d'Epinai-Saint-Luc est ancienne & illustre : elle a produit un Grand Maître d'Artillerie , un Maréchal de France , des Gouverneurs de Province , & quatre Chevaliers de l'Ordre du S. Esprit. Marie Jacquier de Fontenay , fille de Philippe Jacquier d'Hemecourt & de Thérèse Herinx fut mariée en 1718 à Joseph de Ste Marie d'Agneau , maison noble & ancienne de Normandie , qui possédoit il y a plus de 250 ans les charges de Lieutenans généraux de la Basse Normandie. De ce mariage sont sortis deux enfans qui ont été Pages du Roi. Elisabeth

206 MERCURE DE FRANCE.

Jacquier de Sully a épousé en 1731 Joseph de l'Aubanie, neveu du Lieutenant Général de ce nom, célèbre au commencement de ce siècle, par la défense de Landau. Leur fille unique a été mariée à M. le Comte de Lubersac-Savignac, dont la noblesse est très-ancienne dans la Province du Limosin. Enfin, Philippe-Guillaume Jacquier* fut reçu Conseiller au Parlement, en 1732. Il a épousé, en 1736, Louise-Magdelaine Hatte, & a recueilli toutes les successions de ses père, mère & oncle, en vertu d'une donation faite entre-vifs, dans l'année 1741, par M. de Bobigny, en sa faveur; il n'étoit resté de ce mariage qu'une fille unique. Cette riche héritière avoit été mariée le 14 Avril au Comte de Laval, fils du Duc de Laval-Montmorency, Chef du nom & des armes de la Maison de Laval, Lieutenant Général des Armées du Roi, &c. & de Marie-Jacqueline-Hortense de Bullion Farvaques, fille du Marquis de Farvaques, Lieutenant Général des Armées du Roi, Gouverneur du Maine, & Chevalier des Ordres.

Messire Louis-Gui-Guérapin de Vauréal, ancien Evêque de Rennes, Abbé de l'Abbaye Royale de Jouy, Congrégation de Saint Maur, Diocèse de Sens; de celles de Molefme, Diocèse de Sens, de Saint Aubin, Diocèse d'Angers; & de Saint Saron, Diocèse de Meaux, toutes du même ordre de S. Benoît; Maître de la Chapelle Musique du Roi; ci-devant son Ambassadeur Extraordinaire près de Sa Majesté Catholique, Grand-d'Espagne, & l'un des Quarante de l'Académie

* *Vidame de Viels-Maisons, Seigneur de Bobigny-Joui, Villeblevin, Belle-Affise, &c. Toutes ces Terres sont dans la famille depuis cent vingt ans.*

Françoise, est mort à Nevers le 17 Juin, âgé de soixante-dix ans.

Le Marquis d'Anjony de Foix, Maréchal des Camps & Armées du Roi, est mort en son Château d'Anjony le 28, dans la quatre-vingt-quinzième année de son âge.

Messire Henri-François de Colombe du Lys, Chanoine de Champeaux & Prieur de Courtras, mourut en cette Ville le 29. Il étoit le dernier mâle de la race de Jeanné d'Arc, si célèbre dans l'Histoire, sous le nom de la Pucelle d'Orleans.

M. de Mirabeau, ancien Secrétaire perpétuel de l'Académie Françoise, est mort le 7 de ce mois, âgé de 85 ans. Il étoit fils d'un Ecuyer du Roi. Après avoir été élevé dans les Cadets, il servit dans le Régiment de Champagne, & fit ses premières Campagnes aux sièges de Mons & de Namur, c'étoit un homme d'une grande érudition. Ses Traductions de l'Arioste & du Tasse, qui lui ont fait beaucoup d'honneur, sont pourtant les seuls ouvrages que sa modestie connue lui ait permis de nous laisser. Il avoit été Secrétaire de feu S. A. R. Madame, Duchesse d'Orleans, femme du Régent. On ne sçauroit donner trop d'éloges à la douceur de ses mœurs, à son jugement, & à son caractère: il a emporté l'estime & les regrets de toutes les personnes qui l'ont connu.

Le 28 du mois dernier, fut élue Abbessé de l'insigne Eglise Collégiale & séculière de Notre-Dame de Bouxieres près de Maney en Lorraine, Madame Charlotte Sidonie Rose, Comtesse de Gouffier-Thois, Dame & Chanoinessé dudit Chapirre; fille de feu Messire François-Louis, Marquis de Gouffier-Thois, Baron des Baronnies de Catheux & Doué, & de Madame Armande-Louise de Gouffier-Caravas, Comtesse de Passavant, Baronne de la Chassée, & Desaubier en

208 MERCURE DE FRANCE.

Poitou. Cette Election a été faite d'une voix unanime par la voie du scrutin , ainsi que l'avoit été , en 1716, celle de feu Madame Anne-Marie, Comtesse d'Eitz d'Orrange, & de même les précédentes, conformément aux droits & Privilèges du Chapitre de Bouxieres, depuis près de neuf siècles sans trouble & sans interruption. Il est à remarquer que la défunte Dame Abbessé avoit été appréhendée à l'âge de 3 ans, & qu'elle a vécu 95 ans 6 mois; elle étoit depuis longtems la plus ancienne Chanoinesse du Monde , & elle en a toujours été la plus respectée & aimée par les rares qualités de son âme & de son esprit.

Avis au Public sur la seconde Lotterie de la Souveraineté de BOUILLON.

Les Entrepreneurs de cette Lotterie donnent avis au Public, que le peu de recette qu'il y a eu, ne leur permettant pas de la mettre à exécution, & de remplir leurs projets, ils rembourseront le montant des sommes qui ont été payées par ceux qui ont pris des billets de ladite Lotterie; ceux qui y sont intéressés sont priés de vouloir bien remettre les billets qu'ils ont entre les mains, à ceux qui les leur ont délivrés; on leur rendra en totalité les sommes, qu'ils auront payées.

L'empressement avec lequel les Entrepreneurs se sont déterminé à remettre au Public les fonds qu'ils ont reçus, aussitôt qu'ils ont reconnu qu'il n'étoit pas possible d'effectuer le tirage de la Lotterie, leur fait espérer que lorsque dans des circonstances plus heureuses il sera établi une nouvelle Lotterie sous l'autorité de Son Altesse Monseigneur le Duc de Bouillon, le Public voudra bien s'y intéresser. Il doit être convaincu par la

conduite actuelle des Entrepreneurs , de leur bonne foi & de leur exactitude à remplir leurs engagemens.

M. le Marquis de Turbilly ayant présenté à l'Académie Royale des Sciences, son Ouvrage sur *les défrichemens*, cette Compagnie n'a pas crû pouvoir mieux témoigner le cas qu'elle faisoit de ce présent, qu'en accordant à l'Auteur l'entrée à ses assemblées, & la qualité de correspondant, qu'elle lui a confiée dans l'assemblée du 21 du présent mois de Juin.

LETTRE à l'Auteur anonyme d'une Lettre en date de Montauban du 12 Fevrier 1760, insérée au Mercure d'Avril.

M O N S I E U R ,

Permettez-moi de prendre la défense du Compilateur des Pièces fugitives &c. Vous le blâmez, Monsieur, d'avoir inséré dans son Recueil les jugemens de M. de Bezons, dont il compare, dites-vous, (ou lui faites-vous dire) les opérations à celles de M. de Caumartin.

» On donne ici (je copie ayant le livre sous les
 » yeux) les généalogies dressées d'après les jugemens rendus par M. de Bezons, Intendant de
 » cette Province (le Languedoc.) Les articles y
 » sont faits avec le même soin que ceux du Nobiliaire de Champagne, & y sont réduits d'après
 » leurs bornes essentielles. Le Compilateur, comme me semble, ne prétend pas dire que M. de Bezons ait apporté, dans ses jugemens, le même soin & le

;

même scrupule que l'Intendant de Champagne dans les siens. J'entens que lui, Compilateur, a donné aux extraits qu'il a faits des jugemens la forme de ceux du Nobiliaire de Champagne. Je serois bien tronpé si ce n'est là la pensée.

» Ces jugemens, qui sont des pièces périodiques, assurent l'état de la Noblesse de Languedoc, & la font connoître d'une manière qui n'est ni douteuse ni équivoque.

Il y a vraiment quelque chose de trop dans ces dernières expressions, surtout après le juste reproche de M. de Basville, sur la facilité de ses prédécesseurs. Le Compilateur est excusable de n'avoir lu le Mémoire de ce grand Intendant, rapporté par extrait dans l'état de la France, par le Comte de Boulainvilliers, ou, s'il l'a lu, le trait lui a échappé. Il n'a pas mérité, à mon avis, le reproche que vous lui faites d'avoir terni une seconde fois l'éclat de la vraie Noblesse, en faisant revivre un ouvrage que le mépris le plus fondé sembloit avoir anéanti. Le Public, qui n'a que des idées confuses sur les filiations & sur les alliances des vrais Nobles, surtout de ceux dont les familles sont transplantées, s'éclaircit au moyen de ces jugemens; & les gens versés dans la partie généalogique, peuvent, à l'aide des connoissances qu'ils ont, juger si le relaxe est de grace ou de justice.

Tout le monde sait, dites-vous, Monsieur, que la bonne Noblesse de Languedoc ne se sert jamais du relaxe de M. de Bezons; elle fait bien. Moi-même (je me cite, parce que je garderai l'Anonyme bien décidément) moi-même dans l'occasion je me suis servi de mes titres de préférence au jugement de M. de Basville, lequel rappelle une Ordonnance que j'ai aussi de M.M. les Commissaires à la recherche des francs-fiefs.

Il y a des Gentilshommes, ajoutez-vous, qui n'ayant pas été recherchés, ne sont pas inscrits sur ce prétendu Catalogue des Nobles (le terme de *prétendu* me paroît un peu hasardé) il faudroit, pour qu'il fût un terme propre, que les deux tiers au moins des jugemens de M. de Besons, fussent de faveur, ce que vous auriez peine à prouver, Monsieur. Mais n'arrêtons pas sur un mot : permettez-moi, Monsieur, d'observer que l'oubli des traitans, à moins d'être, ou d'avoir été dans le cas des exemptions portées par l'édit, n'est pas avantageux aux familles dont les titres n'ont été ni vérifiés, ni discutés, & qui ont quitté le berceau de leurs peres.

Il en est d'autres (Gentilshommes) qui, dites-vous Monsieur, n'ont produit que les preuves de quatre générations & qui remontent par de bons actes, jusqu'en 1200.

Le silence du Compilateur est légitime : il ignoroit ces actes, & en eût-il été instruit, il se seroit bien donné de garde de les confondre dans ses extraits. Mais pour les distinguer, il les eût sans doute placés dans des notes séparées du corps de l'ouvrage, ou marginales.

Tout le monde sait (ce sont vos termes) que la plupart des Gentilshommes se faisoient décharger sur le premier titre qui leur tomboit sous la main. De là vient que des meilleures Maisons de la Province ne remontent qu'au *premier, deuxième ou troisième degré*.

Oh pour le coup, Monsieur, vous prenez votre opinion pour celle du Public. Il vous sera difficile, peut-être même impossible, de le ramener à la vôtre. Quoi la fureur des ennoblis sera-t-elle de n'avoir jamais commencé leur noblesse, & d'en cacher le titre primordial jusqu'à l'extrême nécessité ? tandis que des Gentilshommes de Race

212 MERCURE DE FRANCE.

auront négligé la production des titres qui la leur assurent. Cela est insoutenable, Monsieur. Je suis convaincu que la plupart se sont bornés aux termes de l'Edit. Mais je n'en connois point qui n'y aient pas voulu satisfaire ; & certainement la peine d'assembler des titres suffisans étoit si légère, leur recherche si peu dispendieuse, qu'il n'y avoit, lors de la recherche, qu'un siècle à remplir pour être confirmé dans la possession d'une Noblesse de Race.

Je me flatte, Monsieur, que l'Auteur du *Mercur*e aura à mon égard, la même complaisance qu'il a eue pour vous. J'ose croire, que vous n'improverez point l'opposition de mes sentimens aux vôtres, pénétré des louables motifs (je critique ici vos expressions & m'en honore) qui semblent vous animer, je crois devoir détruire la confiance que le Public pourroit prendre à vos opinions. Elles m'ont séduit d'abord ; l'examen en a ensuite effacé l'impulsion. Vous me pardonnerez cet aveu & la liberté que je prends de vous l'écrire. J'ai l'honneur d'être, &c.

A V I S.

L'ABBÉ, prend Pensionnaires des deux sexes ; malades infirmes & en démence. Il demeure rue de la Clef, au coin de la rue Tripellay, Fauxbourg S. Marceau, dans une très-belle Maison, grande Cour & beau Jardin, dans un air très-salubre. Il se contente d'un prix raisonnable.

LA D^{MOISELLE} HENRIET, qui demuroit ci-devant à l'Arcenal, tient présentement sa fabrique de Chocolat chez le sieur Bertaut, rue S. Antoine, au coin de la rue Percée, au Magasin général des Eaux Dardel ; & c'est maintenant le seul endroit où se débite ce Chocolat.

La veuve de M. MICHEL-ANTOINE BELLOSTE, Médecin de Turin, fils unique du célèbre M. Augustin Belloste, Premier Chirurgien de S. A. R. Madame de Savoye, Auteur des fameuses Pilules mercurielles, dites Belloste, dont la renommée est si grande en France, en Italie, Angleterre, & la plupart des Pays de l'Europe, pour les cures éclatantes qui se sont faites & se font journellement, desquels on pourra se convaincre en lisant le Traité du Mercure, écrit par M. Belloste même, & en parlant aux personnes qui en ont fait usage, (s'entend toutefois ceux qui en auront eu des véritables;) car nonobstant les ordres précis du Roi, qui défend à tout autre qu'à la susdite veuve, ou à ses véritables correspondans qui seront préposés par elle-même, de distribuer les pilules de Belloste, la susdite veuve voit non sans chagrin, que quantité de personnes en débitent sous son nom, & desquels elle ignore même les noms, ce qui prouve qu'ils n'ont aucune correspondance avec elle. La veuve s'est crüe obligée pour le bien du Public, de l'avertir que l'on abuse de sa bonne foi, outre le risque qu'il y a à faire usage d'un remède préparé par des personnes qui sont obligées d'emprunter le nom d'autrui, pour faire valoir leur marchandise, & accréditer un remède falsifié aux dépens d'une famille entière, dont il causeront la ruine totale; car les fausses Pilules dites de Belloste, feront insensiblement perdre par les mauvais effets qu'ils produisent, les vraies. Ainsi que chacun soit averti que les véritables se distribuent chez la veuve Belloste à Paris, demeurant dans la maison neuve de S. Sulpice, sur la Place près la dite Eglise. Quiconque souhaitera sçavoir les noms de ses vrais correspondans, s'adressera à elle-même.

APPROBATION.

J'ai lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le second Mercure du mois de Juillet 1760, & je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Juillet 1760. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE:

ARTICLE PREMIER.

E PITRE sur la Santé, à M. de Montulé, pendant sa convalescence.	Page 5
Qu'il est dangereux de mentir ! <i>Nouvelle Angloise.</i>	17
Vers à Mlle Puvigné, sur sa maladie, & sur sa retraite.	38
Le Palmier & l'Oranger, Fable. A M. le Comte de...	60
Leçon d'Amour, à Mlle *** par M. L. de P.	42
Le Saut de Leucade, traduit de l'Espagnol du Pere Feijoo.	44
Enigmes.	68 & 69
Legogryphes.	70 & 71
Chanson.	73

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire des Révolutions de l'Empire de Rus- sie, par M. la Combe, Avocat.	74
---	----

JUILLET. 1760.

275

Discours prononcé à l'Ecole Royale Militaire , à l'Ouverture du Cours de la Langue Française. Par M. B****.	89
Lettre d'un Voyageur , à M. Fréron.	95
Lettre , à l'Auteur du Mercure.	101
Lettre , à l'Auteur du Mercure.	106
Séance de MM. les Maréchaux de France , au Siège général de la Connétablie & Maréchaussée de France , à la Table de Marbre au Palais , à Paris.	117
Annonce des Livres nouveaux.	129 & suiv.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

THÉOLOGIE.

Preuve métaphysique de l'Existence de Dieu.	131
---	-----

PHILOSOPHIE.

Lettre à l'Auteur des Réflexions critiques , sur le système de l'Attraction.	135
--	-----

HISTOIRE NATURELLE.

Addition au Projet sur les Fossiles de France.	137
Lettres à M. Dallet , sur son Projet de faire connoître les productions fossiles de la France.	139

PHYSIQUE.

Erreurs communes , sur le choix de l'eau à boire.	14
---	----

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

MÉDECINE.

Lettre , à M. De la Place , Auteur du Mercure.	161
--	-----

216 MERCURE DE FRANCE.

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

Hymnologie , ou Hymnes , & Profes du Breviaire de Paris , &c.	171
--	-----

PEINTURE.

Avis sur la Peinture Eludorique.	182
----------------------------------	-----

GRAVURE.

Exp'ication de l'Estampe gravés par le fleur Noël Lemire , d'après le dessein du fleur François Devoge , Peintre , dédié par lui à M. Daviel , Chirurgien du Roi.	185
--	-----

ART. V. SPECTACLES.

Opéra.	189
Comédie Françoisse.	190
Comédie Italienne.	191
Opéra-Comique.	<i>ibid.</i>

ART. VI. Nouvelles Politiques.

Lettre à l'Auteur anonyme d'une Lettre en date de Montauban &c.	209
Avis divers.	212

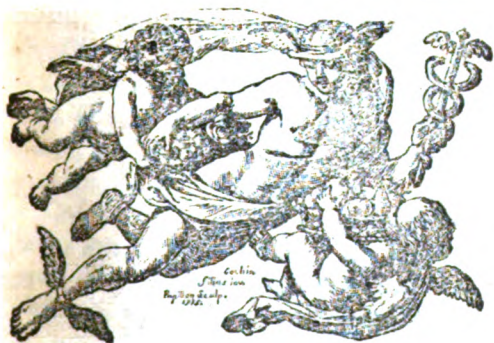
*Fante d'impreffion éffentielle à corriger à la page
15 , du premier volume de Juillet.*

Les Artisans d'Athènes , lifex les Artistes , comme
dans tout le refte de l'Hiftoire

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY ,
rue & vis-à-vis la Comédie Françoisse.

M E R C U R E
D E F R A N C E ,
D É D I É A U R O I .
A O U S T . 1760 .

Diversité , c'est ma devise. La Fontaine.



A P A R I S ,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis-à-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier, Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

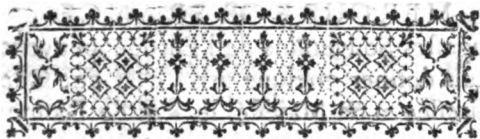
Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci-dessus.

*On supplie les personnes des provinces
d'envoyer par la poste, en payant le droit,
le prix de leur abonnement, ou de donner
leurs ordres, afin que le payement en soit
fait d'avance au Bureau.*

*Les paquets qui ne seront pas affranchis,
resteront au rebut.*

*On prie les personnes qui envoient des
Livres, Estampes & Musique à annoncer,
d'en marquer le prix.*

*Le Nouveau Choix de Pièces tirées des
Mercures & autres Journaux, par M.
De la Place, se trouve aussi au Bureau
du Mercure. Le format, le nombre de
volumes & les conditions, sont les mêmes
pour une année.*



MERCURE DE FRANCE.

A OUST. 1760.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES
EN VERS ET EN PROSE.

*LETTRÉ de M. D'ARNAUD , à
M. DE LA PLACE , Auteur du
MERCURE.*

LE MERCURE, Monsieur, étant au nombre de ces Journaux qui sont les dépôts du sentiment ainsi que de l'esprit ; je me flatte, à ce premier titre, que vous ne refuserez pas d'insérer dans un de vos recueils un ouvrage auquel mon respect & ma reconnoissance pour un des plus

Avant,

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

augustes Souverains de l'Europe peuvent seuls donner quelque prix ; c'est une Ode adressée à Sa Majesté le Roi de Danemarck , à l'occasion de la naissance de Son A. R. le Prince *Frédéric* , son second fils. Je la composai en Allemagne ; j'étois d'autant plus engagé à la rendre publique , que j'ai reçu des marques distinguées de l'indulgence & de la bonté de S. M. Danoise : la protection généreuse & éclairée qu'Elle accorde à tous les talens , lui fait répandre ses bienfaits sur ceux qui cultivent les Arts avec le moins de succès. La lettre obligeante que S. E. M. le Baron de *Bernsdorff* , dont vous connoissez le mérite personnel , ajouta aux faveurs du Roi , n'a fait que me les rendre plus précieuses. C'étoit une invitation des plus flatteuses pour moi , & pour la Littérature dont je voudrois augmenter la gloire , de venir admirer de près un Monarque qui soutient tout l'éclat de sa réputation ; je crois ce trait particulier à son éloge. Mon retour en France , un malheureux enchaînement d'affaires domestiques , la mort de mon respectable ami M. le Comte de *Frise* , perte qui me sera toujours sensible , & qui m'enleva à moi-même & à cet *otium litterarium* si nécessaire à quiconque veut

penser & écrire ; toutes ces raisons , qui ne sont que trop suffisantes pour m'excuser , m'ont empêché jusqu'à présent de m'acquitter d'un devoir , un des plus essentiels peut-être que j'eusse à remplir. Je ne sacrifie donc point en ce moment à ma vanité ; je connois assez mon art pour en sentir toutes les difficultés ; & pour savoir que des vers , françois surtout , ne peuvent être assez corrects ; que l'élégance la plus scrupuleuse , en doit être le premier mérite : mais je suis forcé de n'écouter que la reconnoissance. C'est elle qui m'impose aujourd'hui la loi de soumettre mon Ode au grand jour de l'impression. J'ai cherché à la rendre intéressante , en y répandant des traits de l'Histoire de Dannemarc revêtus du coloris de la Mythologie propre à cette Nation. Nous revoyons tant la vieille fable de *Jupiter* , qu'*Odin* ne pourra manquer d'exciter du moins le plaisir de la curiosité : il y a du mérite , quelque foible qu'il puisse être , à présenter aux yeux de nouveaux tableaux. J'ajouterai même , que j'avois recueilli quelques matériaux sur l'ancienne Religion des Peuples du Nord ; & que j'étois dans le dessein d'en faire usage , quand j'ai appris que M. *Mallet*

3- MERCURE DE FRANCE.

m'avoit prévenu. Ce que j'ai lû de son ouvrage m'a donné lieu de n'être point fâché d'avoir abandonné ce travail. Indépendamment de ses talens, reconnus, M. Mallet est à la source des connoissances nécessaires à la perfection de son entreprise ; je l'approuve donc de tout mon cœur, persuadé que nous devons aimer les Lettres pour leur propre gloire, & non pour notre vanité.

Vous savez beaucoup mieux que moi, Monsieur ; que le genre de l'Ode est extrêmement varié : je me suis étendu dans celle-ci plus que dans une Ode fondée sur le pur enthousiasme ; il s'agissoit d'attacher, pour ainsi dire, les premiers regards d'un Prince naissant sur l'Histoire de son Pays, & d'appuyer le précepte de l'exemple. C'est à vous à juger si j'ai eu raison de préférer le langage de la mâle vérité, la hardiesse de l'instruction à l'imitation grossière & triviale de l'Eclogue de Virgile, *Sicelides Musa* ; ridicule où tombent nos Versificateurs, à chaque naissance de Prince. C'est ce qu'ils appellent *beautés poétiques*, & ce que les gens sensés traitent de *non sensé*, pour risquer une expression Angloise qu'on ne peut guères rendre en

A O U S T. 1760.

9

notre Langue que par le mot de *galimathias*, ou de *sons vuides de sens*.

Pope, est le seul Poète que je sache, depuis l'Auteur Latin, qui ait tiré parti de ces lieux communs dans son Eclogue intitulée le *Massie*, où il a encore beaucoup plus emprunté d'*Isaïe*, bien au-dessus de *Virgile* pour le sublime d'images & l'énergie de pensées.

Je me suis trouvé dans le cas indispensable, de grossir mon Ode de notes; la Mythologie Danoise n'étant point assez familière à la plupart de nos Lecteurs François. Ce seroit bien ici l'occasion de vous consulter sur l'emploi du rithme dans l'Ode; de vous demander, si à l'exemple des Anglois, dont la Littérature vous est si connuë, nous ne pourrions pas faire des strophes à mesure inégale, & éviter par-là ce retour fatigant & monotone de la même mesure que ces mêmes Anglois comparent judicieusement à un carillon uniforme de cloches. Je pourrois encore vous prier de faire revenir * notre Public d'un préjugé que

* Le Public, dont il est ici question, vânera l'Ode à la fortune; qui n'est qu'une riche amplification d'un excellent Ecolier; l'Ode à la Veuve, qui réunit, deux tons discordants, le gracieux & le plaisant; celle sur la Naissance du Duc de Bre-

A v

10 MERCURE DE FRANCE:

je trouve répandu. On s'efforce de nous dire que les III & IV^e livres des Odes du célèbre *Rousseau* doivent être mis au nombre de ses mauvais ouvrages, de ses Comédies si médiocres. Vous devriez, dans l'occasion, vous charger du soin de faire observer à ce même Public qu'il y a peut-être plus de poésie, plus de sublime, & de ce que les Latins nommoient *mens divinior*, dans ces dernières Odes que dans les premières; en convenant pourtant qu'elles sont beaucoup moins correctes pour la Langue. C'est une onde qui jaillit & s'élève avec force, mais moins pure que lorsqu'elle n'étoit qu'un simple ruisseau. Mais je m'égare dans des discussions trop longues pour une Lettre où je dois me borner à vous répéter l'assurance de l'estime respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être &c.

q

Gene, où la Poésie est en querelle avec la Raison; & qui, à propos d'un Prince de France, vous expose le *Crocodile* ne troublant point les eaux du *Nil*, les lions bondissant avec les agneaux; peintures aussi absurdes que déplacées: & personne ne parle de l'Ode à *M. le Comte du Luc*, le chef-d'œuvre de la Poésie Française; de l'Ode aux *Princes Chrétiens*, qui n'est pas moins sublime que de celle enfin au *Prince Eugène*, le modèle de l'énergie & de la Noblesse; on y pourroit ajouter l'Ode sur la bataille de *Petersaraden*.

O D E

*A S. M. LE ROI DE DANNEMARC ;
sur la Naissance de S. A R. le Prince
FREDERIC.*

PERE (a) de l'éloquence & de la Poësie,
Jadis au rang des Dieux du Danois adorés,
Par qui de ses héros les exploits consacrés
Triomphoient (b) du *Dragon*, & de la jalousie !
Toi, qui près (c) d'*Odin* étonné,
Elevois le courage (d) au *Valhall* fortuné ;

(a) *Pere de l'Eloquence.* *Brag*, Dieu de l'Eloquence & de la Poësie, adoré des anciens Danois. Dans les festins solennels, on finissoit par boire le *Bragarbott*, c'est-à-dire, la coupe en l'honneur du Dieu *Brag*.

(b) *Du Dragon.* Le *Dragon noir*, étoit le *Pluton* de la Mythologie Danoise ; c'étoit la Divinité mal faisante.

(c) *Près d'Odin.* *Odin*, selon la même Mythologie ; étoit le premier des Dieux. Ce Dieu *Odin*, avoit été un fameux Magicien, le *Numa* des Danois.

(d) *Au Valhall.* C'étoit le Paradis du Dieu *Odin*. Il n'y avoit que ceux qui mourroient à la guerre, ou de quelques blessures, qui pussent y être admis. On n'est pas d'accord sur le lieu où ce Palais étoit situé ; les uns le placent dans la ville d'*Asgard* en *Scythie*, d'autres, dans les Cieux, d'autres, dans l'air, d'autres, enfin, dans un antre souterrain ; ce dont on convient, c'est que l'or & les diamans n'y étoient pas épargnés. C'est ainsi que, de tout tems, les hommes ont attaché sur les idées qui doivent être les plus spirituelles, l'empreinte grossière de leur sens. Le *Valhall* n'est pas plus ridicule & déraisonnable que l'*Olimpe*, les champs élysées, le Paradis de *Mahomet*.

12 MERCURE DE FRANCE.

Fais jaillir dans ta coupe un nectar plein de flâmes;
Que je boive à longs traits ta divine fureur:
Puisses-tu me prêter tous les feux de ton âme,
Toi-même tout entier t'épancher dans mon cœur!

Le Cédre, antique fils du Temps & de la Terre,
Dont les pieds vont se perdre aux voûtes des En-
fers,

Qui semble sur un front, vainqueur des noirs Hy-
vers,

Asséoir le lourd fardeau du séjour du Tonnerre;

Orgueilleux de nouveaux appas,

Pour couvrir le Liban, étend de nouveaux bras:

Le Mont frémit de joie, & sa cime s'écrie:

» Fleurs, Fruits, Ruisseaux, Vallons, partagez mes
» transports!

» De l'honneur des mes champs, la gloire est af-
» fermie.

» Un ombrage nouveau, protège vos trésors.

Cet Astre bienfaisant, l'âme de la Nature,
Qui dans ses flancs cachés nourrit le diamant,
D'azur, d'or, de rubis pare le Firmament,
Et verse sur nos prez la riante verdure;

Dans un nuage radieux

Se peint & reproduit son front brillant de feux,
Pour admirer la Terre en silence s'arrête;
Dans l'Érèbe, la Nuit va rentrer pour toujours.

Terre, un second soleil se lève sur ta tête;
De beaux jours éternels, il t'assure le cours.

Ta tige, F R E D E R I C, en rejettons féconde,
Pousse un nouveau rameau, s'élève jusqu'aux
Cieux.

Peut-elle croître assez ? des tyrans odieux,
Que la race s'écoule & passe comme l'onde !

Dans ses gouffres les plus profonds,
Que le Temps engloutisse & dévore leurs noms !
Mais des Rois bienfaisans, de ces Rois qu'on adore,
Dont F R E D E R I C en lui réunit tous les traits,
Que la postérité s'étende plus encore
Que l'herbe qui couronne & couvre nos marais !

J'entens bruire tes eaux, ô Mer hyperborée !

Du fond de son abîme, avec un cri vainqueur ;
» Mon Maître, nous dis-tu, de sa juste grandeur,
» Voit se perpétuer, s'établir la durée !

» Le Ciel lui donne un second fils ;
» Un second Dieu des mers, à mes flots est pro-
» mis.

Ce cri frappe la Terre, & l'émeut d'allégresse.

Un beau jour s'y répand ; ces vastes (e) champs
d'horreurs,

Où la Nature sombre expire de tristesse

(e) *Champs d'horreurs.* Les terres septentrionales qui
sont sous la domination du Roi de Danemarck.

14 MERCURE DE FRANCE.

Sous la glace fonduë, ont vu germer des fleurs.

Esprits qui présidez aux grandes destinées,
des Empires du monde Arbitres souverains,
Vous qui tenez la Terre & le Sort dans vos mains!
Quittez pour un moment vos sphères fortunées,
Et descendez tous à la fois

Sur ce berceau sacré d'où s'élèvent les Rois.
Ange du Dannemarc, développe tes ailes;
Et vous qui de ces Dieux grossissez le concours,
(f) *Nornirs*, de cet Enfant, gardiennes fidelles,
Chargez de soye & d'or la chaîne de ses jours.

Monstres nés du mensonge & de la tyrannie,
Qui rampez dans les Cours qu'infectent vos poi-
sons,

Meres des attentats, des lâches trahisons,
Obscure Politique, affreuse Calomnie!

Epouvantés d'un jour nouveau,
Expirez dans la rage au pied de ce berceau.
Toi, Sainte Humanité, sur leur tête écrasée,
Chaste Vierge, affermis ton règne triomphant;
Que ton lait pur, semblable à la douce rosée,
S'écoule & se répande au sein de cet Enfant!

Les yeux d'Achille, à peine ouverts à la lumière,
Cherchent à se fixer sur l'horreur des combats;

(f) *Nornirs*. C'est ainsi que les premiers Danois appelaient les *Parques*, désignées toutes trois par ces trois noms, *Urdr*, *Verdande* & *Schalde*.

Dans son premier soupir s'exhale le trépas ,
Toute la rage enfin de la fureur guerrière ;
De sa voix , les premiers accens ,
Murmurent du Dieu Mars les arrêts menaçans ;
Déjà son pied fatal a fait gémir la terre ;
Et son bras , l'instrument des vengeances du sort ,
Demande un fer sanglant , les carreaux du ton-
nerre ,
Et brûle de frapper & de lancer la mort.

Le fils de FREDERIC bien plus divin sans doute ,
L'image des vertus respire leur douceur ;
C'est un Héros clément , un Dieu conservateur ;
Qui médite le bien , & qui déjà le goûte.

S'il répand des pleurs quelquefois ,
Ce sont des pleurs d'amour pour le Peuple Danois ;
Il appelle en sa main l'olive & la balance ;
Il veut verser des dons , soulager , ranimer ;
Ou si son bras naissant après un fer s'élance ,
C'est pour venger le Monde & non pour l'opprimer ;

Mortels, vous connoîtrez le Héros véritable,
Sa suprême vertu remplira l'Univers ;
Pour lui tous les humains seront sacrés & chers ;
Le mérite à ses yeux sera seul préférable ;

De la souveraine grandeur
Il n'éprouvera point le charme corrupteur ;
Héros , il soutiendra le poids de la Couronne ;
Il ne sera pas Roi , mais un homme immortel .

16 MERCURE DE FRANCE.

Soumis aux loix du fort il n'aura pas de Trône ;
Mais il méritera d'obtenir un Autel.

Eh , que sont les grandeurs , l'éclat du diadème ,
Auprès de la vertu sublime sans orgueil ?
Elle voit le ciron & l'aigle du même oeil ,
La simple Vérité fait sa splendeur suprême ;
De soi-même elle sçait jouir ,
Rien ne peut la tromper , rien ne peut l'éblouir ;
Elle nourrit son cœur dans une paix profonde ;
Et foulant à ses pieds le faste ambitieux ,
Le sceptre altier des Rois , tous les Trônes du
monde ,
Va s'asseoir dans le Ciel , même à côté des Dieux.

(g) *Bernsdorff*, Beaux arts, vertus, quel nom sort
de ma bouche ?

Je vous peins à la fois & *Mécène* & *Mornai* ;
Ma Patrie applaudit à cet éloge vrai ;
Elle a sçu dépouiller ce préjugé farouche ,
Qui sur le mérite étranger ,
Fermant les yeux jaloux , craint de l'envisager ;
Elle envie aux Danois & re-lemande encore
Ce Ministre éclairé , qui ne dédaigne pas
De joindre aux qualités dont son Pays s'honore ,

(g) *Bernsdorff*. M. le Baron de *Bernsdorff* s'est fait
connoître parmi nous dans son Ambassade. Il est aujourd'hui
un des Ministres de la Cour de Dannemarc & Gouverneur
du Prince *FREDERIC* second fils de Sa Majesté
Danoise. Les Arts ont dans ce Seigneur un soutien éclairé,
& les Gens de Lettres un ami respectable.

L'esprit, les agrémens de nos heureux climats.

Bernsdorff, nou eau *Mentor* du nouveau *Télémaque*,

Lui donnera ses goûts, festalens & ses mœurs ;

Aux charmes d'*Eucharis*, à des bords séducteurs,

Lui fera préférer la sagesse d'*Ishaque* ;

Lui montrera la Vérité

Avec toute la force & la sévérité.

Favoris des tyrans , qui dégradez les ames ,

(h) *Greppa*, vils courtisans, fuyez tous devant lui.

Il saura démêler vos odieuses trames ,

Et (i) d'*Eric* vertueux se déclarer l'appui.

Muses, Filles du Ciel , apportez vos guirlandes ,

Ces lauriers qui toujours de fleurs s'embelliront ;

De mon jeune héros venez parer le front ,

Venez lui présenter vos plus riches offrandes ;

Dans vos doux concerts répété

Que déjà son nom vole à l'Immortalité !

(h) *Greppa*. Un de ces courtisans qui rampent auprès des Souverains, pour la honte du Trône & le malheur des peuples. Il pensa bouleverser le Royaume, sous le règne de *Frothow III.* surnommé l'*Auguste du Nord*. Il abrogea les loix , & en créa de nouvelles qui ne tendoient qu'à l'oppression des Danois.

(i) *Erie*, surnommé le Sage, arriva de Norvège au moment que *Greppa* alloit causer la ruine totale du Danemarck. Les hautes vertus du premier , malgré les artifices de l'indigne favori , pénétrèrent jusqu'au Trône de *Frothow* , qui eut le bonheur d'ouvrir les yeux , de con oître la vérité , & de l'aimer dans *Eric*, dont la sagesse éclairée rétablit le gouvernement , & triompha de la basse envie & des calales de *Greppa*.

MERCURE DE FRANCE.

Il chérira vos voix , il montera vos lyres ,
A côté de son frere il vous appellera ;
Il saura que le Temps détruit tous les Empires ;
Qu'à leur écroulement le vôtre survivra.

Non , il ne sera pas de ces Princes barbares ,
Reste impur de ces Goths dans la Terre rentrés ,
Qui dédaigneux des Arts , pour leurs accords sacrés
N'ont qu'une oreille ingrate , & des âmes avares ;
Vile populace de Rois ,
Près de qui le Talent reclame en vain ses droits ,
Disparus sous la mort , comme l'herbe séchée
Disparoît sous la faux , ou sous les jeux du vent ;
Dans l'urne de l'oubli que ta cendre cachée ,
Laisse à peine ton nom s'échapper du néant !

Enfant de la foiblesse , idole du vulgaire ,
Destructeur des Etats , & père des forfaits ,
Toi , qui contre les Rois t'armant de leurs bien-
faits ,
Du feu de l'encensoir allumes ta colère ,
Premier Tyran de l'Univers ,
Fanatisme cruel ! va , retombe aux Enfers.
Mon Prince aux Dieux soumis combattra leurs
phantômes ;
Il osera penser , pour attendrir son cœur ;
Avec les yeux du Sage il verra tous les hommes ,
Et ne confondra pas le crime avec l'erreur.

Heureux présent du Ciel, source pure & féconde,
 D'où s'écoulent, pareils au fleuve bienfaisant
 Qui traîne dans l'Egypte un limon nourrissant,
 Les biens & les plaisirs nécessaires au monde ;
 Chaste Paix, dont les doux liens
 Des Peuples déarmés font des concitoyens,
 Ce héros chérira votre Olive innocente ;
 A ces hommes de sang, illustres assassins,
 Il laissera l'éclat d'une gloire effrayante,
 Ne voulant recueillir que l'amour des humains.

Crains, démon des combats, d'irriter son cour-
 rage,

Odin l'enflammera (k) de son esprit guerrier ;

Il armera son bras du fatal bouclier,

Remettra dans sa main le glaive du carnage :

Ce Dieu lui-même, à son côté,

Déploira dans les airs (l) l'étendard redouté ;

Devant lui marcheront (m) les *Valkires* sanglantes ;

Ombre (n) de *Stercather*, tu viendras l'applaudir,

(k) *De son esprit guerrier.* Ceux qu'Odin favorisoit, se présentoient au combat, possédés d'une fureur guerrière, qu'on appelloit *berseker*.

(l) *L'étendard redouté.* Le fameux *Raunfer* ou *Réasar*, l'*Oriflamme* des Danois ; il étoit chargé de la figure d'un corbeau, en broderie, travaillé par les filles du Roi *Regnerlodbrech*. Ces peuples se croyoient invincibles, avec cet étendart.

(m) *Les Valkires.* C'étoient des filles qui choisissent, dans les armées, ceux qui devoient être tués. Elles habitoient le *Valhall*.

(n) *Stercather* fut l'*Hercule* Danois, semblable à celui des Grecs à qui l'on attribue les actions d'une infinité de Héros.

20 MERCURE DE FRANCE.

Et de ses ennemis les âmes gémissantes
Iront dans (o) le *Nastond* se perdre & s'engloutir.

Alors , vaillants Danois , nous verrons reparaître
(p) Ces *Cimbres* indomptés maîtres de leurs destins,
Qui défiant les Dieux ainsi que les Romains ,
Pour mourir en héros sembloient toujours renaître :

Les femmes même , sur vos pas ,
Reprendront cette ardeur, cette âme des combats,
Qui dans leurs faibles mains porta le cimetière ;
Qui leur fit de leur sein arracher éplorés ,
Ecraser leurs enfans sous le Char de la Guerre ,
Et se donner la mort sur leurs corps déchirés...

Mais où t'égaras-tu ? Sur quelle image sombre
Emportes tu les yeux éffrayés de ces traits ,
Muse amante du calme & du ciel de la Paix ?
A cet azur si doux , peux-tu mêler quelqu'ombre ?

Chasse les orages affreux ,
Et replonge la Guerre au gouffre ténébreux ;
Le fils de Frédéric est une belle aurore

(o) Le *Nastond*, la demeure du *Dragon noir* ; l'imagination qui avoit créé un Paradis n'avoit pas eu plus de peine à inventer un Enfer.

(p) Ces *Cimbres*. C'est un des morceaux les plus brillants de l'Histoire Romaine : Marius fit un horrible carnage de ce Peuple de Héros. Les femmes qui les avoient suivis, écrasèrent leurs enfans sous les roues des chariots , & s'étranglèrent sur leur corps : elles aimèrent mieux donner la mort à ces innocentes victimes , que de les voir tomber dans les mains des Romains pour subir l'ignominie de l'esclavage.

Qui , loin de nous ravir sa première clarté ,
 Promet au Dannemarc un jour plus pur encore ,
 Délices de la Terre & de l'humanité.

Tribut du vil Flatteur & de sa perfidie ,
 Titres par qui les Grands pensent nous attacher ,
 Que la Vérité même accourt leur arracher ,
 Quand à peine au tombeau leur cendre est refroidie ,
 Noms arrogans & fastueux ,
 Bien au-dessous de l'homme vertueux ,
 Mensongère splendeur , des ténèbres suivie ,
 Loin de lui mon Héros saura vous rejeter ;
 Le nom (*q*) de *Dana-ast* fera sa seule envie ,
 C'est là l'éloge seul qui pourra le flatter.

Le Vieillard, entouré de sa naissante race ,
 De ses yeux expirans , laissant couler des pleurs ,
 Pour son cœur presque éteint encor plein de doutes ,
 ceurs ,

A l'aspect de ce Prince , & de sa noble audace ,
 Dira d'une touchante voix :

» Vous revoyez, mes fils, le meilleur de nos Rois !
 » Ainsi fut FREDERIC , l'amour de la Patrie ,
 » Voilà ses traits , son port , sa douce Majesté ,
 » Voilà cette belle âme au sentiment nourrie ,
 » Où s'étoit peint le Ciel dans toute sa bonté !

Soyez les premiers sons qui frappiez son oreille ,

(*q*) *Dana-ast*. Ce nom signifie délices des Danois.

22 MERCURE DE FRANCE.

Cris d'un Peuple qui vante & bénit à jamais
De son illustre (r) Ayeul les immortels bienfaits ;
Quelle gloire , Danois , à ta sienne est pareille ?

Disparoissez , barbares loix ,
Qui de l'humanité violez tous les droits.
Mortel infortuné , qu'elles chargent d'entraves ,
Reprends ta liberté , ce premier don du Ciel :
Ce Roi veut des Sujets , & non pas des Esclaves ;
Et tous sont des enfans pour son cœur paternel.

Que tes regards naissans , ouverts sur cette image,
Fils des Rois , dans ton cœur , portent les traits
divins.

Voilà ce qu'aux Sujets doivent les Souverains ;
Des Sujets , à leur tour , voilà quel est l'homi-
mage.

Jusques dans le séjour obscur ,
L'Amour à ton Ayeul porte un encens si pur ;
Son ombre tous les ans vient revoir , vient entendre
Ces fêtes , qui diront à nos derniers Neveux ,
Qu'un Roi fut assez grand , assez sensible & tendre ,
Pour soulever le Sceptre & faire des heureux.

CHRISTIAN , (s) sur ton front attachela Couronne ;
Sans craindre que ton frere en puisse être jaloux ;

(r) De son illustre Ayeul. Frédéric IV. Bisayeul du
jeune Prince , a rendu la liberté aux Payfans de son
Royaume , qui avant lui naïssoient esclaves ; ils le célé-
brent & le bénissent encore dans des fêtes annuelles.

(s) CHRISTIAN , frere aîné du Prince FREDERIC.

Tels (1) qu'*Helgon & Roé*, chers Princes, aimez-vous.

Autel de l'Amitié, sois à côté du Trône,

Où, ton laurier sera le sien,

Et son modeste éclat, sçaura céder au tien.

CHRISTIAN pour ta gloire, à sa gloire infidèle,

Sur tes seuls intérêts, toujours plus affermi,

Ton plus zélé Sujet, des freres le modèle,

Il sera plus encore, il sera ton ami.

Si jamais... les Flatteurs, hélas, ont tant d'adresse!

Les Rois peuvent si peu se parer de l'écueil

Où les pousse à l'envi la grandeur & l'orgueil,

Le plaisir de régner touche tant à l'ivresse!

Si jamais tes Peres fameux

Méconnoissoient leur fils... ton frere courageux

Alors te prêterait sa vertu secourable:

C'est lui qui peu frappé de l'absolu pouvoir,

T'osera présenter (u) l'Egide formidable,

Et te montrer enfin ta faute & ton devoir.

Qu'ai-je dit? Dans les champs où la riche *Amalthée*,

De sa corne féconde épuise les présens,

La Terre ouvrant son sein à des sucres malfaisans,

Du mortel *Aconit* se voit-elle infectée?

(1) Tels qu'*Helgon & Roé*. *Roé* par un exemple aussi beau que rare, voulut partager le Royaume avec son frere *Helgon*; & ce partage du Trône ne diminua rien de l'amour fraternel.

(u) L'Egide formidable. Les Chevaliers Danois arrachèrent ainsi *Renard* des bras d'*Armide*. Voyez le *Tasse*.

24 MERCURE DE FRANCE.

Le Pactole en son cours altier ,
Parmi l'or de ses flots roule-t-il le gravier ?
Le Ciel qu'admire *Eden*, ce beau Ciel sans nuages,
Qui fait mûrir les fruits , qui peint l'émail des
fleurs ,
S'est-il jamais couvert de ténébreux orages ?
Aurore, tu lui dois tes rubis & tes pleurs !

Le sang de *FREDERIC* n'est pas fait pour produire
(x) Des *Lothers* , des tyrans , des guerriers
odieux ;

Non , ce ne sera point un torrent furieux ,
Dont le débordement demande à tout détruire ;
Qui des digues rompant l'effort ,
Roule en tous lieux l'effroi , le ravage & la mort ;
Ce sera l'heureux cours d'une source féconde
Qui grossit , se répand par différens canaux ,
Apporte les bienfaits , la vie avec son onde ,
Couvre un vaste pays de ses fertiles eaux.

Conservez donc , grands Dieux , cette Tête sacrée ,
Eclairez-la toujours d'un rayon favori ;
Voeux que j'ose former pour cet Enfant chéri ,
Avec mon pur encens , montez vers l'Empirée.

O Ciel , que ce tendre Arbrisseau
Croisse , s'élève , & soit le cédre le plus beau !
Que des peuples entiers s'asseyant sous son ombre ,

(x) Des *Lothers* , III^e Roi de Dannemarc , le plus
cruel des tyrans : il fut mis à mort , & dans une telle exé-
cution , qu'aucun Prince Danois n'a voulu porter son nom.
Y re(-

Y respirent la paix , des jours délicieux !

Qu'il soit chargé de fruits , & de rameaux sans nombre.

O Dieux , recevez-vous ma priere & mes vœux ?

Quel jour brillant me frappe ? Un globe de lumière

Se développe ... s'ouvre à mes regards surpris !

Du céleste (y) *Valhall* j'admire les lambris ,

Son éclat éblouit ma trop foible paupière.

Grandes ames des *Suenons* , (z)

Des sages *Valdemars* , des *Canuts* , des *Frothons* ;

Des palmes dans la main , de lauriers couronnées ,

Je vous vois fouler l'or & l'azur sous vos pas :

De l'Empire Danois , pesez les destinées ,

Et déployez sur lui vos tutélaires bras.

Sur un trône , au-dessus des voutes éternelles ,

Devant qui tout s'abaisse , est le suprême *Odin*.

(y) *Du céleste Valhall*. Qu'on se souvienne que l'or & les diamans y étoient répandus avec profusion , comme dans nos Palais de Fée.

(z) *Des Suenons*. Parmi les *Suenons* , Rois de Danemarck , il y en eut un qui protégea & cultiva les Belles-Lettres , autant que l'ignorance de ce tems pouvoit le permettre.

Des sages Valdermar. *Valdermar le Grand* & *Valdermar le victorieux* ; ils furent les premiers Rois Législateurs. Ils recueillirent les Loix des Cimbres & des Danois.

Des Canuts. Il y en a eu plusieurs. *Canut II* , surnommé *le Grand* , fut Roi d'Angleterre , de Danemarck & de Norvège.

Des Frothons. Le Danemarck compte aussi plusieurs Rois de ce nom. *Frothou III*. fut un grand Roi.

B

28 MERCURE DE FRANCE.

Ses deux couriers ailés (*a*) *Munnin*, le
prompt *Hugin*,

Des plus lointains climats lui portent des nouvelles,
Les destins vont se révéler ;

Sa bouche s'ouvre, *Odin* lui-même va parler.

Vents, restez enchaînés, mer, que les flots s'ap-
paient.

Il impose silence, & tout cède à sa loi ;

Les mondes attentifs s'arrêtent & se taisent ;

Ecoute, Danemarç ! ton Dieu s'adresse à toi.

» Reconnois mes bontés, ô ma fille, (*b*) ô *Cimbria* !

» C'est moi qui pour combler tes célestes bienfaits,

» Pour affermir ta gloire, accorde à tes souhaits

» Ce nouveau rejetton de ta tige fleurie,

» Digne appui d'un frère adoré,

» De qui, par mes décrets, le règne est assuré,

» Il sera l'ornement, l'amour de tes Provinces,

» Il aura la grandeur, les vertus (*c*) de *Brunsvic*,

» Tu reverras en lui tes plus illustres Princes,

» Tous les héros enfin, il sera FRÈRE À TOI.

(*a*) *Munnin*, le prompt *Hugin*. C'étoient les noms de deux corbeaux qui se posoient sur les épaules du Dieu *Odin*. Il les envoyoit tous les matins parcourir le monde, & ils lui en rapportoient des nouvelles à midi ; *Hugin* signifie la pensée, *Munnin*, la mémoire ; il faut croire que le créateur de la Mythologie Danoïse avoit des idées d'*Iris* & de *Mercur*.

(*b*) *Cimbrie*. Le Danemarç s'appelloit *Cimbrie*.

(*c*) *De Brunsvic*. Ayeul maternel du Prince *Frédéric*.

Qu'il le soit, mais grands Dieux, conservez son
modèle ;

Puisse toujours le pere embrasser ses deux fils !
Sur la mere , (d) *Freya* , verse tes dons chéris,
Protège ton image , & la rend immortelle.

Et vous enfans si desirez ,
J'entens vos premiers sons, vous ne demanderez'
Qu'à rejeter au loin (e) *la coupe de mémoire* ,
Qu'à ne boire à jamais que dans (f) *celle des Dieux*,
En faveur de ce pere environné de gloire ;
Et votre amour encor surpassera mes vœux.

Par les hardis sentiers de *Pindare* & d'*Horace*,
Ainsi , grand Roi , ma muse avec témérité,
S'appuyant de *Bernsdorff* & de la vérité,
Jusques à F R É D É R I C élève son audace.

Du soleil le fils orgueilleux
Osa franchir le Ciel dans son char lumineux :
Il tomba ; dans sa chute il écrasa l'Envie.
Un seul jour , *Phaëton* domina dans les airs ;
La terre fut ce jour de sa gloire éblouie ,

(d) O *Freya*. La Déesse *Freya* avoit aussi son Paradis ,
qu'on nommoit *la large demeure*. Elle présidoit aux
ames des femmes.

(e) *La Coupe de mémoire*. Les anciens Danois , dans
leurs festins , avoient des coupes consacrées à divers usa-
ges. *La coupe de mémoire* ne se buvoit qu'aux funérailles
des Rois ; l'héritier s'asséyoit sur un banc , au-devant du
Trône , jusqu'à ce que l'on lui eût présenté cette coupe ;
& après l'avoir buë , il montoit sur le Trône.

(f) *Celle des Dieux*. On buvoit dans cette coupe , pour
demander aux Dieux des grâces , ou pour souhaiter à un
Prince un règne heureux.

28 MERCURE DE FRANCE.

Et son bucher encor éclaira l'Univers.

Né Sujet de LOUIS, mon premier Roi sans doute ;
Et dans le cours changeant de mes destins divers ,
A deux autres (g) soumis, toujours libre de fers ,
Aimant ces Souverains que l'Esclave redoute ,

Dépendant de leurs volontés ,
Respectant leur pouvoir , chérissant leurs bontés ;
Marchant sur ce reptile écrasé par eux-mêmes ,
Sur le Flatteur rampant sous le joug abbattu ,
Je reconnois encor pour mes Maîtres suprêmes ,
Pour les Maîtres des Rois , les Dieux & la Vertu.

Ce sont eux, FRÉDÉRIC, ces Arbitres du Sage ,
Qui reçoivent en toi mon légitime encens :
Mon âme indépendante a dicté mes accens ;
Et c'est elle aujourd'hui qui te rend mon hom-
mage.

Ennemi des Tyrans cruels ,
Dans le fond de mon cœur je brise leurs Autels ;
Et de la même main , plein du même courage ,
Sur leurs Temples détruits , j'éleve un Temple aux
Rois ,

Qui du Ciel bienfaisant sont la vivante image ;
Et tout entier mon être est soumis à leurs loix.

Mon âme avec transport, vers ton Trône élançée ,
Contemple , admire , goûte , & vante tes vertus ;

(g) A deux autres soumis. Le Roi de Prusse , & ensuite
le Roi de Pologne , Electeur de Saxe.

Depuis longtemps aux pieds du moderne *Titus*,
Le sentiment emporte & fixe ma pensée.

Ah ! ne puis-je du même effort ,
S'il se peut plus rapide & plus ardent encor ,
Jusques à toi voler sur l'aile du Génie ,
Voir le Héros, le Pere , & le Dieu des Danois ;
De cent yeux , embrasser sa grandeur infinie ,
Et proclamer sa gloire avec autant de voix !

Dieux , qu'un jaloux nuage entoure & couvre
encore ,

Épaississez la nuit qui vous cache aux humains ;
Mais du moins dans un Roi, le présent de vos mains,
Souffrez que l'œil mortel vous voye & vous adore !

Qu'à ses genoux , je puisse un jour
Déposer mes respects , que dis-je ? mon amour.
Grand Roi, ce seul tribut peut flatter ta belle âme.
Par tes bontés , prévien ce jour trop différé ,
Jette sur mes travaux un regard qui m'enflâme ;
A ce prix éclatant , mes vœux ont aspiré.

Aveugle Dérivé , misérable Fortune ,
Sur l'avare vulgaire , épanche tes faveurs !
Je te foule à mes pieds , & tous ces vains honneurs
Qui n'ont , près du talent, qu'une splendeur com-
mune.

Germe divin des beaux écrits ,
Passion du grand homme , & son unique prix ,

B ü

O Mere des (*h*) *Klopstoks*, des (*i*) *Holbergs*, des
(*k*) *Corneilles*,

Gloire ! c'est à toi seule à m'inspirer tes feux.

Gloire ! si FRÉDÉRIC daigne approuver mes veilles,
J'obtiens ton laurier même, & je suis dans les
Cieux.

(*h*) *Klopstoks*. Auteur d'un Poëme intitulé : le *Messias*, dont les premiers chants ont paru, & lui ont déjà acquis le surnom du *Milton de l'Allemagne*. S. M. le Roi de Danemarck l'a appelé dans ses Etats, où il jouit d'une fortune bennète, & de tous les agrémens que les *Virgiles* & les *Horaces* trouvoient à la Cour d'*Auguste*.

(*i*) Des *Holbergs*. M. le Baron de *Holberg*, le *Tisulive* & le *Tirénce* des Danois, comblé des bontés du Roi son Maître, & révéré de sa Nation, deux récompenses les plus flatteuses pour un Sage & pour un homme de Lettres. M. le Baron d'*Holberg* vivoit encore, quand cet ouvrage fut présenté au Roi de Danemarck ; après sa mort, on ne peut qu'ajouter à l'éloge.

(*k*) Des *Corneilles*. Le Grand *Corneille* est mort pauvre, à la honte du siècle où il vivoit ; parce que son âme Romaine, incapable de se plier à la bassesse & à l'intrigue, Peprit général des Cours, n'étoit enflammée que de l'amour de la belle gloire. La gloire seule pouvoit aussi récompenser un si grand homme, en lui assurant une réputation éternelle qui, peut être, survivra à celle des hommes qu'on nomme héros, & aux noms fastueux des Souverains.

É P I T R E.

C'EN est donc fait, Iris, on comble nos mal-
heurs,

Le destin contre nous sert nos persécuteurs !

Par un ordre cruel, on m'exile, on m'entraîne

Loin des murs de Paris & des bords de la Seine,
 J'ai beau remplir les airs de mille cris perçans ;
 J'ai beau par des regrets & des vœux impuissans ,
 Redamer une amante, une épouse chérie ;
 On dirige mes pas vers ma triste Patrie,
 C'est là, que de douleur , & d'ennuis dévoré ,
 Ton malheureux amant mourra désespéré.
 Trop heureux mille fois, & le mortel terrible ,
 Qui du plus tendre amour, nous fait un crime
 horrible ,

Epuisoit sur moi seul, son injuste courroux,
 Iris , & jusqu'à toi, n'entendoit pas les coups : !
 Mais tu brûles pour moi , d'une âme trop pure ,
 Pour ne partager pas les peines que j'endure.
 Non , à notre infortune, il ne manque plus rien :
 On a percé ton cœur , en déchirant le mien.
 Notre douleur est juste autant qu'elle est amère :
 Mais elle éclate en vain , pour attirer ton père ;
 L'orgueil a dans son cœur étouffé sans retour
 La voix de la Nature , & celle de l'Amour.
 C'est ainsi que souvent pour un titre frivole ,
 Le véritable honneur , au faux honneur s'im-
 mole ,

Et que la vertu voit les modestes appas,
 Méprisés , où Plutus ne les embellit pas.
 Ton pere adoptant trop ces maximes affreuses ,
 A changé nos beaux jours en des nuits ténébreuses ;
 En faisant à mon cœur , par un arrêt fatal ,

Biv

32 MERCURE DE FRANCE

Des fautes du destin , un crime capital.

Ainsi , si la fortune , inconstante & bizarre ;

Prodigue à ton égard , envers moi trop avare ;

M'eût transmis un trésor par la fraude amassé ;

Ou dans un rang sublime , enfin m'avoit placé ;

A ta possession , j'aurois droit de prétendre :

Je pourrois être heureux , autant que je suis tendre :

Mais né dans l'indigence , & dans un rang obscur ,

Le mépris est le fruit de l'amour le plus pur.

Ton Père ingénieux à redoubler ma peine ,

Unit pour m'accabler , l'imposture à la haine :

Pour moi dans l'univers , Iris tout a changé.

L'Amour voit , sans frémir , son pouvoir outragé.

Non , je ne verrai plus la retraite charmante ,

Où mille fois assis aux pieds de mon amante ,

L'aimant avec excès , & sûr d'en être aimé ,

Je peignois les transports de mon cœur enflammé.

Pour nous , les plus longs jours couloient dans

les délices.

Loin de nous voir en proie à d'odieux caprices ,

Par ses plus doux liens , l'Amour nous unissoit ,

Et de notre bonheur , ce Dieu s'applaudissoit.

Cet heureux temps n'est plus ! une main criminelle ;

A rompu les accords d'une union si belle ;

Et nos cœurs séparés par des vastes climats ,

Se demandent sans cesse , & ne se trouvent pas.

Devions-nous éprouver tant d'horreur , l'un &

l'autre ?

Etoit-il un bonheur plus parfait que le nôtre ,
 Quand nos cœurs éblouis , par un frivole espoir ,
 Sçurent bien tout oser, mais non pas tout prévoir ?
 Rappelle-toi ce jour d'espérance & d'alarmes ,
 Où d'un nouvel éclat, les pleurs ornoient tes
 charmes ;

Où , tandis que l'amour , le plaisir , la douleur ,
 Enchantoient tour-à-tour , & déchiroient mon
 cœur.

» En vain notre union , me dis-tu, touche au
 terme ,

» Ou l'on doit la détruire, ou la rendre plus ferme :

» Espérons tout du Dieu qui forma nos liens ;

» Notre crainte l'outrage, & nos droits sont les siens.

S'il est peu de mortels qu'un grand revers n'ab-
 batte ,

Il n'en est guère aussi , qu'un doux espoir ne flatte :

Tu fais par quel transports mon cœur te répondit ,

Et si ce même jour mon amour te perdit.

Sans doute que les Dieux n'ont plus voulu per-
 mettre

Qu'un mortel fût heureux , autant qu'ils peuvent
 l'être.

Mélas ! si c'est ainsi , nos cœurs infortunés ,

A souffrir sans repos , Iris, sont condamnés.

Mais, loin de rallentir le feu qui nous dévore ,

Nos tourmens serviront à l'augmenter encore.

Il croîtra chaque jour ; & malgré nos tyrans ,

34 MERCURE DE FRANCE.

Nos écrits en seront les fidèles garans.

Oui, du moins dans un sort si triste & si funeste ;
Quand tout nous est ravi, cette douceur nous
reste.

Dieux ! avec quel plaisir je lis ces traits charmans
Où ton cœur a mes yeux trace ses sentimens.
Avec quelle chaleur l'Apollon qui me guide,
Pour aller jusqu'à toi prend un vol plus rapide !
Heureux, si ces écrits qui te plurent jadis,
De nouveau par ton cœur peuvent être applaudis !
Plus heureux, si toujours aussi tendre que belle,
Au malheureux Lindor tu demeures fidelle ;
Et si, malgré le coup qui nous a séparés,
Quelque jour par l'hymen nos nœuds sont ref-
ferrés.

Adieu ! Vis pour m'aimer, je vivrai pour te plaire ;
Le sort peut à nos vœux cesser d'être contraire.
Quand avec un cœur ferme on sçait lui résister,
Il se lasse à la fin de nous persécuter.
Nos plaisirs sont éteints ; mais ils peuvent naître.
Pour triompher de tout, le temps est un grand
maître.

Comme tout changement par lui peut s'opérer ;
Plus on est malheureux, plus on doit espérer.
La constance, en un mot, quand le sort nous
opprime,
Est le plus noble appui d'un cœur né magnanime.

Par M. D. m.

CONSEILS A UN AMI.

NE connoîtrez-vous jamais vos torts & vos injustices, jeune & aimable Damon ? N'aurez-vous donc de l'esprit que pour dévoiler les ridicules de vos concitoyens , & serez-vous toujours aveugle sur les vôtres ? Tout Paris vante votre esprit précoce , vos grandes connoissances dans un âge peu avancé ; j'entends parler partout avantageusement de vos ouvrages : ils vous ont valu des places dans plusieurs Académies recommandables : à la bonne heure ; je suis enchanté que le Public vous rende justice & connoisse vos rares talens. Je contribue même , par l'estime que j'ai pour vous , à maintenir cette haute réputation ; mais le Public ne sçait pas comme moi que vous avez une épouse tendre & fidelle ; que vous la négligez ; que vous l'abandonnez ; & que vous n'êtes époux que de nom ; qu'elle vous a donné un fils aimable qu'à peine vous regardez ; qu'on n'a jamais vu la tendresse paternelle éclater chez vous , & prodiguer à ce jeune enfant des caresses qui persuadent que celle qui lui a donné le

B vj

36 MERCURE DE FRANCE:

jour est aimée. Votre indifférence pour l'une & l'autre , est extrême ; vous n'en faites pas même mystère ; vous le dites , vous l'écrivez. Si vous partez pour voler en des bras étrangers , vous ne manquez pas , à votre retour , de faire des portraits si passionnés des femmes que vous quittez , qu'ils décèlent la satisfaction de votre âme , & le faux plaisir dont vous vous êtes enivré. On vous entend répéter , qu'elles sont adorables. Quelle légèreté , dites-vous , dans la conversation ! quelles heureuses saillies , quel enjouement !.. Et moi je dis de votre récit , quel écart , quel aveuglement ! Songez que vous frondez l'amour conjugal ; ouvrez les yeux , & voyez qu'il faut que votre épouse ait une vertu bien peu commune , pour résister à de si cruels attentats. Si elle n'a pas la légèreté & l'enjouement de ces femmes que vous idolâtrez ; elle a des mœurs , & elles n'en ont pas : elle n'a pas fait , comme elles , une étude de paroître aimable au milieu des chagrins & des peines ; elle ne fait point jouer la volupté qu'elle ne ressent pas , ni se montrer chaque jour sous une forme nouvelle. Mais aussi elle est épouse : ces ruses honteuses sont indignes d'elle ; ses appas ne doivent rien à l'art , elle est toujours elle-même :

ses soins se réduisent à vous complaire , à entretenir l'ordre dans votre maison ; les plaisirs sont l'éducation de ses enfans. Voilà tout ce qu'elle vous doit. Rentrez donc en vous-même , respectez la vertu , rendez toute votre amitié à une épouse qui en est digne ; & réfléchissez que c'est peu d'être Philosophe profond & Poète aimable , si vous n'êtes en même temps un époux fidèle , complaisant même , & un père sensible. Ces dernières qualités sont absolument essentielles & nécessaires : elles font partie de l'honnête homme ; elles en sont même les caractères distinctifs. Elles donnent aussi un nouveau relief aux premières , qui , sans elles , ne sont que de belles chimères. Réunissez-les donc toutes , & vous serez un homme comme je le desire : c'est-à-dire , généralement estimé.

*J. HA*** de la Société Littéraire de B.*

L'HOMME HEUREUX POSSIBLE.

LA vie est un instant , il en faut profiter ;
Rejeter avec soin tout préjugé nuisible ,
Croire un Dieu bienfaisant , croire un ami possible ;
Et connoître le prix du bonheur d'exister.

38 MERCURE DE FRANCE.

Careffer la folie , eftimer la fageffe ,
Aimer un feul objet , en être un peu jaloux ,
Être toujours fidele , & jamais n'être époux ,
Effleurer les talens , les aimer fans foibleffe.

Se croire indifférent fur le mépris des Sors ,
Avoir le cœur ouvert fur les propres défauts ,
Être content de foi , fans jamais le paroître ;
Se croire heureux enfin : c'est le moyen de l'être.

*Par Madame * * *.*

VERS à M. C. D. Auteur d'un Essai d'Histoire de la Chine.

TON zèle pour mon fils, jeune & docte Darcne,
N'est qu'un ingénieux détour.
En écrivant pour lui , d'Auguste & de Mécène ,
Il t'échappe souvent un couplet pour Ismène ,
Et ta plume en peut-être un des traits de l'Amour.
Sans doute que ce Dieu t'avoit formé pour plaire ;
Puisque tu réunis encor ,
A la douceur du caractère ,
Les traits de Télémaque , au fçavoir de Mentor.

Par la même.



*VERS à Madame A * * * pour le jour
de sa fête.*

PLUS diligent qu'à l'ordinaire ,
Cupidon ce matin est parti de Cythère ,
Pour aller chercher un bouquet.
Promptement , a-t-il dit , allons réveiller Flore ;
Et tandis que le jour ne paroît point encore ,
Entrons dans ce prochain bosquet.
Quel objet séduisant vient s'offrir à sa vue ?
O Dieux ! quel spectacle enchanteux ,
Flore sur le gazon , mollement étendue ,
De ses charmes sans voile étaloit la fraîcheur.
L'Amour à cet aspect sent dans son ame émue ,
Un nouveau degré de chaleur.....
Flore s'éveille & soupire.
Mais Dieux ! quel étonnement ?
Lorsqu'au lieu de son amant ,
Dans le plus tendre délire ,
D'un air de contentement ,
Elle voit l'Amour sourire !..
Que cherchez-vous , jeune enfant ,
Si matin dans mon Empire ?
Lui dit-elle en rougissant.
Aujourd'hui de Thémire on célèbre la fête ;
Je viens , répond l'Amour , vous demander des
fleurs :

740 MERCURE DE FRANCE.

Je dois à ses appas vainqueurs ,
Le prix de plus d'une conquête :
D'un devoir si pressant je voudrois m'acquitter.
Accordez à mes vœux une rose nouvelle ;
Et de tous mes Sujets , Tircis le plus fidèle ,
Ira pour moi la présenter.
Déesse , à vos bontés , si j'ai droit de prétendre ,
Je les implore en sa faveur !
Et ne vous fâchez pas si j'ai pû vous surprendre...
Il lui donne à ces mots un baiser plein d'ardeur.
La Déesse rougit. Le soupir le plus tendre ,
A l'instant sur son sein , fait éclore une fleur ,
Qu'Amour me charge de vous rendre.

E N V O I.

JE viens, adorable Thémire,
M'acquitter d'un emploi si doux.
Je vois avec regret , & mon cœur en soupire ,
Qu'il n'est rien ici-bas qui soit digne de vous.
Mais Vénus tous les jours, de myrthe se couronne.
Et si l'Amour n'a rien de plus à vous offrir,
Une fleur fait toujours plaisir ,
Lorsque c'est ce Dieu qui la donne.

*Par M. D*** de N***.*



LES SOUHAITS PUNIS,

CONTE ORIENTAL.

AMANA, fille du Berger *Sandab*, tiroit de l'eau à un de ces puits que l'on trouve dans les plaines de l'Arabie ; quand une Caravanne, qui avoit traversé le désert, arriva au même endroit. Le Conducteur des Chameaux mit pied à terre, pour les faire boire. Les premiers qui se présenterent aux puits, appartenoient au Marchand *Nouraddin*, qui apportoit de l'Egypte des effets de prix. *Amana*, eut à peine vû la Caravanne s'approcher, qu'elle se couvrit de son voile. Un des domestiques de *Nouraddin*, pour satisfaire une curiosité grossière, vice attaché à cette espèce de gens, fit quelque violence à cette jeune personne pour lui ôter son voile : *Amana*, indignée de cette brutalité, & encouragée par la présence des autres voyageurs, le frappa. Il alloit se porter à des extrémités ; lorsque *Nouraddin*, son maître, qui l'aperçut de loin, lui donna ordre de venir à lui, & de laisser *Amana*. Lui-même il courut vers la fille

42. MERCURE DE FRANCE.

du Berger. Son voile étoit tombé dans la dispute : *Nouraddin*, approche ; lève les yeux ; & il est captivé par la beauté même. L'aimable confusion d'une modestie offensée, qui éclatoit sur ses joues, la colère qui agitoit son sein, & qui prètoit un nouvel éclat à ses yeux ; tous ces charmes réunis ensemble, spectacle que *Nouraddin*, n'avoit pas encore vû, excitèrent dans son cœur des transports qu'il n'avoit point ressentis jusqu'à ce moment. Il étoit dans l'aurore de la jeunesse ; les sens étoient tout neufs pour les passions. Les marchandises dont il étoit possesseur, avoient été achetées par son père, qui venoit de mourir pendant le voyage : les premiers momens de l'indépendance, & ceux de la fortune, n'étoient pas assurément des circonstances propres à modérer l'impétuosité des desirs de *Nouraddin* : aussi se hâta-t-il de courir aux parens d'*Amana*, la demander en mariage ; & la proposition fut reçue avec joie. *Nouraddin* différa peu de temps à emmener son épouse future en Egypte, où il retourna après avoir puni sévèrement le Domestique insolent qui avoit insulté *Amana*. Notre amant attendoit que le temps du deuil de son père fût expiré, pour célébrer

son mariage ; il goûtoit même une espèce de plaisir à retarder l'instant de l'accomplissement de ses vœux , en reculant un bonheur qui lui étoit assuré. Il sembloit l'augmenter , & accumuler les moyens de se rendre heureux , comme un avare jouit d'avance des sommes qu'il fait profiter par la voie de l'usure. *Amana* , revint de l'étourdissement que lui avoit causé sa fortune subite ; son ambition , si l'on peut le dire , étoit rassasiée : l'Amour seul eut alors toute son âme. *Nouraddin* s'occupoit à lui donner les lumières d'une éducation cultivée , que l'obscurité de sa naissance lui avoit refusée : ses leçons étoient celles d'un amant aimé ; c'est à-dire , qu'*Amana* faisoit des progrès rapides ; elle desiroit que sa tendresse pût payer les soins & l'ardeur de *Nouraddin*. En ce temps - là , *Osmin* étoit assis au Trône des Califes. Les passions de ce Souverain avoient l'impétuosité des torrents , & produisoient les ravages des tempêtes. Il ne s'étudioit qu'à exciter ces passions violentes , & à les satisfaire. Il trouvoit toujours un vuide immense dans son cœur ; & sa vie étoit un tissu de jours d'ennui & d'amertume. Mille beautés étoient ensevelies dans son Serrail ; il

44 MERCURE DE FRANCE.

avoit , si l'on peut s'exprimer ainsi , épuisé la jouissance de leurs charmes : il lui falloit de nouveaux objets , pour lui procurer de nouveaux plaisirs. Son Eunuque *Nardic* , le ministre le plus zélé de ses intrigues secrètes , qui avoit une inspection générale sur toutes les femmes de l'Empire , fit publier au nom de son Maître , que quiconque produiroit à la Cour , dans l'espace de deux soleils , la plus jolie fille , seroit admis à l'Audience du Calife & recevroit tous les honneurs dûs à la troisième personne de l'État. *Caled* , c'est le nom du Serviteur qui avoit été puni par *Nouraddin* , étoit de retour avec son Maître en Egypte. Il nourrissoit dans son cœur un sombre desir de vengeance : l'impuissance où il avoit été jusqu'alors de la remplir , sembloit aigrir son désespoir. Il n'eut pas plutôt entendu la proclamation que *Nardic* avoit rendue publique , que la joie s'élança dans son âme , & y répandit un rayon d'espérance aussi rapidement qu'un éclair parcourt l'horison , & en chasse la profonde obscurité. Il avoit offensé *Amana* : il en étoit plus ardent à se venger. Il n'ignoroit point qu'elle étoit encore vierge ; mais que le moment approchoit qu'elle devoit cef-

fer de l'être. Il vole au Palais ; demande à être introduit devant *Nardic* , qui paroissoit environné d'un cercle de flatteurs , dont l'éclat ne faisoit que rendre sa bassesse plus remarquable. *Caled* est admis , se prosterne , & lui apprend qu'il se trouve dans l'Empire une beauté ravissante , digne de partager le lit de son Souverain ; en un mot , il lui nomme *Amana* ; il ajoute , qu'elle est prête de s'unir à *Nouraddin* , & qu'on ne sçauroit trop se hâter de l'appeller à la Cour. On peut bien s'attendre aux transports de reconnoissance que *Nardic* fit éclater : *Caled* fut comblé de caresses & de promesses brillantes ; & on remit entre les mains une lettre , signée du Sceau suprême , qui ordonnoit qu'*Amana* , l'écrit reçu , fût confiée à *Caled*. Il se mit en marche , pour exécuter l'ordre , suivi d'une troupe de soldats qui devoient appuyer la demande de l'esclave. Ce jour-là-même , le deuil de *Nouraddin* expiroit : il avoit changé ses vêtemens de tristesse contre les habits les plus galans , & les plus somptueux ; les parfums les plus exquis de l'Arabie n'avoient point été épargnés ; les transports de l'Amour heureux brilloient sur son visage ; un festin superbe réunissoit

46 MERCURE DE FRANCE.

ses amis, autant de témoins du bonheur qu'il se préparoit à goûter : enfin, c'étoit le soir même que *Nouraddin* alloit être le plus fortuné des amans. *Amana*, de son côté, avoit toute la splendeur de l'étoile de Vénus ; elle cachoit son amour & sa rougeur dans le sein de *Nouraddin*, qui s'applaudissoit de sa félicité ; lorsque *Caled* parut, avec l'ordre & les Gardes. Les Domestiques n'avoient pû lui interdire l'entrée des appartemens : il étoit parvenu à la salle du festin. *Nouraddin*, à la vuë de ce méchant serviteur, fut ému de colère & d'indignation ; cette troupe de soldats l'étonna. *Caled*, sans être frappé de son trouble, avança vers son Maître, avec un front insolent, & lui présenta l'ordre fatal. *Nouraddin*, appercevant le cachet impérial, s'agenouilla pour recevoir cet écrit avec plus de respect. La suscription, augmenta son effroi, il éleva la lettre sur son front, en signe de vénération. Son agitation, devenant toujours plus grande ; le malheureux Domestique jouissoit de l'état affreux de son Maître, qui perdit l'usage de ses sens, & n'eut pas la force de lire le funeste papier. Le cruel *Caled*, pour lui percer le cœur, lui fit part de ce qu'il contenoit.... Perdre *Amana* !...

à ce trait, *Nouraddin* demeura comme un voyageur qu'auroit piqué un scorpion : il tomba anéanti. Ce spectacle ne toucha point le barbare esclave. *Nouraddin*, sorti du sommeil de sa douleur, pour la sentir peut-être encore plus vivement, eut recours aux prières, aux larmes ; il se traîna mourant aux pieds de *Caled* ; il les embrassa de ses mains défaillantes ; il lui présenta ses derniers soupirs. L'ordre fut exécuté. *Amana*, fut arrachée de la maison de son amant, conduite au Serrail, remise entre les mains de *Nardic* ; qui sur l'élégance de sa taille, sur la noblesse de son port, jugea que le Calife alloit posséder une femme accomplie. Il balançoit cependant entre la crainte & l'espérance. D'une main incertaine, il lève le voile d'*Amana* : il croit voir, il voit la Déesse de la beauté ! Il se prosterne devant elle, comme devant sa Souveraine. Elle fut menée à l'appartement des femmes. *Caled*, au même instant, reçut le prix de sa trahison ; on lui assigna une demeure dans le Palais ; & il fut élevé à la dignité de Capitaine des Gardes de la porte. *Nouraddin*, qui étoit retombé dans son évanouissement, ne revint à la vie que pour apprendre qu'*Amana* venoit d'être con-

48 MERCURE DE FRANCE:

duite au Serrail. Le désespoir le plus violent s'empara de cet amant malheureux ; il n'est point d'expression qui puisse rendre ce qu'il souffroit. Il passa la nuit dans ce désordre horrible ; & le matin, il vola vers la chambre d'*Amana* , s'y précipita sur un sofa , déterminé à ne prendre aucune nourriture , & à finir une vie aussi agitée. Y a-t-il quelque consolation pour des malheurs de cette espèce ? ... Tandis que l'infortuné *Nouraddin* , étoit livré à la plus profonde douleur , *Nardic* faisoit au Calife la description des charmes de sa nouvelle conquête. *Osmin* , à ce récit , se réveilloit du sein de sa léthargie le feu des desirs rentroit dans son cœur. Les ordres sont donnés pour qu'*Amana* se prépare à recevoir la visite de son Souverain. Ce Prince , le maître & le possesseur d'un peuple de beautés , à qui les charmes les plus rares ne pouvoient être étrangers , voit *Amana* en larmes ; il imagine que ses pleurs sont des effets de la pudeur & de l'embarras ; que la majesté de son nouvel amant , peut-être , les fait couler ; il espère que la douceur & les caresses les arrêteront. Il s'approche d'*Amana* ; elle se jette à ses pieds ;

» pieds , le supplie de l'écouter , & lui
» fait cette demande avec des instances
» auxquelles il est forcé de céder : il la re-
» lève , lui tend les bras , & la prie de
» s'expliquer. » Mon Souverain , dit elle ,
» n'auroit-il pas compassion d'une infor-
» tunée , qui reclame sa pitié seule ? Le
» plaisir ne peut être où est le malheur :
» je suis indigne des regards de mon
» Maître , du Maître de la Terre. Je ne
» suis que la fille d'un misérable Berger ,
» accordée au Marchand *Nouraddin* , brê-
» te à l'épouser : la perfidie d'un vil es-
» clave , m'a attachée de ses bras ; mais
» elle n'a pû lui arracher mon âme ,
» unie à la sienne par des nœuds indis-
» solubles . . . Souverain Empereur , dai-
» gne m'épargner ces regards de courroux !
» Adoucis par bonté ce front terrible ,
» l'arbitre de l'Egypte. Le fils du Ciel
» s'abaissera-t-il jusqu'à un enfant de la
» poussière ? Le Juge des Nations favo-
» riserait-il un rapt honteux , l'ouvrage de
» la trahison la plus noire ? Celui enfin ,
» pour qui dix mille Beautés font en ce
» moment des vœux secrets , & aspirent de
» voler à ses pieds , goûteroit-il quelques
» plaisirs dans les larmes , dans les lous-
» frances d'une malheureuse créature
» égarée par la douleur ? . . . *Osmïn* , à ce dis-

56 MERCURE DE FRANCE.

cours touchant , est percé de mille traits , éprouve mille passions , mille déchiremens de cœur : il veut parler , commander ; ses yeux tombent sur ceux d'*Amana* ; elle l'emporte , & il la laisse sortir , sans avoir la force de prononcer un seul mot. *Osmin* est livré à tous les orages : immobile , hors de lui-même , bientôt l'amour reprend son empire , & étouffe la générosité. Le Calife s'abandonne à tous ses transports , d'autant plus vifs qu'ils avoient été retenus ; il ordonne qu'on annonce à la rebelle *Amana* , qu'elle n'a que trois heures à se préparer pour répondre aux volontés de son Maître ; & que , dans trois heures , son refus fait tomber la tête de l'Esclave pour lequel il est dédaigné. L'Eunuque , chargé de cette commission , & les femmes destinées à servir *Amana* , ne purent refuser leur pitié au sort qui la menaçoit ; ils cherchèrent même à la garantir de ses coups. Ils lui conseillèrent de faire demander au Calife le délai de trois jours , pour qu'elle pût reprendre la tranquillité d'esprit nécessaire à sa nouvelle situation , & se remplir du suprême bonheur qui l'attendoit ; ils ajoutèrent qu'il falloit qu'elle joignît à sa requête , comme un gage de son obéissance & de sa résigna-

tion aux ordres de leur Maître , une tasse de sorbet , dans laquelle une perle auroit été dissoute , & dont elle auroit bu la première. Le conseil ne fut reçu , de la part d'*Amana* , qu'avec les témoignages du plus vif désespoir. Enfin , vaincue par la circonstance , elle se rendit , & consentit à tout ; elle reculoit encore son malheur de trois jours . . . l'infortuné *Nouraddin* n'étoit pas dans un état moins déplorable ; il s'étoit réveillé de son sommeil de douleur , pour être rendu à une agitation aussi cruelle. Mille pensées rapides , & toutes fixées sur l'horreur de sa situation , le partageoient. Il ne put s'empêcher de s'écrier , » hélas ! si la fa-
 » gesse & la bonté éclatent dans les ou-
 » vrages de la *Toute-Puissance* ; si elles
 » en sont les attributs ; pourquoi ce globe
 » est-il abandonné à l'oppression , à l'in-
 » justice , à la cruauté ? Quand je suis
 » le seul qui ai quelque droit sur le cœur ,
 » sur les charmes d'*Amana* , pourquoi
 » est-elle au pouvoir d'*Osmin* ? Plût au
 » Ciel que son équité , dans ce moment
 » affreux , se manifestât en ma faveur !
 » dans cet instant , que ne suis-je *Osmin* !
 » & qu'*Osmin* n'est-il *Nouraddin* ? . . . »
 Il n'avoit pas achevé ces mots , que sa chambre fut obscurcie d'un nuage épais ,

32 MERCURE DE FRANCE:

qui se dissipa par un grand éclair de tonnerre ; & une substance , qui paroissoit être de l'Espèce humaine , se montra à ses yeux. » *Nouraddin* (lui dir - elle) je
 » suis d'une région supérieure à la tienne ;
 » mais mon emploi est de veiller sur les
 » enfans de la Terre. Tu as désiré d'être
 » *Osmin* : ton souhait sera accompli.
 » Autant qu'il est en notre pouvoir , tu
 » pourras prendre sa ressemblance , &
 » exercer son autorité souveraine. Je ne
 » fais point encore s'il me sera permis
 » de cacher *Osmin* sous la figure de *Nour-*
 » *raddin* : mais , jusqu'à demain , il ne
 » t'interrompra point : c'est tout ce que
 » je puis te promettre. » *Nouraddin* revint de sa frayeur & de sa surprise , pour envisager un consolateur & un ami dans l'esprit céleste. Il alloit lui témoigner sa reconnoissance & sa joie , quand le Génie lui attacha un talisman au bras gauche , en lui faisant part de son pouvoir. » Aussi
 » souvent (dit le Génie) que tu appro-
 » cheras ce brasselet de ton cœur , tu seras
 » changé alternativement de *Nouraddin*
 » dans la personne d'*Osmin* , & d'*Osmin* ,
 » dans celle de *Nouraddin*. Le bienfaiteur *Acrien* disparut ; & *Nouraddin* , impatient de recouvrer *Amana* , approcha le brasselet de son cœur. Au même ins-

tant, il se trouva seul dans un appartement du Sérail... Pendant ce temps, le Calife, qui attendoit le succès de son ordre, prononcé à *Amana*, éprouvoit le trouble le plus violent. Son impatience & son agitation lui firent quitter son appartement; il entra dans ses jardins; il les parcourut. Il alloit, revenoit sur ses pas. Toujours déchiré par sa nouvelle passion, ses yeux errans & distraits, s'arrêterent à la fin sur la surface claire d'une fontaine, qui couloit à petit bruit au milieu d'un bosquet: ce spectacle le fit tomber dans une profonde rêverie. Il en sortit subitement, pour s'écrier :

» Quelle est donc ma félicité ? Et quel
» est mon pouvoir?... Je suis... le plus
» malheureux de mon Empire; & pour-
» quoi ? Parce que je suis privé, ... que
» dis-je, tout me manque, parce que
» le caprice d'une femme me refuse ce
» qu'elle s'empresse de prodiguer au
» plus vil de mes Esclaves ! Je puis me
» venger, mais non pas inspirer cet
» amour qui me dévore. Ah, je puis ar-
» racher à mon rival son bonheur;
» mais ce bonheur, que je lui enleve-
» rois, pourrois je me l'approprier ? O,
» que ne m'est-il possible de prendre les
» apparences qui favoriseroient mes de-

54. MERCURE DE FRANCE.

« sirs ? Si j'étois *Nouraddin*, *Amana* me re-
 cevroit avec transport dans ses bras ! ...
 Ce souhait le fit dépendre aussitôt du Gé-
 nie, qui venoit de transporter *Nouraddin*
 au Palais. Le desir d'*Osmin* fut donc en-
 tièrement exaucé. Il continuoit de fixer
 ses regards sur la fontaine ; il apperçoit ,
 avec étonnement & plaisir , tout à la
 fois , qu'il avoit changé de figure , & que
 l'eau réfléchissoit une autre image que la
 sienne. Frappé de ce prodige , il n'en est
 que plus impatient de se livrer à son
 amour. Il court au Palais , sans penser
 qu'étant inconnu sous cette forme nou-
 velle , l'entrée lui en seroit refusée. Il
 s'avance avec précipitation vers une des
 portes : il est arrêté par les Gardes ; *Caled* ,
 qui les commandoit , est appelé. Abusé
 par la ressemblance , il croit que *Nourad-*
din , emporté par sa passion , a escaladé
 les murs des jardins pour enlever sa Maî-
 tresse. Il saisit soudain l'occasion de se
 venger ; & au même instant qu'il lui donne
 un coup de poignard , il est frappé par
 celui du Calife. Tous deux tombent , &
 tous deux expirent , le Tyran & le Ministre
 de sa tyrannie. Dans le même temps ,
 celui que l'on croyoit égorgé , reposoit
 tranquillement sur un sofa. *Amana* avoit
 envoyé sa résignation , si l'on peut le dire ,

avec la coupe ; *Nouraddin* les reçut , sous les noms & les traits du Calife. Il fut pénétré de joie : il apprenoit , par cet envoi , qu'*Amana* n'avoit point encore cédé aux volontés d'*Osmin*. Au milieu de ces transports , il prit , des mains de l'Eunuque , la coupe , qu'il but toute entière ; il la lui rendit , & ordonna que , sur le champ , *Amana* fût conduite en sa présence. Ses femmes l'amenèrent mourante à la porte de l'appartement. Elle entra seule , pâle , tremblante : son cœur , si l'on peut le dire , paroissoit sur son front , avec toute la haine qui l'animoit contre le Calife. Ces mouvemens de répugnance & de désespoir enflammoient la tendresse de *Nouraddin*. Qu'*Amana* étoit belle à ses yeux ! Il ne pouvoit douter qu'il ne fût aimé : il se jeta vers elle ; il la prend dans ses bras ; il voit qu'*Osmin* est abhorré , qu'il ne peut arracher une caresse d'*Amana* ; qu'elle repousse toutes les siennes avec horreur : *Nouraddin* est au comble du bonheur : il applique le talisman contre son cœur. Sa figure reprise , il veut embrasser *Amana* avec plus de transport : elle s'écarte , saisie d'étonnement , de confusion & de terreur. *Nouraddin* cherche à la rassurer , par un sourire : il lui rappelle même quelques cir-

constances qui ne pouvoient être sçues que d'elle & de lui ; il lui fait part de sa métamorphose ; il la presse enfin de fuir avec lui , impatient de laisser le fardeau du rôle de Souverain au malheureux Calife , dont il avoit pris la ressemblance. *Amana* ne cessoit de fixer des regards sur *Nouraddin*. Ses soupçons se dissipèrent enfin ; & elle étoit assurée d'avoir retrouvé son Amant. Mais , tout-à-coup , s'arrachant de ses bras , elle déchire ses habits , regarde le Ciel avec fureur , s'abandonne à des imprécations ; la voix lui manque , & elle fond en larmes... *Nouraddin* est immobile de douleur , à la vue d'un pareil spectacle , il ne peut développer la raison de ce désespoir d'*Amana*.
 » Ah ! malheureuse. (s'écrie - t - elle)
 » Qu'ai je fait , *Nouraddin* ? ... Apprenez que vous avez bû la coupe de la
 » mort. Je désirai , quand je l'approchai
 » de mes lèvres , que la liqueur qui resteroit , pût devenir du poison. Aussitôt
 » une main invisible y jeta une poudre
 » qui m'étoit inconnue ; & j'entendis une
 » voix qui m'annonça , que quiconque
 » boiroit dans cette coupe , perdrait la
 » vie. Elle n'a pas achevé ces mots , que *Nouraddin* sent l'effet du fatal venin : il voit sa fin s'approcher ; ses genoux chan-

celent ; ses yeux se couvrent d'un nuage ; il fait des efforts pour se traîner vers *Amana*, pour lui parler : mais ils sont impuissans. Il tombe en défaillance , & dans sa chute , le braslelet vient à toucher son cœur ; & l'infortuné *Nouraddin* , par une dernière métamorphose , meurt sous les traits d'*Osmin*. *Amana* , qui voloît dans ses bras , pour le secourir ; à la vue de ce nouveau changement , sort de l'appartement avec précipitation. L'alarme se répand dans le Serrail ; le corps du faux *Osmin* , examiné par les Médecins , est reconnu empoisonné ; les soupçons se réunissent sur *Amana* ; & par l'ordre d'*Omar* , Successeur & fils du Calife , on lui alloit donner la mort.... lorsqu'après un éclat de tonnerre , on vit descendre le même Génie qui étoit apparu à *Nouraddin*. » Calife, arrête ! (lui dit-il.) Le » Ciel , depuis longtemps , importuné » de vœux dictés par les passions des » Mortels , a voulu , dans ces lieux , faire » un exemple qui en manifestât l'extravagance & la témérité... Le Génie raconta alors toute l'histoire de *Nouraddin* , d'*Osmin* & d'*Amana* , ainsi que les métamorphoses des deux premiers , & tout ce qui avoit occasionné la funeste catastrophe , dont on croyoit la dernière

coupable. » Qu'*Osmïn & Nouraddin* re-
 » viennent à la vie (s'écria-t-il;) l'un, pour
 » expier les forfaits, par un règne digne
 » d'un vrai Commandeur des Croyans ;
 » l'autre, pour récompenser les vertus
 » de l'innocente & fidelle *Amana*. Tels
 » sont les decrets du Très-Haut.... Mor-
 » tels, obéissez... ou, craignez sa ven-
 » geance !

*M***** justifié de l'imputation de
 partialité pour M^c M***** n.*

OUI, l'on m'accuse à tort de trop de com-
 plaisance,

En tout ce qui regarde Églé ;

Plus que tout autre un tel soupçon m'offense :
 Et loin que de ses yeux l'éclat m'ait aveuglé ,
 Depuis six mois & plus... le dirai-je ? J'enrage
 D'un désir véhément de la mortifier.

Je cherche, à cet effet, d'un œil critique & sage ;
 Ses défauts pour les publier :

Mais je n'y puis trouver qu'un brillant assemblage
 De cent vertus, qu'en vain, je voudrois oublier.

Ma curiosité chagrine,

Me porte à faire alors l'examen de ses traits :

Tous soins perdus : elle s'obstine

A les avoir jolis, piquans & vrais.

Ensuite... & c'est ici ce qui me désespère ;
Parmi tant d'agrémens chez elle répandus,
J'en choisis un qui me semble ordinaire ,
De ceux que dans la foule on croiroit confondus.
Malignement , je le compare
Au même que l'on vante en une autre Beauté ;
Mais par un accident bizarre ,
J'ai le chagrin de voir que ma subtilité
Ne sert qu'à confirmer sa gloire ;
Et que , ce qui chez elle est peu considéré ,
Sans balancer emporte la victoire
Sur ce qui chez un autre est le plus admiré.
Je passe à sa taille , & me flatte
D'y trouver un sujet d'exhaler mon dépit ;
Mais , par malheur pour moi , sa taille est délicate ,
Et mon espoir encor sur ce point est détruit :
Je n'y trouve rien qui n'enchanter ;
Finelle , grâce , expression ,
Cette aisance , cet air qu'en tant d'autres on vante ,
Tout cela , près d'Églé , n'est qu'affectation.
Je soupçonne aussitôt quelque ruse secrète ,
Qui chaque jour lui donne un nouvel agrément ;
Je cherche à m'éclaircir , & vole à sa toilette ;
Je vois ... un négligé , pour tout ajustement.
Bon ! me dis-je à moi-même , ah pour le coup ,
la Belle ,
Le désordre de vos habits

60 MERCURE DE FRANCE.

Vous fera perdre un peu du prix

Que vous donne à la *Citadelle* *

Un art trop imposant à nos yeux éblouis.

Mais hélas , quelle est ma surprise !

Tous les appas sont vrais ; rien d'artificiel :

C'est-là qu'elle triomphe ; un charme naturel

Au plus adroit Censeur ne laisse point de prise ;

Et confus , pénétré d'un dépit trop réel ,

J'abandonne mon entreprise.

Eh ! qu'auroit fait de plus un ennemi cruel ?

Mais ce n'est pas tout , j'étudie

De tourner à profit la moindre occasion ;

Je suis charmé , si quelque maladie

Vient mettre les appas à contribution.

Aveugle illusion d'une trompeuse joie !

Elle a dans cet état un air intéressant ,

Qui fait que nous sommes en proie ,

Plus qu'elle , au mal qu'elle ressent.

Une ressource encor me reste ;

Je travaille à l'aigrir par d'ennuyeux discours :

J'excite son courroux , j'argue & je conteste ,

Je parle plus haut qu'elle & prends tout à rebours ;

Espérant , par cet artifice ,

Que pour faire quelque injustice ,

A sa mauvaise humeur elle va donner cours

Mais en vain ; malgré mon adresse ,

De tous les mouvemens , Eglé toujours maîtresse ,

Ne fait voir à nos yeux qu'un air calme & riant ;

* Promenade de Turin.

Où , gronde-t-elle ? il faut qu'on le confesse,
Elle sçait nous plaire , en grondant ,
Plus qu'un autre qui nous caresse.

Puisque tel est du sort l'arrêt irrévocable ,
Sans injustice on ne peut me blâmer :
Eglé n'ayant rien que d'aimable !
Peut-on s'empêcher de l'aimer ?

ODE AUX PHILOSOPHES,

Sur leur impuissance à découvrir la vérité.

LE Roi du Ciel , dans sa colère ,
Rassemble ses foudres épars ;
Ses yeux sur ce vaste hémisphère ,
Lancent de menaçans regards.
Sa voix puissante & redoutable ,
De sa demeure impénétrable
A parcouru nos régions :
Les Cieux , les Mers l'ont entendue ,
Les seuls humains l'ont confondue
Avec le cri des passions.

Jusques à quand , peuple coupable ,
Verra-t-on votre impiété ,
De ma conduite irréprochable ,
Blâmer & l'ordre & l'équité ?
Pour fermer votre bouche impure ,
Faut-il , qu'avec vous la Nature

62 MERCURE DE FRANCE.

Vous montre les rapports divers ?
Ou reconstruisant mes ouvrages,
Irai-je consulter vos Sages
Sur le plan d'un autre Univers ?

Vous, dont la voix enchanteresse,
Séduisant l'esprit des mortels,
Honore du nom de sagesse,
Tant de systèmes criminels !
Que faisiez vous, lorsque du monde *,
Plongé dans une nuit profonde ,
Ma main jetoit les fondemens ?
Ou lorsque d'un sombre nuage ,
J'enveloppai l'humide plage ,
Pour lui servir de vêtemens ?

Alors, pour commencer sa course ,
Le temps avec rapidité,
Comme un fleuve sort de sa source ,
S'élança de l'éternité.

Au même instant , le vieil espace,
Contraint de fuir , céda la place ,
Aux corps naissans de toutes parts ;
L'homme enfin reçut l'existence ,
Et des Êtres la chaîne immense
Se découvrit à ses regards.

Cependant , jaloux de ma gloire ,

* Job. chap. 38. v. 4. 9.

Par un aveuglement fatal,
L'homme s'oublia jusqu'à croire
Qu'au Seigneur il étoit égal.
Après ce crime, la Nature
Se trouble, s'agite, murmure,
S'arme contre l'homme proscrit;
Et dès-lors ma juste vengeance,
Des ténèbres de l'ignorance,
Vint envelopper votre esprit.

N'espérez donc plus, téméraires,
De comprendre le Créateur;
L'homme des célestes mystères
Ne peut percer la profondeur.
Tel, on voit un vaisseau qu'enchaîne
Le calme de l'onde inhumaine,
Au milieu d'une obscure nuit:
Pour toucher au port qu'il desire,
Il faut, sur le liquide empire,
Que par les vents il soit conduit.

Le désir brûlant de connoître
La vérité dans tout son jour,
Montre que le Ciel devoit être
Votre véritable séjour.
C'est là qu'au sein de l'allégresse;
Admirateurs de ma sagesse,
Vous m'offririez un pur encens;

64 MERCURE DE FRANCE.

Et dans vos âmes épurées ,
Descendroient ces clartés sacrées
Dont se nourrissent mes enfans.

Mais au fond du terrestre abîme ,
Pleurez sur vos tristes destins ;
Reconnoissez , que par le crime ,
Le mal fondit sur les humains.
Cet Univers , qu'avec audace ,
Votre esprit mesure & compasse ,
Ne doit-il point vous avertir ,
Qu'en aimant l'ordre & l'harmonie ,
Le Dieu qui vous donna la vie ,
Ne vous créa pas pour souffrir ?

Ainsi donc l'état déplorable
Où ma justice vous réduit ,
Deviend une suite immuable
De cet amour qui me conduit.
Les élémens vous font la guerre ,
La mort triomphe sur la terre ,
Dans vos cœurs est un vuide affreux :
Mais , malgré ce concours funeste ,
Dans la Nature l'ordre reste ,
Et mon Christ vous rouvre les Cieux.

O vous , sage & puissant Génie ,
Digne Organe de l'Eternel !
Sur les erreurs de cette vie ,

Jetez un regard paternel.

Qu'un jour , de la prison obscure ,

Où notre ame aujourd'hui s'épure ,

Nous puissions par votre faveur ,

Prenant un vol vers l'Empirée ,

Saisir la vérité sacrée ,

Et posséder le vrai bonheur !

Par F. C. de Périgueux.

*EPITRE à M. DELAVAL , Prieur à
Canteu , proche Rouen.*

T A N D I S que sous l'ancre sauvage ,
Où l'affreux destin m'a plongé ,
J'endors par une étude sage ,
Les soucis dont je suis rongé :
Que fais tu dans ton hermitage ,
Dans ce délicieux séjour ;
Sous ces berceaux où la mollesse ,
Fixeroit le volage Amour ;
Où les foibles rayons du jour ,
Laissent une ombre enchanteresse ;
Et que la folle Sibaris
Auroit jadis , dans son yvresse ,
Consacrés au Dieu de Cypris ?
Y conduis-tu toujours les ris ,
A la suite de la Sagesse ,

66 MERCURE DE FRANCE.

Cher Abbé dont l'heureuse adresse ,
Connoît le secret si vanté ,
D'être aimable avec dignité ,
Volage sans frivolité ,
Et Philosophe sans rudesse ?
Toi qui sçais, sans fard emprunté ,
Joindre les lys de la sagesse ,
Aux roses de la volupté :
Sous ces lauriers , sous leurs ombrages ,
A chaque instant tu viens puiser ,
Dans l'entretien de mille Sages ,
De quoi t'instruire & t'amuser.
Tantôt des bosquets les plus sombres ,
Tu vois sortir les tendres ombres ,
Des Chaulieus , des Anacréons ,
Des Lafares & des Ninons.
Autour de ces ombres aimables
Tous les amours sont arrêtés ,
Les jeux les plaisirs délectables ,
Les grâces sont à leurs côtés ,
De sa Corine tant chérie
Ovide chante les attraits ;
Mais au souvenir de Julie ,
Il reprend la triste élogie ,
Et se couronne de cyprès.
Là , de sa charmante Lesbie ;
Catulle exalte les faveurs ;
Ici , *Tibulle* tout en pleurs ,
Se plaint des rigueurs de *Délie* ,

Et sur sa musette attendrie
Soupire de lugubres airs :
Plus loin, couché sur la fougere ,
Et couronné de pampres verts ,
L'amant de la jeune Glycere ,
Célèbre encore tour-à-tour ,
D'une voix sublime ou légère ,
Mécène , Bacchus & l'Amour ...
O que de plaisirs ineffables
Te causent les chants adorables
De ces Maîtres de l'Helicon ,
Dont l'aimable Philosophie ,
Bannissant la mélancolie
Et de Sénèque & de Caton ,
Sçait faire accorder la Raison
Avec l'amoureuse folie !
Ah ! que ne puis-je en ces beaux lieux ,
Près de cette rive chérie ,
Séjour habité par les Dieux ,
Passer le reste de ma vie !
Quand reviendront ces doux momens
Où dans tes demeures tranquilles
Je partageois les sentimens
D'une troupe d'amis faciles ,
Qui fuyant le fracas des villes ,
Et les plaisirs tumultueux ,
Venoient souvent dans tes asyles ,
Prendre de toi l'art d'être heureux ?
Oui , charmant Abbé ce sont eux ,

68 MERCURE DE FRANCE.

C'est cette chere coterie ,
 Ces beaux esprits de tous les temps,
 Qui connoissent les agrémens
 Et les vrais charmes de la vie :
 Toujours légers, toujours constans,
 D'une sagesse atrabilaire
 Bannissans les tristes accès ,
 Ils méprisent avec succès
 Les vains préjugés du vulgaire.
 Loin des prudés & des pédans,
 Des cagots & des faux Sçavans ,
 Au sein de l'aimable nature ,
 Ils trouvent cette gaité pure ,
 Cette volupté qu'*Epicure*
 Peut-être en vain chercha longtems.
 Le nouveau Mentor de *Veustrie*, *
 D'une saine Philosophie
 Leur révèle les profondeurs ,
 Tandis que tu cueilles les fleurs
 De la plus belle Poësie.
 Mais quelle éloquente harmonie ,
 Quels sons, quels sublimes accens ,
 Frappent mon oreille ravie ?
 C'est *Ferri* **, c'est lui que j'entends ,
 Lui, dont l'éloquence divine

* Quelqu'un , que l'on nomme ainsi , à cause de son air sententieux.

** Jeune Avocat , fort éloquent.

Dans d'inimitables discours,
Nous a retracé les beaux jours
Et de Démosthène & d'Eschine;
Lui qu'on prendroit pour Cicéron,
A l'air grave qui l'accompagne,
S'il n'avoit l'esprit de Montagne,
Et les graces d'Anacréon.
Enfin lui dont l'ardent génie,
Le son de voix ferme & touchant,
Sçait réveiller l'âme assoupie
D'un Juge stupide ou méchant,
Et la tendresse de Julie..
Toutefois si votre suffrage
Couronne ce petit ouvrage,
Plaignez quelquefois les tourmens
D'un malheureux Anachorète,
Qui lévré des tendres plaisirs,
Réduit à pousser des soupirs
Dans une lugubre retraite,
Tourne vers vous tous ses desirs!...
Dans cette aimable Confrérie
Puissai-je un jour me voir admis!
En attendant, tendres amis,
Puissez-vous demeurer unis
Sous les auspices de Sylvie*!
Ne songez qu'à semer de fleurs
Tous les momens de votre vie;

* Femme d'esprit.

70 MERCURE DE FRANCE.

Et riez de ces vieux Censeurs ,
Dont l'austère misanthropie
Fronde vos plaisirs séducteurs.
Que les délices de la table ,
Que mille entretiens amusans ,
Et qu'une étude raisonnable ,
Orne & partage vos instans :
Puisque c'est le conseil du Sage ,
Connoissez tout le prix du temps.

C A R A C T È R E S.

THÉOPHILE tient un rang illustre dans le premier Corps de l'Etat , chéri du Peuple , respecté des Grands , estimé des Princes , admiré de l'Etranger. Théophile ne mourra point dans la mémoire des hommes : il a des vertus , & il ne les affiche pas ; des lumières , & il ne rejette pas les conseils. On lui fait mille excellentes qualités ; & sa modestie en laisse bien plus à deviner. On vante surtout sa Religion , son équité , la candeur de son âme , sa douceur , l'égalité de son caractère , sa bienfaisance , le soin qu'il prend d'épargner au malheureux la honte des explications , son affabilité qui semble

ne laisser aucune distance entre la grandeur & la médiocrité , sa prudence , son activité supérieures à tous les obstacles qui déconcertent les hommes ordinaires ; on vante jusqu'à l'usage qu'il fait de son repos. La paix , la tranquillité de son cœur est peinte dans ses traits , & se communique à ceux qui l'approchent. La sévérité des Loix ne touche presque jamais à la racine du mal ; elle contient les transports de la haine & les éclats de la vengeance , mais elle n'étouffe pas la passion qui les inspire ; l'orgueil & l'intérêt se concentrent au cœur du séditieux : Théophile fait plus que les Loix ; il pénètre , & persuade les esprits ; il subjugué & change les volontés. Il fait régner l'harmonie & l'union, où régnoient le désordre & l'horreur. Heureux le C.... en qui le Ciel a mis cet esprit pacificateur , préférable peut-être à la vertu des miracles ! Heureux aussi le Peuple qui jouit de ses bienfaits & de sa vertu !

PHILONOUS est l'Oracle d'une Ville, tout ressortit à son Tribunal , & l'on n'appelle point de ses decrets. Mais si son crédit est immense , s'il jouit d'une réputation brillante , on convient qu'il a fondé l'un & l'autre sur des talens, sur des ser-

72 MERCURE DE FRANCE.

vices essentiels. Judicieux & profond, rien n'échappe à ses recherches : ce qu'il a gravé dans sa mémoire, ne s'efface point. Histoire, Morale, Connoissance de Langues & des Arts, Jurisprudence, Théologie ; tous ces objets lui sont familiers. Il fait par cœur les Anciens ; il se plaît avec Montagne, Bayle, Locke, & quelques autres Modernes ; mais comme il ne les croit pas infallibles, il prend quelquefois la liberté de les contredire. Il saisit un système, débrouille un sophisme avec une facilité étonnante : on admire dans ses raisonnemens toute la clarté, toute la précision des Géomètres. Son élocution est rapide, victorieuse. Il semble qu'il ait à la main la solidité, la justesse des pensées, l'énergie & la propriété des mots. J'ai peint l'esprit de *Philonoüs* ; je vais ébaucher le tableau de son cœur. *Philonoüs* aime l'ordre & s'y attache invariablement. Une probité exacte, incorruptible, une franchise, une sincérité qui n'est guères de son siècle, une inclination naturelle à faire du bien, voilà le fond de ses mœurs. Comme il paroît ce qu'il est, il est aussi tout ce qu'il doit être ; Philosophe sans faste, ami de la société, religieux sans superstition, sans cagotisme. Il loue volontiers le mérite où il l'aperçoit.

Il fait plus ; il le recherche , le de-
terre & le couronne. On n'a point à lui
reprocher les personnalités odieuses de
l'amour-propre. Ce qu'il pourroit empor-
ter par l'autorité , il aime mieux le de-
voir à la conviction des personnes qu'il
veut soumettre. Cette voie n'est pas tou-
jours la plus courte , mais elle convient
mieux à la bonté de son cœur. Supérieur
aux préjugés , la censure ou son mépris
ne tombe jamais sur de vains phantômes.
Il rapproche & combine les circonstances
qui pourroient justifier une action , parce
que c'est le crime , & non le Coupable
qu'il poursuit. Que l'on doit ménager , &
qu'il seroit triste de perdre l'estime & la
confiance d'un protecteur aussi raison-
nable !

FAUSTUS vivoit sans amis , sans enne-
mis , dans une obscure médiocrité. La trem-
pe de son esprit ne lui promettoit pas
un avenir plus heureux. On l'a jetté dans
la roue de Fortune , & il vient d'en sor-
tir les mains pleines de richesses , avec
tout l'appareil de la dignité. On s'est d'a-
bord demandé ce qu'étoit devenu *Fauf-*
tus ; on ne le reconnoissoit pas. Humble
& modeste , tant qu'il fut ce qu'il devoit
être , il prend depuis son elevation les airs

D

de suffisance , & le ton de l'homme en place. Il eût bravé tout un jour le vent , le soleil , la pluie , la fange des ruisseaux ; & l'on se rappelle encore qu'il se démenoit assez adroitement dans les rues les plus embarrassées. Il ne sçauroit aller comme autrefois : il lui faut une chaise pour voir son plus proche voisin. Eh ! le moyen , quand on est riche , de marcher à quarante ans ? Il fait à peine lire , mais on a fait retentir à ses oreilles les noms fameux de *Corneille* , de *Racine* , de *Boileau* : il affecte d'en parler. Il vous dira , bonnement , qu'il est enchanté de la *Phèdre* de *Corneille* , du *Cid* de *Racine* , & des Comédies de *Despréaux*. Ainsi le changement de sa fortune étale , aux yeux les moins attentifs , ses impertinences , ses ridicules , son impéritie , sa stupidité , que l'on ignoreroit encore , s'il étoit lui-même ignoré. *Faustus* voudra peut-être s'illustrer , dans le commerce des femmes à la mode , leur donner des fêtes , les charger de présens ; & semblable à ces Phosphores , qui se montrent , pour s'abîmer presque aussitôt , dans l'immensité de l'air , nous le verrons , après quelques mois , descendre au-dessous de son premier état , avec le juste regret d'en être sorti.

Q U E vous ai je fait , *Zoile* , pour es-

fuyez tous les traits de votre malignité ? ai-je terni votre réputation ? ébranlé l'édifice de votre fortune ? Vos intérêts & les miens ne sont pas opposés ; la carrière que je cours ne fut jamais la vôtre ; & je vous assure, que vous n'entrez point, dans la classe des personnes, dont je m'occupe. Cependant vous vous attachez à me détruire ; vous comptez toutes mes démarches ; vous y cherchez ce qui n'y fau-
roit être. Le fiel de votre langue se répand sur mes actions les plus innocentes, sur mes discours les plus mesurés. Votre passion les explique, & les empoisonne. J'entrevois le principe de vos noir-
ceurs : ma franchise, & le desir que j'ai d'être utile, m'ont concilié la faveur de quelques honnêtes gens, qui vous ont peut-être trop connu, pour vous consi-
dérer toujours. Voilà ce qui vous aigrit : mais, Zoile, en m'attaquant, comme vous faites, sourdement & dans les téné-
bres, y pensez-vous ? Vous n'allez pas à votre but. On croira d'abord que vous me craignez ; & cette opinion, qui me flatteroit peu, vous humilieroit beau-
coup. Bientôt on ne vous croira plus. La vérité se plaît au grand jour ; & si vous n'étiez pas en état de la défendre, ose-
riez-vous penser, qu'elle dût rester sans

76. MERCURE DE FRANCE.

défenseurs ? non , votre amour-propre n'en va point jusques-là , vous seriez moins jaloux si vous étiez plus vain.

ALCIPPE a des mœurs & du savoir. Il écrit & parle purement. Dans cet âge impétueux , où l'ivresse du cœur est le seul objet de l'activité de l'esprit , où les organes se dilatent , pour ainsi dire , à la vue des objets qui doivent exciter le plaisir , *Alcippe* méditoit profondément Dieu , les hommes , la Nature , les loix , & lui-même. Par son zèle , par son application , il devient tous les jours plus utile à la Société. C'est un témoignage que je me plais à lui rendre. Mais je voudrois aussi, qu'il se renfermât dans la sphère de ses connoissances. Jamais un Grammairien fut-il appelé , pour éclaircir une question de droit , juger les hommes , les proscrire , ou fulminer l'arrêt de leur mort ? Pourquoi donc *Alcippe* s'engage-t-il , dans des disputes étrangères à l'objet de ses études ? Qu'il soit Jurisconsulte , Orateur , Antiquaire , Historien ; & qu'il veuille en imposer , par ces différens attributs : la chose est assez naturelle. Mais qu'il n'aille pas chercher des erreurs , dans une Langue , qu'il n'entend pas assez : qu'il ne prétende pas anéantir , par une censure

hardie , le mérite des Arts dont il ignore les principes. Le cas du Grammairien , que l'on feroit asseoir sur le trône de la Justice, seroit plus dangereux : mais seroit-il plus ridicule ?

Lindor, avec une fausseté palpable dans l'esprit & dans le cœur, a donné, pendant vingt ans, le ton & la forme aux sociétés. Inconséquence , étourderie , frivolité ; voilà sur quels titres il avoit établi sa domination. Les jeux , les tables , les Spectacles étoient abandonnés ; les Cours se changeoient en deserts affreux, si on ne l'y voyoit ; les Petits Maîtres, ses élèves & ses admirateurs, périssoient d'ennui, les femmes étoient accablées de vapeurs ; tout ce qui n'étoit pas *Lindor* , les excédoit. il prononçoit, sur les questions même qu'il n'entendoit pas : mais d'un air si absolu , si tranchant , qu'on n'osoit pas repliquer. C'est ainsi , qu'il a consacré mille vices , & foudroyé mille vertus ! Philosophe à son lever , le soir le plus dissolu des hommes , il faisoit quelquefois à Pascal l'honneur de l'estimer, & de penser comme lui ; bientôt il ne trouvoit de lumière & de vérité , que dans le Spinosisme. Enfin c'étoit l'homme de son siècle dont le sentiment fût le moins respectable & le plus respecté. Que cette réflexion est humili-

78 MERCURE DE FRANCE.

liante pour des hommes qui valøient sans doute mieux que Lindor : mais qui n'ont pas eu la force de lui résister !

CIDALISE avoit des qualités & des avantages , qui sembloient devoir assurer le bonheur d'un époux ; naissance , fortune , esprit , sagesse , beauté , *Cidalise* étoit un trésor. Eternellement obsédée par une foule d'adorateurs , enfin son goût s'est déclaré pour *Alceste*. Mais *Alceste* n'est pas heureux. Il ne s'est point apperçu qu'il épousoit avec elle tous les caprices de l'humeur , & toute la fierté d'une Impératrice. Il avoit des amis , & *Cidalise* les écarte ; ils ne lui conviennent pas : Il avoit ses principes , ses goûts , ses plaisirs , il étoit lui-même , avant d'être à *Cidalise* : il ne pense , il ne desure , il ne rit , qu'autant qu'il plaît à *Cidalise*. S'il s'avisoit d'opposer des raisons , à de pures fantaisies ; quelle tempête il exciteroit , quelle fureur il verroit s'allumer ! *Alceste* aime la paix ; pour en jouir , il sacrifie ses droits , & laisse régner *Cidalise*. Que de femmes de ce caractère , dont il ne faudroit pas dire , qu'elles sont en puissance de maris : mais bien de leurs maris , qu'ils sont en puissance de femmes ?

ON vous l'a dit , *Léandre* ; depuis trente ans on le répète , & vous le croyez comme nous ; oui , vous êtes le prodige de votre siècle. Cette éloquence , ce génie créateur , cette étendue de connoissances , cette force d'expression , qui étonnent dans vos écrits , n'appartiennent qu'à vous. Vous avez épuré le goût des Arts , reculé les bornes de la Philosophie , & conservé à la Nation le premier rang du monde littéraire. Envain , l'envie a frémi de vos succès ; le cri général de l'Europe , vous a trop élevé , pour en ressentir les atteintes. La postérité mettra le sceau à votre gloire , en vous décorant les honneurs de l'immortalité. Mais, *Léandre* , il est un système plus intéressant que tous les systèmes de la philosophie , un système appuyé sur l'évidence des faits , sur le témoignage de l'Univers ; que le flambeau de la plus exacte critique , allumé depuis dix-huit siècles , a rendu plus sensible , & rangé au niveau des vérités géométriques ; & ce système , vous le réprouvez : il ne tient pas à vous , qu'il ne soit anéanti ; dans mille occasions , que vous faites naître , vous lui faites effuyer toutes les bordées de votre esprit ; si l'on vous en croit sur votre parole , on ne pouvoit rien imaginer de plus absurde , de

Div

plus contradictoire. Quoi donc ! Seriez-vous d'un côté, la lumière des hommes, & de l'autre, un prodige d'aveuglement ? Ce que des millions d'intelligences auront conçu, vous échapperoit, à vous qui sondez les profondeurs de la Nature, & qui embrassez l'immensité des Cieux ! Si vous n'êtes, *Léandre*, une Enigme inexplicable ; quelle idée voulez-vous que j'aie de vous ? il faut bien que je vous suppose au moins de la mauvaise foi.

AURÉLE n'a point ces talens précieux, qui tirent de la foule, & donnent de la célébrité. Mais il respecte les Sçavans, estime les Artistes, & voudroit leur ressembler. Il dévore leurs productions, & en sent quelquefois le prix. Si l'usage & l'emploi de ses facultés, étoient l'effet de son choix ; s'il vivoit seulement pour travailler, au lieu de travailler pour vivre ; s'il étoit soutenu & dirigé, par les conseils d'un sage Critique, qu'il suivroit exactement ; peut-être alors il seroit de quelque utilité. On s'aperçoit qu'il pense, & il lui échappe même dans la composition, des traits, qui ne dépareroient pas l'ouvrage du Génie. Il parle peu, parce qu'il s'applique à dire des choses. *Aurele* n'est point flatteur ; son âme se laisse lire, &

s'explique d'elle-même : comme il est sans orgueil , il est aussi sans entêtement , & conviendrait aisément de ses torts. Il néglige les complimens , les démonstrations , & tout le vain cérémonial de la politesse ; mais il en a l'essence & le fond. Une fleur , dont il étudie la génération , le développement & la parure , l'attache bien plus que l'or. Par l'effusion de son cœur sur tous les malheureux , par l'intérêt , qu'il prend à leur fortune , il semble s'unir , & se confondre avec eux. Il a des principes & des sentimens , qui n'admettent aucune bassesse : on lui croit cependant , un goût trop-vif pour le plaisir ; on lui a reproché des foiblesses & des écarts. Mais l'a-t-on vû d'assez près , ou ne l'a-t-on vû que par les yeux de la malignité ? Les Méchans n'épargnent que ceux qui leur ressemblent.

Roscius est fier , dédaigneux , arrogant ; il contredit tout , jusqu'à ses propres maximes ; excellente méthode , pour un Sot , qui veut avoir quelquefois raison ? Il exige les respects , les adorations de la multitude , & paye souvent par des mépris , les services qu'il en reçoit ; c'est sans doute , dans *Roscius* , un vice de l'esprit ; peut-être aussi un défaut d'éducation :

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

ses Peres n'en avoient pas , & ils n'ont pu lui en procurer. Mais vous, *Ariste* , élevé au sein d'une famille illustre , vous, formé par les soins des plus grands Maîtres , vous, dont les succès ont égalé leurs soins , & surpassé leurs espérances ; s'il est vrai que l'on ait à se plaindre de votre orgueil , cet orgueil ne peut être qu'un vice de votre cœur , & *Roscius* même vous sera préféré.

P. D. D. D. D. Q.

LE mot de la première Enigme , du second volume du *Mercur*e de Juillet , est , *Phantôme* ; Celui de la seconde est , *Carême*.

Le mot du premier Logogryphe , est , *Inoculation* ; on y trouve *Nil* , *Latin* , *Lyon* , *Caton* , *Io* , *Taon* , *Loi* , *Canon* , *Nation* , *Oculi*. Celui du second , est , *Rideau* ; on y trouve *Dieu* , *Ida* , Mont célèbre , par le jugement de Pâris ; *Adieu* , *Urie* , *Rade* , *Ride* , *Aide* , *Air* & *Eau* , *Ré* , *Aire* en Gascogne , sur l'Adour , & *Aire* en Artois , sur la Lis.



E N I G M E.

Tu vas me deviner , sans faire un grand effort.
 Je sers assidûment une blanche maîtresse ;
 Malgré moi quelquefois , je lui donne la mort ,
 Sans en être puni : c'est un défaut d'adresse
 De quiconque est mon conducteur.
 Il n'entre dans mon corps , que noirceur , que mi-
 sère ;

Et bien que je sois sans ineur ,
 Je fais renaitre la lumière.

Par M. P. DUBOIS WARIN , de S. H.

A U T R E E N I G M E.

Quoique seul , dans l'obscurité ,
 Sans moi point de salut & point d'Eternité.
 Je ne suis ni Cérés , ni Flore , ni Pomone ;
 Sans moi point de printemps , point d'été , point
 d'automne.

Sans être Dieu , de tout le principe & la fin ,
 Je commande au trépas , je forme le destin.
 Sans paroître en Public , je parois en Spectacle.
 J'existe après la mort , & le tout sans miracle :
 Mais j'en dis trop Lecteur , cherche ; enfin l'on me
 voit ,

Au bout du doigt.

*Par G * * de Nevers.*

D vj

LOGOGRAPHIE.

JE nais dans des climats , où toujours radieux ;
 L'Astre du jour se plaît à prodiguer ses feux.
 Six lettres font mon nom. Otez les deux pre-
 mieres ,

Dérangez ce qui suit , sans toucher aux dernieres ,
 Je renferme un précepte utile aux Matelots.
 N'ayant plus que cinq pieds , je souleve les flots ;
 Dans quatre , on trouve un mal qui se guérit dans
 l'Onde.

Ma tête est d'un métal recherché dans le monde.
 Le reste de mon corps , n'est qu'éclat & splendeur.
 Enfin , pour terminer tout ces rapports , Lecteur ,
 Joins ma tête à mes pieds , il va naître une plante,
 Qui nourrit l'Animal , & que la terre enfante.

Par M. le Chevalier de DE CHALIGNAC.

AUTRE.

JE suis un être singulier ,
 D'un esprit bisarre & sauvage ;
 Content dans mon particulier ,
 Sans me prêter au sot usage.
 Combine mes dix pieds : divers arrangemens ,

Te donnent de Neptune, un fils ; deux élémens ;
 Un Chef du Peuple Juif ; un Juge du Ténare ;
 Un Dieu marin ; le nom de la chienne d'Icare ;
 Nourrice de Bacchus ; Déesse du vin doux ;
 Nymphes du Mont Ida , dont Caphis est l'époux ;
 Médecin de Pluton ; l'ordre le plus austère ;
 Un courageux cocher célébré par Homère ;
 L'ami d'un bon vieillard , dans les froides saisons ;
 Ce qu'on ne peut trouver aux Petites-Maisons ;
 Un vent des Pays-Bas ; un Porteur de Couronne ;
 Et ce que poliment tu rends à qui te donne ;
 Un vaillant Argonaute ; un jus médécinal ;
 D'un Mortel glorieux l'ornement principal ;
 Un Dieu des Laboureurs ; un des Rois de Micène ;
 Ce qu'en prenant beaucoup de peine ,
 Tu perds peut-être à me chercher ;
 Et ce que tu ne peux cacher ;
 Une conjonction souvent mise en usage....
 Il est minuit... Je dors... Bon soir... & bon courage.

*Par M. DESNOYERS , Avocat en Parlement ,
 & Conseiller en l'Election d'Etampes.*

A U T R E.

L E C T E U R , qui te crois l'esprit vif ,
 Cherche , trouve un Infinitif ,
 En huit lettres ; dont les premières ,
 Composent les quatre dernières.

Par le même.

PASTORALE.

Par M. LEGAT DE FURCY.

EN vain un cœur bien enflammé,
 Dans ses chaînes murmure;
 De celle dont il est charmé,
 Tout lui fait la peinture.
 On retrouve l'objet aimé
 Dans toute la Nature.

On voit, dans un champ parsemé
 De fleurs & de verdure,
 D'un tein par l'Amour animé
 Le favorable augure.
 On retrouve &c.

Un tendre son est-il formé,
 Au bord d'une onde pure:
 Dans ce chant, on voit exprimé
 Le tourment qu'on endure.
 On retrouve &c.

*Les Paroles, sont de M***.*



Naïvem^e.



Envain un cœur bien enflammé Dans ses chai =



nes murmu . . re, De celle dont il est char =



= mé Tout lui fait la peintu . . re On retrou -



= ve l'objet aimé Dans toute la natu . . re

Gravé par M^e Charpentie'.

Imprimé par Tournelle.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

TARTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LES CÉRAMIQUES.

TANDIS qu'un Traducteur, épris des beautés répandues dans le Poème de *la mort d'Abel*, travailloit, dans une copie, à nous faire connoître le génie & les ressources de la Langue Allemande ; un Auteur François rendoit à la sienne, dans un ouvrage original, un hommage, dont le succès doit être d'autant plus flatteur, qu'il ne le partagera avec personne. Les Amateurs de la Poésie Grecque, trouveront, dans les *Céramiques*, tout ce qu'elle offre d'intéressant ; les amis de la vérité y découvriront des instructions sévères, qui font honneur à la raison, & qui doivent produire un effet d'autant plus certain, que le soin d'instruire, y est caché sous l'art de plaire.

Ce Poème, intitulé *les Aventures de Nicias & d'Antiope*, contient douze Livres, dont chacun nous fourniroit un extrait, que les bornes d'un ouvrage pé-

riodique ne nous permettent pas de donner. Nous nous contenterons d'en présenter une idée.

Charidème , qu'une longue suite de victoires, rendoit redoutable à Alexandre, est banni de la Grèce , sur la demande de ce Prince , qui ne donne la paix aux Athéniens , qu'à cette condition ; & laisse à Athènes son fils Nicias , qui sortoit à peine de l'enfance. Phædria , son parent , se fait une étude de corrompre les mœurs innocentes de ce jeune homme ; ses funestes leçons l'entraînent dans plusieurs folles intrigues ; il le plonge dans un luxe immodéré , qui consume l'héritage de ses peres , & l'expose aux plus terribles malheurs. Nicias , après avoir trompé Philotis , Antiphile & plusieurs autres belles , est rebuté par Chariste, auprès de laquelle il essayoit de mettre en pratique les maximes de Phædria : éclairé par cette humiliante épreuve , il reconnoît la fausseté de ces maximes ; il rencontre Antiope , qu'il sauve d'un grand danger ; il conçoit pour elle un amour violent. Cynire , ami de Nicias , devient amoureux d'Antiope , & obtient l'aveu de Cratès , de qui la jeune Grecque dépendoit. Cependant , Nicias , effrayé sur le désordre de sa fortune , veut immoler son amour au repos

d'Antiope : mais , entraînée vers Nicias , elle résiste à Cratès , brave le courroux du fier Cynire. Des accidens imprévus font sortir d'Athènes , Nicias , qui veut cacher aux Grecs le spectacle honteux de sa misère. Cratès cherche à profiter de son absence. Il essaya une seconde fois de disposer d'Antiope. Il lui présenta Sadocus, Thrace d'origine & de Sang Royal, & il essuya le même refus. Cratès , irrité de voir ses vûes déconcertées pour la seconde fois , forma le lâche projet de la livrer entre les mains de Sadocus. Il l'attira à une maison de plaisance , qu'il avoit dans l'Isle d'Eubée : un Vaisseau y étoit préparé, pour la transporter dans la Thrace ; Cratès s'étoit engagé, par d'effroyables sermens , à n'épargner aucune violence pour la soumettre à cet hymen. Cynire, né vertueux , touché des reproches d'Antiope & de l'infortune de Nicias , cherchoit ce dernier dans toute la Grèce , pour le forcer de partager ses biens avec lui : il apprend le danger, qui menaçoit Antiope. Il vole pour la dérober à la tyrannie de Cratès. Après avoir noirci son beau teint, & caché ses longues tresses blondes , il arrive , couvert de sueur , dans l'Isle d'Eubée , sous le nom de Parmenon , affranchi d'Antiphon , frere d'Antiope , qui

20 MERCURE DE FRANCE

avoit été tué dans une expédition du Général Charès. Le faux Parmenon, instruit Antiope du complot de Cratès ; ensuite la trompant par une fausse histoire, il lui remet des pierreries & de l'argent, dont il feint qu'Antiphon l'a chargé pour elle en mourant. Antiope, pleine d'horreur pour Sadocus, & pour son parent barbare, presse Parmenon de la tirer sur le champ de l'Eubée. *Joyeuse, dit elle, de pouvoir exécuter une fuite, qui, sans la barbarie de Cratès, lui auroit paru plus affreuse que la mort.* Parmenon lui apporte des habits, pour déguiser son sexe, dont la connoissance l'auroit exposée à trop de dangers. *Je pris, dit-elle, ces funestes vêtemens, après avoir baigné de mes larmes ceux que je quittois ; & prosternée devant Diane (prise ici pour Hecate, Déesse de la nuit) dont le pâle flambeau alloit guider ma fuite timide, je la priai de me protéger, en faveur de l'innocence de mes sentimens.*

Nicias, après avoir enduré mille maux ; avoit vécu quelque tems inconnu à Phyle, où s'étoit retirée, sous un nom emprunté, Bacchis, la plus dangereuse Courtisane qu'eût vû la Grèce. Cette femme artificieuse, le séduisit ; & après lui avoir arraché son secret, & celui de son amour, pour

Antiope, elle lui déroba des tablettes où se lisoient mille gages innocens de cet amour. Nicias, plein de confusion, fuyoit cette retraite ; lorsque descendant , dans les vallons de la Thessalie , il rencontra son fidèle serviteur Ilée, qui le cherchoit, pour lui annoncer le retour d'une fortune plus grande que celle qu'il avoit perdue. Dans le même temps , Antiope étoit incertaine, dans la Thessalie. Elle avoit rencontré Bacchis , qui faisant usage des tablettes, qu'elle avoit dérobées à Phyle, s'en prévaloit pour prendre le nom d'Antiope , & pour se dire épouse de Nicias. Antiope , conservant son déguisement, arrache les tablettes à l'étrangère , devant Nausiclès, qui alloit commander des troupes qu'Athènes envoyoit au secours des Phocéens. Nicias trouva, quelques jours après , Nausiclès en chemin , qui lui raconta l'enlèvement des tablettes ; & le même soir , s'étant égaré & séparé d'Ilée , il fut surpris par des voleurs , qui l'entraînèrent dans leur caverne. Là , Nicias vit son portrait & celui d'Antiope dans une même boîte : ces voleurs l'avoient enlevée , la veille , à un inconnu , qu'à leur récit , Nicias reconnut être le même dont Nausiclès lui avoit parlé. Pressé par une curiosité jalouse , Nicias ne pense qu'à

92 MERCURE DE FRANCE.

suivre les traces de l'inconnu, qu'il prend pour un rival heureux, auquel Antiope doit avoir sacrifié ce gage commun de leur tendresse. Cependant Ilée, continuoit de chercher son Maître dans les campagnes voisines : il trouva les tronçons épars de son épée, & un cadavre dévoré par des bêtes fauves, qu'il crût être celui de Nicias. Antiope passoit à peu de distance de ce lieu : les cris douloureux du fidèle Ilée, l'ayant attirée, elle reconnut ce Serviteur, & apprit de sa bouche le sujet de sa tristesse. Antiope, frappée de cette nouvelle, comme d'un coup mortel, donne une bourse à Ilée, lui recommande d'élever un bucher à Nicias, & s'éloigne avec précipitation. Le lendemain, elle couche à Scoture, à côté de Nicias, qui s'étoit arrêté au même lieu. Nicias, attendri par les soupirs & les sanglots, qu'il entend, dans une chambre voisine de la sienne, attend le jour avec impatience, pour demander quel est l'étranger qui a passé la nuit à côté de lui. Les réponses de l'Hôte, lui faisant juger, que ce Voyageur est le même, dont il suit les traces ; il court le chercher au Temple d'Isis, où il offroit des sacrifices funebres à l'ombre d'un ami qui faisoit couler ses pleurs.

Les Prêtres de ce Temple , trompés par une ressemblance fatale à Nicias , le prennent pour un jeune Déserteur des Autels de la Déesse ; & l'enferment dans leurs prisons , où il se voit exposé au plus terrible danger qu'il eût couru jusqu'alors. Enfin , arraché , contre toute attente , à leur sainte fureur , il prend le chemin d'Athènes , où il voit le tombeau d'Antiope que Cratès lui avoit élevé pour cacher la honte de sa fuite. Nicias ayant appris d'Ilée les généreux soins que le jeune inconnu avoit cru donner à son ombre , quitte une seconde fois Athènes , pour le chercher de nouveau dans la Thessalie. Un naufrage l'ayant jetté à l'embouchure du Pénée , il y rencontre Agasthène , son parent , qui , le croyant mort , alloit recueillir , dans l'Attique , les grands biens qu'il devoit hériter de lui. Nicias presse en vain Agasthène d'aller jouir de ces biens : celui ci , joyeux d'en être frustré , & de retrouver , à ce prix , les restes d'un sang qu'il chérit , s'attache opiniâtrément à suivre Nicias , & prend avec lui le chemin de Phères. Là , l'impie Thébéc , ayant conçu un amour violent pour Nicias , assassine son époux Alexandre ; & irritée du mépris que le jeune Grec oppose à ses emportemens ,

94 MERCURE DE FRANCE

elle le dévoue à une mort cruelle. Mais, Antiope, qui se trouvoit arrêtée, malgré elle, dans cette Cour, lui ouvre sa prison, sans le connoître, & le presse de s'éloigner de ces funestes lieux, qu'elle abandonne au même instant Nicias, ayant rejoint Agasthène, rencontre Diophite, un des Généraux Athéniens, dans la Phocide, qui entraîne les deux amis au camp des Phocéens. Là, après des exploits sans nombre, Nicias & Agasthène, tombent vivans entre les mains des Thraces, qui trafiquent des Esclaves dans l'Asie. Agasthène, séparé de Nicias, est vendu à Thoante, riche habitant de l'Isle d'Arcouere, dans le Golfe Céramique : & Nicias est conduit à l'armée d'Idrieë, où il recouvre sa liberté. Il part de là, pour aller briser les fers de son parent : il voit en chemin, Phadria, transplanté dans l'Asie mineure, & le châtiment terrible que les Dieux lui envoient, par la mort cruelle d'Aslinome, dont ils permettent qu'il soit le meurtrier. Nicias arrive enfin chez Thoante, où il retrouve Antiope, qui étoit tombée entre les mains des Thraces, & que Thoante avoit achetée pour un jeune Esclave, destiné à cultiver ses jardins.

C'est de ce sujet qui semble devoir

si peu fournir à l'imagination, que l'Auteur a sçu tirer de grandes beautés. Le titre de l'ouvrage est pris du lieu où les deux amans sont réunis : l'Auteur en indique le motif par cette inscription, qu'il rapporte au commencement de son premier livre. *Après que la Grèce asservie eut été dépouillée des monumens de sa splendeur, on voyoit encore près des murs d'Athènes, un Autel conservé seul, au milieu des ruines d'un vaste palais, sur lequel cette inscription se lisoit toute entiere: NICIAS SAUVE' DE MILLE DANGERS PAR LES DIEUX, ET RENDU AU SEIN DE SA PATRIE, COMBLE' DE LEURS FAVEURS, A DE'DIE' CET AUTEL A JUPITER. HOSPITALIER ET AUX DIVINITE'S CERAMIQUES QUI REÇURENT ANTIOPE SUR LEURS BORDS.* Une invocation courte & simple achève l'exorde. *Filles du Pinde, disons quels malheurs & quels bienfaits des Dieux excitèrent dans le cœur de Nicias une si tendre reconnoissance : combien il outragea l'Amour, & combien il sçut l'apaiser ; mais que nos chants coulent sans contrainte.* L'Auteur s'affranchit de la gêne du vers. *Apollon seul, dit-il, peut soutenir un son captif dans des bornes sévères, dont le prompt*

retour vient frapper l'oreille & sçait la charmer. Apollon ne nous inspire plus.

Le ton d'aménité regne dans cet ouvrage d'un bout jusqu'à l'autre : il s'y soutient partout , à côté de la noblesse & de l'élévation. L'action d'un Poème (s'il peut en exister sans versification) commence au naufrage qui prépare la rencontre de Nicias & d'Agasthène. Quand les deux parens se sont reconnus, ils vont ensemble chez un riche Thessalien , où Agasthène raconte ses aventures ; ce qui engage Nicias à raconter à son tour tout ce qui lui est arrivé. Ce récit , quoique fort étendu , ne retarde point l'action , parce qu'il remplit le temps qui s'écoule, pendant que les deux amis font le chemin de Phères. Les longues déclarations d'amour , & ces situations usées dont chacune fournit des volumes à nos Romanciers , sont rejetées de cet ouvrage. L'Auteur ne s'attache qu'à ces circonstances qui ajoutent à tout l'intérêt d'une situation. Quand Nicias rencontre Antiope, deux ou trois traits peignent l'impression que cette belle personne fit sur son cœur. Il parcourait rêveur *le rivage fleuri où le Chepise ouvre ses bras , pour embrasser ces deux Isles, qu'il semble ne pouvoir quitter...* *ses regards abstraits tombèrent tout-à-coup*
sur

Jur une jeune Athénienne : ébloui de sa figure , je jettai avidement les yeux sur elle , & je les y tins attachés , sans faire réflexion qu'une curiosité si marquée pouvoit offenser celle qui en étoit l'objet. Un Dieu , sans doute , m'arrêta : que n'a-t-il voulu consommer son ouvrage ! hélas , le bonheur qu'il me préparoit en ce moment , empoisonnera ma vie pour toujours ! ... Ce Dieu l'arrêtoit pour sauver les jours d'Antiope , qu'un accident avoit fait tomber dans le fleuve. Après un long évanouissement , la jeune Grecque ouvrit enfin ses beaux yeux : & si la douleur profonde où étoient plongées toutes les personnes de la maison , leur eût permis de remarquer la mienne , elles auroient vu qu'Antiope & moi fumes rendus à la vie en même tems... Antiope elle-même me tendit sa belle main , en signe de reconnoissance : je la reçus avec un tremblement , dont je ne connoissois pas la cause ; le cruel Amour s'en servit , pour porter dans mon cœur le trait qui devoit le percer... Que de mouvemens intéressans furent ensevelis dans le trouble qu'un reste d'allarmes laissoit parmi nous ! Après l'accident qui venoit d'arriver à Antiope , elle étoit dans un appareil simple , qui donnoit plus d'éclat à sa beauté , que celle des autres n'en reçoit de la parure la plus recher-

E

98 MERCURE DE FRANCE.

chée. Nicias n'apprend qu'il est aimé d'Antiope, qu'à la dernière extrémité. Il étoit aux portes du trépas, & il vouloit mourir, sans lui déclarer les sentimens qu'il avoit pour elle : des tablettes devoient les lui apprendre après sa mort. Antiope surprend ces tablettes ; elle envoie dire ces paroles à son Amant : Antiope vous ordonne de vivre pour l'aimer : elle ne vous permet d'autre souci, qu'une impatience que l'espoir doit rendre tranquille. On comprend bien qu'un tel message, eut son effet. Telle, dit Nicias, qu'en une soirée d'hiver, au coin d'un foyer rustique, on voit une lampe prête à s'éteindre, pendant qu'un vieillard raconte quelque histoire de ses tendres années à la jeunesse assemblée du hameau ; un reste de lumière à peine sensible erre, suit & réside sur la pointe de la mèche, & va s'évanouir tout-à-fait ; mais une vieille qui craint le danger des ténèbres, se lève, court & porte sa cruche. Aux premières gouttes d'huile qui tombent dans la lampe, on la voit tout-à-coup se ranimer, & répandre une lueur importune à plus d'un Amant : tel fut l'effet que firent sur moi les paroles d'Aloïse. On commença le même jour à ne plus désespérer de ma vie ; & ma jeunesse acheva ce que l'amour avoit

commencé. Pour raconter les malheurs de son pere & les siens, ses amours avec Eglé & leur séparation cruelle, Agasthène emploie un peu moins de la moitié du Livre le plus court de tous.

Iphitus, pere d'Agasthène, l'entretient des dangers auxquels est exposée la jeunesse, quand elle commence à jouir de la liberté. Il appuye surtout sur l'infamie de la séduction. *Vous trouverez, lui dit-il, des crimes accrédités, qui m'allarment d'autant plus pour votre jeunesse, qu'ils vous sembleront moins devoir allarmer votre probité.* Ces crimes sont, aux yeux d'Iphitus, *les pièges amoureux qu'on tend à la crédulité, ou à la foiblesse.* ... Il proteste que, par ces ruses funestes, on commet, à l'égard des femmes, un crime plus honteux que le vol & l'assassinat : *la basse trahison qui prend sa hardiesse de l'impunité.* Ensuite, après avoir prouvé, par une comparaison sans réplique, que ceux qui blessent ce sexe timide, auquel ils font profession d'être plus particulièrement dévoués, sont plus coupables que les malfaiteurs publics ; & après avoir établi, qu'entre les amis & les hommes même qui n'ont que des liaisons de civilité, il regne une confiance réciproque, fondée sur un pacte tacite ; il de-

mande à son fils, *s'il voudroit enlever, de chez son Hôte, un vase d'or, ou quelque autre meuble précieux qu'il abandonneroit à sa discretion?* Et sur cela, il s'écrie : *Vous n'êtes pas moins larron, si vous attendez sur l'honneur de sa femme ou sur celui de sa fille : mais larron, comme celui qui, laissé dans les Temples des Dieux, en déroberoit les vases sacrés qu'on lui auroit donnés en garde !*

Il faut lire, dans l'ouvrage même, les morceaux que je vais indiquer, pour sentir ce qu'ils ont d'intéressant : le naufrage de deux jeunes Grecs, leur reconnoissance, la description du Vallon du Tempé, la pompe funèbre de Nilée, la peinture des plaisirs champêtres de Gorcus, les amours touchantes d'Eglé, le détail des prix que Nicias propose pour des jeux funèbres, le tableau de la corruption d'Athènes, celui de nos mœurs, sous le nom du MONDE d'Athènes ; les Satyres de Phædria contre les femmes, les ruses d'Antiphile, le combat de Nicias avec Antiphon, la confusion qu'il s'attire chez Chariste, son entrevue avec Trasidée, ses combats de générosité avec Alcine & Antiope, & celui d'Antiope avec Cynire (qui sont autant de Scènes Dramatiques fort intéressantes) ; le Temple de Théoné, qui feroit

feul un Poëme d'une grande beauté , l'extrémité où se trouve Nicias , sur la côte d'Héraclée , l'entrevue du fils de Panthoüs , l'ingratitude d'Eurydice & d'Achamas , les discours d'Asplédore sur l'amitié , la Fable merveilleuse d'Até & du supplice des Aloïdes , l'Episode de Bacchis à Phyle , l'aventure surprenante des Prêtres d'Isis , les amours de Daphnis & Galatée & leurs nôces.

Ce Livre intéressant , imprimé à Londres , en deux volumes in-douze , d'un format élégant & correct , se trouve à Paris chez *Ravenel*, Libraire, sur le quai des Augustins à la descente du Pont S. Michel.

LETTRE , à l'Auteur du Mercure.

UN Citoyen , amateur de sa patrie , Monsieur , & par conséquent intéressé à son honneur , vient aujourd'hui à sa défense , dans l'intention de désabuser le Public au sujet d'un Article inséré , à ce qu'on dit , il y a quelque temps , dans un Ouvrage périodique. * L'Auteur, homme d'esprit & de bon sens , n'avoit appa-

* L'Année Littéraire.

remment suivi que quelques mémoires manuscrits, & n'avoit certainement pas consulté les gens du pays, ou des spectateurs des finitesses, au sujet de la fameuse Procession qui se fait à Aix le jour de la Fête-Dieu. Il en rendit un compte absolument ridicule ; & si le cérémonial de cette Procession étoit tel qu'il le décrit, il seroit plus capable de faire rire, ou plutôt gémir, que d'exciter la vénération.

L'Instituteur de ce cérémonial, est *René d'Anjou*, Roi de Jérusalem & des Deux-Siciles, Comte de Provence, qui s'appliqua, par des vues de Religion & de politique tout ensemble, à le rendre le plus auguste qu'il seroit possible. Comme il étoit entièrement pénétré de ces vues, il fit entrer dans ce triomphe les gens de tous les états, de tous les âges & de toutes les conditions, afin que la reconnaissance fût aussi générale que les grâces spirituelles répandues en ce jour. Les intérêts temporels entrèrent aussi pour quelque chose dans cette institution ; & pour dire un mot en passant, de ce dernier Article ; quel concours d'Étrangers cette fête n'a-t-elle pas attiré à la Ville d'Aix du temps de son royal Instituteur, & n'y attire-t-elle pas encore tous les ans ? Quels avantages n'en retire pas cette Vil-

le, où il s'est établi à cette occasion une Foire des plus considérables de la Provence? Aussi je ne crois pas qu'elle soit fort portée à laisser tomber cette institution, dont le privilège & les fonds nécessaires pour exécuter le cérémonial, ainsi que la Foire, sont réversibles à la Ville d'Arles, si celle d'Aix le néglige, comme le portent les intentions de *Rondelet* expressément énoncées dans les Chartres.

Ces raisons seules suffisoient pour justifier la mémoire du grand & sage Prince, qui en fut l'inventeur, & que l'on a traité & que l'on traite encore à ce sujet de génie très-médiocre. Assurément il n'est rien de trop bas pour un Souverain, quand il s'agit de procurer le bien de ses sujets.

Mais notre Comte avoit des vues encore plus relevées, comme je l'ai déjà marqué. Il voulut insinuer un cérémonial qui répondit à la grandeur du mystère qu'on honore en cette solennité. Aussi rien de plus conforme à son dessein, & de plus assorti dans toutes ses parties, ainsi que le détail de ce qui se pratique encore aujourd'hui va le démontrer.

Comme J. C. est l'accomplissement des Figures de l'Ancien Testament, & le Soleil de Justice qui vient dissiper les té-

E iv

ténèbres du Paganisme répandues sur toute la surface de la terre, on a voulu marquer les deux prérogatives de la Religion Chrétienne. On a d'abord représenté ces ténèbres générales du Paganisme, par une marche nocturne qui se fait la veille de la fête, & qu'on appelle *le Guet*. Elle est formée par des gens ridiculement habillés, représentant toutes les Nations Payennes. Les uns sont montés sur des mulets, d'autres sur des ânes, & quelques-uns sur des chevaux. On choisit, pour cela, les hommes les plus défigurés. On y voit tous les symboles du culte abominable des Payens, leurs détestables changemens de sexe & même d'espèce. Cette marche est suivie & fermée par un grand char couvert de feuillage, traîné par quatre bœufs; dans le fond duquel on voit une grande femme, qui représente la Déesse Cybelle, ayant à son côté Saturne, & au-devant plusieurs petits garçons & divers animaux qui symbolisent la prétendue maternité. Faites attention, je vous prie, Monsieur, que ce qui se présente du Paganisme en cela, n'y est que pour relever davantage le lustre de la Religion Chrétienne, qui en a fait voir l'illusion, la vanité & l'erreur. Les dépouilles remportées sur les ennemis sont

étalées dans un triomphe , pour exalter davantage la gloire du vainqueur.

J'oubliois de vous dire que le soir, avant la nuit fermée, quelques-uns de ceux qui doivent paroître le lendemain à la suite de l'*Abba* , du Roi de la Bazoche & du Lieutenant de Prince , tels que leurs Guidons & Bâtonniers , font dans les rues divers exercices, avec leurs piques & leurs bâtons , pour amuser les étrangers.

Le lendemain jour de la fête, la Messe se célèbre solennellement, & est chantée en Musique, en présence de tous les Membres du Parlement. Sur les onze heures, la Procéssion s'ouvre par la Croix de la Métropole, qui originairement étoit suivie d'une troupe de jeunes gens, représentant les Chevaliers de S. Jean de Jérusalem, avec la veste rouge marquée d'une Croix blanche, traînant une multitude de captifs de diverses Nations, pour marquer le triomphe de l'Eglise militante.

Après, viennent les bannières de toutes les Confréries & Corps de Métiers, accompagnées de tous ceux qui y sont immatriculés, portant des cierges allumés. Ensuite on voit venir les Corps mixtes Ecclésiastiques, tous les Hôpitaux, les différentes troupes de Pénitens bleus,

E v

Pénitens blancs, Pénitens noirs ; qui sont suivis des Corps réguliers , précédés chacun d'une Croix qui doit avoir un drapeau. Le dessein de l'auguste Instituteur fut , que tous les Etats prissent part au triomphe de J. C.

A cet effet, trois différens Corps représentent les Etats Laiques. Le premier est celui des Marchands & des Artistes , dont le Chef se nomme l'*Abba* , ou l'*Abbé* ; le second est celui des gens de Palais , dont le Commandant se nomme le *Roi de la Bazoche*. Ces deux Corps sont armés de mousquets & d'épées , & font différentes salves pendant la marche. Ceux qui composent le premier Corps, n'ont d'autre uniforme qu'un ruban bleu, en bandolier, sur leur habit bourgeois ; les Clercs de Procureurs qui composent le second , ont par-dessus leur habit , une espèce de petite casaque bleue, en forme de dalmatique.

Je ne parlerai pas des privilèges dont jouit pendant l'année le *Roi de la Bazoche* , de l'espèce de Jurisdiction qu'il peut exercer ; tout cela n'entre pour rien dans le cérémonial que je décris.

L'*Abba* & le *Roi de la Bazoche* sont , aussi bien que le Chef du troisième Corps, en manteau Royal de damas blanc. C'est le Parlement qui les nomme ou les élit.

Le 3^e Corps est composé de gens de la première distinction, qui avoient autrefois pour Chef un *Prince d'Amour ou de la jeunesse*. Celui-ci avoit son Lieutenant. Les grandes dépenses qu'occasionnoit l'honneur d'être Prince, ont donné lieu à la suppression de cette charge; on ne voit plus aujourd'hui que le Lieutenant de Prince, dont les dépenses sont encore assez considérables. Il est vrai que sa suite est bien composée: il est accompagné de Capitaines de quartier, tous en grande écharpe blanche, & de tous les jeunes gens de sa connoissance & de son état, qui marchent avec toute la gravité & la modestie qu'exige le triomphe de celui par qui les Princes régneront.

On voit ensuite paroître les jeux sacrés, qui sont des représentations tirées de l'ancien & du nouveau Testament. Il y en a qui représentent les signes de Moïse en Egypte, & les prestiges des Egyptiens, le veau d'or & la prévarication des Juifs dans le désert. Les contradictions & les punitions de ce Peuple à tête dure, y sont représentées par la troupe de ceux qu'on appelle *Rascassiers*, c'est-à-dire, teigneux. La Reine de Saba vient avec toute sa suite & des présens à la main. Paroît, ensuite, devant Salomon, la vraie figure de J. C.

108 MERCURE DE FRANCE.
dans sa gloire. Le grand Précurseur Jean-Baptiste, n'y est pas oublié. L'adoration des Mages, premier effet de la vocation des Gentils, forme la représentation suivante, dont une étoile dirige tous les mouvemens. Le martyr des innocens, fait le sujet du jeu suivant. Les Apôtres & les Évangélistes, se font distinguer par le symbole de leur martyre, ou de l'office qu'on leur attribue.

La troupe des diables, a fourni le plus à la critique du Journaliste. Il a voulu faire rire les Parisiens, aux dépens des Provençaux. Il est vrai qu'il y a des représentations de diables, dont les rôles sont distribués à l'Hotel-de-Ville. Pendant la marche ils luttent ensemble, & avec un petit enfant ailé, appuyé sur une croix. Quin'appercevra pas, là, le combat de Satan avec l'Archange Saint Michel? Le sujet est tiré de l'Apocalypse, & marque la protection de Dieu, en faveur de son Eglise; laquelle est représentée par une grande femme, que le petit Peuple ignorant appelle très-improprement la diablesse. Une figure Colossale, symbole assez vulgaire, puisqu'on le voit à l'entrée, & sur les bénitiers de beaucoup de grandes Eglises, paroît aussi dans notre procession. C'est le *Christophore*, c'est-à-dire,

l'emblème de la Religion Chrétienne, qui consiste à porter Jesus-Christ, selon l'expression du mot. C'est bien mal-à-propos qu'on le confond, avec un Saint du même nom.

Quand tous les différens jeux sont passés, ce qui n'arrive guères que vers les six heures du soir ; on voit paroître la bannière ou l'étendart de l'Archiconfrérie du S. Sacrement, qui est suivie de MM. les Administrateurs & de gens de tous les Etats, portant des flambeaux allumés. Après cela, M. le Recteur de l'Université marche à la tête des Professeurs, Docteurs, Licentiés & Bacheliers de toutes les Facultés. Le vénérable & nombreux Clergé de l'Eglise Métropolitaine suit immédiatement. La marche en est pompeuse, tant par l'éclat des riches chapes dont MM. les Chanoines sont revêtus, que par le chant d'un grand Corps de Musique qui les précède.

Deux Thuriféraires seulement encensent continuellement l'adorable Sacrement qui est porté par Mgr l'Archevêque, ou par celui qui occupe la première Place du Chapitre, sous un riche dais aux armes de la Ville. Le dais est soutenu par le Lieutenant Civil & les Consuls & Assesseurs, qui sont les Magistrats.

propres de la Ville , pour faire connoître , que c'est là le triomphe qu'elle dresse à son divin Sauveur. Immédiatement après le dais , suivent Nosseigneurs du Parlement , en robes rouges , & le Gouverneur de la Province , qui marche entre le premier & le second Président. MM. les Trésoriers de France , & les Officiers de la Sénéchaussée viennent après. Ceux-ci , sont suivis du Prévôt de la Maréchaussée , à la tête de toutes les Brigades. La Cour des Comptes & des Aides n'accompagne le S. Sacrement , que le jour de l'Octave. S'il y a des troupes en garnison , elles bordent la haye le long des rues. Le symbole de la mort marche après toute la populace , & finit la file de la Procéssion.

Voilà , Monsieur , comment s'exécute encore aujourd'hui. le cérémonial , dans lequel on ne trouvera rien que de saint & de louable , soit que l'on regarde l'invention du Roi qui en fut l'Auteur , soit que l'on considère la chose en elle-même. Tous les Corps de la Ville , sans exception , sont honorablement employés au triomphe de l'adorable Sacrement. Les représentations mystérieuses qui s'y font , retracent au Public , & surtout au bas Peuple , dont tout l'esprit semble être dans les yeux , ce qu'il y a de plus

auguste dans la Religion. N'en est-ce pas assez pour justifier la mémoire de l'illustre *Roi d'Arjou*, votre auguste Souverain? Vous ferez un vrai plaisir à toute la Province, & surtout à la Ville d'Aix, si vous voulez bien insérer dans le *Mercur* la présente, qui doit faire sa justification devant le Public, & la preuve de l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être &c.

L'Abbé Danchant.

LETTRE à l'Auteur du Mercur.

LE Poëme de *Tompson*, que je viens de lire, m'a confirmé, Monsieur, dans l'opinion où j'étois déjà, que la Poësie Angloise plaît davantage que la nôtre. Je ne crains plus actuellement de convenir, que les Anglois nous sont bien supérieurs en ce genre, & qu'on peut les citer pour leur poësie, comme on cite les Italiens pour leur Musique. C'est à ce sujet que je vais vous communiquer quelques réflexions, que vous insérerez dans votre *Mercur*, si vous le jugez à propos.

La Poësie Française, ressemble, selon moi, à une belle femme, qui plaît par la régularité de ses traits, & par quel-

TIT MERCURE DE FRANCE.

ques autres beautés particulières ; mais dont les yeux & le teint n'ont ni cette vivacité brillante, ni cette riante fraîcheur, dont l'impression subite & violente enchante, ravit, & enlève l'âme. La Poësie Angloise, me paroît ressembler à une beauté fort irrégulière ; mais que mille appas, qui naissent de son irrégularité même, font adorer ; qui joint une noble fierté à une douceur aimable ; qui réunit tous les agrémens de la jeunesse ; & qui possède, en un mot, tout ce qu'il faut pour charmer.

La raison de cette différence, si sensible, est que les François trop timides n'osent franchir la barrière qu'oppose à leur génie cette trop exacte justesse, dont ils sont esclaves ; & que les Anglois, au contraire, pleins de hardiesse, méprisent la plupart des regles, & se livrent presque entièrement à leur imagination. Cette timidité de nos Auteurs, si elle n'est dans le caractère particulier de la Nation, vient, sans doute, de la trop grande sévérité de nos Critiques. Un ouvrage, paroît-il ? Quelqu'intéressant qu'en soit le sujet, quelque heureusement combiné qu'en soit le plan, quelque nobles & sublimes qu'en soient les pensées ; enfin, quelque pur & élégant qu'en soit le

style, on veut y trouver des défauts. Il semble que plus il est parfait, plus il y a de gloire à y découvrir des incorrections ; & en effet, on voit que c'est aux meilleurs ouvrages que l'on s'attache avec plus d'acharnement, pour les critiquer. Un Auteur instruit & effrayé, par cet exemple (qu'il a souvent sous les yeux) de la rigueur avec laquelle il doit être jugé ; & convaincu d'ailleurs, que dans le cours d'un ouvrage de longue haleine, le vol du génie ne peut pas toujours se soutenir également, n'écrit qu'en tremblant ; & cette crainte, jointe au soin trop attentif qu'il prend de mettre ses productions à l'abri de tous les traits de la critique, ne manque pas de lui refroidir l'imagination.

L'on trouve, pour l'ordinaire, beaucoup de défauts dans les ouvrages Anglois ; mais ce désordre & ces écarts, qu'on a coutume d'y appercevoir, sont l'effet même du génie, qui en fait tout le mérite, & qui n'y éclateroit pas d'une manière aussi distincte & aussi vive, si leurs Auteurs eussent été plus scrupuleusement asservis à l'Art & à ses préceptes. Notre Poésie, malgré l'exactitude & la justesse qui y regnent, seroit, à mon gré, beaucoup plus estimable, si elle avoit ces défauts aux mêmes conditions.

114 MERCURE DE FRANCE

Les Anglois, pour rendre l'imagination plus libre, & la mettre par conséquent en état de mieux produire, l'ont délivrée du joug tyrannique de la rime; & c'est encore une raison pourquoi leur Poésie offre, si fréquemment & si vivement, des tableaux d'une vérité, qui fait croire que c'est la Nature elle-même qu'on voit, & non pas son imitation. Si les François eussent suivi leur exemple, il est à croire, qu'ils fussent pour le moins devenus leurs égaux. Mais, ce qu'on a peine à concevoir, c'est que ce peuple, si spirituel & si éclairé, ait pu conserver, jusqu'à ce jour, la rime dans la Poésie. Est-il possible qu'il soit assez ennemi d'un Art, qu'il paroît cependant chérir, pour ne pas abolir un usage qui en retarde le progrès? Les François auroient beau dire, pour leur défense, que la rime prête des charmes à l'harmonie; que l'oreille en est plus délicatement flattée; & qu'enfin plusieurs de leurs Poètes, quoiqu'assujettis à la rime, ont balancé le mérite des Anciens; ce sera toujours avec regret, que les vrais Amateurs de la Poésie verront que pour charmer l'oreille par de vains sons, on prive l'imagination de beautés plus réelles & plus précieuses, que le génie du Poète, ne manqueroit pas de produire.

s'il n'étoit pas, pour ainsi dire, glacé par la frivole, mais pénible attention qu'exige la rime. Ils se plaindront toujours, de ce qu'on leur refuse un plaisir qu'on est à même de leur procurer. Les ouvrages de quelques uns de nos Poëtes renferment, il est vrai, des beautés sublimes, touchantes & vraies : mais on y en découvre plus rarement que dans la Poësie Angloise ; & quelque obligation que nous soyons obligés de leur avoir de s'être efforcés de nous plaire, nous serions encore portés à la reconnaissance par des motifs bien plus pressans, si, par une noble hardiesse, ils eussent osé briser les entraves de la rime. Ils y étoient eux-mêmes intéressés ; car leur gloire eût été proportionnée au mérite de leur ouvrage. en effet, je ne crois pas qu'on puisse raisonnablement douter que nos Poëtes les plus célèbres ne l'eussent encore été bien davantage, si le Parnasse François déshabillé eût, il y a un siècle ou deux, supprimé la rime. Le sublime *Corneille* & le tendre *Racine*, qui, en imitant *Sophocle* & *Euripide*, sont devenus plus originaux que leurs modèles, eussent peut-être atteint à la plus haute perfection, où le génie, quand il est libre, puisse s'élever.

M. de *Koltaire*, dont les écrits sont

si remplis d'imagination , de noblesse & d'élégance , eût peut-être laissé bien loin derrière lui *Homere & Virgile*. Quelle imagination ne devoient-ils pas avoir , puisqu'elle brille encore dans leurs ouvrages , malgré les obstacles qu'ils ont eus à surmonter ? puisqu'on ne peut leur refuser son admiration , & qu'on va même jusqu'à les imiter ? Je ne sçais pas trop ce qui peut avoir aveuglé nos Poètes sur leurs propres intérêts , à moins que ce ne soit l'usage qui a tant de force sur les hommes en général , & particulièrement sur notre nation qui , par une inconséquence étonnante , raisonne admirablement bien sur toutes sortes de matieres , & ne réforme presque aucun abus. Mais qu'est-ce qui peut avoir engagé plusieurs d'entr'eux à s'opposer aux tentatives qu'on a déjà faites de bannir la rime de notre Poésie ? Je croirois volontiers , qu'ils n'ont pris ce parti que , parce qu'étant vieux , ils n'ignoroient pas la supériorité que les ouvrages de Poésie , d'où l'on auroit exclu la rime , pouvoient avoir sur les leurs ; & que n'osant pas se promettre de nouveaux succès , dans la carrière où ils s'étoient autrefois distingués , ils ont voulu , pour n'avoir pas le chagrin de voir diminuer la réputation éclatante dont ils jouissoient ,

soumettre ceux qui vouloient introduire des licences dans la Poësie , & tous ceux qui viendroient après eux faire leur cour aux Muses , aux mêmes difficultés qu'ils avoient eues à vaincre. Quoi qu'il en soit, il est toujours temps de tirer le génie Poétique de notre nation , de l'esclavage où la rime le fait languir. Que ne puis-je moi-même lui rendre la liberté & porter par-là notre Poësie à sa perfection ! Je le ferois moins pour contenter ma vanité , que pour céder à l'amour excessif que j'ai pour cet Art presque divin. Mais mon zèle ne me suffit pas ; & le sentiment que j'éprouve de mes propres forces , ne m'assure que trop que tous mes efforts seroient impuissans. C'est , sans doute , à ceux de nos jeunes Poëtes , dont les talens naissans font naître les plus belles espérances , qu'il est réservé de remplir , à cet égard , les vœux empressés de la plus saine partie du Public. Dignes Elèves d'*Apollon* & des Muses ! puisque la gloire a pour vous tant de charmes , songez que celle que vous voulez mériter ne peut être appuyée que sur nos suffrages ; & qu'elle ne sera rien autre chose , que la reconnoissance que nous vous devons , pour nous avoir sçu plaire.

Par un Abonné au Mercure.

*MEMOIRE sur le Révérend Père DOMI-
NIQUE L'ECUREUIL, Commissaire
Général & Provincial des RR. PP.
Récollets.*

AMBROISE L'ECUREUIL, naquit en 1696, à Rillé, petite Ville d'Anjou, sur les confins de la Touraine. Son père, Procureur Fiscal de cette Baronie, l'envoya faire ses études à la Flèche. Le jeune *L'Ecurtuil* s'y fit bientôt estimer & aimer de ses maîtres, par la vivacité de son esprit, & par une application fort au-dessus de son âge : il parut avec éclat dans tous les exercices classiques. Les Jésuites, également habiles dans le choix des sujets, dans l'art de les former & de les employer, cultivèrent avec soin ses heureuses dispositions ; leurs attentions furent senties, & jetterent bientôt dans un cœur tendre & reconnoissant les semences d'une vocation prématurée. L'époque de son départ pour le Noviciat, fut fixée à la Rhétorique. Tout étoit arrangé pour le voyage ; lorsque ses parents, en ayant été informés, le retirèrent du Collège de la Flèche. Par les conseils d'un frere aîné, qui sortoit

de S. Sulpice, où il s'étoit fort distingué, ils l'envoyerent à Beaupreau, petit Collège dirigé par les Sulpiciens. Le jeune homme ne fut pas longtemps à s'appercevoir de la différence qu'il y avoit entre les deux Collèges; le peu d'émulation qu'il trouva dans le dernier, l'en dégouta tout-à-fait. Par ses importunités, il arracha de ses parens, la permission de retourner à la Flèche. Et déjà il pensoit à renouer ses premiers engagements avec les Jésuites, quand il se sentit tout d'un coup entraîné chez les Récollets. L'air de simplicité, de recueillement, & surtout d'humilité, qu'il eut appercevoir dans ces Religieux, firent sur lui la plus vive impression: il ne tarda pas à en prendre l'habit, & il fit profession, en 1716, sous le nom de Frere *Dominique*. Sa piété fervente ne rallentit pas son goût vif pour les Belles-Lettres, ni son ardeur pour les Sciences: il étoit bien éloigné de penser que l'étude pût nuire à la Religion; il regardoit ce préjuge comme un reste de barbarie, accredité par l'ignorance & par la paresse.

Devenu Professeur, dès qu'il cessa d'être écolier, le Pere *Dominique* substitua, dans la Logique, la clarté & la précision aux futiles obscurités des Péripatéticiens.

Il avoit l'esprit trop juste & trop conséquent, pour s'accommoder des qualités occultes de l'ancienne Physique : partagé entre les différents systèmes de la nouvelle, il se décida pour l'impulsion & les tourbillons de *Descartes* ; mais sans passion & sans idolatrie : toujours animé du desir & de l'amour de la vérité.

La Théologie, qu'il ne professa pas avec moins d'éclat que la Philosophie, lui ouvrit une carrière bien différente. Dans la Philosophie, surtout dans la Physique, une nouvelle vérité est favorablement accueillie ; dans la Théologie, au contraire, la nouveauté est un titre de réprobation. Le Pere *Dominique*, sçut apprécier la Scholastique ; sans en négliger les avantages : il en retrancha toutes les fastueuses & trop subtiles inutilités. La Positive, c'est à-dire, cette partie essentielle de la Théologie, puisée dans l'Ecriture, les Conciles & les Peres, fut l'objet principal de ses études. Il ne se lassoit point de suivre & d'admirer cette belle chaîne de la Tradition, si propre à convaincre tous les esprits, & à les plier sous le joug de la foi.

Personne ne posséda mieux que lui les grands principes de la Morale, & n'en sçut faire des applications plus heureuses ;
les

les Casuistes les plus judicieux n'en tirèrent jamais des conséquences plus justes & plus lumineuses. Il a composé un Traité des Loix , rempli de recherches intéressantes , & écrit avec une force , une exactitude , une précision admirables ; le pieux & sçavant Evêque de Saint Malo , *M. de la Bastie* , a lu cet excellent ouvrage , & lui a donné de justes éloges , préface certain de l'approbation générale , qu'il ne peut manquer d'obtenir , quand il sera imprimé.

Cet Ouvrage ne fut pas le seul du Pere *Dominique* ; ayant été souvent consulté par des Négocians éclairés , il eut avec eux plusieurs conférences sur les négociations de l'argent dans le commerce ; sentant d'un côté , la nécessité de ces sortes de négociations , & respectant de l'autre les décisions des Casuistes , peut-être trop rigides sur cette matière , il s'attacha à examiner sérieusement si les différens textes de l'Ecriture & du Droit Canon sur le prêt , devoient s'appliquer au commerce Pour donner un plus grand jour à cette question fondamentale , il commença de sçavantes dissertations en forme de Lettres ; où après avoir établi les vraies notions de l'usure , & du prêt , il développe l'injustice , l'odieux & tous les

abus de l'une avec l'obligation, le désintéressement & les principales circonstances de l'autre : ces Lettres sont pleines d'idées neuves, & cependant fort exactes. Quoique cet ouvrage ne soit qu'ébauché, on invite les Confrères de l'Auteur à le donner tel qu'il est : le sentiment d'un habile homme ne peut qu'être d'une grande autorité dans un point de morale aussi essentiel, & plutôt rebattu qu'approfondi.

Le Pere *Dominique*, étoit consulté de toutes parts ; il y a des Universités qui ont eu recours à ses lumières. L'Oracle & le Père des Religieux de sa Province, il ne négligeoit aucun des moyens, propres à entretenir, parmi eux, l'émulation, & à les rendre plus utiles aux hommes, & plus agréables à Dieu. Quelqu'occupé qu'il fût d'ailleurs, il rédigeoit lui-même les conférences de Morale, qu'il avoit instituées. Il auroit pû se faire un nom par la prédication, si sa voix foible, comme sa santé, lui eût permis de se livrer à la chaire ; toutes les fois qu'il y montoit, il étoit suivi d'une foule d'Auditeurs, qu'il charmoit par la douceur & les graces de son élocution. L'étude de l'Ecriture Sainte & des Belles-Lettres, rendoit ses compositions également brillantes & solides.

Il s'étoit fait une petite Bibliothèque choisie , qui , en le délassant , lui procuroit les plus délicieux momens. Il excella dans le genre épistolaire , que la délicatesse & le naturel rendent si difficile , & que l'esprit assaisonne d'autant mieux qu'il paroît moins. Aussi étoit-il admirateur & presque idolâtre de l'inimitable Sévigné. Il réussit même dans l'art critique des complimens : son respect pour la vérité lui faisoit écarter ces louanges fades & outrées qui sont l'écueil de la plupart des harangueurs ; si les faits ne lui fournissoient pas des vérités , il osoit donner des leçons , en paroissant louer. Il écrivit au nom des Récollets à M. le Duc d'Aiguillon , sur la victoire de *S. Cast* : ce Seigneur , qui comme César , sçait écrire & combattre , fut extrêmement satisfait de cette lettre , & conçut de l'estime pour l'Auteur.

Le Pere *Dominique* joignoit le bon cœur au bel esprit , assemblage qui ne devoit pas être rare , & qui ne l'est que trop à la honte des Lettres , ou plutôt de ceux qui les cultivent. Il avoit été fort lié avec *M. Bertrand* , Avocat de Nantes , également célèbre dans le Barreau & dans la Littérature. La mort de cet illustre ami , ne lui en fit pas perdre le souvenir ; bien différent de ces vulgaires amis qui

oublent bientôt ceux qu'ils ne voyent plus , il entreprit l'éloge funèbre de M. *Bertrand* ; il le prononça devant une assemblée choisie , avec un applaudissement général. Il acquitta ainsi la Ville de Nantes , de ce qu'elle devoit à la mémoire d'un Citoyen du premier Ordre. Il seroit à souhaiter que cette pieuse pratique d'honorer les morts célèbres , fût en usage chez nous comme chez les Egyptiens : ce seroit peut-être le plus sûr moyen de multiplier les bons Citoyens.

Un homme tel que le Pere *Dominique* ; méritoit d'avoir des amis ; il en eut plusieurs recommandables par leur sçavoir , par leur naissance , ou par leurs places. Pendant qu'il demouroit à Angers , il se lia étroitement avec les principaux Membres de l'Académie des Belles-Lettres de cette Ville ; ils le consultoient & l'admettoient dans leur Lycée. Sa conversation étoit aimable & enjouée ; mais jamais aux dépens de la décence. Personne n'eut une plus belle âme. Bon Religieux , bon Supérieur , & bon ami , il remplit toute l'étendue des devoirs que ces différens titres imposent. Il mourut , à Nantes , le 31 Décembre 1758. Quoique sa mort fût subite , elle ne le surprit point : il s'y préparoit depuis longtemps ; tous les jours il ap-

prochoit des Sacremens avec une nouvelle ferveur. Plus ses forces diminuoient, plus il redoubloit de vigilance & de préparation.

On a peu vû de Religieux aussi généralement regretté, on n'en a point vû plus digne de l'être. On dit qu'un de ses confrères a fait l'éloge funèbre de cet homme respectable, dans le Chapitre Provincial des Récollets, tenu depuis peu à Orléans; c'est une action bien louable..

Prouver par des exemples que les Belles-Lettres peuvent s'affortir avec tous les états, c'est étendre leur empire, & les venger des persécutions de l'ignorance. C'est d'ailleurs accréditer la vertu, & la rendre encore plus aimable que de la présenter parée de toutes les grâces de l'esprit. L'homme pieux fait un spectacle édifiant, l'homme de Lettres en fait un très-intéressant; mais l'homme Religieux, éclairé & bienfaisant, donne le spectacle le plus grand, le plus magnifique, & le plus propre à honorer la nature humaine & son Auteur.



HISTOIRE ET PHÉNOMÈNES DU VÉSUVÉ,
exposés par le Pere *Dom Jean-Marie della
Torre*, Clerc Régulier Sommasque, Garde
de la Bibliothèque & du Cabinet du Roi
des Deux Siciles, & Correspondant de
l'Académie Royale des Sciences de Paris.
Traduction de l'Italien, par M. l'Abbé
Pétion.

(Quæ juga, quàm Nisæ colles plus Bacchus ama-
vit. . .

Cuncta jacent flammis, & tristi merfa favillâ.

Martial. Libr. 4. Epigr. 44.)

Volume in-8°. *A Paris*, 1760, chez *Jean-
Thomas Hérissant*, Libraire, rue S. Jac-
ques, à S. Paul & à S. Hilaire, avec ap-
probation & Privilège du Roi. Prix 3 livs
relié.

L'Histoire du Vésuve fut publiée à Na-
ples en 1755, en Italien. L'Auteur étoit
alors Professeur de Physique & déjà Cor-
respondant de l'Académie des Sciences
de Paris. Depuis ce temps, le Roi des
Deux Siciles, régnant à présent en Espa-
gne, l'a fait Garde de sa Bibliothèque &
de son Cabinet, & Directeur de l'Impri-
merie Royale. Dès le mois de Janvier
1756, M. *Fréron* donna, dans son Journal

Etranger, un Extrait de cette Histoire. Le P. *Zacharie* & le Docteur *Lami* en firent aussi de grands éloges dans les Nouvelles Littéraires d'Italie. On en voit aussi un Extrait, en forme de Lettre, envoyé de Rome, & inséré dans le Journal de Trévoux (Novembre 1757.) On y compare l'Histoire du Vésuve avec la Dissertation du P. d'*Amato* Jésuite, Ouvrage qui parut à Naples en 1756. Il est évident que l'Auteur a dessein de réfuter quelques opinions du P. *Della Torre*.

On trouve dans cette Traduction, outre l'Histoire du P. *Della Torre*, telle qu'elle a été imprimée en 1755, 1°. Les nouvelles Observations qu'il m'a envoyées manuscrites. 2°. La Dissertation du P. d'*Amato*. 3°. La Réponse du P. *Della Torre*; & enfin quelques Remarques qui sont jointes à l'Histoire, & qui sont toutes du Traducteur.

Les nouvelles Observations du P. *Della Torre* se trouvent placées dans les différens endroits, où elles ont rapport. On les reconnoitra, par les dates qui sont postérieures à l'année 1755. On verra surtout, à la p. 176, un détail de l'éruption, qui a duré presque sans interruption depuis 1754 jusqu'en 1760. La Planche V, dont j'ai reçu le dessein en même

128 MERCURE DE FRANCE.

temps , représente l'état actuel du Volcan, où il est arrivé des changemens bien singuliers, pendant cette éruption. La Lettre du Médecin D. Jean *Vivenzio*, que l'on trouve p. 193, faisoit partie des additions que le P. *Della Torre* m'a envoyées. Elle contient une relation curieuse d'une maladie épidémique attribuée à l'éruption de 1755.

Il est aisé de voir, par ce détail, que ce Morceau de Physique & d'Histoire Naturelle est aussi complet qu'il puisse l'être. Les Planches sont gravées avec beaucoup de soin. Le prix de l'ouvrage, est de 3 liv. relié.

ÉLOGE DE HENRY FRANÇOIS D'AGUESSEAU, Chancelier de France, prononcé à l'Audience Présidiale par M. *de Morlhon*, Juge-Mage, Lieutenant - Général, Président Premier du Tribunal de Toulouse, le 3 Mars 1760, à l'occasion de l'enregistrement de l'Arrêt du Conseil du 18 Septembre 1759, qui termine toutes contestations sur l'exécution de l'Edit de réunion des Vigueries, Prévôtés & Justices Royales aux Sièges Présidiaux & Sénéchaussées du mois d'Avril 1759.

In memoria æterna, erit Justus. *Psal. 3.*
A Toulouse ; chez *Dalles*, Libraire, rue des Changes, 1760, avec Privilège du Roi.

Cet éloge m'a paru présenter un tableau vif, énergique & fidèle, des talens, des mœurs & du caractère de l'illustre Chancelier de France, dont la mémoire vivra à jamais dans le cœur du Magistrat, de l'homme vertueux, & de tout véritable Citoyen. C'est le jugement qu'a porté de cet ouvrage, & de celui qui en est l'objet, M. l'*Abbé de la Dainte*, Censeur Royal, & auquel tout bon François doit applaudir.

LETTRE sur quelques nouveaux points d'Astronomie, brochure in-8°. *Paris*, 1760, chez la veuve *Robinot*, quai des Augustins; & chez l'Auteur, rue de la Parcheminerie, chez le sieur *le Brun*.

AVIS très-important au Public, sur différentes espèces de corps, & de bottines d'une nouvelle invention. Par le sieur d'*Offemont*, M^e & Marchand Tailleur de Corps. Brochure in-12. *Paris*, 1760, de l'Imprimerie de *P. Al. le Prieur*, rue S. Jacques, à l'Olivier.

OBSERVATIONS, sur la culture des arbres à haute tige, particulièrement des Pommiers, sur la manière de faire le Cidre; & sur celle de convertir les plus mauvaises terres en bois: ouvrage dans lequel on trouvera quelques remarques

F v

430 **MERCURE DE FRANCE.**

de l'*Auteur*, sur la fécondité de la Terre, sur la circulation de la sève, & sur la cause du dépérissement des forêts. Par M. *Thierriat*, Conseiller du Roi, & son Procureur à l'Hôtel-de-Ville de Chauny.

Nil absque labore.

Volume in-12. *A Noyon*, 1760, & se vend à *Paris*, chez la veuve *Damonville*, Libraire, quai des Augustins, à S. Etienne. Avec permission.

DÉCOUVERTE d'un remède purgatif, fondant & calmant; ou, *Traité* sur un nouveau Sel neutre.

Non fingendum, aut excogitandum, sed inveniendum quid natura faciat aut ferat. *Bac.*

Par M. *Descroizilles*, Apotiquaire à Dieppe, ancien Prieur Consul des Marchands, Associé de l'Académie Royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Rouen, in-12. *Rouen*, chez *Besogne*, Cour du Palais, & se trouve à *Dieppe*, chez *Dubuc*, fils, Libraire.

LETTRE d'un ancien Officier de la Reine à tous les François, sur les Spectacles.

Quirites, hoc puto, non justum est.

Avec un *Postscriptum*, à toutes les Nations, 1760, sans nom d'Auteur, de Ville,

ni de Libraire. On en trouve des exemplaires chez *Cuiffart* Libraire , quai de Gêvres.

ESSAI sur l'hydropisie , & ses différentes espèces. Par M. *Monro* , le fils , Docteur en Médecine : Ouvrage traduit de l'Anglois , sur la seconde édition , & augmenté de notes & d'observations : par M. S. D. M. P. , Médecin du Roi & de Marine , à *Brest* ; in-12. *Paris* , 1760. Chez *Louis Etienne Ganeau* , Libraire , rue S. Severin : à S. Louis , & aux armes de Dombes. Avec Approbation & Privilège.

HISTOIRE de la vie , & du culte de S. Leonard du Limosin , par M. l'Abbé *Oroux* , Chanoine de Saint Léonard de Noblac. Volume in - 12. *Paris* , 1760. Chez *J. Barbou* , rue S. Jacques , aux Cigognes. Prix , 2 liv. 10 s. relié.

MÉMOIRES DE MILEDI B... Par Madame R... 4 parties , en deux volumes in-16 , joliment imprimés. A *Amsterdam* , 1760 ; & se trouvent à *Paris* , chez *Cuiffart* , Libraire , au milieu du Quai de Gêvres , à l'Ange Gardien. Ces Mémoires nous ont paru intéressans ; & nous comptons en parler plus au long dans le *Mercur* prochain.

N. B. Nous croyons devoir avertir le Public, *que le Journal Etranger* se débire actuellement chez Jacques-François Quillau, Libraire, rue S. Jacques, vis-à-vis le Collège du Pleffis, dans la maison de M. Lan, Graveur du Roi; & que c'est au sieur Quillau qu'il faut s'adresser pour l'abonnement de ce Journal.

A R T I C L E I I I.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES:

MATHÉMATIQUES.

VOIEZ un Problème, Monsieur; & je desirerois savoir, si on peut le résoudre par des méthodes connues, ou en trouver qui ne seroient pas embarrassées de calculs difficiles: parce que, si on n'en donne point la solution, ou qu'on ne la donne que par de longs calculs; j'ai, dans ce cas, une méthode aisée, qui n'exige ni algèbre ni analyse, & même fort peu de calculs arithmétiques, & qui peut s'étendre à d'autres problèmes qu'à ceux des jeux, dont je ferois part au Public. Depuis que j'ai trouvé cette mé-

rhode, & d'autres, j'ai lu le traité des combinaisons de M. de *Montmort*, qui fait partie de son fameux ouvrage de l'Analyse des jeux de hazard : j'y ai bien vu des méthodes pour résoudre les problèmes qu'on peut proposer sur le Piquet, l'ombre & autres jeux ; même sur celui du Trit, quoiqu'il ne fût pas encore né ; mais je n'en ai point vu, par lesquelles on puisse résoudre celui-ci & autres semblables ; & même qu'on puisse fournir sur le Quadrille. Je vous prie donc, Monsieur, de donner place, à ce problème, dans votre *Mercur* ; je l'espère d'autant plus, que cette partie des Mathématiques, est la plus utile ; & si peu de Géomètres l'ont traitée, elle a l'avantage de l'avoir été par les plus fameux, comme les *Descartes*, les *Leibnits*, les *Bernoulli*, les *Huygens*, les *Fermat*, & quelques autres.

Je suis, &c.

PROBLÈME.

Un nombre quelconque de cartes N , est partagé également entre quelque nombre de personnes que ce soit M . trouver combien il y a à parier qu'une partie quelconque de ces cartes P , est distribuée suivant un arrangement déterminé H ,

134 MERCURE DE FRANCE.

plutôt que suivant un autre arrangement déterminé B , ce qui est trouver le rapport & des combinaisons de l'arrangement H à celles de l'arrangement B ; & plus généralement , trouver le rapport à des combinaisons d'un arrangement à celles d'un autre , ou à celles de plusieurs , ou à celles de tous , ou de celles de plusieurs à plusieurs.

Pour expliquer ce qu'on entend par ces divers arrangements , on va donner un exemple tiré du jeu de Quadrille.

Un des Joueurs joue , *sans prendre* , avec padille manille 6^e en noir ; il reste trente cartes , partagées également entre les trois autres Joueurs , dont cinq atouts , qui sont susceptibles des arrangements suivans. 1. 2.^H 2. | 1. 1.^B 3. | 2.^C 3. | 4.^D 5. | 4.^F 5. | C'est - à - dire , qu'un des trois Joueurs a un atout , & les deux autres chacun deux ; ou l'un trois , & les deux autres chacun un ; ou l'un deux , l'autre , trois , & le troisième , point , &c. On demande combien il y a à parier pour l'arrangement H , contre l'arrangement B ou C , ou D &c , ou contre plusieurs ensemble , ou contre tous , ou pour plusieurs contre plusieurs , ou ce qui est la même chose , trouver le rapport X des

combinaisons, d'un arrangement à celles d'un autre, ou à celles de plusieurs ou de tous, ou de celles de plusieurs à celles de plusieurs; le rapport à des combinaisons de l'arrangement H à celles de tous les autres arrangements ensemble, donnera ce qu'il y a à parier, pour que celui qui jouë, ce sans prendre, le gagne.

On voit, dans cet exemple, que le nombre 12 du problème, est 30, le nombre des personnes entre lesquelles il faut partager les cartes est 3. Le nombre P de la partie des cartes, dont il faut chercher le rapport des différens arrangements, est 5, l'arrangement A, celui 1. 2., l'arrangement B, celui 1. 1. 3.; l'arrangement C, celui 2. 3.; l'arrangement D, celui 4. 5.; l'arrangement F, celui 5.

HISTOIRE NATURELLE.

LETTRE à M. B... sur quelques particularités de l'Histoire Naturelle du BOW-LONNOIS.

RAR, dans son Catalogue Méthodique des Plantes de la Grande-Bretagne (Syn-

136 MERCURE DE FRANCE.

nopsis methodica stirpium Britannicarum) indique une espèce de chou , dans les falaises de Douvres , qu'il dit être le *Brassica arborea seu procerior ramosa Morisoni*. Il rapporte, à cette même espèce, le *Brassica rubra vulgaris J. B.* Cette espèce dont il n'est fait mention dans aucun Catalogue des plantes de ce Royaume , croît abondamment dans les falaises de *Blanès* , qui sont précisément vis-à-vis celles de Douvres. J'eus le plaisir de l'y voir , il y a cinq ans : je dis voir , parce qu'il n'y avoit pas moyen d'en arracher , il étoit trop haut. Je crus, pour lors, que cette plante s'étoit multipliée , dans la falaise par des graines de jardins que le hazard y avoit transportées. Mais depuis la lecture de l'Article cité dans *Ray* , je vois bien que ces deux falaises sont le lieu natal de ce chou , qui a passé dans nos jardins.

M. *Chanlaire* , Officier aux classes , s'étant trouvé à peu de distance des lieux où il croît , a bien voulu , non sans courir quelque risque , en arracher plusieurs pieds qu'il m'a rapportés. Il s'étoit porté à cela par des vues d'utilité publique. On les montra à un Jardinier connoisseur , qui ne put les distinguer du chou cabus des jardins, dont il ne diffère qu'en

ce qu'il devient presque toujours rameux, & se partage en cinq, six & sept branches, qui partent toutes du même point de division.

Ne pourroit-on pas mettre à profit des terrains considérables dans le Royaume, qui ne sont couverts d'aucunes productions ? Ce chou, planté par les mains de la nature, dans une falaise toute de craye, où il vient parfaitement sans culture, ne réussiroit-il pas dans les ravins, qui se forment dans les collines de craye qui bordent les vallons où coulent des rivières ? Les falaises de Douvres & du *Blants* bordent ce grand ravin, que les eaux de la mer ont creusé, & que nous appellons *le pas de Calais*.

Je lis, dans *Baunin*, que j'ai actuellement sous les yeux, qu'il avoit vu, pendant plusieurs années, cette espèce de chou prospérer sur une muraille située vis-à-vis de ses fenêtres.

On trouve encore, dans plusieurs endroits des falaises, le *cochlearia J. B.* qui n'est indiqué dans aucun de nos catalogues. Mais ce n'est point dans les falaises de craye. Je l'ai trouvé la première fois au *Grinés*, & depuis au-delà d'*Outreau*.

Toutes les plantes du Continent qui viennent dans les Dunes, sont pygmées, pour parler à la manière de *Linnaeus* ;

138 MERCURE DE FRANCE.

& on seroit porté à croire, qu'on voit de nouvelles espèces. *Hieracium fruticosum angusti folium majus* B. Pin. *Galium latum* Pin. *Centaureum minus* Pin. *rapunculus scabiosa capitulo carulao.* Pin. Toutes ces plantes sont ici réduites à leur plus simple *exposant* : elles sont très-humbles. J'ai vu des surfaces assez larges, couvertes de petite centaurée toute fleurie, qui n'avoit pas un pouce de hauteur. Chaque pied n'avoit qu'une simple fleur, pour tout appanage. Le *Synopsis methodica* de Ray est fort commode à ceux qui herborisent dans ces cantons, où se trouvent presque toutes les plantes marines de ce recueil. Pareillement, les arbres exposés aux vents, sont de vrais nains. Les vents du Sud-ouest ne manquent guères d'exciter tous les ans vers la fin du mois d'Août, ou en Septembre, des ouragans qui répandant au loin la salure des eaux de la mer, font rétrograder la sève à l'extrémité de toutes les branches, noircissent & fanent les feuilles qui tombent quelques jours après ; & au milieu de la belle saison, ces malheureuses victimes de la fureur d'Eole, nous présentent l'image de l'hiver. Aussi pouvons-nous dire, avec Ovide :

Rara nec hæc felix in apertis eminet arvis,
Arbor. & in terra est altera forma maris.

L'extrémité des branches étant mortifiée, la sève se fait de nouvelles routes, & pousse de petites branches latérales, qui ont le même sort l'année suivante. Enfin la sève, toujours détournée de la ligne droite, s'épuise en ramuscules, dont l'entrelassement forme toujours un plan incliné d'environ 45 degrés, opposé à la direction du Sud-Ouest. On diroit que ces arbres ont été tondus, au Croissant.

Les animaux exposés à l'air, sont aussi de plus petite stature. *Cambden*, après plusieurs autres, a observé la même chose des animaux d'Irlande, Pays qui, à beaucoup d'égards, ressemble à celui-ci, étant montueux, couvert de forêts, exposé aux vents, fertile en pâturage, abondant en lait, beurre, chevaux. Le bled y est court & menu. Adieu. Voilà ce que je veux vous mander aujourd'hui, à propos de chou.

A Boulogne sur mer, ce...



ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

MÉDECINE.

*LETTRÉ écrite à M. D. L. C. par M.
MALLET, Professeur de Belles-Lettres
Françoises, à Coppenhague, le 25 Juin
1760.*

MONSIEUR,

Quoique je n'aye pas l'honneur d'être connu de vous, je ne puis me refuser le plaisir de vous apprendre une nouvelle, qui ne peut qu'intéresser le zèle que vous avez montré pour l'humanité, en défendant avec tant de succès la cause de l'inoculation. S. A. R. M. le Prince héréditaire, vient d'être délivré, par le secours de cette salutaire méthode, des craintes trop fondées que les épidémies cruelles des dernières années donnoient pour ses jours. Il a été inoculé le 10^e. de ce mois;

& après la plus légère fièvre , qui l'a à peine obligé de tenir un jour le lit , & l'éruption d'un petit nombre de pustules de la plus bénigne espèce , il a été parfaitement rétabli. L'honneur que j'ai de lui être attaché , le courage & la raison prématurée qu'il a montré dans cette occasion , en demandant lui-même à être inoculé , l'impression qu'un si grand exemple ne peut manquer de faire sur les esprits , enfin le tribut de reconnoissance que vous doivent tous ceux , qui sçavent combien vous avez contribué aux progrès de cette importante vérité ; tout cela me fait un devoir , Monsieur , de me hâter de vous faire part d'un événement qui par lui-même , comme par ses suites , mérite l'intérêt que vous voudrez bien sans doute y prendre.

J'aurois bien souhaité de contribuer à en répandre la connoissance & augmenter , si je peux ainsi dire , l'attention que de pareils exemples doivent exciter ; mais tout mon zèle n'a produit que les vers suivans , qui sont fort au-dessous du sujet & de ce que je pense & sens. Si cependant, tels qu'ils sont , vous jugez qu'en les rendant publics , ils puissent n'être pas absolument inutiles ; j'y consentirai d'autant plus volontiers qu'ils ne disent du

142 **MERCURE DE FRANCE:**
moins rien que de vrai, & que les vérités
qu'ils contiennent, ne peuvent que faire
honneur au Prince qui en fait le sujet.
Je suis &c.

*VERS adressés à Mgr le Prince Royal de
DANNEMARC & de NORWEGE, au
sujet de son inoculation, & de son heu-
reux rétablissement.*

LE voilà donc enfin, ce terme désiré
D'une crainte toujours présente,
Ce jour qui vous illustre, & comble notre attente !
Ce jour, où sous les yeux d'un Mentor éclairé,
Vous-même de *Vohler* armant la main savante,
Prince, vous éteignez ce venin dangereux,
Ce feu qui naît, s'accroît, & s'enflamme en nos
veines,

En l'allumant dans l'âge heureux
Où l'art à sa fureur, peut opposer des chaînes.

Ah ! qu'un effort si généreux
'Annonce noblement une longue carrière !
Du matin d'un beau jour quelle douce lumière !
Qu'il est digne d'un rang qui fixe tous les yeux !
Quelle gloire pour ceux que l'univers contemple,
D'accréditer par leur exemple,
Non tous ces vains talents, nés de l'oïiveté,

Que le luxe chérit , que vante la mollesse ,
 Mais ces arts vertueux qu'approuve la sagesse ,
 Qui secourent l'humanité.

Tel est cet art heureux , si cher à la beauté ,
 Précieux à l'État , sauveur de notre espèce ,
 Que décrioit l'erreur , que craignoit la foiblesse.

Dans le Nord à peine adopté ,
 Prince , il avoit besoin d'un appui respecté :
 Il va vous le devoir ; votre noble courage

Passé déjà dans tous les cœurs ;

J'entends dire partout » quel est ce jeune Sage ,
 » Qui rompt l'enchantement de nos vaines ter-
 » reurs ?

» Quoi ! de nos préjugés dissiper le nuage ,
 » Vaincre de fatales erreurs ,
 » Sont-ce donc les jeux de son âge ?

» Et couronné des fleurs de sa jeune saison ,
 » N'annonçant que les ris, les grâces de l'enfance ;
 » Fait-il ce que n'ont pu les calculs, l'éloquence,
 » *La Condamine & la Raison ?* »

Ah ! qu'une si belle victoire ,

En assurant vos jours , y fait briller de gloire !
 Puissent-ils, désormais , par vous-même affermis ,
 Couler paisiblement , sans crainte , sans orage !
 Et puissiez-vous , fidèle à ce même courage ,
 De nos seules erreurs faisant vos ennemis ,
 D'un Monarque chéri , digne & précieux Fils ,
 Ne cueillir , comme lui , que les palmes du Sage !

LETTRE , à l'Auteur du *Mercur*.

SI l'illustre Baron de Haller , Monsieur , n'étoit pas connu pour un sage amateur de la vérité , qui la cherche partout avec la plus grande exactitude , & la découvre aux yeux de tout le monde Littéraire ; il ne tiendrait qu'à quelques demi-Sçavans de ternir la gloire que ce grand Physiologiste s'est acquise par une étude longue & réfléchie , & par des travaux pénibles. Il se trouve toujours quelqu'un qui court après la renommée d'Erostrate. On ose encore , Monsieur , comme vous le sçavez , s'élever gratuitement contre le système des parties sensibles & irritables , après que tant de Physiciens éclairés se sont occupés à vérifier cette nouvelle doctrine ; & l'on se félicite de ce qu'un Médecin Anglois en a , soi-disant , ruiné les fondemens. *Il y auroit trop de danger , dit-on , à bâtir sur des observations mal faites . . . Ces nouvelles idées nous eussent jetté dans les plus grands écarts . . .* Et quels sont les dangers dont le système menaçoit le genre humain ? Tout homme qui n'est pas nouveau dans l'Ecole d'Esculape , qui bien

bien loin de mépriser les *faisceurs d'expériences*, les admire, les applaudit, & se met à portée de les entendre; & tout Juge qui ne décide la question qu'après avoir vû le pour & le contre, pensera bien autrement du système de l'irritabilité, & de la sensibilité des parties de la machine animée.

C'est par l'irritabilité, que le célèbre *M. Gaubius* explique les phénomènes de plusieurs maladies, dont on étoit embarrassé ci-devant de déterminer la cause * ; & tout le monde fait, combien il est essentiel de connoître la cause, pour en faire cesser les effets. La Chirurgie, fondée sur l'insensibilité de presque toutes les parties du corps humain, manie avec plus d'assurance la pointe & le tranchant, au profit des malades, qui se recommandent à ses soins salutaires. Lorsqu'il s'agit d'un tendon coupé, dont les bouts ne peuvent se réunir par d'autres moyens que par la suture, on la pratique sans crainte; on n'hésite point de pratiquer, toutes les fois qu'un vrai besoin l'exige, des incisions sur les muscles, sur les aponevroses, les membranes, les ligamens. L'on fait au péricrane offensé des grandes dilatations, qui ont été re-

* V. Instit. Pathol. medicin. A. H. D. Gaubio-
Lugd. Bat. 1758.

commandées en tout temps ; & dans le cas d'un dépôt de sang extravasé , ou de matière purulente entre la dure-mere , la pie-mere , & le cerveau , l'on peut , à coup sûr , donner issue à cette humeur , par une blessure salutaire de ces membranes.

Dans ces différentes conjonctures , il n'y a ni douleurs ni convulsions à craindre de la part de ces parties ; & à cela près , quel danger y a-t-il encore à envisager dans la Doctrine de M. de Haller , que l'on cherche à décréditer , sans la connoître ? On tremble , & l'on ne sait pourquoi. Mais faudra-t-il croire que le Docteur Anglois , ait donné le démenti aux conséquences légitimes qui émanent des ingénieuses expériences de M. de Haller. Je ne saurois me le persuader , d'après quelques faits que j'ai assez heureusement remarqués sur l'homme , & qui prouvent , de plus en plus , l'insensibilité de certaines parties.

Un Payisan avoit reçu sur le dos de la main , un coup de sabre qui lui avoit coupé presque entièrement le tendon extenseur du doigt du milieu , à moitié celui de l'index , & avoit effleuré ceux de l'annulaire & du petit doigt , près de leur articulation , avec les os du métacarpe , qui les soutiennent. Le malade eut à souf-

fait dans le premier pansement, lorsqu'on lui ouvrit, à force, la main, qui étoit restée fermée depuis le coup reçu; mais quand je le pansai plusieurs fois de suite, j'avois beau porter de la charpie contre les tendons pour essuyer la playe, ou les toucher exprès avec le bout du doigt, cet homme ne me témoignoit nullement d'y être sensible, & il m'assuroit qu'il ne sentoit que par les bords de la playe. J'ai fait la même observation sur un Muet, à qui après une saignée du bras, il étoit survenu un petit abcès, dont la matière avoit mis à découvert le tendon du biceps; & sur une fille qui avoit la main abscondée. A celle-ci je fus obligé de faire quatre incisions, dont deux tomboient sur les tendons fléchisseurs du doigt index, & de celui du milieu: ces tendons étoient dépouillés de leur gaine, sans être d'ailleurs altérés, & touchés d'une manière quelconque: ils n'offroient aucune idée de sensation.

« Hé bien? ne sont-ce pas là des expériences, ou pour mieux dire, des observations réitérées, ou la nature s'explique en faveur de l'insensibilité des tendons? N'est-ce pas avec raison que M. de Haller dispute à ces parties des prérogatives que ses prédécesseurs, & de ses contempo-

G ij

rains leur attribuent mal-à-propos ? Je vais prouver par d'autres faits semblables, que les membranes ne sont pas plus antérieures que les tendons ; & l'on verra, par là, qu'il n'est plus guère possible *de ressusciter l'ancienne harmonie sympathique, & de rétablir presque toutes nos maladies dans le même siège où les Médecins les avoient jusqu'ici unanimement placées.*

Un garçon robuste , à qui on avoit fait quatre jours auparavant une grande dilatation d'une playe de tête, fut obligé de se soumettre à l'opération du trépan , parce que n'ayant tiré nul avantage de tout ce qu'on lui avoit pratiqué jusques-là , on avoit jugé qu'il y avoit du sang extravasé , entre le crâne & la dure-mère ; on appliqua la couronne dans l'aire de la playe. Le Malade , dans le temps qu'on l'opéroit , étoit dans tout son bon sens ; il ne se plaignit que du bruit que faisoit la couronne en sciant l'os , & ne donna pas le moindre soupçon d'avoir senti aucune douleur : la pièce d'os fut entraînée par la couronne, & l'opération n'eut point le succès auquel on s'attendoit.

Le Malade mourut deux jours après ; l'on me permit l'inspection anatomique de son cadavre. Après avoir enlevé le crâne , je trouvai sur la dure-mère , l'em-

preinte des dents de la couronne , qui en avoit déchiré la lame extérieure pour le moins.

Dans une playe contuse, qu'un homme s'étoit faite à la jambe , je cherchai en vain la sensibilité de l'aponevrose du *fascialatu* , & du périoste qui couvre le *tibia* ; & j'ai observé plusieurs fois que dans l'opération de la hernie , les malades ne disent rien, pendant que l'on coupe, ou que l'on déchire le sac herniaire qui n'est autre chose que le péritoine dilaté. Or si le silence ou les cris des malades que la Chirurgie traite , si l'absence ou la présence des symptômes que l'on a toujours craints , par rapport à la prétendue sensibilité des parties en question , peuvent décider pour ou contre M. de Haller ; vous sentez , Monsieur , qu'il n'est pas croyable que l'on ait triomphé de lui , comme le suppose le nouvel Athlète. Il faut que j'en convienne avec une infinité d'Observateurs : *L'étude de la Nature est longue & pénible. Il est plus difficile qu'on ne pense de lui surprendre ses secrets ; elle n'en fait probablement présent, qu'à ceux qui ont le mérite de la suivre de plus près & le plus constamment.* Ainsi on ne doit point s'étonner que l'on ait pris le change sur la matière dont il s'agit.

Vous devez être persuadé, Monsieur, que ce n'est ni par démangeaison d'écrire, ni par une envie mal placée d'entrer en lice avec de grands hommes, ni pour employer des termes ampoulés, des expressions hazardées, des pensées mal conçues, que j'ai entrepris de parler sur ce sujet. Ce n'est pas non plus par une envie indiscrete de critiquer l'Auteur de la Lettre contre le Docteur Journaliste, insérée dans le Mercure d'Avril : j'y eusse, au contraire, applaudi le premier, s'il s'étoit borné à réfuter ce que l'autre a publié sans fondement ; que les Chirurgiens, dans l'opération de l'anévrisme, après avoir séparé le nerf d'avec l'artère, font la ligature à l'un & à l'autre. On ne peut passer une pareille assertion, qu'à une personne qui n'est pas fort versée dans la Chirurgie. L'amour de la vérité, m'a mis la plume à la main ; & j'espère que ce même amour, vous engagera à faire part de ma Lettre au Public, afin de le rassurer de la terreur panique qu'il pourroit avoir conçue, à l'égard du système des parties sensibles & irritables. Je suis, &c.

PÉRÉNOTTI, Membre du Collège de Chirurgie, dans l'Université Royale de Turin, Pensionnaire du Roi de Sardaigne.

SUPPLEMENT à l'Article des Sciences.**G É O M É T R I E.**

COURS de Mathématiques dédié au Roi DE POLOGNE, DUC DE LORRAINE, ET DE BAR, &c. à l'usage de MM. les Cadets Gentilshommes de Sa Majesté. Par M. PLAY, Chanoine Régulier, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Nanci, Professeur de Mathématiques de l'Ecole Royale & Militaire de Luneville. A Paris, chez Jombert, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine à l'Image Notre-Dame.

LES trois volumes de ce cours, qui paroîtront incessamment, contiennent, savoir :

Le premier, le calcul arithmétique & algébrique.

Le second, les élémens de Géométrie, traités de la manière la plus claire & la plus méthodique, avec l'application de l'Algèbre à la Géométrie.

Le troisième, les sections coniques, leur application à la construction, les équations indéterminées du second de-

G iv

152 MERCURE DE FRANCE:

gré, & à la résolution des problèmes déterminés du troisième & quatrième degré ; la Mécanique & la Statique.

Le choix des matières qui composent ces volumes , a paru fait avec discernement ; & on croit que ceux qui étudieront ce cours avec succès , ne seront guère arrêtés par aucune des autres parties de Mathématiques. Quant à la méthode , voici ce que l'Auteur en dit dans une courte Préface , qui est à la tête du premier volume.

» Pour éviter la confusion où peut jetter
» la multitude des combinaisons mathé-
» matiques , j'ai coupé mon objet en
» grandes masses , que j'ai continuelle-
» ment subdivisées ; c'est-à-dire , que j'ai
» distingué les objets généraux , auxquels
» j'ai vu que l'on pouvoit rapporter le
» plus d'objets particuliers , disposant ces
» objets principaux selon leur degré de
» composition , rangeant , sous chacun
» d'eux , les suppositions qui leur sont
» subordonnées , observant de ne faire
» qu'une même classe des suppositions de
» même espèce , de les composer par une
» gradation soutenue , & d'éviter les rap-
» ports trop éloignés ; j'ai vu naître un
» édifice régulier & symétrique , dont
» l'esprit parcourt toutes les parties sans

„ effort , les embrasse d'un même coup
 „ d'œil , & en voit , avec plaisir , résulter
 „ l'unité , parce que la chaîne en est
 „ continue. . . . Il ne suffit pas de mettre ,
 „ entre les vérités mathématiques , la
 „ liaison la plus immédiate ; je m'appli-
 „ que à la rendre sensible : lorsque je
 „ traite chaque proposition , j'en fais sor-
 „ tir les conditions. Comme ces condi-
 „ tions sont , pour ainsi dire , le fil qui
 „ lie la proposition avec des vérités , ou
 „ évidentes ou déjà démontrées ; l'exa-
 „ men que j'en fais , donne à l'instant le
 „ principe de la démonstration , & ré-
 „ pand , sur la proposition , la lumière la
 „ plus vive & la plus satisfaisante pour
 „ quiconque a du plaisir à penser.

Ce que M. *Play* a avancé dans sa Pré-
 face , il l'a pleinement exécuté ; il a très-
 bien vu son objet , & il le présente avec
 ordre & clarté ; son plan est bien entendu ,
 sa manière de démontrer est nette & pré-
 cise. Ce qui fait surtout le mérite de
 l'ouvrage , & l'éloge de l'Auteur , c'est
 qu'en rapprochant , comme il le fait , les
 vérités , & en marquant leur liaison , de
 la manière la plus sensible , il force , pour
 ainsi dire , l'esprit à penser , & l'élève à
 la source des connoissances , en lui com-
 muniquant l'art de trouver lui-même les

démonstrations des propriétés déjà découvertes , & de se conduire dans la recherche des autres.

Le Public ne peut manquer d'accueillir cette méthode , déjà accréditée depuis plusieurs années , par les progrès de l'Ecole Militaire de Sa Majesté le Roi de Pologne , dans laquelle cet Auguste Fondateur se plaît à faire former , sous ses yeux , à la science militaire , la jeune Noblesse de ses Etats.

*LETTRE de M. NORMAND, Médecin
Major & Pensionné de la Ville de Dole
à M. VACHER , Chirurgien Major
Consultant des Camps & Armées du
Roi , & des Hôpitaux Militaires de
Besançon.*

MONSIEUR,

Les nouvelles découvertes qui se sont faites successivement en Chirurgie , m'ont fourni des réflexions que j'ai toujours cru devoir vous communiquer. C'est une espèce d'engagement que j'ai pris avec vous , & qui a sa source dans l'estime particulière que j'ai toujours faite de vos

lumières & de vos talens , ainsi que dans l'amitié qui nous unit depuis longues années. Vous vous rappelez , sans doute , celles que je vous envoyai , il y a plus de seize ans , par une Lettre imprimée dans le *Mercur* d'Août 1741 , au sujet de la raille latérale , dont l'on avoit cru Frère *Jacques Beaulieu* , le premier inventeur. Je vous fis observer qu'elle avoit été pratiquée , il y a environ dix siècles , par le célèbre *Paul d'Egine* ; & que la méthode de cet Ancien , étoit le fonds de celle de Frère *Jacques* , & de tous les autres qui , après lui , ont mis en usage , ou perfectionné cette opération. Si ce Religieux eût eu des Lettres , & qu'il eût connu les écrits de l'Auteur Grec , il auroit pû s'appuyer de son autorité , & éviter , par-là , les contradictions de ceux-là même qui devoient , dès-lors , adopter sa méthode , & qui , lui étant fort supérieures en lumières , devoient s'en servir pour la perfectionner. Son silence , par rapport à un garant si authentique , me paroît prouver qu'il ignoroit absolument que personne eût jamais fait l'opération latérale avant lui. Il y a même lieu de croire , qu'elle étoit totalement oubliée. Il y a cependant un passage de *Forestus* , qui semble opposé à cette conjecture , & prouver que

G vj.

la taille latérale se pratiquoit encore il y a environ deux cens ans. Cet Auteur, étant consulté par un Calculeux en 1570, s'exprime en ces termes, après avoir prescrit différens remèdes : *Sed si neque hac suffecerint, consului ut ad sectionem transfirer, eo modo quo à Paulo, cap. 60. lib. 6°. docetur.* Ce passage, dis-je, pourroit faire soupçonner que la taille latérale, avoit encore lieu du temps de *Forestus*.

Mais l'on voit clairement dans *Paré*, & les Auteurs du même siècle, qu'il n'en restoit pas le moindre vestige. Il paroît d'ailleurs que le Calculeux de *Forestus* étant un enfant. Il étoit d'avis qu'on le taillât par le petit appareil ordinaire ; car celui de *Paulus*, quoique latéral, étoit une espèce de petit appareil, comme je vous l'ai fait observer dans un Écrit public. * Quoiqu'il en soit, comme la méthode dont il s'agit, étoit dans l'oubli du temps de Frere *Jacques*, & qu'il est plus que vraisemblable qu'il n'a pu rien emprunter de *Paul d'Egine*, cette découverte paroît lui être propre, & on peut avec justice lui en faire honneur, ou du moins le regarder comme le res-

* Lettre imprimée, dans le *Mercur* du mois d'Août 1741.

taurateur d'une opération infiniment utile, qui sans lui, seroit peut-être encore ensevelie dans les ruines de l'Antiquité. Mais il est encore plus glorieux pour lui de s'être dévoué au soulagement des pauvres, de les avoir servis de ses talens avec le même zèle & les mêmes égards qu'il avoit pour les riches; & outre cela, de les avoir assistés de ses aumônes qu'il leur faisoit avec une espèce de profusion, suivant en cela, mais dans des vues plus épurées que les Anciens, le conseil d'Hippocrate, remarquable par sa conformité avec le précepte de l'Evangile: *Quod si occasio sese offerat prebenda agris extraneo & egeno, iis maxime succurrendum.* Vous n'avez pas oublié ce beau trait dans la vie de ce Religieux, que vous avez donnée au Public.

Mais il ne doit pas nous suffire, d'avoir assuré à sa mémoire ce tribut d'estime & de reconnoissance que lui devoit l'humanité. Nous serions coupables envers la Patrie, si nous laissions plus longtemps dans l'oubli d'autres grands Maîtres de l'Art, qui l'ont aussi illustrée par leurs découvertes. La suite de ma lettre fera voir que vous y êtes intéressé personnellement à certains égards. Quoique votre réputation n'ait pas besoin d'un nouveau

178. MERCURE DE FRANCE.

lustrer, peut-être avez-vous été trop indifférent sur vos avantages. Avant que d'en venir là, trouvez bon, Monsieur, que je fasse quelques réflexions sur l'invention de l'instrument de Chirurgie, que l'on nomme *Tourniquet*. Il paroît qu'on en a voulu dérober l'honneur à notre Province, ou du moins en céder l'inventeur. Mon dessein est de le revendiquer pour elle, & de tirer l'Auteur de l'oubli où il a été replongé, après avoir paru quelques momens sur la Scène des Arts de l'Europe.

Dans la 2^e, 3^e, & la 4^e. édition des opérations de Chirurgie de Dionis, dans l'endroit où il est parlé du *tourniquet*, au sujet de l'opération de l'anévrisme, on lit ces mots : *Il fut inventé, il y a longtemps pendant le Siège de Besançon, en Franche-Comté, par un des Chirurgiens de l'Armée, & on s'en est toujours servi depuis ce temps-là.*

D'autre part M. Sharp, dans ses recherches critiques sur l'état présent de la Chirurgie, rapporte que Dionis dit, que *Morrel inventa ces instrument au Siège de Besançon, en 1674.*

Ces deux passages forment un sens tout opposé. Dans le premier, c'est un *Chirurgien de l'Armée* qui inventa le *tourniquet*.

Cela ne peut s'entendre que de l'Armée des assiégeans, il n'y en avoit point d'autre dans la Province : Il faudroit absolument ignorer l'Histoire, pour le supposer autrement ; & dans ce sens, le fait est entièrement faux. Dans le second passage, c'est Morel qui inventa l'instrument, pendant le Siège, en 1674. Et cela est vrai : c'est une tradition dans la Province, qui s'est soutenue constamment jusqu'à nous. Mais le Chirurgien Morel étoit Citoyen de Besançon, où son fils & ses descendans existent encore. C'est donc un Chirurgien de la Ville assiégée, & par conséquent de notre Province, qui a inventé le *Tourniquet*, & non un Chirurgien de l'Armée.

Cela fournit matière à bien des réflexions. Où M. Sharp a-t-il pris le passage de *Dionis*, qui dit que Morel l'inventa au Siège de Besançon ? Ce n'est certainement pas dans les trois dernières éditions de son livre. C'est donc dans la première, qui ne paroît plus. A quel dessein auroit-on fait ce changement dans les trois dernières éditions ? n'y a-t-il pas lieu de soupçonner, que les Editeurs ont voulu laisser ignorer le véritable inventeur du *Tourniquet* ?

L'Auteur du Dictionnaire de Médecine a voulu réparer cette omission fortui-

te ou volontaire, mais il ne l'a fait qu'imparfaitement, pour la Patrie. Il dit seulement, que *l'Inventeur étoit Franc-Comtois, & Chirurgien d'Armée très-ingénieur.* Peut-être a-t-il été trompé sur cette dernière qualité, par les dernières éditions du Livre de *Dionis.*

Voilà, Monsieur, les erreurs que j'ai crû devoir relever pour l'honneur de la Patrie. Je suis persuadé que les Maîtres célèbres * qui ont travaillé à perfectionner cet instrument, verront avec plaisir la vérité dévoilée, & me sauront gré de l'avoir mise en évidence.

Ces recherches m'ont rappelé l'usage que vous avez fait du tourniquet, dans une opération que vous me paroissez avoir pratiquée le premier. Mais en supposant que quelque autre Maître en Chirurgie l'ait tentée à-peu-près dans le même temps que vous, & sans avoir connoissance de ce que vous aviez fait (ce que je ne crois pas) il ne seroit pas moins vrai que vous ne la tenez d'aucun autre, les circonstances vous ayant mis dans la nécessité de l'inventer. C'est d'avoir décollé la tête de l'*humerus* d'avec l'omoplate, dans un temps où l'on auroit crû

* MM. Petit, & Morand.

commettre une grande faute contre les règles de l'art , en faisant l'amputation à aucune articulation , excepté seulement celles des doigts. Le fait me parut si singulier dans ce terns-là par sa nouveauté , que le nombre des années qui se sont écoulées depuis , n'ont pu l'effacer de ma mémoire Vous verrez vous-même si je suis exact & fidèle dans mon récit.

Environ le milieu de l'année 1719 , un Soldat faisant l'exercice à Besançon , fut blessé par mégarde d'un coup de fusil. La balle se porta sur le col de l'*humerus* droit, perça la capsule articulaire , & s'enfonça dans le corps de l'os fort près de sa tête. Le malade fut porté à l'hôpital , où vous vous trouvâtes en consultation avec le Chirurgien Major & quelques autres Chirurgiens , en particulier feu M. Bernier. La playe étant fort proche de l'articulation , & ne permettant de faire l'amputation qu'à l'articulation même , vous fûtes d'avis qu'il falloit décoller la tête de l'*humerus* d'avec l'omoplate , & amputer ainsi le bras dans sa totalité. On ne pouvoit s'empêcher de convenir de la nécessité d'opérer de cette manière ; mais la difficulté de se rendre maître du sang , au sortir d'une artère aussi grosse que l'axillaire , arrêtoit MM. vos Confreres. Une

164. MERCURE DE FRANCE.

opération qui jusques là n'avoit point été tentée, leur faisoit appréhender un mauvais succès. Vous tâchètes les rassurer par votre fermeté, fondées sur la connoissance particuliere que vous aviez des avantages du Tourniquet. Vous appuyâtes l'instrument sur l'épaule opposée, plaçant des compresses matelassées sous l'aisselle droite, de manière qu'elles comprimoient les vaisseaux contre le col de l'omoplate, & y arrêtoient totalement le sang, y étant assujetties par le tourniquet. Vous commençâtes l'opération, en ménageant la peau & les muscles, par le grand pectoral, le deltoïde, ensuite les deux têtes du *biceps*, & tout ce qui couvroit la partie supérieure de l'*humerus*, ainsi que la capsule articulaire. Vous dégagâtes la tête de l'os, en lui faisant faire la bascule. Les vaisseaux paroissant alors à découvert, vous en fîtes la ligature, y compris le nerf brachial, sans être arrêté par la crainte des convulsions & autres accidens qu'on suppose mal-à-propos toujours inévitables en pareilles circonstances, comme en effet il n'en arriva aucun. Vous coupâtes ensuite les chairs, & enlevâtes entièrement le bras, laissant un petit lambeau en dessous, aux environs des vaisseaux.

Vous montriez par cet exemple, que l'amputation à lambeau qui n'avoit point encore été pratiquée, pouvoit avoir son utilité en certains cas. Je dis en certains cas, car je suis bien éloigné de croire qu'elle soit bien sûre en toute occasion. Je sais, qu'elle a ses avantages qui peuvent néanmoins être compensés par d'autres méthodes; je pourrois les exposer ici, & remonter même jusqu'à la première époque de son invention. Mais cela m'écarteroit trop de mon sujet; je dirai seulement que le principal mérite de cette amputation, lorsqu'elle est praticable, est de rendre une très grande playe, assez petite; ce qui diminue considérablement la suppuration, & par conséquent la fièvre symptomatique, & les autres accidens qui en résultent.

Pour en revenir à votre opération; j'appris qu'elle eut un très-heureux succès. La suppuration fut de bonne qualité, quoiqu'abondante: la cavité glenoïde se trouva bientôt recouverte de bonne chair; & la playe étant prête à cicatrifer, le Soldat mutilé partit pour l'Hôtel des Invalides de Paris, où la cure fut achevée par M. Morand fils, qui imagina une espèce de ciseaux pour couper la ligature, laquelle tint ferme pendant plus de trois mois.

Votre exemple, Monsieur, a excité l'émulation de quelques autres grands Chirurgiens, pour chercher à perfectionner cette opération, en commençant par la ligature des plus gros vaisseaux, afin de se rendre maître du sang avant toute ouverture. A cet effet ils ont employé une aiguille fort grande, & fort grosse, & très-courbée, tranchant sur les côtés, & enfilée de six ou huit brins de fil que l'on fait entrer à la distance d'environ trois travers de doigt du creux de l'aisselle, ayant soin de passer l'aiguille le plus près de l'os qu'il est possible, dans la crainte d'ouvrir les vaisseaux, & de causer les plus grands désordres. Le reste de l'opération, telle qu'ils l'ont pratiquée, a été conforme à peu-près à votre méthode; si ce n'est qu'ils ont laissé en bas un lambeau de chair plus grand, duquel on tire l'avantage dont j'ai parlé ci-dessus.

Ce qui les a engagés à commencer l'opération par la ligature des vaisseaux, c'est qu'il leur a paru d'abord que le *tourniquet* n'y pouvoit servir. Mais s'ils se fussent avisés de le placer à la partie opposée, comme vous l'avez fait, peut-être eussent-ils jugé ce moyen préférable. Car avec cette méthode on fait la

ligature des vaisseaux à découvert , en une seule fois , & l'on se rend également maître du sang ; au lieu qu'avec celle qu'ils ont mise en usage , outre qu'elle est fort douloureuse , l'on risque , en émoussant la pointe de l'aiguille contre l'os , de la rendre inutile pour achever l'opération. Mais si , pour éviter cet inconvénient , on s'écarte un peu trop de l'os , on risque de passer l'aiguille à travers les vaisseaux , & l'on n'est pas moins obligé d'y faire encore une ligature , lorsqu'au moyen de l'incision on les a mis à découvert.

Il a fallu d'aussi habiles mains que celles de ces Messieurs , pour éviter l'un & l'autre de ces inconvénients. Mais il me paroît que dans les cas où cette amputation sera nécessaire , il sera toujours plus prudent à des opérateurs moins expérimentés , de préférer votre méthode , qui est sans contredire la plus sûre.

Votre modestie , Monsieur , ne vous a peut-être pas laissé appercevoir l'avantage , que vous procuriez au Public dans cette circonstance. Elle vous a empêché du moins de vous en attribuer le mérite ; mais la justice m'oblige d'établir vos droits à cet égard , & j'aurois à me reprocher de n'en avoir pas saisi l'occasion.

Elle m'oblige encore de rappeler ici, mais plutôt pour l'intérêt du Public, que pour votre gloire particulière, une autre découverte de votre façon, du succès de laquelle je puis rendre bon témoignage, en ayant vu moi-même l'expérience dans votre Hôpital. Je souhaiterois ardemment qu'elle fût connue de tous les Médecins & Chirurgiens de l'Europe; & je vous invite fort à la rendre publique dans un détail plus ample & plus circonstancié que l'idée que j'en vais tracer légèrement, après l'avoir vu réussir au-delà de mes espérances: il s'agit de la luxation du *fémur*, dans son articulation avec l'os *Ischium*. Tout le monde sait combien il est difficile d'en faire la réduction, & que les forces immenses qu'il faut y employer, ne servent quelquefois qu'à tourmenter le malade fort inutilement. Cette réduction est devenue, par votre méthode, aussi facile qu'aucune autre, pour ne pas dire, plus facile encore que la plupart de celles des autres Membres.

L'on y procède, en fléchissant la cuisse luxée, & l'élevant en ligne droite sur l'hypocondre du même côté, le pied dirigé bien en dehors. Ce mouvement, exécuté sur le squelette, fait voir qu'on dé-

gage, par ce moyen, la tête du *fémur* du trou ovalaire. Le reste de cet os, faisant la fonction de levier, dont le point d'appui, est proche le sourcil de la cavité co-tiloïde, la tête du *fémur* se trouve élevée de niveau à l'éminence du rebord de cette cavité. Cette première manœuvre faite, on porte ce membre en ligne droite, de l'hypocondre du même côté, à l'hypocondre opposé. Par ce second mouvement, on détermine la tête du *fémur* à se porter en dehors, jusqu'au point de parvenir à se placer directement vis-à-vis de sa cavité. Ensuite, l'on rapporte le membre dans sa direction naturelle. Cette troisième manœuvre, fait rentrer la tête dans sa cavité, même avec force, par une contraction générale de tous les muscles & des ligamens articulaires. Cette contraction est même si violente, qu'elle occasionneroit un choc assez vif de la tête de l'os, au moment qu'il rentre dans sa cavité, si l'on n'avoit la précaution d'embrasser l'extrémité supérieure de la cuisse, pour la contenir, en l'attirant à soi.

Ce que je dis ici, ne regarde que la luxation interne du *fémur*. Je vous laisse le soin d'indiquer la manière dont il faudroit procéder à la réduction de la luxation externe.

Je n'ignore pas que quelques sçavans Chirurgiens ont prétendu que la luxation de la tête du *femur* étoit impossible en tout sens, alléguant pour raison que la tête de cet os est retenue dans sa cavité par des attaches si fortes qu'elles ne peuvent ni se prêter, ni se rompre ; & que ce que l'on prend pour luxation de la tête du *femur*, est une fracture de son col. On sçait, que c'étoit le sentiment du célèbre *Boerhaave*. Mais ces autorités sont détruites par un si grand nombre d'expériences, & la certitude de cet accident est si bien établie, qu'il n'y a plus de sujet d'en douter.

Au reste, Monsieur, je ne puis que vous inviter à continuer des recherches si profitables à l'humanité. Tout homme qui a des talens, & surtout celui de l'invention, doit les regarder comme un dépôt précieux, qu'il n'a reçu de la Providence, que pour le faire servir à l'avantage général de la société. Il n'est pas moins tenu de le cultiver avec soin, de l'étendre, & de l'enrichir. Un Médecin qui aime les hommes, aime son art, dit *Hippocrate* dans son livre des Préceptes. Je suis avec les sentimens d'estime les plus distingués, Monsieur, votre &c.

A Dole, ce 15 Août 1758.

ARTS

ARTS AGRÉABLES.

M U S I Q U E

M. VENIER, Éditeur de plusieurs ouvrages de Musique Instrumentale, donne avis au Public que depuis peu il a mis au jour le XI^e Œuvre de *Vari Autori* intitulé *la Melodia Germanica*, dans lequel sont insérées les dernières symphonies qu'a composées *Stramitz*. Prix 9 l.

IV. Concerti per Cembalo, composti da *Vari Autori*. Prix 15 l.

VI. Symphonie, composée da *Leopoldo Hofman*. Prix 9 l.

VI. Sinfonie a piu Stoomenti, composée da *Francesco Xaverio Richter*. Prix 9 l.

VI. Sinfonie, composée da *Carlo Sarti*. Prix. 9 l.

Ces Musiques se trouvent à Paris chez l'Éditeur, rue S. Thomas du Louvre, vis-à-vis le Château d'Eau, & aux adresses ordinaires de Musique.

G R A V U R E.

Le sieur BULDET, Marchand d'Estampes, rue de Gèvres à Paris, avertit le Pu-

H

blic, qu'on trouve chez lui plusieurs nouvelles Estampes d'un très-bon goût.

SCAVOIR :

Une Estampe d'après M. BOUCHER, gravée par M. *Gaillard*, qui représente Jupiter sous la forme de Diane, & la Nymphe Calisto. Elle sert de pendant à celle de Jupiter & Léda, qui a paru dès l'année passée. On peut dire que la délicatesse du Burin y imite parfaitement la beauté du pinceau, & c'est la louer assez.

Deux Estampes de marines gravées d'après M. VERNET par M. *Daullé* ; l'une a pour titre les différens travaux d'un Port de mer ; & l'autre le pèlerinage : elles sont toutes deux de 20 pouces de haut sur 28 de large. Les noms de leurs célèbres Auteurs suffisent pour les faire estimer des Amateurs.

Deux Estampes de 15 pouces de haut sur 10 $\frac{1}{2}$ de largeur, gravées par M. *Chevillet*. L'une a pour titre *la jeune Coquette*, & elle est d'après M. *Raoulx* ; l'autre est intitulée *la Beauté dangereuse* ; le fameux *Santerre* en est le Peintre.

Deux Estampes d'environ 14 pouces de haut sur 10 de large, gravées par

M. *Tardieu* ; l'une est nommée *le petit Donneur d'Avis*. M. *Eisen* dont on connoît l'habileté, en a peint le tableau. Elle représente un jeune Berger qui fait peur à une jeune Bergere, en lui annonçant l'approche d'un loup ; l'autre est appelée *les Enfans bien avisés* ; elle vient du pinceau de M. G. S. *Aubin* , & représente une petite fille & un petit garçon , qui assis sous un Cerisier n'en ménagent pas le fruit. Enfin le sieur *Buldet* va donner incessamment quatre Contes du fameux *la Fontaine* , qui ont pour titre :

La Gageure des trois Commeres.

Le Cas de Conscience.

Promettre & tenir sont deux.

Et les deux Gascons.

Ils peuvent entrer dans la suite de ceux de feu M. *Larmessin* d'après M. *Lanotet* & autres ; & M. *Eisen* qui en est le Peintre , y a observé tout ce qui convient à la pudeur la plus scrupuleuse. On trouvera encore chez lui , dans peu de jours , un cahier de 23 Planches , qui contiennent divers Sujets Militaires, inventés & gravés par M. *De la Rue*.



LETTRE , à l'Auteur du Mercure.

J'AI vû, avec beaucoup de surprise ; Monsieur, dans le Mercure de Juillet, à l'article où se trouve rapportée la généalogie de la maison de Buissi, qu'une branche de cette maison, qui possède aujourd'hui les Terres de Lonc & de Longpré, a le droit de Patronage, en vertu de ces Seigneuries, sur le Chapitre de Longpré aux Corps-Saints. Je ne reclame pas ce droit, il est incontestable, puisqu'il est attaché à la Terre & Seigneurie ; mais on y ajoute une autre prétention, celle de Fondateur. Comme cette dernière qualité pourroit attaquer un des plus anciens titres de ma maison, je vous prie d'insérer dans votre prochain Mercure, l'article suivant, pour que cette qualité de Fondateur ne puisse préjudicier.

*Fondation du Chapitre de Longpré aux
Corps-Saints au Diocèse d'Amiens.*

Messire Aleaume de Fontaines, Seigneur de la Neuville-au-bos, Lonc, Longpré, & autres terres, fonda en sa terre de Longpré en 1183 une Chapelle avec son Chapelain; il contracta mariage avec

Lorette de S. Valleri, du Sang Royal de France. Elle étoit fille de Bernard troisième du nom, Seigneur de S. Valleri, Gammaches, Aoust, Boüin, Dommart, Bernaville, & autres lieux. Ledit Seigneur *Aleume de Fontaines*, passa quinze ans à la Terre-Sainte ; il fut un des principaux Seigneurs, à qui le Roi Philippe-Auguste laissa le commandement de son armée à son retour en France.

Aleume de Fontaines décéda en la Terre-Sainte. Avant de mourir, voulant gratifier son Eglise de plusieurs Corps Saints qu'il avoit rassemblés aux lieux Saints, il chargea son Chapelain nommé *Valbert*, de ce précieux dépôt, qu'il fit empaqueter soigneusement & sceller du sceau de ses armes, lui enjoignant de l'apporter au plus vite en France & en faire présent à son Eglise.

Son épouse, Lorette de S. Valleri, & son fils aîné Hugues de Fontaines, qui le croyoient *par avance trépassé* (cela se conjecture des titres) avoient déjà fait ériger cette Chapelle de Longpré en Eglise Collégiale, & augmenté de beaucoup son revenu en 1205 ; *Isambart & Gauthier de Fontaines*, fils puiné d'*Aleume*, augmentèrent la fondation & accrurent le nombre des Chanoines jusqu'à

douze. Le service de l'Eglise fut réglé, & le bien confirmé tant par Innocent III, que par Richard, Evêque d'Amiens.

Tous les titres ci-dessus sont existans dans le Chartier du Chapitre de Longpré aux Corps-Saints, ainsi que les différentes donations faites par les Seigneurs descendans dudit *Ataume*.

La maison de *Fontaines* subsiste encore aujourd'hui, dans plusieurs branches. Sa généalogie se trouve imprimée dans le Nobiliaire de Picardie, où elle tient un rang considérable parmi les plus anciennes; elle se trouve aussi détaillée au long dans les Antiquités d'Amiens, ainsi que dans l'histoire d'Abbeville.

Il en reste deux branches, l'une est celle des Seigneurs de Fontaines-la-Neuville-au-bos, & c'est la branche aînée; l'autre est celle des Seigneurs de Fontaines de Voencourt. C'est de cette dernière branche dont est le Chevalier de Fontaines, Exempt des Gardes du Corps Compagnie de Noailles. J'ai l'honneur &c.

Le Chevalier de Fontaines.



*LETTRE d'un Homme de Province , sur
l'Ouvrage qui a pour Titre , ÉTAT ou
TABLEAU DE PARIS.*

J'A I reçu , Monsieur , avec reconnoissance , & lû avec bien de la satisfaction , le Livre que vous m'avez envoyé ; on donne , de la Ville de Paris , une idée plus détaillée que je ne l'ai jamais eue : rien ne me paroît plus propre à faire connoître cette célèbre Capitale , non seulement aux Etrangers , & aux personnes de Province qui ne l'ont jamais vue , mais même à ceux qui l'habitent , lesquels environnés de tant d'objets intéressans , en ignorent souvent la plus grande partie. Cet Ouvrage offre à leur curiosité , l'origine & l'enchaînement de toutes les parties qui forment ce grand tout que l'on nomme P A R I S , où les secours de toute espèce , ont été si considérablement multipliés , que rien n'y manque , de tout ce qui peut être nécessaire , utile , ou agréable à la vie.

Faire l'éloge de ce vaste Ensemble , de son harmonie établie par les plus grandes vues , conservée par la plus sage des ad-

H iv

ministrations , qui veille à la conservation d'une si grande multitude d'hommes , à leur subsistance , à leurs plaisirs & à leur sûreté : ce seroit répéter le Tableau qui se trouve à la tête de l'Ouvrage.

Je ne m'arrêterai pas davantage à ce qui regarde l'*agréable* & l'*administration* : le goût des plaisirs , donne bientôt la connoissance de l'un ; la nécessité ne tarde pas à faire connoître l'autre.

J'invite les Citoyens & les Etrangers à lire ces différens articles dans l'ouvrage même.

Je me borne à ce qui m'a frappé le plus ; comme père de famille , & c'est l'article de l'*éducation* , que l'Auteur a sagement divisé , relativement aux conditions , aux vûes & aux facultés , en éducation *nécessaire* , *utile* , *agréable* , *gratuite* , ou qui *se paye* pour les enfans de l'un & de l'autre sexe.

C'est une chose intéressante ; que de savoir à quel prix on peut (suivant les différentes sortes d'instructions que l'on veut procurer à ses enfans) placer son *fils* dans un *Collège* ; lui procurer une *Bourse* ; le mettre dans un *Séminaire* ; faire élever sa *fille* dans un Couvent ; lui faire prendre un état dans un *Monastère* , ou consentir à sa retraite dans une *Communauté* ;

leur donner aux uns & aux autres , selon l'état & l'étendue de leur fortune , des Maîtres de *Langue* , d'*Histoire* , de *Géographie* , de *Musique* , de *Danse* , &c.

Mais ce qui mérite , sans contredit , le plus de reconnoissance & d'attention , c'est de voir que , pour toutes les différentes parties d'éducation , & pour tous les différens degrés de professions , depuis les *Métiers* les moins distingués en apparence , mais les plus nécessaires en effet , jusqu'aux Professions les plus considérables dans l'ordre de la dignité , cette Ville renferme des établissemens de la plus grande utilité.

Il me paroît en un mot que cet Ouvrage est pour l'Almanach Royal un Supplément qui manquoit au Public , & qui présente avec beaucoup de méthode & de clarté , même avec des vues politiques & philosophiques exposées dans le Discours préliminaire de l'Ouvrage , & dans plusieurs autres endroits du Livre , toutes les indications que les Citoyens ou les Etrangers qui sont attirés dans cette grande Ville pour leurs affaires , leurs plaisirs ou leur curiosité , peuvent desirer sur les choses de nécessité , d'utilité , d'agrément & de commodité.

H v

LA BONNE ÉDUCATION.

LA bonne Education est le plus grand héritage que les pères & les mères puissent laisser à leurs enfans : elle supplée aux biens ; mais les richesses , les dignités & les honneurs , ne peuvent jamais remplacer la bonne Education. Dans tous les états , elle rend bon Chrétien , bon Fils , bon Mari , bon Pere , bon Parent , bon Ami , bon Citoyen , bon Sujet ; elle éclaire l'esprit , elle corrige , ou elle rectifie au moins les inclinations vicieuses , & elle donne enfin les connoissances utiles & nécessaires pour remplir les emplois auxquels chacun , suivant son état , est appelé pour servir son Prince & sa Patrie.

*Quo semel est imbuta recens , servabit odorem
testa diu. Horat.*

L'arbre qu'on a ployé dans la tendre jeunesse ,
Retient le même pli dans l'extrême vieillesse.



P E N S I O N.

*Pour la bonne Education de la Jeunesse ,
à Versailles , chez le sieur D O R G E O ,
Maître de Pension , rue des Bourdon-
nois.*

Où l'on enseigne :

1°. *La Religion.* On a une attention particulière à instruire les jeunes gens des préceptes de leur Religion , & à les leur faire pratiquer ; à les convaincre que, si on se relâche sur ce point , on tombe dans de grands égaremens , on rend son commerce dangereux , on est méprisé des honnêtes gens , & on devient souvent la victime de ses passions.

2°. *A lire.* Et à faire prendre , en lisant , le ton qu'on exige dans les bonnes Compagnies.

3°. *A écrire correctement , & à bien orthographier.*

4°. *L'Arithmétique.* On s'attache particulièrement à ce qui est d'usage ordinaire , afin qu'un jeune homme puisse en faire aisément l'application , dans quel qu'état qu'il se trouve.

5°. *La Géographie.* Par laquelle on fait connoître, non seulement le nom & la

H vj

situation des pays de la Terre, mais on observe encore ce qui s'y est passé de plus mémorable.

6°. *La Chronologie*. Qui est la connoissance des temps où les événemens que l'Histoire rapporte, sont arrivés.

7°. *L'Histoire ancienne & moderne*. Etude si nécessaire, pour orner la mémoire d'anecdotes, & de traits curieux & intéressans; pour donner de la justesse à l'esprit, & pour former le cœur: soit en inspirant de l'horreur pour les actions vicieuses que l'Histoire condamne, & dont elle fait voir les suites funestes: soit en proposant des exemples de vertu qu'elle invite à imiter: soit enfin en fournissant des règles de conduite pour réussir dans le monde, & pour mériter l'estime des honnêtes gens.

8°. *La Mythologie*, qui donne l'intelligence de l'Antiquité fabuleuse, des Monumens anciens, des Statues, des Bas-reliefs, des Tableaux & d'un grand nombre de traits répandus dans les Poètes anciens & modernes, qu'on ne peut entendre que par le secours de la Mythologie.

9°. *La Langue Françoisè*, qu'on se pique à présent de bien parler dans toutes les Cours de l'Europe, & dont il seroit honteux d'ignorer les règles dans son propre

Pays. On fait voir l'application de ces règles sur des exemples tirés des Ouvrages de nos meilleurs Ecrivains , qui contribuent encore à former le goût de la jeunesse.

10°. *La Langue Latine* , qu'on entend partout & qu'on parle très-familièrement même parmi le Peuple , dans plusieurs Royaumes de l'Europe , & qui devient par-là indispensable à ceux qui ne se proposent pas d'apprendre l'Allemand ou les autres Langues vivantes.

• Pour donner de la facilité à s'exprimer en Latin , on a composé & on fait apprendre des Dialogues dans lesquels sont entrés les mots d'usage ordinaire : car ces mots se présentant rarement dans les Auteurs qu'on explique , il arrive très-souvent que le meilleur Ecolier , après plusieurs années de travail , ne peut pas soutenir une conversation Latine d'un quart d'heure. Par le secours de ces Dialogues , un jeune homme étant exercé sur toute sorte de sujet , parle comme si cette Langue lui étoit naturelle.

11°. *L'ordre ou l'arrangement des Livres dans leurs Classes*. On profite de ce petit exercice , pour faire connoître les meilleurs Ecrivains en tout genre ; afin qu'un jeune homme , après ses études

181 MERCURE DE FRANCE.

classiques , soit instruit des Livres qu'il doit consulter, soit pour suivre son goût, soit pour acquérir les connoissances particulières qu'exige l'état qu'il embrassera.



Le sieur FAGONDE, Marchand, *rue S. Denis, près celle des Lombards*, à la Toilette, continue de vendre seul les petits pains de pâtes, appelés *Guzellik*, ci-devant annoncés dans les feuilles nécessaires, dont la propriété est de nétoyer, de blanchir, d'adoucir, de rafermir, & de parfumer la peau. La façon de s'en servir est de la tremper un instant dans l'eau, de s'en frotter ensuite, & de se laver avec la même eau, si elle est tiède, l'effet en sera plus prompt. Le prix de chaque pain est de 24 sols. Un pain dure environ trois mois quand on ne s'en sert que pour les mains. Cette pâte se transporte partout, & ne se corrompt jamais : Le parfum en est très agréable, & reste longtemps sur les mains après que l'on s'en est servi.

Le sieur Fagonde n'avance rien qui ne soit conforme au témoignage de toutes les personnes qui en ont fait l'expérience, & il ose se flatter qu'on les trouvera beaucoup plus parfaits qu'ils n'ont jamais été.

Le sieur MESSIER donne avis qu'il vient d'inventer une lampe , laquelle par son utilité , & toutes ses commodités surpassent toutes celles, qui ont été imaginées jusqu'à présent. Elle est propre pour le cabiner , le bureau , la table , pour les cuisines , pour aller & venir , & enfin pour être employé au même usage que la bougie & la chandelle. Cette lampe est de la forme d'une bougie , ou chandelle , dans leurs flambeaux , & est susceptible de tout ornement ; elle n'est point sujette à répandre , & même peut se pencher jusqu'à 45 degrés & plus , sans que l'huile tombe , avantage qui surpasse la bougie & la chandelle , qui coulent lorsque l'on veut les transporter , & lorsqu'elles sont exposées au moindre vent : la lumière en est très-belle ; & tout le monde sçait l'économie de bruler de l'huile. Il se fait de ces lampes, non seulement à une bougie , mais même à deux , en girandoles. Les lampes à une bougie se vendent 12 liv. & avec un chapiteau , ou garde-vue , 15 liv. celles à deux , 24 l. avec le garde-vue 30 l. Il s'en fait en argent dont on ne peut fixer le prix : lescdites lampes contiennent au moins une demie livre d'huile. La demeure du sieur MESSIER est rue Charonne,

Fauxbourg S. Antoine ; & pour la commodité du Public , l'on en trouvera chez le sieur Chapelon , Marchand sur le Pont Notre-Dame , au Chat de Forest ; chez le sieur Macé , rue de la Féronnerie , à la hure de Sanglier ; & chez le Sieur Degland , Maître Potier d'Etain , sur le Pont Marie , à Paris.

A R T I C L E V.

S P E C T A C L E S.

O P E R A.

L'ACADÉMIE Royale de Musique continuë avec succès la représentation des *Fragmens* , en attendant le *Pigmalion* de M. Rameau , que l'on doit bientôt y ajouter.

COMEDIE FRANÇOISE.

M^{LLE} Dubois cadette a continué son début par les rôles de *Dorine* dans le *Tartuffe* , & de *Colette* dans les *trois Cousines* ; elle a aussi joué celui de *Cléanthis*

dans *Démocrite*, & de *Marion* dans le *Galant Jardinier*. Le Public, qui espère beaucoup d'elle, a continué de l'encourager par ses applaudissemens. Elle est, dit-on, reçue à l'essai.

Le 27, on a donné la première représentation du *Caffé*, ou de l'*Ecoffoise*, Comédie en Prose & en cinq Actes, qui avoit déjà paru imprimée. Elle a été très-bien jouée, & fort applaudie.

COMEDIE ITALIENNE.

LE Lundi 14, on donna la première représentation du *Petit Philosophe*, Comédie nouvelle, en un Acte en vers, de M. *Poinfinet*, & mêlée de couplets faits par M. *Davesne*. Ces couplets ont été généralement goûtés. Quant à la Pièce, elle n'a pas eu tout le succès que l'on en attendoit.

Les représentations de *Samson*, ont continué d'être abondantes.

Cette Pièce, qui n'est qu'une Traduction de l'Italien, a été mise en vers par feu *Romagnesi* seul. *Lélio* père, n'y a, dit-on, point travaillé, comme on l'avoit cru.

OPÉRA-COMIQUE.

LE Mercredi 12 Juillet, on donna sur ce Théâtre la première représentation des *Précautions inutiles* ; Pièce dont la conduite est calquée sur l'*Impromptu de Campagne*, Comédie de *Poisson*. Les incidens sont différens ; quelques-uns sont heureux, & surtout un double travestissement qui mène d'une manière inattendue au dénouement de l'intrigue. L'Auteur des paroles, qui ne se fait pas connoître, a du feu, & autant d'imagination que l'exige le genre qu'il a embrassé, genre que la saillie gaie doit animer. La Musique est du sieur *Chrétien*, de la Musique du Roi, & qui vient d'être enlevé au milieu de sa carrière, à ses protecteurs, à ses amis & à ses admirateurs.

On prépare plusieurs nouveautés, entre autres, un Opéra Comique, dont la musique est du sieur *la Ruelle*, déjà connu par le Docteur *Sangrado* & le *Médecin d'amour*. Cette nouveauté est intitulée, *la Coquette punie*. C'est un titre qui appartient à tout le monde.

Le Ballet pantomime du sieur *du Ques-*

ney, mérite toujours les applaudissemens qu'il reçoit. Ce Danseur, & la Dlle *Mennaffier*, font presque oublier les Danseurs & les Danseuses que l'on a vu jusqu'à présent sur ce Théâtre.

A R T I C L E VI.

NOUVELLES POLITIQUES:

De VIENNE, le 6 Juillet 1760.

UN Officier, dépêché par le Général d'Infanterie Baron de Laudon, apporta le 25 du mois dernier à Leurs Majestés Impériales, la nouvelle de la victoire remportée le 23 près de Landshut, par nos troupes sur celles du Roi de Prusse, commandées par le Lieutenant Général de la Motte Fouquer. Voici les détails de cette action.

Le Baron de Laudon, ayant jugé à propos de faire l'ouverture de la campagne par le siège de Glatz, avoit laissé sa cavalerie à Frankenstein. Il avoit garni de troupes les défilés de Silberberg, de Wartha & de Reichenbach, ainsi que le poste de Landshut & les retranchemens voisins. La forteresse de Glatz étoit investie par le reste de l'infanterie, & ses ordres étoient donnés pour le transport de la grosse artillerie, qui devoit arriver incessamment.

Toutes ces dispositions persuaderent le Général

Fouquet, que ce siège étoit l'objet principal des opérations. Il ne lui restoit d'autre moyen d'y mettre obstacle, que de s'ouvrir un passage par Landshut. Dans cette vue il fit avancer, le 17, vers cette Ville tout le corps qu'il avoit à ses ordres. Les troupes Autrichiennes, fort inférieures en nombre, abandonnerent ce poste, & elles se replierent sur Reich-Hennersdorff, & sur la montagne de Langenberg, où elles furent renforcées par un détachement considérable. Les Prussiens, en possession de Landshut & des retranchemens de Buchberg, restèrent tranquilles ce jour & les suivans, sans rien entreprendre contre elles.

Le Général Baron de Laudon, informé de ces mouvemens & de la position du Corps Prussien, prit aussitôt la résolution de l'attaquer. Il se mit en marche le 18 avec son Corps de réserve; il passa la montagne de Joannesberg, & il arriva le 19 près de Schwartzwald, à peu de distance des retranchemens occupés par les Prussiens. Ces retranchemens consistoient en ouvrages solides, munis de fortins fraisés & palissadés, de pont-levis & de fossés très-profonds. Ils embrassoient & couvroient huit montagnes, dont la plupart avoient entr'elles des lignes de communication, servant à leur défense mutuelle. Nos troupes rencontrèrent dans leur marche, un Corps de six cents hommes de troupes légères, commandé par le Général de Malachowsky. Deux escadrons de Dragons, avec quelques Hussards & Grenadiers, eurent ordre de l'attaquer, & ils le firent avec tant de vivacité que ce Corps ennemi fut enfoncé dans l'instant. On lui tua cinquante hommes, & on lui fit cent trente-cinq prisonniers, parmi lesquels se trouverent deux Capitaines & trois Lieutenans. Cette attaque ne nous

a. coûté que dix hommes tués & une vingtaine de blessés.

Le dessein du Baron de Laudon étoit de combattre , aussitôt après son arrivée , le Général Fouquet , s'il n'avoit pas encore toutes ses forces. Mais il apprit que ce Général les avoit rassemblées ; & qu'il avoit fait venir de Schweidnitz un train considérable de grosse artillerie , dont il avoit garni ses retranchemens. Sur cette nouvelle , le Baron de Laudon jugea à propos de suspendre son attaque. Ses ordres furent donnés , aux Commandans des troupes qui étoient restées dans le Comté de Glarz , de marcher en diligence pour le joindre , en n'y laissant que celles qui étoient nécessaires pour garder les défilés , & continuer le blocus de Clarz. D'un autre côté , le Lieutenant-Feld Maréchal de Beck , agissant de concert avec le Baron de Laudon , occupa la Ville de Schmiedeberg , pour fermer ce passage à l'Ennemi.

Le 22 , toutes les troupes arriverent. Elles firent halte pendant quelques heures pour reprendre haleine. Le Général de Laudon fit le soir ses dispositions pour l'attaque. Le signal fut donné le 23 , à une heure trois quarts du matin , par quatre bombes. A ce signal , les attaques commencerent de tous les côtés avec la plus grande vivacité. Les deux redoutes principales , construites sur les Montagnes appellées Buchberg-et-Doctorberg , furent emportées en moins de trois quarts d'heure. La ligne de communication , tirée entre ces deux Montagnes , fut ensuite attaquée & forcée ; l'ennemi fut chassé d'une montagne à l'autre , & délogé de la Ville de Landshut.

Quelques Corps ennemis tenterent de se frayer un passage du côté de Schmiedeberg ; mais le Général Navendorf , à la tête des Régimens de Nadasti,

de Berthlem, de Saxe-Gotha & de Lowestein ; les repoussa toujours. Un bataillon de Grenadiers, commandé par le Général Fouquet, ne voulant point se rendre, fut entièrement détruit, & ce Général fut pris dans cette occasion, après avoir été blessé. Enfin vers les huit heures du matin, les derniers bataillons & escadrons ennemis jetterent bas les armes, & ils se rendirent à discrétion. Tous les passages avoient été gardés avec tant de soin, que des dix-huit bataillons & des dix-sept escadrons qui composoient le Corps ennemi, il s'est à peine sauvé deux ou trois cents hommes.

Le nombre des prisonniers monte à près de neuf mille hommes, parmi lesquels sont le Lieutenant général Fouquet, les Généraux Majors de Schenkendorff, & de Malachowky, trois Colonels, un Lieutenant-Colonel, cinquante-neuf tant Majors que Capitaines, & cent cinquante-sept Lieutenans, sous-Lieutenans & Enseignes.

Toute l'artillerie ennemie, consistant en soixante pièces de canon, & neuf obus de différens calibres, tous les drapeaux, étendards, bagages & munitions, sont tombés en notre pouvoir. Notre perte n'exécède guères trois mille hommes tant tués que blessés.

Le Comte de Montazer, Lieutenant général des Armées de Sa Majesté Très Chrétienne, arriva dernièrement dans cette Ville, d'où il prit la route de l'Armée de l'Impératrice Reine, dans laquelle il doit faire la Campagne.

On prétend que le Prince Ferdinand a eu ordre de faire enlever le Landgrave de Hesse-Cassel, & de le faire conduire, sous une escorte de cinq cents cavaliers, à Stade, dans le Duché de Bremen.

Le Maréchal Comte de Daun a renforcé le Général Baron de Laudon, de plusieurs régi-

mens, afin de le mettre en état de pousser ses opérations sans retardement. Le Baron de Beck, a reçu ordre de joindre, avec le Corps qu'il commande, l'Armée du Baron de Landon, & de ne laisser dans la Lusace, que les troupes nécessaires pour couvrir les frontières de la Bohême.

L'Armée Russe s'avance vers celle du Prince Henry.

Le Prince Charles de Lorraine est arrivé des Pays-Bas depuis la fin du mois dernier.

Le Quartier général du Maréchal de Daun est à Ubigau. Après plusieurs tentatives pour surprendre ce Maréchal & quelques escarmouches de part & d'autre, les Prussiens se sont repliés sur Gros Dobritz. On enleva près de Grossenhayn, le Lieutenant de Holtzendorff, Aide de Camp du Général de Zastrow, qui venoit de Schweidnitz porter au Roi de Prusse, la nouvelle de la défaite du Général Fouquet.

Le Maréchal de Daun vint le 28 reconnoître le Camp de Radebourg, & celui que l'Ennemi occupe actuellement. Il y eut cette journée plusieurs actions très-vives, entre nos Corps avancés. Un détachement ennemi de deux mille hommes vint attaquer le poste d'Ebersbach & quelques autres qu'il poussa jusqu'à Radebourg. Le Général de Lasoy leur envoya du renfort, & nos troupes repoussèrent à leur tour les Prussiens jusqu'au-delà d'Ebersbach. Nous restâmes enfin en possession de ce poste.

Les derniers avis venus de Warsovie apprennent que le Marquis de Paulmy, Ministre d'Etat, & ci-devant Secrétaire d'Etat de la guerre, Ambassadeur de Sa Majesté Très-Chrétienne auprès du Roi & de la République de Pologne, est arrivé dans cette ville, le 21, & qu'il a eu sa première Audience de Sa Majesté Polonoise.

Suivant les mêmes avis, le Roi de Prusse a

1792. MERCURE DE FRANCE.

fait remettre en liberté le Prince de Sulkowsky ;
Grand-Veneur du Duché de Lithuanie.

*Du Quartier général de l'Armée de Silésie à
Schwartz-walde, le 28 Juin.*

L'Armée se reposa dans son Camp le 24 de ce mois. Le Baron de Laudon détacha ensuite les troupes aux ordres du Général de Navendorff, pour se porter à Freybourg, Ce Général y arriva le même jour, & il tira depuis Boyenberg jusqu'à Munckestien un cordon, au moyen duquel la communication de l'Armée avec le Corps du Baron de Beck est établie. Le Général de Navendorff poussa des patrouilles de divers côtés, les unes se portèrent jusqu'à Goldberg & Probestein & les autres s'avancèrent jusqu'à Neumarck & jusqu'aux environs de Breslau.

Le Baron de Beck s'est emparé d'un gros Magasin, que les Ennemis avoient à Lowenberg. Le Baron de Jahns campe présentement à quelques milles de Schweidnitz. On assure que le Général de la Motte Fouquet est mort à Scharzlar de ses blessures.

Notre perte, dans l'action du 23, consiste en sept cens soixante-sept hommes tués. On compte dans ce nombre dix-huit Officiers. Le nombre des blessés monte à deux mille quatre-vingt-sept, parmi lesquels sont quatre-vingt-un Officiers. Les Généraux de Potz Daski, de Navendorff & d'Erichsaufen, sont du nombre des derniers ; mais leurs blessures sont légères.

*Du Quartier général de l'Armée de l'Empire, à
Dresde, le 1 Juillet.*

**Le Maréchal Prince de deux Ponts a renforcé
par**

A O U S T. 1760. 193

par quelques détachemens d'Infanterie Allemande, les postes avancés de l'Armée qui sont à Freyberg, à Wilsdruff & à Kesseldorff. Le Général de Lucinsky est toujours à Romschild; il mande qu'il a envoyé des renforts, au détachement qui est posté à Frawen-Prisnitz. Le Général Salomon s'est replié sur Mersebourg. On a fait occuper Naumbourg, Altenbourg, Pœnig & Rochlitz.

De LISBONNE, le 15 Juin.

Le Roi a fait arrêter le Nonce du Pape, & a ordonné que ce Ministre fût conduit, sous bonne escorte, sur les frontieres du Royaume, avec défense, de la part de Sa Majesté, de rentrer en Portugal. On ne sçait point encore ce qui peut avoir occasionné ce traitement.

De MADRID, le 25 Juin.

Le 21 de ce mois, Don Joseph de Sylva, Ambassadeur Extraordinaire de Portugal en cette Cour, eut une audience particuliere du Roi, auquel il remit les Lettres, par lesquelles Sa Majesté Très-Fidelle lui fait part du mariage célébré, le 6, entre la Princesse de Brésil, fille aînée de ce Monarque, & l'Infant Don Pedre, oncle de cette Princesse.

De ROME, le 22 Juin.

Le Chevalier de S. George est parfaitement rétabli. Un de ses Gentilshommes, a remercié de sa part le sacré Collège, de l'intérêt qu'il a pris à sa maladie.

F R A N C E.

*Nouvelles de la Cour , de l'Armée , de
Paris , &c.*

De VERSAILLES , le 17 Juillet.

LE 27 du mois dernier , le Roi tint le Sceau.
Le 30 ; le sieur Boyer , Médecin ordinaire de
Sa Majesté , Doyen de la Faculté de Médecine,
Chevalier & Secrétaire de l'Ordre de S. Michel ,
eut l'honneur de présenter au Roi la médaille, qui
doit être offerte à Sa Majesté , à chaque tenue
du Chapitre de cet Ordre , conformément à la
fondation faite, par le sieur Perrotin de Barmond,
Chevalier du même Ordre.

Le 3 de ce mois , la Princesse Triulsi, Dame
d'honneur de feuë Madame Infante , eut l'hon-
neur de prendre congé de Leurs Majestés, pour
se rendre incessamment à Parme.

Le 11 de ce mois , le Roi tint le Sceau.

Le même jour , le Comte de Starhenberg, Am-
bassadeur de l'Empereur & de l'Impératrice Reine
de Hongrie & de Bohême, eut une Audience par-
ticulière de Sa Majesté , à laquelle il fut conduit
par le sieur de la Live , Introduceur des Ambas-
sadeurs.

Le 14 , le Roi disposa de la Charge de Grand-
Aumônier de France , qui étoit vacante par la
mort du Cardinal de Tavannes , en faveur de
l'Archevêque de Narbonne.

*De l'Armée commandée par le Maréchal de Broglie,
le 4 Juillet.*

Le 30 du mois dernier, on a appris que le Commandant du château de Marbourg, qui avoit refusé de se rendre aux différentes sommations que lui avoit faites le Comte de Chabot, Maréchal de Camp, s'étoit rendu à la sixième bombe, qu'on avoit jetée sur la Ville & le château; la garnison, consistant en trois cens quatre-vingt dix-sept hommes, a été faite prisonniere de guerre.

Du Camp de Nider-Ense près de Corbach, le 11 Juillat.

Le Maréchal de Broglie, ayant eu l'avis, que le Comte de S. Germain devoit arriver le 9 de ce mois à Corbach, ne perdit pas un instant, pour se mettre en état d'exécuter la marche qu'il avoit projeté de faire, pour prévenir les ennemis au point de Corbach, & effectuer la jonction avec lui. Dès le même jour, il renvoya les gros équipages. Le 8, à deux heures du matin, l'Armée partit de son Camp de Neustadt, & arriva après une marche de près de sept lieues à Frankenberg, sur le haut Eder. Les corps séparés, aux ordres du Comte de Rooth & du Marquis de Poyanne, Lieutenans-Généraux, s'avancèrent le même jour de Frankenberg & de Holldorff jusqu'à Sachsenberg, & le Baron de Clausen, Brigadier, qui étoit à Frankenberg avec un détachement de deux mille quatre cens hommes, eut ordre de s'avancer, jusqu'à Radern sur le chemin de Corbach. La réserve commandée par le Comte de Lusace, fit l'arrière-garde de l'Armée, en partant du Camp de Neustadt, & alla camper le même jour à Raunhenberg. Le Comte de Strainville, Lieutenant-Général, ayant sous ses ordres le Comte de Lillebonne, le Prince de Robecq, & le Baron du Blaisel. Maréchaux de Camp, fut chargé de couvrir la droite.

de la marche de l'Armée, & d'en faire l'arrière-garde. Il n'y eut que quelques escarmouches entre les troupes légères.

Le 9 de grand matin, le Baron de Clausen eut ordre de se porter, avec son détachement, du côté de Saxenhausen, afin d'avoir des nouvelles de la marche des ennemis. On apprit, quelque tems après, qu'ils avoient quitté, le 8, dans l'après-midi, le Camp de Ziegenhayn, & qu'ils se dirigeoient sur l'Eder; aussitôt les différentes colonnes de l'Armée, qui, en attendant que l'on eût des nouvelles de la direction des ennemis, s'étoient avancées jusques sur cette rivière près de Frankenberg, eurent ordre de la passer. Les corps, aux ordres du Comte de Rooth & du Marquis de Poyane, marcherent sur Imminghausen, où l'Armée devoit aller camper, & la réserve du Comte de Lutace eut ordre de se porter à Frankenberg.

Le Maréchal de Broglie devança les troupes & se posta, avec le Prince de Condé, sur Corbach. Il reçut en chemin, des nouvelles du Baron de Clausen, qui l'assuroit que les ennemis avoient, entre Saxenhausen & Corbach, deux camps dont on ne pouvoit découvrir la force, à cause des bois qui en cachoient une partie. Le Maréchal de Broglie eut bientôt joint le Baron de Clausen; il reconnut lui-même les Ennemis, & une hauteur très-avantageuse, qu'ils occupoient en force. Le détachement du Baron de Clausen n'étoit pas assez considérable, pour entreprendre de les chasser; & la nuit arriva, avant que l'on pût avoir les troupes nécessaires pour les attaquer. Le détachement du Baron de Clausen resta, près de Corbach. Le 10, de grand matin, le Maréchal de Broglie fit avancer deux Brigades d'Infanterie, les Carabiniers & plusieurs Corps de troupes

légères. On vit que les Ennemis étoient plus en force, que la veille, sur les hauteurs dont ils étoient maîtres, & qu'ils y amenoient du canon. Il y eut une escarmouche très-vive, entre nos Hussards & les troupes légères des Alliés.

Ce fut dans ce moment, que le Comte de S. Germain arriva, seulement avec deux Brigades d'Infanterie de sa réserve, & le Régiment de troupes légères des Volontaires de Flandre, commandé par le Chevalier de Jaucourt. Le reste, ainsi que son artillerie, n'avoit pû le suivre, à cause de la difficulté des chemins, & de la longueur des marches forcées qu'il avoit faites.

Le Maréchal de Broglie fit occuper un Bois, vis-à-vis celui où étoient les Ennemis, par les Volontaires de Flandre. Il les fit soutenir, par les deux Brigades de la Tour-du-Pin, & de la Couronne. (Cette dernière formée de ce Régiment & de celui d'Aumont, aux ordres du Comte de Montbarrey, Brigadier, & du Duc de Mazarin, Colonel) que le Comte de Saint Germain avoit amenées avec lui. Les Brigades de Royal Suédois & de Castellás, qui arriverent peu de temps après, furent placées derrière le même bois, & on y amena du canon. Les Volontaires de Flandre, furent attaqués vivement. Comme ils étoient soutenus, par les deux Brigades d'Infanterie, ils résistèrent pendant quelque temps; mais la supériorité du nombre, leur fit céder une partie du Bois aux ennemis.

Les quatre Brigades d'Infanterie, que le Maréchal de Broglie avoit fait avancer, arrivoient, & elles étoient suivies de quatre brigades de Cavalerie, & de vingt-quatre pièces de canon. A peine celles de Navarre & du Roi, commandées par le Comte de Guerchy, étoient-elles arrivées à la Justice de Corbach, que deux colonnes des enne-

198. MERCURE DE FRANCE.

mis débouchèrent. Mais le Maréchal de Broglie, ayant reconnu le peu de profondeur de ces colonnes, se détermina à envoyer ordre à toutes les troupes de le venir joindre. Il manda en même temps au Comte de S. Germain, de faire attaquer le bois, avec les deux brigades qu'il avoit; celle de Castellas, formée de ce Régiment & de ceux de Diesbach & d'Eptinguen, aux ordres du sieur Diesbach, Brigadier, & du Sr d'Eptinguen Colonel; & celle de Royal Suédois formée de ce Régiment & de celui de Royal de Deux-Ponts, & commandée par le Baron de Clausen, Brigadier, & par le Comte de Spar, Colonel. Cette dernière fut placée sur une hauteur qui prenoit à revers l'endroit du bois, par où les ennemis arrivoient, & qui découvroit la plaine. Le Maréchal de Broglie plaça ses vingt-quatre pièces de canon, sur le haut du bois, pour battre l'artillerie que les ennemis avoient à la pointe droite, & dont nous étions incommodés.

Le Comte de S. Germain attaqua le bois, avec ses trois autres Brigades, qui étoient aux ordres du Marquis de Voyer, Lieutenant-Général, du Marquis de Roquepine, & du sieur de la Morlière, Maréchaux de Camp, du Marquis de la Tour-du-Pin & du Comte de Montbarrey, Brigadiers.

Le Comte de Guerchy marcha sur la droite, avec celles de Navarre & du Roi; celles d'Auvergne & d'Orléans furent placées en réserve, à l'entrée du bois.

La Brigade de Navarre, formée par ce Régiment & par celui de la Marche Prince, & commandée par le Comte de Waldner, Maréchal de Camp, le Comte du Chatelet, Brigadier, & le Marquis de Chamborand, Colonel, se posta vers la batterie des Ennemis; & celle du Roi, com-

mandée par le sieur de Meyronnet, Brigadier, entra dans le bois, entre Navarre & les Brigades du Comte de S. Germain. Le feu fut alors très-vif, & les Ennemis furent entièrement chassés du bois. La Brigade de Navarre, qui, à la faveur d'un fond, s'étoit postée jusqu'à cinquante pas de la batterie, s'en étant apperçue, l'attaqua avec beaucoup de vivacité; elle s'en empara & chassa les troupes qui la gardoient. Il y eut dans cet endroit, un assez grand nombre d'Ennemis, qui furent tués à coups de bayonnette.

Les Ennemis sortirent du bois en très-grand désordre; mais ils furent reçus par leur Cavalerie, qui étoit en bataille derrière ce bois, & qui empêcha notre Infanterie de les suivre.

Alors les troupes, qui étoient à leur gauche sur la hauteur de la Tour, s'ébranlèrent, comme pour venir attaquer la Brigade de Navarre. Le Maréchal de Broglie, la fit joindre par celles d'Auvergne & d'Orléans; & il fit marcher sur leur flanc droit, quatre ou cinq cents chevaux de troupes légères, qui étoient à la Justice de Corbach, aux ordres du Comte de Chabot, Maréchal de Camp, & du sieur de Vionenil, Colonel, & il les fit soutenir par dix escadrons, aux ordres du Prince Camille de Lorraine, Lieutenant-Général. Ce mouvement déterminant les Ennemis à se retirer. Nos troupes légères joignirent un Régiment de Dragons Anglois, qui furent tous tués ou faits prisonniers; le reste entra dans un bois, qui fut tourné par nos troupes légères, soutenues des Dragons de Beauvremont. Ces troupes harcelèrent, un Corps assez gros d'Infanterie, qui se retiroit en fort bon ordre, & elles s'emparèrent, sous leur feu, d'une pièce de canon, dans le moment même qu'elle venoit de tirer sur eux.

Comme une grande partie de l'Armée des en-

ennemis étoit sur la hauteur, il fut impossible de les suivre plus loin, d'autant que notre Armée n'étoit pas encore arrivée. La tête de cette Armée ne fut à la hauteur de Corbach, qu'à six heures du soir.

Le Maréchal de Broglie fait les plus grands éloges de toutes les troupes, qui ont combattu; de leur courage, & de l'ordre qu'elles ont observé, quoique combattant dans les bois. L'action a duré quatre heures dans toute sa force. Elle avoit été précédée, par de vives escarmouches, & par un feu de canon presque continuel, depuis sept heures du matin jusqu'à près de quatre après-midi, que l'action a fini.

Notre perte est très-peu considérable, en égard au feu prodigieux, que les ennemis ont fait. Elle ne se monte pas à plus de six à sept cents hommes, tués ou blessés; le Comte de Waldner, Maréchal de Camp, & le sieur d'Eptinguen, Colonel, sont les seuls Officiers supérieurs qui aient été blessés; on ignore ce que les ennemis ont perdu; mais nous avons cinq ou six cents de leurs blessés, qu'ils ont laissés sur le champ de bataille; ou que l'on a trouvés dans les villages voisins.

Nous avons présentement au Parc, douze pièces de canon, & quatre obusiers qu'on a pris aux Ennemis. Notre artillerie, commandée par le Chevalier Pelletier, Lieutenant-Général, a été très-bien servie, & a fait beaucoup d'effet.

Après l'action, l'Armée a campé sur le terrain, où elle s'est passée; celle des Ennemis a passé la nuit au Bivouac, sur les hauteurs de Saxenhausen, & ce matin, ils y ont établi un Camp, qu'on assure être celui de leur Armée entière.

On vient d'apprendre que le Prince héréditaire de Brunswick, a été blessé d'un coup de feu dans les reins.

De PARIS, le 19 Juillet.

L'assemblée générale du Clergé ayant fini ses Séances, les Prélats & autres députés qui la composoient, se rendirent à Versailles le 13 de ce mois. Ils eurent audience du Roi avec les honneurs qu'on rend au Clergé, quand il est en Corps, & avec les mêmes cérémonies, qui furent observées, lorsque les mêmes députés rendirent leurs respects à Sa Majesté, le 9 du mois de Mars dernier. L'Archevêque de Narbonne, Président de l'Assemblée, étoit à la tête des députés, & l'Evêque du Puy porta la parole.

Le Limousin est désolé, par des insectes qui mangent & gâtent les grains dans les greniers, & surtout le bled. Le sieur Bertin, Contrôleur Général des Finances, touché d'un accident, dont la vigilance de l'Intendant de Limoges ne lui a laissé ignorer aucuns détails, a écrit à l'Académie des Sciences, pour l'inviter à chercher les moyens de détruire ces insectes. L'Académie a nommé les sieurs Duhamel & Tillet, connus par leurs ouvrages sur l'Agriculture, pour se transporter sur les lieux, & pour y donner tous les secours, que leurs lumières pourront leur suggérer.

On apprend, par la voie d'Angleterre, qu'après la défaite du Brigadier Général *Murray*, l'armée Française avoit aussitôt mis le siège devant Québec. Mais l'arrivée des vaisseaux du Lord *Colville* & du Capitaine *Swanton*, avec un secours considérable qu'ils amenoient d'*Halifax*, l'ont obligée de renoncer à son entreprise. Elle a levé le siège le 17 de Mai, & s'est retirée en bon ordre, & sans être enrayée. Quelques canons, dont la plupart étoient les mêmes que ceux qu'elle avoit pris, à la suite de l'action du 26 du mois précédent, ont été abandonnés. Cette armée a repris sa première position

à Montréal, & dans les environs. Le Général *Hamherst* ne compte pas pouvoir recommencer les opérations, avant la fin de Juillet.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire, s'est fait en la maniere accoutumée, dans l'Hôtel de Ville de Paris, le 8 de ce mois. Les numéros qui sont sortis de la Roue de fortune, sont 68, 41, 88, 56, 11. Le prochain tirage se fera le 7 du mois d'Août.

M O R T S.

Marie - Jeanne d'Hautefort, épouse de Pierre Arnand, Vicomte d'Anbussou de la Feuillade, mourut à Périgueux, le 21 du mois dernier, dans la vingt-septième année de son âge.

Anne-Marie-Maurice de Montmorency-Luxembourg, Princesse de Robecq, est morte le 4 de ce mois en cette ville, âgée de trente-un ans. Elle étoit fille de Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, Pair & Maréchal de France, Capitaine d'une Compagnie des Gardes du Corps, Chevalier des Ordres du Roi, & Gouverneur de la Province de Normandie, & de Dame Marie-Sophie-Emilie-Honorate Colbart de Seignelay. Elle avoit épousé, le 26 Février 1745, Anne-Louis-Alexandre de Montmorency, Prince de Robecq, Grand d'Espagne de la première classe, & Maréchal des Camps & Armées du Roi.

Marguerite Bosc, Dame du Palais de la feuve Reine d'Espagne, Louise-Elisabeth d'Orléans, veuve de Bertrand-César, Marquis du Guesclin, Chef du nom, & ancien Mestre-de-Camp de Cavalerie,

premier Gentilhomme de la Chambre de feu Monseigneur le Duc d'Orléans, est décédée à Paris le 15 Juillet 1760 ; âgée de 52 ans passés Elle étoit fille de Jean-Baptiste Bose, Procureur-Général de la Cour des Aydes, Chancelier Garde des Sceaux de l'Ordre de S. Lazare, & de François le Gendre, & petite-fille de Claude Bose, Seigneur d'Ivry sur Seine, Prevôt des Marchands, Conseiller d'État, & Procureur Général de la Cour des Aydes : elle n'a laissé qu'une fille unique, qui est François Marie du Guesclin, mariée à Louis-Joachim Paris-Potier de Gesvres, Marquis de Gesvres, qui est en survivance de M. le Duc de Tresmes son père, Gouverneur du Gouvernement de l'Isle de France, Gouverneur particulier des Villes & Châteaux de Soissons, Laon, & Pont-au-Demer, Gouverneur & Capitaine de la Maison Royale & Capitainerie de Monceau, Lieutenant, pour Sa Majesté du Bailliage de Rouen, & pays de Caux.

La Maison du Guesclin est assez connue pour n'entrer ici dans aucun détail à son sujet. V. l'Histoire Généalogique du Père Simplicien.

Messire Benigne Bouhier, Brigadier des Armées du Roi, mourut à Dijon le 9 Juin dernier, âgé de 72 ans. Il étoit frère de M. Jean Bouhier, Président à Mortier au Parlement de Dijon, & de l'Académie Française (mort en 1746) & de M. Claude Bouhier, second Evêque de Dijon (mort en 1755.) Il laisse pour fils unique, M. Benigne Bouhier, Marquis de Lanthenay, Président à Mortier au Parlement de Dijon.

H O P I T A L

DE M. LE MARÉCHAL DUC DE BIRON.

*Vingt-unième Traitement consécutif depuis
son Etablissement.**Les nommés**Compagnies.***C**ŒUR-DE-ROY,

d'Aspremont.

Augustin,

de Villers.

Divertissant,

de Villers.

Moreau,

d'Aspremont.

Lafortune,

de Pronleroy.

Clermont,

de Grasse.

D'Avennes,

de la Tour.

Lafrance,

de Villers.

Ponsay,

d'Anteroches.

La Cour,

de la Tour.

Léchaudé,

de Villers.

Lapierre,

de Viennay.

Ces douze Soldats étoient atteints des maladies les plus graves; la plus grande partie avoit été inutilement traitée; plusieurs fois, par les frictions, & ils sont tous sortis parfaitement guéris, dans les mois de Janvier & de Février, de l'année 1760.

M. Keyser a l'honneur d'informer le Public que plusieurs Hôpitaux du Royaume, après des épreuves bien constatées, & des succès également reconnus, ont adopté son remède & sa méthode,

& qu'il s'y fait tous les jours des cures très-considérables, dont les détails seroient trop longs pour les insérer ici.

Il le prévient aussi, qu'il vient de se faire à Londres, onze épreuves publiques, dont le Docteur Couper a annoncé les détails, dans les écrits qu'il a publiés, & répandus dans toute l'Angleterre.

Que la Compagnie des Indes de France, fait actuellement faire à l'Orient, de nouvelles épreuves sur les Soldats qui sont à sa solde; & qu'il sera rendu un compte public & exact des dites épreuves. Il ose se flatter enfin, qu'à force de montrer des faits, & d'en faire voir la multiplicité, il parviendra à faire percer une vérité constante, que ses ennemis ont cherché continuellement à éloigner des yeux du Public.

Il l'avertit en même temps, & le supplie d'être bien en garde, sur divers remèdes que l'on imagine tous les jours de faire, & de proposer sous le nom de ses dragées; remèdes contrefaits, & d'autant plus dangereux, qu'il sçait plusieurs personnes qui, sous la bonne foi de faire usage de ses dragées par des mains étrangères, se sont très-mal trouvées de certain remède masqué & contrefait; & le prie de n'accorder de confiance qu'à celui qui sera présenté par lui ou par MM. Bourbelain & Dieuzayde, Maîtres en Chirurgie de Paris, qui en sont munis depuis longtemps, & ont fait avec, des cures très-considérables.

LETTRE à l'Auteur du Mercure.

M O N S I E U R,

L'avertissement amphibologique du Libraire de Madame R.... Auteur des *Mémoires de Milady*

B... me force à vous prier instamment de vouloir bien instruire le Public, que l'Auteur des Lettres de *Fanny Butler*, & de celles de *Milady Juliette Catesby*, n'a aucune prétention sur un Ouvrage, qui sans doute feroit beaucoup d'honneur à sa plume; mais qui ne lui est pas même connu. Un de mes amis m'apporta hier une copie de ce singulier avertissement, & ne put me rendre compte de l'histoire de *Milady B...* Mon génie peu fertile en événemens, & l'extrême paresse de mon esprit, ne me permettront jamais, je crois, d'entreprendre un Livre en quatre parties. Le Libraire de Madame R... par sa mal adroite façon de s'exprimer, a risqué de lui enlever un avantage qu'elle a sur moi. Je lui en reconnoîtrois bien d'autres, peut-être, si j'avois le temps de lire son Livre. Je le pense, & j'ai d'autant plus de raison de me le persuader, qu'il n'est pas ordinaire de rappeler au Public des Ouvrages, qui ont eu le bonheur d'obtenir son suffrage, sans être bien sûr de l'agrément, de celui qu'on présente à leur suite. J'en juge par moi-même. Le succès de *Milady Catesby* m'a si fort effrayé, que je n'ai encore osé tenter un nouvel essai. Il est si rare de plaire deux fois ! R.

LIVRES nouvellement arrivés chez
Briasson, Libraire, rue S. Jacques, à
la Science, à Paris.

Commentarii novi Academiæ Petropolitanz, 4^o
 Tome 4^e.

Thomassii (J. M.) Opera omnia Theologica, 4^o.
 7 vol. Romæ 1747 à 1754.

Miscellanea Philosophico-Mathematica Societatis Taurinensis, 4°. *Aug. Taur.* 1759.

Commercium litterarium ad rei medicæ & scientiæ naturalis incrementum, 4°. 15 vol. *Norimbergæ* 1731. ad 1745.

Gesneri (Jo. Th.) Opera botanica, fol. fig. 2 vol. enluminés. *Norimbergæ* 1754. & 1759.

Cornelius Nepos cum notis variorum & Vanstaveren, 8°. *Lugd. Bat.* 1734.

Pomponius Mela, cum notis variorum & Gronovii, 8°. *Lugd. Bat.* 1748.

Euleri (Leon.) Mechanica, sive Scientia motûs; 4°. 2 vol. fig. *Petrop.* 1736.

— **Ejuld. Scientia Navalis**, 4°. fig. 2 vol. *Petrop.* 1749.

Théorie de la Lune, par M. Clairaut, 4°. fig. *Petersbourg* 1752.

Les Epithetes Françoises, rangées sous leur substantif, par le Pere d'Aire, 8°. *Lyon.* 1759.

Eloges des Académiciens de Berlin, par M. Formey, in-12. 2 vol. 1757.

Mémoires Historiques, Militaires & Politiques sur l'Île de Corle, in-12. 2 vol. fig. *Lausanne.* 1758.

Mémoires Critiques sur l'Histoire ancienne de la Suisse, par Bochat, in-4°. 3 vol. fig. *Lausanne.* 1747 & 1749.

Bonamici (Castr.) de rebus ad Velitras, in-4°. *Lugd. Bat.* 1719.

— **Ejuld. de Bello Italico**, 4°. 4 vol. *Lugd. Bat.* 1750.

Vocabularium Juris, Brisslonii, Heineccii & aliorum, 8°. 3 vol. *Lausanne.* 1759.

208 MERCURE DE FRANCE.

Traité des Combats singuliers & des Duels , par le P. Gerdil , in-8°.

Traité de Méchanique , de l'Equilibre , des Solides & des Liqueurs , par le P. Lami , in-12. *Amsterd.* 1735.

Traité de Perspective , par le même , in-12 *Amsterd.* 1734.

Extrait de quelques Poësies des XII. XIII. & XIV. Siècles , in-8°. *Lausanne.* 1749.

Histoire de Bertholde , trad. de l'Italien , in-8°. *La Haye.* 1750.

Sens littéral de l'Ecriture-Sainte , trad. de l'Anglois de Stachouse , 8°. 3 vol. *La Haye.* 1741.

Observations Physiques sur le Thermomètre & le Baromètre , réglé par Bianchi , in-4°. fig. *Manheim.* 1758.

Recherches sur quelques principes de nos connoissances , in-12 *Leyde.* 1756.

Elément de Physique , par Jean Locke , in-8°. *Amsterd.* 1757.

Acta Eruditorum , 4°. *Lipsiæ.* Ann. 1759.

Fabricii (Jo. Alb.) Bibliographia antiquaria , editio tertia , cum additionibus Pauli Schaffshausen , in-4°. *Hamburgi.* 1760.

Homeri Opera omnia , Gr. & Lat. cum notis S. Glarcke & variantibus lectionibus Joa. Aug. Ernesti , 8°. 2 vol. *Lipsiæ.* 1759.

Commentarii de rebus in scientiâ naturali & medicinâ , 8°. tom. 8: partie premiere & seconde. *Lipsiæ.* 1759.

Avis au Public.

On vient d'attribuer , dans l'*Avant-Coureur* , l'ouvrage de l'*Art du Chant* , à M. Berard , sur la foi d'un Arrêt du Conseil du 2 Mai 1757. On croit devoir avertir, que le Conseil n'y a point prononcé sur les droits d'Auteur , mais sur la validité du privilège de M. Berard. On peut en juger par l'attestation suivante.

Je soussigné , Avocat au Parlement & es Con-
seils du Roi, certifie avoir été chargé , en l'an-
née 1757 , de la défense de M. Blanchet , contre
le sieur Berard , dans un Procès , au Conseil d'Etat
privé du Roi , jugé le 2 Mai , sur l'avis de MM.
les Commissaires du Bureau de la Chancellerie &
Librairie. L'objet de discussion , étoit les Brevets
que chacune des Parties , avoit obtenus pour l'im-
pression d'un livre intitulé : l'*Art du Chant*. Le sieur
Berard argumentoit de la date du sien , antérieur
à celui du sieur Blanchet , & soutenoit avoir rem-
pli les conventions avec lui. Le sieur Blanchet
soutenoit le contraire de ce dernier moyen , &
demandoit six Commissaires de l'Académie , afin
d'entendre les Parties , les interroger sur l'ou-
vrage , & examiner les manuscrits. Ce qui ne fut
point accordé Je certifie de plus , que l'Arrêt n'a
point condamné le sieur Blanchet en centliv. d'a-
mendes : ce que j'ai cependant lu dans plusieurs Im-
primés du dispositif de l'Arrêt , qui furent affichés ,
disposition contre laquelle , j'avois conseillé le dit Sr
Blanchet de se pourvoir , soit contre le sieur Be-
rard , soit contre l'Auteur desdites affiches. En foi
de quoi j'ai délivré le présent Certificat , pour ser-
vir & valoir ce que de raison. A Paris , ce 7 Juillet
1760.

P E N O L.

210 MERCURE DE FRANCE.

C'est au Public éclairé & impartial, d'apprécier les raisons, sur lesquelles M. Blancher, Auteur de *la Logique de l'esprit & du cœur*, & Membre de l'Académie Royale & Militaire de Besançon, se fonde pour revendiquer le traité de *l'art du chant* : elles sont exposées, dans l'avertissement qui est à la tête des *Principes Philosophiques du Chant* 2^e Edition corrigée & augmentée.

AUDOU, Maître Vitrier, rue S. Victor, vis-à-vis le Séminaire de S. Nicolas, proche la rue du Paon, tient Magasin de très beaux Verres blancs de Bohême & autres, propres aux Estampes, Pastels, Voitures, Pendules, Mignatures, & pour les Croisées. Il monte les Estampes en Bordures de toutes couleurs. Il colle les Cartes, Thèses, sur Toille; entreprend le Batiment. Le tout à juste prix, a Paris.

Le sieur BEAUVARLET, Graveur, rue S. Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, vient de mettre au jour deux Estampes qui justifient les grandes espérances que ce jeune Artiste, plein de feu & d'émulation, a déjà fait concevoir de ses talents. L'une est intitulée *Attila métamorphosé en Cers*, elle est dédiée à M. le Comte de Coigny, gravée de même grandeur que le Tableau, dont les figures sont peintes par Rothenhames, & le Paysage par B. enghel de Velours. L'autre est un *Colin-Maillard*, qui fait le pendant à la *bascule*, qui est au jour depuis quelque temps. Cette Estampe est des plus heureuses pour la composition. Le Graveur a su conserver la fraîcheur & la touche du pinceau; l'ensemble est, on ne peut plus agréable. Nous osons présumer que les Connoisseurs ne pourront qu'en admirer le *faire*, tout à la fois sçavant & gracieux. Tel est l'effet

que produit celle qui a pour titre, *Allion métamorphosé en Cery* : plus on la regarde, plus elle plaît, plus elle satisfait, tant par le précieux que par le fini.

Nous croyons devoir avertir le Public, que le même Artiste a entrepris quatre grands morceaux d'après *Luc Jourdan* : il est après le premier, dont le sujet est *L'enlèvement des Sabines*. Quand il l'aura fini & mis au jour, il proposera les trois autres par souscription. Il a cru devoir en agir ainsi, afin de mettre les Amateurs, à portée de se décider plus sûrement. Ceux qui désireroient voir les admirables Tableaux dont il s'agit, peuvent se satisfaire en allant chez le sieur *Beauvarlet*, qui se fait un plaisir de les faire voir.

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le *Mercur* du mois d'Août 1760, & je n'y ai rien trouvé, qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Juillet 1760. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

LETTRE de M. d'Arnaud, à M. de la Place,
Auteur du *Mercur*. Page 3
Ode à Sa Majesté le Roi de Dannemarck,

212 MERCURE DE FRANCE.

sur la Naissance de S. A. R. le Prince

FREDERIC.

Épître.	17
Conseils à un Ami.	30
L'homme heureux possible.	35
Vers à M. C. D. Auteur d'un Essai d'Histoire de la Chine.	37
Vers à Madame A *** pour le jour de sa fête.	38
Envoi.	39
Les Souhaits punis, Conte Oriental.	40
M***** justifié de l'imputation de partialité pour M M***** n.	41
Ode aux Philosophes, sur leur impuissance à découvrir la vérité.	58
Épître à M. Delaval, Prieur à Cantieu, proche Rouen.	61
Caractères.	65
Enigmes.	70
Logogryphes.	83
Chanson.	84 & 85
	86

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Les Céramiques.	87
Lettre, à l'Auteur du Mercure.	101
Lettre, à l'Auteur du Mercure.	111
Mémoire sur le Révérend Pere Dominique L'écureuil, Commissaire Général & Provincial des RR. PP. Récollets.	118
Annonce des Livres nouveaux.	126 & suiv.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

Mathématiques.	132
----------------	-----

HISTOIRE NATURELLE.

Lettre à M. B... sur quelques particularités	
--	--

A O U S T. 1760. 213
de l'Histoire Naturelle du Boulonnois. 135

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

MÉDECINE.

Lettre écrite à M. D. L. C. Par M. Mallet, Pro- 140
fesseur de Belles-Lettres Françaises, &c.
Vers adressés à Mgr le Prince Royal de
Dannemarc & de Norvège, au sujet de
son inoculation &c. 142
Lettre, à l'Auteur du Mercure. 144

GÉOMÉTRIE.

Cours de Mathématiques dédié au Roi de
Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, &c. 151
Lettre de M. Normand, Médecin Major &
Pensionné de la Ville de Dole à M.
Vacher, Chirurgien Major, &c. 154

ARTS AGRÉABLES.

Musique. 169
Gravure. *ibid.*
Lettre, à l'Auteur du Mercure. 172
Lettre d'un Homme de Province, sur l'Ou-
vrage qui a pour Titre, État ou tableau
de Paris. 175
La bonne Education. 178

ART. V. SPECTACLES.

Opéra. 184
Comédie Française. *ibid.*
Comédie Italienne. 186
Opéra-Comique. 186

ART. VI. Nouvelles Politiques. 187

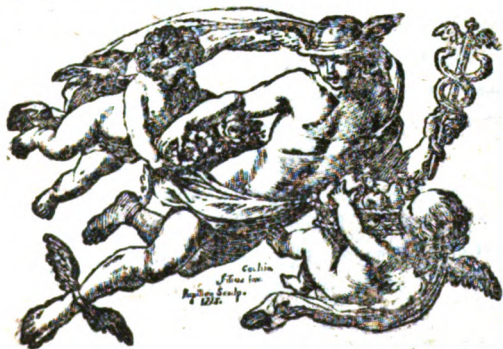
214 MERCURE DE FRANCE.

Morts.	202 & 203
Hôpital de M. le Maréchal Duc de Biron.	204
Lettre, à l'Auteur du Mercure.	205
Livres nouvellement arrivés chez Briasson.	206
Avis.	209 & suiv.

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
rue & vis-à-vis la Comédie Française.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI. SEPTEMBRE. 1760.

Diversité, c'est ma devise. La Fontaine



A P A R I S,

Chez { CHAUBERT, rue du Hurepoix.
JORRY, vis a-vis la Comédie Française.
PRAULT, quai de Conti.
DUCHESNE, rue Saint Jacques.
CAILLEAU, quai des Augustins.
CELLOT, grande Salle du Palais.

Avec Approbation & Privilège du Roi,

AVERTISSEMENT.

LE Bureau du Mercure est chez M. LUTTON, Avocat, Greffier, Commis au Greffe Civil du Parlement, Commis au recouvrement du Mercure, rue Sainte Anne, Butte Saint Roch, à côté du Sellier du Roi.

C'est à lui que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, pour remettre, quant à la partie littéraire, à M. DE LA PLACE, Auteur du Mercure.

Le prix de chaque volume est de 36 sols, mais l'on ne payera d'avance, en s'abonnant, que 24 livres pour seize volumes, à raison de 30 sols pièce.

Les personnes de province auxquelles on enverra le Mercure par la poste, payeront pour seize volumes 32 livres d'avance en s'abonnant, & elles les recevront francs de port.

Celles qui auront des occasions pour le faire venir, ou qui prendront les frais du port sur leur compte, ne payeront comme à Paris, qu'à raison de 30 sols par volume, c'est-à-dire 24 livres d'avance, en s'abonnant pour 16 volumes.

Les Libraires des provinces ou des pays étrangers, qui voudront faire venir le Mercure, écriront à l'adresse ci dessus.

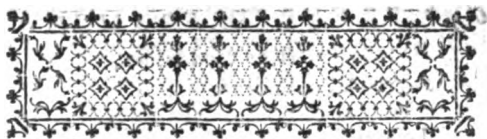
A ij

*On supplie les personnes des provinces
d'envoyer par la poste , en payant le droit ,
le prix de leur abonnement , ou de donner
leurs ordres , afin que le payement en soit
fait d'avance au Bureau.*

*Les paquets qui ne seront pas affranchis ,
resteront au rebut.*

*On prie les personnes qui envoient des
Livres , Estampes & Musique à annoncer ,
d'en marquer le prix.*

*Le Nouveau Choix de Pièces tirées des
Mercures & autres Journaux , par M.
De la Place , se trouve aussi au Bureau
du Mercure. Le format , le nombre de
volumes & les conditions, sont les mêmes
pour une année.*



MERCURE

DE FRANCE.

SEPTEMBRE. 1760.

ARTICLE PREMIER.

PIECES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

PARAPHRASE DU PSEAUME VI.

Domine ne in furore , &c.

SEIGNEUR , de ta juste colère ;
Que je redoute les effets !
Hélas ! d'un visage sévère ,
Ne regardes plus mes forfaits ,
Que ton bras terrible s'arrête ,
Dissipe l'affreuse tempête ,
Que forma mon iniquité ;
Allez , & trop longtemps victime

A ij)

6 MERCURE DE FRANCE

De ta fureur & de mon crime,
J'éprouvai ta sévérité.

Toi qui sçais quelle est ma foiblesse,
Tu sçais quelles sont mes douleurs;
Mes os desséchés de tristesse,
Ne sont arrosés que de pleurs.
Daigne oublier mon injustice;
Je souffre un assez grand supplice
De perdre l'objet de mes vœux;
Adoucis le mal qui m'accable,
Et cesse de voir le coupable,
Pour ne voir que le malheureux.

Mille songes affreux saisissent
Mon âme en sa tranquillité;
Mes sens appesantis languissent,
Dans une triste obscurité!
De la mort, la voix effrayante,
Frappe mon oreille tremblante,
Me fait tréssaillir de frayeur.
Quel Mortel pourra me défendre?
Et jusqu'à quand, Père si tendre,
Te plairas-tu dans mon malheur?

Il est vrai, ta juste vengeance,
Sur moi, doit épuiser les traits,
Moi, qui rejettai ta présence,
Pour quelques séduisans attraits.
Fils ingrat, Esclave perfide,

Ma passion fut mon seul guide ;
 Mais, malgré mon iniquité ,
 Ne permets pas que je périsse ;
 Plus j'ai mérité ta justice ,
 Plus j'ai besoin de ta bonté !

Quand , de la mort , triste victime ,
 On a subi les dures Loix ;
 Peut-on , du fond de cet abîme ,
 Faire entendre la foible voix ?
 Ces lieux , qui n'ont d'autre lumière ;
 Que celle des feux du Tonnerre ,
 Vers toi , portent-ils quelques vœux ?
 Hélas ! dans leurs tourmens extrêmes ,
 Ce ne sont que d'affreux blasphêmes ,
 Que prononcent ces Malheureux !

De mes cris , les bois retentissent ,
 Et répondent à mes accens ;
 Mes genoux tremblans s'affoiblisent ;
 J'ai perdu l'usage des sens.
 Mes yeux , fermés à la lumière ,
 Refusent d'ouvrir leur paupière ,
 Si ce n'est pour verser des pleurs ;
 Ceux qui m'accablent de leur haine ,
 Ne reconnoitroient qu'avec peine ,
 Le triste objet de leurs fureurs.

Vous , qui courez d'un pas rapide ,
 Sur les pas de l'iniquité ,

S. MERCURE DE FRANCE.

Vous, dont le cœur lâche & timide,
N'aima jamais la vérité;
Fuyez, je vois l'Erre suprême;
Armé d'une puissance extrême,
Descendre pour me consoler;
Et déjà, ce Dieu plein de charmes,
S'empresse d'essuyer les larmes,
Que mes malheurs faisoient couler.

Il vient exaucer ma prière;
Il prête l'oreille à mes cris:
Il déclare à son tour la guerre;
A mes dangereux ennemis.
Les cruels pensent par la fuite,
Qu'ils éviteront la poursuite,
Du bras qui vient pour les punir.
Que les insensés en frémissent;
Et qu'avec leur grandeur, périssent;
Leur mémoire & leur souvenir.

Par M. L. Compan.

*A Mlle Le G*** Pensionnaire de l'Abbaïe
Royale de S****.*

Qu'est ce bel enfant, qui loge dans vos
yeux?
Ah, qu'il est séduisant! Rien n'égale ses charmes.

D'où vient qu'à son aspect, j'éprouve tant d'alarmes ?

Il a , je ne sçai quoi , des Dieux.

Daignez me le faire connoître ;

Apprenez-moi son nom, quel pays l'a vu naître ?..

○ Ciel ! qu'est-ce que j'apperçois ?

Un bandeau dans la main , une flèche , un carquois ! . . .

Ah ! je n'en doute plus , c'est l'Amour , c'est ce traître !

A son fatal flambeau , puis-je le méconnoître ?

Perfide enfant , ce sont là de tes coups :

Tu sours, en jouant, le Ciel, la Terre, l'Onde ;

L'Univers est à toi ; ton bonheur le plus doux ,

Est de subjuguier tout le monde.

Vous, en qui la vertu sévère

Eclate dans son plus beau jour !

Le Dieu le plus puissant , vous adopte pour mère ;

Puisque c'est dans vos yeux qu'il fixe son séjour.

Vous avez sçu dompter ce Vainqueur de la terre ;

Il sera plus docile , en regnant dans vos fers :

Songez que vous devez un compte à l'Univers ,

De tout le mal qu'il pourra faire.

DARNAUD DE FAVANTIN.



ÉNÉE ET DIDON.

ROMANCE.

Le pieux, mais galant *Entée*,
Aimoit *Didon* malgré les Dieux ;
Et *Didon*, malgré son *Sichée*,
Bruloit d'une flamme cachée,
Pour ce Héros chéri des Cieux.

Nos deux amans, par aventure,
Chassoient un jour dans les forêts ;
Leurs traits faisoient mainte blessure :
Mais l'Amour, d'une main plus sure,
Lançoit sur eux, bien d'autres traits.

Soudain quelle effroyable guerre,
Vient agiter les élémens ?
Les ténèbres couvrent la terre ;
Aux bruyans éolats du tonnerre,
S'unissent la pluie & les vents.

Le Héros, saisi d'épouvante,
Prend la fuite, & *Didon* le suit.
Que la fuite devient charmante,
Quand l'amant fuit avec l'amante,
Et que le desir les conduit !

Amour, par bonté pour son frère,

Guide leurs pas précipités :
Son flambeau brillant les éclaire,
Et dans une ancre solitaire,
Ils arrivent épouvantés.

Tout concourt à leur destinée,
Le Lieu, le Ciel même, & l'Amour.
La peur, entre les bras d'*Enée*,
Jette la Reine consternée ;
L'Amour l'y retient à son tour.

Hymen, qui conduit l'entreprise,
Donne lui-même le signal ;
Et l'épouse du vieil *Anchise*,
Sur son cher fils & sur *Elise*,
Etend le voile nuptial.

Aux mystères qui s'accomplirent,
Par ses feux le Ciel applaudit ;
Et les Dryades qui les virent,
Dans leurs Grottes, en tréssaillirent...
Fut-ce de joie, ou de dépit ?

A l'Amour, les Autres sauvages,
Depuis ce jour, sont consacrés.
Quand il surviendra des orages,
Fuyez, amans, dans les bocages :
Vos triomphes sont assurés.

D' A...

✕

A v)

LA NUIT.

D'après un Manuscrit Grec.

Nuit tranquille ! nuit charmante !
 Nuit paisible , confidente
 Des mystères de l'Amour !
 De ta fraîcheur qui m'enchanté,
 Quand verrai-je le retour ?

Par toi, la terre épuisée,
 Goûte un repos désiré ;
 Les trésors de la rosée
 Calment son sein altéré :
 Tu rafraîchis la prairie ;
 De l'Amarante flétrie
 Tu ranimes les couleurs :
 Et la Rose épanouie
 De tes mains , avec la vie
 Reprend l'Empire des fleurs.

Mais quand des jardins de Flore,
 Sous les ardeurs du midi ,
 Le vif éclat a péri :
 Croissez , hâtez-vous d'éclorre ,
 Jeune * élève de la nuit ,
 Embellissez-vous encore
 Dans ce champêtre réduit ;

* *Belle de Nuit.*

SEPTEMBRE. 1760. 13

Et du jour même enviée ,
Que la pompe variée
De vos plus riches trésors ,
En silence déployée ,
Autorise mes transports.

Nuit tranquille ! nuit charmante !
Nuit paisible , confidente
Des mystères de l'Amour !
De ta fraîcheur qui m'enchanté ,
Quand verrai-je le retour ?

Déjà , dans le sein des mers ,
Le soleil prêt à descendre ,
Quitte le Trône des airs ;
Viens , hâte-toi de te rendre ,
Aux vœux de notre Univers.

C'est après toi que soupire
Le Rossignol dans nos bois :
Ton calme profond l'inspire ,
Toi seule embellis sa voix.

Le Passereau solitaire ,
T'appelle dans ses déserts ;
Et ton aspect met aux fers ,
L'instinct brute & sanguinaire ,
De mille monstres divers.
Mais au travers de tes voiles ,
Quel éclat frappe mes yeux ?

14 MERCURE DE FRANCE.

J'apperçois , au haut des Cieux ,
De la Reine des étoiles ,
Briller la paisible Cour.
Moins vive encor que le jour ,
Un crêpe léger modère
Sa bienfaisante lumière :
Tandis que le Dieu du Repos ,
Touchant ma foible paupiere ,
D'un Sceptre armé de pavots ,
Vient sur la Nature entiere ,
Verser l'oubli salutaire ,
Et des faux biens & des maux.

Que te manque-t-il pour plaire ?
Si je revois la Bergere ,
Dont j'adore les appas ;
Si je la tiens dans mes bras ,
Dès que ta voir l'y rappelle.
Comme toi , Philis est belle ,
Elle est franche comme toi.
Pour tout soumettre à sa loi ,
De même qu'à ta puissance ,
Il suffit de sa présence :
Régnez toutes deux sur moi.

Nuit tranquille ! nuit charmante !
Nuit paisible , confidente
Des mystères de l'Amour !
De ta fraîcheur qui m'enchanté ,
Quand verrai-je le retour ?

TRICOT.

LES FEMMES GÉNÉREUSES,

ANECDOTE MODERNE.

FLORIO n'avoit que 20 ans ; sa figure & son esprit lui attiroient déjà l'attention de toutes les femmes de la Cour. Il étoit d'une naissance illustre , & possédoit de grands biens. Son cœur avoit paru jusqu'alors insensible à l'amour. Son pere desiroit qu'il prît un établissement digne de lui ; il lui proposa la jeune *Cordelia* , elle étoit d'un mérite accompli , & sa fortune surpassoit encore celle de *Florio*.

Florio , qui depuis longtems avoit été frappé des charmes de *Cordelia* , accepta avec transport la proposition de son pere ; il chercha l'occasion de peindre , à cette Beauté, les sentimens qu'elle lui avoit inspirés. Elle y parut sensible. Bientôt il obtint l'aveu de son amour ; & du consentement de leurs parens, l'hymen couronna leurs feux. Jamais époux ne furent mieux assortis : ils étoient nés l'un pour l'autre. *Florio* se félicitoit sans cesse d'avoir trouvé une épouse si adorable ; elle faisoit le bonheur de sa vie. Il lui donnoit chaque jour de nouveaux gages de

16 MERCURE DE FRANCE

sa tendresse & de sa fidélité. Ils étoient heureux , ils se le disoient sans cesse , & chaque instant voyoit accroître leur félicité. Mais l'inconstance , que des plaisirs trop faciles amènent souvent à leur suite, vint troubler une union si belle.

Florio & son épouse, allèrent à la campagne ; ils y passèrent quelques jours chez un ami , qui rassembloit chez lui la bonne compagnie : on y accueilloit même les hommes célèbres par leurs talens ; & la considération , dont ils y jouissoient, les dédommageoit du mépris que l'ignorance opulente affecte quelquefois pour eux.

Parmi toutes les Beautés que le plaisir y rassembloit , on en distinguoit une qui les effaçoit toutes. Les charmes de son esprit , les graces de sa personne , l'enjouement de son caractère , enchaînoient tous les cœurs ; son nom étoit *Sylvie*. Ses rivales mêmes contraintes de l'admirer , s'efforçoient de cacher leur jalousie & leur dépit.

De retour à la Ville , *Cordelia* rechercha l'amitié de *Sylvie*. Elle pressa son mari de l'engager à se lier avec elle. Hélas ! pour son malheur , *Florio* ne réussit que trop bien. Il y a des passions qui se manifestent tout-à-coup avec éclat ; d'autres naissent dans le silence ,

croissent lentement & se développent par degrés. Florio fut entraîné par une passion violente. Les charmes de *Sylvie* firent sur son cœur une impression, qui lui fit oublier ses devoirs. Lui qui n'aimoit que son épouse, & qui lisoit dans ses yeux le bonheur de sa vie, ne croyoit pas qu'un autre objet pût entrer dans son cœur. Il le sentit s'émouvoir, se troubler & s'abandonner à l'ivresse d'une nouvelle passion. Son premier amour, disparut comme un songe. *Sylvie*, sans dessein, avoit enlevé à son amie le cœur de son époux. Il devint triste, languissant, rêveur; son inquiétude s'augmentoît à chaque instant, & faisoit croître encore ses feux. Il cherchoit à les étouffer: mais l'image touchante de *Sylvie* s'offroit sans cesse à lui. Il vouloit l'éviter, & la cherchoit toujours. Plus il réfléchissoit, plus il étoit tourmenté. Il croyoit entendre déjà la voix de son épouse, qui reclamoit ses droits: il éclatoit en reproches contre lui-même.

Que je suis malheureux, ô *Cordelia* ! J'aime un autre objet que toi, mon cœur est criminel, malgré tous mes efforts. Oui, je suis à tes yeux un monstre d'ingratitude. Mais, que dis-je ! plains ton époux, plains un infortuné qui t'adore,

18^e MERCURE DE FRANCE.

& que l'amour voudroit te ravir. Non ; non , *Sylvie* , vous ne ferez point un infidèle de *Florio* ! Vos vertus , votre beauté , tous vos charmes ne me feront point outrager mon estimable épouse.

Mais hélas ! adorable *Cordelia* , c'est toi , qui es le complice & l'instrument de mon infidélité. Les louanges que tu prodiguois à *Sylvie* , ton empressement à la voir , tes caresses , tes soins , ont jetté dans mon âme le feu dévorant qui me consume.

Envain mon devoir me crie & me presse de fuir cet objet , si fatal à mon repos : je ne puis obéir. Je me plais à contempler *Sylvie*. Ton amour m'appelle , ô chère épouse ! il m'attendrit , il m'arrête. Ha ! laisse-moi mourir... je cesserai de t'être infidèle... mais permets-moi de voir *Sylvie* encore une fois !

Tout rempli de sa passion , il vole chez elle. Sa présence l'intimide , il n'ose parler. *Sylvie* , qui reconnut son embarras , cherchoit à pénétrer son cœur ; elle jouit longtemps de son trouble. Enfin il se rassura , & lui parla en ces termes.

Pourrez-vous imaginer , belle *Sylvie* , les tourmens que j'endure ? J'étois heureux , aimé : mon cœur satisfait , ne voyoit plus de bornes à sa félicité : lorsque tout

à-coup, votre présence a troublé ma tranquillité. Que dis-je ? l'amour le plus violent , l'amour le plus cruel s'est emparé de mes sens: voyez l'ouvrage de vos yeux. Envain j'ai combattu , ma résistance n'a servi qu'à m'enflammer de plus en plus. L'amour me soumet à vos loix , & m'ordonne de vous adorer ; l'amant le plus tendre vient tomber à vos pieds ; vos bontés peuvent seules lui conserver la vie. Objet précieux à mon cœur, & nécessaire à mon bonheur, serez-vous insensible à mes soupirs ?

Sylvie se défendit. Elle lui fit connaître l'injustice de son procédé , & lui rappella l'estime & la tendresse , qu'il devoit à son épouse. *Florio* n'écoutoit que sa passion. Qui peut se flatter de résister aux efforts continuels d'un amant empressé, soumis & généreux ? *Sylvie* s'attendrit ; Elle laissa échapper un soupir. *Florio* lui paroissoit moins criminel : elle commençoit déjà à le plaindre.

Florio profita de cet instant de foiblesse ; il redoubla ses soins ; il devint plus pressant ; il intéressa ; il fut heureux. Mais le souvenir de *Cordelia* , troubla bientôt ses plaisirs. Le repentir vint à leur suite. Tout lui reprochoit son infidélité. Son amour étoit son bourreau.

20 MERCURE DE FRANCE.

Cordelia déplorait , en secret , les égaremens de son mari , & dévorait sa douleur. Elle n'étoit pas moins empressée à plaire à cet époux infidèle. Son amour , sembloit s'accroître. Elle vouloit ramener le cœur de son mari , par des égards , & non l'aigrir par des plaintes. Elle paroissoit même applaudir à son choix. En louant les charmes de sa rivale , elle excusoit son mari. Hélas ! disoit-elle , pour avoir quelques foiblesses , cesse-t-on d'être vertueux ?

Tous les amis de *Florio* & de *Cordelia* , étoient étonnés d'une conduite si sage , & admiroient une femme si extraordinaire : mais *Sylvie* ne méritoit pas moins d'admiration. *Florio* , dont la magnificence combloit , tous les jours , *Sylvie* de présens , vit enfin sa fortune épuisée. *Cordelia* n'en fut point allarmée. Mais *Florio* , se voyant presque sans ressource , & sans crédit , devint mélancolique. Il n'osoit parler , ni se plaindre à son épouse. Il n'osoit revoir sa maîtresse , s'étant fait une loi de lui offrir , chaque jour , un nouveau présent. Il résolut de s'absenter. Sa générosité , qu'il ne pouvoit plus satisfaire , le retint éloigné de *Sylvie*. Il l'adoroit toujours ; & craignant qu'elle ne soupçonnât sa tendresse , il lui écrivit en

Amant désespéré. Il erroit dans les bois, dont le silence favorisoit sa douleur. Il éprouvoit quelquefois des remords. Le souvenir de *Cordelia* le tourmentoit ; il l'aimoit encore, il gémissoit sur son infortune ; la faute n'étoit qu'à lui, & le malheur étoit commun.

Il rencontra dans sa retraite un de ses anciens amis, homme brusque & rude en ses manieres, mais dont l'âme étoit noble & généreuse : cet ami s'appelloit *Du Rose*.

Quel malheur t'est-il donc arrivé, mon cher *Florio* ? lui dit cet ami. Ton visage défait, abbattu, ton air sombre, & désespéré, me touche. Parle, est-ce une affaire d'honneur ? Repose-toi sur mon amitié : ouvre-moi ton cœur ; je veux partager ton infortune. Dispose de mon bien & de ma vie ; souffre une fois, au moins, que je m'acquitte envers toi.

Florio s'ouvrit avec peine à son ami. *Du Rose* fut touché de sa situation, & lui demanda avec franchise ce qu'il exigeoit de lui. *Florio* le pria de porter, à sa maîtresse, la lettre qu'il venoit d'écrire. Il partit. Il arriva chez *Sylvie*, qui le reçut comme un ami de *Florio*. Elle parut transportée de recevoir des nouvelles de son amant ; elle baisa sa lettre, l'ouvrit

22 MERCURE DE FRANCE.

avec impatience , & versa des larmes en la lisant. Ami respectable & rare ! lui dit-elle , soyez témoin de toute ma tendresse. Je ressens une douce satisfaction de pouvoir réparer les malheurs, où j'ai précipité mon amant. C'est moi qui suis l'auteur de tous ses maux : je veux les guérir. Un penchant invincible & coupable m'a entraînée, m'a séduite : la sensibilité est un présent funeste ; elle a fait tous nos maux ; c'est elle seule que j'accuse. Aidez-moi ; je veux rendre à mon amant désolé , sa liberté & ses biens. Portez-lui ces contrats , ces pierreries. Engagez-le à reprendre ses présens. Puisse la tendresse les accepter de ma main avec autant de joie , que je les ai reçus de la sienne. Dites-lui, qu'accoutumée à une vie simple, les prodigalités dont il m'a comblée , ne m'ont jamais séduite un seul instant. Dites-lui, que je l'aime toujours ; & que je veux vivre pour lui, Je ne rougirai point de ma foiblesse : son mérite la justifie ; la nature & les sentimens ont guidé toutes mes démarches. Persuadez-lui , si vous le pouvez , que la seule crainte qui m'agite & qui m'occupe sans cesse, est, que *Cordelia* ne me pardonne jamais.

Du Rose , impatient de consoler son ami , prit congé de la généreuse *Sylvie* ,

& lui promet un heureux succès. Il vole dans les bras de *Florio*. Il le trouve, comme un homme qui sort d'un profond sommeil, qui commence à peine d'entrevoir la lumière, & qui souffre de son éclat. Que tu es heureux, cher ami ! s'écrie *Du Rose* : voilà ce que *Sylvie* m'a chargé de te remettre. Accepte tout, n'hésite pas, ou renonce à la voir.

Florio, frappé d'une générosité si rare, sort de sa solitude. Le premier mouvement qu'il éprouva, fut d'aller se précipiter aux pieds de son épouse. Il le suivit. *Cordelia* gémissoit dans l'incertitude affreuse du sort de son mari : il se jeta à ses genoux, lui donna les marques du repentir le plus sincère, & lui fit connoître le désintéressement de sa rivale. Elle admira un procédé si noble. Pour reconnoître tant de générosité, les deux époux résolurent de n'accepter que les contrats. Ils partirent avec *Du Rose*, pour aller trouver *Sylvie*, & pour l'engager à reprendre les pierreries. *Cordelia* & *Du Rose* entrèrent chez *Sylvie*, sans *Florio*, qui ne voulut pas être témoin de cette première entrevue. *Sylvie* rougit, en les voyant paroître. Elle se défendit longtemps d'accepter ces nouveaux présens ; mais *Cor-*

24 MERCURE DE FRANCE.

delia, la menaçant de la priver de son amitié, elle se rendit.

Ces deux rivales, devenues tendres amies, s'ouvrirent mutuellement leurs cœurs, & y virent sans jalousie tout l'amour que *Florio* leur avoit inspiré. Il entra chez *Sylvie*. Il s'évanouit à sa vue.

Ne rougissez plus, mon cher époux ; lui dit *Cordelia*, d'avoir aimé avec fureur la plus aimable & la plus vertueuse des femmes. C'est moi qui vous ai fait connoître cette adorable personne ; & sur le récit fidèle que je vous en ai fait, j'embrasai innocemment votre cœur. Je n'accuse que moi du trouble où vous êtes encore. Vous n'êtes point coupable, ni vous, généreuse *Sylvie* ! Vos sentimens, votre droiture, effacent à jamais de mon esprit la blessure légère qu'une foiblesse aveugle avoit faite sur lui, sans le sçavoir. Je vous dois tout, puisque vous me rendez le cœur de mon mari, & sa fortune. Vivons ensemble, dans une union si belle & si rare : notre bonheur sera éternel ; mais il sera sans exemple.

Le Capitaine *Du Rose*, charmé des vertus & de la beauté de *Sylvie*, lui offrit sa main. Dès le soir même, le mariage se conclut à la sollicitation de *Cordelia* & de

SEPTEMBRE. 1760. 25
de Florio, qui étoient intéressés que l'acte
de générosité de *Silvie*, fût dignement
récompensé.

Par M. DE LA COMBE.

L'ANE ET SON MAÎTRE.

F A B L E.

Par M. l'Abbé Aubert.*

UN Ane des plus sots, se vouloit faire accroire,
Que sa cervelle étoit un trésor de bon sens :

On en parleroit dans l'Histoire.

Les Dieux avoient sué vingt ans,

Pour former les ressorts qui jouoient là dedans.

Raison, sagesse, esprit, mémoire,

Il avoit tout en un degré parfait.

Si l'avenir regrette un Socrate Baudet,

La race des Baudets, lui devra cette gloire.

Le Galant enivré de cet orgueil si vain,

Résistant un jour à son Maître,

Refusa d'aller au moulin.

Cet emploi dégradoit son être :

Le beau métier pour un Caton !

* Il nous prépare une nouvelle édition de ses
Fables, beaucoup plus ample que la première.

B

16 MERCURE DE FRANCE.

Hà ! je trouve celui-là bon ,
Dit Gros-Jean le Meunier ! Et que prétens-tu faire ?

Penser , reprit l'Aliboron ;
Je ne veux plus désormais d'autre affaire.
Faites porter vos sacs à quelque Ane vulgaire ;
Et respectez un Sage comme moi.

Le bon-homme se tût. Quelle mouche le pique ;
• Disoit-il en lui-même ? Il est fou sur ma foi ;
Gros-Jean , la tête tournée à ta pauvre Bourrique :
Ce mal lui vient , je ne sçais d'où.
Laissons-la penser tout son saou ;
Et cependant retranchons sa pitance.

Ce parti n'étoit pas trop sot pour un Meunier,
L'Ane bientôt se laissa d'un métier ,
Qui ne remplissoit point sa panse :
Il se plaignit. Gros-Jean , tout aussitôt ;
Lui dit : Impertinente bête ,
Me prends-tu pour un idiot ?
Quel fruit me revient-il des rêves de ta tête ?
Reprends ton bât , travaille , & l'on te nourrira :

Tout en iroit mieux sur la terre ,
Si chacun se bornoit à faire ,
Le métier pour lequel Jupiter l'appella .



*VERS de Madame la M. D. V. L. A...
à M. LEGAT DE FURCY, qui
vient de lui dédier une Cantatille de sa
composition, qui a pour titre : LA NAIS-
SANCE DE VÉNUS.*

EST-IL quelque destin que le vôtre n'efface ?
Qui de nous, est plus cher aux Dieux ?
L'honneur d'être issu de leur race,
Vaut-il l'art de chanter comme eux ?

ÉLOGE DE LA JALOUSIE.

DU trait des amans jaloux,
Bleſſe-moi, Bergère ;
Quand on se plaint de ses coups,
C'est qu'on n'aime guère.
Dois-je fuir un mal si doux,
Qui te rend plus chère ?

Quand j'entens autour de toi
Bourdonner l'abeille ;
Je crois que leur nouveau Roi,
Te parle à l'oreille,
Et qu'il veut tenter ta foi
Par cette merveille.

B 11

28 MERCURE DE FRANCE

Si pour éviter l'encens
Des Dieux de Cythère,
Dans les antres tu descens
Au sein de la terre,
Je crains les riches présens
Qu'un Gnome peut faire.

Près du feu, quand je te vois
Seulette m'attendre;
Je m'imagine cent fois,
Qu'un beau Salamandre,
En te réchauffant les doigts,
Met ton cœur en cendre,

Lorsque tu portes tes pas
Sur quelque rivage,
Sans crainte je n'y vois pas
Briller ton image;
Narcisse, pour moins d'appas,
Se trouva volage,

Je crois que chaque élément,
Te rend infidelle,
Zéphir n'est qu'un foible vent;
Mais, près d'une Belle,
Hélas ! il ne faut souvent,
Qu'un petit coup d'aîle.

M. DE LA LOUPTIERE, de l'Académie des
Arcades de Rome, Auteur de cet Éloge de la ja

SEPTEMBRE. 1768. 29

loulie, demande, lequel seroit plus flatteur pour un Berger, d'être aimé de sa Bergere si éperdument qu'elle souhaitât de l'aimer moins; ou d'en être moins aimé, & qu'elle souhaitât de l'aimer davantage?

LE RUISSEAU,

IDILLE.

Vous, qui me tenez lieu du célèbre Hypocrene,
Mensonge ingénieux au Parnasse adopté,
Vous, qu'une sage volupté
Préfère à la brillante & magique fontaine,
Où le Chantre *Toscan*, dans sa riche gaité,
Nous fait, d'un amour enchanté,
Beire à longs traits, l'ivresse souveraine;
Ruisseau! de qui l'onde incertaine,
Et l'aimable simplicité,
Ont entraîné des vers de ma facile veine;
Enfans du Sentiment & de la Vérité:
Une seconde fois, mon cœur, la liberté,
Sur vos humbles bords me ramène;
Une seconde fois, près de vous je reviens,
Goûter le doux plaisir de m'éloigner du monde;
Et traîner les ennuis, & les pésans liens,
D'une âme qui s'échappe, & coule avec votre onde.
Je vous revois soumis à cet heureux penchant,

B iij

30 MERCURE DE FRANCE.

Que vous a donné la Nature :
Votre onde toujours aussi pure ,
Sur un simple gravier , roule un liquide argent ;
Et le même rivage , & la même verdure ,
M'offrent leur spectacle touchant.
Vous n'avez point changé de lit ni d'agrément ;
De vos roseaux parée , & sans art embellie ,
La même Nymphe , avec empressement ,
Veille à votre source chérie ;
Sous vos saules touffus , dont la cime épaisse
Vous prête un ombrage constant ,
Je retrouve , ô Ruissseau , la douce rêverie ,
Cette Mere du sentiment ,
Qui des Cités , des Cours , fuit le faste imposant ,
Solitaire Beauté , toujours plus attendrie ,
Et que cherchent également ,
Le véritable Sage , & le sincère Amant.
L'ingénue & jeune Silvie ,
Fraîche comme la rose , à peine épanouie ;
Belle comme le jour naissant ,
Ici viendra s'occuper librement ,
Du Berger aimable & fidelle ,
Le premier enchanteur de son âme nouvelle ;
Et l'Auteur d'un trop cher tourment ;
Où dans votre glace polie ,
Vous la verrez , Ruissseau charmant ,
Faire passer , en rougissant ,
De ses appas naîfs , l'image réfléchie.

Dans votre cours modeste & bienfaisant,
 Vous allez abbreuver la riante prairie,
 Qui, recevant de vous la fraîcheur & la vie,
 Vous ouvre un sein reconnoissant.
 De ses divers trésors, la campagne fleurie,
 Semble vous présenter le tribut innocent.
 Trop fortuné Ruilleau, que je vous porte envie!
 Que vous êtes heureux!.. hélas! quel est mon sort!
 Un éternel orage,
 Un éternel naufrage,
 Sans jamais atteindre le port.
 O Dieux! qu'est-ce que notre vie?
 Qu'est-ce, ô Dieux! que notre trépas?
 La Mer attend tes flots; & nous ne savons pas,
 Malgré cette Raïson (orgueilleuse folie,
 Qu'envain la Nature humilie!)
 Après bien des revers, des assauts, des combats,
 Dont notre carrière est remplie,
 Où nous irons porter nos malheurs & nos pas!

*Par M. D'ARNAUD, Conseiller d'Ambassade
 de S. M. le Roi de Pologne, Electeur de Saxe.*



LETTRE de M. l'Abbé N. à Madame de M. sur l'âme des Bêtes; à l'occasion d'une petite Chienne de cette Dame qu'elle a instruite elle-même.

Vous ne voulez point, Madame, que la petite *Rosette* soit une machine, vous vous moquez de la Philosophie de *Descartes*, qui explique tous les mouvemens des animaux, par les impressions que les choses extérieures font sur leurs organes; & de celle que j'ai supposée quelquefois, selon laquelle les animaux n'auroient de mouvemens que par une suite de celui que Dieu auroit donné au premier animal de chaque espèce en le créant. Ce mouvement auroit été combiné de manière, qu'il auroit produit non seulement dans le premier chien, mais encore dans les autres, jusqu'à la destruction de l'espèce, ces courses, ces sauts, ces tours, ces caresses, cette adresse &c. que nous leur remarquons. C'est à cette cause que nous devrions tout ce que fait *Rosette*, ses révérences, ses danses, ses exercices militaires, sa marche aux Invalides, sa chute, lorsque vous lui cassez la tête comme à un déserteur, son adresse à tirer

une carte d'entre deux autres sans toucher à la carte du milieu, sa politesse en faisant tirer les fiches pour une partie, son salut, lorsqu'on éternuë ou qu'on boit à sa santé, enfin tout ce que vous croyez lui avoir enseigné. Mais envain, Madame, vous êtes-vous donné tant de peine, pour lui apprendre à sauter pour le Roi, pour la Reine, & non point pour M. l'Abbé : la machine étoit montée là-dessus ; & *Rosette* ne saute, lorsque vous lui ordonnez, que parce que l'heure est venuë pour sauter, comme à une horloge pour sonner. Dans ce système, il nous arriveroit la même chose qu'à un Sauvage, lequel ayant une montre qui sonne l'heure, s'exerceroit à la faire sonner à commandement. C'est *Rosette*, que vous portez d'abord de la main pardessus votre bâton, pour l'instruire à sauter : la montre sonne ensuite d'elle-même, lorsque le Sauvage lui parle aux heures justes : tous ses compagnons admirent : bientôt *Rosette* saute à vos ordres, & nous admirons. Mais, objectez-vous, la montre sonne, sans que le Sauvage ordonne, & souvent elle ne sonne pas, lorsqu'il parle. Si l'ouvrier eût pû prévoir les heures & les momens où le Sauvage ordonne ou n'ordonne pas, & qu'il eût été assez ha-

bile pour exécuter sa montre sur ce plan, il auroit fait un ouvrage aussi parfait en ce genre que *Rosette*. Mais votre petite chienne saute-t-elle donc toujours à l'ordre, & n'est-elle pas tombée morte une fois sans que vous lui fîssiez faire l'exercice de lui casser la tête ? Ces conséquences de mon système ne servent qu'à l'appuyer.

Vous ne pouvez vous persuader, Madame, que toute l'adresse de votre petite chienne, ne soit que le mouvement d'une machine insensible, prévu & combiné depuis 6000 ans ; & dans cette hypothèse, vous me reprochez ma tendresse pour *Rosette*, au moins comme feinte. Je ne m'excuserai pas sur l'exemple de ces femmes, qui se faisoient gloire d'aimer leur *Pantin*, qui auroient pleuré sa perte, & qui s'amusoient des mouvemens & des fauts de cette machine ridicule : c'étoit folie. Mais je n'ai point honte d'avoir été sensible à l'instinct de la petite chienne. C'est cet instinct, dont le nom exprime une qualité occulte, que j'explique par l'hypothèse, difficile à la vérité dans son exécution, mais dont on ne peut prouver l'impossibilité. Toutes les tendres caresses de *Rosette*, ne sont donc que des apparences ; mais c'est l'amitié à la mode que celle-là : & quel

François ne se laisse pas prendre aux apparences ? Je suis François.

Vous vous accommoderez mieux , Madame, du système de l'Auteur du *Langage des bêtes* : Il leur donne une connoissance assez parfaite. Selon lui, *Rosette* a de l'esprit ; elle entend , elle raisonne , elle aime , elle caresse , elle fait une grande révérence , lorsqu'on lui parle de quelqu'un qui pense à elle ; elle parle tantôt par signe , tantôt de bouche , elle se fait entendre , & on sçait ce qu'elle demande & ce qu'elle veut dire ; elle s'entretient avec l'*Isle* (nom de chien) elle lui dit bien de jolies choses , il entend & répond. Tel est l'esprit raisonnable & le langage que l'Auteur suppose dans les bêtes. Voilà le système qui vous plaît , Madame , & vous n'en voulez pas d'autre ; car vous voulez que *Rosette* soit raisonnable , à quelque prix que ce soit. Elle est donc animée de l'esprit que lui donne l'Auteur du langage des bêtes. Mais pensez-y bien, Madame ! c'est un démon qui anime *Rosette* , c'est un petit diable : pourrez-vous encore l'aimer ? Pour moi j'aime mieux une machine. Avouez donc que la chienne en est une jolie , ou je dirai que c'est un petit diable.

B. vj

*VERS pour Mlle LEMIERE, sur son rôle
de l'Amour, dans PSYCHÉ.*

Sous les traits enchanteurs de l'aimable *Lemiere*,

L'Amour, pour nous charmer, vient de se déguiser.
Pour enchaîner nos cœurs, & mieux les maîtriser,
Il a choisi l'objet le plus sûr de nous plaire.

Par M. de M.

TRADUCTION de la Priere d'ABEL.

SOMMEIL, quitte tes voiles sombres :
Compagnons de la nuit, qui regnez dans les airs,
Songes, fantômes vains, fuyez avec les ombres,
Disparoissez de l'Univers.

La Raison, qu'offusquoit votre vapeur grossière,
Rend à l'esprit sa première clarté,
Comme on voit au matin la vague obscurité,
Se dissiper aux traits de la lumière.

Je te salue, Astre brillant des Cieux !
Toi, qui du haut de ces montagnes,
Par les feux bienfaisans de ton front radieux,
Rends la forme & la vie à nos vertes campagnes,

Source inaltérable du jour,
Le monde, à ton aspect, reprend son allégresse ;
La Nature entière s'empresse,
De se montrer à ton retour,
Dans tout l'éclat de sa jeunesse.

Ici, des plus belles couleurs,
La Terre au loin se couronne & se pare,
Un parfum gracieux s'exhale de nos fleurs ;
Là, les riches présens que son sein nous prépare ;
Développant leurs germes précieux,
Qu'échauffe ta douce influence,
D'un agréable espoir déjà flattent nos yeux,
Et semblent se hâter de croître en ta présence.

Retirez-vous de l'univers,
Fuyez dans vos retraites sombres,
Songes, vains phantômes divers.

O Nuit ! où sont-elles tes ombres ?
Nous les retrouverons sous nos berceaux épais ;
Dans le creux des rochers, dans le sein des Forêts

Et quand l'Astre qui nous éclaire,
Au milieu de sa course, embrasera les Cieux,
Elles nous offriront la fraîcheur salutaire
De leurs réduits délicieux.

Que ta création, Seigneur, est magnifique !
Qui pourra, dignement, célébrer tes bienfaits ?
Que chaque Etre, avec moi, t'adressant son Can-
tique,

38 MERCURE DE FRANCE.

De ta bonté suprême exalte les effets.

Ta même main toute-puissante
Qui les a tirés du néant ,
Invisible , & toujours présente ,
Soutient leur force chancelante ,
Et les conserve à chaque instant.

Pourquoi , Grand Dieu , pourquoi , sortant de ce
silence ,

Où tu le renfermois dans ton éternité ,
Après avoir produit cet Univers immense ,
Formas-tu, du limon, l'homme à ta ressemblance ?

O merveille de ta bonté !
Tu voulois que ta Créature ,
Fidelle & docile à ta loi ,
De ton être immortel partagéât la nature ,
Et fût heureuse comme toi.

Que mon âme, ô mon Dieu, te loue avec l'Aurore ;
Que le jour finissant , elle te loue encore.

Dans mes transports reconnoissans ,
Mêlés de respects & de crainte ,
Daigne jusques aux pieds de ta Majesté Sainte ,
Elever le tribut de mes humbles accens.

Que cet admirable assemblage ,
Ce spectacle pompeux , ce superbe appareil ,
De la Nature , à son réveil ,
Me retrace une vive image ;
De ce premier matin , où le Dieu Créateur ,

Porté sur la face de l'onde ,
 Qui couvroit du cahos, la ténébreuse horreur,
 Fit entendre sa voix féconde.
 Le cahos retentit dans ses vastes deserts;
 D'Etres harmonieux une brillante Armée,
 A la voix du Très-Haut, s'élance dans les airs,
 Et par mille bruyans concerts ,
 Célèbre , avec éclat, le Dieu qui l'a formée.

Tu parles , & des flancs de la terre entr'ouverts,
 Tes innombrables créatures ,
 Sous mille étonnantes figures ,
 Courent peupler les monts , & les champs & les
 mers.

Déjà , levant sa tête altière,
 L'orgueilleux Quadrupède, au courage indompté
 Secoue en hennissant sa mouvante crinière:
 Il fuit avec légèreté,
 Dans son nuage de poussière,
 Semblable au tourbillon , par les vents emporté.

O prodige ! cette colline,
 Du champ qui la retient , dégageant sa racine,
 En corps organisé se transforme à tes yeux.
 C'est l'éléphant qui s'achemine ,
 D'un pas lent & majestueux.

Etre imparfait , à moitié terre encore,
 Ici le fier lion impatient t'implore ;
 Et libre, au fond des bois, s'échappe en rugissant.
 Ainsi, chaque matin , ta faveur immortelle,

40 MERCURE DE FRANCE.

Redonne un nouvel Être au monde languissant ;
Il sort de son sommeil , image du néant ;
Il s'éveille , & bénit ta bonté paternelle.

Un jour viendra, que cent peuples divers,
Habitans de cet Univers,
Sur mille & mille Autels , élevés à ta gloire,
Avec le jour naissant , t'adresseront leurs vœux ;
Et j usqu'à nos derniers neveux ,
De tes bienfaits, sur nous, publiront la mémoire.

LETTRE , à l'Auteur du Mercure.

*Ou réponse aux observations insérées dans
le Mercure d'Avril 1759. pag. 45.*

ON peut arriver à la gloire , par la culture des Lettres , comme par la voie des Armes. Mais un jeune écolier , qui peut n'être pas destiné à servir , est un Juge suspect dans la question dont il s'agit. Les Lettres sont un champ vaste , dont l'entrée est ouverte à tous les états : elles ont même cet avantage sur la profession des Armes , qu'on arrive à la gloire par des routes différentes , telles que celles de l'Histoire , de la Morale , de la Géométrie , de la Physique , de la Philosophie , & des différens genres de Poësie.

Le Littérateur a donc le choix du genre, pour lequel il se sent le plus d'aptitude. Il n'en est pas de même de l'art de la Guerre. Un habile Ingénieur, un bon Tacticien, un excellent Maréchal général des Logis, ont séparément chacun de grands talens pour chaque partie ; mais ne constituent pas ce qu'on appelle un grand Général, Epithète qui seule constate une gloire acquise, & qui ne peut véritablement s'acquérir, qu'en réunissant toutes les parties sublimes de l'art de la guerre.

Il me semble que le jeune Auteur auroit pû favoriser davantage son système ; & que, dans la préface qu'il accorde aux Lettres, il auroit dû se servir d'armes plus triomphantes : mais, peut-être a-t-il voulu, par là, ne pas s'affujettir à une analyse trop scrupuleuse, qui l'auroit forcé (pour éviter le reproche de partialité) à mettre les avantages & les défavantages dans un jour également évident. Mais je crois qu'il s'est encore plus relâché, dans l'apologie qu'il devoit au véritablement Grand Homme de guerre. C'est ce que je vais examiner avec toute l'impartialité dont je me crois capable.

Voyons d'abord quelle est la véritable gloire dans le Littérateur, comme dans

42 MERCURE DE FRANCE.

le Général. Chez le premier, selon moi, elle doit consister dans les lumières que, par son étude, il doit procurer à l'humanité, soit dans la Physique, la Philosophie, la Morale ou l'Histoire : voilà les Sciences par lesquelles on peut se rendre recommandable & utile à la Société. Tels furent Descartes, la Rochefoucault, de Thou, Montesquieu &c. Quoique la Poësie & les Romans renferment souvent de très-excellentes choses ; je les regarde comme dépendans du genre agréable. L'Auteur y travaillant autant pour l'amusement de la Société, que pour la gloire de son esprit, je ne saurois lui décerner la même couronne qu'à celui qui, indépendamment de sa gloire personnelle, s'est occupé de l'utilité publique.

Un Militaire, avide de la vraie gloire, travaille à acquérir des connoissances, dans la seule vuë de se rendre un jour utile à sa patrie. S'il agit par d'autres motifs, pour lors c'est l'ambition seule qui le guide, & jamais celui-là ne doit prétendre à la gloire solide, puisque chez lui, l'intérêt personnel étouffera toujours la voix de l'intérêt général. La vanité succède à la soif des honneurs, quand il est arrivé au *nec plus ultra* des récom-

penſes militaires ; & les batailles qu'il gagne , ſont moins pour ſe faire un plus grand nom , que pour ſe conſerver celui qu'il s'eſt fait.

J'ignore ſous quel point de vuë, le Profefſeur de Rhétorique du Collège d'Orléans a préſenté les Lettres ; je diſ qu'on doit les regarder comme très-utiles à bien des égards, néceſſaires mêmes. Mais ſ'il les a conſidérées comme nuifibles aux mœurs , il n'eſt pas le premier qui ait ſoutenu publiquement cette opinion. Sans l'adopter dans ſon entier , je crois que ſ'il étoit poſſible de brûler tous les livres inutiles ou dangereux , les Bibliothèques deviendroient peu volumineuſes, & la République des Lettres moins étendue.

Mais revenons au fait. Le jeune Auteur avance , dans ſon entouſiaſme (après avoir dit que peu de Généraux connoiſſoient la véritable gloire) que la plus grande partie des Guerriers illuſtres ne devoient leur réputation qu'à des crimes heureux. Je conviens que les ſiècles de Barbarie , nous préſentent des tableaux frappans de la férocité des hommes ; j'ajouterai même que nous ne devons peut-être les heureux changemens , que nous éprouvons aujourd'hui , qu'aux progrès

24 MERCURE DE FRANCE.

des Lettres. Mais s'il s'est trouvé des Peuples féroces & des Conquérans sanguinaires ; on a vû aussi des Princes occupés de la seule félicité de leurs Sujets, contents des bornes de leur empire , n'être jamais les aggresseurs , & se contenter de repousser la force par la force , & par la science de la guerre. Je ne placerai jamais au rang des héros , un Prince ambitieux , que le desir d'étendre les limites de ses États , porte à envahir celui de son voisin ; & qui , de conquêtes illégitimes en conquêtes odieuses , devient par ses succès le perturbateur du repos général , la terreur des Royaumes voisins & l'oppresser du genre humain. Voilà celui sur qui la main divine devoit déployer toute sa colère , lorsque tous les Potentats ne se sont pas réunis à temps pour mettre de justes bornes à son avidité criminelle. Je le répète, un tel Prince sera un Conquérant ; mais , selon moi , jamais un Héros. J'accorderai ce titre à un Roi qui , comme Henri IV , légitimement appelé au Royaume de France , pour lors déchiré par les factions , en fait la conquête à la pointe de l'épée , payant partout de sa personne ou de ses bienfaits ; & qui , paisible possesseur du Trône , loin de penser à de nouvelles conquêtes , ou-

blie la grandeur de ses forces, la profondeur de ses talens militaires, pour ne s'occuper que du bonheur de ses nouveaux Sujets. Braves Guerriers, Sujets fidèles, Hommes d'Etats, Sulli, Mornai, vous serez encore mes Héros ! vous ne gagnâtes point de bataille, parce que votre Maître les gagnoit toutes ; mais vous n'en fûtes pas moins de Grands Hommes.

Quel homme de Lettres peut-on citer qui ait rendu à ses Concitoyens, à son Roi, autant de services signalés que Turenne ; qui, avec des armées peu nombreuses, donnoit la loi aux Ennemis de l'État, vivoit dans leur pays, & par conséquent éloignoit de nos Provinces le théâtre de la guerre & les horreurs qui l'accompagnent. Quels éloges ne méritent pas le désintéressement, l'humanité & la candeur de ce grand homme ? Que seroit devenu le Royaume, sans les talens des Généraux, qui ont repoussé les coups impuissans de toute l'Europe, réunie contre Louis XIV ? Quel est le Savant qui osera mettre en parallèle les productions de son génie (toujours relativement au bien de l'État) avec la Journée de Denain, où le Maréchal de Villars trouva, dans ses talens, le salut du Royaume, épuisé de fol-

46 MERCURE DE FRANCE:

dats & d'argent, en déconcertant les projets des deux plus habiles Généraux, que la France ait jamais eus contre elle? Voilà les faits & les hommes que le jeune Auteur devoit citer, sans s'arrêter à la réponse du Chevalier Bayard, qui n'est au fond que celle d'un guerrier brave & vertueux, pénétré de ses devoirs envers son Prince; & qui, secondé par la Nature, conserve jusqu'au dernier moment, la présence d'esprit que les approches de la mort ne font que trop souvent évanouir.

La guerre entre deux Puissances rivales, est dans le Grand, ce qu'est dans le petit, un procès entre deux particuliers. Les Généraux devant être les Avocats des Princes, il y va de leur gloire de faire triompher ceux qui leur ont confié leurs intérêts. Si un Avocat au Parlement acquiert de la célébrité, sans sortir de son cabinet; le Général, chargé avec cent mille hommes, d'opérations vastes & difficiles qu'il vient à bout d'exécuter, doit en acquérir encore davantage, surtout lorsque l'ennemi lui opposant des forces égales, le talent seul doit décider la supériorité.

Au reste, pour en revenir au parallèle de l'homme de lettres & du Général, je crois que ce dernier sert beaucoup plus

utilement sa patrie en la défendant, lorsqu'elle est injustement attaquée , qu'un Sçavant, qui auroit fait à lui seul un Journal Encyclopédique approuvé par le Pape & par toutes les Universités de l'Europe. Le Militaire a ses *Cotins*, comme la République des Lettres : de cent Lieutenans-Généraux , à peine il s'en trouve un qui ait les lumières requises pour commander une Armée ; de cent Poëtes, quatre-vingt-dix - neuf viennent échouer contre le Drâme : mais le Militaire trouvera plus de Gustave dans les fastes de Bellone , qu'il n'y a de Virgile & d'Homere.

L'histoire nous fournit mille traits de la méfintelligence des Généraux , des Ministres &c. Funestes effets de l'Amour-propre défordonné de la plupart des hommes , chez lesquels rarement l'amour du bien public l'emporte sur l'intérêt personnel.

Mânes de nos plus sages Philosophes , de nos plus illustres Ecrivains ! venez présenter au jeune Ecolier le Tableau fidèle des persécutions , qui ont empoisonné la douceur de vos jours , afin de lui faire chanter la palinodie , & de le défabuser de l'erreur, dans laquelle il est, que la littérature soit l'empire de la paix , de la concorde & de l'union ! Combien d'exem-

48 MERCURE DE FRANCE:

ples le passé ne nous offre-t-il point de
 ce que j'avance! & pouvons-nous, à moins
 d'un renversement général dans la ma-
 nière d'être des hommes, ne pas crain-
 dre la même chose pour l'avenir? Quel
 est effectivement l'Auteur qui n'a pas été
 en bute à l'envie, même à la calomnie
 de quelques-uns de ses rivaux contem-
 porains? Les Annales du Parnasse sont
 pleines d'anecdotes, qui constatent la dé-
 fusion des favoris des Muses. N'avons-
 nous point vû, à la honte de l'humanité,
 les talens les plus sublimes & le mérite
 le plus universellement reconnu, en proie
 à la noire jalousie de l'imbécille ou de
 l'envieux? Ne sommes-nous pas témoins
 aujourd'hui, que le monde fourmille de
 ces insectes méprisables, qui sous les de-
 hors de l'amour du bien, ne sont occupés
 qu'à trouver du venin dans les pensées les
 plus innocentes & les moins susceptibles
 de mauvaises interprétations, lorsqu'on en
 suivra le sens littéral? Il semble que l'es-
 prit soit l'asyle de l'erreur, & que ceux
 qui en ont, ne puissent pas donner l'es-
 sor à leur imagination, sans enfanter quel-
 ques propositions captieuses, qui renfer-
 ment des opinions contraires à *l'ordre*.
 Tout vise selon eux à l'indépendance,
 au matérialisme, ou bien au renverse-
 ment

ment de la morale reçue : craintes chimeriques & puériles ; le mal a toujours été en exécration à l'homme de bien. Il y a eu des traîtres à l'État, dont nos ayeux n'ont point suivi l'exemple, & des sentimens desquels nous avons hérité : les Déistes, les fauteurs d'hérésie des siècles passés n'ont pû faire que des prosélytes dignes de leur perversion, & n'ont porté que des coups impuissans au Catholicisme : la main divine l'a gravé dans nos cœurs : rien ne sauroit'en effacer l'empreinte ; & toute morale qui ne s'accordera pas avec les sentimens d'honneur & de probité, ne fera jamais d'impression que sur les cœurs des scélérats. Que les loix sévissent contre l'Auteur de tout ouvrage qui peut altérer la pureté des mœurs ; mais que ceux qui les administrent, examinent sans partialité, & avec bonté, avant de condamner avec tyrannie ; & que jamais le fanatisme de nos opinions, ne nous fasse, sans examen, rejeter l'opinion contraire.

Je ne délabuserai pas le jeune Auteur, du parti qu'il semble avoir pris, d'aller à la gloire par des chemins semés de fleurs : celles qu'il répand dans ses écrits, annoncent qu'il en a déjà goûté les charmes. Puisse-t-il en jouir longtemps !

C

LE mot de la première Enigme du Mercure d'Août, est, *la Mouchette*. Celui de la seconde, est la lettre *T*.

Celui du premier Logogryphe, est *Orange*. Dans lequel on trouve *Orage, Rage, Ange, Orge*. Celui du second est *le Misanthrope*; dans lequel on trouve *Aon, Air, Mer, Moïse, Minos, Saron, Mera, Nyse, Melina, Naïs, Péon, trape, Mérion, tison, raison, Roi, main, Jason, prifane, mitre, Sator, Mestor, tems, nez &c.* Celui du troisième est le mot, *chercher*.

E N I G M E.

Pour m'acquérir, on dépouille mon père;
 Tel est mon malheureux destin !
 Cependant s'il se laisse faire,
 C'est qu'on a la force à la main.
 Dans l'aurore de ma jeunesse,
 De supplice en supplice on conduit tous mes pas;
 On abuse de ma faiblesse,
 Je souffre tout, & je ne me plains pas.
 Enfin après bien des allarmes,
 Mon sort devient beaucoup plus doux;

Et l'on trouve sur moi des charmes.
 Je fers peu les amans , mais beaucoup les époux ;
 Je préside souvent aux plus secrets mystères ;
 Mais , pour me faire rajeunir ,
 On renouvelle ma misère ,
 Et je redeviens neuf , à force de languir.
 On m'écorche , on me bat , on me met tout en
 pièce ,
 Et ce cruel martyre accroît mon embonpoint.
 On me resserre avec adresse.
 Dans l'horreur d'un cachot , qu'on ferme point à
 point ,
 Je suis remis à mon usage ;
 Et je m'occupe encore à faire des heureux.
 Je fers aveuglément le libertin , le sage.
 Lecteur , ce soir tu me connoîtras mieux.
N. P. Monfaldé.

A U T R E.

J A D I S , en qualité d'Empereur des Romains ,
 J'ai rangé sous mes loix presque toute la terre ;
 Mais aujourd'hui par un sort tout contraire ,
 Je puis servir au dernier des humains.
 J'ai conservé des mains de ma forme passée ;
 Mais pour des bras je n'en ai pas ;
 Tandis qu'assez souvent je me trouve placée ,
 Entre plusieurs voisins qui sans mains ont des bras.

Par P. D. de Paris.

C ij

A U T R E.

Nous sommes plusieurs frères,
 Qui nous livrons des intestines guerres,
 Aux dépens des foibles humains.
 Leur sort est en nos mains.
 A chaque instant du jour, sur tout ce qui respire
 Dans ce vaste Univers,
 Chacun de nous exerce son empire;
 Et par nos mouvemens & nos combats divers;
 Mortel, tu nais, crois, meurs, & tombes en ruine.
 Lecteur, si tu le peux, devine.

L O G O G R Y P H E.

DANS mon individu, j'offre tout à la fois;
 Un mot latin, un mot françois,
 Qu'un Amateur du badinage
 Dans la société met souvent en usage.
 Mais si de mes huit pieds tu veux, ami lecteur;
 Changer à ton gré la structure;
 Je présente un oiseau; une méchante humeur;
 Un des cinq Sens de la Nature;
 Un mot funeste à maint époux;
 Un habitant du Ciel; un vieillard charitable;
 Un défaut de mémoire; un endroit remarquable;

Où visent rarement les foux ;
 Un lieu sale & vilain , d'où sort maint Financier ;
 Un juste ; un jeu ; du corps une partie ;
 Deux Saints ; un meuble utile au Chevalier ;
 Un endroit élevé ; terme d'Anatomie ;
 Ce qui gêne un Sujet , & ce que donne un Roi ;
 Un Magistrat ignare , ou qui passe pour l'être ;
 Ce qu'un Frocard porte de moins que toi ;
 Un instrument qui t'a ravi peut-être
 Par ses effets prodigieux ;
 Enfin un terme en Médecine ,
 Déjà conçu de nos ayeux.
 C'en est assez , Lecteur , pour que tu me devines.

A U T R E .

JE suis un être indéfini ,
 Jouet infortuné du sort le plus bizarre ;
 Et par un assemblage aussi triste que rare ,
 Je forme moi tout seul un *Tout* bien réuni.
 Combine maintenant, treize pieds me composent.
 J'offre ce que bâtit autrefois *Dardanus* ;
 Une Ville de Grèce ; un surnom de *Vénus* ;
 Le Dieu par qui tous les hommes reposent ;
 Un élément utile ; une belle saison ;
 Le synonyme d'aviron ;
 Un fleuve ; un fruit dont on n'est point avare ;
 L'instrument de David ; un monstre du Ténare ;
 Une ville fameuse ; Oracle d'Apollon ;

54 MERCURE DE FRANCE.

Deux Filles d'un Géant ; celle d'Erichon ;

Trois des Sœurs d'Hypermnestre ; une Muse lyrique ;

L'Epouse de Téléphe ; un Poète héroïque ;

La Nymphé qui fuyoit Phasis ;

Un cri fameux ; la Fille de Chloris ;

La Suivante de Rhée ; un mont de Thessalie ;

Encor un autre Mont , connu dans la Phrygie ;

Une Parque ; un Destin toujours triste & fâcheux ;

L'Ennemi d'Aristée ; un homme impérieux ;

Ce qu'on gardoit au Capitole ;

Des Héritiers , la favorite idole ;

Un Prince infortuné , fils de Laomédon ;

Le Fils incestueux du bon Lacédémon ;

Le Sceptre de Momus ; l'Amante de Léandre ;

Le cruel petit-fils d'un grand-pere peu rendre ;

Une Divinité jeune , pleine d'appas ;

Ce qu'on croit souvent être , & ce que l'on n'est pas ;

¶ L'Epoux d'Alceste ; & le séjour du Pape ;

Un Métal dangereux , dont la beauté nous frappe ;

Enfin j'ai ce dont on peut se passer.

Mais , pardon , cher Lecteur , c'est trop s'embar-
rasser :

Pour bien me découvrir , la façon la plus sûre

Est , sauf meilleur avis , de chercher chez Mercures

Par M. DE GROUBENTAL , fils



Ah! si c'est sur vous Glicère Qu'amour



a pu le former, Si comme vous il sait



Doux,



plaire, Comme moi sait-il ai-mer?





Gracieusem^t Ou les Dieux l'ont ils fait naître

Basse en bourdon Violon ou Flute .



L'objet qu'ils m'ont destiné, Et comment pour



le connaître Serois-je assés fortu-né.

M U S E T T E,

*Dont les paroles ont été mises dans le
Mercure de Juin, par M. le Chevalier
de JUILLY THOMASSIN.*

OU les Dieux l'ont-ils fait naître
L'objet qu'il m'ont destiné ?
Et comment pour le connaître,
Serois-je assez fortuné ?
Ah ! si c'est pour vous , *Glicere* ,
Qu'Amour a pû le former ,
Si comme vous il sçait plaire ,
Comme moi sçait-il aimer ?

Envain l'écho nous répète ;
Qu'il est doux de s'engager ,
Essayons sur ma musette ,
D'en faire voir le danger.
Que le choix est difficile ,
D'où dépend notre bonheur !
Pour un bon , il s'en fait mille
Dont s'effraye un tendre cœur.

Lorsque d'un tendre esclavage
Vous voulez subir les Loix ,
Tourtereaux de ce bocage ,
Vous faites sans crainte un choix

56 MERCURE DE FRANCE:

Vous ignorez les allarmes ,
Que l'hymen cause aux époux ;
Pour vous , il n'a que des charmes ,
Et que des regrets pour nous .

Dois-je céder à l'envie ,
D'imiter vos tendres feux ;
Une compagne chérie ,
Manque sans doute à mes vœux .
Mais , malgré mon cœur , j'hésite ,
A suivre un si beau penchant ,
Chez vous , tout m'en sollicite ,
Chez nous , tout me le défend .

Une jeune Tourterelle
Remplit-elle vos souhaits :
De son cœur toujours fidelle ,
Vous ne vous plaignez jamais .
Les doux fruits de cette flamme ,
N'éteignent point vos ardeurs ;
Hélas ! souvent dans notre âme
Le dégoût naît des faveurs .

Puisque je ne puis atteindre
À votre félicité ,
Je vis en paix sans me plaindre ,
Au sein de la liberté ,
Dans mes chansons bocagères ,
Je rends hommage aux amours ;
Mais j'évite les Bergères . . .
Puissai-je les fuir toujours !

ARTICLE II.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

M. DE SAINTFOIX avoit présenté à M. le Lieutenant Criminel une Requête, au sujet d'un article du Journal Chrétien, mois de Mai de cette année, sur ses *Essais historiques sur Paris*. Des personnes de considération lui ont parlé, & ont souhaité accommoder cette affaire. M. de Saintfoix s'est comporté avec cette noble indifférence de tout honnête homme, qui, s'étant justifié, par son Mémoire, dans l'esprit du Public, abandonne toute autre poursuite. Messieurs les Auteurs du Journal Chrétien, s'expriment de la façon suivante, dans le Journal du mois d'Août dernier.

« Nous n'avions point lu les *Essais his-*
 « *toriques sur Paris* ; ce Livre n'étant pas,
 « par son titre, du genre de ceux dont
 « nous rendons compte dans notre Jour-
 « nal. On nous envoya une Lettre sur cet
 « ouvrage ; on nous dit qu'il étoit im-
 « primé sans nom d'Auteur & d'Impri-
 « meur. Dans un temps où la Religion

C v

» & les mœurs sont si souvent attaquées ;
 » nous crûmes que tout ce qui étoit con-
 » tenu dans cette Lettre , étoit exact.
 » Nous avons vû la réponse de l'Auteur
 » des *Essais historiques* : nous avouerons,
 » sans peine , que nous n'eussions point
 » inséré cette Lettre , si ces éclaircisse-
 » mens nous fussent parvenus plutôt ; &
 » que nous serions fâchés qu'elle donnât
 » de mauvaises impressions contre ses
 » sentimens & son respect pour la Reli-
 » gion.

OBSERVATIONS

Sur la Langue Françoisse.

L'UN des plus sages Métaphysiciens ;
 M. l'ABBÉ DE CONDILLAC, a démontré dans
 son Livre , de *l'origine des connoissances*
humaines, que les progrès du génie étoient
 en proportion avec ceux du langage. Il
 a même avancé cette proposition :

» La Langue Françoisse a été , pendant
 » longtemps , si peu favorable aux pro-
 » grès de l'esprit , que si l'on pouvoit se
 » représenter *Corneille* , successivement ,
 » dans les différens âges de la Monarchie ,

» on lui trouveroit moins de génie , à pro-
 » portion qu'on s'éloigneroit davantage
 » de celui où il a vécu , & on arriveroit
 » enfin à un *Corneille* , qui ne pourroit
 » donner aucune preuve de talent.

Soutenu par l'autorité de ce célèbre
 Philosophe , j'ose croire que la recherche
 des choses qui peuvent contribuer à la
 perfection de notre Langue , n'est pas une
 puérile étude de mots ; & je trace ces
 réflexions avec confiance.

Le langage sert à exprimer nos idées ,
 à les fixer dans notre esprit , à les commu-
 niquer ; il est plus parfait , à mesure qu'il
 exprime un plus grand nombre d'idées ;
 il faut encore qu'il les exprime d'une ma-
 nière qui plaise à l'oreille & à l'esprit.

Clarté , justesse , abondance , sont les
 qualités essentielles d'une Langue.

Harmonie , brièveté , force , vivacité ,
 naïveté , noblesse , graces , délicatesse ,
 sont les qualités accessoires.

Par les premières , elle est utile ; par
 les secondes , elle est agréable. Mais cet
 agrément même a son utilité ; la vérité
 toute nue , n'auroit eu accès que dans
 l'entendement , & n'eût trouvé que des
 cœurs insensibles : cette même vérité em-
 bellie , plaît , intéresse , remue , séduit ,
 enchante , transporte. Elle doit aux or-

Cvj

nemens du langage, tous les triomphes.

Comme je ne veux rien dire d'inutile, si je puis, je ne m'étendrai pas sur ce qui constitue la clarté & la justesse. Ces deux qualités sont si particulièrement propres à la Langue Française, & si universellement avouées, que les preuves seroient superflues; la Langue Française a été adoptée, par toutes les Nations, pour le commerce politique de l'Europe: c'est le plus beau titre qu'une Langue puisse avoir à cet égard.

Quant à l'abondance; quoiqu'elle en ait beaucoup, on ne peut nier qu'elle ne cède aux belles Langues anciennes, & même à certaines Langues modernes en quelques parties.

Toutes les Langues sont incomplètes: toutes ont beaucoup à acquérir; peut-être ne cesseront-elles jamais de s'enrichir. Je veux croire que les êtres sont tous nommés; mais leurs modifications, leurs acceptions réciproques, sont si variées & si infinies, qu'à chaque instant, on éprouve que l'on manque d'expressions pour rendre ce que l'on sent très-bien. J'en dis de même de nos sensations, & de nos idées: si les expressions que cherche un homme qui pense, ne sont pas toujours équivoques, elles sont souvent indéfinies & for-

bles ; des pensées ne sont qu'indiquées ; elles ne produisent pas la lumière que l'Auteur en attendoit ; elles sont , pour ainsi dire , perdues : un autre écrivain succède , cherche à développer ces mêmes pensées ; souvent il n'a pas un meilleur succès ; les livres se multiplient sans fruit , & fatiguent les Lecteurs par leur nombre , sans que ces mêmes pensées parviennent jamais à se peindre avec la clarté & la force qu'elles devroient avoir. C'est peut-être à la disette du langage , que nous devons cette énorme multiplicité d'écrits sur les mêmes sujets : lorsqu'une idée est une fois rendue dans toute son énergie , elle est comme gravée d'un burin ineffaçable & inimitable tout-à-la-fois ; elle ne pourroit que perdre à être répétée : elle ne l'est donc plus.

Le moyen de nous enrichir , seroit de faire un Dictionnaire relatif des expressions que possèdent les autres Langues , & qui nous manquent : nous y verrions , d'un coup d'œil , tous les mots que nous pourrions faire ou adopter. Lorsque l'expression nous manqueroit absolument , il me semble qu'il n'y auroit pas à balancer à la transporter dans notre Langue , en lui donnant une terminaison françoise. Les mots latins y seroient plus propres que

62 MERCURE DE FRANCE.

les autres, par la connoissance habituelle que nous avons de cette Langue ; le sens en seroit fixé tout de suite, & passeroit bien vite des Savans aux ignorans. La Langue Italienne, par sa grande analogie avec la nôtre, pourroit nous fournir aussi beaucoup de richesses.

Mais lorsque nous aurions déjà une racine des mots que nous voudrions adopter, la chose seroit encore plus aisée. Par exemple, nous disons *bon* : pourquoi n'osons-nous dire *abbonnis* ? J'en dis de même d'*habituer*, *habituant*, *acclamation*, *acclamer*, *tumulte*, *tumultuer*, *sombre* de *sombrer*, *fange* de *fanger*, *alternative*, d'*alterner*, *fragile* de *fragiliser* &c.

Les diminutifs & les augmentatifs Italiens empruntés d'eux avec goût & sobriété, pourroient encore nous enrichir beaucoup. Il a été un temps où nos Poëtes en faisoient grand usage ; ils en abusèrent. Ces mots furent pros crits : il faudroit songer à réparer cette perte. Mais je crois qu'il conviendrait de préférer la terminaison des mots *poverino*, *amorino* à celle des *pargoletto* qui emporte dans notre langue une idée accessoire de bassesse & de mépris ; *femmelette*, *maigrelette*, sont toujours pris en mauvaise part.

Pauverin, *amotin* ne paroissent pas de même incompatibles avec la noblesse & la grace ; & si on employe cette terminaison , je ne doute pas que notre oreille ne s'accoutumât aux diminutifs nobles, comme aux autres.

Il conviendrait encore de chercher, dans nos anciens Auteurs , les mots qui se sont insensiblement abolis ; on en trouveroit beaucoup d'utiles & d'expressifs , qui se sont perdus , sans qu'on puisse dire pourquoi , & simplement par défaut d'usage : *Marot*, *Amyot* , & surtout *Montagne* en fourniroient un grand nombre. Ce seroit rendre service à la Langue, que de former un Dictionnaire de ceux qui paroîtroient propres à être remis en usage.

Les Dictionnaires que je propose , s'ils étoient bien faits , se répandroient dans le Public ; la curiosité les parcourroit d'abord ; chacun conserveroit le souvenir de quelques termes qui lui auroient plu, ou dont il auroit été simplement frappé ; on le hazarderoit dans la conversation ; l'oreille s'y habituerait par degrés ; leur utilité se feroit sentir , le besoin naîtroit, on oseroit en faire usage dans les livres, on les écrirait en italique, comme tant d'autres que nous avons vû adopter ; enfin , après plusieurs épreuves , ils par-

64. MERCURE DE FRANCE.

viendroient à se naturaliser entièrement.

Par ce moyen, le desir & le goût d'enrichir notre Langue, prendroit insensiblement faveur. Au lieu d'être effarouchés, comme nous le sommes ridiculement par toute espèce d'innovation dans le langage, & de chérir notre disette, au point qu'il semble que nous ayons fait vœu de pauvreté ; nous ferions une étude des mots nouveaux ; on les essayeroit, on les examineroit avec complaisance ; tout homme qui pense ambitionneroit la gloire de créer quelques termes heureux. Enfin nous ferions dans l'éloquence & dans la Poésie, ce que la Métaphysique, la Médecine & toutes les parties de la Physique, font depuis longtemps avec succès. Eh ! pourquoi les Auteurs n'auroient-ils pas la même liberté, la même autorité que nous accordons aux gens du monde, aux femmes mêmes, par qui la langue a été enrichie d'une foule de mots nouveaux passés insensiblement de la conversation, dans nos Romans & nos Comédies ? C'est à celui qui crée des idées, qu'il appartient de créer des mots. Pourquoi nos Orateurs & nos Poètes, eux à qui les privilèges de leur art devoient donner plus spécialement ce droit, rampent-ils servilement sous la tyrannie de l'usage, tandis que

la Philosophie s'en est heureusement délivrée : qu'ils osent franchir cette foible barrière : pour peu qu'ils le fassent avec choix & avec goût , ils doivent être assurés du succès.

J'avouë que chaque Langue a son caractère particulier , analogue aux idées & aux habitudes dominantes de la Nation qui la parle : il ne faut pas le blesser sans nécessité. Mais ne sommes-nous pas dans le cas de cette nécessité absolue ? Il est certain que notre Langue n'a pas acquis , à beaucoup près , toutes les richesses dont elle est susceptible ; il est certain qu'elle est inférieure à quelques égards à plusieurs Langues connues, dont nous ne pouvons traduire toutes les beautés : pourquoi ne ferions-nous pas ce qu'ont fait les Grecs & les Romains, & plusieurs Nations modernes , pour rendre notre Langue aussi abondante que la leur ?

Je ne dissimulerai pas que nous avons plus d'obstacles à craindre ; plus sages & plus heureux que nous , ces peuples n'ont songé , pendant longtemps , qu'à enrichir leur Langue : ce n'est qu'après y être parvenus , qu'ils se sont appliqués à l'épurer , & à fixer son caractère ; malheureusement nous nous sommes hâtés de perfec-

tionner la pureté & l'élégance de notre langage : *Malherbe*, *Boileau*, *Racine*, sont venus trop-tôt ; il nous falloit peut-être dix *Ronsard* avant eux : nous n'en avons eu qu'un : ses hardiesses ont péri avec lui. Il nous en coûte pour reculer, pour reprendre, dans ses fondemens, un édifice orné & agréable, auquel il manque des parties nécessaires ; osons sortir du cercle étroit d'un goût timide ; peut-être l'incompatibilité des innovations, avec le caractère de notre Langue, n'est-elle qu'apparente. Proposons-nous, pour objet capital, de sentir fortement, & de croire que tout ce qui est bon à penser, est bon à dire. Les Anglois ont, comme nous, d'excellens ouvrages en tout genre ; cependant, il s'en faut bien qu'ils regardent leur Langue comme fixée ; tout ce qui peut contribuer à l'enrichir, est adopté hardiment ; ayons plus de goût, & moins de licence qu'eux : mais ne craignons pas d'imiter leur liberté, en ce qu'elle a d'estimable & d'utile.

Je passe aux qualités qui rendent une Langue agréable ; & je commence par l'harmonie.

Elle consiste dans la douceur, l'éclat & la variété des sons.

La Langue la plus douce & la plus

sonore, seroit celle qui auroit toutes les syllabes terminées par des voyelles. Les syllabes, accompagnées de consonnes, ont quelque chose de moins éclatant, & de plus dur à prononcer; la Langue Italienne n'emploie presque que des voyelles simples; la Langue Angloise, au contraire, a presque toutes les désinances de ses mots chargées d'une ou de deux consonnes. Entre ces deux extrémités sont placés le Grec, le Latin & le François.

Mais la douceur & l'éclat ne sont qu'un foible avantage, en comparaison de la variété des sons; je n'en veux pour preuve que l'accord unanime des Savans, qui donnent à la Langue Grecque la supériorité de l'harmonie sur toutes les autres; quoique cette Langue ait un très-grand nombre de syllabes, modifiées par des consonnes, les voyelles ne forment que cinq sons, qui, répétés sans cesse, fatiguent l'oreille: la Langue devient nécessairement Monotone. J'ajoute que la Nature nous ayant donné la faculté d'articuler un plus grand nombre de sons, c'est méconnoître ses dons que de n'en pas user. Je dirai encore que le langage étant destiné à exprimer des idées fortes, comme des idées douces; des sons toujours également doux, ne peuvent suffire à

68 MERCURE DE FRANCE

son énergie : l'esprit souhaite , en quelque sorte , d'être averti par l'oreille de la Nature de l'idée qu'on lui présente ; c'est certainement une beauté de plus dans une Langue , d'avoir des analogues à toutes sortes d'idées. Le défaut de la Langue Italienne ; à cet égard , frappe vivement , surtout lorsque l'on commence à l'étudier : les pensées fortes sont à peine aperçues , sous les expressions molles & efféminées qui les déguisent ; & lorsqu'on est parvenu à les saisir , leur impression en est toujours nécessairement affoiblie.

Peut être même cette qualité des sons , rudes ou doux , influe-t-elle secrètement sur le génie même des Ecrivains ; peut être en observant le caractère des Langues , trouveroit-on que selon leurs divers degrés de douceur ou de dureté , elles ont produit plus ou moins d'idées douces , riantes , sublimes ou austères.

La Langue Française , moins douce & moins sonore que quelques autres , ne le cède à aucune pour la variété des sons ; peut être l'emporte-t-elle à cet égard sur le Latin : la quantité de ses consonnes effraye d'abord les yeux , mais l'usage les adoucit en bien des cas , & même les fait disparaître entièrement dans la prononciation , ainsi que dans ces terminai-

sons *esprits*, *dangers*, *bienfaits*, *flots*, *flambeaux*, *laurier*, *furieux*. &c. Il en est de même dans les infinitifs des verbes en *er*, & dans la terminaison de la plupart des tems des verbes, *vous aimez*, *il aimoit*, *tu aimerois*, *tu aimes*, &c.

On voit par là de quelle prodigieuse variété de voyelles sonores notre Langue est enrichie par l'oreille, quoique l'œil ne les apperçût pas, & qu'elles lui parussent étouffées par les consonnes.

On nous reproche nos *E muets*. Je réponds 1°. qu'ils ont un vrai son, peu éclatant à la vérité, mais très-doux. 2°. Tous les sons qu'ils forment se trouvent dans la Langue Latine : quelle différence, en effet, peut trouver l'oreille entre ces terminaisons des deux Langues? *similis milice*, *lux luxe*, *cælum l'homme*, *lex circonflexe*, *spes épaisse*, *pax syntaxe*, *domus aumusse*, *constans constance*, *illud prélude*, *amabas basse*, *amaverint labyrinthe*, *legerunt honte*, *viderat Hypocrate*, *scripserit hypocrite*, *clamant mante*, *dixerim rime*, *istic caractéristique*, *hac hypotèque*, *hac attaque*, *hoc équivoque*, *huc caduque*, &c. 3°. ces syllabes muettes, dans nos bons Auteurs en vers & en prose, disparaissent souvent par l'élosion. Cette élosion est douce & fait

50 MERCURE DE FRANCE.

harmonie. 4°. Lorsque cette syllabe muette se trouve enfermée dans un mot, la prononciation l'anéantit; *desir*, *commandement*, se prononcent absolument comme si on écrivoit *dsir*, *commandment*. 5°. Il est pourtant vrai que dans les vers, quoique cette syllabe disparoisse par la rapidité de la prononciation, elle ne laisse pas d'être comptée: mais c'est ce qui rend notre Poésie plus douce que la Latine. En effet, lorsque, dans un vers Latin, les syllabes terminées par des consonnes, sont trop multipliées, il devient d'une dureté insupportable, & perd toute son harmonie, comme celui-ci:

Rex, lex, dux, fons, lux, mons, spes, dol, pax, petra, Christus. 6°. La syllabe féminine à la fin de nos vers est comme anéantie & n'est pas comptée. 7°. Il ne tiendrait qu'à nous d'en faire autant dans le cours du vers; mais je crois que nous avons mieux fait de conserver le son de la syllabe muette: l'harmonie est moins sonore, mais plus douce. 8°. Dans la prose, une prononciation forte & soutenue, fait disparoître entièrement les syllabes muettes; en sorte que l'oreille ne sent aucune différence entre la terminaison des mots François,

cités plus haut , & celle des mots Latins que j'ai mis en comparaison.

Je crois pouvoir conclure de ces observations, que les *E* muets , tant reprochés à notre Langue , sont absolument insensibles dans la prose , puisqu'ils sont parfaitement consonans avec les syllabes Latines , terminées par des consonnes ; & que , si la syllabe qu'ils forment , est comptée dans les vers , elle ne sert qu'à les rendre plus doux.

Tous les reproches qu'on nous fait à cet égard , ne sont fondés que lorsque nous employons plusieurs syllabes féminines de suite ; ainsi que dans ce vers de *Racine*.

Ah ! que de la Patrie, il soit, s'il veut, le père

Défaut qu'il est facile d'éviter , & qu'en effet on trouvera rarement dans nos bons Auteurs.

Les sons varient encore dans leur durée , & cette sorte de variété est une nouvelle source d'harmonie ; toutes les Langues ont des syllabes longues , brèves & incertaines : le Latin a sa prosodie fixée , les Langues modernes n'en ont point de pareilles ; mais leurs syllabes n'en ont pas moins une mesure certaine & décidée , sinon par des règles , du

72 MERCURE DE FRANCE

moins par l'usage. Ceux qui ont osé dire que nos vers n'étoient composés que de spondées, ont avancé une proposition ridiculement fautive. Notre Langue a des syllabes longues & brèves, parfaitement décidées telles. Il est vrai qu'elle a des brèves plus ou moins brèves, & des longues plus ou moins longues; mais bien loin que ce soit un défaut, elles ne servent qu'à varier l'harmonie.

Si nous avons les mêmes voyelles, tantôt longues, tantôt brèves, c'est une chose qui nous est commune avec les Latins. Pourquoi dans *tabulata*, le même *A* est-il, tour-à-tour, bref & long? Pourquoi la valeur de l'*E* varie-t-elle dans *Soceros* & *proceres*? Celle de l'*I* dans *limina*? Celle de l'*O* dans *erroris sociis*? Celle de l'*U* enfin dans *humum* & *lucent*? Ces questions ne finiroient pas. La prosodie Latine est donc très-souvent arbitraire comme la nôtre; elle n'a pas de règles qui ne souffrent beaucoup d'exceptions; elle ne prend pas toujours sa source dans des qualités inhérentes aux voyelles, ni même dans la place qu'elles occupent.

Qui nous empêche donc de faire des loix pareilles à celles des Latins? nous ne les avons pas faites; mais la valeur de
de

de nos syllabes n'en est pas moins décidée.

Si quelqu'un pouvoit en douter, qu'il essaye, en déclamant, d'allonger les syllabes que l'usage a fait brèves, & d'accourcir les longues; il sera frappé lui-même de la barbarie de ce jargon. J'ai entendu un Acteur, sujet à ce défaut; il étoit insupportable à toute oreille. J'ai vu une jeune personne, jouer la comédie sans maîtres & sans principes que son oreille: elle scandoit naturellement tous les vers avec assez de justesse; il n'y a personne qui, en l'écoutant, n'eût pû marquer les brèves & les longues; sa maniere, quoiqu'éloignée de notre usage de rendre la prononciation soutenuë & égale, avoit je ne sçai quoi qui plaisoit: la Prosodie devenuë plus sensible, remplaçoit, en quelque sorte, le défaut de sentiment & de noblesse arbitraire, que nous avons imaginé.

Nous avons donc une prosodie très-fixe, très-décidée, quoique sans règles convenuës.

De cette prosodie, sentie ou méconnue par une oreille délicate ou grossiere, naît l'harmonie de nos bons vers, & la dureré ou le désagrément de ceux qui sont mal faits: il suffit d'ouvrir *Chapelain & Ra-*

D

74 MERCURE DE FRANCE.

cine, pour en trouver mille exemples ; elle est de même la source du nombre oratoire.

Nos vers, il est vrai, ne varient point par le nombre des syllabes ; ils varient seulement en longueur, par les différens mélanges des longues & des brèves, quoiqu'à la vérité moins que les Latins. Mais si l'oreille n'avoit pas guidé leurs Auteurs ; deux vers de suite, l'un composé de spondées, l'autre de dactyles, auroient déplû par leur trop grande opposition. Qui pourroit reconnoître la même mesure dans ces deux vers ?

Immortali sunt naturâ prædita certe.

Quadrupedante putrem sonitu quatit ungula campum.

Nous avons une variété, que les Latins n'avoient pas. Quelquefois je trouve dans nos vers jusqu'à cinq syllabes brèves de suite.

Des Guises, cependant, le rapide bonheur.

Le dactyle & le spondée, toujours placés dans le même ordre à la fin des vers Latins, leur donne une sorte de monotonie qui n'est pas dans les nôtres : car il faut remarquer que l'oreille se fixe, & se repose naturellement, sur la fin de chaque

vers , outre que le sens des mots y fixe l'attention de l'esprit.

Notre vers Alexandrin me paroît répondre au pentamètre des Latins ; je trouve chacun de ses hémistiches composé de deux pieds , & un demi-pied long ; mais il a plus de variété , parce que ses deux hémistiches employent les longues & les brèves indifféremment , & surtout parce que le dernier n'est point assujetti au dactyle , placé régulièrement à la fin , ce qui rend la cadence du pentamètre trop monotone.

Notre grand vers réunit à choix tous les pieds des différens vers Latins ; il a donc une très-grande variété : ce que je dis du grand vers peut s'appliquer à tous les autres ; du choix & du mélange de ces pieds , résulte une harmonie très-réelle.

Avons-nous bien fait de ne pas rendre la prosodie aussi sensible dans la prononciation que nous le pouvions ? C'est une question importante. La Langue est dans notre maniere moins sonore , elle perd une partie de l'harmonie brillante qu'elle auroit pû avoir ; elle y gagne du côté de la douceur ; elle affecte plus la raison & le sentiment : les Italiens ont une prosodie plus marquée , leur déclamation fait

76 MERCURE DE FRANCE

par conséquent plus d'effet sur l'oreille ; elle en fait moins sur l'esprit & sur le cœur ; elle agit plus sur les organes , que sur l'âme même : aussi la déclamation est peu de chose chez eux , du moins quant aux passions ; ils ne déclament point la tragédie ; leurs Comédiens ne songent guères à toucher , ils ne veulent que faire rire : nous avons au contraire remué toutes les passions ; l'âme seule est le vrai guide de notre déclamation. Je crois que nous avons choisi le genre qui convient à des êtres pensans & sentans : j'ajoute que si la prononciation Florentine parle plus à l'oreille qu'au cœur , celle des Romains a plus de notre manière , & elle est généralement préférée.

Après avoir défendu la prosodie & l'harmonie de notre Langue , contre des reproches injustes ; je conviendrai pourtant qu'il seroit utile de fixer irrévocablement notre prosodie , par des regles écrites ; ce seroit un sûr moyen de la garantir de l'altération & de la corruption, qu'elle pourroit éprouver insensiblement de la part des gens du grand Monde , dont les caprices inconstans deviennent des loix , & assujettissent enfin aussi ridiculement que tyranniquement les Savans même & les Gens de Lettres , seuls

vrais Juges en cette manière. M. l'Abbé d'Oliver a déjà tenté, avec succès, un essai de prosodie ; mais pour rendre cette autorité plus grande & plus reconnue, il semble que l'Académie Française devroit se charger de cette entreprise.

J'ajouterai à ce que je viens de dire sur notre Poésie, que nous devrions tenter de faire usage des vers non rimés, à l'exemple des Anglois & des Italiens. Pourquoi sommes-nous les seuls qui néglignons de les employer ? Ils seroient très-bien placés dans nos Pièces de Théâtre, où il convient que la Poésie ne soit presque pas sentie. *Milton* a écrit son Poëme en vers non rimés. La monotonie de nos vers seroit diminuée ; notre Langue s'enrichiroit d'excellentes Poésies ; de la part de beaucoup de bons esprits rebutés de ce genre d'écrire, par la servitude que la rime impose ; nous n'aurions plus tant de vers foibles, qui sont si souvent à la suite des meilleurs vers, ni ces rimes trop prévues & trop répétées, dans les cas où un mot a peu de consonans. *Grâces* ne va jamais sans *traces* ; *désirs*, *plaisirs*, *charmes*, *allarmes* se suivent toujours. Ces défauts contribuent plus que toute autre chose à dégoûter les gens simplement sensés, de tra-

78 MERCURE DE FRANCE.

vailler en vers, quelquefois même de les lire. D'ailleurs chaque genre a son prix, & peut trouver sa place; & nul n'est à dédaigner.

L'entrelasement des rimes masculines & féminines, ne me paroît pas plus nécessaire à conserver; il conviendrait d'essayer ce nouveau genre: on auroit l'avantage d'éviter le remplissage de quatre vers, qui gâtent tant de Poésies, & qui rendent les changemens & les corrections si difficiles.

La brièveté sert à rendre la Langue plus précise, plus vive, plus énergique: elle dépend des mots & des tours de phrases; la Langue Françoisse a en général ses mots plus courts que la Latine & l'Italienne; ses syllabes muettes n'étant pas sensibles, y contribuent encore: *présence* est plus court que *presentia*; il en est de même de *soupire*, *suspirat*, *legere*, *lire*, &c. On peut observer encore que nous avons presque toujours une syllabe de moins dans les verbes *cantare*, *chanter*, *adorare*, *adorer*. Cet avantage du François, est encore plus sensible à l'égard de l'Italien: *io amava*, j'aimois, *io fïo amato*, j'ai aimé, *io aurei amato*, j'au-
rois aimé.

A l'égard des tours, nous avons prof-

érit les périodes de *Balsac*, nous avons coupé nos phrases, nous nous sommes contenté de lier les idées, en supprimant les liaisons artificielles & traînantes des expressions; par ce moyen, nous sommes parvenus à nous passer des tours rapides des autres Langues: cependant, si nous pouvions en acquérir quelques-uns, ce seroit une richesse de plus.

Mais ce qui me paroît défigurer la Langue, & surtout la Poësie Françoisé, c'est la répétition inutile & vicieuse des articles. Pourquoi n'osons-nous dire *vertu, science, grandeur, France, homme, femme*? Toutes les autres Langues s'expriment ainsi, du moins dans les vers; on peut hardiment supprimer l'Article du Nominatif, presque toujours celui de l'Accusatif; ceux du Datif & du Génitif subsisteroient. Mais ce seroit toujours autant de syllabes superflues, qui reviennent sans cesse, sans ajouter rien au sens ni à la clarté, dont les répétitions seroient retranchées. Il seroit utile de pouvoir faire le même retranchement dans les pronoms personnels, toutes les fois que le temps & la personne peuvent se deviner par la prononciation du verbe; ils se devineroient presque toujours, si nous prononcions notre Langue comme

80 MERCURE DE FRANCE

elle est écrite ; mais notre prononciation actuelle est si affoiblie , les consonnes qui terminent les verbes si peu senties , si peu distinctes , que cette suppression des pronoms personnels peut être regardée comme impossible. On pourroit donc se borner au retranchement des Articles *le , la , les , des*. Ils rendroient notre Langue propre au style lapidaire, qualité qui sans cela lui manquera toujours. Je suis intimement convaincu, que si l'on faisoit une sérieuse attention, sur l'inutilité absolue de ces syllabes vicieuses , un dégoût juste & invincible s'élèveroit contre elles , & les proscriroit sans retour. Peut-être ne sera-t-il pas inutile , de donner ici un exemple du changement avantageux , & du caractère énergique, que cette suppression des Articles pourroit nous procurer. Le voici :

» Gloire, qui vient de conquêtes, ne
 » sauroit avoir approbation du Sage ; vertu
 » doit être fondement de toute gloire.
 » Homme se dégrade lui-même en pensant
 » autrement ; voix universelle doit s'élever
 » contre tout usurpateur ; peut-être, à force
 » de couvrir de honte ces ennemis du genre
 » humain, parviendra-t-on un jour à tourner
 » les esprits des Rois , vers une gloire
 » plus digne de ce nom : que Philosophie
 » parle , que cri public se joigne à elle ;

» que tous écrivains ne déshonorent plus
 » leurs talens, en célébrant exploits barba-
 » res ; tôt ou tard frénésie d'ambition s'é-
 » teindra du moins par honte, si ce n'est
 » par remords. Rois & Princes sont rassa-
 » siés de respects, richesses, grandeurs ;
 » Admiration est le seul bien qui leur reste
 » à désirer : qu'on ne la leur laisse espérer
 » qu'*unie avec amour* : Il faudra bien qu'ils
 » se soumettent à opinion publique, seule
 » chose, sur laquelle autorité suprême ne
 » peut rien.

Je sens combien ce foible morceau est
 peu propre à séduire en faveur de mon
 sentiment ; il peut servir du moins à prou-
 ver que l'idée que je propose, est prati-
 cable ; & que cette maniere d'écrire,
 traitée plus heureusement, donneroit à
 la Langue, une énergie qu'elle n'a pas.

Toutes nos idées, toutes nos passions,
 ne sont pas douces & foibles ; nous en
 avons de fortes & de vives. Le langage
 a donc besoin de force & de vivacité,
 pour les exprimer. Ces qualités dépendent
 encore des termes & des tours : j'ai fait
 voir plus haut, comment nous pourrions
 nous enrichir des termes qui nous man-
 quent. Les tours consistent dans l'arran-
 gement des mots ; nous n'avons qu'un
 seul arrangement ; c'est celui de la clarté,

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

de la justesse & de la raison ; les passions changent cet ordre : pour se peindre plus vivement , elles employent les inversions ; la langue Latine , par sa propre nature , les admet & les varie à l'infini ; les langues modernes , faute de terminaisons différentes pour le cas des noms , & embarrassées dans les verbes , par les auxiliaires , sont plus bornées dans leurs inversions. Cependant la Langue Italienne en a infiniment plus que la Françoisse , sans qu'elle ait trouvé , dans son caractère , beaucoup plus de facilité à les employer. Il a fallu , pour cela , qu'elle altérât souvent la clarté du sens , mais les Lecteurs se sont accoutumés à le deviner ; elle en a peu dans sa prose ; elle les a multipliés dans ses vers : on ne sauroit trop marquer de différences , entre la prose & la poésie ; celle-ci ne sauroit être trop figurée , trop animée. L'inversion est la source où elle doit puiser particulièrement son caractère spécifique , ses beautés essentielles ; quelle âme pourroit être insensible à ces belles inversions ?

*Illi robur , & æs triplex
Circà pectus erat , qui fragilem trunci
Commisit pelago ratem
Primus.*

Nec quidquam sibi prodest

Aërias tentasse domos, animoque rotundum

Percurrisse polum, morituro.

Que l'on déplace les mots *primus* & *morituro*, la pensée perd aussitôt presque toute sa force. Tel est l'empire de l'oreille & de nos organes matériels, sur l'esprit même.

Cependant la Poësie Françoisë n'admet guères plus d'inversions, que la prose élevée ; de toutes les Langues modernes, qui n'avoient pourtant pas moins d'obstacles à vaincre, la nôtre est la plus pauvre à cet égard ; nous sentons nos besoins, mais notre timidité est la plus forte. N'essayerons-nous point de la vaincre ?

L'inversion excite l'attention, & la fixe où elle doit être fixée. Dans une phrase traînante où tout est, dit-on, dans l'ordre naturel, l'attention est errante, incertaine, & ne sçait où se reposer ; il convient qu'elle soit dirigée, sur les parties principales du discours : l'inversion seule peut produire cet effet. Les Latins en ont souvent abusé, surtout dans la Poësie, quelquefois même dans la prose : souvent on a peine à les entendre ; nous ne craindrons pas ce défaut : la nature de notre Langue s'oppose à tout excès en ce genre.

Dvj

84 MERCURE DE FRANCE.

Il me semble que nous devrions songer à introduire dans la Langue , le plus d'inversions qu'il se pourroit , lorsqu'elles seroient placées de manière à ne point produire d'ambiguité : c'est la seule règle que l'on peut fixer à cet égard ; je me contenterai de donner quelques exemples.

Toutes les fois que le régime du verbe n'est pas un accusatif, l'inversion peut avoir lieu. Nous disons très-bien : *à lui seul s'adressent tous mes vœux ; de lui dépend ma fortune.*

Lorsque le régime du verbe est précédé d'une préposition , *sur , devant , après , sous , à côté , par , pour , &c.* l'inversion ne peut point non plus produire d'équivoque : *sur cette vaste plaine , s'élève un Temple. Sous son Empire , les Peuples sont heureux.*

Il y a aussi bien des cas , où l'inversion peut avoir lieu , quoique le verbe régisse l'accusatif ; par exemple , toutes les fois que le nominatif du verbe est un pronom personnel , *je , tu , il* , parce que ces mots sont essentiellement nominatifs ; il en est de même de *qui*. Rien ne nous empêche de dire , avec le *Tasse* :

Je chante les combats , & ce Héros vainqueur ;

Qui, le tombeau sacré délivra du Sauveur.
Les suc's amers, il boit avidement d'écû ;
Et de sa propre erreur, la vie il a reçu.

Ainsi, on peut bien dire : mille entreprises heureuses *tu conças & exécutas*, il *conçut & exécuta*.

Lorsque le verbe exprime un sentiment, & que le régime est une chose inanimée, il ne peut point non plus y avoir d'équivoque ; ainsi, ces deux vers, malgré les inversions qu'ils contiennent, sont très clairs.

Plein de ces sentimens, toute gloire mortelle ;
Ce Héros dédaignoit en son ardeur fidelle.

Lorsque l'accusatif & le nominatif diffèrent en nombre, il ne peut point rester d'ambiguïté ; *mes feux, mes sentimens a emporté dans sa tombe mon premier époux.*

Souvent la force du sens suffit seule pour lever toute équivoque.

Et par art, *Antioche* ; & par force *Nicée*,
Les superbes Chrétiens avoient déjà domptées ;
Là, tu le fais, ô Muse, accourent les Mortels,
Où prodigue le plus des douceurs enchantées,
Le séduisant Parnasse.

Ces vers, avec bonté, daigne ici recevoir.

86 MERCURE DE FRANCE.

Lorsque le verbe est neutre, le nominatif peut très-bien être placé après lui : *cependant brûle & se consume la malheureuse Didon.*

Ne pourroit-on pas quelquefois éloigner le verbe de son auxiliaire ? *Si séparée je n'avois été d'un époux tendre.*

L'adverbe peut aussi n'être pas toujours uni au verbe : *constamment la fortune le seconda.*

Je trouve encore des cas où le substantif & l'adjectif pourroient être séparés. Pourquoi n'osons-nous dire ?

Quel terrible & funeste, il affronta danger ?
Combien de glorieux il entreprit travaux !

Le sens est pourtant clair & sans ambiguïté. J'en dis autant de ces vers.

Aux travaux de son sexe, aux fuseaux, à l'aiguille,
Abbaïsser ne daigna ses généreuses mains.

Donnera l'Univers, donnera le Ciel même,

A notre fier courage un secours tout-puissant.

Tombeau soit cette terre à tous les ennemis.

Le meilleur moyen pour accoutumer notre Langue aux inversions, & pour plier son génie à cette espèce de nouveauté, ce seroit de travailler à traduire le plus fidèlement qu'il seroit possible, des ou-

vrages de Poësie Latine , Italienne , Angloise ; le Lecteur sentant le prix des inversions heureuses , que le Traducteur auroit conservées , lui sçauroit gré de les avoir fait passer dans notre idiôme ; de jeunes Poètes avides de se distinguer , pourroient ensuite s'exercer dans ce nouveau genre : le caractère de notre Langue cesseroit peut-être enfin de se renfermer dans les limites étroites , ou il a été borné jusqu'ici. Mais il seroit à souhaiter que l'on n'employât les nouvelles inversions qu'avec choix. Il est certain que la Langue Latine les a trop multipliées ; souvent elles ne produisent qu'une beauté matérielle , dont notre Langue peut très-bien se passer ; souvent la phrase auroit gagné à être coupée ; l'habitude mécanique d'arranger des mots , a entraîné les Latins , & leur a fait noyer un petit sens dans beaucoup de paroles artistement symétrisées ; il en peut résulter quelque agrément pour l'oreille , sans que l'esprit en soit plus satisfait : quelquefois elles ne font que l'embarasser , & que retarder & brouiller les idées ; on peut suppléer très-heureusement un grand nombre d'inversions de cette espèce , en coupant les phrases ; la clarté , la justesse , la force même y gagnent sûrement. Cet avantage est sans

doute préférable à celui de contraster des mots, d'où il ne résulte qu'une illusion passagère, que la réflexion dissipe bientôt. Occupé de la combinaison pénible des termes, un Auteur néglige insensiblement les idées & les choses. Si tant d'ouvrages, qui plaisent en Latin, perdent si souvent leur mérite à être traduits en François, gardons-nous d'en rejeter la faute sur notre idiôme; admirons bien plutôt la noble & heureuse simplicité, qui forme son caractère, & félicitons-nous de trouver en elle un creuset assuré, pour distinguer l'or pur d'un alliage faux & frivole. Dégagée du soin de rechercher des ornemens superflus, & privée de l'espoir de faire illusion par leur secours, la Langue Françoisse ne s'occupe que du fond des choses, elle simplifie, elle épure, elle presse les pensées & les sentimens; elle a l'avantage unique de parler à l'esprit plus directement qu'aucune autre.

Cependant, à la suite d'un nombre choisi d'inversions qu'elle pourroit acquérir, il seroit encore à désirer, comme je l'ai dit plus haut, qu'elle empruntât de quelques Auteurs Latins certains tours vifs & précis, composés de constructions hardies, souvent même, sans construction,

apparente, dont elle tireroit des nouveaux degrés de vivacité & d'énergie. *La Bruyere*, *S. Evremond*, *la Fontaine*; peuvent fournir des idées de ce style: une Langue, pour atteindre à la perfection, doit embrasser tous les genres. Combien de nuances de style depuis l'élégance nombreuse de *Cicéron*, jusqu'à la nerveuse concision de *Tacite* & de *Salluste*, depuis *Virgile* jusqu'à *Juvenal* & *Perse*!

Je sais que la maniere différente de ces grands hommes, tenoit à leur génie particulier; mais ces génies doivent renaître dans chaque Siècle & dans chaque Nation lettrée. C'est à ceux qui se sentent portés par la Nature à quelqu'un de ces deux genres, à choisir les modèles qui leur sont propres, & à franchir, courageusement, le joug imposant du ton dominant de leur siècle: nous avons assez de talens, qui pourroient se faire un caractère original; il ne leur manque que d'oser, & de briser les entraves de l'imitation. Par là nous verrions, peut-être, renaître cette précieuse naïveté, cette simplicité singulière de nos premiers Auteurs; notre Langue acquerroit une force qu'elle a enviée inutilement jusqu'ici à la Langue Angloise.

Malherbe, Racine, Boileau, Rousseau,

90 MERCURE DE FRANCE.

ont rendu de grands services à leur Langue ; ils ont perfectionné son élégance , son exactitude , sa pureté , sa noblesse , sa délicatesse , ses grâces ; en sorte qu'à tous ces égards , elle ne cède à aucune autre Langue : peut être ont-ils nui à des progrès plus utiles , qu'elle auroit pû faire du côté de la hardiesse , de la vivacité , de l'énergie , de l'abondance ; je le répète encore , ils sont venus trop tôt.

Dès *Malherbe* , on s'est écrié que cet Auteur avoit fixé le caractère de la Langue : la Nation sortoit à peine de la barbarie ; dès le premier pas , elle crut avoir atteint la perfection. *Malherbe* avoit l'âme grande & élevée ; il ne lui a manqué qu'une Langue plus avancée , pour déployer son génie.

Racine , admirable par l'analyse délicate du cœur humain , par les charmes délicieux de son style , par la conduite & l'intérêt de ses Pièces , *Racine* a créé un genre , dans lequel il ne sera surpassé par personne. Mais il faut avouer que chez lui l'élégance continue , a souvent étouffé la force.

Boileau étoit assurément un très-bel esprit ; il avoit essentiellement le cœur froid , & l'âme peu élevée ; il sent peu , il peint agréablement ; plus Versificateur

que Poëte, ses vers sont rarement produits par la chaleur du sentiment, ou par la force des idées. Ils sont faits, pour ainsi dire, au compas, on devine les mots qu'il a trouvés, qu'il a cherchés : leur arrangement mécanique est son principal mérite. Soutenu par *Horace*, il s'est élevé au-dessus de lui-même dans son Art poétique : il y a pourtant de très-belles choses dans le *Lutrin* ; on trouve dans ses *Satyres*, beaucoup de traits d'esprit, agréablement tournés, mais sans chaleur & sans élévation. Un Poëte satyrique pour exceller doit-être doué de cette *humeur Angloise*, pour laquelle nous n'avons pas même de terme ; & il n'y en a point, dans *Boileau*. *La Bruyere*, simple Profateur, l'avoit reçu de la Nature, son ouvrage en est profondément empreint.

Rouffeau, quoiqu'avec beaucoup plus de chaleur que *Boileau*, & avec un esprit plus nourri par la Philosophie, manque encore de véritable énergie ; ingénieux, pur, correct, élégant, ses pensées sont justes, solides, grandes, liées, ornées agréablement : mais son esprit n'a pas une certaine profondeur ; & c'est chez lui, surtout que j'observe un grand nombre d'idées foiblement rendues. L'expression lui a manqué : j'entens cette ex-

pression vigoureuse, ce coup de pinceau du grand-Maître : la crainte d'offenser l'oreille, l'a trop souvent arrêté. Il n'a employé qu'un très-petit nombre de termes, dans ses ouvrages de grande Poësie. Une idée neuve, exprimée avec des mots rebattus, ne sauroit paroître neuve : l'esprit est la dupe des oreilles : toute pensée hardie doit être revêtuë d'expressions qui le soient. Les plus zélés admirateurs de ce Poëte, sont forcés de convenir que son génie n'a rien d'original.

Ce que je viens de dire de ces grands hommes, souffrira sans doute beaucoup de contradictions ; on se porte presque toujours à admirer sans réserve, ce qui est vraiment admirable à certains égards. Cependant, je crois n'avoir arraché, de leurs couronnes, aucun des lauriers qui leur sont légitimement acquis. Je voudrois seulement qu'on pût se persuader que, pour avoir excellé dans quelques parties, ils n'ont pas également excellé dans les autres ; qu'ils n'ont pû ouvrir toutes les routes à la fois, & qu'il faut bien se garder de les présenter comme des modèles universels.

Créons des termes & des tours forts & énergiques, nos pensées le deviendront. Nous avons assez de jolis mots, & par

conséquent de jolies idées , & de jolies âmes. Mais est-ce tout ? Après un siècle de grâces & d'élégance , travaillons à nous former des âmes hardies & robustes.

Corneille , Bossuet , la Bruyere , Montesquieu , Voltaire & j'ajoute Rousseau de Genève, sont les Ecrivains que nous devons choisir pour modèles en ce genre : les pensées que ces hommes célèbres ont réussi à bien rendre , sont gravées dans tous les esprits. Envain des Ecrivains médiocres travaillent à les retourner ; ils nous les offrent affoiblies ; l'esprit ne les retrouve qu'avec dégoût. Ce qui est dit & pensé avec un certain degré de force , méantit à jamais toutes les copies froides & imparfaites ; toute pensée grande & fortement exprimée , est immortelle ; l'esprit peut amuser l'esprit , l'âme seule a droit d'ébranler l'âme : j'entens par âme , ce caractère fier , indépendant , original & sublime , cette chaleur intime & féconde , ce feu , pour ainsi dire , électrique , qui étincelle rapidement , qui éclate , pénètre & communique de même. Le sentiment coule avec abondance de cette source enflammée ; il se répand sur les ouvrages de pur agrément , comme sur ceux de la persuasion la plus profonde ; il vivifie les genres même qui en sont le moins susceptibles.

94 MERCURE DE FRANCE:

Point de génie sans sentiment : *Sapho* est la tendre amante de *Phaon* ; *Montesquieu* & *Newton*, sont les amans sublimes de l'humanité & de la vérité.

Je crois que c'est grand dommage que *Montagne* n'ait pas écrit à Paris ; cette Ville donne le ton ; elle l'eût reçu de lui & l'eût rendu au reste de la France : mais *Montagne* étoit gascon , il écrivoit dans son pays , il étoit énergique & hardi ; on admira ces qualités , & on s'en tint là. Le bel esprit , ce fléau du génie , dormiroit dans la Capitale ; il empêcha les progrès de ce style expressif , qui auroit enrichi la Langue ; cependant *Montagne* plaît à tous ceux qui le lisent. On le cite avec complaisance , & personne n'ose entreprendre de le traduire en François pur & élégant. On resteroit au-dessous de lui , on seroit ridicule. Pourquoi s'est-on amusé si longtems à contrefaire le style de *Marot* , qui n'avoit en partage qu'une naïveté agréable ? Le premier modèle étoit bien plus digne d'être suivi. Mais , dira t-on , *Montagne* faisoit des barbarismes. Ah ! nous n'avons que trop d'Auteurs purs & châtiés , c'est-à-dire , foibles & froids. Il nous faut peut-être de hardis faiseurs de barbarismes , sans quoi notre Langue est exposée à languir ,

Tous les fausses graces d'une élégance puérile & de cette délicatesse excessive à laquelle on a voulu borner son caractère : qualité qui, renfermée dans ses bornes , est admirable en certains genres , mais qui devient un vice dans beaucoup d'autres.

Nous n'osons nommer plusieurs animaux utiles. Nous craignons de peindre avec trop de vérité, la mort, la peste, la corruption, le vice. Livrés à un art recherché, nous dédaignons la simple Nature ; il faut que nos Bergers soient couverts de fleurs ; les arts utiles sont avilis à nos yeux délicats.

Chaque mot a sa place dans un certain style, il n'en sçauroit sortir ; tout écrit élevé est presque toujours boursoufflé & vuide de choses ; il faut se faire entendre, par des périphrases qui affoiblissent ; on ne peut appeller presque aucune chose par son nom dans le style noble.

Nous sommes, par cette même délicatesse, très-bornés dans le choix des images. Combien en est-il que nous admirons dans *Virgile*, & dans *Homere*, & que notre Langue ne peut admettre ? Le sentiment, dans nos ouvrages, est toujours enflé, guindé, refroidi, par un accessoire de noblesse. Le naturel, le simple, le vrai ;

66 MERCURE DE FRANCE
nous paroît ignoble. La plupart des beautés naïves des tragiques Grecs, sont perdues pour nous.

Je trouve les sources de cette fausse délicatesse, dans les idées relatives de grandeur & de bassesse qu'inspire la Monarchie ; dans le luxe , l'oïveté , la société trop assidue ; & surtout , dans la société des femmes.

La distinction des rangs , l'orgueil & la vanité qu'ils font naître , rejettent nécessairement un mépris injuste sur les états inférieurs. Le luxe amoureux des Arts agréables , avilit par comparaison les Arts nécessaires. L'Oïveté fille de la Richesse dédaigne les travaux utiles. La Société, en rapprochant ces différens états, inspire un respect, une dépendance, une fausse honte, vis-à-vis de ceux qui sont plus élevés : ainsi tout prend une tendance générale d'admiration & d'imitation , vers les premiers rangs , vers leurs mœurs, leurs usages, leurs ridicules même & leurs vices : tout concourt à l'avilissement des autres, de leur utilité même, de leurs travaux & de leurs vertus.

Enfin, la société habituelle des femmes achève de nous séparer de la noble & simple nature : élevées presque toutes dans la frivolité, dans l'art unique de plaire , elles
nous

nous y ramenant par le foible qu'elles nous inspirent : juste punition de l'éducation à laquelle nous les avons condamnées ; elles nous donnent leurs propres défauts , qu'elles doivent à notre tyrannie ; nous sommes forcés de nous plier à leur goût étroit & exclusif , à leurs passions , qui veulent toujours être remuées en bien ou en mal , à leur amour-propre , qui les dégoûte de tout ce qui ne les flatte pas , de tout ce qui n'est pas dirigé à leur amusement ; elles donnent le ton ; elles jugent ; elles prononcent d'après leurs idées petites , foibles & sans principes : la Nature est méconnue , le génie se glace , se rétrécit , & quitte les grands objets.

Chaque génération de ces idoles de passage , a son bon ton dominant ; tout ouvrage qui n'en porte pas l'empreinte , n'est ni lû , ni vendu , ni prôné : tout Auteur veut l'être : que faire donc ? Suivre le torrent , ne rien produire d'élévé ni de fort , oublier la postérité , & se borner à la gloire honteuse d'avoir perfectionné la corruption de son siècle. Ainsi , l'esprit rampe successivement dans un cercle rapide de modes inconséquentes , outrées & méprisables.

Le tourbillon des femmes renferme une multitude d'hommes , plus femmes

E

qu'elles, avec qui elles veulent bien partager leurs droits. Ces esclaves brillants deviennent, en concurrence avec elles, tyrans, protecteurs & corrupteurs des talens : tels sont les Juges qui assignent les rangs dans les Lettres : l'homme de sens, l'homme solidement instruit se tait, ou ne parle qu'à l'écart ; il n'a point de passions, de vices, de rang ni de place, c'est un être isolé, & qui d'ailleurs, devient tous les jours plus rare : il n'est point à la mode, parce que le bon sens, le mérite, l'honnêteté, la vertu n'est point de mode ; la folie, les vices, les ridicules, triomphent impunément & sans obstacles.

La mode est toute-puissante en France, mais toute mode finit ; & la dernière jette, nécessairement, un ridicule sur celle qui l'a précédée : Les Héros & les Héroïnes du jour, dépouillés enfin de ce qui séduit ou qui impose, finissent par devenir des Marquis de Mascarille, & des Fées gothiques ; les Livres de mode les plus admirés, sont relégués parmi les vieux portraits.

Cependant, l'ambition des hommes de Lettres est d'être aussi les hommes du jour. Ils y parviennent par la bassesse & les lâchetés serviles, qu'ils prodiguent

Dans leurs ouvrages. Voyez dans leurs écrits, & surtout sur la scène, de quelles couleurs brillantes ils peignent l'homme à la mode, combien l'homme vertueux est obscurci, abaissé, sacrifié; s'ils attaquent le vice & la folie, c'est avec des armes si polies, des traits si adoucis, qu'ils semblent plutôt flatter que combattre : quel bien ne feroit pas au contraire une satire vigoureuse? Elle éclaireroit les foibles & la multitude : mais on craint de passer pour dur, de n'être plus admis dans le monde, on trahit la Nation, la vertu, son propre honneur.

C'est aux gens à talens à sentir leur supériorité, & la haute dignité de leur ministère : eux seuls peuvent opposer une barrière solide au torrent du faux goût & des mœurs vicieuses; c'est à eux de substituer aux puérités des jargons de mode, l'abondance & l'énergie qui conviennent à la Langue d'un Peuple illustre par sa puissance & par ses lumières : qu'ils fassent passer dans le langage les richesses du génie, & les graces solides de la vertu; ils les communiqueront jusqu'à nos âmes, leurs écrits seront immortels, & la Nation s'élèvera.

Il me reste à résoudre une objection importante, qui se présente naturelle-

E ij

ment : si nous nous déterminions à enrichir notre Langue d'une foule de mots nouveaux , à multiplier les inversions , à retrancher les articles , les ouvrages que nous admirons le plus deviendroient gothiques; *Racine* vieilliroit , nous le regarderions du même œil dont nous voyons aujourd'hui *Rotrou* : en voulant acquérir des richesses incertaines , nous perdriens sûrement celles que nous possédons , tout l'édifice de notre Littérature seroit renversé.

Je réponds 1.^o Que si par ces changemens , il arrivoit qu'une multitude d'ouvrages médiocres & foibles , fût plongée dans l'oubli , cette partie ne seroit pas à regretter.

2.^o. Je soutiens que les ouvrages vraiment bons subsisteroient toujours : nous en avons la preuve dans l'état présent de notre Littérature : *Corneille* quoique vieilli , reste en possession de notre Théâtre. *Montagne* est toujours lû. Les bons écrits subsisteroient même tout seuls au milieu du naufrage des autres , ce qui seroit un très-grand avantage.

3.^o Si les personnes qui composent le cercle frivole du monde , perdoient une partie du goût vif qu'elles ont pour ces ouvrages , le mal ne seroit pas grand.

il n'en résulteroit aucun inconvénient réel pour les Lettres.

4°. Les Philosophes, les vrais Littérateurs, les bons esprits ne cesseroient jamais de lire, de méditer ces excellens écrits, de soutenir leur réputation & de les choisir pour modèles; ainsi le progrès des Lettres n'en seroit pas moins assuré, ce qui est le seul point capital.

5°. Que le plaisir qu'on auroit à les lire, fût plus ou moins diminué, ce ne seroit tout au plus que la perte de quelques sensations agréables, qui seroient sûrement remplacées par d'autres; leurs pensées, leurs vues, leur ordonnance ne sçauroient périr, & c'est tout ce qu'il seroit utile de conserver.

6°. Si des pensées que l'on croyoit fortes, cessent de paroître telles, ce ne seroit que par comparaison avec d'autres vraiment fortes que nous aurions acquises; nous n'aurions perdu qu'une erreur, nous aurions gagné une vérité: si des choses qui nous sembloient exprimées avec grâce, paroissent perdre cet agrément, ce ne seroit qu'un prestige dont nous aurions reconnu l'illusion; ce qui paroît beau, ne peut être effacé que par des beautés plus réelles.

7°. Notre bonne Littérature n'a duré

E iij

101 MERCURE DE FRANCE:

encore qu'un siècle : nous n'avons qu'un petit nombre d'ouvrages de génie : notre Monarchie, & par conséquent, notre Langue, dans la constitution actuelle des choses, doivent durer vraisemblablement un très-grand nombre de siècles ; seroit-il raisonnable de les sacrifier tous à la considération d'un seul, & d'immoler d'avance les efforts multipliés que doit faire notre postérité, aux petits progrès que nous avons faits dans un si court espace de temps ? Nous sommes encore au berceau, nous ne faisons que de naître ; voudrions-nous borner l'âge viril, qui doit nous suivre, à nos foibles facultés, qui sont à peine développées ?

Si l'on objecte encore que les Arts sont bornés ; que, dans les Nations Lettrées, ils n'ont eu qu'un beau siècle ; que nous avons eu le nôtre, & que par conséquent, ces progrès, dont on nous flatte, ne peuvent avoir lieu que dans le carrière des Sciences, & non dans celle des Arts & des Lettres.

Je dirai, qu'il est peut-être téméraire de juger des progrès, dont l'esprit humain est susceptible, d'après des expériences si imparfaites ; & qu'il seroit nécessaire de les avoir bien plus multipliées, pour porter un jugement certain sur un objet si

vaste & si compliqué. On a cru long-
 temps que les Grecs & les Latins avoient
 tout perfectionné, tout épuisé ; cependant
 on se trompoit : les Auteurs modernes
 ont du moins ajouté des développemens
 tout nouveaux , aux germes précieux que
 nous avoient laissés les Anciens : les grands
 Orateurs & les grands Poètes François ,
 ont dû se faire un caractère original ,
 malgré les talens & les succès de ceux
 qui ont écrit dans les beaux jours d'A-
 thènes & de Rome.

Si plusieurs peuples n'ont eu qu'un
 beau siècle , ce n'est pas qu'ils eussent at-
 teint les limites des Arts ; tout ce qui
 s'est fait depuis eux , prouve invincible-
 ment la fausseté de cette prétention ;
 dira-t-on que c'est la perfection où les
 Romains avoient porté les ouvrages de
 théâtre , qui les a forcés à dégénérer en
 cette partie ? Le génie des Grecs & des
 Romains , a baissé tout à la fois , & dans
 les genres qu'ils avoient traités avec le
 plus de succès , & dans ceux où ils n'en
 avoient eu que de médiocres : c'est donc
 à des causes étrangères , & tout-à-fait
 différentes , qu'il faut attribuer leur dé-
 cadence. Il seroit superflu de les recher-
 cher ici.

Les Anciens ont trouvé les vrais prin-

E iv

cipes , ils ont créé les genres ; c'est une gloire unique qu'on ne peut leur contester ; mais ils n'ont fait qu'effleurer la connoissance de l'homme & de la nature ; il nous reste à l'approfondir. L'invention de l'Imprimerie a changé la face du monde sçavant. Toutes les nations réunies par elle , ne forment plus qu'un seul empire des Lettres. L'émulation n'est plus de citoyen à citoyen ; elle est de peuple à peuple : les diversités des mœurs forment autant de manières différentes de voir , de penser & de sentir , & leurs communications présentent encore autant de modifications nouvelles. Telle est la vaste carrière qui s'offre à nous : les Anciens avoient les talens d'un homme pour modèles ; nous avons ceux du genre humain : que ne doit-on pas attendre de cette émanation de lumière rapide , immense , immortelle ? De cette émulation universelle & active , dont les rayons infinis se coupent , se croisent & s'étendent en tout sens ? Les observations de la Nature , auxquelles notre siècle s'est livré , suffiroient seules , pour fournir un fonds intarissable de nouvelles richesses à l'éloquence & à la Poésie ; ajoutons à tous ces avantages , que nous n'avons plus d'obstacles étrangers , ni d'irruptions de barbares à redouter.

Si de ces considérations , je descends à l'examen particulier des progrès de notre Nation , je trouve qu'elle a analysé le cœur humain avec une très-grande supériorité ; mais , qu'il s'en faut bien qu'elle ait atteint le même degré , dans les descriptions de la Nature en général ; occupée des détails de nos inœurs passagères & mobiles , cette partie est restée absolument neuve ; les idées simples , primordiales , & communes à tous les hommes , ont été négligées. C'est pourtant dans ce genre seul , que l'on peut faire des ouvrages vraiment durables. Bien loin que nous ayons tenté de peindre les effets infinis de la Nature , avons - nous seulement une description du printemps . faite avec génie ? L'Angleterre , l'Allemagne même , nous ouvrent la route , & nous ne songeons point à les suivre ; cependant ce nouveau genre auroit de plus l'avantage de développer le talent dans toutes les Provinces de la France , & de le retirer de l'imitation servile de l'esprit de mode de la Capitale , qui la rabaisse & lui ôte les moyens de se distinguer. Combien comptons-nous de Poèmes épiques , d'Épîtres & d'Odes dignes d'être admirées ? heureuse nécessité , où nous nous trouvons ! Pour nous faire un caractère

F. v

originel, il ne faut que revenir à la Nature ; c'est principalement dans cette carrière , que nous sentirons la disette de notre langage , & la nécessité de l'enrichir. La Langue est l'instrument du génie , laissons-lui la liberté de la perfectionner ; nous en recueillerons bientôt les fruits.

*LETTRE de M. d'ALEMBERT,
à l'Auteur du Mercure.*

COMME je vais , Monsieur , assez rarement aux Spectacles , je n'ai vu aucune des représentations de l'*Ecoffoise* ; cela n'intéresse guères le Public , mais cela suffit pour le détromper (s'il est nécessaire) sur ce qu'on a avancé dans une feuille périodique , que c'est uniquement par prudence , & par l'incertitude du succès , que je n'ai point assisté à la première représentation. Il n'est point vrai non plus , que j'aye appris d'acte en acte le sort de la Pièce ; si j'avois été fort empressé de le sçavoir , je me serois placé plus près du lieu de la scène , que n'est l'endroit où l'on prétend que j'étois alors ; je n'ai appris le succès qu'avec le Public , & après la fin du Spectacle. Je suis &c. D'ALEMBERT,

*MEMOIRES de MILEDI B...., par
Madame R....*

CES Mémoires, qui m'ont paru très-joliment écrits, ne peuvent faire que beaucoup d'honneur à leur Auteur. Le style en est fleuri, délicat, clair & varié. On peut dire même qu'il fait tout l'intérêt de cet ouvrage, un peu vuide d'événemens. En voici l'extrait: *Miledi B...* étoit fille d'un Gentilhomme François, de la Religion Protestante. Cet homme ayant parcouru, dans sa jeunesse, l'Espagne, l'Allemagne & l'Italie, finit ses voyages par l'Angleterre, où il devint amoureux de la fille de Milord Duc... qu'il enleva & emmena en France où la mort de son pere le rappelloit. La mere de *Miledi B...* mourut en la mettant au monde; & le parent d'un Ministre ayant épousé la sœur du pere de *Miledi*, qui étoit Catholique & avoit été élevée au Couvent, on fit le procès au pere de *Miledi*, qui étoit Protestant, pour s'emparer de ses biens, & il fut banni du Royaume. Il se retira avec ce qui lui restoit de biens en papier, dans un desert en Ecosse, où il

E vj

éleva sa fille, avec tous les soins d'un bon pere. Il sçavoit trois Langues, qu'il lui apprit, ainsi que la Philosophie, la Musique & la danse, où il la forma lui-même avec un succès digne de ses attentions. il étoit naturellement Misanthrope, & de toutes les femmes, qu'il avoit vues dans les différens pays qu'il avoit parcourus, la seule Angloise eut le don de le rendre sensible.

Un Milord, du parti du Roi Jacques; voyant la fermentation qui commençoit à troubler l'Angleterre, & voulant mettre en sureté les jours de son fils, l'envoya en Ecosse avec un gouverneur, & ce jeune homme fut élevé dans le voisinage de la retraite où s'étoit réfugié le pere de *Miledi*. Parvenue à l'âge de seize ans, *Miledi*, qui n'avoit jamais rien vû, s'éloigna un jour plus qu'à l'ordinaire, de la maison qu'elle habitoit; & sa curiosité l'ayant conduite dans une prairie assez vaste, elle y rencontra le jeune Milord qui étoit seul, se promenant avec un chien. Surprise de part & d'autre, la connoissance se fait, on prend goût à se voir, on se donne rendez-vous pour le lendemain, & ainsi on continue à se voir pendant six mois. Alors le pere de Milord, obligé de fuir en France avec le Roi

Jacques, rappelle son fils auprès de lui, pour voyager ensemble. Adieux touchans, regrets inexprimables de nos deux Amans. Le pere de *Miledi* n'étoit point informé, & ne se doutoit nullement de l'amour de sa fille. Il prenoit sa douleur, pour l'ennui que lui causoit la solitude. Il se détermine à quitter sa retraite, & à revenir en France. L'espoir d'y revoir son Amant, ramène la sérénité sur le visage de *Miledi*. Prêt à partir, le pere meurt; & après lui avoir rendu les derniers devoirs, *Miledi*, suivant les ordres qu'elle en avoit reçus, part pour se rendre en France, chez Madame de *Volancourt*, sa tante, qui l'avoit frustrée de ses biens. En chemin, elle rencontre, dans une hôtellerie, un Milord appelé de *Workinscheton*, homme très-aimable, mais un peu misantrope, & qui se prend pour elle d'une passion qui augmente à chaque moment. Elle lui déguise l'amour qu'elle ressent pour Milord B. Ils arrivent en France & à Paris. *Miledi* se rend chez sa tante, où elle est reçue de la façon la plus humiliante; mais les libéralités de son compagnon de voyage, qui lui fait tenir tous ces présens de la manière la plus galante, la mettent en état de se faire aimer de sa tante, en l'éblouissant par son faste.

FIG. MERCURE DE FRANCE.

Elle lui fait présent d'une bague de dix mille écus , qui la met très-bien dans son esprit. On la loge beaucoup mieux , & le rang de Milord Duc de *Workinscheton* , lui procure un accès libre chez la glorieuse Madame de *Volancourt*.

Madame de *Volancourt*, coquette remplie de piété , s'occupe bientôt du soin de convertir sa nièce au Catholicisme. On la fait exhorter par un Docteur du bel air , qui se trouve scandalisé qu'elle puisse résister à son éloquence ; & par la suite , il employe les moyens de vengeance les plus noirs. Il persuade à la tante d'obtenir un ordre du Ministère , pour faire enfermer sa nièce dans un Couvent , & de s'empater du bien que son pere a recueilli dans sa retraite, étant odieux que des billets de banque appartiennent à une Protestante. Il réussit auprès de la tante , mais la tante ne réussit pas auprès du Ministre.

Miledi étant allée à la Comédie avec le Duc de *Workinscheton* & Madame de *Volancourt* , y voit Milord *B.* avec la Princesse de ... La jalousie la suffoque , elle verse un torrent de larmes ; on croit que c'est l'illusion de la pièce qu'on joue , qui lui cause cette révolution ; mais le Duc a l'esprit plus pénétrant. Milord *B.*

SEPTEMBRE. 1760. 117

est venu le voir, il n'a pas fait semblant de reconnoître sa *Miledi*, qui paroissoit émpressée à lui parler ; c'est après qu'il est parti, qu'elle se désespère. Rien n'échappe aux regards d'un Amant. Il se doute de quelque chose, & il ne se trompe pas.

Miledi apprend que Milord *B...* étant venu en France y fut recherché de toutes les femmes ; la Duchesse de... prit soin de son éducation ; & la Princesse de... l'avoit fixé. Mais le jeune Prince de... lui disputa par la suite cette conquête, & leur rivalité eut une suite funeste pour Milord *B...* *Miledi* ayant toute la confiance imaginable en la probité du Duc de *Workinscheton*, lui fit l'aveu de sa passion pour Milord *B...* Cet aveu jetta le Duc dans la plus amère consternation. Son malheur devient égal à son amour.

Pendant cet événement, on fait les nûces de la fille de Madame de *Volancourt*, que M. de *Villebrun*, son oncle, homme de la plus aimable gâité, a sauvée du célibat, où la mere vouloit l'engager, pour augmenter l'héritage d'un fils qu'elle idolâtre, & qui n'a d'autre qualité remarquable, que celle de réunir en lui tous les vices des petits maîtres.

Miledi, étant au Palais avec sa tante, y

trouva Milord *B...* Ils se joignent , ils se parlent & se réconcilient : il promet de la venir voir le lendemain. Le Duc de *Workinscheton* est assez généreux , pour travailler lui-même à détacher Milord *B...* des fers de la Princesse de... pour le ramener à *Miledi*. Milord est reçu aussi favorablement chez la tante , que le Duc l'avoit été. La tante propose d'aller passer le printems à une maison de plaisance qu'elle avoit près de Paris. Le Duc refuse d'être de la partie , & Milord , dans cette campagne , se justifie auprès de *Miledi* de sa passion pour la Princesse de... & lui avoue que c'est un certain Marquis de *Leuquieres* qui lui a donné les mauvais principes qu'il a suivis jusqu'à présent. Il lui fait les plus belles promesses de n'être qu'à elle. Il lui fait même le sacrifice d'une Lettre de la Princesse de... qu'il reçoit devant elle , & qu'il rend sans daigner la lire, On revient de la campagne , où le Duc avoit été retrouver *Miledi*, dont il ne pouvoit s'absenter, malgré ses efforts pour vaincre son amour. C'est alors que les intrigues du Directeur de Madame de *Volancourt* , brouillent la tante & la niece. Nous avons dit , ci-dessus , les mauvais conseils que cet homme noir avoit osé donner à Madame de

Volancourt, contre *Miledi*. Elle remet son sort entre les mains de M. de *Villebrun*, qui la détermine à se-retirer dans un Couvent, où elle va se mettre à l'abri des poursuites de sa tante. Le Duc de *Workinscheton* vient l'y voir, & M. de *Villebrun* y mène Milord *B...* Comme elle avoit permission de sortir, M. de *Villebrun* la mène chez une Madame de *Sainte-Hélène*, femme dont le caractère estimable gagne le cœur de *Miledi*. Elle y trouve aussi une société choisie, qui lui plaît infiniment. On travailloit toujours à obtenir du Ministre, une lettre de cachet contre *Miledi*. Le Ministre vient la voir au Couvent; elle se justifie des accusations intentées contre elle, & le Ministre l'engage à se convertir. Elle va dîner chez lui, puis elle est présentée à la Reine d'Angleterre, alors à Paris. Elle en est accueillie avec distinction, & elle excite la jalousie de toutes les Dames de la Cour. La Princesse de... rengage Milord *B...* & le Duc de *Workinscheton*, désespérant de se faire aimer de *Miledi*, malgré l'inconstance de Milord *B...*, se tue d'un coup de pistolet. Son Valet de chambre, apporte à *Miledi*, une boîte, & une lettre, par laquelle il lui fait ses adieux de la manière la plus touchante. *Miledi*, en apprenant la mort du Duc,

114 MERCURE DE FRANCE.

tombe évanouie , & elle reste longtemp
ensévelie dans la plus profonde douleur.

Revenuë à elle , elle ouvre la boëte
& y trouve un diamant superbe , avec le
portrait du Duc enrichie de pierreries ,
& pour cent mille écus de lettres de
change avec ces lignes :

» Daignez accepter les foibles expres-
» sions d'un amour, que la mort seule peut
» éteindre. Du moins que , quand je ne
» serai plus , quelque chose me retrace
» dans un cœur , dont l'oubli me paroît
» encore plus terrible que le moment
» qui va me dérober à vous pour jamais.
Miledi étoit inconsolable , lorsqu'on lui
annonça, pour loger avec elle, une Provin-
ciale appelée Madame la Marquise de
Revennes. La description du caractère ad-
mirable de cette Dame, est un peu longue.
Miledi se lie avec elle de l'amitié la plus
étroite , & cette Dame la console des
perfidies du Milord ; mais M. de *Villebrun*
vient lui annoncer que Milord est revenu
de ses égaremens , & qu'il veut s'unir à elle
par des nœuds indissolubles ; mais Milord
est tué près de Vincennes par le Prince de...
jaloux de la Princesse de... & il prie son
pere de lui accorder la satisfaction de voir
Miledi avant que de mourir. Le pere va la
chercher lui-même. Il l'instruit du mal-

heur de son fils, elle va le trouver, le pere les fait unir ensemble, & Milord perd la vie. Après quinze jours de la plus violente douleur, le vieux Milord remet, à sa bru, les formalités qui lui assuroient le titre de *Miledi*. Elle se retire pendant quelque temps avec lui; mais ce vieillard infortuné, ayant été rappelé dans sa Patrie, par le parti du Roi *Jacques*, périt sur un échafaud, & *Miledi* passe sa vie à regretter son époux & son beau-pere.

On voit, par la conduite de ces Mémoires, qui ne sont ornés d'aucuns faits importans, que le style seul doit en faire tout le mérite. Et en effet, il remplit avec supériorité le vuide d'intérêt. Ces Mémoires, divisés en quatre parties, qui contiennent deux volumes, se vendent à Paris, chez Cuissart, au milieu du quai de Gesvres, à l'Ange-Gardien.

REPONSE à la Lettre de M. de GRACE, insérée dans le Mercure de Mai dernier.

J'AI lû avec plaisir, Monsieur, quoique un peu tard; comme il arrive à tous ceux qui sont à la campagne, où les Journaux n'arrivent pas régulièrement, la lettre

ſçavante & polie, que vous m'avez adreſſée dans le dernier Mercure de Mai. Agréez que je réponde à vos civilités plutôt qu'à votre diſſertation. Je penſe que chez les anciens Egyptiens, le culte des animaux & des objets terreſtres étoit une religion matérielle & groſſière, reſte de l'ancienne barbarie, qui s'eſt conſervé comme uſage antique & ſacré, dans les ſiècles poſtérieurs où la Nation s'eſt policée. Je diſ que l'Egyptianisme, dans ſon origine, étoit à-peu-près la même choſe que le Fétichisme actuel des autres Africains, dont les mœurs n'ont point encore changé; & j'ai tâché de faire voir par des faits très-clairs, très-connus, plus puiffans que les raifonnemens, que les explications allégoriques qu'on s'eſt aviſé d'en donner, dans un temps où les eſprits plus éclairés ont ſenti le beſoin de pallier cette doctrine puérile, étoient ſans force, inadmiſſibles & ſe détruifoient mutuellement. Votre ſentiment eſt au contraire que ce culte eſt purement intellectuel & métaphyſique. Que réſulte-t-il de là, ſinon que nous avons chacun notre opinion ſur une queſtion de très-petite importance? Chacun de nous deux, voulant avoir la ſienne, reconnoît par là dans l'autre le même droit.

Nous les avons toutes deux proposées au Public : il choisira celle qu'il jugera la meilleure, & c'est tout ce qu'il demande de nous. Une plus longue discussion ne feroit que nous fatiguer, & ne l'intéresseroit nullement. Les gens de Lettres sont sujets à se faire une affaire de ce qui n'en est point du tout une pour le Public ; & je doute que la question dont il s'agit ici lui tienne beaucoup au cœur. Il nous seroit facile à tous deux d'écrire de gros livres sur cette matière abondante. Vous voyez que je n'ai pas prétendu donner l'histoire complète de l'Egyptianisme ni du Fétichisme : mais seulement établir un seul point de fait, qui me paroît être le mot de l'Enigme ; & soutenir le parallèle entre les deux cultes par un tableau rapide, où je conviens que les objets sont trop entassés dans leur grande variété ; mais je cours à mon but, & je n'ai songé qu'à les présenter en passant, comme des choses assez connues. De votre côté, vous avez fait un discours très bien écrit, où les choses que vous supposez prouvées d'ailleurs, sont arrangées comme à la main, & donnent pour résultat une doctrine fort abstraite. Tenons-nous-en là, si vous m'en croyez ; & plutôt que de nous épuiser en redites, employons notre temps à quel-

DES MERCURE DE FRANCE

que nouvel ouvrage. C'est ainsi que j'en userai, quelque-parti que vous preniez, & quelque flatteuse que fût pour moi, l'espérance de pouvoir ramener à mon avis une personne remplie d'érudition, telle que vous êtes, & qui possède le talent beaucoup plus désirable, & si peu pratiqué de nos jours, de critiquer avec politesse. On peut être heureux en amusant son loisir à de petits ouvrages de Littérature : mais on se rend à coup sûr malheureux en prenant trop d'intérêt, ou en mettant trop de prix aux bagatelles qu'on s'avise d'écrire. Nous en voyons de tristes exemples ! Aussi me suis-je promis de n'entrer jamais dans aucune dispute littéraire. Le Lecteur, comme je vous le disois, entre deux sentimens présentés ; adopte le mieux prouvé, sans s'embarasser par qui il est proposé, sans se soucier si l'avis qu'il préfère vient de vous ou de moi.

Au fond notre différend n'auroit qu'un point. Il ne consiste, ainsi que vous l'avez très-bien remarqué, qu'en ce que votre marche est inverse de la mienne. J'ai dit que les Egyptiens, comme presque tous les Peuples de la Terre, avoient été sauvages avant que d'être policés ; & que les hommes étoient enfans avant que

de parvenir à l'âge de raison. Vous dites au contraire que les hommes passent de l'âge mûr à l'enfance, ce qui arrive aussi quelquefois, mais moins souvent; & que les Egyptiens ont passé d'un état de Police, de Philosophie & d'intelligence parfaite, à un état d'ignorance & de croyance puérile: gradation singulière, dont je cherche en vain l'époque dans les faits de leur histoire. Je vois seulement que vous l'attribuez à la perte des hiéroglyphes, qu'on sçait par l'exemple des Mexicains & des Algonkins avoir été une écriture de Sauvages; & que vous convenez que les Prêtres n'étoient plus en état d'expliquer leurs systèmes abstraits & mystérieux dès le temps de *Pythagore*, d'*Hérodote* & de *Diodore*. Vous voulez dire, sans doute, qu'ils n'étoient plus en état de les expliquer d'une manière satisfaisante, en quoi nous sommes d'accord. C'est là néanmoins le temps célèbre de la Police, des Arts & des Sciences de l'Egypte: par où il semble que vous conveniez avec moi, que ces connoissances n'étoient pas incompatibles, dans la Nation, avec une croyance puérile, & une mauvaise logique sur ce point. Vous niez que les Egyptiens aient été Sauvages: vous rejetez le rapport de *Diodore*

& de quelques autres qui s'expliquent **G** positivement là-dessus, d'après les Egyptiens eux-mêmes : vous dites qu'il ne faut faire aucun fond sur *Diodore*, qui dit le pour & le contre. Pour moi, j'avoue que je fais un tout autre cas de *Diodore*, homme sçavant, bien informé des vieilles Traditions, qui a voyagé pour s'instruire, & qui écrit avec la plus grande candeur, que des rêveries de *Jamblique* & autres Allégoristes de son temps, qu'on pourroit appeller le bas empire du *Platonisme*. Mais *Diodore* dit le pour & le contre. C'est ce qu'on pourroit, avec beaucoup plus de fondement, objecter à *Plutarque*, sur le rapport de qui vous appuyez surtout votre opinion. Je me garderai bien de faire un pareil reproche, à l'un des plus excellens esprits qu'il y ait jamais eu. Si *Plutarque*, *Hérodote*, & *Diodore* disent le pour & le contre, ne nous en prenons point à eux; mais à la nature singulière du sujet qu'ils traitoient. Ils avoient à parler de l'Egyptianisme : ils ont fidèlement rapporté d'une part les faits, les rites de ce culte ; de l'autre les discours que leur tenoient là-dessus les Prêtres Egyptiens de leur temps. Par malheur, ce qu'ils voyoient étoit fort opposé à ce qu'ils entendoient.

doient. De là, naît cette contrariété qu'on croit trouver dans leurs écrits, & qui n'est que dans la chose, par le faux assemblage d'un lit & d'une doctrine, qui ne vont point du tout ensemble : De là vient que ces allégories paroissent dès-lors à tant de gens, si forcées, si incon-séquentes, si peu relatives à leur objet.

Il paroît difficile de nier sérieusement, que la plus grande partie du genre humain soit tombée dans un état de barbarie, par la révolution terrible qui le réduisit à trois Chefs de famille. Une seule réflexion démontre qu'il est impossible que cela soit autrement. Car enfin, qu'est-ce qu'être sauvages, si ce n'est manquer d'arts & de connoissances ? Et quand même trois personnes auroient eu dans leur esprit, tout ce qui s'étoit sçu & pratiqué depuis la création du monde, au bout de fort peu de temps, tout auroit été perdu tout auroit été oublié, faute d'exercice ; puis- qu'il n'y a si petit art, si petite profession, qui ne suppose le concours préalable d'une multitude d'hommes & d'instru- mens. Mais tout manquoit alors, même les matieres premières. Il est donc évident que la destruction des hommes & de la surface de la terre, a mis l'esprit humain au premier pas, & formé pour lui une

F

nouvelle époque. * Cette observation n'est pas moins applicable aux Sciences, qui, en comparaison des Arts nécessaires, sont une espèce de luxe pour l'esprit. On sçait qu'un Peuple ne s'y adonne, que lorsqu'il est nombreux, riche & tranquille sur les besoins du corps. Les genres de connoissance, qui demandent de l'étude & de la méditation, sont le fruit de l'aisance & du repos. Surtout la Philosophie & la Métaphysique abstraite, sur laquelle vous voulez que les Egyptiens aient été si précoces, sont communément les dernières Sciences, auxquelles une Nation s'applique.

Cependant, comme après les faits, rien n'est si fort, sur une pareille thèse, que les autorités originales & authentiques, j'ai été frappé, en commençant, de lire le beau morceau de Théologie Egyptienne, que vous avez inséré dans votre discours, *Je vais*, dites-vous, rap-

* Un Auteur généralement approuvé & estimé, (M. Goguet) pose partout ceci pour maxime dans son Traité de l'Origine des Connoissances humaines. Il s'exprime là-dessus d'une manière très forte t. 1. p. 164. » Dans les premiers » temps, la plupart des Peuples, dénués des Arts » & des connoissances les plus nécessaires, me- » noient une vie errante & peu différente de » celle des bêtes.

porter ce que je trouve dans un fragment
 de *Cosmogonie Egyptienne*. Sur cette an-
 nonce, & sur les marques ordinaires que
 l'on joint aux passages, que l'on transcrit
 d'un Auteur original, j'ai cru d'abord
 que ce long fragment si clair, si décisif
 pour votre opinion, étoit un morceau
 précieux jusqu'à présent enseveli dans la
 nuit des temps, & nouvellement recou-
 vert; tel à peu près sur la *Cosmogonie*
Egyptienne, qu'est le fragment de *San-*
choniatiou sur la *Cosmogonie Phéni-*
cienne. Ce morceau est très intellectuel,
 très-métaphysique, très-abstrait, quoiqu'en
 même temps clair, méthodique, parfai-
 tement bien arrangé & bien déduit. Il
 m'a fait un véritable plaisir à lire. Mais
 comme je me trompe, peut être, en con-
 jecturant que vous y avez fourni une par-
 tie de la matière & presque toute la for-
 me, je souhaiterois, que vous eussiez bien
 voulu citer, en marge, d'où vous l'avez
 tiré. Seroit-ce d'un livre Anglois de *Cud-*
dworth, ce fameux défenseur des natures
 Plastiques, justement intitulé *true intel-*
lectual system; car jamais ouvrage n'a
 mieux mérité le nom de *système*. J'ai dans
 mon cabinet ce Livre assez rare; mais
 je ne suis pas à portée de vérifier ce qui
 en est. En ce cas, vous sentez, Monsieur.

que pour former une autorité en pareille matière, il faut un passage authentique & original ; & que le passage d'un écrivain moderne , pour sçavant qu'il soit , tel que vous ou *Cuddworth* , ou même peu ancien , tel que *Jamblique* , ne forme qu'une opinion , ou qu'une hypothèse ingénieuse. Vous ajoutez , après avoir rapporté ce fragment : *J'y apperçois beaucoup de Philosophie : je ne puis m'empêcher même d'y trouver du figuré & des allégories faciles à expliquer.* Tout le monde conviendra de ceci. Il y en a beaucoup en effet. Elles y sont très-claires , très-faciles à trouver & à expliquer. Rien n'est plus simple , que de retrouver dans les choses , ce qu'on y vient de mettre. Mais , permettez-moi d'y opposer *Hécate* , *Manéthon* , *Charemon* , & même le mystérieux *Porphyre* , qui ne vous sera pas suspect. Je transcrirai ici un passage des Historiens Anglois , qui se trouve par hazard sous ma main. C'est dans leur *traité des Cosmogonies* , p. 21. Après avoir copié celle des Egyptiens , telle que la donne *Diodore* , ils ajoutent ; » Cette » *Cosmogonie*, comme on l'a remarqué(a), » est , pour le fonds , la même que la précédente ; (la *Phénicienne*) mais plus

(a) Grot. Rel. Christ. L. 1. Sec. 16.

» étendue (ce qui est ordinaire , en fait
 » d'explications) & tâche follement à ex-
 » pliquer mécaniquement la création du
 » monde , sans y faire intervenir Dieu (a):
 » ce qui prouve que *Thoyht* est la source, où
 » les *Egyptiens* & les *Phéniciens* ont puisé
 » leurs sentimens. Et *Eusèbe* fait la même
 » remarque sur le système des uns & des
 » autres; sçavoir, qu'il n'y est pas seulement
 » fait mention du nom de Dieu : mais
 » qu'une formation de l'Univers , fortuite
 » & spontanée , y est mise à sa place (b).
 » Pour confirmer ce jugement , il rap-
 » porte dans un autre endroit , un passa-
 » ge de *Porphyre* , qui , dans son épître à
 » *Anébo* , Prêtre *Egyptien* , écrit que
 » *Charemon* & d'autres croyoient , qu'il
 » n'y avoit rien d'antérieur à ce monde
 » visible ; que les plantes & les étoiles du
 » Zodiaque , étoient les vrais Dieux des
 » *Egyptiens* ; & que le Soleil devoit être
 » regardé , comme étant l'artisan de cet
 » Univers. D'où *Eusèbe* conclut , que
 » même la Théologie secrète des *Egyp-*
 » *tiens* , n'avoit point d'autres Dieux que
 » les étoiles & les plantes , & n'attribuoit
 » la formation de l'Univers , ni à quelque
 » principe spirituel , ni à une ou plusieurs

(a) Cumberl. on Sanchon. p. 9.

(b) Euseb. Præpar. L. 1. C. 7.

116 MERCURE DE FRANCE

» Divinités , ni enfin à quelque Puissance
 » invisible : mais au Soleil , par son ac-
 » tion sur les élémens (*a*). C'est princi-
 » palement à quoi revient , sur ce sujet ,
 » l'abrégé que nous a donné de la Philo-
 » sophie Egyptienne, *Diogène Laerce* (*b*),
 » & qu'il a tiré de *Manéthon* & d'*Hécatée* ;
 » sçavoir : que la matière a été le pre-
 » mier principe , dont ensuite les quatre
 » élémens ont été tirés , & tous les ani-
 » maux formés ; & que le Soleil & la
 » Lune , étoient leurs Divinités , dont
 » l'une s'appelloit *Osiris* , & l'autre *Ifts*.
 » Un très-habile homme (*c*) a fait tous
 » ses efforts , pour justifier les *Egyptiens* ,
 » à l'égard de l'imputation , de n'avoir
 » reconnu d'autres Dieux , qu'une matiè-
 » re stupide &c. C'est *Cuddworth* , dont
 ils donnent en abrégé , le systême sur le
 Dieu *Kneph* & sur le Dieu *Phta* , ainsi
 que les raisons qu'on peut avoir de juger
 que les *Egyptiens* ont cru que le monde
 avoit eu Dieu pour Auteur , parmi les-
 quelles il y en a une alléguée par *Simpli-*
cus L.VIII. pag. 268. que nous ne re-
 cevrons , ni vous , ni moi. Venons donc à
 l'autorité que vous avez citée , en disant

(*a*) Ibid. L. III. C. 4.

(*b*) In proem. p. 8.

(*c*) Cuddworth. Syst. intell. p. 317.

que l'ancien Egyptien connoissoit & adoroit le vrai Dieu : sur quoi vous me renvoyez au voyage d'Abraham en Egypte. *Genes. Chap. XII.* Le temps ne peut être mieux choisi, non plus que l'Auteur. Outre la foi divine qui lui est due, nul autre ne mérite aussi bien la foi humaine, n'est mieux instruit du fait, ni ne connoît mieux le pays. J'y recours, & j'y trouve seulement, que le Seigneur frappa le Roi de grandes playes, pour avoir enlevé la femme d'Abraham. *Flagellavit autem Dominus Pharaonem plagis maximis & domum ejus propter Sarai uxorem Abram.* v. 17. Je n'ai garde d'insister, ni de croire que vous ayez voulu donner ceci pour une démonstration. Tant de passages du même Auteur, qui disent que l'Egypte adoroit de fausses Divinités, sont assez présens à votre mémoire. C'est sur ces autorités décisives, c'est sur celle de *Sanchoniaton*, qui regarde l'Egyptien & le Chananéen comme un même peuple, qui attribue la même doctrine à *Isiris*, & à son frere *Chus*, dit *Phœnix*, que je persiste à croire que ces Nations avoient deux espèces de Divinités ; Sçavoir, des Dieux naturels & immortels, tels que les astres & les élémens, & des Dieux mortels &

F i y

terrestres , * tels que des pierres , des poteaux de bois , des plantes , des animaux divinifiés , & des hommes inventeurs des Arts , déifiés , ou , si vous voulez , honorés du culte héroïque après leur mort : qu'en Egypte , le culte des objets terrestres , étoit , dans son origine , une Religion grossière , à-peu-près semblable au *Fetichisme* des Nègres : que cette croyance , dont les étrangers se moquoient , a continué d'être le rit public , & la croyance du peuple , partout superstitieux & ignorant ; mais que dans les siècles éclairés , elle ne fut plus celle des gens lettrés , qui en sentoient la puérilité , & le besoin qu'elle avoit de pren-

* » Pour l'Intelligence de ce qui va suivre , dit
 » en sa Préface *Philon de Biblos* , Traducteur
 » du *Phénicien* , il faut sçavoir que les plus an-
 » ciens des peuples barbares , surtout les Phéni-
 » ciens & les Egyptiens , de qui les autres Na-
 » tions ont reçu les usages , mettoient au nom-
 » bre des grands Dieux , tous ceux qui avoient
 » inventé les choses nécessaires à la vie , & à qui
 » le genre humain étoit redevable de grands bien-
 » faits Ils leur ont rendu les honneurs divins ,
 » comme aux Auteurs des biens principaux
 » Parni eux , il n'avoit de Dieux naturels , que
 » le Soleil , la Lune , les Etoiles fixes , les Elémens
 » & autres êtres de ce genre ; tellement qu'ils
 » avoient des Dieux mortels , & d'autres immor-
 » tels.

de une face plus honnête. Ceux-ci y substituerent, soit la doctrine des deux principes, où les vieilles Histoires d'*Osir* & de *Typhon* jouèrent un grand rôle ; soit un nombre infini d'allégories forcées, sans liaison entr'elles, ni avec leur objet ; car il y a autant d'opinions différentes que de Commentateurs, comme il arrive toujours, lorsqu'au lieu de s'attacher à la vérité des faits, on se livre à l'arbitraire de l'imagination ; soit enfin un naturalisme un peu plus supportable. De tout cela on a formé un corps de Doctrine moderne, moitié Physique, moitié Métaphysique, assez ingénieux, quoique mal assemblé ; & dont Eusèbe, dans son troisième livre (si je ne me trompe ; car je n'ai pas ici l'ouvrage) rapporte un curieux extrait, qu'il a tiré de Porphyre. Expliquons-nous cependant, sur ce mot *Naturalisme*, pour éviter l'inconvénient trop commun en matière abstraite de substituer aux choses, des termes vagues qui ne signifient rien. *Sanchoniaton* détaille les trois plus anciens Cultes, que les hommes aient eu selon lui, & dont les objets furent les germes terrestres, le Soleil, les pierres & les poteaux de bois. A son rapport, les germes terrestres furent les plus anciens. Les premiers de tous les hommes, dit

» il , prirent pour des Etres sacrés les
 » germes de la terre ; & au lieu de Divi-
 » nités , rendirent un culte d'adoration à
 » ces germes , par le moyen desquels ils
 » soutenoient leur vie , ainsi qu'avoient
 » fait leurs Ancêtres , & que feroit leur
 » postérité. Ils leur firent des libations , &
 » des éffusions. Là - dessus l'Auteur , ou
 son Traducteur , qui interpole quelque-
 fois le texte , ajoute , » une telle pensée
 » sur le Culte divin , étoit bien conforme
 » à la petitesse & à la timidité de leur es-
 » prit » Cette réflexion marque que l'Au-
 teur regarde ce Culte , comme inspiré
 par l'ignorance , la crainte & le besoin ,
 non comme une grande vue jettée sur la
 nature féconde ; qu'il désigne plutôt ici un
 Fétichisme , ou Culte simple & direct des
 objets terrestres , qu'un Naturalisme abstrait ,
 qui n'est pas sans quelque Philosophie. Aussi l'Evêque *Cumberland* , dans
 son Commentaire , a-t-il entendu ce texte
 de la manière la plus simple , la plus con-
 forme au reste du récit , & à l'usage connu
 du Rit sacré des premiers temps. Il dit , *
 » qu'ils désirerent les plantes , & leur don-
 » nerent à manger & à boire. Au reste ,
 ces mots , *Nature féconde* , ne sont qu'u-

* Cumberl. on. Sanchon. ap. Hist. Angl. rom.
 I. p. 143.

ne façon de parler, une manière abstraite d'exprimer l'effet physique de la production des êtres terrestres particuliers, par un terme vague & général, que probablement les Sauvages n'avoient pas en leur langue. Ainsi, l'ordre naturel des pensées & des choses, est que les hommes simples, grossiers, & touchés de leurs besoins, ont d'abord adoré spécifiquement, & directement, les fruits de la Terre, au moyen desquels ils entretenoient leur vie, sorte de Culte qui a quelque rapport au *Fétichisme* des Sauvages ; & qu'on a dans la suite appelé *Naturalisme*, lorsque les esprits ont commencé d'acquérir cette teinture de Philosophie, qui généralise les idées, & forme dans le langage des termes abstraits, propres à exprimer d'un seul mot tout un genre d'idées ou d'êtres particuliers. Alors les hommes, au moyen des termes abstraits, dont ils faisoient un usage habituel, ont pû & dû considérer leur première & ancienne Religion, sous un aspect moins terrestre, & plus métaphysique en apparence, comme un hommage général rendu à la *Nature féconde*. Mais cette idée générale est venue des idées particulières, inspirées par le sentiment du besoin, que les hommes avoient de la reproduction des

plantes, & du Culte qu'ils leur adressoient à ce sujet.

Vous désapprouvez que j'aie dérivé le mot *Mythologie* de l'Egyptien *Muth, mors*. Quand je me serois trompé, ceci ne fait rien à notre thèse. Je n'ignore pas que *Mythologie*, vient immédiatement de *μῦθος* & de *λόγος*. Mais je vous avouerai que dans l'habitude où je suis de considérer l'étymologie, dans ses principes organiques & radicaux, & de l'employer comme instrument universel, je fais souvent la faute de remonter rapidement aux primitifs, en supprimant les intermédiaires, & de prendre tout d'un coup les mots dans chacune de leurs racines ou clefs primitives, qui comprend toute une classe de sons, de figures, ou d'idées. Il m'arrivera, par exemple de dire, que *Journal* vient de l'Oriental *di, lumière, Soleil*; au lieu qu'il eût fallu dire qu'il vient d'abord de *Diurnale*, de *dies* &c. Au reste, la dérivation des mots est un point sur lequel on est rarement d'accord, parce que peu de gens ont voulu prendre la peine d'examiner les principes physiques & métaphysiques de cette matière très-abstraite & très-philosophique. Les étymologies que vous donnez, trouvent des contradicteurs. Vous dites

qu'*Oſiris* ſignifie le *Seigneur fabricant*. On ſçait qu'*Oſiris* eſt un mot grécisé, que les Egyptiens, ſelon l'apparence, prononçoient ou écrivoient *y-ſer*, & qu'il ſignifie le *Seigneur*, le *Sire*; titre d'honneur générique, convenable à la Divinité, au Soleil, au Roi, à l'Aſtre *Seth* ou *Sirius*; à quoi vous ajoutez *fabricateur*; & vous diviſez ainſi le mot *Os-iri*, quoiqu'il paroiſſe qu'on doit le diviſer ainſi, *O-ſiris*, comme le montrent les noms Egyptiens composés de ce mot *Bonſiris*; *Petoſiris*, *Calafiris*, *Chenoſiris*, &c. ainſi que le nom *Sirius*, de la belle étoile caniculaire, par laquelle ils calculoient leur grande période de 1460 ans; & le titre *Sar*, ſi commun aux Rois d'Aſſyrie, que *Buxtorf* dérive de la racine *Schur*, *Principatum* tenuit. Vous dites qu'*I-ſi* ſignifie le *receptable commun*. La langue *Cophée*, dit ici beaucoup en une ſyllabe; mais auſſi elle dit une choſe bien vague. Qu'entend-elle par-là? Eſt-ce l'Univers, la Terre, le Chaos, la matiere premiere, la nature, la ſubſtance étendue &c. Selon l'opinion ordinaire, *Iſis* n'eſt qu'un *Graciſme* du mot Oriental *Iſcha*, c'eſt-à-dire, la femme, la femelle: ce qui rend cette expreſſion applicable à la Terre, à la Lu-

ne , à l'Etoile caniculaire * , à la Reine , à la Mere , à l'ancienne de la Nation , & autres objets aimés ou honorés du genre féminin ; raison pour laquelle aussi *Isis* est quelquefois synonyme de *Rhea* (*Dominna*) de *Neih* (*Virgo*) de *Venus* (*Paella*) &c.

Encore un mot , avant que de finir , sur le nœud principal de la difficulté. Les Egyptiens , dites-vous , trouvent fort mauvais qu'on fasse d'eux une peinture peu avantageuse , (sur cet Article , s'entend ; car je suis tombé d'accord des éloges , qu'ils ont mérités sur beaucoup d'autres) & qu'on les mette en parallèle avec les autres Afriquains. Parlez-vous , Monsieur , des Egyptiens d'*Aménophis* ? Je ne le crois pas. *Ea cura quistos sollicitus*. Pour les Egyptiens modernes , cela pourroit être comme vous le dites. On n'aime pas à voir que ce qu'on a pris de loin pour un vaisseau , ne soit qu'un bâton flottant. Rien , cependant , ne seroit plus éloigné de mon intention , que de les fâcher. Il y en a beaucoup parmi eux , que j'estime & que j'honore infiniment. Les sçavantes explications , qu'ils ont données

* *Isis apud eos fidus est quod Egyptiace, Sorbis, Græcè 'Asponon dicitur, quod in reliquis signa cognare videtur. Plutarch. in Isid.*

de l'Egyptianisme , en le considérant sous la belle face , resteront toujours également ingénieuses & utiles , dans tous les cas où l'on doit faire usage de la Poésie & des Symboles. Après tout , je ne puis me résoudre à croire , *qu'ils trouvent fort mauvais* , qu'on soit d'une autre opinion que la leur , sur une question si indifférente pour nous. *Platon* ne désapprouve pas qu'on soit plus ami de la vérité , que de son sentiment. En deux mots , je conviens qu'il seroit plus à souhaiter que les choses fussent comme vous le dites , & je crois qu'il est plus vrai qu'elles étoient comme je le dis. Si je me trompe , c'est une petite erreur de ma part , & tout est dit. Je suis &c.

*LETTRE sur la Tragédie de SPARTACUS,
à Madame D. M.*

Vous me demandez, Madame, ce que je pense de la Tragédie de *Spartacus* : à quelques défauts près, non moins marqués que faciles à corriger, elle est faite pour vous plaire à tous égards, & c'est-là son plus bel éloge. Vous avouerez du moins, pardonnez-moi ce ton décifif qui me convient si peu, qu'il n'est point en ce genre de Pièces modernes qui soient plus en droit d'intéresser les honnêtes gens. Tout y réveille l'âme la-

136 MERCURE DE FRANCE.

plus vulgaire, & y satisfait celle du sage; parce que tout y respire la générosité, la justice, l'humanité, le véritable héroïsme.

C'est un tableau où l'on apprend au commun des femmes sur quels objets elles doivent diriger leur pitié à la tendresse, & aux hommes jusqu'à quel point & vis-à-vis de quelles femmes, ils peuvent s'y livrer. L'Auteur y assigne à la pitié filiale, à la naissance, au mérite personnel, leurs droits & leurs véritables rangs. Il y apprend pour quelle cause il est permis d'entreprendre la guerre, comment il la faut faire, & ce qui, selon moi, est le comble de la magnanimité; comment après avoir eu le malheur de s'oublier dans un moment de vivacité ou de colère, l'on doit réparer ses torts pour en mériter le pardon & l'oubli: & tout cela, M. Saurin m'a paru le tracer le plus souvent avec des traits, des images & une conduite que ne défavoüeroit ni Voltaire, ni Corneille. Voilà l'idée que j'ai conçue de cette Tragédie. A la première représentation qui nous en fut donnée avant-hier, avec des applaudissemens, non moins flatteurs, j'ose le dire, pour les Spectateurs mêmes que pour l'Auteur & ceux des Acteurs qui se sont le plus rapproché de son beau feu.

Hâtez donc, Madame, votre retour à la Ville, & en rendant à notre Spectacle un de ses principaux ornemens qu'il perd toujours par votre absence, venez y jouir d'un des plaisirs les plus purs que puisse goûter une personne de votre trempe. Après le bonheur intime de pratiquer le beau, le grand, l'honnête, est-il une satisfaction plus délicieuse que celle de leur rendre hommage dans un sujet même idéal? car (sans vous parler d'Emilie, caractère qui appartient en propre à l'Auteur, & qu'il a créé, ce semble, exprès

pour épurer & annoblir un sentiment, qui à force de vous être dû, ne se justifie pas moins bien en vous) *Spartacus* n'est point ici, Ma-lame, tel que nous le peint l'histoire, un vil gladiateur, un esclave qui veut usurper la place de ses maîtres pour n'y montrer que les mêmes vices : c'est un héros modelé sur les plus grands personnages, sur les *Pyrrhus* (a), les *Fabricius* (b), les *Titus*, & singulierement sur ce grand Roi (c) que révèrera toujours la France, & dont vous ne prononcez jamais le nom qu'avec transport : c'est le vengeur de la justice & de la tyrannie, c'est l'ami, le bienfaiteur du genre humain, un grand homme enfin qui reclamationnera toujours & contre ces conquérans qui ne s'arment que pour le malheur des vainqueurs & des vaincus, & contre ces âmes altières & féroces, qui ne savent ni réparer une offense, ni la remettre, & contre ces héros, qui sachant tout dompter, hors leur propre cœur, finissent lâchement par souiller leurs lauriers & les perdre dans

(a) „ Cet or, cette rançon que vous m'offrez, dit un jour *Pyrrhus* aux Ambassadeurs Romains qui venoient traiter avec lui de la délivrance des prisonniers, „ sont indignes de moi. Je ne les regrette pas : les armes à la main, je ne suis que soldat, je ne fais point de la guerre, un vil trafic. Ecoutez & connoissez *Pyrrhus* : son cœur est trop grand pour ne pas respecter la liberté & ceux dont la fortune a respecté la valeur. Je vous les rends, je vous les donne. *Pyrrhus*, en l'ordonnant ainsi, obéit aux Dieux. Off. de Cicer. l. 1. c. 12.

(b) Un Déserteur vint offrir au Sénat d'empoisonner *Pyrrhus*. Mais cet auguste Corps, & *Fabricius* qui commandoit alors l'Armée Romaine, livrèrent ce traître à ce Prince, ne voulant pas acheter par un crime la mort même d'un ennemi puissant & redoutable. Off. de Cicer. l. 1. c. 13.

(c) Peu de gens ignorent le beau trait de *Henri IV.* qui ne dédaigna point de réparer de la manière la plus satisfaisante, & en présence de son armée, un eproche assez dur qu'il avoit fait à un de ses principaux Officiers,

238 MERCURE DE FRANCE.

les gouffres de l'avarice ou dans le sein de la mollesse. L'on doit en sçavoir d'autant plus de gré à M. Saurin qui mérite une palme encore plus précieuse que celle de l'esprit & des talens, je veux dire, l'estime & la considération universelle, si, comme je le crois, il a puisé tous les traits sublimes & nerveux dont il a parsemé cet Ouvrage bien moins dans son imagination que dans son cœur.

C'est bien ainsi du moins que devrait toujours parler la Poésie. Votre ton, Madame, le ton de la belle nature, des grâces, du sentiment, des mœurs ; voilà son vrai langage, & non celui qu'on lui fait tenir si souvent, dans ces écrits infernaux, où l'on prodigue aux Gens de Lettres les plus respectables par la beauté de leur génie & l'usage qu'ils en font, les qualifications les plus odieuses. J'ai l'honneur d'être avec respect, Madame, votre &c.

Par un Abonné au Mercure.

N. B. L'ACADÉMIE Française, n'ayant été satisfaite d'aucune des Pièces qui lui ont été adressées, pour concourir au prix de Poésie, a bien voulu accorder un délai de trois mois aux Auteurs. Ceux qui n'ont point concouru, seront admis au concours ; & ceux qui ont déjà envoyé des ouvrages, pourront, ou les corriger, ou en présenter de nouveaux. Le prix, qui est une médaille d'or, de la valeur de six cent livres, sera donné à une Epître en vers Alexandrins, ou en vers de dix syllabes, dont le sujet est au choix des Auteurs. L'Epître sera de cent vers, au

SEPTEMBRE. 1760. 139
moins. Les Pièces seront remises avant
le premier Décembre de cette année, &
sous les conditions ordinaires, au sieur
Brunet, Imprimeur de l'Académie.

LES DROITS DE L'ÉPISCOPAT, sur le
second Ordre, pour toutes les fonctions
du Ministère Ecclésiastique, Brochure in-
12. 1760. On en trouve des Exemplaires
chez *Desprez*, Libraire, rue S. Jacques.

OBSERVATION, sur l'Art des Accou-
chemens, nouvelle découverte, par la-
quelle on peut prévenir tous les funestes
accidens qui arrivent aux femmes qui
meurent en couche : le tout fondé sur les
principes de la Mécanique, conforme
à la structure des Parties, & confirmé
par l'expérience. Par M. *Bichet*, ancien
Chirurgien-Major des Hôpitaux du Roi
en Allemagne & en Espagne, & depuis
Chirurgien de Messieurs les Princes &
Enfans de France, & du Roi dans sa
plus tendre jeunesse, sous les ordres de
Madame la Duchesse de Ventadour. In-
12. Paris, chez la veuve *Delormel* &
fils, Imprimeurs-Libraires, rue du Foin,
à Ste GENEVIÈVE. Avec Approbation &
Privilege.

DISSERTATION, sur l'usage de la Ciguë,

140 MERCURE DE FRANCE.

dans laquelle on prouve, qu'on peut non-seulement la prendre intérieurement avec sûreté, mais encore qu'elle est un remède très-utile dans plusieurs maladies, dont la guérison a paru jusqu'à présent impossible. Traduction du Latin de M. Antoine Storck, Médecin de Vienne & de l'Hôpital Ste Marie de la même Ville. In-12. 1760. *A Vienne*; & se trouve à Paris, chez J. P. B. Valleyre fils, Libraire, rue S. Jacques, près la Fontaine S. Severin, au Bon Pasteur.

ORAIISON FUNÉBRE de très-haute, très-puissante, très-excellente, & très-pieuse Princesse, S. A. S. Madame Charlotte-Godefride-Elisabeth de ROHAN-SOUMSE, PRINCESSE DE CONDÉ; prononcée le 7 Mai 1760, dans l'Eglise des Dames Religieuses de l'Assomption, de la rue S. Honoré. Par M l'Abbé DE CLOZEST, in-4°. Paris, 1760, chez Prault fils, quai de Conti, à la descente du Pont-Neuf.

QUATRIÈME DISCOURS, sur la Botanique, de la génération des Plantes, par M. Pierre-Joseph Buc'hoz, Docteur en Médecine, in-4°. 1760, à Pont-à-mousson, de l'Imprimerie de F. Thouvenin, Imprimeur de l'Université.

SEPTEMBRE. 1760. 141

EXPLICATION de la Mosaïque de Palestine , Par M. l'Abbé BARTHELEMI, Garde des Médailles du Roi , de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & des Académies de Londres, de Madrid, de Cortone & de Pesaro , in-4°. *Paris* , 1760. Chez H. L. Guérin , & L. F. Delatour , rue S. Jacques , à S. Thomas d'Aquin. Avec Approbation & Privilège du Roi.

ORAISON FUNÈBRE DE MAURICE, COMTE DE SAXE , Maréchal Général des Camps & Armées du Roi , Duc de Curlande , & de Semigalle , Chevalier des Ordres de Pologne & de Saxe &c. in-8°. A *Dresde* , 1760 , & se trouve à *Paris* , chez J. Charodon , Imprimeur-Libraire , rue Galande , à la Croix d'Or ; & chez Humblot , Libraire , rue S. Jacques , vis-à-vis l'Église des Jésuites. Nous comptons parler plus amplement de cet Ouvrage dans le *Mercur* prochain.

PRÉLIMINAIRES du Système de la splendeur des Empires . Brochure in-12. A *Amsterdam* , 1760 , chez *Merkus*. Et se trouve à *Paris* , au Palais , chez la veuve Legras , Galerie des Prisonniers , & chez Leclerc , quai des Augustins.

141 MERCURE DE FRANCE.

DISCOURS qui a remporté le Prix d'Éloquence à l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse, le 3 Mai 1760, par le P. CERRUTTI, Jésuite, in-8°. *A Lyon*, chez *Aimé de la Roche*, Imprimeur-Libraire, de la Ville & du Gouvernement, aux Halles de la Grenette, avec permission; & se trouve à *Paris* chez *Durand*, rue du Foin, & chez *Lambert*, rue de la Comédie.

DISCOURS, sur le Philosophe Epictète, dédié à quelques Philosophes de ce temps. *A Paris*, chez les mêmes Libraires.

LA VRAIE PHILOSOPHIE, ou l'Art d'être heureux; Épître, en vers libres, in 8°. 1760. *A Genève*. Et se trouve à *Paris*, chez *Duchefne*, Libraire, au Temple du Gout.

LE RITUEL des Esprits-forts, ou le Voyage d'Outre-monde, en forme de Dialogues. in-12, 1760, chez *Berthier*, Libraire, sous la Porte des Grands Augustins. Prix 1 liv. 4 s.

LETTRES de M * *. in-12, *Manheim*, 1760, & se trouvent à *Paris*, chez *Bauche*, Quai des Augustins, *Durand*, rue du Foin, & *Duchefne*, rue Saint Jacques. Cet Ouvrage est, dit-on, du même Au-

SEPTEMBRE. 1760. 145
teur que celui *des Effets de l'Air sur le
Corps Humain*, considérés dans le son,
ou Discours sur la nature du Chant, an-
noncé dans le Mercure de Février dernier.
Nous en rendrons compte dans le pro-
chain Mercure.

ÉDITION des Auteurs Latins, Histo-
riens, Poètes, & Philosophes. *A Paris*,
chez J. B. Barbou, Libraire & Impri-
meur, rue Saint Jacques, aux Cigogues,
1760.

A V I S.

COUSTELIER entreprit en 1742 de
donner dans le goût d'Elzévir, une Col-
lection des Auteurs Latins, dont les pre-
miers parurent sous son nom. BARBOU,
devenu seul possesseur de son fond, quant
à cette partie, continue cette entreprise;
& pour rendre les Frontispices plus uni-
formes, tous les volumes portent aujour-
d'hui son nom.

ON a consulté, comparé les Manu-
scrits & toutes les Editions précédentes,
pour rendre celles ci plus correctes. On y
trouve la vie des Auteurs, les jugemens
qu'en portent les Sçavants, l'année, & le
lieu des éditions précédentes, un choix

de variantes , une table exacte , & quelques notes excellentes par leur brièveté & leur exactitude. Ce sont de petits in-12 , où brillent le choix du papier , & la netteté des caractères. Planches , estampes , vignettes , culs-de-lampe , fleurons , frontispices ornés , portraits des Auteurs d'après les plus anciens monumens , figures relatives aux sujets , tout y annonce la main du célèbre Cochin & des meilleurs Artistes de Paris. Ainsi le Dessin , la Gravure , & la Typographie , répondent également au mérite des Ecrivains de Rome. Voici la notice de ces Auteurs , suivant l'ordre des années , où ils ont été publiés dans cette Capitale.

CATULLE , TIBULLE , PROPERCE , & CORNELIUS GALLUS , Auteurs connus par leurs amours , sont réunis dans un même volume qui présente leurs portraits. Le texte de *Catulle* conforme à l'édition , faite à Venise en 1738 , a des avantages qui lui sont propres. Des vers placés dans un ordre différent , & le changement de certains mots , répandent un plus grand jour sur les poésies de cet Auteur. Comme il a des expressions peu communes , ou qui sont d'un usage rare , on en donne l'intelligence au Lecteur , dans une table où elles sont rangées selon l'ordre alphabétique.

On

On a conservé sous son nom le *Pervigilium Veneris*, & quelques autres Pièces que beaucoup d'Auteurs lui attribuent. Tibulle & Propertius ne sont pas moins exacts. On a profité des solides corrections de Joseph Scaliger & des meilleurs critiques, corrections préférables à celles qui ont été hasardées dans les éditions de Cambridge 1702, & de Londres 1715. Les poésies attribuées à Cornelius Gallus, conservent ici leur place. (1 vol. en 1743.)

On trouve les mêmes agrémens & la même correction dans LUCRECE. Les ornemens & les Gravures sont travaillés avec un goût supérieur ; ce qui rend la présente édition préférable à toutes les autres du même Auteur. (1 vol. en 1744.)

DANS l'édition de SALUSTE, on a revu tous les manuscrits ; on a inséré deux Lettres écrites à César, & attribuées à notre Historien ; on a recueilli les fragmens des Histoires de cet Auteur, qui étoient dispersés dans différens Ouvrages. (1. vol. en 1744.)

VIRGILE est purgé de plusieurs fautes, sur un manuscrit de seize cens ans de la Bibliothèque de Laurent de Médicis. Il forme trois vol. ornés d'un grand nombre de vignettes, & de dix-huit grandes Plan-

G

146 MERCURE DE FRANCE.

ches relatives aux plus beaux traits que renferment les livres à la tête desquels elles sont placées. (3. vol. en 1745.)

La même attention se fait remarquer dans CORNELIUS NEPOS. On y voit des têtes des Généraux Grecs, gravées d'après les monumens de l'Antiquité. Les Fragmens se trouvent encore ici réunis avec une chronologie par les Olympiades. (1. vol. en 1745.)

HORACE n'est pas moins élégant ; tout, dans son édition, répond au mérite de cet aimable Poète de la Cour d'Auguste. (1. vol. en 1745.)

EUTROPE , est décoré & imprimé avec le même soin. (1. vol. en 1746.)

VELLEIUS PATERCULUS, est accompagné d'une nomenclature géographique. (1. vol. en 1746.)

JUVENAL paroît à la tête de ses poësies, environné de deux jeunes Satyres. On le reconnoît à son air ; & les mœurs plus douces de Perse qui l'accompagne , ne font point défroncer le sourcil à ce Poète caustique & myfantrope. (1. vol. en 1746.)

PHÈDRE , ce Fabuliste agréable par la candeur des pensées , la naïveté de la narration , & la pureté du style , tient un rang distingué dans cette collection. Le frontispice , représente Mercure , qui re-

soit les Fables des mains de l'Auteur , pour les répandre chez tous les Peuples. Dans les vignettes & les culs de-lampe , l'Artiste a traité quelques-unes des Fables , relativement aux livres , auxquels elles servent d'ornement. Après les Fables de Phédre , on en trouve quelques autres , tirées d'un ancien manuscrit. On y a ajouté aussi , celles que nous ont laissées les anciens Auteurs , soit en prose , soit en vers. On aura , par ce moyen , le plaisir de la comparaison. On lit à la suite , les fables de Flavius Avianus, en vers élégiaques. Comme Publius Sirus est un Auteur propre à former les mœurs , & qu'il entre dans le même plan que Phédre , il est naturellement associé à ce dernier. Ses Sentences sont admirables par le sens qu'elles renferment en peu de mots , & par l'utilité dont elles sont dans la conduite de la vie. Ce volume est terminé par quelques notes courtes & choisies ; notes nécessaires pour éclaircir le texte , & qu'on desireroit trouver dans les éditions d'Elzevir. (1 vol. en 1748.)

L'ÉDITION DE MARTIAL , en deux volumes, est aussi élégante que sa poésie. La Gravure de ces deux volumes est dans le goût des Grecs , dont parle Plin , *Gracares est nihil velare.* (2 vol. en 1754.)

G ij

148 MERCURE DE FRANCE.

CÉSAR figure avec honneur dans cette collection. Il est comparable aux éditions les plus parfaites d'Elzevir. (2 vol. en 1755.)

QUINTE-CURCE présente un Frontispice & des Vignettes qui font honneur au burin françois. Le texte, est celui de l'édition de HENRI SNAKENBURG. Il a été revu sur les Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, 1 (vol. en 1757.)

BEZE, MURET, JEAN SECOND. On trouve en entier, dans ce volume, les *Juvenilia* du premier. On y a joint un choix des Poésies badines des deux autres Auteurs, & on l'a intitulé *Juvenilia*. On y voit les portraits de Beze & de Muret gravés avec une fidélité & une précision de burin qui est peu commune. Ce choix est couronné par la *Pancharis* & le *Pervigilium Veneris* de Bonnefons, dont les esprits délicats connoissent le mérite. (1. vol. en 1757.)

SARCOTIS. *C'est-à-dire la nature humaine*. Ce Poème Latin du Pere Masenius, est accompagné de la traduction françoise. Cet ouvrage ingénieux, est la production d'une imagination belle & féconde, qui ne laisse rien à désirer du côté de l'invention & des ornemens du style. On a prétendu que Milton avoit pris dans cet ouvrage, le fond de son Poème, le

PARADIS PERDU. On trouvera, dans notre édition, les lettres insérées à ce sujet, & dans le Journal étranger, & dans les Mémoires de Trévoux. (1. vol. en 1757.)

IMITATIO CHRISTI. Cette édition est due aux soins de M. l'Abbé Valart. Il a revu le texte sur les Manuscrits les plus anciens, sur les premières éditions : il a corrigé plus de 600 fautes. Une Dissertation, que l'on y a ajoutée, nous apprend que Gersén, Abbé de Verceil, en est l'Auteur. Cette édition, qui peut être regardée comme la première, est exécutée d'une manière qui répond au mérite de cet excellent Livre. (1. vol. en 1758.)

La traduction Françoisse de cette Imitation, est dans le même format ; on y trouve la simplicité & l'onction, qui font le caractère de l'original. (1 vol. in-12. 3 liv.)

IMITATIO CHRISTI. C'est la même que la précédente, mais en in-24. Cette édition faite pour être le *Veni mecum* des Ecclésiastiques & des personnes pieuses, est d'un format commode, & ne laisse rien à désirer du côté de la beauté du caractère & pour l'exactitude de l'exécution. 3 liv.

MATTH. CASIMIRI SARBIEVII CARMINA. Cette édition, la plus complète

105 MERCURE DE FRANCE:

de toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour, renferme beaucoup de Pièces qui n'avoient pas encore été imprimées. Entre les Poètes Lyriques modernes, celui-ci tient un des premiers rangs. Les Savans en connoissent le prix. Nous respectons trop leurs connoissances Littéraires, pour essayer d'en relever le mérite. (2 vol. en 1759.)

PLAUTE occupe un rang si distingué dans la Littérature, que les Gens de Lettres sçauront gré à l'Imprimeur de le trouver dans cette Collection. On en avoit donné différentes éditions depuis la renaissance des Lettres; mais elles laissoient encore beaucoup de choses à désirer pour la perfection de ce Poète Comique. On croit le présenter ici dans l'exactitude la plus parfaite. On a consulté & comparé les éditions précédentes, & cette comparaison a fourni des corrections importantes. On trouve ici un *Index* pour l'intelligence des mots obscurs & peu usités dans la Langue Latine. L'œil des Connoisseurs sera également satisfait, & de l'élégance des gravures, & de la beauté des caractères. (3 vol. en 1759.)

FRANCISCI-JOSEPHI DESBILLONS, à *Societate Jesu, Fabularum Æsopiarum Libri quinque priores diligenter emendati. Editio tertia, quam solam Auctor agnoscit,*

SEPTEMBRE. 1760. 151

& Libri quinque Alteri, nunc primum editi. L'Auteur, par la maniere de narrer, & d'exprimer en un Latin également pur & concis ce que la fiction peut fournir de plus spirituel en ce genre, peut être comparé à Phédre, & ne le cède qu'à lui. Athènes y reconnoîtroit le bon-esprit d'Ésope, & Rome le style de Phédre. C'est un choix précieux des plus belles fables d'Ésope, & des autres Auteurs célèbres, anciens & modernes. (1 vol. en 1759.)

C. CORNELIUS TACITUS. Cet Auteur méritoit sans doute de trouver sa place dans cette Collection. Jamais Écrivain ne fut plus propre pour former dans la bonne politique & pour apprendre à connoître les hommes ; il doit être l'ami & des Savans & de ceux qui sont destinés au gouvernement des Peuples. On n'a rien négligé pour la perfection & l'intelligence du Texte. Toutes les anciennes éditions ont été revues & comparées avec soin ; cette édition doit être regardée comme la plus parfaite. L'Ouvrage est orné de frontispices & de vignettes relatifs à des traits frappans & bien choisis entre ceux que l'Ouvrage présente. Chaque volume est terminé par des notes

152 MERCURE DE FRANCE.

propres à éclaircir les difficultés qu'on peut trouver dans la lecture de cet Auteur , dont le style concis , sententieux , renferme plus de choses que de mots. Les Notes sont suivies d'un *Index*. (3 vol. en 1760.)

OVIDE , est sous presse. On aura pour cet aimable Poète, les mêmes attentions que pour les Auteurs précédens. Nous nous empresserons de donner une édition de ses poésies , qui réponde au mérite de ce favori de l'Amour & des Muses.

Ces Auteurs seront suivis de Justin , de Tite-Live , de Cicéron & des autres Auteurs célèbres , exécutés dans le même goût.

Le prix de cette Collection, qui forme aujourd'hui 28 vol. reliés en veau , dorés sur tranche , avec filets d'or , est de 160 l. 5. s.

Il reste encore quelques Exemplaires en papier de Hollande.

HISTOIRE D'ANGLETERRE, depuis la descente de Jules-César , jusqu'au Traité d'Aix-la-Chapelle , en 1748. Par M. T. Smolett , M. D. Traduite de l'Anglois par M. Targe, Correspondant de l'Académie

SEPTEMBRE. 1760. 153
Royale de Marine. in-8°. 1760, tomes
3 & 4. *A Orléans*, de l'Imprimerie de
Jean Rouzeau Montaut, Imprimeur du
Roi, de S. A. S. Mgr le Duc d'Orléans,
& de la Ville. Avec Approbation & Pri-
vilège du Roi. Et se vend chez *d'Expilli*,
Libraire rue S. Jacques.

LES ORIGINAUX, ou les Fourbes punis,
Parodie des prétendus Philosophes, Co-
médie en 3 Actes, & en vers. Par M.***
Nanci, 1760, & se trouve à *Paris*,
chez *Cailleau*, Libraire, quai des Au-
gustins, à S. André. Prix, 1 liv. 4 s.

On trouve chez le même Libraire, les
Philosophes manqués, 3^e. Édition, cor-
rigée, & augmentée.

A R T I C L E I I I.

SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

ACADÉMIE D'AUXERRE.

DANS notre Mercure du mois de Juin
dernier, en publiant l'Extrait du Mémoire
lu par M. *le Pore*, Secrétaire perpétuel
de la Société des Sciences & Belles-Lettres

G w

d'Auxerre, à l'Assemblée publique que cette Société tint le 29 Octobre 1759, nous annonçâmes que nous donnerions incessamment l'Extrait du Mémoire qu'il avoit lu l'année précédente à l'Assemblée publique de la même Société, tenue le 7 Août 1758 : nous remplissons aujourd'hui notre promesse. Nos Lecteurs se rappelleront, sans doute, que nous les instruisîmes alors de l'usage établi dans cette Société, où le Secrétaire, après le Discours prononcé par le Directeur, lit un Mémoire dans lequel il analyse toutes les Pièces, Dissertations, Mémoires, ou autres Ecrits que la Société a examinés dans ses assemblées particulières, pendant le cours de l'année précédente; & nous prévinmes, pour lors, que l'étendue de cet Extrait, qui est une suite nécessaire de la multiplicité des pièces que le Secrétaire est obligé d'y analyser, nous contraignant de le réduire, par rapport aux bornes où nous nous trouvons resserrés nous-mêmes, nous espérions que l'Auteur ne nous sçauroit point mauvais gré de la nécessité où nous sommes de nous renfermer dans le peu de place que nous pourrions lui donner.

M. le Pere commence par s'applaudir avec raison de se voir convaincu par lui-même des travaux de la Société, par ses

propres Registres, dont il est devenu le dépositaire, par son élection au Secrétariat. Ils lui présentent la même abondance de recherches & de Mémoires. Il prévient ensuite ses Auditeurs, qu'il n'entreprendra point de leur en rendre un compte détaillé, parce que, dit-il, les matieres académiques sont souvent sèches & peu agréables. Des problèmes de Géométrie, des discussions anatomiques, des descriptions de Plantes, ne présentent rien d'amusant à l'esprit. Ce n'est que dans les ouvrages d'imagination que l'on peut semer des fleurs ou en cueillir. Les idées abstraites fatiguent, & tout ce qui fatigue l'Auditeur l'ennuye & le rebute. Il abrège donc le plus qu'il peut l'Extrait & les Mémoires purement scientifiques, mais sans les affoiblir, s'il est possible, afin qu'on puisse juger du mérite de ces Ouvrages.

D'abord il auroit lieu de prouver ce qu'il vient d'établir, que dans les Ouvrages d'imagination l'on y peut cueillir des fleurs. Mais la modestie du nouveau Directeur l'empêche de parler du Discours de son installation: cependant il ne sçauroit l'empêcher d'y remarquer son attachement pour le corps auquel il préside, son zèle pour le progrès des Sciences, & son éloquence.

L'ouvrage de *M. Sylvestre de S. Abel*, est le premier dont l'extrait est du nombre de ceux qui présentent quelque amusement, joint à l'instruction. Cet Académicien, toujours laborieux, ne s'effraye ni de la lecture fatigante des Manuscrits Gothiques, ni de la discussion des vieilles chroniques de l'Auxerrois. Il a déchiffré un grand nombre de Cartes anciennes, d'où l'on peut tirer des connoissances utiles à l'Histoire. Il en a exposé la substance dans plusieurs assemblées; & a épargné, par son travail, celui qu'il auroit fallu faire pour profiter de ces sources, toujours peu abondantes, & semblables à ces mines qui ne s'exploitent qu'à grands frais, & ne dédommagent pas toujours de la peine & de la dépense. Un sujet moins fastidieux qu'il a manié, peut-être par forme d'amusement, est un trait des Annales de *S. Bertin*, rapporté au mois de Mai de l'an 846, & que les réflexions suivantes vont faire connoître. Qu'un ouragan furieux, dit *M. le Pere*, déracine des arbres, abbatte des maisons; qu'une trombe d'eau inonde un canton, lui fasse subir un nouveau déluge, & entraîne jusqu'à des caves; il n'y a rien-là dont on n'ait des exemples familiers: mais qu'une pièce de vigne, toute entière, soit transportée d'un côté à l'autre

de la riviere d'Yonne, sans que les seps ni les arbres qu'elle porte soient dérangés, ni que le terrain se dissolve, c'est ce qu'il semble qu'on ne peut admettre que par un excès de cette crédulité, si commune au temps de l'écrivain du neuvième siècle, Auteur des Annales de S. Bertin. Plusieurs des associés ne parurent point disposés à se laisser persuader par la naïveté de ce récit, & un d'eux fit une courte dissertation, pour prouver que cet Historien, très-éloigné du lieu de la scène, avoit été la dupe de sa crédulité. M. *Sylvestre* a paru d'un avis contraire, & il a entrepris de justifier le récit de l'Auteur de ces Annales, dans deux mémoires très-bien faits, remplis de recherches curieuses, & de sçavantes explications, & de rendre vraisemblable le transport merveilleux de la vigne, & de ses plans. Soit qu'il parle sérieusement, ou plutôt pour s'égayer, on ne peut nier que son système ne soit fort ingénieux, & ne paroisse donner de la réalité à ce qui n'est peut être que fabuleux. Quoi qu'il en soit, voici comme il établit ce fait. Il conçoit que le terrain de cette vigne étoit de longue main, miné en dessous, & formoit comme une croute ou calotte d'une caverne; que les eaux s'y sont précipitées avec fureur, l'ont rempli brusquement, ont sou-

levé cette calotte, qui dans l'hypothèse aura cédé tout d'une pièce à leur action, si elle étoit d'un terrain compact & glaiseux, embarrassé d'ailleurs, & lié par les racines des arbres & des sèps qu'il portoit; que le torrent, croissant toujours, aura entraîné la vigne du lieu élevé où elle étoit, (& il est rare que des vignes ne soient pas dans des lieux élevés) que le torrent l'aura, dit-il, entraîné dans une direction qui a pu croiser celle de la rivière débordée, & l'aura emportée jusqu'à quelqu'endroit de la plaine, où il l'aura déposée, en se retirant avec la rapidité ordinaire aux eaux de pure inondation. A la faveur de cette supposition, que la brièveté des Annales laisse la liberté de faire, M. Sylvestre leve l'objection d'impossibilité du fait, & l'appuye même d'exemples assez semblables, rapportés par des Historiens dignes de foi. Mais c'est une supposition à laquelle la nature du territoire Auxerrois semble répugner; & il restera toujours permis de douter d'un fait merveilleux, qui n'a pour garant qu'un Ecrivain de peu d'autorité, crédule, & trop éloigné des lieux où la chose s'est passée, pour s'en dire le témoin. Cette réflexion ne doit rien ôter cependant au mérite des dissertations de M. Sylvestre, qui perdent beaucoup à n'être vues que dans un extrait.

SEPT F M B R E 1760. 159

La Notice de *Palteau*, faite par le même Académicien, y perdra moins. *Palteau* est un château & un hameau de la Paroisse d'Armeau, près Ville-neuve-le-Roi. Son existence est moderne, ce n'étoit autrefois qu'une forêt, faisant partie de la forêt d'Othe. Cette terre dépendoit de la terre & châellenie Royale de Malay, près Sens, dont elle faisoit la huitième partie, suivant un partage du 7 Mars 1545. Alors la Seigneurie de Malay appartenoit à de simples roturiers. *Palteau* fut le lot de quelques-uns d'eux ; & a passé, en 1660, à la famille du Seigneur actuel. Le château, quoique bâti sur une hauteur, paroît néanmoins enseveli sous les collines qui l'environnent. Il doit à sa situation cachée, l'avantage fort rare d'avoir été à l'abri des ravages de nos guerres de Religion. Cette Seigneurie a haute Justice & droit de Corvée sur quarante-huit des habitans du hameau, composé de soixante feux. Le terroir présente pour curiosités naturelles, quelques ourfins, & quelques pétrifications de végétaux.

Un Mémoire, sur l'utilité des Bibliothèques, est encore l'Ouvrage du même Associé. Il ne pouvoit choisir une matière qui convînt mieux à remplir l'idée que la Société avoit conçue de ses talens, puisqu'il

est l'un des deux d'entre ses Membres, à qui elle a confié le soin de sa Bibliothèque. Mais, comme tout le monde paroît à présent convaincu de l'utilité de ces précieux dépôts, je me contenterai de dire que M. *Silvestre*, après avoir établi cette utilité, passe en revue les plus célèbres Bibliothèques, soit anciennes ou modernes. Celles de Pergame & d'Alexandrie, dans l'antiquité. Depuis la renaissance des Lettres, celle de Florence, qui doit son origine à Côme de Medicis, celle du Vatican à Rome enrichie des dépouilles de la Bibliothèque Palatine, qui, dans le dernier siècle, manqua d'éprouver, de la part des Allemands, le même sort qu'avoit subi celle d'Alexandrie dans le septième siècle par les Sarazins. La superbe Bibliothèque du Roi à Paris n'est pas oubliée dans ce sommaire historique. Elle doit son commencement, à Charles V. surnommé *le Sage*; son augmentation, à Louis XII. appelé *le Père du Peuple*; son rétablissement, à François I. *le Père des Lettres*; son agrandissement, à Louis-le-Grand; son étendue & son éclat, au règne de Louis-le-Bien-aimé. La forme de son administration, est un établissement de Louis-le-Grand, ou, si l'on veut, de M. Colbert, ce Mécène de l'Auguste François, & l'on sait qu'elle est aujourd'hui

la plus magnifique & la plus nombreuse de l'Europe , c'est-à-dire , de l'Univers : car il ne faut pas aller chercher de ces richesses scientifiques en Asie , quoique plusieurs aient voulu y citer la Bibliothèque du Grand-Seigneur : encore moins en Afrique, & au nouveau monde. Peut-être qu'à présent, l'amour des Sciences, qui a passé dans cette dernière partie , avec les Colonies Européennes qui y ont formé des établissemens , a inspiré , dans ces contrées , du goût pour la lecture , & nécessairement pour l'amas & la conservation des livres : mais , ce ne peut être encore que l'aurore d'un beau jour ; c'est-à-dire , que de simples cabinets , en comparaison même de nos Bibliothèques ordinaires. A l'imitation de ces fameuses Bibliothèques , dont on vient de parler , il s'en est formé dans toutes les grandes parties de l'Europe. Plusieurs , en France , offrent aux Sçavans des ressources qui se multiplient tous les jours. La ville d'Auxerre , n'a rien présentement à envier aux autres villes , de ce côté-là. Quelque foible que soit encore l'ébauche de celle dont la Société a rendu la communication libre à ses concitoyens , on peut dire qu'elle est déjà remarquable par une suite très-utile & presque complète des Mémoires des plus célèbres Académies , actuelle-

ment existantes, non-seulement en France, mais encore en Europe. Puissent, ces conditoyens, en tirer le fruit que la Société s'est proposée, y puiser, ou y nourrir le goût de la Littérature & du sçavoir, si généralement répandu, & lui procurer la douce satisfaction d'avoir été utile à sa Patrie !

M. *Housser*, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, &c. aussi laborieux dans son genre, que M. *Sylvestre* dans le sien, a rempli un grand nombre de séances par différens Mémoires sur la matière très-souvent discutée de l'Irritabilité. Cette Irritabilité, est la faculté qu'ont certaines parties du corps animal de se contracter & de s'étendre, ou de produire des mouvemens d'oscillation, indépendamment du concours de la volonté de l'animal, & même après qu'il a perdu la vie. Egorgez un bœuf, un mouton; étranglez un chien, un chat; arrachez-leur le cœur, il palpitiera pendant un tems considérable; laissez éteindre ce mouvement, vous pourrez le ressusciter en irritant le cœur avec la pointe d'un scalpel, ou d'une épingle, avec les caustiques & certaines préparations chymiques. Vous y reviendrez même à plusieurs fois; jusqu'à ce que le froid ait roidi le sujet

SEPTEMBRE. 1760. 163

de votre expérience, vous en tirerez de nouveaux mouvemens de contraction & d'expansion. Voilà proprement ce qui constitue l'Irritabilité, faculté spéciale & propre à la fibre musculaire, & qu'il ne faut pas confondre avec la sensibilité. Celle-ci ne peut exister que dans un sujet vivant. Physiquement, elle est bien, comme l'Irritabilité, le mouvement, la commotion d'une partie quelconque du corps animal, en conséquence de laquelle l'animal sent du plaisir ou de la douleur, éprouve une impression agréable ou choquante : mais telle partie est sensible, qui n'est pas irritable. Au contraire toute partie irritable est sensible, mais toute partie qui est sensible n'a point d'irritabilité. La sensibilité & l'Irritabilité ne doivent donc point être confondues, quoiqu'elles marchent souvent d'un pas égal dans la même partie du corps animal. Les degrés de celle-ci, sont très-variables, soit dans les différentes parties d'un même corps, soit dans les différens animaux. Ces différences sont expliquées dans un scavant détail dans les Mémoires de M. *Housses* ; & quoique présentées en abrégé dans celui de M. *le Pere*, il ne nous est pas possible d'y entrer ici. Il en est de même du grand nombre d'expériences sur les-

quelles M. *Houffes* appuye les assertions qu'il avance dans ses différens Mémoires, & que nous ne présentons ici qu'en raccourci. Elles prouvent sa sagacité, sa confiance & son ardeur dans la recherche des secrets de la nature. Il en a été récompensé par les applaudissemens du célèbre M. *de Haller*, qui le premier paroît avoir agité cette matiere, qui n'étoit pourtant pas inconnue avant lui, mais sur laquelle il a le premier donné des notions claires, & fixé les idées des Anatonistes; il en a été récompensé par les éloges de l'Académie de Montpellier, qui l'a mis au nombre de ses correspondans, & plus encore, ce semble, par une heureuse découverte, que ses recherches lui ont donné occasion de faire; de l'existence de certains vers plats, roulés sur eux-mêmes, qu'on trouve dans certaines veines des animaux, & qui leur donnent infailliblement la mort au bout de quelque tems, & sont la cause ordinaire des maladies épidémiques du bétail. J'ai regret, dit M. *le Pere*, d'être obligé de me renfermer dans une simple indication de cette utile découverte. L'Auteur l'exige, parce qu'il travaille actuellement à l'éclaircir, à la circonstancier, à en chercher l'origine, ainsi que les moyens de remédier aux maux qui en sont la suite.

Je ne dois pas, continue M. le Pere, omettre une autre découverte, faite par M. Houffet dans le cours de ses expériences sur l'Irritabilité, qui est que le siège de la sensibilité & des convulsions du cerveau, est dans les corps cannelés. Un de ses Mémoires en contient les preuves, auxquelles nous sommes obligés de renvoyer.

M. Lefferé, à qui on doit sçavoir d'autant plus de gré de ses travaux académiques, que ses occupations ne lui laissent presque aucun temps pour s'y livrer, a donné deux Mémoires, non moins sçavans que bien travaillés. Le second roule sur les playes de tête, & l'opération du trépan; mais la lecture faisant partie de la séance, rendoit inutile l'Extrait que M. le Pere en auroit pu faire ici. Le premier a mérité à M. Lefferé un prix de l'Académie Royale de Chirurgie, ce qui en fait l'éloge. Ce prix est une médaille d'or, du poids d'un quadruple. Voici en substance ce que contient le Mémoire qu'elle a couronné. Il roule entièrement sur les playes compliquées de fracas d'os, faites par les armes à feu, ou autrement, aux extrémités du corps, & à leurs articulations. L'Auteur s'y propose d'établir, qu'il est bien des cas, où il faut éviter l'amputation, quoiqu'elle semble indiquée par les

règles ordinaires de l'Art. En effet , l'amputation est une opération très-dangereuse. Je puis assurer , dit M. *Lefféré* , qu'en général j'ai vû guérir au moins les trois quarts de ceux que j'ai entrepris de sauver sans amputation , tandis qu'il est péri les trois quarts au moins de ceux à qui il a été obligé de la faire. Il en conclut , avec raison , qu'on ne doit s'y déterminer que dans le cas d'une nécessité absolue ; & il le prouve par différens exemples qu'il rapporte , d'après sa propre expérience. Nous voudrions bien pouvoir le suivre dans ce détail ; mais l'intérêt de l'humanité nous engage au moins à citer ces exemples , ce que nous allons faire en abrégant. Une blessure à la partie moyenne latérale externe de la jambe gauche avec fracas des deux os , arrivée par un coup de fusil à un Payfan de Villeneuve S. Salve ; une autre que reçut un jeune homme de seize ans , d'un coup d'arquebuse qui lui perça la jambe gauche avec fracture du tibia , & hémorragie considérable. Une troisième arrivée à un Garde-Bois de S. Cyr , à qui son fusil écartela la main jusqu'au poignet , en fit tomber une partie sur la plaie , & dont l'autre fut toute fracassée. Une quatrième , que se fit un jeune homme , en voulant décharger son fusil chargé de petite

plomb , & d'une balle , qui lui emportèrent entièrement le doigt du milieu , & une partie de l'annulaire , fracassèrent le condyle interne du fémur de la cuisse droite , en sorte que la balle passa sous la rotule , & s'arrêta dans la partie supérieure du tibia , à côté de la tubérosité. Un coup de petit plomb , qui avoit pénétré dans un Sujet de 56 ans , dans l'articulation du genouil , sous la rotule ; une jambe cassée , par la roue d'une voiture. Un abcès considérable à une jambe , qui avoit altéré le tibia jusqu'à la rotule , & en procura le détachement , & l'extraction entière. Un bras cassé avec tant de fracas , que l'humerus avoit semé , d'esquilles , la manche du blessé. Enfin , un bras engagé pendant un quart d'heure , & misérablement fracassé depuis le bout des doigts jusques vers le coude , entre les alluchons de la roue , & la lanterne d'un moulin à eau. Toutes ces playes si dangereuses , si compliquées , & qui sembloient exiger l'amputation , que M. *Lefféré* a cependant guéries sans en venir à cette dangereuse extrémité , prouvent qu'elle est moins indispensable , que ne le pense le vulgaire des Chirurgiens ; & qu'il faut beaucoup de sagacité & de prudence , dans le traitement de ces sortes de playes. En général , on doit chercher à conserver

les membres fracturés , lorsqu'on ne désespère pas de les sauver de l'amputation. Tels sont les conseils que nous devons aux expériences chirurgicales de M. *Lesséré*.

Jettons maintenant les yeux sur des sujets bien moins sérieux. M. l'Abbé *de Precy* nous a donné , les années précédentes , un long & bel ouvrage, dans lequel il recherche les raisons pour lesquelles Homère, qui est le pere du Poëme Epique , l'a porté à sa perfection. Il donne des raisons des beautés particulieres de l'Iliade. Il a continué, cette année , de s'exercer sur l'Odyssée. C'est à regret que je suis obligé de passer par-dessus cette partie non moins curieuse que les précédentes de l'extrait de M. *le Pere* . mais je m'y trouve contraint par l'étendue de ce morceau. Au reste , il ne pouvoit pas en dire moins d'un Mémoire qui est déjà considérable par lui-même, mais en même-temps agréable par la lumière qu'il jette sur l'Odyssée, dont il dévoile les merveilles. Ce Mémoire n'est pas le seul qui soit sorti cette année de la plume de M. l'Abbé *de Precy* : il nous avoit donné auparavant un Dialogue, dont les Interlocuteurs sont *Alexandre & Diogene*.

En revenant à des sujets plus sérieux ; le premier , est un problème d'Arithmétique proposé & résolu par M. *le Pere* . Il en

en supprime lui-même jusqu'à l'exposé, qu'il ne pouvoit faire sans parler un langage, qui n'est bien intelligible que sur le papier. Le second, est un déponillement fait par le même du procès-verbal de visite des Elus de Bourgogne, en 1673. Ce procès-verbal avoit pour objet de connoître le nombre & les facultés des habitans d'Auxerre, afin de pouvoir régler en conséquence leur part des impositions de la Province. Il établit un fait bien capable d'exciter la curiosité. Il n'y avoit, à la fin d'Août 1673, que 2366 habitans ou feux à Auxerre. De là naissent plusieurs réflexions, qui donnent occasion à *M. le Pere* de rechercher les monumens de la même Ville, d'où l'on peut déterminer le nombre de ses habitans en différens siècles, pour en déduire les différens accroissemens ou diminutions. Il trouve d'abord dans les Mémoires de *M. le Beuf*, qu'en 1364 elle ne contenoit que 1034 feux. Il trouve ensuite qu'en 1478, il n'y avoit qu'environ 1000 feux. Il ne voit rien qui induise à supposer la Ville plus peuplée dans le seizième & dix-septième siècles. Le seizième siècle, est le temps des guerres de Religion. Le dix-septième est plus heureux: c'est le siècle de Louis XIV. Mais, c'est en même-temps celui du procès-verbal qui

nous occupe , & qui réduit le nombre des habitans à celui que l'on compte aujourd'hui. Cependant tout est imbu à Auxerre , qu'il y a moins d'un siècle , cette ville contenoit 30 mille âmes ; mais , on n'en apporte aucune preuve , & en voici de contraires , qui la réduisent au même point où elle est actuellement. Rien n'est donc plus incertain que cet état florissant de cette Ville ; & M. *le Pere* se croit fondé à le révoquer en doute. Pour appuyer son opinion , il rapporte d'après le Procès-verbal de 1673 , le dénombrement des habitans de Seignelai , S. Brie , Cravan , Vermanton ; & il en résulte , qu'aujourd'hui toutes ces petites Villes sont plus peuplées qu'elles ne l'étoient alors. Pourquoi Auxerre seul , au milieu de ses voisins , seroit-il diminué ? Telle est la substance du Mémoire de M. *le Pere* , sur la population de de notre Ville.

On répondit de vive voix à ce Mémoire ; mais comme cette discussion meneroit cet Extrait trop loin , je me contenterai de dire qu'il résulta de cet examen que l'inspection du terrain d'Auxerre semble prouver , qu'il a été plus rempli qu'il ne l'est actuellement : ce qui conduit à donner une explication du mot de *feux* , dont la signification varie , selon les différentes

SEPTEMBRE. 1760. 171

Provinces ; & l'on prétendoit que c'étoit cette variation qui faisoit illusion à *M. le Pere*. Mais , on concludoit de ses repliques , que , quoiqu'il fût bien clair que le dénombrement du mois d'Août 1673 , n'entendoit par le mot *feux* , qu'un ménage , il n'en étoit pas moins vrai , cependant , que la question de la population d'Auxerre , demeureroit un problème difficile à résoudre. Au reste , il est bon de dire que les différens dénombremens qui servirent à *M. le Pere* , à établir ses raisons , avoient été faits dans le dessein de répandre avec équité sa cotte - part , selon ses forces , d'une imposition établie par Louis XI , pour achever la construction du château de Dijon.

De cette question , à laquelle *M. le Pere* n'a donné une certaine étendue que par l'intérêt qu'il a cru que les Citoyens , ses auditeurs , y prendroient , il passe aux observations météorologiques de *M. Robinet*. Voilà la huitième année qu'il les fait , avec la même constance & la même exactitude. Il n'est pas douteux qu'un pareil détail ne soit d'une très-grande utilité , pour le bien commun de la Société ; mais , comme son langage n'est pas à la portée de tout Lecteur , je crois devoir aussi le supprimer , pour abréger. Il suffit d'indiquer

H ij

aux personnes que ces matières intéressent par état, comme les Magistrats, les Médecins &c, où ils peuvent les trouver, pour y avoir recours dans l'occasion. D'ailleurs, cet article se trouveroit une répétition de plusieurs autres Journaux, où ces sortes d'observations sont déduites, & dont la différence ne peut être bien considérable, entre une Province qui nous avoisine autant que la Bourgogne, & la disposition de notre climat.

Dès l'année 1756, le P. *le Bardonnenche*, l'un des plus sçavans correspondans de la Société, & des plus laborieux, avoit communiqué un Ouvrage, qu'il avoit fait sur la Géographie de la Palestine, considérée dans ses différens Etats, & relativement aux différens peuples qui l'ont habitée : il en a donné la suite, en l'année 1757. M. *le Pere* a regret que cet ouvrage se refuse à son Extrait. Rien de si sec par soi-même que des descriptions Topographiques, des listes de noms de Villes & de Peuples, la plupart ignorés.

A cet Ouvrage, sur la Palestine, le P. *le Bardonnenche* a fait succéder un Mémoire sur les mesures nouvelles de la Ville de Troyes. C'est une suite des recherches en ce genre, qu'il avoit communiquées à la Société sur les mesures de Dijon, de Beaune &c.

SEPTEMBRE. 1760. 173

Tel est le Tableau racourci des travaux académiques de la Société, pendant l'année 1757. Puissent-ils , continue *M. le Père* , en adressant la parole à l'Assemblée , mériter vos suffrages , & par là devenir une source d'émulation ! C'est le but où tendent tous nos efforts ; heureux , si jamais nous parvenons à y atteindre !

M. le Père, terminant son Mémoire par une transition très heureuse & fort naturelle , témoignoit ensuite l'envie qu'il portoit à ceux à qui il auroit été jaloux de ressembler , en possédant les talens qu'une noble émulation avoit produits en eux , afin de les employer , à leur exemple , à peindre à ses concitoyens , à l'occasion des événemens publics , les sentimens & les transports de la Compagnie , dont il a l'honneur d'être le fidèle Interprête. C'est alors qu'il se croiroit en état d'emboucher la trompette , pour chanter & célébrer dignement les vertus de notre Auguste Monarque ; & parcourant rapidement les fastes glorieux de son règne , représenter avec les plus riches couleurs , le vainqueur de Fontenoy , le médiateur & le pacificateur de l'Europe , à Aix-la-Chapelle , son amour constant pour la paix , sa clémence & sa modération qui le fait différer à punir les attentats , qu'après avoir convaincu

H ij

174 MERCURE DE FRANCE.

de la justice de sa cause tous les Souverains qui sont bien intentionnés. Forcé donc de reprendre les armes , Port-Mahon succombe sous leurs poids , & nous rappelle Tournay , Philipsbourg , & tant d'autres qui ont eu l'honneur , dans la guerre précédente , de remettre leurs clefs entre les mains mêmes de ce grand Roi ; sa tendresse pour ses peuples , qui ne peut être égalée que par leur attachement inviolable pour sa Personne sacrée ; son amour paternel , qui lui concilie le cœur & les sentimens de son auguste famille ; les vives alarmes de ses Sujets , à la nouvelle de sa maladie , & des autres dangers qui ont menacé des jours si chers & si précieux. Mais , il tire le rideau sur des tableaux si douloureux , pour ne voir que la gloire de son règne éclater par tant de qualités les plus brillantes d'un si excellent Prince , rehaussées encore par le témoignage qu'il a reçu de l'amour & du respect du plus fidèle de tous les Peuples.



*ETABLISSEMENT d'une Société
Royale des Sciences & des Arts , dans
la ville de METZ , fondée par Monsei-
gneur le MARECHAL DE BELLEISLE.*

ON paroît prévenu contre l'établisse-
ment des Académies , qui se sont beau-
coup multipliées dans les provinces du
Royaume , & on a peut-être raison de
les croire propres à détourner plusieurs
Citoyens de leurs occupations essenti-
elles ; mais ce reproche ne peut jamais
regarder des établissemens qui ont pour
objet l'utilité publique , dans les genres
les plus intéressans , & qui peuvent effec-
tivement y contribuer.

Il est nécessaire qu'il y ait , dans un
Royaume comme la France , quelques
Académies pour les Sciences spéculatives
& pour les Belles-Lettres , dont le séjour
doit être fixé dans la Capitale , & dans
un petit nombre des plus grandes villes ;
où se réunissent beaucoup de Sçavans &
des secours de toute espèce ; mais il n'en
est pas de même des Académies qui tour-
nent toutes leurs vues vers la pratique ,

H iv

qui ne s'occupe que des besoins essentiels de l'homme, dont l'objet principal est de diriger le travail des Citoyens répandus dans la campagne, & de le perfectionner. Ces sortes d'Académies, sont aussi utiles qu'elles sont rares; & leur place naturelle, est la province, parce qu'elles y sont plus à portée de suivre & de remplir leur destination. Il paroît étonnant qu'un Royaume aussi éclairé que la France, n'ait pas encore senti que l'agriculture doit faire la source la plus abondante & la plus assurée de sa puissance & de son bonheur; qu'elle peut trouver dans son sein des richesses plus intéressantes, plus durables, & moins casuelles, plus faciles à acquérir & à conserver, que celles qu'on va chercher au-delà des mers, aux dépens de la vie d'un grand nombre de Citoyens.

Un Etat, dont le sol ingrat ne fournit pas aux besoins des habitans, fait bien de tourner ses vûes vers le commerce maritime; la nécessité donne de l'industrie, & l'exemple général ennoblit le commerce aux yeux des Citoyens; il doit donc y réussir, parce qu'il n'a pas d'autres ressources.

Mais en est-il de même d'une puissante Monarchie, dont toutes les parties

renferment des richesses intarissables, & où, par conséquent, le commerce ne pouvant jamais acquérir un grand degré de considération, doit être abandonné à la portion la plus commune des habitans ? Cette Nation, sagement dirigée, doit-elle chercher ailleurs, à grands frais, ce qu'elle peut trouver sans peine chez elle ? & convient-il qu'elle se rende, pour ainsi dire, tributaire des autres, quand elle peut les tenir dans sa dépendance ?

Il y a peu d'Etats dans le monde qui jouissent d'un sol & d'un climat aussi heureux que la France. Mais, toutes les terres sont-elles cultivées, ou peuvent-elles l'être ? Il y en a peut-être la moitié qui n'est pas en valeur, & l'autre partie est peut-être susceptible d'amélioration. Voilà un objet digne des recherches & des observations de ces Compagnies, que le Souverain établit pour l'avantage de ses peuples.

La France peut produire de quoi fournir, année commune, au moins le double de la consommation de ses habitans. Ses productions sont de nature à être recherchées par l'étranger; elle peut se procurer ce qu'elle tire du dehors; & sûrement, elle peut se passer de ce qui se refuseroit à la nature de son sol & de son climat.

H v

On peut donc avancer que , si la France a besoin du Commerce ; si elle ne trouve pas chez elle tout ce dont elle a besoin ; c'est que l'Agriculture, cette mere des Nations , si chérie des Romains & des Peuples les plus éclairés , n'est pas en vigueur parmi nous , & n'y est pas assez honorée ; c'est que les Cultivateurs , au lieu d'être aidés & encouragés, sont enervés par les différentes charges qu'on leur impose ; c'est que nous donnons sans raison aux denrées & aux ouvrages étrangers la préférence sur les productions du Royaume. Le commerce de mer, au loin, a sans doute des avantages ; mais il a bien des inconvéniens : il enlève à l'État quantité de Citoyens , il lui ramène souvent le luxe, la licence & les vices de l'Étranger : il porte sans retour dans des régions éloignées l'argent du Royaume, souvent pour des marchandises , ou des productions bien inférieures à celles de nos Manufactures ou de nos climats , & trop souvent pour des denrées que la Nature n'a point préparées pour nous , dans des climats si différens du nôtre. En temps de paix , ce Commerce amène le luxe & le relâchement des mœurs ; en temps de guerre il dépeuple l'État &

ruine beaucoup de Citoyens. Ainsi on
 pourroit poser en problème si le Com-
 merce des Indes & des Isles est utile ou
 nuisible à la France. Mais il est certain
 que , pour le faire avantageusement , il
 faudroit avoir dans le Royaume abon-
 dance des denrées qui doivent être trans-
 portées , pour être vendues ou échangées
 contre les productions étrangères ; &
 soit qu'on veuille se livrer au grand
 Commerce de mer ou non , notre pre-
 mier objet doit être de procurer au sol
 de la France toute la fertilité dont il est
 susceptible, de tirer de nos différentes
 Provinces ce que peut fournir leur sur-
 face & leur intérieur , de veiller à la
 conservation des hommes, des animaux ,
 & des Plantes , d'encourager & multi-
 plier nos Manufactures , & de faire fleu-
 rir tous les Arts utiles , enfin de diriger ,
 encourager & récompenser les Cultiva-
 teurs. Par ce moyen , la France abonde-
 roit bientôt en richesses , qui attireroient
 l'Etranger de toutes parts ; elle feroit le
 grand Commerce du dehors , sans risque
 & avec avantage, sans sortir de chez elle.

Nous ne manquons pas de bons Ou-
 vrages , par lesquels on a tâché de donner
 de l'émulation aux Propriétaires & aux
 Cultivateurs , en leur faisant sentir l'im-

H vj

porrance de l'Agriculture dans toutes les parties & des Manufactures du Royaume: mais ou les particuliers n'ont pas le courage & le moyen de faire des essais; ou ils sont asservis à une routine qu'ils ne peuvent abandonner; ou leur exemple ne fait pas grande impression sur leurs Concitoyens. Il n'en est pas de même des efforts qui partiroient d'une société d'hommes éclairés, qui joignant de sages réflexions à des expériences bien constatées & souvent répétées, travailleroient à détruire les préjugés de nos cultivateurs, de nos Artistes & de nos commerçans. Des découvertes utiles, publiées par une Académie, corrigeroient insensiblement les abus dont on se plaint; ou portées aux pieds des Souverains, elles occasionneroient des loix qui produiroient plus promptement l'effet désirable dont il s'agit.

Ainsi on verra avec plaisir l'établissement d'une Académie qui laissant à celles de la Capitale, le soin d'approfondir les sciences spéculatives, & de perfectionner l'étude des Belles Lettres, consacrerait toutes ses veilles & ses recherches au soulagement & au bonheur des Citoyens, en enseignant la manière de défricher les terres incultes, de mettre en valeur celles qui n'y sont pas, d'améliorer celles qui

SEPTEMBRE. 1766. 181

sont d'un petit rapport, & de tirer des bonnes, ce qu'on peut en attendre; en s'attachant à perfectionner les Arts utiles, à trouver & employer les richesses abondantes que la terre verse dans son sein; enfin, en s'occupant essentiellement de tous les objets économiques. Une Académie de cette nature, est mieux placée dans la Province que dans la Capitale; & on pourroit regarder comme peu éclairés ou peu affectonnés au bien public, ceux qui en blâmeroient l'établissement.

Telle est la destination de la Société Royale des Sciences & des Arts que le Roi vient d'établir dans la Ville de Metz par ses Lettres - Patentes, en date du mois de Juillet de cette année. Elle pouvoit compter sur la protection d'un grand Ministre, qui, attaché invariablement à la gloire de son Souverain & au bien de ses Peuples, a toujours saisi, avec empressement, les occasions d'être utile à la Patrie, & de favoriser les établissemens qui pouvoient contribuer au bonheur & à la gloire de la France. Aussi, M. le Maréchal Duc de Belle-isle ne s'est pas borné à lui procurer des Lettres-Patentes, pour son établissement: il l'a fondée, généreusement, de ses propres deniers. Ce Ministre infatigable, dont tous les travaux sont consa-

crés à l'Etat , après avoir procuré , à la Ville de Metz , l'établissement d'un Collège Royal , sous le nom de *S. Louis* , occupé par les Chanoines réguliers de Lorraine , pour l'éducation de la jeune Noblesse , a voulu donner encore à ladite Ville & à la Province , dont il est Gouverneur Général , une preuve de sa bienveillance , en donnant à l'Hôtel de Ville de Metz , une somme de 60000 l. pour former une rente annuelle de 3000 liv. applicable aux besoins & à l'entretien de la Société Royale des Sciences & des Arts. Le Roi a déterminé , par ses Lettres-*Patentes* , le nombre des Sujets dans les différentes classes d'Honoraires , d'Académiciens nés , de Titulaires , d'Associés & de Correspondans , ainsi que les réglemens de cette Société. Sa Majesté veut , pour marquer combien elle est satisfaite des services importans & continuels du Fondateur , que son effigie soit empreinte , à perpétuité , sur les Prix ou grandes Médailles , que la Société distribuera annuellement , & sur les jettons qui seront délivrés aux présens dans les Assemblées. La Médaille d'or de 400 liv. destinée à l'Auteur de l'ouvrage qui remplira le mieux , chaque année , le sujet indiqué par la Société , aura , d'un côté , l'effigie

SEPTEMBRE. 1760. 18;
de son illustre & généreux Fondateur,
& au revers cette inscription : *Ch. Louis
Aug. Fouquet, Duc de Belleisle, Pair
& Maréchal de France, Minif. & Secr.
d'Etat & de la Guerre, Gouv. Gen. des
Evêchés, & Fondateur de la Soc. Royale
des Sciences & des Arts de Metz, 1760.*
Le Jetton aura d'un côté, la même effi-
gie, & au revers la devise de la Société;
ſçavoir, les trois Génies de l'Agriculture,
de l'Architecture civile & de l'Architecture
Militaire, qui confèrent debout entr'eux,
avec la Legende *utilitati publica.* à l'exer-
gue, *Fondatur Metis.* M. DCC. LX.

Le Roi, en préſcrivant l'objet des tra-
vaux de cette Société, lui accorde les mê-
mes privilèges qu'aux Académies de la
Capitale. Elle tiendra ſa premiere ſéan-
ce publique le 17 Novembre de cette
année, dans la grande Salle du Collège
Royal de S. Louis, où elle a tenu ſes af-
ſemblées depuis ſa formation. Elle invite
tous ceux qui ont fait, ou qui ſe propo-
ſent de faire des recherches ſur les ob-
jets indiqués, à lui faire part de leurs
découvertes, en les adreſſant à M. *Dupré
de Geneste*, ſon Secrétaire perpétuel, de-
meurant, Place Ste Croix à Metz.

HISTOIRE NATURELLE.

*PROJET d'une Histoire Naturelle des
Plantes de la LORRAINE, par le Sieur
BUC'HOZ, Docteur en Médecine.*

LA Botanique est une science qui nous apprend à connoître les plantes, & à les ranger par ordre, en les divisant par classes & par familles. Parmi les Botanistes, les uns se sont contenté seulement de nous les indiquer, suivant la méthode qu'ils se sont tracée; d'autres nous en ont donné des descriptions; d'autres, enfin, ont traité de leurs propriétés & de leur culture. Nous tâcherons de réunir dans notre Traité, les trois avantages; mais auparavant nous traiterons de l'anatomie, de la végétation, de la génération des plantes, & des différens systèmes de botanique; ce qui fera le sujet de six Discours Préliminaires: celui qui est imprimé en dernier lieu, est le quatrième. Après avoir fait précéder les Discours, on entrera dans le détail particulier de chaque plante, qui sera le sujet d'autant de Dissertations. Les Dissertations sur chaque Plante, seront rangées

SEPTEMBRE. 1760. 185

suivant le système de l'Auteur. Il commencera d'abord à donner la description de la Plante sur la nature même ; il désignera l'endroit de la Lorraine où elle croît ; il rappellera ses différens noms , suivant les différens Auteurs ; il fera l'analyse de la Plante ; il donnera la manière de la cultiver ; il expliquera ensuite ses propriétés , tant pour la Médecine galénique , que pour les Arts & Métiers ; il n'avancera rien sur chaque Plante , qu'après des observations plusieurs fois réitérées ; il rejettera donc ce qui est fabuleux ; enfin , il fera voir que la Lorraine peut se passer de l'étranger pour ses médicamens ; que les Plantes qui s'y trouvent au nombre de près de deux mille , sont même plus propres pour remplir les indications des maladies qui y régneront communément , que les remèdes qu'on tire des Pays lointains , qui sont pour la plupart falsifiés , & qui ne sont nullement analogues à notre tempérament : voilà le principal but de l'Auteur. Ceux qui auront fait quelques observations fidèles sur les Plantes , sont priés , pour le bien de la société , d'en faire part à l'Auteur , franc de port , à son adresse à Nancy : il en fera usage dans le cours de son Ouvrage ; & fera

186 MERCURE DE FRANCE.
mention de ceux qui les lui auront communiquées.

ARTICLE IV.

BEAUX ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

LETTRE de M. Thiéry, Médecin de Paris,
à l'Auteur du Mercure.

MONSIEUR,

J'ai été assez étonné, quand on m'a fait lire, dans le deuxième Mercure d'Avril de cette année, page 160, la Critique d'un endroit de ma Thèse sur l'Aneurysme *. On m'y prête des sentimens que je n'eus jamais, pour avoir occasion de les combattre. L'Auteur de la Critique, qualifié Maître-ès-Arts, voudroit-il que l'on crût, qu'il n'est pas en état de lire cette Thèse en Latin? S'il avoit consulté l'original, il auroit trouvé que le Parag. IV. commence par ces propres paroles : *præterea, si dum Aneurysmati*

* *An tutior facillorque, vulgari, detur Aneurysmatis chirurgica cutatio? Affirmat. Paris. 1759. 4°. Præsid. M. Jacobo-Alberto Hæron.*

operator Chirurgus , in separando ab arteriâ nervo , eaque solâ vinciendâ , major difficultas occurrat , utrumque simul colligi & ligari posse absque gravioribus symptomatibus , experimenta demonstrant. Si dans la traduction Françoisé qu'on a faite de ma Thèse , le texte étoit entierement différent de ce que je dis en Latin , comme cela ne me regarde pas , je n'ai rien à y répondre : quant à mon Texte Latin , il se défend par lui-même. J'ajouterai seulement pour le Public , que je suis accoutumé à respecter , que dans ces expériences régulières sur les nerfs , j'apportai non seulement toute l'attention dont je suis capable ; mais que pour éviter tout soupçon d'erreur , j'eus soin d'avoir des témoins éclairés. Je conservai dans l'esprit-de-vin les espèces de ganglions formés par les nerfs liés , tantôt seuls , tantôt avec les artères ; j'ai montré , pendant plusieurs années , ces étonnantes productions. Il ne sert de rien de dire qu'on a vu quelquefois des convulsions naître à la suite de la ligature du nerf avec les vaisseaux : car elles ont eu lieu aussi quelquefois , quand les nerfs n'ont pas été liés. C'est que , dans l'un & dans l'autre cas , le nerf aura été piqué ou tirailé ; malheur qui peut ar-

river à des Opérateurs d'ailleurs fort instruits. Rien de plus aisé surtout que de blesser le nerf, quand on veut, pour ainsi dire, le disséquer, pour le séparer de l'artère, lorsqu'ils sont fort voisins. Cela même est un assez grand inconvénient; & je propose de l'éviter, en liant le nerf avec l'artère, lorsqu'il est trop difficile de les séparer. Si cette méthode n'est pas approuvée de quelques Chirurgiens, elle a d'un autre côté un grand nombre de partisans assez illustres pour l'autoriser dans le cas dont il s'agit. J'ai cité *Valsalva* Anatomiste, de la classe de *Morgagni* son ami. L'Auteur cite lui-même, à la fin de sa lettre, des Chirurgiens François qui doivent lui être respectables, *M. Thibaut*, *M. le Dran* même. Nous ne saurions certainement être trop réservés dans nos jugemens sur les nerfs comprimés. Le grand *Morgagni* nous en avertit, *Advers. Anatom. VI. Animadvers. 24*. L'Auteur de la Critique voudra donc bien me dispenser de le suivre dans ces questions si usées & si obscures, sur la nature & le mouvement des esprits animaux. Ce n'est point manquer à un Maître-ès-Arts, que de le renvoyer à une Thèse Latine que j'ai donnée autrefois, où il pourra voir combien est

douteuse l'existence même de ces esprits. Pour ce qui est de la dispute sur l'irritabilité dont il veut se mêler, elle est ici totalement étrangère. Je me contenterai de dire, qu'ayant été excitée par un Auteur aussi renommé dans tous les genres que l'illustre M. le Baron *de Haller*, il est téméraire d'en présumer déjà la décision en faveur de son Adversaire, quelque fortes que paroissent les objections. J'espère, Monsieur, que la brièveté de cet écrit sera une raison de plus pour lui faire accorder une place dans votre prochain *Mercur*; & que vous ajouterez à cette grace, celle de me croire avec une parfaite considération &c.

Le sieur BICHET, ancien Chirurgien des Armées du Roi en Allemagne, & Chirurgien des Enfans de France, & du Roi dans sa plus tendre enfance, a découvert un remède qu'il a nommé *le Baume Royal*, pour la guérison, ou soulagement de toutes sortes de gangrennes, dont il a fait des expériences, tant à Versailles qu'à Paris. Ce Baume est encore bon pour la guérison de toutes sortes de blessures de la peau, ulcères putrides, calcinomateux, dont la guérison se fait par une bonne suppuration, &

réunit les parties. Et il n'y a point de guérison d'aucunes playes , ulcères ni gangrennes , sans supuration.

Il donne de ce baume aux pauvres, gratis. Sa demeure est à Versailles, & à Paris, rue Montmartre, au coin de la rue *du jour*.

Le sieur DUGÉS , Chirurgien herniaire à Paris , donne avis au Public , qu'il a imaginé un bandage d'une construction nouvelle , propre à contenir les hernies inguinales & crurales. Ce bandage , dont le ressort n'exige point , comme les autres , de ceinture de fer , contient les descentes , de maniere à ne gêner aucun exercice du corps ; & de quelque délicatesse que puissent être les personnes , il se porte sans la moindre gêne. Son action & sa force , sont toujours les mêmes , vû les ressorts qui le composent.

Le susdit bandage , a été agréé de l'Académie Royale de Chirurgie , le 22 Mai , & de la Faculté de Médecine , le 30 Juin 1760.

Extrait des Registres de l'Académie Royale de Chirurgie , du 22 Mai 1760.

M. de la Faye , qui avoit été nommé par l'Académie , pour examiner un nouveau bandage pour les hernies inguinales

SEPTEMBRE. 1760. 191
& crurales, présenté par M. *Dugés*, Chirurgien herniaire, en ayant fait son rapport; l'Académie a jugé que le bandage pouvoit convenir à beaucoup de ces hernies, & leur être plus avantageuse que les autres bandages. En foi de quoi j'ai signé le présent Extrait de nos Registres, le 23 Mai 1760. Signé *Morand*, Secrétaire perpétuel.

Extrait du Rapport de la Faculté.

Messieurs *D. Vasse*, *Boullaud*, *Bertrand & Petit*, qui avoient été commis par la Faculté, pour examiner le bandage à ressort, inventé nouvellement par le sieur *Dugés*, en ayant fait leur rapport à la Faculté, le Mardi premier du présent mois de Juillet; & ledit bandage, en conséquence, ayant été approuvé par ladite Faculté, je lui ai délivré le présent Extrait, pour servir ce que de raison. A Paris, ce 3 Juillet 1760, BOYER, de l'ordre du Roi, Doyen de la Faculté de Médecine.

Le sieur Dugés demeure rue S. Antoine, vis-à-vis la vieille rue du Temple, chez un Marchand Quinquaiillier, au premier.

*Instruction, pour l'usage d'un Emplâtre
propre à guérir les vapeurs des Femmes
& Filles.*

Comme il y a quantité de personnes du sexe, qui sont sujettes à un dérangement de matrice, qu'on nomme vulgairement vapeurs, & que cette maladie ne peut se traiter par la voie ordinaire de la Médecine, qu'avec un succès très-incertain, & pour ainsi dire, fort rare:

Le sieur PITARA, est le seul qui ait trouvé le secret de les guérir, par le moyen d'un emplâtre, qu'il distribue depuis environ sept ans, qu'il a le privilège du Roi.

Un nombre de lettres & certificats qui lui ont été envoyés de toutes parts, prouvé l'effet qu'il produit chaque jour.

Il s'agit de faire connoître la nature de cette maladie occasionnée, ordinairement, par trois différentes causes.

La première, par un retard de regles.

La seconde, par une peur.

Et la troisième, par un chagrin.

Les personnes attaquées de cette maladie, survenue par une de ces trois causes, peuvent se servir dudit emplâtre que l'on applique sur le nombril, lequel doit y rester jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même.

Quoique

Quoique le premier emplâtre puisse opérer la guérison, comme il arrive très-souvent, il conseille cependant de le répéter trois à quatre fois, parce qu'il est à présumer que dans le cours de trois à quatre emplâtres qui durent sept à huit mois, elles doivent être entièrement guéries, comme l'expérience lui a fait connoître.

Le motif qui l'engage à le faire continuer, est le changement qui arrive chaque mois aux femmes & filles, ce qui leur occasionne des révolutions.

Ledit emplâtre a encore la vertu, en l'appliquant au même endroit, de conserver le fruit d'une femme enceinte qui n'a jamais pu le porter jusqu'au terme, à moins qu'il n'arrive un accident, dont elle seroit dangereusement blessée.

Le sieur *Pisara* a reçu un certificat d'une Dame de distinction de Paris, qui étoit à sa quatrième fausse couche : l'usage dudit emplâtre lui a conservé le fruit de sa cinquième grossesse & elle a continué de depuis d'accoucher dans son temps; plusieurs autres qui ont été dans le même cas ont éprouvé le même effet.

Il avertit que celles qui se serviront dudit emplâtre, ne pourront faire usage de café à l'eau, ni de liqueurs, & ne se feront saigner ni purger, à moins qu'une autre

maladie ne les y oblige : auquel cas elles laisseront toujours ledit emplâtre , jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même.

On observe^s, aussi que cet emplâtre est encore propre pour les femmes qui doivent perdre leurs règles , dans lequel temps elles souffrent beaucoup ; & par l'expérience qui a été faite en pareil cas de l'usage de ce remède , les personnes ont été exemptes des maux que la suppression des règles occasionne toujours.

En 1751 & 1752 , le *Sr Picara* a été annoncé sur le *Mercur* du mois d'Octobre.

Le 24 Juillet 1752 , il a été annoncé sur les petites affiches , avec un certificat tout au long de la susdite Dame de *Paris*.

Le 30 Mars 1753 , sur la *Gazette d'Hollande*.

Le 14 Septembre 1753 , sur la *Gazette d'Avignon*.

Le 10 Janvier 1754 , répété sur les petites nouvelles , avec différentes preuves de l'efficacité de son remède.

Ledit emplâtre peut se conserver dix ans , & peut s'envoyer dans une Lettre.

Le Sieur PITARA demeure à *Paris* , rue *Saint Sauveur* , à côté de l'*Hôtel de Navarre*. Le prix est de six livres.

ARTS AGRÉABLES.

MUSIQUE.

LE Public est averti que Madame FLUTE, à l'enseigne de la Musique moderne, rue S. Honoré, auprès du Trait galant, vient de lever une boutique assortie de toute sorte de bonne Musique, Italienne & François. Elle fait à sçavoir aussi à tous les Libraires des Provinces, qu'elle entretiendra avec eux une correspondance exacte, & la moins onéreuse pour cette partie de commerce, ainsi qu'avec ceux des Pays étrangers. M^{de} Vendôme, Graveuse de Musique, loge aussi chez elle.

GRAVURE.

La protection que les Souverains accordent aux Arts, est trop glorieuse aux Artistes, pour ne pas publier ici l'honneur que la Reine de Suède vient de faire à M. *Chardin*. Cette Princesse, sensible à la respectueuse attention qu'a eue l'Auteur, de lui dédier la Gravure de deux de ses Tableaux choisis parmi plusieurs qui sont dans le cabinet de Sa Majesté, l'a honoré d'une magnifique Médaille portant l'empreinte de son Portrait.

I ij

ARTICLE V. S P E C T A C L E S.

O P E R A.

LE Mardi 29 Juillet, & les Vendredi 1. & Dimanche 3 Août, la Dlle *Saint-Hilaire* a remplacé Mlle *Arnoud* dans le rôle de *Psyché*, avec applaudissement.

Le 10 Août, on a donné une nouvelle reprise d'*Ismène*, suivie de *Pigmalion*, que le Public a accueillis avec une satisfaction digne du mérite de ces deux Ouvrages, & de la célébrité des talens de leurs Auteurs. Le Sieur *Muguet* a joué, & continué de jouer le rôle de *Pigmalion*, avec succès, & seroit encore plus de plaisir, s'il travailloit utilement à corriger son articulation, de temps en temps nuisible à l'effet des sentimens qu'il exprime, ainsi qu'à l'exécution musicale. La Dlle *Chef-deville* a produit la sensation la plus délicieuse, dans le rôle de *la Statue*: on peut tout espérer des talens de cette jeune personne, qui continue de plaire comme Actrice, & qui acquiert journellement du côté de la Danse. Une indisposition a forcé Mlle *Lemiere* de quitter le rôle d'*Ismène*: la Dlle *Dubois* la remplace depuis le Dimanche 17, & doit être flattée d'y être reçue aussi favorablement du Public.

Le Sieur *Jolly*, a débüté, le Mardi 19, par un morceau de haute contre de l'Opéra de *Daphnis & Chloé*, ajouté à l'Acte d'*Ismène*, qui commence par ces vers; *Beaux lieux, où j'ai goûté les*

SEPTEMBRE. 1760. 197

plaisirs les plus doux. On lui trouve la voix sensible & suffisamment forte, les cadences heureuses, des dispositions pour le Chant, & même pour le Théâtre, secondées par une jolie figure, & une taille très-convenable. Il continue de chanter le même morceau, & de recevoir de nouveaux encouragemens.

Le Dimanche 24, M. Gardel, & Mlle Carville, ont remplacé avec succès M. & Mlle Vestris, dans les Pas de l'Acte d'*Ismène*.

COMEDIE FRANÇOISE.

Les Comédiens François ont continué de jouer la Comédie de l'*Ecoffoisé*, que le Public a suivi avec la plus grande chaleur. Ils se préparent à donner incessamment *Tamrède*, Tragédie nouvelle de M. de Voltaire.

COMEDIE ITALIENNE.

Le Samedi, 9 du mois dernier, on donna la première représentation de *la Nouvelle Troupe*, Comédie nouvelle, en un acte, & en vers, de M. Anseaume, déjà connu par de très-jolis Opéra Comiques. Deux Scènes charmantes, ont fait principalement le succès de cette Pièce, très-gaye, d'ailleurs, & écrite avec beaucoup d'esprit & de vivacité. La première, est celle où Madame Favart contrefait à la fois, la Provençale, le Gascon, & le Normand. Cette Actrice qui, par la variété de ses talens, est toujours nouvelle au théâtre, a saisi & rendu, avec tout le naturel possible, ces trois Idiomes, si différens entr'eux.

I iij

198 MERCURE DE FRANCE.

Elle a embelli son rôle de toutes ces graces , que le Public ne se lasse point d'admirer & d'applaudir en elle. La seconde Scène , est celle où le sieur *Cailleau* vient , en payfan , demander de jouer dans les Opera. Cet Acteur , qui avoit débuté , avec le succès le plus brillant , & le mieux mérité , dans les *Amours Champêtres* , & *Ninette à la Cour* , par les rôles de payfan , a mis , dans cette Pièce , le comble aux espérances qu'il avoit données de lui dans les précédentes. Sa voix naturelle , est la basse-taille ; & l'on voit , avec l'étonnement le plus agréable , que , dans cette nouveauté , il contre-fait la haute-contre avec les proportions aussi harmoniques , & les tons aussi justes que si c'étoit sa voix propre. Il est d'une taille très-avantageuse pour le Théâtre ; son jeu , qui n'a rien de guindé , plaît d'autant mieux , qu'il ne copie personne ; sa figure prévient en sa faveur , & est propre à faire valoir ses talens , auxquels on applaudit avec le plus grand plaisir. Il est arrivé ici de Lyon ; & l'accueil qu'on lui fait à Paris , ne lui donne pas lieu de regretter une Ville , où il réunissoit tous les suffrages.

En un mot , cette Pièce , qui est très bien jouée , fait également honneur à l'Auteur & aux Acteurs.

Elle est suivie d'un Ballet héroïque , intitulé , *Thémire* , ou *les Sauvages vaincus* , de la composition du sieur *Billoni*. Il a paru , jusqu'ici , qu'il soutenoit parfaitement bien la Pièce , à laquelle on l'a joint. C'est le premier , de ce genre , que l'on ait donné à ce Théâtre , depuis le départ du sieur *Pirro* ; & il ne fait pas moins de plaisir que ceux de cet excellent Maître. Il est dessiné avec le plus grand art , & exécuté avec la plus grande précision. On y admire surtout le pas de deux , entre Mlle *Camille* , qui représente *Thémire* , & le sieur *Grenier* , sous la figure d'un faune. Elle s'est égarée à

la chasse ; & surprise par le faune , qui en devient subitement amoureux , tout est expression dans ses pas , dans ses attitudes , ses traits & ses regards. La précipitation avec laquelle elle veut fuir , l'excès de la frayeur , qui lui en ôte la force , l'accablement où elle tombe après ses vaines résistances ; tout , en elle , forme le tableau le plus vrai & le plus intéressant. Le faune l'enchaîne , & l'em-mène dans sa caverne ; son Amant arrive au moment où elle est enlevée ; il appelle les chasseurs à son secours ; & *Thémire* est délivrée. D'une voix générale , on ne sauroit danser avec plus de graces que *Mlle Camille* en prodigue à la fin de ce Ballet , où le sieur *Billoni* représente lui-même le principal personnage. Il y recueille les applaudissemens qu'il mérite. Une très-jolie Pantomime de Bucherons , exécutée par *Mlle Catinon* , & les sieurs *Berquelor & Gervais* , n'a point paru déplacée au milieu d'un Ballet héroïque , dont la Scène se passe dans une forêt.

OPERA-COMIQUE.

LE 14 Août , on donna sur ce Théâtre , la premiere représentation du *Soldat Magicien*, Pièce en un acte , en prose , mêlée de Vaudevilles & d'Ariettes. Les paroles sont , dit-on , d'un jeune homme de condition , qui aime les Lettres , & les cultive. *Legrand* , Auteur du *Bon Soldat* , & l'Auteur du *Soldat Magicien* , ont puisé leur Sujet dans la même source (les Contes du Sr d'Ouville) . Ainsi le reproche de Plagiat , qu'on voudroit faire au nouvel Auteur , tomberoit de lui-même. Le vrai Plagiaire , est celui qui mécon-

roit, qui déguise, ou qui détourne les sources où il puise. La Musique est du Sr *Philidor*, Auteur de celle de *Blaise-la-Savetier* : c'est tout dire.

CONCERT SPIRITUEL.

ON a exécuté au Concert-Spirituel de la Fête de l'Assomption de la Vierge, une symphonie de M. *Rameau* le neveu, & le *Confitebor*, Motet à grand chœur de Lalande.

Mlle *Desjeans*, du Concert de Nantes, qui n'a que 17 ans, avoit déjà chanté l'année dernière à celui-ci. Elle y a paru pour la seconde fois, & a chanté le petit Motet, *Quemadmodum* de Mouret. Sa voix & son goût ont généralement plu.

M. *Piffet*, que l'on n'avoit entendu depuis longtemps, a joué un Concerto de sa composition, qui lui a fait beaucoup d'honneur.

Mlle *Fel*, a chanté un petit Motet ; & le Concert a fini par le beau Motet à grand chœur, *Dominus regnavit* de M. *Mondonville*, dans l'exécution duquel l'on admirera toujours un Duo de Mlle *Fel* & de Mlle *Lemiere*.



ARTICLE VI.

NOUVELLES POLITIQUES.

De DANTZICK , le 24 Juillet 1760.

L'Armée Rusſienne , qui s'étoit rasſemblée en Poſnanie , eſt en pleine marche , depuis pluſieurs jours , pour ſe porter ſur la Siléſie. Elle eſt actuellement dans les environs de Militsch , ſe dirigeant ſur Vohlau entre Glogau & Breslau. La communication , entre cette armée & celle du Baron de Laudon , eſt ſur le point d'être ouverte.

L'armée du Prince Henri , campe encore dans les environs de Landsberg. Le Général de Goltze , eſt en avant , entre Zienlig & Meſeritz. Les détachemens Ruſſes , ſont ſouvent aux priſes avec ceux de l'armée Pruſſienne. La flotte Ruſſe a mis à la voile de Cronſtadt , le 8 de ce mois , ſous les ordres de l'Amiral Miſchakoff. Elle eſt compoſée de dix Vaiſſeaux de ligne & de cinq Frégates , auxquels ſe joindront quelques autres Vaiſſeaux de guerre équipés à Revel. Cette flotte ira ensuite ſur les côtes de Scanie , pour ſ'y réunir à celle de Suède.

De COPPRNHAGUE , le premier Juillet.

On fit , le 10 du mois dernier , l'inoculation au Prince Royal. Cette opération a eu tout le ſuccès qu'on pouvoit eſpérer.

De VIENNE, le 2 Août.

Extrait d'une Lettre de Vienne, du 29 Juillet.

Nous avons appris, le 27 de ce mois, la nouvelle de la prise de Glatz. L'artillerie, consistant en quatre-vingt-deux canons & mortiers, distribuée en quatorze batteries, n'avoit commencé à tirer que le 26 à trois heures du matin. Le général Laudon, qui étoit arrivé la veille pour juger par lui-même des travaux & des progrès du siège, a fait attaquer à sept heures du matin, par deux Compagnies de Grenadiers, soutenues d'un Bataillon, un ouvrage qui couvroit le chemin couvert, & qui fut emporté sans résistance. Les Assiégeans ont poursuivi les Prussiens dans le chemin couvert, & de là ils sont entrés pêle-mêle dans la Ville. Aussitôt la Garnison s'est rendue à discrétion, & l'on s'est emparé de la Ville & du Château. Il restoit encore un petit Fort, détaché de la Place, qui est absolument dominé par le Château, & qui s'est rendu dans la journée.

La conquête de cette Place, ne coûte pas deux cens hommes à l'Impératrice. L'artillerie n'a tiré que pendant quatre heures, & l'emplacement des batteries étoit si bien choisi, & le feu si bien dirigé, que dans ce court espace elle a causé beaucoup de dommage.

On a trouvé dans Glatz 22570 quintaux de farine, 4,83 mesures de froment, 34828 mesures d'avoine, 21870 quintaux de foin, & une grande quantité d'autres provisions.

L'artillerie & les munitions de guerre consistoient en deux cens trois canons, mortiers ou obusiers, avec quatre mille boulets, quatre mille trois cens bombes, six mille neuf cens grenades, & dix-sept cens mille cartouches, tant de fusil que de carabine.

Lorsque nos troupes sont entrées dans cette Place, la plupart des soldats qui composoient la garnison ont jetté bas les armes, & se sont déclarés déserteurs. Ainsi, quoique leur nombre fût, au moment de la prise, de près de deux mille cinq cens, nous n'avons pas fait plus de mille prisonniers Prussiens.

Le Général Laudon a retiré sur le champ quinze mille hommes des troupes employées au Siège Pour renforcer son armée, & dès aujourd'hui il se met en marche pour Breslau.

*Extrait du Journal de l'armée aux ordres du
Maréchal de Daun, le 28 Juillet.*

Le Roi de Prusse, après avoir fait plusieurs marches & tentatives inutiles pour rentrer dans la Silésie, & ayant toujours eu en tête le Maréchal Daun, retourna en Saxe, & s'étant présenté, le 13 de ce mois, devant Dresde, il tenta de l'emporter d'emblée. Mais il fut vigoureusement repoussé à plusieurs fois, ce qui lui fit prendre la résolution d'en faire le siège dans les formes. Le 17 au soir, quatre batteries de canon commencerent à tirer avec beaucoup de vivacité. Il fit aussi jeter une grande quantité de bombes sur la vieille Ville. Plusieurs quartiers furent bientôt enflammés; mais le secours de la Garnison & des habitans, empêcha que le ravage ne devînt considérable.

La certitude d'être incessamment secouru par le Maréchal de Daun, soutint la Garnison. Le Général Maquire fit le 16 une sortie du côté de la Ville neuve. Il prit en flanc les troupes qui bloquoient Dresde de ce côté; & il les obligea de plier après une assez grande perte. Le Général de Ried les attaqua en même temps, & les obligea d'abandonner le poste de Weissenhirsch.

On apprit que le Maréchal de Daun n'étoit plus qu'à deux marches de la Ville; il arriva, en effet, le 18 après midi, & il établit son camp à Schonfeld. Il alla, le 19 de grand matin, reconnoître la position du corps Prussien qui assiégeoit la Ville neuve, sous les ordres du Prince de Holstein. Sa résolution fut aussitôt prise, de l'obliger à passer l'Elbe. En conséquence, le Maréchal de Daun envoya au Général de Ried un renfort de plusieurs Bataillons & Escadrons, avec ordre d'attaquer ce corps. Le Baron de Ried exécuta cette commission avec autant d'intelligence que de valeur. Il attaqua les Prussiens de front & en flanc, pendant qu'un gros corps de Croates, sorti de Dresde, les chargeoit d'un autre côté. Les ennemis abandonnerent leurs retranchemens & repassèrent l'Elbe sur les ponts qu'ils avoient à Ubigau & à Kaditz. On leur fit quatre cents trente-six prisonniers. Notre perte ne fut que de quatre-vingt quatre hommes.

Le 20, quelques Esclavons passèrent l'Elbe à la nage; ils s'emparèrent de cinq bateaux chargés de grains qu'ils amenèrent de notre côté. Les Prussiens en brûlèrent eux-mêmes le lendemain quatre autres qu'on n'avoit pu leur enlever. Le Roi de Prusse fit brûler les Fauxbourgs de Wihdruff & de Pyrna. Le 2, il commença à faire battre en brèche le cinquième bastion. Le Maréchal Daun fit entrer dans la Ville seize Bataillons de troupes fraîches; & il changea la position de son armée. La droite fut placée le long de l'Elbe, depuis le jardin de Neumann jusqu'à Radebéal. Le Prince de Lowestein occupa, avec sa réserve, le poste de Borsdorf, & le Baron de Ried eut ordre de pousser des partis du côté de Meissen jusqu'à Torgau.

On fit, la nuit du 21, au 22, la sortie qui a

décidé la levée du siège de Dresde. Neuf Bataillons, dix Compagnies de Grenadiers, & cinq Escadrons se portèrent vers le Fauxbourg de Pyrna, sous les ordres du Lieutenant Général Angers. En même tems, cinq Bataillons, autant de Compagnies de Grenadiers, & trois Escadrons pénétrèrent dans le Fauxbourg de Wilsdruff. Le succès fut égal & complet des deux côtés. Toutes les batteries de l'ennemi furent ruinées; ses canons furent encloués & les affûts brisés. On ne put emmener cette artillerie, à cause des décombres qui embarassoient les chemins. Notre perte est d'environ cinq cens hommes, tant tués que blessés. Celle des Prussiens, est incomparablement plus considérables. Nous leur avons fait trois cens trente-six prisonniers.

Le succès de cette attaque obligea le Roi de Prusse à se mettre lui-même sur la défensive. Il reprit, le 23, de la ligne qui faisoit face à l'armée de l'Empire, toute la cavalerie & plusieurs Régimens d'infanterie, pour en renforcer celle qui étoit devant Dresde. Le Maréchal de Daun fit entrer le même jour, dans cette Ville, un détachement de huit cens hommes pour soulager la Garnison, & pour l'aider à éteindre entièrement le feu. Quatre cens Pionniers y furent aussi envoyés pour réparer les fortifications.

Il ne se passa rien de remarquable le 25. Les Prussiens travaillèrent à élever des retranchemens sur les flancs de leur camp. On fit de la Ville un feu continu sur eux, & ils ne tirèrent pas un seul coup de canon.

Le Maréchal de Daun alla à Dresde le 26; il fit le tour des remparts, avec le Comte de Marquise, à qui il témoigna sa satisfaction. On acheva, le même jour, de ruiner dans les Fauxbourgs de Wilsdruff & de Pyrna tout ce qui restoit des travaux des ennemis.

De l'armée aux ordres du Général Baron de Laudon , le 26 Juillet.

Nous n'avons fait encore aucun nouveau mouvement vers l'intérieur de la Silésie. On a seulement travaillé à s'assurer des passages de l'Oder dont nous sommes maîtres, & à s'étendre davantage au-delà de ce fleuve. Le Général de Caramelli est chargé de garder celui de Leubus.

De KATISBONNE , le premier Août.

Les Troupes du Duc de Wirtemberg sont en marche pour se rendre en Saxe. Elles consistent en douze Bataillons , vingt Compagnies de Grenadiers , quinze Escadrons , & un corps de trois cents Chasseurs , faisant en tout douze mille hommes. Elles seront rendues, le 13 de ce mois, à Smalkalde. Le Général de Luzinsky , qui s'étoit mis en marche de Romschild pour se réunir à l'armée de l'Empire , a eu ordre de rétrograder. Le Corps qu'il commande formera l'avant-garde de cette nouvelle armée, qui est commandé par le Duc de Wirtemberg lui-même.

De MADRID , 23 Juillet.

Le Roi & la Reine , avec la Famille Royale , firent leur entrée solennelle dans cette Ville , le 13. Il y eut à cette occasion des réjouissances publiques , qui durèrent plusieurs jours. Le Samedi suivant , le Roi reçut le serment de fidélité du Prince des Asturies , des Infants , des Prélats , des Grands , des Nobles & des Députés des Cours. Celui par lequel on reconnut Don Carlos Antonio pour héritier présomptif de la Couronne , fut prêté entre les mains du Duc d'Albe.

De ROME, le 15 Juillet.

Le Comte de Almada y Mendoza, Ministre de Sa Majesté Très-Fidèle, étoit sur le point de partir sans prendre congé de Sa Sainteté; mais le Cardinal Corsini, Protecteur de la Nation Portugaise, ayant interposé sa médiation pour un accommodement, le Ministre Portugais avoit suspendu son départ, & l'on espéroit que la bonne intelligence pourroit renaître entre notre Cour & celle de Lisbonne. De nouvelles circonstances ont déterminé ce Ministre à se retirer de Rome, sans attendre l'effet de la négociation du Cardinal Corsini.

FRANCE.

*Nouvelles de la Cour, de Paris, de
l'Armée, &c.*

De VERSAILLES, le 14 Août.

LE 20 du mois dernier, l'Archevêque de Narbonne prêta serment entre les mains du Roi pour la Charge de Grand Aumônier.

Le sieur de Berulle, ci devant Intendant de Moulins, prêta aussi serment, le même jour, pour la place de Premier Président du Parlement de Grenoble.

Le 22, le sieur Tiepolo, Ambassadeur de la République de Venise, qui avoit eu audience de Sa Majesté, le 22 Juin, n'ayant pu être admis, le même jour, à celle de Madame Victoire, qui étoit indisposée, eut audience de cette Princesse.

208 MERCURE DE FRANCE.

Il y fut conduit par le sieur de la Live, Introduceur des Ambassadeurs.

Le Roi a fait présent d'une épée au Capitaine Bernard de Paimpol, en considération de ses actions distinguées sur mer.

Sa Majesté a accordé au Comte de Rannes, Gouverneur des Ville & Château d'Alençon, des Lettres de commandement dans la Ville & le Château.

Le 17 du même mois dernier, le Roi a donné au Duc de Choiseul, Ministre & Secrétaire d'Etat au département des Affaires Etrangères, le Gouvernement de Touraine, vacant par la mort du Comte de Charolois.

Le 29, Sa Majesté tint le Sceau.

Le même jour, Don Jaime Massones de Lima, Ambassadeur Extraordinaire du Roi d'Espagne, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta à Sa Majesté le Comte de Aranda, Grand d'Espagne, & Ambassadeur Extraordinaire du Roi son Maître, auprès du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Don Jaime Massones de Lima, fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine & de toute la Famille Royale, par le sieur de la Live, Introduceur des Ambassadeurs.

Le Roi a donné l'Abbaye de Chambre-Fontaine, Ordre de Prémontré, Diocèse de Meaux, à l'Abbé de Grimaldi, Grand-Vicaire de Rouen ;

Celle de Saint Acheuil, Ordre de Saint Augustin, Diocèse d'Amiens, à l'Abbé le Gros, Chanoine de la sainte Chapelle de Paris ;

Celle de Notre Dame des Alleuds, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Poitiers, à l'Abbé de Graves, Grand-Vicaire de Saintes ;

Celle de Chante-Merle, Ordre de Saint Augustin, Diocèse de Troyes, à l'Abbé de Cicé, Vicaire Général du même Diocèse.

Celle de Vierzon, Ordre de Saint Benoît, Diocèse de Bourges, à l'Abbé le Corgne de Lannay, Docteur de Sorbonne;

Celle de Saint Symphonien, lès-Bauvais, Ordre de Saint Benoît, à l'Abbé de Gauville, Grand Vicaire d'Evreux;

Celle de la Mercy-Dieu, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Poitiers, à l'Abbé de Jons, Grand Vicaire de Couzerans;

Celle de Celle-Frouin, Ordre de Saint Augustin, Diocèse d'Angoulême, à l'Abbé de Montgazin de Mérie, Grand Vicaire de Boulogne;

Celle de Bourfas, Ordre de Cîteaux, Diocèse d'Auxerre, à l'Abbé d'Ailly de saint Vidal, Chanoine d'Ainay, à Lyon;

Celle de Pleine-Selve, Ordre de Prémontré, Diocèse de Eo deaux à l'Abbé de Blanquefort, Grand Vicaire de Carcassonne;

Le Prieuré de Boulogne, Ordre de Prémontré, Diocèse de Blois, à l'Abbé de Broves, Grand Vicaire de Fréjus;

Le Doyenné de Vezelay, Diocèse d'Autun, à l'Abbé de Phalles;

Et la Prevôté de l'Eglise Métropole de Lyon, à l'Abbé de Cluni, Comte de Lyon, Aumônier de Sa Majesté.

Le 10 de ce mois, Don Jaime Massones de Lima, eut une audience particulière du Roi, dans laquelle il présenta à Sa Majesté le Comte d'Aranda, qui prit congé de Sa Majesté, pour se rendre auprès du Roi de Pologne, Electeur de Saxe. Don Jaime Massones de Lima fut conduit à cette audience, ainsi qu'à celle de la Reine, de Monseigneur le Dauphin, de Madame la Dauphine, de Monseigneur le Duc de Bourgogne, de Monseigneur le Duc de Berry, de Monseigneur le Comte de Provence, de Mon-

210 MERCURE DE FRANCE.

seigneur le Comte d'Artois, de Madame Adélaïde, & de Mesdames Victoire, Sophie & Louise, par le sieur de la Live, Introduceur des Ambassadeurs.

De l'Armée commandée par le Maréchal Duc de Broglie, le 6 Août.

No s'avons appris que le Corps de troupes qui avoit été laillé aux ordres du Baron de Glaubitz, Maréchal de Camp, pour couvrir Marbourg, & qui avoit eu ordre de se porter à Embsdorff sur le chemin de Treysa, a été surpris, le 16 du mois dernier, par un Corps fort supérieur, commandé par le Prince héréditaire de Brunswick, & que le sieur de Glaubitz a été fait prisonnier avec une partie des troupes qu'il commandoit. Le Comte d'Helfenberg, Colonel du Régiment de son nom, a été fait prisonnier.

Le Château de Diilenbourg, s'est rendu le 15. La Garnison, composée de cinq cens hommes, a été faite prisonniere de guerre.

Dans la nuit du 24 au 25, le Prince Ferdinand fut obligé, par les bonnes dispositions que le Maréchal de Broglie avoit faites, d'abandonner son camp de Saxenhauten. Ce Prince marcha sur Cassel, couvrant sa retraite par une forte arrière-garde.

Le 31 au matin, le Comte de Lusace se porta sur Cassel. Il attaqua, avec les Saxons & la Brigade de la Marck, les retranchemens qui couvroient la Ville. Les ennemis y avoient un corps de sept à huit mille hommes, aux ordres du Général Kilmanseg, qui fut forcé de les abandonner. Ce Corps fut vivement harcelé dans sa retraite par les Volontaires de Haynau par ceux d'Austrasie, & par les Dragons qui avoit passé la Fulde au-dessus & au-dessous de Cassel. On a

trouvé dans ces retranchemens dix huit pièces de canon, avec une grande quantité de chariots d'équipages, de chevaux & de vivres. Les ennemis ont laissé dans Cassel beaucoup de malades & de munitions.

Le Maréchal de Broglie entra dans Cassel, le 31 au soir. Il apprit, à son arrivée, que le Chevalier de Muy avoit été attaqué le même jour, près de Varburg, par un Corps fort supérieur à celui qu'il commandoit. Il paroît que le Corps des ennemis étoit fort de quarante mille hommes, aux ordres du Prince héréditaire de Brunswick, & qu'il étoit soutenu par l'armée du Prince Ferdinand. Le combat fut vif & des plus opiniâtres pendant plus de quatre heures; jamais les troupes ne combattirent avec plus de fermeté & d'ordre, ainsi que les Officiers généraux & particuliers. Le Chevalier de Muy se porta partout, & il n'ordonna la retraite que lorsqu'il s'y vit forcé par la trop grande supériorité des ennemis. Elle se fit en bon ordre, & les troupes, après avoir repassé la Dymel, camperent, le même jour, près de Volkmissen.

La perte a été grande de part & d'autre. Le Marquis de Castries, Lieutenant Général, qui a combattu pendant toute l'action à la tête de l'Infanterie, a reçu une forte contusion d'un Biscayen. Le Marquis d'Amenezaga, Maréchal de Camp, le Prince de Rohan Rochefort, le Comte de Valence, Brigadier, Colonel du Régiment de Bourbonnois, le Comte de Montbarey, Brigadier-Colonel du Régiment de la Couronne, & le Chevalier de la Tour du Pin, Aide-Major Général, ont été blessés. Le Chevalier de Muy, fait les plus grands éloges de la conduite de tous ces Officiers, & de celle du Marquis de Ségur, Lieutenant Général, qui a été chargé d'une des

212 MERCURE DE FRANCE.

principales attaques. Le Marquis de Lugeac ; Maréchal de Camp , a assuré la retraite de l'Infanterie , par la charge qu'il a faite avec la Brigade de Cavalerie de Bourbon , composée de ce Régiment & de ceux d'Archiac & de Beauvilliers. Il s'est fort distingué , ainsi que les Colonels de ces Régimens. Le Marquis de Champagne , Colonel du Régiment de Rouergue , le Comte de Gamache , Colonel du Régiment de Cavalerie-Royal-Piémont , & les sieurs Jenner & Lockman , Colonels des Régimens Suisses de leurs noms , ont aussi combattu avec la plus grande distinction. Nous ignorons encore les noms & le nombre des Officiers & des Soldats tués ou blessés & faits prisonniers. Le sieur de Lockman , est du nombre des derniers.

Le Comte de Lusace est campé , avec sa réserve , à la tête des défilés de Munden , près du Village de Mulhausen. C'est le premier de ce mois qu'il fit attaquer la Ville de Munden , dans laquelle les ennemis avoient laissé trois cens cinquante hommes. Elle fut emportée , l'épée à la main , par les Volontaires de Haynaut & d'Autriche , commandés par les sieurs de Grandmaison & de Vignolles , & par les Grenadiers de la Brigade de la Marck. On fit plus de trois cens prisonniers , & l'on trouva plusieurs pièces de canon , avec une grande quantité de munitions de guerre & de bouche.

De PARIS , le 16 Août.

On a appris des Pays bas , qu'on y a ressenti le 16 du mois dernier , plusieurs secousses de tremblement de terre. La principale s'est fait sentir vers les deux heures du matin ; elle a duré près de deux minutes. Les autres ont été peu sensibles.

Le Comte de Charolois, Prince du Sang, Gouverneur de Touraine, est mort en cette Ville, le 22, vers les onze heures du soir, âgé de soixante ans, un mois & trois jours. Ce Prince, qui se nommoit Charles de Bourbon Condé, étoit fils de Louis, Duc de Bourbon Condé, Prince du Sang, Grand-Maître de la Maison du Roi, & Gouverneur du Duché de Bourgogne, mort le 4 Mars 1710; & de Louise-Françoise de Bourbon, légitimée de France, fille du feu Roi, morte le 16 Juin 1743.

L'Ordre Royal Militaire & Hospitalier de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jérusalem, fit célébrer, le 21 du mois dernier, dans la Chapelle du Louvre, la Fête solennelle de Notre-Dame du Mont-Carmel, Patronne de l'Ordre. L'Abbé de Bouville, Commandeur Ecclésiastique de l'Ordre, officia, & les Grands Officiers, ainsi que plusieurs Chevaliers, y assisterent. Le 11 du même mois, Monseigneur le Duc de Berry, Grand-Maître de cet Ordre, reçut, à l'issue de sa Messe, & dans son appartement, par le ministère du Comte de Saint-Florentin, en qualité de Chevaliers novices, les sieurs de la Rocheblave & de Feriet, Gentilshommes élevés à l'Ecole Militaire. Cette cérémonie fut faite en présence des Grands Officiers & de plusieurs Chevaliers.

Le 20 du même mois, on commença à passer sur le nouveau pont que Sa Majesté a fait construire à Orléans. Ce pont, l'un des plus beaux de l'Europe par sa grandeur, par la beauté de ses proportions, & par la magnificence de ses abords, est formé de neuf arches, dont celle du milieu a cent pieds d'ouverture. La longueur est de mille pieds. Il a été construit sur les desseins & sous la direction du sieur Hu-

peau , premier Ingénieur des ponts & chaussées de France.

Le tonnerre tomba , la nuit du 19 au 20 du même mois , sur le Couvent des Peres Récollets de la Ville de Melun , & consuma leur Eglise , ainsi qu'une partie de ce Couvent.

Le corps du Comte de Charolois , après avoir été embaumé , a été exposé pendant plusieurs jours , dans une Chambre de parade , éclairée par un grand nombre de lumieres & tendue de noir.

On avoit élevé , aux deux côtés de l'Estrade , deux Aurels. Aux pieds de l'Estrade étoient les Hérauts d'Armes , vêtus de leur robe , le chapeyron en tête , & le caducée à la main ; à la droite étoient douze Prêtres de la Paroisse , qui avoient été priés de la part du premier Gentilhomme de la Chambre , de venir garder le corps ; à gauche , étoit le même nombre de Cordeliers.

Le 26 , le Curé de Saint Gervais vint avec son Clergé jeter de l'eau bénite sur le Corps. Le 29 , l'Université , le Parlement , la Chambre des Comptes , la Cour des Aides , la Cour des Monnoyes & le Corps de Ville , ainsi que plusieurs Communautés , rendirent au Corps les mêmes devoirs. Le Chapitre de l'Eglise de Paris y vint le 30 , ainsi que le Châtelier.

Le Roi avoit choisi le Comte de la Marche , pour jeter l'eau bénite sur le Corps ; Sa Majesté avoit nommé en même temps le Duc de Rohan & le Marquis de la Salle pour accompagner ce Prince. Le 28 , le Comte de la Marche se rendit , à quatre heures après midi , à l'Hôtel du Comte de Charolois , dans le carrosse du Roi , accompagné du Duc de Rohan , du Marquis de la Salle , & du Marquis de Dreux , Grand-Maitre des Cérémonies. Un détachement des Cent-Suisses pré-

édoit le carosse, après lequel marchoit un détachement des Gardes du Corps du Roi.

Le Comte de Clermont, Prince, qui faisoit les honneurs, & les Ducs de Boutreville, de Brissac, & le Comte de Montmorency, ainsi que tous les Gentilshommes & les Officiers de la Maison, se trouverent au bas de l'escalier pour recevoir le Comte de la Marche, Le Marquis de Dreux le conduisit dans la chambre du dépôt, où l'Aumonier du Roi lui présenta le goupillon. Il fut conduit jusqu'à son carosse, ainsi qu'il avoit été reçu; peu de temps après, le Comte de la Marche revint pour faire, en son nom, la même cérémonie.

Le 30, le cœur du Comte de Charolois fut transporté aux Jésuites de la Maison Professe, où il fut présenté par l'Archevêque de Bordeaux; & le premier de ce mois, le corps fut porté à Enghien pour y être inhumé. Le Curé de S. Gervais, accompagné de son Clergé, se rendit processionnellement à l'Hôtel du Prince, où l'Archevêque de Bordeaux, qui devoit faire la cérémonie, se trouva. Après les prières accoutumées, le corps fut descendu de la chambre du dépôt par douze valets de chambre. Les quatre coins du poêle étoient portés par quatre Gentilshommes. Le cortège du convoi étoit composé de vingt Suisses du Régiment des Gardes, tenant chacun un flambeau, de douze Pages, des Officiers, des Suisses, & des Valets-de-Chambre du Prince à cheval, de plus de cent cinquante Valets de pied, des quatre Hérauts & le Roi d'Armes, de huit carosses drappés, à six chevaux, harnachés & caparaçonnés de noir, qui étoient remplis par les Ecuyers, les Gentilshommes & les principaux Officiers. Le dernier de ses carosses, étoit occupé par le Comte de Luffan, premier Gentilhomme

de la Chambre, & par le sieur de Nantouillet ; Maître des Cérémonies. Ensuite marchoit le carrosse à huit chevaux, dans lequel étoit le corps du Prince, entouré de quatre Aumôniers, portant les quatre coins du poêle, du premier Ecuyer à cheval, & du Capitaine des Gardes, de quatre Suisses, & d'un grand nombre de Valets de pied. Lorsqu'on fut arrivé à Enghien, le Corps fut reçu par le Général des Peres de l'Oratoire ; & le lendemain, après le Service, auquel assistèrent le Comte de la Marche, accompagné des Ducs de Bouteville, de Brissac, & du Comte de Mommorenci, il fut inhumé dans le Caveau destiné à la sépulture des Princes de la Maison de Condé.

Une Escadre Angloise, composée de deux Vaisseaux de ligne & de trois Frégates, parut le 28 du mois dernier, devant l'Isle de Grouais & elle vint mouiller, à dix heures du matin, dans la rade. Le Lord Hervey, Commandant de cette Escadre, envoya aussitôt un Officier sommer le Château de Sainte-Croix de se rendre. Cette sommation étoit accompagnée de la menace de mettre l'Isle au pillage, & de ne faire aucun quartier aux habitans & à la Garnison. Le Comte de Vénérosi Pesciolini, Commandant pour le Roi dans l'Isle & dans le Château, répondit qu'il étoit résolu de se défendre. Sur cette réponse, le Lord fit avancer dix-huit bâtimens de transports, escortés de quelques Frégates qui entrèrent dans la rade le lendemain au matin. On fit les dispositions nécessaires pour se bien défendre. Cette contenance en imposa aux Anglois, & leur flotte se retira, peu de temps après, sans aucune attaque. Les cinq Vaisseaux de guerre restèrent seulement, pendant plusieurs jours, devant le Fort ; ils tirèrent quelques bordées auxquelles l'artillerie du Fort répondit. On leur a tué quelques

ques hommes dans une de leurs Chaloupes,

On écrit des environs d'Ausich & de Comminges qu'il y est tombé, le 20 du même mois, une grêle qui a fait dans ce Pays le plus grand ravage dont on ait conservé la mémoire. Les hommes & les animaux qui se sont trouvés trop éloignés de quelque abri, ont été tués. Les arbres fruitiers ont été dépouillés de leurs branches, les campagnes enfin sont dans l'état le plus déplorable, & comme dans le milieu de l'hiver. Les grains étoient aussi gros que des œufs de poule d'inde, & quelques-uns avoient cinq pouces de diamètre.

Le tirage de la Loterie de l'Ecole Royale Militaire s'est fait, dans l'Hôtel de Ville, en la manière accoutumée, le 7. Les Numéros qui sont sortis de la roue de fortune, sont 46, 77, 49, 88, 50. Le prochain tirage se fera le 6 du mois de Septembre.

NAISSANCE.

La Comtesse de Chabannes, Marquise de Carton en Guienne, l'une des Dames nommées pour accompagner *Madame*, est accouchée, le 3 de ce mois d'Août 1760, d'un fils qui, le même jour, a été tenu sur les fonds de Baptême en la Paroisse de Saint Sulpice, à Paris, par l'Abbé de Chabannes, Abbé de Notre-Dame de Bonport, Ordre de Cîteaux, & par la Marquise de Talleyrand, Dame du Palais, & mere de la Comtesse de Chabannes, & a été nommé Jacques-Gilbert-MARIE DE CHABANNES.

MORTS.

Dame Marguerite Bosc, Dame du Palais de la
K

218 MERCURE DE FRANCE:

fene Reine d'Espagne, Louise-Elisabeth d'Orléans, veuve de Bertrand-César du Guesclin, Mestre de Camp de Cavalerie, & premier Gentilhomme de la Chambre du Duc d'Orléans, mourut ici le 15 du mois dernier.

Charles Martel, Comte de Fontaine-Balbec, Maréchal de Camp & Armées du Roi, est mort, en son Château de Montréal, le 17 de ce mois, âgé de soixante & dix-sept ans.

Messire Louis Duffon, Comte d'Alion, ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi, auprès de l'Impératrice de Russie, est mort en cette Ville, le 31 Juillet dernier. Il avoit épousé haute & puissante Demoiselle Louise Choart de Busenval, fille de haut & puissant Seigneur Messire Guillaume Choart de Busenval, Seigneur de Busenval & autres lieux, Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Reine, & de haute & puissante Dame de Thuilier.

Très-haute & très-illustre Madame Anne-Marie-Marguerite de Bullion, Duchesse Douairière d'Uzèz, veuve de très-haut, très-illustre Monseigneur Jean-Charles de Crussol, Duc d'Uzèz, premier Pair de France, Prince de Soyons, Gouverneur & Lieutenant-Général, pour le Roi, des Provinces de Saintonges & Angoumois. Chevalier des Ordres de Sa Majesté, est décédée au Couvent de la Visitation de Sainte Marie, à Chaillet, où elle s'étoit retirée; elle étoit âgée de soixante-seize ans, six mois & trois jours, étant née le 30 janvier 1684.

Le sieur de Bombelles, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint Louis, Lieutenant Général des Armées du Roi, Commandant sur la frontiere de la Lorraine Allemande, & ci-devant Gouverneur du Duc d'Orléans, premier Prince du Sang, mourut à Bitch, le 29 du

S E P T E M B R E. 1766. 219
mois dernier, dans la quatre-vingtième année de son âge.

Messire Louis le Pelerier de Rozambo, Président du Parlement, est mort le neuf du mois d'Août, âgé de quarante-cinq ans.

A V I S.

Les Créanciers de l'Hôpital de S. Joseph de la Grave, de la Ville de Toulouse, qui vient de faire une faillite de 680839 liv. 10 s. 10 d. de rente, ont obtenu de la Justice, & bonté de Sa Majesté, une évocation générale de cette affaire, qu'elle a envoyée pardevant MM. les Commissaires de son Conseil par Arrêt & Lettres-Patentes du 20 Juin 1760.

Les Commissaires nommés sont

M E S S I E U R S

DE BROU.
DE LA BOURDONNAYE. } Conseillers d'État
DE SENOZAN.
BARENTIN.

M E S S I E U R S

DE TENELLES.
DE BACQUENCOURT. } M^{ss}. des Requêtes.
TABOUREAU.
DE VILLEVAULT.

Mlle DAVIS, enseigne l'art Héraldique, ou la science du Blason, dessine & peint toutes sortes d'Arbres Généalogiques & d'Ecussons, d'Armoiries, avec leurs ornemens. Elle demeure Isle S. Louis, quai de Bourbon, dans la première porte cochère, par le bout du Pont-Marie.

K ij

Pâte de Guzellik, ou Ekmeçq Turc, pour la propreté, à l'usage du Serrail.

La propriété de cette Pâte est de nettoyer, blanchir, adoucir & parfumer la peau.

La façon dont on s'en sert en Asie, est de la tremper un instant dans l'eau; de s'en frotter à volonté, de se laver ensuite avec la même eau: si elle est tiède, l'effet en sera plus prompt.

On ne s'étend point sur la vertu & les bons effets de cette Pâte, pour le bien & la propreté de la peau: l'usage les fera assez connoître.

Le prix de chaque Pain, est de 1 livre 4 sols, & dure au moins trois mois, lorsque l'on ne s'en sert que pour les mains. Elle se transporte partout, & ne se corrompt jamais.

Cette Pâte ne se trouve que chez **SEUR FAGONDE**, Marchand, à Paris, rue S. Denis, près celle des Lombards, à la Toileuse; & à la Foire S. Germain, chez le même, au Magasin de Parfums, au bout de la grande rue, entre les deux Caffés.

On trouve aussi chez lui tout ce qui concerne les plus agréables Parfums.

FAGONDE, Marchand: vend toutes sortes d'Eaux de senteurs, Poudres, Pommades pour les cheveux & à différents usages, Savonnettes marbrées de Provence & de Paris, de différentes odeurs, Essences & Quintessences fines, Sachets, Sultans, Potpourris de Montpellier, Pommade d'ours au noyer, Graille d'ours véritable, qu'il tire d'Hollande, très-beau Rouge en pot, en tasse & en poudre, Carn in très-fin, Etruis & Broses à Rouge, Boîtes de Bergamotte, Pastilles de parfums à brûler, Boules d'acier de Nancy, Opiat liquide & en poudre du meilleur Dentiste de

Montpellier, & généralement tout ce qui concerne les plus agréables parfums qu'il tire de Provence, de Rome & de Montpellier.

Il tient aussi la marchandise de Modes assorties en Mantelers, Taffetas, Gazes, Blondes & Dentelles de toutes sortes, & généralement tout ce qui concerne ledit Commerce, en gros & en détail. Le tout à juste prix & en conscience.

APPROBATION.

J'Ar lu, par ordre de Monseigneur le Chancelier, le Mercure du mois de Septembre 1760, & je n'y ai rien trouvé, qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 30 Août 1760. GUIROY.

TABLE DES ARTICLES.

PIECES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

ARTICLE PREMIER.

P ARAPHRASE du Pseaume V. <i>Domine, ne</i> <i>In furore, &c.</i>	Pag. 5
A Mlle Le G*** Pensionnaire de l'Abbaïe Royale de S****.	8
Enée & Didon, Romance.	10
La Nuit, d'après un manuscrit Grec.	12
Les Femmes généreuses, Anecdote moderne.	15
L'Ane & son Maître, Fable par M. l'Abbé Aubert.	25
Vers de Madame la M. D. V. L. A... à M. Legat de Furcy, qui vient de lui dédier une Cantille.	

222 MERCURE DE FRANCE.

de la composition, qui a pour titre: <i>la Naissance de Vénus.</i>	27
Éloge de la jalousie.	<i>ibid.</i>
Le Ruiffeau, l'Hille.	29
Lettre de M. l'Abbé N. à Madame de N. sur l'âme des Bêtes ; à l'occasion d'une petite Chienne de cette Dame, qu'elle a instruite elle-même.	32
Vers pour Mlle Lemiere, sur son rôle de l'amour, dans <i>Psyché.</i>	36
Traduction de la Prière d'Abel	<i>ibid.</i>
Lettre, à l'Auteur du Mercure. Ou réponse aux Observations insérées dans le Mercure d'Avril 1759.	40
Enigmes.	50 & 51
Logogryphes.	52 & 53
Musette.	55

ART. II. NOUVELLES LITTÉRAIRES.

✓ Observations sur la Langue Française.	58
✓ Lettre de M. d'Alembert, à l'Auteur du Mercure.	106
Mémoires de Miledi B.... par Madame R....	107
Réponse à la Lettre de M. de Grace, insérée dans le Mercure de Mai dernier.	115
Lettre sur la Tragédie de Spartacus, à Madame D M.	155
Annnonce des Livres nouveaux.	139 & suiv.

ART. III. SCIENCES ET BELLES-LETTRES.

Académie d'Auxerre.	153
Etablissement d'une Société Royale des Sciences & des Arts dans la Ville de Metz &c.	175

HISTOIRE NATURELLE.

Projet d'une Histoire Naturelle des Plantes

SEPTEMBRE. 1760. 223
de la Lorraine , par le fleur Buc'hoz &c. 184

ART. IV. BEAUX-ARTS.

ARTS UTILES.

CHIRURGIE.

Lettre de M. Thiéry , Médecin de Paris. 186

ARTS AGRÉABLES.

Musique. 195

GRAVURE.

ART. V. SPECTACLES.

Opéra. 196

Comédie Françoisé. 197

Comédie Italienne. *ibid.*

Opéra-Comique. 199

Concert Spirituel. 200

ART. VI. Nouvelles Politiques. 201

Avis. 219

De l'Imprimerie de SEBASTIEN JORRY,
ruë & vis-à-vis la Comédie Françoisé.

NOV 12 1937

